This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

L Soc 1628.20

HARVARD COLLEGE LIBRARY

BOUGHT FROM THE INCOME OF THE FUND
BEQUEATHED BY
PETER PAUL FRANCIS DEGRAND
(1787–1855)
OF BOSTON

FOR FRENCH WORKS AND PERIODICALS ON THE EXACT SCIENCES
AND ON CHEMISTRY, ASTRONOMY AND OTHER SCIENCES
APPLIED TO THE ARTS AND TO NAVIGATION

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DUNKERQUOISE

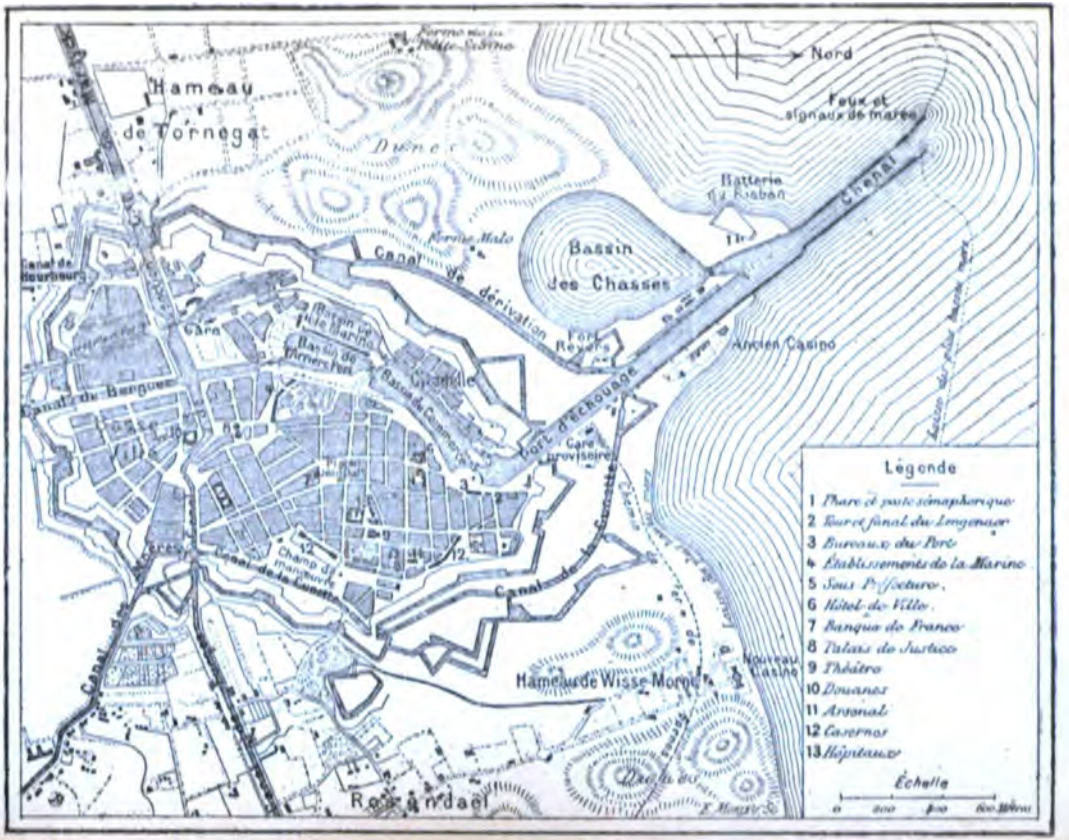

PLAN DE DUNKERQUE EN 1870

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DUNKERQUOISE

POUR

L'ENCOURAGEMENT DES SCIENCES, DES LETTRES & DES ARTS

(Reconnue d'utilité publique par décret du 13 Février 1883)

1905

QUARANTE DEUXIÈME VOLUME

DUNKERQUE

IMPRIMERIE DUNKERQUOISE, RUE DE SOUBISE, 24

1905

L Soc 1628.20

HARVARD COLLEGE LIBRARY
DEGRAND FUND
Feb. 14, 1930

La Société laisse aux auteurs des travaux insérés dans ses Recueils la responsabilité des opinions qu'ils émettent ; elle ne leur donne ni approbation ni improbation.

L'ANNÉE TERRIBLE A DUNKERQUE

1870-1871

PAR

Emile BOUCHET
Vice-Président
de la Société Dunkerquoise

Le Dr G. DURIAU
Président
de la Société Dunkerquoise

PRÉFACE

A nos enfants,
Paul BOUCHET,
Isabelle et Jean DURIAU.

Il y a trente-cinq ans, la guerre était déclarée entre la France et l'Allemagne. Notre beau pays était envahi par l'ennemi. Partout l'habitant défendait le sol foulé, la demeure des aïeux pillée ou violée.

La patrie était en danger et toutes les villes s'efforçaient de réparer le temps perdu en organisant des milices levées à la hâte.

Les jeunes gens étaient partis aux avant-postes, enrôlés dans nos belles armées dévorées par l'ennemi. Avec leur départ, le sol restait sans défenseurs. Aux aînés que l'âge aurait dû soustraire aux rigueurs de la guerre, incombait donc le devoir de défendre le foyer. Aussi, dans toute la France, la levée en masse fut décrétée.

A un siècle de distance, la France était sur le point d'être complètement spoliée et démembrée. Elle lutta héroïquement et montra à l'Univers entier que le Patriotisme n'est pas un vain mot dans notre pays, et qu'à l'heure du danger, abandonnant ses luttes politiques, ses divergences d'opinion, le Français sait toujours s'immoler pour la Patrie.

Comme toutes les villes de France, Dunkerque dut s'organiser pour la défense, et sut se montrer à la hauteur du rôle qu'elle eût été appelée à jouer, si la paix de Francfort n'était venue arrêter la marche de l'envahisseur. Dunkerque eut certainement bien mérité une seconde fois de la Patrie.

L'Année Terrible, comme c'est déjà loin ; on a bien oublié cette page sanglante de notre histoire.

Aussi nous a-t-il semblé que nos enfants devaient être plus instruits des tragiques événements de cette guerre maudite.

Nous essaierons donc de rappeler tout ce qui fut fait à Dunkerque pendant cette année funeste. Nous essaierons de faire revivre ces longs mois douloureux à l'aide des journaux locaux de l'époque, des récits des contemporains ainsi que de souvenirs personnels.

L'ANNÉE TERRIBLE A DUNKERQUE

1870-1871

Le premier Janvier 1870, Dunkerque se réveilla sous une épaisse couche de neige. Un grand apaisement était venu s'ajouter aux joies que procuraient aux habitants de notre ville, les plaisirs de la foire, dont l'éclat était rehaussé cette année par la venue du *Cirque Loyal*. Le sinistre assassin de Pantin, Troppman, était guillotiné. Enfin ce cauchemar terrible allait disparaître, et l'on pourrait sans l'obsession perpétuelle et lancinante de ce crime sans précédent, se donner tout entier aux distractions de toutes sortes, dont les Dunkerquois sont si friands.

Tout, du reste, ne conviait-il pas à la joie ? Le Port prospérait tous les jours et commençait sa marche ascensionnelle qui ne devait plus s'arrêter jusqu'à nos jours. Le commerce local, qui en vit, s'en ressentait. Les affaires étaient florissantes. Tout semblait donc être pour le mieux, et on allait pouvoir fêter sans arrière-pensée les derniers mois des vingt années de prospérité de l'Empire !!

Notre théâtre municipal représentait un drame lyrique du sympathique chef de musique du 98e de ligne, M. Buot, le musicien favori de tout bon Dunkerquois.

Philippart inaugurait, en Février, la ligne de Dunkerque à Furnes, amenant, par ce nouveau tracé, d'importants débouchés à notre trafic.

Les sociétés locales, emballées dans cette course aux plaisirs, se prodiguaient. En Février, la *Société Dramatique* donnait à la *Salle Sainte-Cécile* une Revue : *Dunkerque ou Routine et Progrès*, dont le titre, mieux que l'analyse, montrait que ce ne pouvait être que l'apologie des temps présents si heureux qu'on traversait.

Un symptôme alarmant eut dû cependant faire ouvrir les yeux à nos concitoyens : nous étions littéralement envahis par les Allemands. Tous les jours, on pouvait voir aux coins des rues des musiciens ambulants aux longs cheveux blonds, aux lunettes d'or, jouer avec beaucoup de justesse les mélodies d'Outre-Rhin.

Les colporteurs, les photographes, étaient tous des germains. Bien plus, au commencement de l'année, au numéro 9 de la rue Nationale, s'ouvre la *Taverne Allemande*, dirigée par un marchand de choucroute authentique. La bière y était excellente, à ce qu'il paraît, on en buvait partout, dans toutes les salles, même dans le jardin : les esprits s'échauffaient et l'on causait librement : paroles imprudentes qui n'étaient perdues ni pour l'hôte ni pour ses garçons.

Quelle méfiance eût-on pu avoir, du reste, à ce moment-là? Le Carnaval était absolument étourdissant de

folie et d'humour et la *Jeune France* en avait été le clou sensationnel avec son exhibition au Bal du Théâtre des *Dieux de l'Olympe*. Le vieux sang espagnol bouillonnait dans les veines et l'on sacrifiait tout au plaisir et à la joie.

Le Carême avait à peine eu le temps de rendre les esprits rassis, que deux nouvelles attractions attiraient le Dunkerquois adorateur des distractions de la Rue. Les concerts du Parc de la Marine commençaient. La musique du 98e de ligne, en garnison à Dunkerque, y attirait le public et par le fini et le brio de son exécution, et par le talent de compositeur de son chef Buot dont tous les habitants fredonnaient la *Polka des Crevettes* ou *Céleste Valse*. Ces flonflons, inspirés d'Offenbach, charmaient notre population et la berçaient doucement.

Elle se réveillait toutefois pour suivre les retraites aux flambeaux qui avaient lieu une fois par semaine. Ces soirs-là, la furie carnavalesque s'emparait de tous. C'était un spectacle vraiment curieux que celui de cette foule en délire, se bousculant, s'écrasant, hurlant, au son de la *Retraite de Crimée*, à travers la ville. Toutes les classes de la Société étaient représentées dans cette cohue en liesse. L'ouvrier du port coudoyait fraternellement le négociant et la notable bourgeoise n'hésitait pas à s'accrocher au bras de l'ouvrière de filature.

Aussi, quand, par le Plébiscite du 9 Mai, l'Empire réclama du peuple français un vote de confiance, Dunkerque, à part trois ou quatre incorrigibles protestataires, lui donna son acquiescement complet. Le gouvernement n'était-il pas devenu libéral, et M. Plichon,

député de l'opposition, appelé au Ministère des Travaux Publics, n'en était-il pas une preuve ? Pourquoi donc écouter les esprits chagrins, prophètes de malheur? au diable les Cassandres. Il valait mieux se précipiter par les beaux jours aux Bals du *Retour de la Pêche* ou du *Jardin Royal* dont les grands ombrages invitaient aux plaisirs faciles. Et puis, notre armée n'était-elle pas la plus belle du monde ? Nous en avions la preuve avec l'Escadre du Nord qui était venue mouiller sur rade le 31 Mai et qui attirait à elle toute la ville.

Aussi, quand la *Jeune France* revint du Concours de Bailleul, où elle avait été conquérir de nombreux lauriers, ce fut du délire. De ce jour, datent les réceptions des sociétés victorieuses dans les concours, par les autres sociétés et par toute la ville. Cette coutume paraît extraordinaire aux étrangers, mais est attendue et suivie par le Dunkerquois avec autant d'émotion que s'il s'agissait de recevoir un corps de troupe, venant de conquérir un pays ennemi.

Cette année, la température fut d'une douceur exceptionnelle et la saison des bains fut splendide. Il faisait du reste si beau ! On vivait dans la rue comme aux pays du soleil. Tout contribuait donc à la joie de vivre.

Vers le 9 Juillet, cependant, des bruits de guerre vinrent secouer cette torpeur quoiqu'on ne voulût pas les considérer à Dunkerque comme chose bien dangereuse. Dans son numéro du 9 Juillet, l'*Autorité* écrivait : « Le temps est à l'orage et la politique à la guerre. » Et, à la suite, venait cette note optimiste :

Pour nous, à Dunkerque, nous nous étions préparés depuis

longtemps à voir poindre à l'horizon allemand un point noir qui n'a pu nous surprendre.

Les grands travaux de notre place et son armement, poussés avec une grande activité, en disaient assez long, et pour rassurer les pessimistes, le journal ajoutait :

Tous les affûts sont pourvus de leurs canons [1], notre port va gagner en mouvement par cette éventualité de guerre, l'ordre est arrivé à la Marine d'expédier des navires de charbon à Cherbourg ; plus de 300 tonnes doivent être expédiées chaque jour.

Les moyens de chargement ne manquaient plus pour ces travaux d'urgence grâce à l'installation, dans le bassin de la Marine, le long de ses quais, de puissantes grues, telles qu'on n'en avait jamais vu à Dunkerque, qui avaient été installées par des parisiens : MM. Lavagne et d'Ortigue.

On le voit donc, l'idée d'une guerre n'était pas faite pour effrayer la population, le port allait progresser et notre défense était tout à fait à la hauteur des événements graves qui pouvaient survenir. Cette note donne bien l'impression qui se dégage de toute cette époque. Nous vivions encore avec l'idée ancrée dans l'esprit de tout Français : l'invincibilité de nos armées. Inutile donc de se tracasser, il valait mieux voir tout en rose et croire qu'à Dunkerque il ne manquait pas plus de canons sur leurs affûts que de boutons de guêtres aux chaussures de nos soldats.

[1] En réalité, l'armement de la place, bien que conduit fort lentement, avait été commencé alors qu'il ne pouvait pas être question de guerre prochaine. Le 1er Avril 1870, étaient arrivés dans notre Ville des détachements d'artillerie et du train qui devaient l'effectuer.

Le 16 Juillet, l'ordre vient d'arriver à la Place de faire armer sur pied de guerre les bataillons du 98e de ligne, le régiment va être formé sur le pied actif. Malgré la tension des événements, la population n'est nullement effrayée, et elle continue à jouir des distractions multiples de la belle saison ; le petit Casino refuse du monde tous les soirs ; à Rosendael, le 17 Juillet, le *Jardin Royal* et le *Retour de la Pêche* regorgent de danseurs avec des jeux populaires de toutes espèces.

Pourquoi, du reste, s'inquiéter ; si la guerre se déclarait, n'allions-nous pas faire une marche triomphale jusqu'à Berlin ? Nous nous souvenons encore qu'au Collège notre professeur nous montrait, sur une carte d'Allemagne, le trajet direct qu'allaient suivre nos troupes victorieuses pour gagner la capitale allemande.

Le 19 Juillet, la guerre est déclarée.

L'élan patriotique, écrit l'*Autorité*, qui s'est produit chez nous à la nouvelle de la guerre, loin de s'attiédir, augmente encore chaque jour, la manifestation qui a eu lieu hier soir lundi et qui s'est prolongée dans la nuit, mérite d'être signalée, car jamais spectacle plus imposant ne s'est offert aux yeux du peuple.

Voici dans quelles circonstances : M. le Général Le Roy de Dais, Colonel du 98e qui venait d'être promu à ce grade supérieur, avant de se séparer de ses compagnons d'armes, offrait au *Café Italien* un punch à son corps d'officiers.

Tout ce que la ville possède en cœurs intelligents s'était joint à cette fête de famille, voulant à l'envi presser la main de l'ancien Colonel qui laisse de si bons souvenirs à Dunkerque.

La musique du 98e jouait devant le café et l'immense Place Jean-Bart était littéralement encombrée par la foule.

Après le discours d'adieu, prononcé par le lieutenant-colonel au nom du régiment qui regrette de voir partir celui qui lui a fait un nom glorieux dans l'armée, le général a répondu dans un langage empreint d'une grande simplicité, qui a ému l'assemblée entière. Tout-à-coup, la musique attaque la *Marseillaise ;* la population toute entière, aux accents du chant empoignant, est électrisée. L'hymne immortel s'achève aux acclamations mille fois répétées de : « Vive la France ! », « Vive l'Empereur ! », « Vive l'Armée ! ».

Le chant national est redit vingt fois ; à chaque fois, l'enthousiasme redouble en intensité, les chapeaux s'agitent dans les airs ; alors, au milieu de cette masse émue, il se produit un de ces élans patriotiques indescriptibles qui sont le sens intime de la France, sauvegarde de son territoire menacé, sublime effort qui a pour cause l'amour de la Patrie[1].

*
* *

C'était donc bien la guerre et, malgré la certitude du succès, il fallait songer à prendre les mesures indispensables à ce malheureux état de choses, aussi, dès le 18 Juillet, le Maire de cette époque, M. Delelis, fit garder les portes de la ville et informa les habitants qu'elles seraient fermées de 10 heures du soir à 4 heures du matin. Cette mesure parut bien draconienne alors et força les habitants qui suivaient les représentations du Casino, à s'y rendre de meilleure heure.

Les événements vont dès maintenant se précipiter avec une rapidité vertigineuse. Le 21 Juillet, le 98e part pour rejoindre l'armée du Rhin.

[1] *L'Autorité* n° 2565.

Le 98e nous a quitté, écrit l'*Autorité*, la population entière tenait à honneur de lui donner le salut de l'adieu fraternel. Riches et pauvres, grands et petits, nous étions tous là, formant cortège à ces dignes soldats qui étaient en garnison chez nous depuis trois ans. Aussi, quelles acclamations sont parties de cette foule compacte qui se pressait sur une longueur de plus d'un kilomètre. De la caserne au chemin de fer on n'entendait que des chants, on ne voyait que des embrassements. Quel tableau ! Des larmes d'attendrissement tombaient de tous les yeux : ce n'était pas de l'appréhension, ce n'étaient point des regrets, ce n'était ni la peine, ni la crainte des dangers que vont courir nos soldats qui faisaient déborder nos cœurs, mais de l'admiration de voir tant d'élan, tant d'héroïsme chez ces jeunes hommes. La foule n'a quitté les abords de la gare que longtemps après le départ du dernier train. Le *Chant des Girondins*, qui avait commencé à l'arrivée du régiment, s'éteignait par degré emporté par la locomotive. La jeunesse dunkerquoise le répétait avec des accents attendris. La foule émue et silencieuse regagnait ses logis en pensant à ce vers que Voltaire a mis dans la bouche d'un héros :

A tous les cœurs bien nés que la patrie est chère[1].

Avec le style emphatique de l'époque, la vieille gazette dunkerquoise exprime bien les sentiments de la foule au départ de ce régiment de vieux soldats qui s'en allaient à Thionville, à l'armée du Rhin. Nous nous souvenons encore de ce départ à l'ennemi comme un départ à la parade ; mais si les soldats marchaient gaillardement, fiers des acclamations qu'ils soulevaient sur leur passage, si les officiers se redressaient, on sentait que quelque chose de grave, de terrible commençait.

[1] *L'Autorité* n° 2506. Voir pièce annexe n° 1.

La réalité se présentait avec tout son cortège cruel. La guerre était déclarée et le départ du beau régiment tant aimé des Dunkerquois en était la preuve tangible.

*
* *

Nous commençons, en effet, un nouveau chapitre de cette histoire terrible, où tant de bravoure, tant d'héroïsme furent inutiles, sacrifiés par l'impéritie des chefs.

La Garde Nationale Mobile était créée dans l'arrondissement de Dunkerque [1]; le tirage au sort pour la classe 1870 était fixé au 10 Août; on rappelait sous les drapeaux la classe 68 ainsi que les militaires retraités des trois classes 65-66-67. C'était le commencement de la levée en masse pour la patrie. Dunkerque allait donc avoir à se défendre par ses propres moyens, avec ses seules ressources.

Le 24 Juillet, le Contre-Amiral Moulac arrivait pour remplir les fonctions de Préfet Maritime et assurer, de concert avec le Colonel de Mazug, la défense de la Place.

Le 28 Juillet, le Docteur Vézien, Médecin en Chef de l'hôpital militaire, partait à la cavalerie du 3e corps et était remplacé dans ses fonctions par le Docteur Fré-

[1] Les premières désignations d'Officiers, faites par décret impérial du 19 Juillet, nommaient dans l'infanterie, au 5e bataillon, MM. Goutier, Vercoustre, Beck (Fernand), Bourgois, Martau, lieutenants; MM. Maes, Milliez, Moneclay, Outters, Vanhove, sous-lieutenants; dans l'artillerie, à la 8e batterie, M. Wade, à la 9e, M. Beck (Lucien), lieutenants, M. Cavrois, (Pierre), sous-lieutenant.

déric Duriau; le Docteur Zandyck était chargé de la garnison et M. Thibaut, pharmacien, remplaçait à la pharmacie de l'hôpital militaire M. Mercher. La place était mise en état de siège; le Maire, M. Delelis, interdisait toute circulation sur les remparts et les ouvrages extérieurs; la ville allait être défendue par la milice bourgeoise, la garnison étant partie à la frontière.

On faisait, en effet, appel au patriotisme et à la bonne volonté des habitants pour mettre en batterie les pièces sur les remparts et, de tous côtés, les bonnes volontés particulières allaient se prodiguer dans la période grave qu'on devait traverser.

Tandis que quelques zélés se proposaient d'instituer un corps de *Tireurs Dunkerquois* (projet qui revint plusieurs fois sur l'eau), spécialement affectés à la défense de la ville, d'autres apportaient à cette défense un appui plus réel et plus efficace. La maison Berthelot-Derode mettait à la disposition de la ville pour le travail de ses fortifications 25 de ses ouvriers qu'elle conservait à sa solde comme si elle les employait. Les maisons Bourdon et Marchand laissaient à leurs employés partis sous les drapeaux une partie de leurs appointements et leur promettait de les reprendre au retour de la campagne.

Un souffle de patriotisme ardent secoue la ville et la fait sortir de son farniente. Des listes de souscriptions en faveur des blessés se couvrent de signatures. L'élan gagne même les écoles: le collège communal donne 618 francs, les écoliers refusent leurs prix et demandent que la somme de 800 francs, qui y est attribuée, soit

versée pour les blessés; des comités de dames se forment pour préparer les pansements qu'on enverra à la frontière.

Avant même que les hostilités ne commencent, les Dunkerquois sont saisis de cette fièvre obsidionale qui fera plus tard tant de ravages dans les villes occupées par l'ennemi : la curiosité publique, surexcitée et nerveuse accueille avec une crédulité enfantine les nouvelles les plus invraisemblables, ce que nous aurons plus d'une fois l'occasion de constater. Un jour, on fait courir le bruit que le 44e de ligne a été anéanti par les Prussiens alors que le régiment n'a pas encore quitté sa garnison; peu après, on annonce imperturbablement que, par crainte de l'invasion, le long de la ligne frontière, le gouvernement belge a fait miner les ponts, couper les voies ferrées et rompre les routes; pour rassurer le public il fallut faire annoncer par les journaux que la célèbre procession de Furnes sortirait cette année comme de coutume, « malgré la guerre », le dernier dimanche de Juillet, c'est-à-dire le 31 Juillet 1870 et que la compagnie du chemin de fer organiserait un train de plaisir au départ de Dunkerque à cette occasion.

Le 2 Août, l'ordre arrive de réorganiser la Garde Nationale Sédentaire sur ses anciennes bases (Décret de 1852); tous les citoyens de 25 à 50 ans sont tenus d'en faire partie.

A dater de ce jour, les ordres, les organisations se succèdent au hasard des événements ; il ne faut chercher aucune idée d'ensemble ; c'est le chaos, l'administration essayant de réparer le temps perdu, de pourvoir

aux choses les plus urgentes et de première nécessité.

Il ne nous sera donc plus possible de tracer une esquisse d'ensemble embrassant chaque partie du programme de la défense ; il faudra se contenter plutôt de rédiger une sorte de journal des événements racontant au fur et à mesure leur succession ; ce sera la façon la plus exacte de peindre l'état d'âme particulier de nos concitoyens dont l'affolement était excusable si l'on songe à tout ce qu'il y avait à faire à Dunkerque pour sa défense.

*
* *

Dunkerque, comme toute la France, attendait avec une fébrile impatience des nouvelles de l'Armée du Rhin. Rien ne venait et la confusion qui se laissait entrevoir aux plus ignorants des choses militaires, inspirait à tous on ne sait quelle inquiétude vague. Aussi, chaque jour, la foule anxieuse se précipitait vers la rue du Jeu de Paume pour lire derrière le mince grillage plaqué sur la porte de la Sous-Préfecture les dépêches affichées par les soins de l'Administration.

Jamais on ne pourra assez redire combien, pendant les mois de l'Année Terrible, les cœurs des citoyens, gonflés de joie ou de tristesse, ont battu avec force devant cette porte banale alors que tous les rangs de la société, confondus dans un même sentiment de patriotisme, venaient s'informer des vicissitudes de la guerre. Lorsque la nouvelle paraissait grave, lorsque le style banal du rédacteur administratif semblait trop empreint d'un optimisme de commande, les groupes se formaient alors, discutaient à haute voix ; certains jours, à certaines

heures, dans les cafés voisins de la Place du Théâtre, remplis à déborder de consommateurs, les stratèges en chambre formulaient leurs observations, exposaient *coram populo* leurs plans de campagne.

On était encore au début du mois d'Août 1870, on se montrait seulement impatient de nouvelles et cette impatience présomptueuse qui escomptait des victoires était irritée qu'il ne se produisît rien.

Enfin, le 3 Août au matin, une dépêche officielle portait à la connaissance des populations de l'Empire que le Prince Impérial avait reçu, à Saarbruck, le baptême du feu. L'affaire n'avait été qu'une simple parade; on lui donna les proportions d'une opération de grande envergure et le pays tressaillit d'espoir en apprenant qu'on avait enfin pris l'offensive, franchi la frontière, envahi le territoire allemand.

La joie fut grande à Dunkerque, et si nous avons insisté sur cette minime affaire d'avant garde, c'est qu'elle eut, momentanément hélas, un effet moral hors de proportion avec son importance.

Cet effet moral influa, dans une certaine mesure, sur le résultat des élections municipales fixées aux 6 et 7 Août.

A cette époque, les polémiques urbaines n'étaient guère influencées par la politique générale et les partis d'opposition, à peu près réduits au silence sous le régime impérial, du moins à Dunkerque, ne descendaient pas dans l'arène. En général, les conseillers sortants ne encontraient pas de compétiteurs. Cette fois, il n'en fut

pas de même ; il y avait quelque chose de changé et la guerre avait donné un rude coup de fouet à l'opinion publique. Véritable signe des temps, la Mairie soumit aux suffrages des électeurs une liste où, sauf les vides causés par les démissions, elle maintint les noms des libéraux qui, comme le Docteur Frédéric Duriau et quelques autres, avaient été élus précédemment contre les candidats de l'administration.

On ne soumit pas moins de cinq listes de candidats aux électeurs. Quatre d'entre elles ne différaient l'une de l'autre que par un petit nombre de noms ; mais, ce qui fut caractéristique, c'est que, pour la première fois, un Comité Indépendant se constitua dont les candidats, parmi lesquels M. J.-B. Trystram était la personnalité la plus marquante, ne dissimulaient pas leurs opinions républicaines.

En fait, la population dunkerquoise continua sa confiance à ses précédents mandataires. Vingt-six furent élus au premier tour de scrutin et quatre au second sans que les électeurs parussent attacher d'importance à leurs opinions politiques ; le journal l'*Autorité*, pour mentionner leur succès, se servit d'un euphémisme peu compromettant ; il constata que « le parti de l'ordre » (lisez les partisans de l'Empire) « l'emportait à une grande majorité ».

Les élus furent :

MM. DELELIS, Jules, Propriétaire, Maire, Conseiller sortant.
LEMAIRE, Gustave, Avocat, Conseiller sortant.
D'ARRAS, Frédéric, Ancien Notaire, Conseiller sortant.
BECK, Philippe, Notaire, Conseiller sortant.

MM. BECK, Georges, Armateur.
BOURDON, Constant, Négociant. Conseiller sortant.
COLLET, Charles, Négociant, Conseiller sortant.
CHOQUET, Gustave, Notaire, Conseiller sortant.
DAGNEAU, Henri, Propriétaire, Conseiller sortant.
COQUELIN, Constant, Négociant, Conseiller sortant.
DEMAN, Louis, Courtier maritime, Conseiller sortant.
DESSURNE, Marc, Agent d'Assurances, Conseiller sortant.
DETRAUX, Hector, Filateur, Conseiller sortant.
DIDIER, Ernest, Négociant-Armateur, Conseiller sortant.
DURIAU, Frédéric, Docteur en médecine, Conseiller sortant.
FICHAUX, Négociant, Conseiller sortant.
LEBLEU, Ezéchiel, Ancien Commandant du Génie, Conseiller sortant.
HAMOIR, Alfred, Banquier, Conseiller sortant.
LEFEBVRE-BRAY, Louis, Avocat, Conseiller sortant.
MALO, Gaspard, Propriétaire, Conseiller sortant.
MARCHAND, Pierre, Fabricant d'huile.
PETYT, Auguste, Banquier, Conseiller sortant.
VANCOSTEN, Constructeur, Conseiller sortant.
VANCAUWENBERGHE, Numa, Négociant, Conseiller sortant.
WILLEMS, Alfred, Avocat, Conseiller sortant.
ZANDYCK, Docteur-Médecin, Conseiller sortant.
SAPELIER, Henri, Négociant, Conseiller sortant.
BOULY DE LESDAIN, Inspecteur des Douanes, Conseiller sortant.
DERYCKE, Benjamin, Constructeur, Conseiller sortant.
HUBERT-HAMMEREL, Propriétaire.

MM. Georges Beck et Hubert-Hammerel prenaient la place de MM. Charles Cuel et Amand Carlier qui avaient décliné toute candidature.

Le Conseil était donc maintenu aux affaires sans grand changement ; mais, au second tour de scrutin, le nombre des votants avait considérablement diminué ; sur 7.312 inscrits, au 6 Août, 2.483 électeurs s'étaient présentés devant les urnes, tandis que, le 14 du même mois, on ne comptait plus que 887 votes exprimés. C'est que, dans l'intervalle de huit jours, des événements d'une gravité extrême avaient détourné des élections municipales l'attention du pays.

* * *

Le dimanche 7 Août, le soleil brillait de tout son éclat ; une brise légère faisait flotter les nombreux drapeaux dont on avait pavoisé le Parc de la Marine où les sociétés chorales *La Jeune France* et *Les Enfants de Jean Bart* se proposaient de donner, avec le concours de la *Musique Communale*, un magnifique concert au profit des blessés. Elles avaient mis tous leurs soins à la préparation de cette solennité musicale dont le programme était ainsi composé :

1° Flotow. — *Martha*, Ouverture, Musique communale.
2° Alex. Lemoine. — *Ancien Carillon*, Chœur, Enfants de Jean Bart.
3° Alex. Lemoine. — *Chant des Orphéonistes*, Chœur, Jeune France.
4° *La Dunkerquoise*, Chant patriotique exécuté par la *Jeune France*, les *Enfants de Jean Bart* et la *Musique communale*.
5° Ziegler. — Fantaisie pour trombone, Musique communale.
6° A. Thomas. — *La Vapeur*, Chœur, Jeune France.
7° Thomas. — *France, France*, Chœur, Jeune France.
8° *Les Girondins*, Chant National, paroles de A. Maquet, musique de A. Varney, exécuté par la *Jeune France*, les *Enfants de Jean Bart* et la *Musique communale*.

On comptait surtout, comme pièce de résistance, sur *La Dunkerquoise*, œuvre inédite, de circonstance (du moins on s'en flattait), à laquelle avaient collaboré Jules Bertrand, rédacteur-reporter de l'*Autorité*, et notre confrère Adolphe Néerman. Bertrand était un parolier habile qui avait déjà chanté les gloires de l'Empire ; il était l'auteur de la cantate, mise en musique par Charles de Bériot, composée à l'occasion du baptême du Prince Impérial, et Faure lui devait les paroles de quelques-unes de ses mélodies devenues populaires : *Les Rameaux* ou *Sancta Maria ;* quant à notre confrère, ce n'est pas ici qu'il est besoin de louer son talent si apprécié de compositeur. Mais, si nous ne nous trompons pas, *La Dunkerquoise* n'a jamais été exécutée publiquement.

Quelques heures à peine avant le concert, une terrible nouvelle jetait le deuil et la consternation dans la ville entière. Ceux qui se portèrent à la Sous-Préfecture purent lire une dépêche ainsi conçue :

Metz, 7 Août, Minuit et demi.

Le Maréchal Mac-Mahon a perdu une bataille sur la Sarre. Le Général Frossard a été obligé de se retirer. Cette retraite s'opère en bon ordre. Tout peut se rétablir.

Signé : NAPOLÉON.

La retraite de Mac-Mahon, c'était Froeschwiller ; la retraite de Frossard, c'était Spickeren, deux défaites glorieuses où nos troupes, après une lutte acharnée, avaient été écrasées par le nombre, mais deux défaites qui portèrent les premiers coups au régime impérial. Le Gouvernement s'en rendait compte car la circulaire ministérielle, qui portait ces événements à la connais-

sance du public, était accompagnée d'une proclamation de l'Impératrice ainsi conçue :

FRANÇAIS,

Le début de la guerre ne nous est pas favorable. Nos armées ont subi un échec. Soyons fermes dans ce revers et hâtons-nous de le réparer. Qu'il n'y ait parmi nous qu'un seul parti, celui de la France, qu'un seul drapeau, celui de l'honneur national.

Je viens au milieu de vous, fidèle à ma mission et à mon devoir. Vous me verrez la première au danger pour défendre la France. J'adjure les bons citoyens de maintenir l'ordre. Le troubler serait conspirer avec l'ennemi.

Palais des Tuileries, le 7 Août 1870, 11 heures du matin.

L'Impératrice,
Signé : EUGÉNIE.

M. Delelis, Maire, ayant eu des premiers connaissance de ces documents, prit aussitôt la plume et rédigea le commentaire suivant, qui fut affiché sur les murs :

DUNKERQUOIS,

A la réception de la proclamation de S. M. l'Impératrice, faisant appel au patriotisme de tous les Français, un élan spontané s'est manifesté dans notre population.

De nombreux volontaires se sont inscrits à la Mairie pour faire partie des compagnies d'artillerie et d'infanterie de la garde nationale.

Répondons tous à ce généreux mouvement ; et si, ce qu'à Dieu ne plaise, notre cité était menacée, montrons-nous les dignes fils des gardes nationaux dunkerquois qui, en 93, ont su arrêter l'ennemi devant nos remparts.

Dunkerque, le 7 Août 1870.
Le Maire,
Signé : J. DELELIS.

Point n'était besoin pour ajouter à l'émotion générale d'évoquer ces souvenirs de la Grande République, la ville était en ébullition. Dans les rues principales, sur la Place Jean-Bart surtout, dans tous les cafés,tous échangeaient avec animation leurs impressions et leurs craintes. Il y avait un contraste douloureux entre ce soleil éclatant, ces drapeaux au vent, cette foule en habits de fête, les membres des sociétés chorales, cravatés de blanc, corrects dans leurs habits noirs et ces visages atterrés de chacun, ces paroles rapides, ces colloques animés qui s'échangeaient de toutes parts.

Les portes du Parc de la Marine restèrent closes. Il ne fut plus question de concert. On ne pouvait songer à chanter, les sanglots auraient étouffé les voix et puis combien eût été ironique ce refrain de la *Dunkerquoise :*

Aux armes ! En avant !
Français, déployons nos bannières.
Marchons ! le Rhin est frémissant !
Qu'il soit le prix de notre sang
Jusqu'à lui poussons nos frontières.
En avant ! En avant ![1]

au moment où c'était sur notre propre sol qu'il fallait lutter contre l'ennemi.

Toutefois les blessés ne furent pas oubliés. Les pensées et les cœurs se portèrent vers les nombreux mutilés qui, à ce moment même, jonchaient les champs de

[1] Nous donnons en appendice la cantate de Jules Bertrand, car elle est un signe caractéristique de notre état d'esprit et de nos illusions à cette date.

bataille, ou encombraient les ambulances. Quelques jeunes gens de nos sociétés chorales s'emparèrent des feuilles volantes sur lesquelles *La Dunkerquoise* imprimée devait se vendre 10 centimes, et se firent camelots pour la circonstance. Leur élan de générosité répondait trop au sentiment général pour ne pas être récompensé par une abondante collecte. Ils recevaient toutes les oboles et plus d'une pièce d'or,au milieu de pièces d'argent nombreuses, tombèrent dans leurs escarcelles. La recette fut beaucoup plus fructueuse que ne l'eût été celle du concert, elle produisit, pour 2000 exemplaires, la somme de 2.183 francs 75. En portant,quelques jours plus tard, à la connaissance du public ce magnifique résultat, le président de la *Jeune France*, M. Crujeot, dans une note communiquée aux journaux locaux disait :

Au nom de nos frères blessés pour la défense de notre chère Patrie, la Société la *Jeune France* remercie du fond du cœur tous ses concitoyens et tous les étrangers qui ont si généreusement accueilli ses représentants, et qui ont ainsi contribué à réaliser le produit du concert que de fâcheuses circonstances l'ont forcé d'ajourner.

Vive l'Armée ! Vive la France !

Dunkerque, le 11 Août 1870.

Pendant toute la journée du 8 Août, l'agitation est grande à Dunkerque, la Sous-Préfecture est comme assiégée par une foule houleuse, avide de savoir. On s'arrache et on commente les journaux de Paris qui apportent les premières nouvelles des dernières batailles ou l'énumération décousue des mesures prises à la hâte

par le Ministère aux abois. Les dons en argent et en nature en faveur des blessés affluent plus importants et plus nombreux. Un appel chaleureux, signé de Mesdames Bauchart, de Mazug, de Maindreville, Delelis, Coquelin, Plocq, d'Arras, Zandyck, Hennebert, Edouard Hovelt, Rolland, convoque à la Mairie les dames de la ville faisant ou ne faisant pas partie des œuvres charitables afin de prendre les mesures commandées par les circonstances et par la certitude d'avoir des blessés à Dunkerque.

On songeait enfin sérieusement à mettre sur pied la Garde Mobile recrutée sur le territoire des départements du Nord, de la Somme et du Pas-de-Calais. Le 5e bataillon du Nord comprenait les mobiles de l'arrondissement de Dunkerque et du canton de Cassel; il devait avoir un effectif de 1200 hommes. La 3e compagnie, formée de Dunkerquois, était placée sous les ordres de MM. Pol, capitaine, Beck, lieutenant, Hovelt, sous-lieutenant. Notre ville était désignée comme lieu de concentration de ce bataillon, mais il devait se rendre à Lille, le 17 Août, pour y être habillé et armé.

Parallèlement, on procédait à la première organisation de la Garde Nationale sédentaire, à laquelle les Dunkerquois, en souvenir de la belle conduite de leurs pères, lors du siège de 1793, attachaient une grande importance.

Déjà les volontaires, qui s'étaient engagés à constituer une batterie d'artillerie et à s'équiper à leurs frais, avaient été plusieurs fois convoqués ; en outre, le Maire avise, le 9 Août, tous les citoyens valides de 30 à 40 ans,

qui ne font pas partie de la compagnie des sapeurs-pompiers, d'avoir à se présenter, *dans le délai de trois jours*, à la Mairie pour s'y faire inscrire sur les contrôles de l'infanterie de la Garde Nationale sédentaire. Puis l'avis ajoute : « Aussitôt l'incorporation, la distribution des armes commencera. »

Désormais, pendant de longs mois, chaque dimanche matin, les carreaux de nos vitres vibreront, dans toutes les rues de la ville, aux roulements du tambour, battant le rappel ou la générale pour appeler aux armes les soldats citoyens et, chaque dimanche matin, sur l'Esplanade Jean-Bart, tous ceux qui pourront recevoir des fusils étudieront les finesses du maniement d'armes et les beautés de l'école de compagnie. Beaucoup, *en biset*, comme on disait du temps de S. M. Louis Philippe, se contenteront d'un simple képi pour tout insigne ; d'autres se donneront le luxe d'un uniforme complet que M. Mametz, marchand tailleur, 34, rue des Capucins, leur livrera pour 68 francs, savoir : Tunique modèle de l'infanterie en drap bleu foncé, collet couleur de la tunique, échancré sur le devant, passepoils écarlates, parements ronds, deux soubises à la taille, deux rangs de sept boutons espacés en haut de onze centimètres, en bas de dix centimètres posés en ligne droite. Pantalon bleu foncé, bande écarlate de quatre centimètres de largeur. Képi bleu foncé, lisière et numéro de la compagnie écarlates. Pour les grades, insignes d'argent disposés comme dans l'infanterie.

Les artilleurs forment un corps d'élite ; ils sont plus exigeants et plus élégants. Tunique drap bleu de ciel,

serrée à la taille, modèle de la Garde Mobile ; collet de la même couleur, échancré sur le devant, et passepoil écarlate, parements en pointe écarlate ; sur l'épaule une passe en drap bleu, passepoil écarlate ; boutons du modèle actuel de l'artillerie, deux rangs de sept, espacés de onze centimètres en haut et de dix en bas. Pantalon d'artillerie de la Garde Mobile. Képi bleu foncé, passepoil d'écarlate, grenade rouge sur le devant. Insignes des grades : or, même disposition que la Garde Mobile.

* * *

Dunkerque n'a jamais vu l'ennemi : on y est pourtant en proie à cette maladie morale que l'on a appelée la fièvre obsidionale. A ses nerfs tendus, à son imagination excitée par la nouvelle de nos premiers désastres, il faut un dérivatif et elle le trouve dans un incident banal.

Il existait à Dunkerque une communauté de Rédemptoristes. Elle abritait depuis quelques jours deux pères alsaciens, venus de leur maison de Tercken (Moselle), qu'ils avaient quittée pour faire place à des blessés. Ils étaient donc inconnus de la population dunkerquoise. Le mardi 9 Août, vers 9 heures du matin, un de ces étrangers, jeune encore, long, maigre et blond, au type germanique très accentué, était venu, comme tant d'autres, lire les dépêches dont les murs de la citerne militaire de la Place Jean-Bart était bardée. Il commit l'imprudence de tirer de sa poche un crayon et un carnet pour en copier une. Il n'en fallut pas plus pour exciter les soupçons des assistants, nombreux en cet

endroit. Quelques citoyens zélés le questionnèrent d'un ton rogue : « Si c'était un espion? » Le Rédemptoriste, troublé, balbutie quelques explications, peu claires, en un français incorrect, mêlé d'allemand ; il aurait dit, à en croire quelques témoins, vouloir « envoyer copie de cette dépêche à la maison-mère ».Quel sot prétexte? et les mots : « C'est un espion » courent de bouche en bouche.

Pendant que le Père, effrayé,regagne, en toute hâte, la rue David d'Angers,ces mots : « Il y a un espion chez les Rédemptoristes », se répètent de tous côtés. En un clin d'œil, la foule remplit toute la rue, déborde dans les rues voisines, jusqu'au milieu de la rue du Sud, dans une portion de la rue des Capucins (actuellement Alexandre III). Les nouveaux arrivants poussent ceux qui les précèdent, ce sont ceux qui ne voient ni n'entendent rien qui hurlent le plus haut. On crie : « Mort aux espions ! Mort à ceux qui vendent la France ! » La porte du couvent est forcée ; tout-à-coup sous des doigts inconnus, l'orgue résonne, il fait entendre la *Marseillaise* et le *Chant des Girondins* que mille voix reprennent en chœur.

A ce moment, il peut être 10 heures; il est à craindre que la foule surexcitée ne se laisse aller à des excès. La police arrive ; avec un admirable sang-froid, le commissaire central, M. Vallée, tient tête à la foule ; il discute, il parlemente, il menace tour à tour, puis, pour la calmer, il feint de mettre en arrestation et de garder à vue, dans la maison, les deux Rédemptoristes incriminés, et il commence une enquête qui les innocente.

Assuré que justice sera faite, le peuple se disperse lentement, mais, pendant plusieurs jours, il restera houleux.

Ces faits, dont quelques lignes de l'*Autorité* ont ranimé le souvenir très présent dans la mémoire d'un témoin oculaire, sont très brièvement mentionnés par le journal officieux ; ils lui servent seulement de prétexte pour réclamer des mesures de précaution contre les équipages de certains navires allemands qui, arrivés dans le port avant la déclaration de guerre, se trouvaient encore dans les bassins.

L'avertissement ne fut pas perdu. Ces Allemands, dont la joie débordante, à la nouvelle des succès militaires de la Prusse, exaspérait notre population et insultait à notre malheur, furent consignés, capitaines compris, à leur bord en vertu d'un ordre écrit du Commandant de Place, dont les officiers de port furent chargés d'assurer l'exécution. Tout Allemand surpris à terre devait être immédiatement mis sous les verrous.

Ces Allemands ne furent pas inquiétés, mais les scènes du 9 Août conduisirent à prendre quelques dispositions générales. D'une part, on augmenta l'effectif des sergents de ville afin de pouvoir exercer, de nuit comme de jour, une surveillance sur les quais bondés de marchandises ; on pouvait toujours redouter, en effet, des incendies, allumés par des étrangers, d'origine douteuse, dans les ballots accumulés sur les quais. De l'autre, le commissaire central fit paraître une circulaire prévenant les intéressés qu'il tiendrait rigoureusement la main à ce que les prescriptions imposées aux logeurs et hôteliers, fussent observées. Ils devront ins-

crire avec soin, jour par jour, « les nom, prénoms, âge, profession, domicile et demeure, résidence des personnes qui descendront dans leur établissement, sur le vu seulement d'un passe-port ou de toute autre pièce authentique, établissant leur identité. »

* * *

Nous venons de parler plus haut des mesures prises pour assurer efficacement la surveillance des quais. Un événement fortuit vint montrer la sagesse de cette précaution.

Dans la soirée du dimanche 12 Août, vers 11 heures, le tocsin sonne, le veilleur de la Tour jette le cri : « Au feu ! » En quelques instants, toute la ville est debout, car le ciel est éclairé de vives lueurs. On répète ces mots : « Le feu est à la Citadelle ». On se précipite vers l'arrière-port. Là, placées côte à côte, trois bélandres, chargées d'alcool se trouvaient. L'une d'elles, *Les Deux frères de Nieuport*, venait de prendre feu. Vite on la dégage de ses voisines car l'encombrement des bassins fait craindre un épouvantable malheur ; on la pousse en face des chantiers de MM. Vanderille et Malo, mais, en évitant un péril, on court au devant d'un autre. Il y a tout proches des navires en construction, des masses de bois accumulées. Vont-ils devenir la proie des flammes ? On se le demande avec anxiété. Tous se mettent à l'œuvre avec ardeur. Les carènes reposant sur leurs bers, les matériaux sont inondés par les pompes de torrents d'eau et la bélandre *Les Deux Frères* flambe seule ; elle semble un vaste bol de punch dont les

flammes bleuâtres éclairent la ville et montent jusqu'au ciel. On en fut quitte pour la peur, mais l'alarme avait été chaude.

*
* *

La mise en état de siège des nombreuses places fortes, comprises dans la 3e division militaire, n'avait pas été sérieusement faite encore, mais les événements qui se passaient autour de Strasbourg privée à partir du 13 Août de toute communication avec la France et assiégée par les troupes allemandes, étaient un terrible avertissement. Pouvait-on prévoir l'avenir ? Il était sage de prendre des précautions.

Le Général Fririon, commandant à Lille la 3e division, fit appel au patriotisme de tous les citoyens et les commandants de place avisèrent aux moyens de préparer leur défense.

Dans cet appel, le Général Fririon déclarait compter en particulier sur le concours précieux de la Garde Nationale de Lille ; celle de Dunkerque, sortie des premières difficultés d'une organisation hâtive, était prête à prendre sa part de service.

Un ancien officier, M. Nivelle, la commandait, elle était au début constituée en un bataillon à quatre compagnies dont les officiers avaient été nommés par décision préfectorale. Ses cadres étaient ainsi composés :

Chef de Bataillon, NIVELLE.
Capitaine Adjudant-Major, RIVOIRON.
Lieutenant d'armement PLAIDEAU, Ernest.

1re Compagnie

Capitaine, LÉPOLARD.
Lieutenant, BISSERIÉ.
Sous-Lieutenant, GARDET Ludovic.

2e Compagnie

Capitaine, FÉRON, Gustave.
Lieutenant, LEMAIRE, Paul.
Sous-Lieutenant, GASPARD, Auguste.

3e Compagnie

Capitaine, CHAVERON.
Lieutenant, BERTHELOT.
Sous-Lieutenant, PLAIDEAU, Alfred.

4e Compagnie

Capitaine, BELLENGER.
Lieutenant, POULEUR.
Sous-Lieutenant, SNAUDE.

Artillerie

Capitaine en 1er, CARLIER, Emile.
Capitaine en 2e, DETRAUX.
Lieutenant en 1er, MURAT.
Lieutenant en 2e, GRYSEZ.

Un Conseil de Discipline se composait ainsi :

NIVELLE, Chef de Bataillon, Président.
CARLIER, Capitaine, commandant la Batterie d'Artillerie.
BISSERIÉ, Lieutenant.
PETYT, Alfred, Sergent.
COLLET, Charles, Caporal.
LEFEBVRE, Louis, Garde.
BONVARLET, Alexandre, Garde.

Il était formé un Conseil de Révision constitué comme suit :

Rapporteur, VOLLAEYS, Capitaine en 1er.
Rapporteur-Adjoint, SERGENT, Albert, Capitaine en 2e.
» » SCHADET, Bernard, »
Secrétaire, BICHIN, Lieutenant.
Secrétaire-Adjoint, ALIBERT, Isidore, Sous-Lieutenant.

Sans être complètement sur pied, la Garde nationale sédentaire faisait déjà bonne figure et le nombre des hommes équipés était suffisant pour les associer au service de la place. Aussi, le 13 Août, la milice citoyenne prenait-elle possession du poste d'honneur sur la place Jean-Bart, établi là où se trouve aujourd'hui le *Café des Arcades*, ainsi que des postes chargés de la garde des portes du Fort-Louis et de Lille. Elle devait être, jusqu'à nouvel ordre, aidée par les douaniers dont l'effectif était bien réduit par suite du départ de 200 d'entre-eux appelés à Paris et expédiés par chemin de fer le même jour.

A l'occasion de cette prise du service, le Chef de Bataillon Nivelle adressa à ses hommes un ordre du jour où on lit :

Gardes nationaux de Dunkerque,

..... Je vous promets un dévouement absolu ; je vous demande le vôtre, je fais appel à votre patriotisme bien connu qui n'a jamais été plus nécessaire à la nation qu'en ce moment d'épreuves passagères.

Que notre instruction militaire soit promptement terminée afin que nous soyons en mesure de rendre au pays les services qu'il attend de nous.

Sans instruction militaire, toute force armée est sans cohésion suffisante pour agir efficacement.

Que les hommes de garde s'exercent tous les jours au maniement des armes dans les postes qu'ils occuperont ; des exercices d'ensemble nous apprendront à marcher unis et compacts et si, ce qu'à Dieu ne plaise, nous avons un jour à défendre nos propres foyers, vous sauriez montrer à l'ennemi que vous êtes de dignes concitoyens du brave Jean Bart et de tant d'autres nobles enfants de Dunkerque qui ont illustré notre belle patrie.

. . . . . .

Dunkerque, le 12 août 1870.

*
* *

Pendant que le commandant Nivelle lançait ce retentissant coup de clairon et évoquait le nom de Jean Bart que les auteurs de proclamations appellent sans cesse à la rescousse, le Comité des Dames, présidé par Madame Bauchart, femme du sous-préfet, continuait avec un zèle et un dévouement dignes d'éloges, l'œuvre de charité qu'il avait entreprise. Il décida d'effectuer des collectes pour augmenter ses ressources en argent, vêtements et surtout linge de pansement. Les dames se mirent sur le champ en campagne ; elles passèrent de rue en rue, de maison en maison, et on doit le déclarer à la louange de tous, aucune porte ne se ferma devant elles.

Comment en eut-il été autrement ? A ce moment — 15 août — Dunkerque débordait de fracas, de bruit et de clameurs. Répondant à la convocation de l'Autorité militaire, nos paysans arrivaient, de tous les points de

l'arrondissement et du canton de Cassel, rejoindre les casernes. Beaucoup font retentir les rues de chants patriotiques pour paraître forts contre l'émotion qui les étreint ; ils cherchent à s'étourdir ; c'est, en grand, le spectacle bien connu du tirage au sort ou du conseil de révision, mais combien plus poignant. Lorsque, tambours et drapeau en tête, on vient à l'ordinaire extraire un numéro de l'urne fatidique, plusieurs mois séparent encore de l'instant du départ. Cette fois, la mise en route sera immédiate ; avant quelques semaines il faudra affronter les balles ennemies et quel sort réserveront-elles à ceux qui vont, pour l'honneur de la Patrie, courir au devant elles ? C'est le secret de Dieu.

Les jeunes gens n'y pensent guère ou feignent de n'y point penser, mais les pères, les mères, les sœurs qui ont, jusqu'au bout, voulu leur faire la conduite, ont peine à dominer leur émotion et versent des larmes. Les adieux sont poignants. Enfin, les jeunes gens franchissent le seuil de la caserne. C'en est fait, ils sont soldats.

Dans la cour, ce n'est que mouvement ; seuls, les officiers, et quelques sergents du cadre de dépôt, portent leur uniforme. Le poste de police, lui-même, est occupé par des hommes *en pékin* ; à un moment, — le grotesque se mêle sans cesse au tragique — un gros paysan, en blouse bleue, en casquette de soie, tel que les campagnards les affectionnaient dans ce temps-là, se redresse du banc où il est assis, s'efforce de prendre la position réglementaire et ébauche gauche-

ment un salut militaire, car un lieutenant passe devant lui. Ne riez pas, sa gaucherie est touchante. Dans quelques jours, il sera transformé sous l'uniforme, et dans quelques semaines, à Bapaume ou à Saint-Quentin, il se battra comme un vieux troupier. Je n'en veux d'autre preuve que le témoignage peu suspect d'officiers prussiens émerveillés de la faculté d'assimilation de la jeunesse française.

Ce ne sont pas, du reste, les jeunes gens seuls qui vont combattre *pro aris et focis*. Un avis du Maire de Dunkerque, en date du 14 Août, avise les anciens militaires, non mariés ou veufs, sans enfants, ayant 25 ans accomplis et moins de 35 ans, qu'ils ont à se rendre *immédiatement* à Lille pour être incorporés. Ils obéissent, donnant un exemple d'obéissance passive que la Garde Nationale ne pratiquait guère, si l'on doit en croire un ordre du jour du Commandant Nivelle [1].

* * *

Dans ces journées des 14, 16, 18 Août, à Borny, à Rezonville, à St-Privat, se livraient ces luttes épiques,

[1] Le commandant fait connaître, disait-il le 14 Août, que l'obéissance passive sous les armes est une condition indispensable du service ; qu'en dehors du service, les questions de détail doivent trouver, à tous les degrés de la hiérarchie, toute la garde nationale prête à donner son concours.

C'est surtout dans les sérieuses circonstances où nous nous trouvons que chacun doit fermer les yeux sur les petits inconvénients qui peuvent se présenter en songeant que les troupes que nous remplaçons provisoirement combattent héroïquement et supportent *sans murmurer* des fatigues, des dangers et des privations de toutes natures.

qu'un officier prussien, qui y avait assisté, appelait, devant l'un de nous [1], les plus grandes batailles du siècle. Les deux partis s'attribuèrent réciproquement l'avantage et les dépêches, affichées à la Sous-Préfecture, mirent de nouveau la population dunkerquoise en effervescence, car elles ranimèrent, dans tous les cœurs, une fugitive espérance.

Pour la première et dernière fois, durant l'Année Terrible, des drapeaux flottèrent aux fenêtres d'un grand nombre de maisons dunkerquoises, comme, dans les bassins, les navires arborèrent leurs pavois ; mais, en fait, tant d'efforts héroïques, tant de sang versé, furent inutiles. Bazaine ne voulut pas profiter des avantages obtenus et, ce qui aurait dû être une défaite pour l'Allemagne, fut pour elle une victoire, car le cercle de fer, qui enserrait Metz la Pucelle, se ferma définitivement.

*
* *

Comment n'eut-on pas été séduit par le mirage de décevantes illusions, puisque le Gouvernement s'illusionnait lui-même ? A ce moment, le comte de Palikao annonçait, à la Chambre, la destruction complète d'un corps nombreux de troupes allemandes englouties, à Jaumont, dans des carrières qui n'ont jamais existé, et les journaux, renchérissant, expliquaient que les piliers de soutènement de ces carrières, avaient été

[1] Voir dans le *Bulletin de la Société Dunkerquoise*, année 1898. *Un attaché militaire*, par Emile Bouchet.

rompus à coups de canons par les Français [1]. Tout dans ce récit n'était que fable, mais il n'était pas inutile de le mentionner ici, car les contemporains se souviendront, comme nous, de l'impression profonde qu'elle fit sur la population dunkerquoise.

* * *

Ce qui n'était pas une fable, hélas ! ce fut l'arrivée à Dunkerque d'un premier convoi de blessés. Il en était venu déjà à Lille, et celui-ci nous était annoncé depuis plusieurs jours. A la première nouvelle, les dispositions nécessaires avaient été prises : 30 lits avaient été réservés à l'hôpital civil ; 135, à l'hôpital militaire, et 40, fournis par l'Intendance, furent rangés dans les classes de l'école communale de la rue de l'Abreuvoir. Ce n'est pas tout ; le Comité de dames redoubla d'activité ; il se réunissait trois fois la semaine pour faire de la charpie et disposer des linges de pansement.

* * *

Les blessés qu'on attendait furent précédés par le 9e bataillon de Mobiles du Nord arrivé le 20 Août. En tenue de campagne, clairons et tambours en tête, ces jeunes

[1] On lisait dans un article de journal, reproduit par l'*Autorité* du 30 Août :

« J'ai vu, dit un architecte qui a pu apercevoir les carrières de Jaumont, un épouvantable spectacle, celui de ce hideux ossuaire.

« Figurez-vous un gouffre immense dans lequel croupit une épouvantable bouillie de cadavres en décomposition hachés, troués ; un amas de cervelles, de sang caillé, de chairs pantelantes Il y a là dix mill : Prussiens peut-être... »

gens avaient une allure véritablement militaire. On les reçut avec un enthousiasme dont ils furent reconnaissants, car le lendemain, leur commandant écrivit au Maire la lettre suivante :

21 août 1870.

MONSIEUR LE MAIRE,

Je viens au nom du 9e bataillon vous adresser, ainsi qu'aux habitants de Dunkerque, mes remerciements pour le bienveillant accueil que vous nous avez fait hier à notre entrée dans votre ville.

Merci mille fois et merci encore ; les saluts, les vivats ont fait battre tous ces jeunes cœurs que j'ai l'honneur de conduire et le mien battait à me faire monter les larmes aux yeux. Les fleurs qui pleuvaient sur nos têtes étaient pour nous une grande leçon si digne d'être donnée par des âmes aussi généreuses que les vôtres.

Nous avons compris que nous devons les mériter par notre zèle à nous rendre dignes d'aller combattre à côté de nos héroïques frères de l'armée active. C'est sous les yeux des enfants de Jean Bart que nous venons apprendre à repousser les ennemis de la France. Avec de tels modèles, on devient des héros ; si jamais il nous est permis d'aller cueillir aussi notre feuille de laurier sur les champs de bataille, nous n'oublierons jamais que Dunkerque fut pour nous le berceau de notre instruction militaire.

Veuillez agréer, monsieur le Maire, l'expression de mon profond respect le plus dévoué.

Le comte DE BRIGODE.

Le comte de Brigode, que nous avons vu représentant du département du Nord à l'Assemblée Nationale, six mois plus tard, cultivait les fleurs de rhétorique,

mais ce langage, qui semble emphatique à notre prosaïsme du XXe siècle, paraissait naturel, il y a trente-cinq ans. Au milieu des événements tragiques, qui nous accablaient alors, l'expression de la pensée se modifiait sans effort pour s'élever jusqu'à l'enflure. Il fallait qu'il en fut ainsi pour faire vibrer des âmes secouées coup sur coup par les émotions les plus diverses comme les plus violentes [1].

C'en fut une encore qui, ce même jour, ébranla, jusqu'à les rompre, les nerfs surexcités de nos concitoyens, car si, quoiqu'on en eût, la présence des Mobiles du 9e bataillon faisait momentanément briller une lueur d'espérance, un autre spectacle évoqua devant eux l'image de la guerre dans toute sa brutalité.

*
* *

Un convoi de deux cent soixante-et-un blessés, annoncé depuis la veille, arrivait. On avait réquisitionné, pour les prendre et les transporter, tout ce que la ville possédait d'omnibus et de breaks ; les particuliers avaient mis, avec empressement, leurs véhicules à la disposition de l'Administration, et les équipages de maîtres se

[1] Le comte de Brigode ne savait pas seulement bien parler, il savait aussi bien agir et tenir l'engagement qu'il avait pris. A Villers-Bretonneux, rattaché au 48e mobiles, le 9e bataillon combattit héroïquement et subit de fortes pertes. Le commandant vit tomber, tué près de lui, son fils, jeune homme de vingt-cinq ans, qui servait sous ses ordres comme capitaine. Toute la journée il contint sa douleur pour être tout entier à son devoir. Le soir seulement, après avoir veillé à l'installation de ses hommes au cantonnement, il se souvint qu'il était père et, s'enfermant dans une chambre, fondit en larmes, répétant au milieu de sanglots éperdus le nom aimé de son pauvre Hyacinthe.

mêlaient aux voitures de louage dans le long convoi qui, lentement, un à un, recevait ces mutilés, ces estropiés, ces malingres, pour les conduire aux divers locaux prêts à les accueillir. Il y avait là des soldats de toutes armes et de tout âge ; ils ne comptaient pas, à coup sûr, parmi les plus grièvement atteints, lesquels n'eussent pu supporter un long voyage ; mais, qu'importe, les Dunkerquois n'étaient pas encore blasés sur un spectacle qui devait, hélas ! leur devenir familier quelques semaines plus tard. Ce fut avec une émotion profonde, des sentiments de pitié, disons mieux, de tendresse et une sollicitude attentive, que ces soldats furent reçus parmi nous ; les mères et les sœurs, en les voyant passer, ne pouvaient retenir leurs larmes, car elles avaient aux armées des fils ou des frères, partis pleins de force et de santé, qui étaient peut-être frappés déjà et qui, s'ils devaient revenir, rentreraient mutilés.

. Un certain nombre de ces soldats provenaient de Metz et portaient des uniformes de la Garde. A leur vue, l'agitation et l'émotion de la foule redoublèrent. C'est qu'en effet cette opinion prévalait parmi le peuple que si le succès ne couronnait pas nos armes, c'est que la Garde n'avait pas donné. « Les Prussiens nous refoulent, c'est vrai, disait-on, mais gare à eux quand la Garde donnera. » Et maintenant ces grenadiers, ces voltigeurs, ces cavaliers qu'on apercevait gémissants, étendus dans les voitures découvertes ou derrière les glaces fermées des omnibus, prouvaient que la Garde était descendue dans la mêlée et n'avait pas vaincu. C'était une illusion qui se dissipait.

L'émotion populaire ne laissa personne insensible, et les étrangers eux-mêmes ne purent s'y soustraire. Tandis que le ministre anglais faisait une quête, très fructueuse, à la porte de l'Hôpital militaire, un de nos concitoyens mettait le chapeau à la main et, dans la foule qui se pressait sur la place du Théâtre, il recueillit pour les blessés, la somme de 90 francs, 17 centimes. La charité prenait encore des formes plus délicates; le registre, où venaient s'inscrire ceux qui étaient disposés à recevoir des blessés chez eux, reçut un grand nombre de signatures.

* * *

Ainsi donc, même à Dunkerque, l'état de guerre se manifestait clairement par une foule d'épisodes caractéristiques. Ce n'est pas, pourtant, que la ville eût à craindre une attaque par terre, mais une surprise par mer était toujours à redouter. Pouvait-on jamais être assuré que, dans un hardi coup de main, les canonnières prussiennes ne viendraient pas s'embosser dans la rade et, par un bombardement de quelques heures, semer la ruine dans le grand port français de la Mer du Nord. Il fallait se préoccuper de cette éventualité. L'Administration de la Marine y songea et le cuirassé garde-côte, *Le Taureau*, commandé par le capitaine de frégate de Boissoudy, que nous avons depuis revu avec les épaulettes d'amiral, fut envoyé en station devant le port.

On peut se demander en quoi la présence de cette carcasse cuirassée, laide, cela va sans dire, mais sans

puissance ni armement sérieux, et du type Bélier cuirassé qui a compté peu de spécimens dans notre flotte, pouvait être utile en rade, car Dupuy de Lôme, qui en avait dressé les plans, l'avait destiné à la défense des embouchures de rivières et ne le destinait pas à affronter la pleine mer. Néanmoins, sa présence, seule, calma bien des inquiétudes et l'effet moral, qu'on cherchait à produire, fut obtenu. Les Dunkerquois, peu habitués encore à voir de près des *men of war*, comme disent les Anglais, contemplèrent avec curiosité ce représentant de notre marine militaire. Il ne fit, du reste, qu'une courte station en rade et, au bout de quelques jours, prit la route du Havre [1]. Mais, au même moment, les curieux et ils ne s'en faisaient pas faute, pouvaient admirer dans le Bassin de la Marine un des modèles les plus élégants et les mieux réussis de notre architecture navale. C'était le yacht impérial l'*Aigle*, armé en guerre et mis par le Ministre, comme aviso, à la disposition de l'Amiral Moulac. Il fut bientôt rejoint par la mouche d'escadre, *Le Renard*, qui fit de fréquentes sorties, pour porter à la flotte, soit des ordres et des correspondances, soit des vivres frais, et remplit différentes missions. On sait que quelques années plus

[1] Pour répondre à la curiosité de ses lecteurs, le *Messager du Nord*, du 29 Août, donna une description détaillée du *Taureau*. Pendant le séjour en rade de ce navire, du 21 au 30 Août, l'équipage se distingua par un acte de dévouement. Un bâtiment autrichien, le *Figlia Minore*, capitaine Paucovich, était ancré à quelque distance de lui ; le dimanche 28, au matin, un canot se détacha pour faire voile vers le port. La mer était grosse, le vent soufflait en tempête, l'embarcation chavira sous voile. Des cinq hommes qui le montaient, trois périrent et deux furent sauvetés par les marins du *Taureau*.

tard, il périt corps et biens dans la Mer Rouge, sans que jamais plus on n'en retrouvât la moindre trace.

* * *

Cette fin d'Août fut extrêmement mouvementée à Dunkerque. La ville était sans cesse sillonnée de Mobiles, qui venaient tenir garnison dans les villes voisines, et ces mouvements de troupes faisaient la fortune des hôteliers qui les entassaient dans les auberges au prix de 1 franc 50 centimes par nuit pour deux hommes. Cela semblait bon marché, mais il ne fallait réclamer aucun confortable.

D'autre part, les batteries d'artillerie, recrutées à Dunkerque, quittaient leurs foyers le 26 Août accompagnées à la gare par la musique municipale.

Ce départ faisait un vide sensible dans la garnison. On s'efforçait de le compenser en donnant les soins les plus attentifs à l'instruction militaire des hommes appelés sous les armes. A cet égard, l'avis suivant est significatif. Voici, en effet, ce que l'on pouvait lire sur les murs dans la dernière semaine du mois d'Août :

AVIS

L'autorité militaire fait appel au dévouement et au patriotisme des habitants de Dunkerque qui ont servi, surtout comme artilleurs, sous-officiers et caporaux, pour se mettre à sa disposition, afin de servir d'instructeurs aux soldats de la garde mobile (infanterie et artillerie). Il suffirait que ces anciens militaires pussent disposer de 2 heures le matin et 2 heures le soir.

Ceux d'entre eux qui seraient disposés à prêter leur concours

devront se présenter le plus tôt possible au bureau de la place et y laisser leurs noms et leurs adresses.

. . . . . .

Dunkerque, le 24 août 1870.

Le Maire,
J. DELELIS.

Et cette demande de concours s'explique en ce que la plupart des officiers et sous-officiers de la garde mobile n'étaient guère plus expérimentés que leurs hommes.

*
* *

Ce désir de pousser rapidement l'instruction militaire, de ce qu'on appelait encore l'armée de seconde ligne, ne faisait pas oublier la garde nationale sédentaire, on procédait alors même à sa réorganisation dont les bases sont indiquées dans un ordre du jour du 23 Août.

Les quatre compagnies du bataillon, commandé par M. Nivelle, comptaient un effectif beaucoup trop élevé pour être facilement dirigées, instruites et administrées. Leur nombre fut doublé ; celles de formations anciennes prirent les numéros impairs ; les numéros pairs furent attribuées à celles de formation nouvelle. L'état-major fut complété et la musique municipale devint officiellement celle du bataillon. Le corps d'officiers de notre milice citoyenne était ainsi composé :

Etat-Major

Chef de Bataillon, NIVELLE,
Capitaine-Adjudant-Major, PLAIDEAU, Ernest.

Lieutenant porte-drapeau, BOMPAIN-VANDERCOLME.
Officier payeur et Lieutenant d'armement, DECK, Louis.
Chef de Musique, NÉERMAN.

1re Compagnie

Capitaine, LÉPOLARD.
Lieutenant, BISSERIÉ.
Sous-Lieutenant, GARDET.

2e Compagnie

Capitaine, LETOCART.
Lieutenant, HERVÉ.
Sous-Lieutenant, LEROY, William.

3e Compagnie

Capitaine, FÉRON, Gustave.
Lieutenant, LEMAIRE, Paul.
Sous-Lieutenant, COLLET, Charles.

4e Compagnie

Capitaine, CARLIER, Emile.
Lieutenant, GASPARD, Auguste.
Sous-Lieutenant, CARLIER, Lucien.

5e Compagnie

Capitaine, CHAVERON.
Lieutenant, PETIT.
Sous-Lieutenant, PLAIDEAU, Alfred.

6e Compagnie

Capitaine, BERTHELOT-DERODE.
Lieutenant, VANCAUWENBERGHE.
Sous-Lieutenant, SPIERS.

7e Compagnie

Capitaine, BELLENGER.
Lieutenant, POULEUR.
Sous-Lieutenant, SNAUDE.

8e Compagnie

Capitaine, DELBEKE.
Lieutenant, DUMONT.
Sous-Lieutenant, BEYHAMMER.

Et, dans l'Ordre que portait ces nominations et mutations à la connaissance des gardes, le Commandant Nivelle ajoutait :

Le commandant fait appel à la bonne volonté de tous les gardes nationaux pour se perfectionner dans le maniement des armes. Il est assuré que la garde de Dunkerque ne voudra pas se laisser primer par aucune autre garde nationale et que son attitude sous les armes sera bientôt à la hauteur de la mission qu'elle est appelée à remplir.

* * *

Tout au fond d'eux-mêmes les hommes, que le Commandant Nivelle s'appliquait à traiter en soldats, espéraient bien qu'ils n'auraient jamais à se servir de leur instruction militaire embryonnaire. Quelques jours auparavant, ils n'avaient pas été sans appréhender une démonstration de la flotte prussienne devant le port, mais maintenant, au contraire, le bruit courait, avec persistance en ville, que l'Amiral Bouët, commandant de l'Escadre de la Baltique, bombardait Dantzick. René de Pont Jest, reporter du *Figaro*, embarqué par autorisation spéciale, sur l'aviso *Le Forfait*, traduisait bien

l'état de l'opinion publique lorsque, le 22 ou le 23 Août, il écrivait à son journal :

Ainsi que la *Reine-Hortense* qui vient de mouiller en rade tout près de nous, *Le Forfait* a relâché à Dunkerque pour recevoir les dernières instructions du ministre de la marine. Dunkerque par sa position au nord et par sa proximité de Paris, a repris, grâce à la guerre, un peu de son importance d'autrefois. C'est le contre-amiral Moulac qui y commande et je vous assure que le port est parfaitement à l'abri de toute tentative prussienne. Il est probable, d'ailleurs, que nos ennemis ne songent guère à nous attaquer par mer, car, si j'en crois les bruits qui courent ici, nous avons commencé dans la Baltique de sérieuses représailles, ce que je compte bien vous faire connaître par un prochain courrier.

Ce courrier ne devait jamais être envoyé, car l'escadre de l'amiral Bouët n'eut qu'un rôle passif et les Dunkerquois, rassurés, prêtèrent toute leur attention à l'organisation de leur garde nationale qui occupait, dans leurs préoccupations, une part véritablement peu en rapport avec son importance ; mais les petits faits qui, à trente-quatre années de distance, nous paraissent bien peu sérieux, se mêlent, à tout instant, durant l'Année Terrible, aux événements les plus tragiques, et ne doivent pas être négligés, puisqu'ils apportent quelques traits à l'esquisse que nous traçons ici de l'état d'âme des Dunkerquois.

La réorganisation de la milice citoyenne n'avait pas été facile. Quand on prend du galon, on n'en saurait trop prendre et plus d'un de ceux qui étaient incorporés au bataillon déploraient que les désignations d'officiers

effectuées par l'Administration n'eussent pas été faites par le libre suffrage des gardes eux-mêmes, comme le prescrivait un article remis en vigueur de la loi de 1852.

Des mécontents élevèrent la voix sous prétexte de légalité violée ; le *Messager du Nord* ayant, en effet, exprimé l'opinion que, transitoirement et en raison de l'Invasion, il pouvait être bon de laisser au Gouvernement la nomination des officiers, reçut d'un garde national qui se proclamait l'interprète d'un grand nombre de Dunkerquois, une lettre de protestation, en même temps qu'une note, en date du 25 Août, signée : « Un groupe de citoyens » qui manifestait l'intention de porter leurs griefs devant le Corps législatif.

Le commandant Nivelle s'émut, sans doute plus qu'il ne convenait, des récriminations de quelques grincheux, irrités, vraisemblablement, de ne pas voir sur leurs manches ou leurs képis, les galons d'argent qu'ils attendaient des électeurs, et plaida les circonstances atténuantes dans un ordre du jour daté du 3 Septembre. Après avoir exposé la situation, il ajoutait :

Bientôt vous pourrez n'avoir pour vous commander que des chefs de votre choix. Jusque-là, je vous demande de ne pas mettre en question les faits accomplis,ce qui existe n'est que provisoire.

. . . . . .

Croyez-moi, le moment actuel est mal choisi pour protester ; le mot d'ordre qui doit nous unir tous c'est abnégation ; le mot de ralliement est le nom de la Patrie — France, cette France qui nous est si chère à tous et qui est aujourd'hui souillée par l'ennemi. Attendons qu'il soit chassé, armons-nous, instruisons-nous, pour

participer dans la mesure de nos forces à cette œuvre patriotique, la seule qui doive nous préoccuper aujourd'hui.

Cimentons cette union que je vous demande,qui est nécessaire, indispensable, par un cri unanime qui soit entendu de l'ennemi et que ce cri soit : « Vive la France ! »

C'était répondre dignement à des impatiences ou à des ambitions inopportunes, mais, à lire les lignes qui terminent cette sorte de « proclamation à l'armée », on sent qu'il va survenir un de ces grands événements qui modifient l'histoire d'un peuple. Cet événement, c'est la bataille de Sedan, ignorée encore et aussitôt suivie de la chûte du Gouvernement impérial. Mais, avant de parler de la proclamation de la République à Dunkerque, il nous faut revenir un peu en arrière pour narrer les quelques circonstances qui signalèrent les derniers jours d'Août.

* * *

Dans une lettre au *Figaro*, dont nous avons cité un extrait, René de Pont-Jest déclarait que Dunkerque avait repris une partie de son ancienne importance, en raison de sa situation sur la Mer du Nord et de sa proximité de Paris. En effet, sans atteindre encore l'activité si intense à laquelle il devait s'élever plus tard, le mouvement commercial justifiait les prédictions de l'*Autorité*, quand la vieille gazette dunkerquoise avait envisagé la guerre sans appréhension, parce que la guerre serait pour Dunkerque une source de profits. Le 1er Septembre elle écrivait :

Notre port offre un coup d'œil admirable ; jamais on a vu tant

de navires entrer et sortir de nos bassins ; c'est une forêt de mâts dont le chenal est une avenue bordée de bateaux de toutes dimensions : les navires de l'Etat, les longs courriers, les caboteurs et les pêcheurs de poisson frais donnent à notre mouvement maritime un aspect étrange ; tous ces matelots sont animés d'une activité inaccoutumée ; les cris d'action ont remplacé le chant monotone des manœuvres [1].

Le seul revers de médaille, dont le public avait peu à souffrir fut, pour la première fois, la suspension des expéditions de marchandises par voie ferrée, à destination de Paris. A ce moment, de l'aveu même du Gouvernement, la marche progressive de l'invasion faisait redouter que Paris ne fût assiégé. On déployait une ardeur fébrile à expédier des approvisionnements de tout genre sur la Capitale, aussi pouvait-on lire dans les journaux l'avis suivant :

La Compagnie du Chemin de fer du Nord a l'honneur d'informer le commerce qu'elle suspend, jusqu'à nouvel avis, toute expédition en dehors des fournitures de guerre et de l'approvisionnement de la ville de Paris.

Messieurs les Négociants sont invités à prendre note de cette disposition et à ne pas amener à la gare des marchandises qui ne pourraient pas y être reçues.

Dunkerque, le 24 Août 1870.

Le Chef de Gare,
(Signé) : De la Motte Rouge.

*
* *

La suspension qui fut, du reste, de courte durée,

[1] *L'Autorité* n° 3583.

puisqu'elle fut levée le 27, ne gêna que quelques intéressés. La foule, insoucieuse de ces entraves imposées par le soin de la défense nationale s'en préoccupait peu. Il faisait un temps superbe pour quelques jours encore ; et, ranimée par le soleil, elle se pressait sur le port où, à chaque instant, quelque spectacle nouveau attirait sa curiosité.

Le mouvement maritime charme même ceux qui, comme les Dunkerquois, ont l'occasion de le contempler à chaque marée. A plus forte raison, séduisait-il les nombreux étrangers qui, venus pour la saison balnéaire, n'osaient rentrer dans Paris menacé ou retourner dans les villes qui se trouvaient directement sur le chemin de l'Invasion ; puis, il y avait les Mobiles de la garnison ou ceux qui passaient ; ceux-là n'avaient jamais vu la mer et, au moindre moment de liberté, ils se dirigeaient vers les bassins où leur ignorance des choses de la mer et leurs questions faisaient la joie des vieux loups de mer, groupés au pied de leur cher Leughenaer, ou en observation, la longue-vue à la main, sur le Belvédère de la porte de l'Estran[1] avec l'idée d'être les premiers à apercevoir les fumées d'une escadre prussienne par delà les bancs de la rade.

Il n'était nul besoin d'être étranger pour se repaître les yeux de notre activité commerciale. Nous aussi, les adolescents, qui n'avions rien de mieux à faire, nous vivions sur ce port, qui paraîtrait bien restreint, bien

[1] La porte voûtée, dite de l'Estran avec le Belvédère qui la surmontait, faisait partie d'une portion de l'enceinte fortifiée aujourd'hui détruite, au débouché du Quai des Anglais.

étroit à nos générations actuelles et qui nous paraissait si beau. Nous restions en admiration devant un brick à la mâture élancée ou un trois-mâts de coupe élégante qui n'attirerait plus aujourd'hui les yeux, habitués à ces immenses cargo-boats pourvus seulement de mâts de charge, ou à ces grands quatre-mâts de la maison Bordes qui sont, les uns comme les autres, des gouffres à marchandises.

Si les quais, enfermés partout dans une étroite enceinte, étaient moins spacieux ; si les bassins, au nombre de trois seulement : bassins du Commerce, de la Marine et de l'Arrière-Port, étaient moins étendus ; si l'outillage mécanique était rudimentaire avec les seules grues de Lavagne et d'Ortigue, qui nous paraissaient le dernier mot du progrès ; si la manutention des marchandises, opérée presque toute entière à bras d'hommes, exigeait plus de temps, donnait plus de mouvement, plus de bruit, le spectacle, moins grandiose peut-être, était plus varié.

Puis les bâtiments n'avaient d'autre issue sur le chenal que l'étroite écluse du barrage et là, soit à l'entrée, soit à la sortie, il y avait toujours ce qui attire surtout la foule, il y avait toujours *quelque chose à voir*. Nous n'en voulons d'autre preuve que deux épisodes restés dans notre souvenir :

Le 29 Août, un grand vapeur s'avançait dans le chenal, portant à la corne le pavillon français ; il n'avait rien d'un navire de guerre et, pourtant, sur le pont, on pouvait voir des marins de l'État, au grand col bleu. Aucun doute n'était possible ; une prise, la première

qu'on eût vue dans le port, nous arrivait. C'était le navire charbonnier *Pfeil* (*Flèche*), capturé en Baltique par le *Château-Renault*. Délesté de son chargement, qui avait été réparti, suivant les besoins, entre les bâtiments de la flotte, un équipage de dix hommes l'amenait dans nos bassins. En un instant, la nouvelle se répandit, et, pour ainsi dire instantanément, une foule nombreuse se groupa le long du quai, saluant d'acclamations nourries cet arrivant que plus tard le hasard des enchères devait attacher définitivement au port de Dunkerque.

Acheté par la maison Beck, baptisé le *Faulconnier*, nous l'avons revu bien souvent depuis dans l'intervalle de ses voyages, et chaque fois le souvenir nous est revenu de l'explosion d'enthousiasme qui avait accueilli ce vétéran des mers, lorsqu'il embouqua, pour la première fois, notre chenal sous le pavillon national. Il est de ces spectacles fugitifs et rapides qui ne font que passer sous les yeux, mais si émouvants qu'on ne les oublie plus.

Ce fut encore un spectacle très différent, mais infiniment curieux, que celui-ci :

Dans la nuit du 27 au 28 Août, il ventait frais, le trois-mâts russe, la *Marie*, chargé d'avoine, pour le compte du Gouvernement, manqua l'entrée et s'échoua en se renversant de telle sorte que l'accès du chenal fut presque obstrué. Et comme un malheur ne vient jamais seul, un brick norvégien, le *Fredericksten*, qui avait voulu se glisser dans l'étroit passage laissé libre, toucha à son tour. Il fallait, sans retard, relever ces

deux navires, car le port ne pouvait rester fermé et, si les vapeurs pouvaient encore passer, les voiliers n'avaient pas leur liberté de manœuvre. Des nuées d'ouvriers déployèrent la plus grande activité à transporter sur des chalands l'avoine qui constituait la cargaison des deux navires. François Tixier, le sauveteur si connu, qui devait périr à un an de là, victime de son dévouement, est requis pour diriger le renflouement ; des pompes, installées à bord, crachent l'eau qui remplit les cales ; enfin, bientôt, les navires flottent, et, sans attendre plus longtemps, la *Marie* est poussée dans un coin de l'avant-port. Aussitôt, les navires en partance hissent leurs voiles et se dirigent, par une bonne brise de N. E., vers les ports de la Manche ou d'Angleterre.

A ce moment, un sifflet se fait entendre, presque sans interruption ; un aviso sort, et, à mesure qu'il passe à la hauteur d'un bâtiment prêt à partir, celui-ci le salue du pavillon. C'est le *Renard*, porteur d'instructions pour l'Amiral et de vivres frais pour la flotte ; un bœuf rumine mélancoliquement sur le pont ; non loin de là, des cages entassées renferment des lapins et des volailles. Quelques personnes échangent avec les officiers du bord un dernier adieu de la main ou du chapeau. Mais le *Renard* est déjà loin car il a la réputation d'un bon marcheur et tient à la justifier. Tout, dans sa construction, a été sacrifié à la vitesse. Le long éperon dont il est muni à l'avant, et qui s'allonge au niveau de l'eau comme un colossal os de seiche, n'est pas pour lui un moyen d'attaque ; c'est plutôt un point d'appui qui assure sa stabilité et, à l'arrière, son hélice

trace un long sillage d'écume. Le voilà parti. Dieu veuille qu'à son retour au port, il nous rapporte la nouvelle d'une victoire navale qui vienne atténuer la douleur de nos premiers échecs. C'est le vœu que formulent tous les assistants qui couvrent les quais et les estacades.

* * *

Les Dunkerquois, en dépit de Wissembourg, de Spickeren, de Freschwiller, malgré la retraite de Mac Mahon sur Châlons, où se concentrait depuis quelques jours une nouvelle armée, avaient, comme tous en France, pleine confiance dans le succès final. Ouvertes à l'occasion de la ducasse, les portes du Casino, nous l'avons dit déjà, ne s'étaient plus fermées; on y jouait la comédie et l'on y dansait chaque soir; les opérettes d'Offenbach, surtout, faisaient florès, seulement, nous l'avons dit aussi, on avait avancé l'heure de la fin du spectacle et les affiches portaient cette mention :

La porte de l'Estran, qui conduit à l'établissement, ne ferme qu'à 11 heures.

AVIS

L'Administration prévient MM. les abonnés et habitués que le spectacle commencera exactement à l'heure indiquée.

L'Administration, pour se servir du terme consacré, avait voulu aussi apporter son obole aux blessés de l'armée du Rhin. On avait donné — abonnement suspendu — une représentation composée de : *Secours contre l'incendie*, vaudeville ; *Les femmes qui pleurent*,

comédie ; *Qu'en pensez-vous*, chansonnette comique, dite par l'impresario, administrateur-acteur, M. Libert ; enfin, la *Marseillaise*, chant national chanté par *toute* la troupe qui, bien comptée, comprenait huit artistes. La salle fut comble et la recette produisit 145 francs.

Maintenant la saison théâtrale se terminait avec le mois d'Août ; la représentation de clôture, toujours au profit des victimes de la guerre, se composait de : *Le Mariage aux lanternes*, et d'une romance, *Si j'étais Rossignol*, dont la musique est due à un Dunkerquois qui avait modestement gardé l'anonymat. Pourtant, telle était encore, à la veille de Sedan, la confiance générale que M. et Mme Libert se proposaient de tenir encore le Casino ouvert aux amateurs de Terpsichore et d'y jouer, jusqu'au 15 Septembre, des comédies ou des saynètes à deux personnages : *Litchen* et *Fritchen*, qui évoquaient la pensée de l'Alsace vibrante dans le cœur de tous, ou les délicats chefs-d'œuvre : *Le Cheveu blanc*, d'Octave Feuillet ; *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée*, de Musset, etc., mais les événements vinrent empêcher la réalisation de ces projets.

*
* *

Qu'on ne s'étonne point que nous soyons revenus ici, pour y insister, sur les derniers jours du Casino Rosenquest ; nous savons bien qu'en eux-mêmes ces menus et, peut-être, fastidieux détails n'ont aucune importance propre. Néanmoins, il ne nous a point paru qu'il fallût les omettre, car ils sont caractéristiques en nous montrant, pour ainsi dire à nu, l'état d'âme si

complexe, à peine explicable à distance, des habitants de Dunkerque.

A distance et éclairé par la lumière brutale des événements,cet état d'âme semble dénoter une surprenante insouciance, une indifférence blâmable et coupable, une légèreté inconcevable et, c'est là, sans doute, l'impression qu'éprouveront les plus jeunes de nos lecteurs, ceux qui n'ont pas, comme nous, traversé l'Année Terrible. Il est bon, pourtant, de voir les choses sous un autre aspect, celui qui était le nôtre en Août 1870, et il peut se traduire d'un mot qui se retrouve sous une forme presque identique dans nombre de documents de l'époque. Nous subissions des « épreuves passagères », mais, ni nos premières défaites, ni la marche rapide de l'Invasion, ni la menace ou mieux la certitude du prochain siège de Paris ne nous arrachait à nos patriotiques illusions.

Après Sedan, en face des Prussiens victorieux et dont l'enthousiasme approchait du délire, Jules Favre, dans une circulaire fameuse à nos agents diplomatiques, n'écrivait-il pas une phrase qu'on lui a amèrement reprochée : « Nous ne cèderons ni un pouce de notre territoire, ni une pierre de nos forteresses, une paix honteuse serait une guerre d'extermination à courte échéance, nous ne traiterons que pour une paix durable ». Un homme de la carrière, soucieux de ménager ou de réserver l'avenir, n'aurait eu garde de s'exprimer ainsi. Mais Jules Favre, lettré, grand avocat, plus habitué à ménager des effets d'audience qu'à peser ses mots, n'était diplomate que par occasion ;

il exprima nettement ce que tous pensaient. Si ce fut une erreur, elle lui fut commune avec tous ceux qui ont vécu ces jours de deuil, et nul de ceux qui étaient alors parvenus à l'âge d'homme, les contemporains de l'Année Terrible le certifieront, nul alors n'eut le courage, ni même la pensée de le blâmer. Là est le mot de l'énigme ; comme tous en France, les Dunkerquois vivaient et voulaient vivre de leur vie de chaque jour et moins que bien d'autres, ils redoutaient l'Invasion, car ils étaient comme hypnotisés par le fantôme de leurs ancêtres défendant la ville en 93 contre les attaques de l'ennemi.

* * *

Trois ou quatre jours encore allaient s'écouler avant qu'un terrible coup de tonnerre les tirât de leur quiétude et pendant ces dernières heures, la ville s'endormait dans un calme trompeur, avant-coureur de la tempête.

Vers la fin d'Août, le service des courriers postaux se faisait d'une façon très irrégulière ; les journaux de Paris arrivaient avec un retard considérable ou n'arrivaient pas, ce qui ajoutait à l'impatience ou à l'anxiété de chacun ; de plus, le Gouvernement, parfois si prodigue de dépêches insignifiantes, s'en montrait, en ce moment, extrêmement avare. Il était peu soucieux de laisser percer les hésitations qu'il éprouvait lui-même et gardait le mutisme, sous prétexte de tenir secrets les incidents de la marche de l'armée de Mac Mahon vers Sedan. Pour calmer leurs nerfs agités, pour s'imaginer

qu'ils font quelque chose, les Dunkerquois tournent dans le vide. On a fait courir le bruit, erroné comme toujours,qu'on avait, en prétextant le manque de locaux disponibles, refusé de recevoir des blessés. Quel beau sujet de divagations patriotiques pour les patriotes en chambre qui pérorent dans les cafés ou dans les cercles! Et l'un deux prenant sa meilleure plume,adresse au *Messager du Nord* une protestation aussi véhémente qu'amphigourique.

Rien n'était plus faux, d'ailleurs, car le Comité de Dames sollicitait de chacun l'envoi d'objets de literie pour organiser des ambulances civiles et entrait en pourparlers avec la Mairie afin de les installer à l'Hôtel des Pompiers. M. Berthelot-Derode offre 50 matelas et autant de traversins. Il a des imitateurs, et quelques autres personnes s'offrent à recevoir des blessés chez eux. M. Plocq s'inscrit pour quatre ; MM. Emile Carlier, Constant Coquelin, Ingelet, chacun pour deux, M. Emile Debaecker et d'autres encore pour un, C'est à ce moment que se constitue un Comité des Ambulances civiles, dont les administrateurs principaux furent MM. G. Ferron, Lefebvre-Bray et Charles Collet. Il était sage de prévoir les besoins futurs, car, à ce moment, les convois de blessés affluaient à Dunkerque. Du reste, l'Administration donnait l'exemple, car elle venait de faire évacuer sur les hôpitaux de Lamballe et de Lorient ceux des blessés présents à l'Hôpital militaire qui se trouvaient en état de supporter le voyage.

* * *

Cette préoccupation d'assurer le bon fonctionnement des ambulances rendait plus fréquentes, plus actives, plus nombreuses, les réunions du Comité de Dames, qui travaillaient avec zèle à faire de la charpie, à couper et à rouler des bandes, à tailler et à coudre des chemises, des draps ; mais tandis que les doigts s'agitaient les langues ne restaient pas inactives. Chacune des charitables ouvrières ne manquait pas d'apporter au rendez-vous un contingent de nouvelles, toutes puisées à bonne source, toutes absolument certaines : tantôt la mort du prince Albrecht, tantôt la folie du roi de Prusse, terrifié par les scènes terribles dont il avait été témoin autour de Metz, et d'autres racontars qui peuvent se classer à côté de la catastrophe des carrières de Jaumont. Pour d'autres, ces événements, plus ou moins sensationnels, importent peu. Leur dévotion, toujours ardente, est exaspérée par nos malheurs ; elles voyaient dans l'armée prussienne, l'instrument de la colère divine ; dans nos défaites, le châtiment de notre impiété, de nos vices. N'a-t-on pas vu, le jeudi 1.r Septembre, à 8 heures 1/2 du soir — toute la ville en témoigne — un météore qui a traversé le ciel, surgissant, au-dessus de la mer, des profondeurs de l'horizon ; il a, en quelques minutes, passé au-dessus du phare, traversé toute l'étendue du port pour disparaître, aussi vite qu'il est venu, dans la direction de Bergues. Accueillons ce signe manifeste de Dieu avec reconnaissance. Espérons qu'il marque la fin de nos malheurs et implorons le secours de Notre Dame des Dunes, dont la neuvaine est proche. Elle sera pour nous la protectrice qu'elle a

été pour nos ancêtres en 1793 ; car, ne l'oublions pas, c'est le 8 Septembre, jour de la Nativité de la Vierge, que les alliés levèrent le siège, et cette coïncidence est précieusement notée dans les annales religieuses locales.

* * *

Du reste, le souvenir du rôle glorieux, qui avait incombé à Dunkerque pendant la première invasion, sous une forme ou sous une autre, hypnotise tous les Dunkerquois. A l'exemple de leurs ancêtres, les gardes-nationaux de 1870 aiment les parades militaires et se plaisent à y briller. Ils sont nombreux à la revue de la milice citoyenne, passée sur la Plaine le 1er Septembre, par le Colonel de Mazug, Commandant de la Place. Si ce n'était la pénurie d'instructeurs qui met à l'épreuve leur bonne volonté, ils manœuvreraient comme de vieux soldats. Le savent-ils ? Cette science leur sera peut-être nécessaire, car, en ce moment même, se livrent, sans qu'ils s'en doutent, les premières scènes de ce drame qu'un tribun, exaspéré par la douleur, a appelé « la honte » de Sedan. La honte ne fut ni pour l'armée, qui combattit avec le courage du désespoir, ni pour le peuple dont la faute initiale fut seulement de s'être livré, sans contrôle, à un pouvoir personnel.

Le 30 Août, le Gouvernement se bornait à expédier cette dépêche : « La marche de l'ennemi sur Paris paraît arrêtée. Le Maréchal de Mac Mahon continue son mouvement. Il n'y a pas eu d'engagement sérieux » et ni le 31 Août, ni les 1er et 2 Septembre, bien qu'on

s'attendit, d'heure en heure, à la nouvelle d'une rencontre, aucune communication télégraphique n'était affichée à la Sous-Préfecture. Pourtant, à ce moment-là même, Français et Prussiens, étaient aux prises, le 30 Août à Beaumont, le 31, à Bazeilles, le 1er Septembre, à Sedan.

*
* *

Des questions d'un autre ordre préoccupaient, d'ailleurs, vivement nos concitoyens. Les événements politiques avaient eu leur contre-coup à Dunkerque, comme ailleurs, sur la situation financière de la place ; des catastrophes se produisirent qui semèrent derrière elles bien des chagrins et des deuils. Rien ne prouve mieux combien le crédit public s'était resserré et combien la méfiance était partout qu'une petite note prudente égarée à la troisième page des journaux où les commissaires priseurs informaient le public que « à partir de ce jour, jusqu'à nouvel ordre, *toutes les ventes* faites par leur ministère, se régleront *au comptant*, lot par lot. »

La méfiance, en ces jours douloureux, n'épargnait ni rien ni personne et le moindre fait excitait des soupçons ou des appréhensions.

La note que nous citons paraît insignifiante, elle est néanmoins caractéristique, car on peut en conclure en quel état d'esprit vivait notre population. On peut par là juger dans quelles dispositions elle reçut les terribles nouvelles qui, coup sur coup, dans la soirée du 3 Sep-

tembre, vinrent nous plonger dans la consternation et le désespoir.

*
* *

La journée du 2 et celle du 3 Septembre s'étaient passées sans incidents. Si nous ne nous trompons, les mobiles avaient fait la chasse à quelques vagabonds sur les remparts proches de la porte de l'Estran. On se figurait voir des espions partout, le moindre inconnu était suspecté et les étrangers à tournure étrange pullulaient dans un port comme Dunkerque, fréquenté par des marins de toute nationalité. La chasse aux espions était donc une manière de divertissement, devenu si répété, et auquel on s'était si bien accoutumé depuis trois semaines, qu'on n'y prenait presque plus garde.

Le Casino avait ouvert ses portes, comme de coutume, pour une de ces sauteries intimes si goûtées des habitués. Dans la soirée, un nombre assez considérable de personnes s'étaient rassemblées, avides de nouvelles, à la Sous-Préfecture, car le silence prolongé du Gouvernement paraissait aussi inexplicable qu'inquiétant. Comment se faisait-il donc que le Ministre, si prodigue ordinairement de dépêches, empressé à signaler la moindre capture de quelques prisonniers ou la plus minime escarmouche entre un poste de francs-tireurs et un peloton de uhlans, fût, cette fois, pris d'un accès incompréhensible de mutisme ?

Hélas ! L'explication arrivait bientôt plus terrible,

plus cruelle que les pessimistes à outrance pouvaient se l'imaginer et ceux qui se trouvaient à la Sous-Préfecture furent les premiers à connaître le désastre de Sedan, la captivité de Napoléon III.

Au premier moment, ce fut de la stupeur et de l'indignation. Pendant que quelques-uns criaient déjà : « Vive la République ! » et que d'autres, plus exaspérés encore, poussaient le cri : « Vive Rochefort ! » exclamation plus révolutionnaire encore, s'il est possible, en ce temps, si près et pourtant déjà si loin de nous, où l'auteur de la *Lanterne* était devenu le porte-drapeau des intransigeants et son nom, le mot de ralliement des partis les plus avancés ; tandis que le commissaire de police, M. Vallée, s'efforçait de ramener les citoyens au calme, en les exhortant à imposer silence à leurs préférences personnelles, pour ne songer qu'aux malheurs de la patrie, deux officiers de mobiles se rendaient en toute hâte au Casino, porteurs des sinistres nouvelles, faisaient cesser les danses ; elles ne devaient jamais être reprises.

Lugete Veneres, le pauvre petit Casino, si laid, si mesquin, et pourtant où nous nous sommes, nous, les jeunes d'alors, si franchement amusés, fermait ses portes ; il ne devait plus les rouvrir que devant des blessés d'abord, puis, transformé en cartoucherie ; il allait, lui aussi, devenir une victime de la guerre et sauter, ensevelissant, sous son toit trop lourd pour ses cloisons de bois, un grand nombre de malheureuses victimes. Mais, n'anticipons pas sur les événements et

revenons à cette journée du 4 Septembre 1870, dont les péripéties sont gravées dans notre souvenir comme si elles dataient d'hier.

* * *

Arrivée tardivement la veille au soir, la nouvelle du désastre de Sedan était encore ignorée de la masse de la population lorsque, le 4 Septembre au matin, Dunkerque fut réveillée, comme chaque dimanche, par les roulements des tambours qui appelaient les gardes nationaux à la manœuvre sur la Plaine, (l'Esplanade Sainte-Barbe, actuellement l'Esplanade Jean-Bart). Le temps était superbe ; bientôt toute la ville fut debout. Les nouvelles de la veille se répandirent et la foule, anxieuse se précipita vers la rue du Jeu-de-Paume pour y trouver — elle l'espérait encore — quelque dépêche contredisant un désastre que les esprits surexcités se refusaient à admettre.

Hélas. on trouva placardée au mur une proclamation intitulée ministérielle, qui, sous le titre modeste autant qu'inexact de *circulaire*, informait les populations de l'Empire du désastre qui accablait la France.

On ne s'étonnera point que nous reproduisions ici ce document connu, car il faut le relire pour comprendre quelle émotion patriotique sa lecture souleva jusque dans les masses les plus profondes de la nation. Il était conçu en ces termes :

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE

Paris, le 3 Septembre 1870, 10 h. 25 m. du soir. — Reçue à Dunkerque, le 4, à 1 h. 20 m. du matin.

INTÉRIEUR A PRÉFETS ET SOUS-PRÉFETS

CIRCULAIRE

FRANÇAIS,

Un grand malheur frappe la Patrie. Après trois jours de luttes héroïques soutenues par l'armée du Maréchal Mac Mahon contre trois cent mille ennemis, quarante mille hommes ont été faits prisonniers. Le général de Wimpffen qui avait pris le commandement de l'armée en remplacement du Maréchal Mac-Mahon grièvement blessé, a signé une capitulation. Que ce cruel revers n'ébranle pas notre courage. Paris est aujourd'hui en état de défense. Les forces militaires du pays s'organisent, avant peu de jours une armée nouvelle sera sous les murs de Paris.

Une autre armée se forme sur les rives de la Loire. votre patriotisme, votre union, votre énergie sauveront la France. L'Empereur a été fait prisonnier dans la lutte. Le Gouvernement, d'accord avec les pouvoirs publics, prend toutes les mesures que comporte la gravité des événements.

Signé : LE CONSEIL DES MINISTRES,
Pour copie conforme, le Ministre de l'Intérieur,
CHEVREAU.
Pour copie conforme, le Sous-Préfet de Dunkerque,
BAUCHART.

Comme le Mané, Thécel, Pharès de la Bible, quelques lignes se détachaient en traits de feu. L'avenir devait nous prouver qu'en effet « le ministère de vingt-quatre jours », comme l'a appelé le général Cousin-Montauban, avait déployé une activité dévorante. Une armée allait se

constituer à Paris, une armée, si tant est que ce mot convienne au rassemblement confus que commanda le général de la Motterouge, se formait sur la Loire et, ici comme là, le Gouvernement de la Défense Nationale allait trouver des éléments précieux pour la résistance à l'ennemi ; mais le public n'attachait aucune importance à ces détails notés là, pensait-il, pour atténuer l'impression produite par « la gravité des événements ». Ce qu'il voyait, c'était « Mac Mahon grièvement blessé », c'était la « capitulation » signée par Wimpffen, c'était « quarante mille hommes prisonniers », c'était la « capture de l'Empereur », durement traité par la foule et qui la laissait indifférente, mais qui n'en était pas moins comme la preuve, tangible en quelque sorte, de l'étendue du désastre et l'imagination se faisait alors une image terrible des morts et des blessés qui avaient succombé, ou qui avaient versé leur sang, dans ces « luttes héroïques » pour sauver l'honneur de la Patrie.

La plume est impuissante à rendre les impressions complexes de la foule qui s'amassait vibrante, anxieuse, exaltée dans la rue du Jeu-de-Paume. Il n'y avait aucun désordre, on n'entendait aucun cri, c'était un bourdonnement confus de critiques violentes, de douleurs amères, d'exclamations indignées et il en fut ainsi pendant plusieurs heures.

*
* *

Sur la Plaine, les Gardes Nationaux avaient répondu en plus grand nombre que de coutume à l'appel du tambour. Les pelotons de soldats-citoyens pivotaient,

marquaient le pas, faisaient du maniement d'armes avec une maladresse plus visible que de coutume, les officiers en groupes discutaient avec animation. Seuls, sous les grands arbres qui bordent la Cunette, les volontaires de la batterie d'artillerie, comme conscients de la haute mission qui allait peut-être leur incomber, s'appliquaient avec conscience à leur apprentissage. On sentait que les esprits et les pensées étaient ailleurs.

Tout-à-coup, quatre mots, venus on ne sait d'où, passent de bouche en bouche : « La dépêche est fausse.» Instantanément les faisceaux se forment, les rangs sont rompus et tous se livrent à une joie délirante ; instantanément la Musique de la Garde Nationale forme le cercle, les cuivres éclatent, la *Marseillaise* retentit et, comme les exécutants ne sont pas bien familiarisés avec l'hymne enflammé de Rouget de Lisle, un piston qui la connait mieux, en détache nettement les notes que ses voisins accompagnent comme ils peuvent.

Lues froidement, les paroles de la *Marseillaise*, dictées par le patriotisme le plus exalté, nous semblent empreintes d'une emphase qui choque le goût des puristes, mais la *Marseillaise* est le chant des périodes tragiques, celui qui soulève les masses ; il y a trente-quatre ans ce couplet :

« Amour sacré de la Patrie
« Conduis, soutiens mon bras vengeur

était de circonstance, il rencontrait un écho dans tous les cœurs, et c'est de ce jour que nous avons compris la beauté de notre chant national. Jamais nous n'en-

tendons la *Marseillaise*, sans revoir, par la pensée, l'Esplanade Jean-Bart, couverte de gardes nationaux, dans la matinée du 4 Septembre 1870.

Hélas ! cette impression fut bien fugitive, car on ne tarda pas à comprendre que le porteur de bonne nouvelle avait été victime d'une illusion et la triste réalité apparut plus poignante, plus terrible et plus triste que jamais.

* * *

Durant le jour entier, toute la population est en proie à une anxiété inexprimable La foule bourdonnante se répand dans les rues. Chacun cherche dans le mouvement un dérivatif à ses pensées et, si l'on s'arrête, c'est pour entrer dans un café, pour discuter, pour commenter les événements.

L'heure du courrier de Paris arrive et il n'y a pas de seconde distribution le dimanche. Qu'importe ! Depuis le début de la guerre, les guichets de la Poste restent ouverts. On peut aller y chercher directement, les lettres, les journaux. Le bureau était alors rue du Château. On l'assiège. L'industrie de la vente des feuilles publiques, devenue depuis si prospère, était alors dans l'enfance. Engel ne comptait guère de concurrents. Les quelques camelots qui sortent de la Poste se voient arracher leur marchandise. On paye à prix d'or le *Figaro*, le *Pays*, le *Paris-Journal* et ceux qui peuvent posséder un numéro quelconque sont les heureux ; s'ils entrent dans un café, on les questionne et, à l'*Italien*, au *Soleil*, ailleurs encore, nous avons vu alors de nos

concitoyens qui, debout sur les tables, lisaient à haute voix, les feuilles dont ils ne voulaient pas se dessaisir.

*
* *

Des scènes de ce genre, et d'autres encore, se succédèrent jusque très avant dans la nuit, car, à dix heures du soir, le télégraphe transmettait à la Sous-Préfecture une dépêche dont nous reproduisons textuellement le début :

Paris, le 4 Septembre 1870.

Reçue à Dunkerque à 10 heures du soir,

Intérieur à Préfets et Sous-Préfets.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

La déchéance a été prononcée au Corps législatif. La République a été proclamée à l'hôtel-de-ville. Un gouvernement de défense nationale, composé de onze membres, tous députés de Paris, a été constitué et ratifié par l'acclamation populaire.

L'Empire vermoulu s'écroulait et, à la République, allait désormais incomber la lourde tâche de sauver au moins l'honneur du pays.

Nul ne pouvait avoir la pensée de contester, en présence de l'ennemi, la légitimité du gouvernement qui, sous le beau nom de Gouvernement de la Défense Nationale ramassait le pouvoir. Il faisait appel à tous et tous répondirent à sa voix. La République ne fut pas proclamée à Dunkerque, elle fut acceptée comme un fait accompli, sans discussion ni opposition, car ceux

de nos concitoyens qui voyaient une catastrophe réaliser l'idéal de leur jeunesse, ne songèrent pas, sauf quelques-uns peut-être, à se réjouir et ceux qui plaçaient leurs espérances dans la monarchie remirent à plus tard la réalisation de ce qui ne pouvait pour eux n'être encore qu'un rêve.

Tous sentaient la nécessité de s'unir, et tous furent unis. On le vit bien dès le soir du 4 Septembre; lorsque le Conseil Municipal se réunit, il rédigea une proclamation dont voici le texte :

DUNKERQUOIS !

Dans peu de jours, notre ville peut être attaquée. Le conseil municipal à l'unanimité a décidé que la ville serait énergiquement défendue ; il réclame au Gouvernement des Armes ; il demande des Gardes-Côtes pour protéger le port ; il s'occupe d'approvisionner la place.

Dans ce but, il a choisi dans son sein cinq membres qui vont former une Commission de défense, et cinq autres qui s'occuperont de l'approvisionnement.

Ayez confiance dans vos mandataires ; leur dévouement ne vous fera pas défaut, ils comptent sur votre patriotisme.

ENFANTS DE JEAN-BART, SOUVENEZ-VOUS DE 1793.

Dunkerque, le 4 Septembre 1870.

Les Délégués du Conseil Municipal :

Pour la défense : DELELIS, E. LEBLEU, M. DESURNE, L. LEFEBVRE, H. DETRAUX.

Pour l'approvisionnement : C. BOURDON, DEMAN, G. BECK, FICHAUX, DIDIER.

Et pour confirmer l'appréciation du Conseil, des délégués faisaient suivre leurs signatures des lignes suivantes :

« Oui, Dunkerquois, souvenez-vous qu'en 1793 nos pères ont défendu la ville au prix de leur sang, vous prouverez que vous n'avez pas dégénéré. [1] »

Prouver aux Dunkerquois de 1870 qu'ils n'avaient pas dégénéré, était la préoccupation de tous ceux qui, à ce moment, touchaient une plume. Maintenant que, par l'intermédiaire de ses dix commissaires, le Conseil Municipal avait parlé, le Colonel de Mazug reprit le même thème dans une proclamation, affichée sur les murs le 5 Septembre, où il visait à s'exprimer avec toute l'énergie du langage militaire. Elle en possédait le ton général, mais ne se distinguait guère par ce que les Romains appelaient l'*imperatoria brevitas*.

La voici :

[1] En constituant un Conseil de Défense parallèllement aux autorités militaires et destiné à agir d'accord avec elles, le conseil municipal s'inspirait d'un exemple donné par les ancêtres peu avant le siège de 1793.

Le 13 Septembre 1792, le Conseil général de la Commune décidait d'instituer un Comité de Défense qui serait adjoint au lieutenant-général Carle et au commandant temporaire de Brugnières. Feraient partie de ce comité, outre le Maire et le Chef de légion de la Garde Nationale, dix citoyens désignés par moitié, les uns par le Conseil de la Commune, les autres par cette même garde nationale.

Ces délégués, élus le lendemain, furent, pour le Conseil de la Commune : Diot, Lequesne, Gosselin, Duriez, Dellile père ; pour la Garde Nationale : J. Thélu, Blaisel, Vandewalle, Camus l'aîné, Philippe. Ils devaient se concerter avec les chefs militaires sur tout ce qui pouvait intéresser la défense de la place en cas d'attaque.

AUX HABITANTS DE DUNKERQUE.

Toute la ville de Dunkerque a lu avec stupeur les désastreuses nouvelles de l'armée du Maréchal Mac-Mahon. Mais qu'on se le dise bien haut, le cœur de la France n'a pas cessé de battre, d'immenses ressources nous restent encore,et le découragement serait un crime.

Le gouvernement est résolu, Paris est en complet état de défense et tiendra jusqu'à sa dernière cartouche.

Il faut prévoir le cas où des bandes d'éclaireurs d'abord, puis des corps plus considérables, se jetteraient dans le Nord pour rançonner nos populations.

Dunkerque imitera,s'il le faut,le noble exemple de Phalsbourg, Verdun, Strasbourg, Metz, toutes places qu'ils ont attaquées avec rage et qui ont déjoué tous leurs efforts. Dunkerque, la ville patriote par excellence ne répondra que par son canon aux sommations de ces hordes barbares. Nous avons des fusils, des cartouches, des canons, des vivres. L'inondation, au besoin, nous sera une défense,et mieux que tout cela, nos poitrines de braves gens que nous opposerons à l'ennemi.

Honte donc aux gens sans cœur qui hésiteraient à défendre notre ville, qu'ils aillent loin d'ici cacher leur couardise.

Je compte sur la Garde Nationale de Dunkerque, sur la Garde Mobile, sur notre rude et brave population de marins, sur tous les habitants valides, pour la défense de notre belle cité qui saura ajouter de belles pages nouvelles à ses glorieuses annales.Vous pouvez comptez sur votre Colonel commandant la place, qui est à vous comme vous serez à lui.

Le Colonel,
Signé : DE MAZUG.

Cette proclamation entortillée est moins intéressante

par ce qu'elle dit que par ce qu'elle ne dit pas. Notre excellent colonel, plus habitué à commander la charge des escadrons qu'à manier la plume, est plein de bonnes intentions, mais il les formule mal. Certes, il se propose, comme son honneur et son devoir le lui commandent, de défendre la ville énergiquement avec le concours du Conseil municipal ; même, pour ne s'aliéner personne, il évite toute allusion à l'Empire, mais il veut surtout informer, à mots couverts, la population des mesures draconiennes qu'il se propose de prendre immédiatement. Il ne les formule pas, il laisse ce soin au Maire, qui, pour sa part, s'exprime dans une suite d'AVIS avec une parfaite clarté.

Dans une première affiche, on lit :

Vis-à-vis de la marche envahissante de l'ennemi qui bientôt peut-être menacera nos contrées, le Maire de Dunkerque prévient les agriculteurs qu'ils trouveront dès aujourd'hui à leur disposition de nombreux locaux pour recevoir les blés, farines, légumes secs, etc., qu'ils voudront faire entrer dans la ville.

Une commission de cinq membres choisie au sein du Conseil Municipal est chargée de veiller, de concert avec les intéressés, à la sauvegarde des droits de chacun.

Dunkerque, le 5 Septembre 1870.

(Signé) : J. DELELIS.

Cet arrêté était accompagné d'un avis dont nous croyons intéressant de reproduire également le texte, car il est le corollaire de ce qui précède et il est significatif :

Le Maire de Dunkerque, chevalier de l'Ordre Impérial de la Légion d'Honneur,

Sur les réquisitions de M. le Colonel commandant la place,

Informe les habitants qu'il est urgent pour la mise en état de défense de la ville, que 700 ouvriers terrassiers et 20 ouvriers charpentiers soient mis à la disposition du génie militaire demain matin à 6 heures.

En conséquence.il invite tous les ouvriers de ces corps d'état à se réunir demain,à 5 heures du matin,sur la Place Jean-Bart, les terrassiers munis de pelles et les charpentiers de leurs outils.

Les ouvriers seront payés au prix de la journée ordinaire.

Le Maire compte sur le dévouement bien connu de la population,et il espère qu'elle se rendra avec empressement à son appel.

Dunkerque le 5 Septembre 1870.

J. Delelis.

M. Delelis avait, à bon droit, réclamé le concours dévoué des habitants. Le lendemain, sur la place Jean-Bart, plus du double du nombre des terrassiers ou charpentiers nécessaires, étaient présents au rendez-vous, et par la ville, en réponse à la proclamation du Conseil Municipal, circulait l'adresse suivante qui se couvrait de signatures.

Messieurs,

Votre appel au patriotisme des enfants de Jean Bart a trouvé dans toute la population un écho puissant.

Merci, Messieurs, de votre confiance. Nous saurons la justifier les armes à la main, si l'ennemi vient jusqu'ici.

1793 est une date glorieuse, une tradition dans le pays.

Nous demandons des armes.

C'est votre devoir de répondre de suite à nos vœux, c'est le nôtre de répondre à l'espoir que vous placez en nous.

Vos concitoyens.

Un mot de cette adresse est caractéristique de l'état d'esprit de la population dunkerquoise : « *Nous saurons justifier votre confiance si l'ennemi vient jusqu'ici* », et ce mot explique, s'il ne justifie, toutes les mesures prescrites dans un moment de véritable affolement. On ne peut, en effet, qualifier d'un autre terme la fièvre qui agitait chacun. Les pensées se tournaient vers Paris qui se redressait fièrement dans l'attente d'un siège, vers Sedan, où les nobles vaincus, dépouillés de leurs armes, se préparaient à prendre le chemin des prisons allemandes.

*
* *

Les premiers détails arrivaient. Ce n'était plus le jour du repos hebdomadaire, pourtant, personne ne travaillait, ou du moins, ne mettait de cœur à l'ouvrage. Comme la veille, on s'arrachait les journaux dans les cafés, combles de consommateurs ; on discutait à perdre haleine et, comme si la triste réalité n'eut pas été assez cruelle, on ajoutait des détails fantaisistes qui faisaient d'autant plus frémir d'horreur qu'ils étaient moins véridiques : la Meuse roulant des cadavres dans ses eaux ensanglantées ; le Maréchal de Mac Mahon tué ; le général de Failly broyé, le ventre ouvert par un boulet ; et, à côté de cela, quelques-uns de ces traits héroïques confirmés plus tard ; ces chevauchées de la mort de la brigade de Galliffet au Calvaire d'Illy, la défense obstinée de Bazeilles par l'infanterie de marine, épisodes grandioses de dévouement et de désespoir qui adoucissent l'amertume de la défaite. On tourbillonne, on s'agite, un groupe important de mobiles se précipite à la Mairie

pour contracter un engagement au 2e zouaves dont le dépôt est en Algérie. Il faut au commissaire central toute son énergie et toute sa fermeté pour montrer que le devoir n'est pas d'agir ainsi ; enfin il réussit à renvoyer à la caserne toute cette foule.

*
* *

Le devoir est alors de rester à Dunkerque. C'est sans doute la ville même qu'il va falloir défendre à bref délai, car à cette heure, elle paraît à tous directement menacée. Que vont faire les Allemands ? Marcher de suite sur Paris. C'est certain. Mais, grisés par leur triomphe, assurés de la complicité tacite de l'Europe, insouciante ou craintive, ne vont-ils pas détacher du gros de leurs forces un corps d'armée qui, violant la neutralité du territoire belge, arrivera rapidement devant Dunkerque pour conquérir un port qui leur assurerait un centre de ravitaillement relativement proche de leur pays, une base pour des opérations ultérieures dans les régions les plus riches et les plus industrielles de la France, un port enfin qui soit un gage pour le jour du rétablissement de la paix. Car, ne l'oublions pas, et chacun se le répétait alors, si quelques Belges appellent Dunkerque une ville perdue, les Allemands étendent tout au moins jusque sur notre région leurs revendications. Théoriquement, les arrondissements de Dunkerque et d'Hazebrouck relèvent de leur domaine, puisqu'on y parle un idiome de souche germanique, le Flamand. De là, un émoi qui fit considérer, pendant quelques jours, le siège de Dunkerque comme

imminent ; de là, les ordres très sévères du Commandant de Place devant lesquels tous, au premier moment, s'inclinèrent.

Le 6 Septembre, l'Administration supérieure prévenait le Commerce que « le déchargement des lins, jutes et autres marchandises inflammables », ne pourrait être autorisé qu'autant qu'elles seraient immédiatement enlevées, et ajoutait que les réclamateurs des cargaisons de cette catégorie qui, dès l'arrivée des navires, ne se seraient pas procuré des moyens immédiats d'enlèvement, verraient leurs marchandises mises en bélandres ou emmagasinées « à leurs frais et risques sans autre avis que le présent inséré dans les journaux. »

En conséquence, on travaillait sur le port avec une activité fébrile ; en même temps, les terrassiers, conduits surtout vers la porte de la Samaritaine, remuaient le sable avec ardeur pour combler la brèche considérable faite de ce côté, dans le rempart, pour faciliter le passage des wagonnets qui emportaient les terres extraites du Bassin de l'Ouest. D'autre part, à toutes les écluses, devant lesquelles les bélandres se pressaient, les bateliers se chamaillaient, tant ils avaient hâte de mettre à l'abri leurs bateaux. Tout cela n'impressionnait guère la population prise en masse. Ce qui la frappa bien davantage, ce fut l'invitation adressée aux propriétaires ou locataires des immeubles situés dans les zones d'avoir à évacuer promptement leurs locaux voués à la destruction ; ce fut surtout, car cela était encore plus tangible, si l'on peut s'exprimer ainsi, ce fut surtout de voir les charpentiers s'acharner aux beaux arbres

qui garnissaient les abords de la porte de Rosendael, qu'à la sueur de leurs fronts, ils coupaient de façon à ne laisser, à hauteur d'homme, que des lignes de pieux formés de troncs mutilés.

Lorsqu'aujourd'hui on se promène sous les ombrages verdoyants et le long des lilas embaumés du square Jacobsen, on peut se demander si ce vandalisme intempestif n'a pas présenté d'avantages et si un bien n'est pas sorti de l'excès du mal; mais, en Septembre 1870, on ne pouvait penser ainsi, ni prévoir l'avenir — *Sunt lacrimæ rerum*, dit justement le poète, ces arbres étendus à terre étaient pour tous une image de la guerre et, eux qui savaient combien, sous la brise de mer, la végétation arborescente se développe péniblement sur notre littoral, les Dunkerquois se désolaient.

La destruction des arbres de la porte de Rosendael contribua, plus que tout le reste, à rendre le sangfroid que nous avions perdu. Des protestations s'élevèrent. Le colonel de Mazug ne se pressait-il pas trop, puisque le danger était encore très hypothétique, d'appliquer à la lettre les règlements militaires ?

Le Commandant de place se sentit touché au vif par ces plaines, ces critiques et ces récriminations. Il prit la plume et fit afficher sur les murs une proclamation qui revêt toutes les formes d'un mémoire explicatif. Il disait :

DUNKERQUOIS,

En présence des événements graves qui peuvent surgir, et du salut de la ville de Dunkerque qui doit primer toute autre considération, le colonel commandant la place, rempli de confiance dans le patriotisme du conseil municipal, a cru devoir concilier

l'omnipotence que lui donnent les règlements militaires, avec le besoin bien naturel de la population de laquelle on attend tant de sacrifices, d'intervenir par voie d'avis et de conseils dans la défense de la place.

En conséquence, le colonel, après avoir réuni chez lui MM. les délégués du conseil municipal, a décidé que deux d'entre eux seraient admis au comité de défense militaire, afin d'y produire leurs observations et conseils.

Il va sans dire que les avis recueillis et sévèrement pesés, la décision appartient seule au colonel commandant la place qui, pénétré du sentiment de ses devoirs, ne néglige rien pour arriver aux résultats les plus complets.

Le colonel a communiqué à MM. les délégués toutes les mesures défensives qui avaient été arrêtées dans la première séance du comité militaire qui a eu lieu le 4. Ces mesures ont été approuvées à l'unanimité.

Deux de ces Messieurs ont été autorisés à se présenter à l'arsenal et à s'assurer par eux-mêmes de l'état des projectiles et munitions.

Le colonel le répète avec assurance, rien ne manquera à la défense de la ville, vivres, armes, munitions. Deux mille fusils seront en ligne sur les remparts; 77 pièces sont en batterie, pourvues de tout ce qui est nécessaire : Que la population soit donc parfaitement rassurée ; qu'elle fasse justice elle-même des propos malveillants ou craintifs relatifs à la pénurie ou à la mauvaise qualité des munitions, et qu'elle sache que les chefs militaires sont pénétrés du sentiment de leur responsabilité, et s'acquitteront de leur devoir avec un dévouement qui mérite leur confiance et leur concours absolu, sans lequel aucun résultat ne serait possible.

Le Colonel Commandant la Place,
DE MAZUG.

Par cette proclamation, l'officier supérieur, à qui était dévolue la direction de la défense en cas de siège, cherchait évidemment à répondre aux critiques fort vives que sa promptitude à ordonner des mesures graves soulevait parmi la population, et, tout en assumant très haut la responsabilité des ordres donnés, il n'était pas fâché d'en rejeter une part sur l'Autorité civile; celle-ci ne la déclina point du reste.

On savait maintenant que la violation de la neutralité belge n'était plus à craindre, on savait, par une dépêche venue de Laon, que, dès le lundi 5 Septembre, trente escadrons de cavalerie, formant l'avant-garde de l'armée prussienne, s'étaient mis en marche de Sedan sur Paris. Le danger actuel avait donc disparu pour Dunkerque. Il fallait profiter de cette circonstance si l'on voulait rassurer les habitants des zones, ne pas interrompre plus longtemps le transit par bélandres et surtout agir sans retard si l'on voulait arrêter la destruction des ombrages de la Porte de Rosendael, car là les haches des bûcherons s'escrimaient sans relâche sur les hautes cimes feuillues qui jonchaient le sol l'une après l'autre ; ce fut alors que l'Autorité civile intervint et qu'elle obtint gain de cause [1].

[1] Les arbres de la Porte de Rosendael semblaient jouer de malheur : être voués à la destruction. Ceux que nous avons vu abattre avaient été plantés au commencement du siècle pour en remplacer d'autres jetés à terre au moment du siège de 1793 où, en prévision d'une attaque et sur la proposition de Blaisel, le Conseil général de la commune avait décidé, dans sa séance du 3 octobre 1792 « d'éclaircir par des démolitions et abatis d'arbres les environs de la Barrière de Nieuport. »

Dans la même séance et sur les propositions du même rapporteur,

Le 9 Septembre, le colonel de Mazug écrivait au Maire une lettre où on lit :

Les circonstances qui avaient motivé l'urgence des mesures de défense s'étant modifiées, il y a lieu de surseoir, dans l'intérêt de la population, à leur exécution immédiate.

Les abattages d'arbres, les expropriations, les démolitions de maisons, clôtures, bâtisses, sont ajournées.

La navigation sur les canaux est rétablie jusqu'à nouvel ordre.

Le sursis consigné ici était le résultat des actives et pressantes démarches de M. J.-B. Trystram et, en quelque sorte, son premier acte important depuis qu'il avait été investi des fonctions de Sous-Préfet.

*
* *

En effet, l'avènement de la République avait eu pour conséquence le remplacement de tous les fonctionnaires d'ordre politique. A un nouveau régime il fallait des hommes nouveaux, et en première ligne, tous les préfets et sous-préfets en exercice avaient reçu des successeurs ; seulement le Gouvernement n'avait ni le temps, ni le loisir de choisir parmi les hommes de carrière républicains ; il se contenta donc, dans la plupart des cas, d'investir des fonctions préfectorales ou sous-préfectorales des hommes pris dans le pays même qu'ils devaient administrer et qui, à défaut de compétence

on prit différentes mesures dont celles de 1870 ne furent que la répétition, par exemple : mise en réquisition permanente, pour travailler aux fortifications, sous les ordres des officiers du génie, des charpentiers, maçons, serruriers et charrons ; ou bien : vérification des batteries actuelles et leur épreuve à boulet.

spéciale, jouissaient personnellement de l'estime de leurs concitoyens et se recommandaient par leur intelligence remarquable et la fermeté de leurs opinions républicaines. A tout le moins, ils possédaient l'expérience de l'âge, car, sauf quelques anciens députés, ils étaient, depuis 1852, écartés de la politique active.

C'est ainsi qu'un décret du Ministre de l'Intérieur, M. Gambetta, nomma le 7 Septembre le Dr Testelin, Préfet du Nord, à la place de M. Masson et que M. Bauchart, Sous-Préfet de Dunkerque, fut remplacé par M. J.-B. Trystram.

Issu de la Démocratie, son père était préposé des Douanes à Ghyvelde, M. Jean-Baptiste Trystram était arrivé par un travail opiniâtre, par une volonté de fer mise au service d'une intelligence remarquable, à acquérir une situation commerciale qui, modeste d'abord, devait par la suite l'élever au premier rang des commerçants dunkerquois et français. Dès ses débuts dans les affaires, et bien qu'on ne soit jamais prophète dans son pays, il avait été remarqué par deux hommes occupant une situation élevée à Dunkerque, MM. Bouly de Lesdain, Président du Tribunal et Deboes, Receveur Particulier des Finances, qui, bien que ne partageant pas ses opinions politiques, séduits par ce travailleur infatigable, l'aidèrent de leurs conseils que suivit fort souvent M. Jean-Baptiste Trystram. La Révolution de 1848 trouva M. Trystram à point ; ses opinions qui n'avaient jamais varié même sous l'autre régime, son républicanisme ardent en firent l'âme du Comité républicain, et MM. Gaspard Malo et André Le-

maire lui durent en très grande partie le succès de leur élection.

Après la chute de la Seconde République, M. J.-B. Trystram s'adonna complètement aux affaires et résolut d'acquérir une situation qui lui permettrait de jouer un rôle politique plus tard. Trouvant son instruction insuffisante, (il n'avait été à l'école chez les Frères que jusqu'à l'âge de dix ans) il arriva à résoudre un des plus difficiles problèmes pour un homme occupé toute la journée par les affaires, il se mit à l'étude comme un simple écolier, prenant sur ses heures de repos le temps indispensable au travail intellectuel. Il lut, commenta et étudia les auteurs grecs, latins et français, et grâce à son cerveau en pleine maturité, grâce à son activité dévorante, grâce surtout à sa volonté de s'élever au niveau des Dirigeants instruits, il se forma l'esprit pour les luttes politiques qu'il comptait affronter.

Se rendant compte que le port de Dunkerque, n'arriverait à acquérir la prospérité qu'il rêvait pour lui, que si sa cause était défendue auprès des Pouvoirs Publics par un homme politique convaincu, connaissant à fond la question, il se décida alors à jouer ce rôle et à mettre au service de cette idée, qui a fait de Dunkerque le troisième port de France, toute son énergie, tout son talent, toute sa vie.

C'est dans ces dispositions d'esprit que nous trouvons M. J.-B. Trystram en 1870. Aussi accepta-t-il résolument cette mission difficile et délicate de Sous-Préfet au moment où la France envahie agonisante avait

besoin de l'ardent patriotisme de ses enfants pour la défendre.

S'adressant aux fonctionnaires de son choix, Gambetta leur indiquait en quelques lignes le principe qui devaient guider leur conduite et disait : « Notre Gou-« vernement n'est pas un Gouvernement qui comporte « les dissensions politiques, les vaines querelles. C'est, « comme nous l'avons dit, un Gouvernement de dé-« fense nationale, une république de combat à outrance « contre l'envahisseur[1]. »

Ce langage répondait trop aux sentiments de M. J.-B. Trystram pour qu'il ne s'en inspirât pas dans le manifeste qu'il adressa à la population en prenant possession de ses fonctions et qui était ainsi conçu, avec l'entête de

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

qui reparaissait pour la première fois, à Dunkerque, sur un document officiel :

SOUS-PRÉFECTURE DE DUNKERQUE

HABITANTS DE DUNKERQUE,

Le Gouvernement de la défense nationale vient de m'appeler à l'honneur d'administrer notre arrondissement.

J'accepte la mission qui m'a été confiée, persuadé que je

[1] Nous ne sommes pas le gouvernement d'un parti, nous sommes le Gouvernement de la Defense nationale.

Nous n'avons qu'un but, qu'une volonté : le salut de la Patrie par l'Armée et par la Nation groupées autour du glorieux symbole qui fit reculer l'Europe il y a quatre-vingts ans.

(Proclamation à l'armée).

pouvais compter sur l'esprit d'ordre qui vous anime pour me rendre cette mission facile.

De votre côté, vous pouvez compter sur moi ; vous me trouverez toujours prêt à prendre toutes les mesures nécessaires pour maintenir l'ordre et défendre notre belle cité.

Qu'il n'y ait plus à Dunkerque de questions de partis ; rangeons-nous tous sous le drapeau du Gouvernement nouveau qui n'a, lui, qu'une pensée, la nôtre, celle de la France, chasser l'étranger aux cris de : Vive la France ! Vive la République !

Le Sous-Préfet,

TRYSTRAM.

Toutefois, sous une autre forme, M. Trystram jugeait à propos d'accentuer la note démocratique de ce qu'on peut nommer son Ordre du jour, et il le faisait en ces termes par un avis que nous retrouvons dans les journaux de l'époque :

AVIS

Le Sous-Préfet de Dunkerque a l'honneur d'informer ses concitoyens qu'il accueillera avec plaisir toutes les communications qu'ils jugeront utiles de lui faire dans l'intérêt de la Ville et de l'Arrondissement.

Tous les avis seront reçus avec reconnaissance et transmis sans aucun retard aux autorités qu'elles pourraient concerner plus spécialement.

Dans son numéro du 8 Septembre où se trouvent ces deux pièces, l'ancien journal officieux de l'Empire, *L'Autorité*, insère en troisième page un article manifeste par lequel il se rallie ouvertement à la République et dont il convient de citer quelques extraits, car il

traduit bien le sentiment unanime de tous les Français au lendemain du 4 Septembre.

« . . . . . Le gouvernement de la défense nationale renouvelle les chefs du personnel des grandes administrations politiques.... Notre devoir est de répondre aux efforts des nouveaux gouvernants de la France.... Soyons donc démocrates dans la juste mesure du mot, puisqu'un degré de plus trouble avec raison les esprits craintifs et timorés. Notre ville doit être rassurée de ce côté, l'esprit démocratique de l'honorable citoyen qui représente ici le gouvernement de la République est une garantie pour chacun de nous. Dans des moments aussi difficiles, il fallait mettre à la tête de l'administration un homme d'un esprit actif, d'un désintéressement éprouvé. Le ministre a choisi M. Trystram, qui a bien voulu accepter sa périlleuse mission sous deux conditions : la première, qu'il exercerait ses fonctions gratuitement ; la seconde, qu'il résiderait chez lui, tout en conservant les bureaux à la Sous-Préfecture ; le reste du local serait transformé en ambulance. . . . . »

Puis Jules Bertrand, car cet article est incontestablement de lui, concluait ainsi :

« La patrie éplorée réclame le concours de chacun de nous : unissons-nous donc à ceux qui prennent en main le pouvoir et et qui comme nous veulent à tout prix le salut de la France. »

Obéissant à ce sentiment de patriotique abnégation qui inspirait à ce moment tous nos actes, le Maire et les Adjoints de Dunkerque nommés par l'Empereur comprirent qu'il fallait, dans l'intérêt de l'union, des hommes nouveaux à la tête de la Municipalité et déposèrent le 7 Septembre leur démission entre les mains du Sous-Préfet.

Cette retraite spontanée fut dictée par d'honorables scrupules et n'impliquait, de la part des démissionnaires, ni blâme ni opposition. Les noms de MM. Delelis[1], Lefebvre-Bray et Willems se retrouveront à la suite de toutes les décisions qui, désormais, engageront, dans une mesure quelconque, la responsabilité du Conseil et lorsque celui-ci sera, à quelques jours de là, renouvelé les électeurs les garderont parmi les élus.

Deux jours après, dans une réunion de notre Assemblée communale, les remplaçants des démissionnaires furent désignés. En entrant en leurs fonctions ils adressèrent à la population un manifeste ainsi conçu :

DUNKERQUOIS,

Le Conseil Municipal dans sa séance du 9 de ce mois nous a désigné pour remplir provisoirement les fonctions de Maire et d'Adjoints et M. le Préfet du Nord vient de ratifier cette désignation.

Dans la crise douloureuse que traverse notre chère et malheureuse patrie, quand toute fonction publique est un poste de dévouement et peut-être de danger, refuser serait un acte de faiblesse; nous acceptons sans hésiter.

[1] Né à Feuquières (Pas-de-Calais) en 1827, M. Jules Delelis se fixa à Dunkerque à la suite de son mariage avec Mlle Boudin. Elu conseiller municipal et nommé adjoint en 1855, il succéda, dix ans plus tard, à M. Mollet, comme maire de Dunkerque et fut nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1867.

Démissionnaire en 1870 de ses fonctions de maire, il resta néanmoins conseiller municipal jusqu'en 1878. Non réélu à cette époque, il rentra au Conseil en 1884.

L'année suivante, lors du renouvellement de la Chambre, il fut élu député, mais sa carrière parlementaire fut courte; une mort presque foudroyante l'enleva le 25 octobre 1885.

C'est dans l'union qu'est le salut ; n'ayons donc tous qu'une seule pensée, qu'un même but, contribuer dans la mesure de nos forces à *chasser l'étranger* et à assurer l'ordre et la tranquilité dans notre ville.

Dunkerque, le 12 septembre 1870.

Le Maire et les Adjoints provisoires,

E. Lebleu, D'Arras, A. Fichaux, H. Detraux.

Pour les Dunkerquois rien ne prouve mieux combien la nécessité patriotique et le désir d'une cordiale entente s'imposaient à tous, car les dévoués citoyens, qui, oublieux de leurs préférences, acceptaient avec abnégation la lourde charge d'administrer Dunkerque, devaient, plus tard, se retrouver face-à-face dans des camps politiques opposés. Pour le moment, devant l'ennemi, ils marchaient la main dans la main.

Si l'on peut donc dire que la constitution de la Municipalité provisoire était le résultat d'une transaction entre les différents partis représentés au Conseil, il faut ajouter que, pour tous, un homme la personnifiait, qui était M. Ezéchiel Lebleu.

Né en 1804 à Dunkerque, M. Lebleu était officier du génie à Arras, lorsque la Révolution de 1830 lui fournit, une première fois, l'occasion de proclamer ses opinions démocratiques. Revenu à Dunkerque en 1833, il avait contribué à la fondation du journal libéral la *Vigie*. En 1848 il était en résidence à Béthune quand il fut nommé représentant du Pas-de-Calais à l'Assemblée Législative où il vota constamment avec la portion la plus modérée du parti républicain.

A la suite du coup d'Etat, le Commandant Lebleu reprit sa place dans l'armée ; mais il n'avait pas à compter sur la bienveillance de l'Empire ; il ne fut nommé officier de la légion d'honneur qu'au moment de sa retraite, étant alors chef du génie dans notre ville (1862). Il continua à résider parmi nous, entouré de l'estime et de l'affection de tous. Aussi ferme dans ses convictions religieuses que dans ses opinions politiques, le Commandant Lebleu était bien l'homme de conscience et de devoir qu'il fallait à la cité dans les circonstances critiques.

Le récit de la journée du 4 Septembre et de ses suites nous a entraîné un peu loin, mais nous avons pensé qu'il ne fallait rien omettre de cette page d'histoire locale relative à l'établissement de la République à Dunkerque.

*
* *

L'entrée comme Maire à l'Hôtel de Ville de l'ancien Chef du génie à Dunkerque, l'influence que M. J.-B. Trystram devait à l'autorité personnelle dont il jouissait parmi ses concitoyens, augmentèrent l'importance du rôle joué dans le Conseil de défense par l'élément civil. Il faudrait, pour mesurer exactement celle-ci, citer textuellement quelques-unes des délibérations de ce Comité ; cela ne nous est pas possible, mais il nous est très facile de mentionner quelques-unes des mesures prises qui permettent de constater les effets réels de cette intervention active du pouvoir civil à ce moment.

Nous ne parlons pas seulement de l'abattage des ar-

bres en avant de la Porte de Rosendael, suspendu à la demande instante du Sous-Préfet, mais bien de quelques autres mesures prises. Par exemple la décision très importante de faire le plein dans les citernes des habitations dunkerquoises. En 1870, notre ville ne possédait pas encore de véritable distribution d'eau ; on laissait à la générosité bienveillante du ciel le soin de fournir l'indispensable liquide nécessaire à l'alimentation publique et aux usages domestiques ; il était donc absolument urgent que les citernes, dont toutes les maisons et les édifices publics étaient alors pourvus, fussent remplies d'eau potable pour faire face aux besoins en cas de siège ; on y songea, mais tout se passa en paroles[1].

Un peu plus tard, le bruit courut en ville que les boulets accumulés dans l'arsenal ne correspondaient pas au calibre des pièces braquées sur les remparts et que la poudre en magasin était de mauvaise qualité. Il fallait rassurer la population ; c'est ce que fit le Sous-Préfet ; il délégua son secrétaire pour assister à des expériences de tir qui démontrèrent l'inanité de

[1] Remarquons en passant que, depuis la mise en service de la distribution d'eau venant de Houlle, beaucoup de propriétaires s'abstiennent de munir les maisons nouvellement construites de citernes et que les administrations imitent leur exemple. Il n'y a de réservoir à eau ni à la Mairie, ni au Bâtiment Central. C'est à coup sûr, une sérieuse économie de construction, mais c'est une grave imprudence aussi. Sans vouloir nous arrêter à l'hypothèse extrême d'un siège, il n'est pas superflu de prévoir, dans les conduites de la distribution d'eau, des avaries qui entraîneraient une interruption prolongée du service. Un règlement municipal devrait imposer la construction d'une citerne dans tout bâtiment neuf.

ces rumeurs. A ce moment l'intervention d'un civil, auxiliaire bénévole de l'Administration, dans une question absolument militaire ne surprit personne et le *Messager du Nord* mentionne le fait comme la chose la plus naturelle du monde; il faudrait savoir ce que les officiers en pensèrent.

*
* *

Parfois pourtant ils ne dédaignaient pas de s'inspirer des avis de simples particuliers et même de leur laisser prendre l'initiative de certaines démarches dont ils se souciaient peu d'assumer la responsabilité.

Depuis le départ du *Taureau*, la rade ouverte de Dunkerque restait sans défense et l'on pouvait toujours craindre une démonstration des canonnières prussiennes contre notre port; cette crainte n'avait guère de prise sur la masse de la population, mais elle hantait l'esprit des marins.

Le 12 Septembre, au lever du jour, un chalutier calaisien qui était en pêche le long du Galoper, aperçut une escadre de grands navires sous pavillon prussien qui avaient le cap au S.-S.-O. Aussitôt le patron, dont nous regrettons de ne pas savoir le nom, réunit ses matelots. Il leur demanda s'ils voulaient courir le risque, en continuant à pêcher, d'être faits prisonniers et d'être contraints de servir de pilotes aux bâtiments allemands pour les conduire à la côte française, ou s'ils préféraient abandonner leur train de pêche pour rentrer, à force de voiles, à Dunkerque afin d'aviser de l'approche d'une flotte ennemie. Là, en effet, était le devoir.

Sans hésitation, le vaillant patron et ses braves marins, insoucieux de la perte très réelle (1200 francs environ) qu'entraînait pour eux le sacrifice de leur train de pêche, obéirent à l'impulsion de leur patriotisme. D'un coup de hache, le câble du chalut fut tranché et toutes voiles bordées, le petit bateau mit le cap sur le port. Bel exemple et grande leçon donnée par ces humbles.

Il était 5 heures du matin ; le chalutier calaisien venait d'accoster à la Cale des Pêcheurs ; les marins étaient déjà nombreux autour du Minck et au pied du Leughenaer ; ils eurent bientôt rejoint les nouveaux venus qui racontaient ce qu'ils avaient vu, montraient, sur la lisse, la trace du coup de hache à l'endroit où l'on avait coupé le train de pêche et, autour du cabestan, l'extrémité du câble qui y était restée enroulée.

Chacun discutait et commentait l'incident et le patron était fort embarrassé ; il s'était bien promis d'aviser l'Autorité compétente du passage de l'escadre prussienne, en dehors des bancs, mais ne savait à qui s'adresser.

Sur ces entrefaites, passa M. Auguste Pyotte. A cette heure matinale, il revenait déjà du Quai des Anglais où il avait été faire une visite à bord de son brick-goëlette *Aurore* en partance.

Voyant l'animation qui régnait, il s'approcha.

Nul n'était plus connu sur le port en 1870 que M. Pyotte ; nul n'était plus aimé de la population maritime au milieu de laquelle il vivait ; chacun y rendait hommage à son ardent patriotisme et à son inlassable

dévouement à sa ville natale. Il était pour tous homme de bon conseil ; on lui demanda son avis.

Dès qu'il fut au courant des faits, notre concitoyen n'hésita pas un instant. Il était en relations personnelles avec l'amiral Moulac qui, plus d'une fois déjà, avait mis à profit sa connaissance de Dunkerque et de ses abords. A sept heures, il était à l'Hôtel de la Marine. L'amiral avait été informé de la levée du blocus de Jahde par la flotte française de l'amiral Bouet-Willaumetz, mais il ignorait la présence de navires allemands à si peu de distance de nous. Des mesures immédiates de protection s'imposaient ; cependant il ne voulut pas prendre sur lui d'appeler une force navale en rade. Ce fut M. Pyotte qui, sous sa responsabilité personnelle, écrivit à l'amiral Fourichon une lettre pressante pour la réclamer. Cette voix d'un simple particulier fut entendue ; la réponse ne se fit pas attendre. Le 15 Septembre, onze navires de guerre jetaient l'ancre en rade de Dunkerque. La ville était sauvée et les Allemands regrettèrent amèrement d'avoir manqué de décision[1].

[1] Qu'on nous permette de signaler ici un incident qui n'a, il est vrai, qu'un rapport très éloigné avec notre sujet, mais qui est fort instructif ; il dévoile ce que deviendrait Dunkerque si jamais se réalisait cette « Grande Allemagne » que les Teutons rêvent pour l'avenir.

M. Pyotte, à la suite des événements de 1870, qui avaient mis en pleine lumière l'importance de Dunkerque, dressa le plan du port, non tel qu'il était, mais tel qu'il devrait être, selon lui, pour satisfaire à tous les besoins de l'avenir. Les contemporains, en contemplant cette grande « image », y virent l'œuvre d'une imagination exaltée par un patriotisme de clocher. Après trente ans, nous sommes plus justes envers M. Pyotte à qui une connaissance approfondie des lieux donna une sorte de prescience. Certes, ce qui a été exécuté, ce que nous

Nous avons à dessein insisté sur cet épisode qui nous permettait de saluer en passant le dévouement patriotique de quelques matelots inconnus et d'honorer la mémoire d'un homme qui n'a jamais ménagé ni son travail, ni son temps, ni sa fortune pour le service de sa ville natale. Mais, en Septembre 1870, les Dunkerquois virent arriver la flotte française en rade sans soupçonner à qui ils étaient redevables de sa présence, ni du risque de bombardement dont ils avaient été menacés. Ils avaient d'autres sujets de préoccupations.

*
* *

Dès le courant de la seconde semaine de Septembre, lorsque la marche des armées allemandes ne permit plus de douter de leur objectif, un nombre considérable de Parisiens s'éloignèrent de la Capitale, surtout des

avons sous les yeux, ce qui se projette, n'est pas le plan Pyotte, mais les ingénieurs ont marché dans la voie qu'il indiquait et se sont inspirés de quelques-unes de ses conceptions.

L'œuvre de ce précurseur eut moins de retentissement en France qu'à l'étranger ; les Allemands surtout en apprécierent la valeur et elle provoqua l'envoi à Dunkerque d'un ingénieur militaire. Sa mission fut restée secrète si, par quelques paroles imprudentes, l'ingénieur n'eût trahi son incognito.

Ayant besoin d'un plan Pyotte, il entra dans un magasin où ce plan était exposé, l'acheta et, en le payant, prononça ces paroles devant la jeune fille préposée à la vente : « Nous avons commis la grande faute en 1870, de ne pas attaquer ce pays par le nord ; mais, à la prochaine guerre, puisque ses frontières du côté de la Belgique, ainsi que le sud de Dunkerque ne sont pas suffisamment défendus, nous viendrons par là et c'est nous qui ferons ce port. Nous serons en face de l'Angleterre qui ne nous fait pas peur et nous serons ainsi, quand nous aurons pris Dunkerque, à cheval sur la Mer du Nord et sur celle de la Manche dont nous tiendrons la clef. » — *Et nunc erudimini.*

femmes et des enfants qui, loin de l'ennemi, vinrent demander asile à la Province et chercher protection près des parents ou des amis qui y résidaient.

Dunkerque reçut une portion notable de cet exode, car Dunkerque, toujours hospitalière, se trouvait — les gens prudents ne l'oubliaient pas — ou à deux pas de la frontière belge, ou à quelques heures, pour ceux qui ne craignaient pas le mal de mer, de la côte anglaise[1].

Du 8 au 17 Septembre, les voyageurs arrivèrent en foule à la gare où les véhicules n'étaient pas assez nombreux pour charger leur bagages. Certains connaissaient le toit qui allait les abriter et s'y rendaient de suite : il est peu de familles dunkerquoises qui n'aient reçu, à ce moment, quelques hôtes inattendus ; mais beaucoup débarquaient du train sans même savoir où reposer leur tête. Déconcertés par la hâte d'un départ précipité, effrayés par l'effervescence parisienne dont ils avaient vu les premiers symptômes, affolés par les difficultés d'un voyage que l'irrégularité du service rendait pénible, ils s'entassaient dans des omnibus, chargés, à verser, de leurs malles. Alors, pour comble d'infortune, les malheureux commençaient d'hôtel en hôtel, de maison meublée en maison meublée, une

[1] Un hasard nous fit saisir, un jour, le fragment de conversation que voici entre deux vieillards qui s'abordaient non loin de la porte de l'Estran, avec une cordiale poignée de main :

— Si je m'y attendais par exemple. Vous voilà ici, vous aussi.

— Que voulez-vous ? C'est la faute de la guerre. Et même, le cas échéant, j'ai loué deux petites chambres à Bruges.

longue odyssée. Les hôtels étaient combles, les logements se faisaient de plus en plus rares, et les exigences des propriétaires croissaient en raison directe de cette rareté.

Oh ! ce fut une période de gros bénéfices pour M. Vautour et M. Gobesec que ces jours où l'on se disputait, à prix d'or, quelques chambres de propreté douteuse, garnies d'un mobilier de pacotille. En fin de compte, les nouveaux arrivants se disaient : « A la guerre comme à la guerre » ; ils se campaient tant bien que mal, plutôt mal que bien ; comme les émigrés de 1793, toute proportion gardée, ils se figuraient que leurs misères ne dureraient pas. Pour beaucoup, elles devaient se prolonger jusqu'au mois de Juin 1871. Et nous ne parlons ici que des personnes relativement fortunées. Parmi les exilés, il y en eut dont les faibles ressources furent promptement épuisées ; pour celles-là au cours du rigoureux hiver qui allait venir, il fallut provoquer des souscriptions charitables.

* * *

Les émigrés nous venaient de Paris ; de Belgique arrivaient des officiers et des soldats évadés qui avaient, sous des déguisements, su tromper l'œil de leurs geôliers le soir de Sedan ou dans leur longue route vers les prisons allemandes.

Tous ces évadés ne faisaient que passer ; on les dirigeait sur Lille où ils entraient dans les corps en formation. De même, les officiers du corps de santé, neutralisés

en vertu de la Convention de Genève, reçurent de nouvelles destinations.

Nous avons vu arriver ici, après Sedan, sans autres vêtements que ceux qu'il portait sur le corps, un lancetier et un rouleau de bandes dans la poche d'une capote d'emprunt, M. Coulier, qui fut ensuite pharmacien en chef de l'Armée du Nord, et notre collègue, M. le Docteur Vézien, qui reprit la direction de notre Hôpital militaire.

Pendant toute la durée de la guerre, les évasions furent très nombreuses et donnèrent lieu à des manifestations émouvantes. Il s'en produisit une dont quelques personnes furent témoins à Dunkerque, quelque quinzaine de jours après la chute de Metz.

Le 6 Novembre au soir, deux paysans s'asseyaient à une table du *Café Italien*, à la grande surprise des habitués très intrigués de rencontrer dans l'établissement des commensaux en blouses à pareille heure ; mais ils eurent bientôt le mot de l'énigme. Après avoir pris une consommation en silence, les deux amis se plaisaient à jouir de la surprise des consommateurs. C'étaient un capitaine et un lieutenant du 98e ; ils se font reconnaître ; entourés, chaudement accueillis, pressés de questions, ils ne savent plus à qui répondre. Le lieutenant déclare que son plus vif regret est de ne plus avoir son épée ; deux de nos concitoyens sortent et reviennent en lui en rapportant une qu'ils lui offrent. On se séparait bientôt au milieu de l'émotion générale et, quelques jours après, les deux officiers reprenaient du service.

*
* *

Le souvenir de cet épisode nous a éloigné de l'ordre des temps ; il nous faut maintenant revenir en arrière, vers ces jours de patriotique angoisse qui s'écoulèrent entre la bataille de Sedan et l'investissement de Paris.

A ce moment, rien n'est à négliger et quelques lignes d'une brève annonce suffisent pour réveiller tout un monde de souvenirs, celle-ci, par exemple :

CHASSEPOTS

Les personnes qui désirent acheter des FUSILS CHASSEPOTS sont priées de s'adresser à M. A.... courtier.

Un décret du Gouvernement de la Défense Nationale avait rendu libre le commerce des armes de guerre ; certains en profitaient pour se munir d'un fusil. D'autres, au contraire, s'efforçaient d'échapper aux obligations militaires qui pouvaient leur incomber, soit en déclarant des infirmités ou des motifs d'exemptions hypothétiques, soit en cherchant, à prix d'or, des remplaçants de qualité douteuse ; il y eut alors de beaux jours pour les marchands d'hommes et l'on trouve dans les journaux des annonces comme celle-ci :

Classe de 1870

ASSURANCES ET REMPLACEMENTS MILITAIRES

S'adresser pour traiter à M. X..., rue...

ou encore :

UN HOMME de 36 ans ayant fait un congé demande à

remplacer pour l'activité ou la mobile. S'adresser au bureau du journal.

Tout n'est qu'heur et malheur en ce bas-monde ; bien des exemptés de la première heure furent repris à la seconde ou à la troisième fournée et, par contraste, nous avons vu, pris d'un désespoir navrant, des jeunes gens atteints d'un mal inguérissable et à qui le Conseil de Révision refusait l'autorisation de partir.

*
* *

La ville restait énervée et vibrante, en proie à une émotion qui prenait toutes les formes, et se manifestait de toutes manières.

On s'était remis avec ardeur à la chasse de tous les individus suspects, invariablement pourvus d'un logement gratuit et temporaire à l'hôtel de la rue des Vieux-Remparts. Rien n'est plus significatif à ce sujet qu'un article publié par l'*Autorité*, du 12 Septembre, sous ce titre suggestif : *Dunkerquois, veillez*. La gazette racontait qu'un individu de mauvaise mine, pris pour un espion, dans un café de la place Jean-Bart, avait eu maille à partir avec la police. Tout bien considéré, il s'agissait simplement d'un mobile lillois qui rejoignait tardivement son corps.

*
* *

Les Dunkerquois furent alors profondément émus par la nouvelle de la catastrophe de Laon.

On sait ce qui se passa.

Le 8 Septembre, le corps allemand du duc Guillaume de Mecklembourg-Schwerin (6e division de cavalerie) se présenta devant la ville où il y avait une garnison de 2000 mobiles et une section du 55e régiment d'infanterie. La place était commandée par le Général Thérémin d'Hame qui, sachant l'admirable position de Laon, était bien résolu à résister. N'eut-il tenu que quelques jours, il retardait d'autant la marche de l'ennemi sur Paris.

Malheureusement, l'affolement de la population et son inqualifiable conduite paralysèrent sa bonne volonté. Alors que, pour gagner du temps, il avait demandé à réfléchir, la foule l'assaillit, menaçant de le tuer. Dans ces conditions, fut signée, le 9 Septembre au matin, une capitulation en vertu de laquelle les soldats de l'armée active étaient faits prisonniers et les mobiles laissés en liberté, s'ils s'engageaient à ne plus servir contre la Prusse jusqu'à la fin de la guerre. Conformément aux règlements militaires, le général avait voulu noyer les poudres ; il ne trouva personne pour manœuvrer les pompes. Force fut donc de désigner un sous-officier pour en faire livraison à l'ennemi.

Le 9 septembre donc, raconte M. le lieutenant-colonel Rousset[1], à onze heures du matin, le duc de Mecklembourg entrait en ville à la tête du 4e bataillon de chasseurs. Il pleuvait à verse. Les derniers Français quittaient la citadelle et le général Thérémin remettait son épée au prince allemand, quand, tout à coup,

[1] *Histoire générale de la Guerre Franco-Allemande*, T. III, p. 21 et 22.

une formidable explosion retentit, renversant les murailles du fort et ébranlant les maisons sur leurs fondations. Une fumée noire et épaisse forma sur la ville un nuage sinistre; des débris de toutes sortes, des pierres, des poutres volèrent dans les airs pêle-mêle avec des membres humains, des corps sanglants et déchiquetés. Le duc de Mecklembourg fut atteint par un éclat de bois. Le général Thérémin reçut une affreuse blessure dont il devait mourir quelques jours plus tard.

.....

Une fois le fracas de la catastrophe apaisé, on se compta. Les Allemands avaient perdu quinze officiers et quatre-vingt-dix-neuf soldats; les Français dix-neuf officiers et trois cent quatre-vingts hommes. Parmi ceux-ci manquait un employé militaire, le garde d'artillerie Henriot, dont on ne put retrouver aucune trace. C'était un vieux soldat médaillé de Crimée et d'Italie, un serviteur modeste, dévoué et brave. Chargé de livrer les poudres aux Prussiens, il ne s'était pas senti ce courage. Il avait pénétré dans la poudrière, attendu que la garnison française ait évacué la citadelle puis, croyant l'ennemi déjà dans la place, il avait mis le feu. Il ne s'était trompé que de cinq minutes.

Certes l'hécatombe due à son désespoir inconscient était bien inutile. Mais cet acte sauvage est digne cependant de l'admiration qu'inspire toujours le sacrifice prémédité de la vie quand cette vie ne peut plus servir au salut commun. Quoi qu'on en ait pu dire, le farouche héroïsme d'Henriot rappelle celui de Bisson faisant sauter son vaisseau pour ne pas le livrer aux Turcs; de Rostopchine incendiant Moscou pour affamer la Grande Armée; des Sagontais s'ensevelissant sous les murs de leur ville plutôt que de la livrer à Annibal. Il a été stérile et sanglant, c'est possible. Mais en songeant à l'horrible courage de cet homme, qui donc oserait faire entendre une parole de blâme ou seulement de regret.

C'est parce que ce blâme et ce regret, nous les avons pourtant entendu formuler très nettement, que nous avons fait cette longue citation afin de protester énergiquement contre cette négation du patriotisme ; elle n'eut pourtant pas été à propos si l'exposé exact qu'elle fournit des faits n'était nécessaire à notre récit.

* * *

En 1870, avons-nous dit, la nouvelle de l'explosion de la citadelle de Laon produisit à Dunkerque une émotion profonde, que les contemporains n'ont pas oubliée, et, en l'absence de renseignements précis, l'acte de sombre désespoir qui inscrit le nom de Dieudonné Henriot sur le martyrologue militaire, fut attribué au commandant de la place. Aussi, se faisant l'interprète du sentiment unanime de la population, le directeur de l'*Autorité* demandait,dans le numéro du 13 Septembre, que la *Place Napoléon* reçut le nom de *Place Thérémin d'Hame*. La proposition n'eut pas de suite et, conformément à une sorte de tradition qui semble vouloir conserver une signification politique à l'appellation de cette voie publique, elle devint bientôt *Place de la République*, comme en 1848, après avoir successivement reçu les dénominations de *Place Louis XVIII*, *Place d'Orléans*, puis, de nouveau, *Place Napoléon*, sous le Second Empire.

* * *

A vol d'oiseau, la distance qui sépare Laon de Dunkerque n'est pas très considérable ; certains se deman-

daient de nouveau s'il n'y avait pas à redouter l'approche d'une armée allemande venant essayer d'occuper la région du Nord. Est-ce pour ce motif, est-ce pour tout autre ? La Garde nationale recommença à faire parler d'elle ; on remit sur le tapis la création d'une « Compagnie d'Eclaireurs volontaires Dunkerquois. »

A la suite de la déclaration de guerre, quelques citoyens avaient songé à recruter une « Compagnie de Francs Tireurs Dunkerquois » et les listes d'adhésions avaient reçu un nombre respectable de signatures, puis, l'idée première s'était modifiée : on avait pensé inutile d'ajouter une unité aux innombrables compagnies franches qui associaient leurs efforts à ceux de l'armée régulière et il avait paru plus à propos d'instituer un corps dans des conditions un peu différentes qu'expose la lettre suivante, adressée à M. Delelis :

Dunkerque, le 29 Juillet 1870.

Monsieur le Maire de la Ville de Dunkerque,

Interprètes des sentiments d'une partie de la population de notre ville, nous venons soumettre à votre approbation les projets que la situation politique a fait naître, et solliciter votre bienveillant concours près des autorités compétentes pour obtenir l'autorisation de la réaliser.

Ces projets tendent à l'organisation d'une compagnie civile sédentaire qui prendrait le titre de *Tireurs Dunkerquois*, dont le but serait de pourvoir en cas d'attaque à la défense de la ville et de lui apporter le concours de notre force à toute réquisition de l'autorité municipale justifiée par tous dangers, de quelque nature qu'ils soient, que les intérêts de la ville pourraient courir.

En cas de siège cette compagnie se mettrait sous la direction des autorités militaires de la place.

Ses services devant être exclusivement consacrés à la ville de Dunkerque, elle ne pourrait en aucun cas être mobilisée.

Aussitôt sa constitution elle nommerait ses chefs au moyen de l'élection.

Sous leur direction, les *Tireurs Dunkerquois* s'exerceraient dans l'exercice des armes, du tir et de la manœuvre.

Comme il est de l'intérêt général que les rangs de la compagnie soient ouverts à tous les généreux citoyens qui auraient à cœur d'en faire partie et qu'ils seraient inaccessibles à la plupart d'entre eux s'ils devaient faire la dépense de leur armement, nous nous proposons de laisser seulement le coût de l'uniforme à la charge de chacun des adhérents et nous vous prions, Monsieur le Maire, d'être notre intermédiaire auprès de qui de droit pour obtenir qu'il soit confié dès à présent à la compagnie des armes en quantité suffisante, soit des chassepots, soit des fusils transformés ainsi que des munitions.

Ces armes seraient restituées à la première réquisition des autorités.

....

Depuis la date de cette lettre, deux mois presque entiers s'étaient écoulés et les « Francs Tireurs Dunkerquois », dont le grand mérite aux yeux de leurs organisateurs, était de « ne pouvoir en aucun cas être mobilisés », n'avaient encore reçu aucun embryon d'organisation. Les événements s'étaient tellement précipités qu'on n'y avait plus songé ; maintenant ils sortaient de leur torpeur, mais il était trop tard. Si, au lendemain de Sedan, la crainte d'un siège se concevait,

si même elle put encore hanter quelques esprits dans les derniers jours de 1870, le péril était tout à fait chimérique au milieu de Septembre, alors qu'une attaque par mer n'était plus à redouter et que les Allemands n'avaient plus qu'une pensée : marcher directement sur Paris et l'investir.

Dans ces conditions, le projet de *Compagnie civile d'éclaireurs volontaires dunkerquois* ne devait pas aboutir. Les adhérents, convoqués le 18, rue des Pierres 20, ne réussirent pas à s'entendre et ils durent renoncer à leur dessein.

Par contre, on mettait sur pied, au même moment, une *Compagnie du Génie*, rattachée à la légion de la Garde nationale sédentaire et, dans le numéro du 20 Septembre de l'*Autorité*, on lit ce qui suit :

GARDE NATIONALE SÉDENTAIRE

ORGANISATION D'UNE COMPAGNIE D'OUVRIERS DU GÉNIE

Messieurs les anciens militaires, ayant servi dans l'arme du génie — régiments ou compagnies d'ouvriers — et qui, se trouvant appelés au service de la garde nationale, désireraient concourir à la formation d'une Compagnie spéciale d'ouvriers du génie pour la défense de la place, sont priés de se faire inscrire sans retard chez :

M. CARLIER, ingénieur de l'arrondissement ou M. GUILLAIN, ingénieur du port, munis de leur certificat de libération militaire.

Dunkerque, le 19 Septembre 1870.

Qu'il s'agisse de la première ou de la seconde troupe, nous constatons une tendance générale qui entraîne à

détacher de la garde nationale sédentaire des corps spéciaux. A Dunkerque, il y a déjà les Sapeurs-Pompiers, les Artilleurs, voici les Ouvriers du Génie, nous y verrons bientôt les Marins Gardes-Côtes et si, quelque jour, la milice citoyenne avait été maintenue, on y aurait ressuscité les compagnies de grenadiers et de voltigeurs ; on trouvait ainsi le moyen de se distinguer, d'avoir un uniforme particulier et de constituer (ce qui flatte toujours l'amour-propre) une élite sinon une sorte d'aristocratie. Mais ces organisations coûtent cher ; aussi, dans sa séance du 18 Septembre, le Conseil Municipal avait-il voté une somme de cent mille francs pour l'armement et l'équipement de la Garde nationale sédentaire.

Celle-ci attirait donc de nouveau l'attention et l'*Autorité* écrivait (20 Septembre) :

> Les progrès de nos gardes nationaux, équipés, dans le maniement des armes, sont appréciés chaque jour davantage. C'est que chacun de nous, pressentant le danger, ne marchande pas ses peines ; la vertu civique anime nos cœurs et comme nous sommes sur la plaine les jours de manœuvres, nous serons sur les remparts au jour du danger.

* * *

A Dunkerque, cette phrase ronflante de Bertrand sonnait dans le vide ; à Paris, il n'en eut pas été de même car, le 19 Septembre, les Allemands achevaient l'investissement en entourant la capitale d'un cercle de fer et de feu.

Cette cruelle situation, qui devait se prolonger pen-

dant des mois, est constatée en ces termes dans le *Messager du Nord* du 22 Septembre :

Paris est complètement isolé du reste de la France. Toutes les lignes du chemin de fer sont coupées dans toutes les directions.

.....

Le télégraphe ne fonctionne plus, en sorte que nous sommes privés de toute communication avec la capitale.

Il n'y a donc plus rien à attendre de Paris, ni journaux, ni dépêches, ni correspondances.

Nous eûmes alors sous les yeux un signe sensible de cette cruelle réalité qui, pour être banal, n'en était pas moins douloureux. Durant des semaines, on s'abstint d'enlever et ont put lire derrière un grillage, placé sur la porte d'un bureau d'agent de change, dans la rue des Capucins (actuellement rue Alexandre III), le cours des principales valeurs de la Bourse de Paris du 15, le dernier qui fût parvenu.

La privation des journaux parisiens fut extrêmement sensible à tous et il faut l'avoir subie pour comprendre quelle place importante la Presse a prise dans la vie contemporaine. Encore faut-il ajouter que, à peu de distance de Londres et de Bruxelles, les Dunkerquois se tinrent au courant des nouvelles par les feuilles étrangères. Rédigés en français, les journaux publiés à Bruxelles étaient entre toutes les mains de préférence aux journaux anglais trop chers et trop prussophiles. Jamais l'*Etoile Belge* et l'*Indépendance Belge* ne comptèrent autant d'abonnés à Dunkerque ; on les vendait au

numéro, on en trouvait des dépôts en ville, témoin cette annonce :

Avis. — Les personnes qui désireraient avoir *L'Indépendance Belge* portée tous les jours à leur domicile, n'ont qu'à s'adresser chez M. Caron, estaminet *A la Ville de Bourbourg*, rue des Capucins, 8, à Dunkerque.

*
* *

Au milieu des événements terribles qui éprouvaient la patrie et dont le contre-coup se faisait sentir jusque dans les moindres incidents de la vie journalière, incidents que nous avons voulu noter parce que, dans leur insignifiance même, ils peignent au vif, en s'accumulant, l'état d'esprit des Dunkerquois, au milieu du trouble causé par les événements, disons-nous, la population vit, avec un véritable sentiment de sécurité, arriver dans nos murs plusieurs compagnies de mobiles du Nord pour y former le dépôt du 48e régiment (22 Septembre). Présentaient elles alors plus de consistance que la Garde nationale ? On ne se risquerait pas à en décider, mais, du moins, elles constituaient un noyau de forces organisées, appuyées sur la flotte qui, au même moment, comptait en rade cinq navires venus pour relever ceux qui, quelques jours auparavant, y étaient arrivés un peu précipitamment dans les conditions que nous avons rapportées plus haut et qui, partis à l'improviste, avaient dû rentrer à Cherbourg pour compléter leurs approvisionnements. La présence de cette nouvelle escadre excita vivement la curiosité, surtout chez les hôtes temporaires que la guerre nous avait donnés, et pour

qui le spectacle, toujours changeant, de la vie maritime offrait un irrésistible attrait. Elle ne fut pas pourtant sans apporter quelque gêne aux lamaneurs et pêcheurs qui furent informés que l'approche de leur bateaux, à moins d'une encâblure des bâtiments de guerre, pendant la nuit, pourrait leur faire courir quelques risques.

La rade de Dunkerque fut ainsi, pendant près d'un mois, sillonnée alternativement par deux escadres, tout le temps que la saison et l'état de la mer permirent de maintenir le blocus en Baltique, et la présence de cette force navale ne fut pas sans causer de réelles inquiétudes aux Allemands. Après Sedan, lorsque nos navires s'écartèrent de la baie de Jahde, ils avaient, dans la pensée, qu'ils ne reviendraient plus, ils avaient rallumé les feux des phares et replacé les bouées le long de la côte, mais, quand la croisière fut reprise, ils éteignirent de nouveau les uns et enlevèrent de nouveau les autres.

*
* *

Les Dunkerquois s'attachaient peu à ces détails d'ordre militaire ; la vie intime de la cité les intéressait davantage et, en ce moment, ce que nous appellerons, faute d'un meilleur terme, les chefs de groupes, car la masse de la population restait assez indifférente, négociaient activement pour dresser une liste unique de candidats au Conseil municipal, dont le Gouvernement de la Défense Nationale avait prescrit le renouvellement par décret du 16 Septembre. Les élections en question devant s'effectuer le 25 du même mois, il était grand temps de s'en occuper. L'entente, du reste, fut assez

facile. Personne ne pouvait songer à protester. Cinq membres du Conseil, MM. Choquet, Dagneau, Derycke, Hubert-Hammerel et Vancauwenberghe, renonçant à briguer de nouveau les suffrages des électeurs, il fut convenu que l'on porterait cinq de nos concitoyens portés par le Comité Indépendant.

Dans ces conditions, la liste fut ainsi constituée :

Lebleu (Ezéchiel), Ancien Commandant du Génie, Maire, C. S.
D'Arras (Frédéric), Ancien Notaire, Adjoint, C. S.
Fichaux, Industriel, Adjoint, C. S.
Detraux (Hector), Négociant, Adjoint, C. S.
Delelis (Jules), Propriétaire, C. S.
Lemaire (Gustave), Avocat, C. S.
Beck (Georges), Armateur, C. S.
Beck (Philippe), Notaire, C. S.
Bourdon (Constant), Négociant, C. S.
Collet (Charles), Négociant, C. S.
Coquelin (Constant), Négociant, C. S.
Deloince (A), Négociant.
Gaspard (P), Propriétaire.
Deman (Léon), Courtier, C. S.
Sapelier (Henri), Courtier, C. S.
Dessurne (Marc), Agent d'assurances, C. S.
Didier (Ernest), Négociant-Armateur, C. S.
Duriau (Frédéric), Docteur en Médecine, C. S.
Hamoir, Banquier, C. S.
Terquem (Paul), Professeur d'hydrographie.
Lefebvre-Bray, Avocat, C. S.
De Lesdain (Jules), Inspecteur des Douanes, C S.
Malo (Gaspard), Propriétaire, C. S.
Marchand (Pierre), Industriel, C. S.

PETYT (Auguste), Banquier, C. S.
DELAVAIVRE, Négociant.
VANCOSTEN, Constructeur, C. S.
MONTIGNY, Notaire.
WILLEMS (Alfred), Avocat, C. S.
ZANDYCK, Docteur en Médecine, C. S.

Ces trente candidats passèrent, sans contestation, au premier tour et ce succès complet d'une liste unique vint confirmer l'impression, produite déjà par les élections du mois d'Août, qu'à Dunkerque, contrairement à ce qui se passa dans d'autres villes, le sentiment de l'union devant l'ennemi fut plus puissant que tous les autres.

*
* *

Il est toutefois deux noms, ceux de MM. J.-B. Trystram et Léon Herbart, que l'on eut été surpris de ne pas trouver sur cette liste, comme ils l'avaient été sur celle du Comité Indépendant, si l'on ne les avait vus, le premier, Sous-Préfet de Dunkerque, et l'autre, Secrétaire du Sous-Préfet. Du reste, M. J.-B. Trystram, de même que M. le Commandant Lebleu, visait un mandat moins modeste que celui de Conseiller Municipal, et manifestait hautement l'intention de solliciter, de la confiance des électeurs, le titre de Représentant du Peuple à la Constituante, dont les élections devaient avoir lieu le 2 Octobre 1870.

Cette ambition, fort légitime chez deux républicains de la veille, qui avaient rendu de grands services à leur parti, ne rencontrait aucune entrave en ce qui concerne

M. le Commandant Lebleu. Il n'en était pas tout à fait de même pour M. Trystram qui, conformément au décret du 16 Septembre, ne pouvait être à la fois sous-préfet et candidat dans l'arrondissement qu'il administrait. Pour se mettre en règle, notre concitoyen adressa sa démission de ses fonctions au Préfet et le 22 Septembre on pouvait lire, côte à côte, sur les murailles à Dunkerque deux proclamations qui se complétaient.

La première est ainsi conçue :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SOUS-PRÉFECTURE DE DUNKERQUE

HABITANTS DE L'ARRONDISSEMENT

Appelé par la confiance d'un grand nombre de nos concitoyens à me porter candidat à l'Assemblée Constituante, je quitte la Sous-Préfecture en la laissant aux mains de M. Léon Herbart qui a été choisi par le Gouvernement.

J'avais compté sur votre concours, vous me l'avez donné. Je vous en remercie.

Les élections pour la Constituante vont avoir lieu ; soutenez les candidats qui veulent fonder un Gouvernement durable et vous aurez contribué à sauver la France en établissant la République.

TRYSTRAM.

Dans la seconde on lisait :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SOUS-PRÉFECTURE DE DUNKERQUE

AUX HABITANTS DE L'ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

Le Gouvernement de la Défense Nationale m'a confié le soin

d'administrer l'arrondissement de Dunkerque en remplacement de M. Trystram, démissionnaire.

Comme lui je viens à vous et je fais appel à votre patriotisme, à l'esprit d'ordre qui vous anime.

Aidez-moi à organiser la défense de l'arrondissement, et soyez convaincus que je ne désire qu'une chose, c'est en me retirant d'emporter avec moi l'affection et l'estime de tous.

Vive la France, Vive la République.

Le Sous-Préfet,

L. HERBART.

M. Herbart, en écrivant les dernières lignes de sa proclamation, ne pensait pas qu'il dut se retirer aussi promptement que les circonstances l'amenèrent à le faire. Lorsque le Gouvernement avait décidé pour le 2 Octobre, les élections pour une Assemblée Constituante, il n'avait pas prévu la marche rapide de l'Invasion qui, en s'étendant comme une tache d'huile sur une partie importante du territoire, empêcherait une fraction considérable du corps électoral de participer aux opérations et, par conséquent, fausserait l'expression de la volonté nationale. Jusqu'à la dernière heure, on s'était bercé de l'espoir qu'un armistice permettrait au pays de formuler régulièrement son opinion, tant sur la forme à donner au Gouvernement, que sur la continuation de la guerre ou la signature d'un traité de paix.

Nous n'avons pas à discuter ici la question de savoir si les Allemands furent bien inspirés de ne pas laisser le pays entendre sa voix en posant des « conditions inacceptables tant qu'il y aurait des soldats et des ar-

mes » Mais, en fait, les élections n'étaient pas possibles à ce moment; un décret les reporta du 2 au 16. Il n'y avait plus de raison pour que M. Trystram cessât d'être Sous-Préfet. M. Léon Herbart le comprit et, s'inclinant devant ce vétéran de la cause républicaine, il se démit de ses fonctions. Deux notes laconiques, qui peuvent se lire dans le numéro de l'*Autorité* du 27 Septembre, portaient ces faits à la connaissance du public.

La première disait :

Par arrêté en date du 24 de ce mois, M. le Préfet du Nord a accepté la démission de M. Herbart et nommé Sous-Préfet de Dunkerque M. J.-B. Trystram.

La seconde donnait la raison de cette mutation.

Les élections de la Constituante étant ajournées, M. Trystram, d'accord avec M. Herbart, reprit la Sous-Préfecture de Dunkerque. M. Herbart avait été trois jours en fonctions, mais bientôt il allait les reprendre.

En effet, les élections n'étaient encore que retardées. M. Trystram aspirait toujours au mandat de Représentant du Peuple pour le Département du Nord, désir qui se manifesta ouvertement dans un article de l'*Autorité*, du 6 Octobre ou on lisait :

.....

..... Groupons-nous dans un même amour patriotique. Serrons les rangs et marchons d'un même pas déposer notre bulletin dans l'urne électorale; du résultat, la France sera perdue ou sauvée.

Deux candidats sont déjà sur les rangs pour nous représenter

à la Constituante, MM. Trystram et Lebleu, notre Maire provisoire ; qu'ils soient les bienvenus. La juste popularité dont nos concitoyens jouissent leur garantit nos suffrages. Leur esprit libéral, leur dévouement aux intérêts de la cité, leur amour de la patrie, qui pour eux n'est pas un vain mot, les appellent aux fonctions délicates de représenter Dunkerque et son arrondissement dans une assemblée qui doit fixer à jamais les nouvelles institutions de la France.

C'est dans dix jours le 16 Octobre, c'est dans dix jours que l'urne va parler ; nous sommes le droit, nous sommes la force, soyons ferme dans notre droit, soyons calme dans notre force.

Cet article ne s'expliquerait pas si l'on ne se rappelait que, le 2 Octobre, M. Pierre Legrand, Préfet du Nord, avait publié un long arrêté pour réglementer les opérations électorales nécessitées par la nomination d'une Assemblée Constituante. La conséquence de cette publication ne se fit pas atttendre. Aussitôt, M. Trystram, de nouveau démissionnaire comme Sous-Préfet, se présentait de nouveau comme candidat et de nouveau M. Herbart redevenait Sous-Préfet de l'arrondissement. Cependant, à bref délai, un décret du Gouvernement de la Défense, arguant que la nomination des députés serait d'une exécution matériellement impossible dans vingt-trois départements et nécessairement incomplète dans les autres, ajournait les élections générales jusqu'au moment où elles pourraient se faire sur toute la surface de la République. Désormais, la démission de M. Trystram devenait inutile. Le Gouvernement lui rendit l'investiture des fonctions sous-préfectorales que M. Herbart quitta, par ce fait, pour la deuxième fois,

Cet incident retint peu de temps l'attention des Dunkerquois et la population se préoccupa beaucoup plus des élections des officiers de la garde nationale qui la touchait autrement que la réunion de plus en plus hypothétique d'une Assemblée Constituante.

Les journaux de l'époque donnent la composition du corps d'officiers de la garde nationale tel qu'il était constitué à la fin de Septembre 1870. Nous reproduisons ici cet état nominatif qui n'est pas sans présenter un certain intérêt rétrospectif à cause des noms qu'il mentionne.

Légion de la Garde Nationale Sédentaire de Dunkerque. — Etat nominatif de MM. les Officiers et Délégués.

ETAT-MAJOR

Colonel, NIVELLE.
Lieutenant-Colonel, LÉPOLARD[1].
Major, PLAIDEAU (Ernest).
Capitaine d'Armement, DECK.
Lieutenant payeur, COURTAU (Hippolyte).
Sous-Lieutenant porte-drapeau, BONPAIN.
Médecin-Major de 1re classe, ZANDYCK.
Chef de Musique, NÉERMAN.

PREMIER BATAILLON

Commandant, FÉRON (Gustave)[2].

[1] Etait capitaine de la garde nationale en 1848 et fit partie du détachement dunkerquois envoyé contre les insurgés de juin.

[2] Fit partie du même détachement comme garde.

Médecin-Major de 2e classe, DEZWARTE.
Médecin Aide-Major de 1re classe, REUMAUX.
Capitaine-Adjudant-Major, RIVOIRON (André).
Adjudant-Sous-Officier, DEL'HOMME.

Compagnie des Sapeurs-Pompiers

Capitaine, QUILLACQ.
Lieutenant, DARRAS.
Sous-Lieutenant, HAMOIR.
Délégués : PONCHEZ, CARBON, BRUNEVAL.

Compagnie du Génie

Capitaine en 1er, CARLIER (Emile).
Capitaine en 2e, GUILLAIN (Florent).
Lieutenant en 1er, GAUTIER.
Lieutenants en 2e, LEDUC, BATAILLE.
Délégués : DEBAECKER (Ed.), LIEBAERT, DEBAECKER, DERYCKSEN, LÉTENDART, LECOMTE.

Première Compagnie

Capitaine, GASPARD (Auguste).
Lieutenant, TABOURIN.
Sous-Lieutenant, DECONINCK (H).
Sous-Lieutenant, LEMAIRE (Gustave).
Délégués : CHAVAROCHE, DELANNOIS, TRESCA, BAES.

Deuxième Compagnie

Capitaine, LETOCART.
Lieutenant, BICHAIN.
Sous-Lieutenant, DEMEY[1].
Sous-Lieutenant, DUBUS.
Délégués : TORTEL, WILLEMS, DE SAINT-LÉGER, MAILLARD.

[1] Fit, comme garde, partie du détachement envoyé à Paris en 1848.

Troisième Compagnie

Capitaine, DIDIER.
Lieutenant, DELVAL.
Sous-Lieutenant, BUTTEZ.
Sous-Lieutenant, GRESIL.
Délégués : DEWORST père, LIÉNARD (Jules), DEVOT, MACHU.

Quatrième Compagnie

Capitaine, DUMINY.
Lieutenant, LEMAIRE (Paul).
Sous-Lieutenant, DAILHOUX.
Sous-Lieutenant, COLLET (Charles).
Délégués : DUCHATEAU, DECARPENTRY, AMBROSIUS, CHARPENTIER (Jean).

Cinqième Compagnie

Capitaine, BELLENGER.
Lieutenant, BRYGOO.
Sous-Lieutenant, MEYER.
Sous-Lieutenant, LANSEL.
Délégués : MAILLOT, CHARLIER, DEMAN, VANCAUWENBERGHE (Désiré).

Sixième Compagnie

Capitaine, MARGUERIT.
Lieutenant, POLY.
Sous-Lieutenant, HOVELT (A).
Sous-Lieutenant, DELELIS.
Délégués : DE LESDAIN, DUMOLIN, ATTELEYN, SOETEMONT.

Septième Compagnie

Capitaine, DELBECKE.
Lieutenant, DUMONT (Jean-Baptiste).
Sous-Lieutenant, BEYHAMMER.

Sous-Lieutenant, LEMATTRE.
Délégués : BLOMME (Alfred), DE LESDAIN (Jules), LEFEBVRE (Louis), VERMEULEN.

Huitième Compagnie

Capitaine, VANCAUWENBERGHE (J).
Lieutenant, PLAIDEAU (Alfred).
Sous-Lieutenant, SPIERS.
Sous-Lieutenant, GUILLAUME.
Délégués : SALEMON, BUTTEZ, COUTELIER, BAMMERS.

DEUXIÈME BATAILLON

Etat-Major

Commandant, CHAVERON.
Capitaine Adjudant-Major, VERGRIETE (François).
Médecin-Major de 2e classe, DURIAU (Erédéric).
Médecin Aide-Major de 1re classe, BLANCKAERT.
Adjudant-Sous-Officier, LEFEBVRE.

Compagnie d'Artillerie

Capitaine, DETRAUX (H).
Lieutenant, MURAT.
Sous-Lieutenant, GRYSEZ.
Délégués ; DELATTRE, DETRAUX, RICQUIER, COOLEN.

Compagnie des Marins Gardes-Côtes

Capitaine, PLANCASSAGNE.
Lieutenant,
Sous-Lieutenant,
Délégués[1] :

[1] Sauf pour le capitaine nous n'avons pas pu retrouver les noms des officiers et délégués.

Première Compagnie

Capitaine, RICHARD père.
Lieutenant, WACKERNIE.
Sous-Lieutenant, VANCAUWENBERGHE (Georges).
Sous-Lieutenant, CLAEYS (Octave).
Délégués ; JACQUOT, LEROY (Désiré), HOUSSEMAER (H), DUBUISSON (E).

Deuxième Compagnie

Capitaine, HERVÉ.
Lieutenant, DUCHESNE.
Sous-Lieutenant, LECLERCQ.
Délégués : MARCHAND, DEDRYE (B), CLOET, LEROUX.

Troisième Compagnie

Capitaine, KELLERMAN.
Lieutenant, MORGAN.
Sous-Lieutenant, COQUEL.
Sous-Lieutenant, GIROT.
Délégués : COQUERELLE, RICKEBUSCH, SERDOBEL, DEGRAEVE.

Quatrième Compagnie

Capitaine, WAETERLOOT,
Lieutenant, DUPONT.
Sous-Lieutenant, SMAGGHE.
Sous-Lieutenant, SOUVIGNON.
Délégués : BELLET, MAGERSIE, HOEUW, ANGOIS.

Cinquième Compagnie

Capitaine, DELAVAIVRE.
Lieutenant, RIÉMAIN.
Sous-Lieutenant, BAES (Charles).
Sous-Lieutenant, CARPENTIER.
Délégués : MALOT, PETYT (Victor), LANDRON, BRAY.

Sixième Compagnie

Capitaine, PYOTTE (Auguste)[1].
Lieutenant, BELGUEUL.
Sous-Lieutenant, MATHÉ.
Sous-Lieutant, COURTANT.
Délégués : DEMAN (notaire), SAGOT, D'ORTIGUE, LEBLEU.

Septième Compagnie

Capitaine, BERTHELOOT.
Lieutenant, REBUF.
Sous-Lieutenant, GEORGE.
Sous-Lieutenant, HENNEBELLE.
Délégués : REGODT, BOLLAERT, HECQUET, MAILLY.

Huitième Compagnie

Capitaine, LEROY (Alfred).
Lieutenant, HIVER.
Sous-Lieutenant, LEROY (William).
Sous-Lieutenant, BIZET.
Délégués : JANNIN, VANGRAEFSCHEPE, FOLLET, AERNOUT.

Quelques jours après, un arrêté du Préfet du Nord (30 Septembre) constituait ainsi le parquet du premier conseil de discipline :

Capitaine-Rapporteur, VOLLAEYS (Augustin).
Capitaine-Rapporteur-Adjoint, SERGENT (Albert).
Id. SCHADET (Bernard).
Lieutenant-Secrétaire, DUCHATEAU (Louis).

[1] Etait caporal dans le détachement envoyé à Paris en 1848.

Sous-Lieutenant-Secrétaire-Adjoint, ALIBERT (Isidore)[1].

Ce conseil était ainsi composé pour le 1er bataillon :

FÉRON, Chef de bataillon, Président,
BELLENGER, Capitaine de la 5e Compagnie,
COLLET, Sous-Lieutenant de la 4e Compagnie,
CARBON, Sergent, JANSSEN, Caporal, } de la Compagnie des Pompiers,
DEWORST, père, DUSSOMERARD, } Gardes de la 3e Compagnie.

Pour le 2e bataillon :

CHAVERON, Chef de bataillon, Président,

[1] Le parquet était complété à la date du 17 Octobre par l'adjonction de deux nouveaux secrétaires qui furent :

Lieutenant-Secrétaire, REGODT (Ernest).
Sous-Lieutenant-Secrétaire-Adjoint, DECARPENTRY.

Au 24 Octobre il fut institué dans la garde nationale un jury de révision dont firent partie comme :

Capitaine-Rapporteur en premier, BOULY DE LESDAIN (Alexandre).
Id. en deuxième, REGODT (Ernest).
Id. Id. LEMAIRE (Gustave).
Lieutenant-Secrétaire, DECARPENTRY.
Sous-Lieutenant-Secrétaire-Adjoint, DE CLEBSATTEL (Albert).

Les vides causés par ces nominations furent comblés aussitôt : furent désignés pour les conseils de discipline comme Lieutenant-Secrétaire, LEBLEU, Avoué ; Sous-Lieutenant-Secrétaire-Adjoint, BONVARLET (Alexandre).

Par suite de l'organisation des bataillons de la garde nationale mobilisée, certaines modifications partielles furent bientôt introduites dans le corps d'officiers de la garde nationale sédentaire ; furent nommés : Major, RIVOIRON (André) ; Capitaine Adjudant-Major au 1er bataillon, BLOMME (Alfred) ; Capitaine Adjudant-Major au 2e bataillon, DEL'HOMME, Adjudant-Sous-Officier au 1er bataoilln, WAETERAERE.

BERTHELOOT-DEROODE, Capitaine de la 7e Compagnie,
MURAT, Lieutenant en 1er de la batterie d'artillerie,
HAUW, Sergent, à la 6e Compagnie,
COOLEN, brigadier à la batterie d'artillerie,
LABROY, Garde à la 5e Compagnie,
NINÉ, Garde à la 6e Compagnie.

*
* *

Voici la Garde Nationale Sédentaire organisée. Les Dunkerquois ont une légion à 2 bataillons et 20 compagnies avec des corps d'élite ; si l'on avait pu y joindre un escadron de cavalerie, elle eut été l'image réduite d'une armée. On a multiplié à profusion les grades et les galons, aussi les Dunkerquois sont-ils tout fiers de leur milice citoyenne sans se rendre compte que, si la nouvelle organisation a donné le nombre, cela, peut-être, a été aux dépens de la cohésion, de la solidité et de la valeur militaire relative de la troupe. Qu'importe ! il n'eut pas fait bon de formuler ces réflexions chagrines et jamais les gardes nationaux ne furent plus zélés à répondre à l'appel que ce jeudi, 29 Septembre, où le Maire, le Commandant Lebleu, entouré de ses adjoints d'Arras et Fichaux, ceints de leurs écharpes tricolores, devaient reconnaître les officiers nouvellement élus et les présenter au colonel de Mazug, Commandant la place.

L'Esplanade, dit l'*Autorité*, offrait un spectacle imposant. Après la reconnaissance des officiers, ceux-ci formèrent le cercle et M. Lebleu prononça l'allocution suivante :

Mes Chers Concitoyens,

La Garde Nationale a été proscrite quand le despotisme s'est abattu sur la France ; elle revient avec la Liberté.

Vous vous organisez dans des circonstances terribles ; l'Empire, né dans un guet-apens et disparu dans la honte et le sang, laisse la France envahie, déchirée et dont l'étranger veut s'approprier les lambeaux.

Vous vous opposerez de toutes vos forces n'est-ce pas ? à cette mutilation de la Patrie ! Et quand cette première partie de votre mission sera remplie ; quand les envahisseurs seront refoulés, il vous restera encore une grande et noble tâche à accomplir ; alors nous comptons sur vous pour nous aider à fonder la Liberté.

Ayant donc toujours présent à la mémoire le patriotique conseil que nous donnait, il y a peu de jours, le Préfet du Nord et qui se résume par ces mots : Sauvons la France... Fondons la République. Vive la République !

L'allocution du Maire exprimait nettement les préoccupations d'un républicain de la veille. Le Colonel de Mazug fit entendre une autre note en évoquant avant tout la nécessité de l'union devant l'ennemi. Le Commandant de la place, chef supérieur de la défense, trop souvent subordonné à l'élément civil et qui, anomalie étrange, ne passait la revue qu'au troisième rang, derrière un sous-préfet temporaire et un maire qui ne portait plus l'uniforme, ne pouvait rester muet. Il s'exprima ainsi :

Messieurs les Officiers de la Garde Nationale,

Je suis très heureux d'avoir vu organiser les deux beaux bataillons dont je viens de parcourir les rangs et très fier d'en exercer le Commandement supérieur.

Aujourd'hui je suis tranquille sur l'éventualité du siège de Dunkerque ; je sais l'excellent esprit qui vous anime tous, l'influence que vous exercez sur les hommes qui vous ont librement choisis et qui vous suivront partout où vous appellera le maintien de l'ordre et le salut du pays.

Jamais, Messieurs, notre Patrie aux plus mauvais jours de son histoire n'a traversé une crise aussi terrible ; mais sa vitalité persiste, son pouls bat toujours et la France ne périra pas. — Obéissant à sa mission providentielle de la regénération des nations modernes, elle poursuivra sa marche à travers le sang, les larmes, les douloureux sacrifices ; tout ce qui voudra l'arrêter sera broyé, ou entraîné dans un mouvement irrésistible.

Soyons unis, Messieurs, dans les efforts et les sentiments d'abnégation que pourront réclamer le salut du pays, l'honneur et la sécurité de notre belle ville.

Toute la garde nationale a compris que la situation du pays exige impérieusement que chacun soit prêt à payer de sa personne.

Si les citoyens ont des droits, ils ont aussi des devoirs à remplir : Celui de servir la patrie en danger n'est-il pas le premier de tous ?

Ne nous endormons donc pas dans une fausse sécurité. Mettons-nous en devoir de remplir le premier de nos devoirs.

. . . . . .

Ces conseils, ces objurgations, ces encouragements, et pour tout dire, ces vains discours surprennent à la distance où nous sommes des événements. Pourtant, quand on se reporte à trente-quatre ans de distance, on comprend la portée et l'utilité de ce langage patriotique, qui, dans la bouche du Maire, aussi bien que dans celle du Commandant de Place, ou du Colonel de la Garde

Nationale, répondait à une nécessité. Il ne s'agissait de rien moins que de relever les courages et de calmer les esprits énervés, surexcités.

Depuis quelque temps, il courait des bruits vagues et ces rumeurs imprévues, venues on ne sait d'où, propagées, on ne sait par qui, parlaient de nouveaux désastres. L'inquiétude irraisonnée de tous parut assez grave pour émouvoir les Autorités et, le 1er Octobre, on trouve dans les colonnes du *Messager du Nord* ce qui suit :

AVIS AU PUBLIC

Le Sous-Préfet de Dunkerque, en présence des bruits sans fondement qui circulent à chaque instant et qui jettent l'émoi dans la population, croit devoir rappeler que toutes les dépêches officielles sont immédiatement affichées aussitôt leur réception à la Sous-Préfecture.

Le public est donc invité à n'ajouter aucune créance aux nouvelles qui ne sont pas officielles.

Les auteurs ou les propagateurs de fausses rumeurs seront poursuivis conformément à la loi.

Le Sous-Préfet,
TRYSTRAM.

Toutes les circulaires, tous les avis, demeuraient impuissants et l'on se fut bien gardé de déférer les bavards à l'autorité judiciaire, d'autant que, chaque fois, ces rumeurs inquiétantes qui mettaient à une rude épreuve l'optimisme de commande des agents du gouvernement, ne tardaient pas à se justifier. Cette fois, ce fut la capitulation de Strasbourg, le 27 Septembre, occupée le lendemain 28 par l'ennemi, qui endeuilla les cœurs.

Du reste, pas n'était besoin de nouvelles de l'extérieur pour répandre dans la population les bruits les plus étranges, des bruits dont chacun, avec un peu de bonne volonté, eût pu facilement contrôler l'exactitude, mais qu'on se contentait d'accueillir et de propager avec une crédulité vraiment enfantine, témoin cette note d'allure officieuse dont nous trouvons le texte dans l'*Autorité :*

Des bruits sans fondement ont circulé dans la population et l'ont assez vivement émue. Des blessés évacués sur l'hôpital militaire de Dunkerque auraient succombé aux suites de leurs blessures et auraient été inhumés subrepticement.

La population est invitée à s'en référer aux précédents et elle sera convaincue qu'aucun blessé de l'armée du Rhin n'est privé des honneurs militaires, lors même que le règlement ne les lui accorde pas.

Il en est de même de tous les secours, de quelque nature qu'ils puissent être.

Que la population se rassure et compte sur le patriotisme de toute l'administration.

Dunkerque, le 28 Septembre 1870.

Puis, comme preuve à l'appui, le journal insère un long *Etat nominatif des militaires blessés, provenant de l'armée du Rhin, admis dans les établissements hospitaliers de Dunkerque, du 21 au 26 Septembre 1870.* Il commence par les noms de trois officiers : MM. Villeneuve (Jean-Baptiste-Georges), sous-lieutenant au 14e bataillon de chasseurs à pied ; Bertrand (Julien), sous-lieutenant au 53e de ligne ; Barbaud (Claude-Francis), lieutenant au 1er cuirassiers.

*
* *

Cette liste nous fournit l'occasion d'exposer quelle était, après deux mois et demi de guerre, l'organisation des ambulances dunkerquoises.

L'incurie et la négligence, constatées au début de la guerre dans l'armement de Dunkerque, place forte à la frontière, se retrouvent au même degré dans le néant des organisations hospitalières, cependant indispensables. C'est le gâchis. En 1870, notre ville ne possédait, et ne possède encore, que l'Hôpital militaire [1], place du Théâtre, vieille bâtisse de petites dimensions, aussi peu hygiénique que possible, avec une de ses façades encastrée dans les maisons de la rue de Saint-Gilles. Les salles de malades ne recevaient donc du jour et de l'air que d'un seul côté. Blanchies à la chaux, elles étaient tristes et difficiles à laver, ajoutons qu'il n'existait pas de salles d'opérations, et que les malades étaient opérés dans leurs lits, au milieu de leurs compagnons de souffrances, spectacle peu encourageant et isolement impossible. C'était donc un embryon d'hôpital ; ce fut cependant, dans ce milieu réfractaire aux lois de l'hygiène hospitalière, que deux médecins éminents,

[1] Depuis 1870, la construction est toujours restée la même, mais les médecins, qui s'y sont succédé, l'ont transformée peu à peu. Sous la direction du Dr Isambert, Médecin Chef, en particulier, tout a été remanié, on a créé une salle d'opération moderne. Les salles, peintes au ripolin, claires et gaies, peuvent être lavées et désinfectées, un jardin d'hiver longe la façade. Tel qu'il est actuellement, l'hôpital militaire, répond, autant qu'il est possible, aux lois de l'hygiène.

les Docteurs F. Duriau et Vézien[1] ,arrivèrent à suppléer par leur talent médical et leur dévouement aux vices d'installation et au manque d'asepsie et d'antisepsie.

Nous ne citerons que pour mémoire l'infirmerie[2] des casernes, où il ne pouvait être question de traiter ou d'opérer de grands malades, des blessés graves.

Il était donc de toute nécessité de s'adresser, dès le début des hostilités, aux hôpitaux civils. Mais, là encore, tout manquait. L'Assistance publique dunkerquoise ne pouvait disposer que de quelques lits dans ses deux infirmeries, situées dans l'Hospice civil, au milieu des orphelins et des vieillards valides. Cruelle antithèse dans une ville où tout prospérait et qui, cependant, ne s'était jamais occupée des malheureux qu'en façade.

C'est avec des éléments aussi disparates et aussi mesquins qu'il va falloir faire face à l'arrivée des nombreux blessés pendant toute la première partie de la guerre, puis, au service des évacuations de toute l'armée du Nord pendant la dernière partie. C'est dans ces

[1] Il est infiniment regrettable que l'on ait détruit presque toutes les archives de l'hôpital militaire,relatives à la période de 1870-71 et notre travail eut présenté ici une fâcheuse lacune si, avec la plus aimable des complaisances, notre vénéré collègue, M. le Dr Vézien, n'avait mis à notre disposition des notes personnelles et n'avait évoqué, devant nous, de très intéressants souvenirs. Qu'il reçoive ici l'expression de notre vive gratitude.

[2] Le génie militaire a construit, il y a environ 18 ans, dans la cour de la Caserne Guilleminot, une infirmerie régimentaire, isolée, très belle et tout à fait conforme aux règles de l'hygiène hospitalière.

salles encombrées de l'hôpital militaire,que le Dr Duriau se verra contraint de refaire toutes les opérations baclées en hâte sur le champ de bataille, sur des blessés arrivant à Dunkerque exténués, grelottant la fièvre, ayant traîné, de gare en gare, comme des bestiaux, dans des wagons incommodes, après des trajets interminables. Et tout cela sans l'antisepsie chirurgicale qui n'existait pas encore, dans un hôpital anti-hygiénique et bourré de malades. Il ne faut donc pas s'étonner de voir, dans la statistique des malades, des cas de pourriture d'hôpital.

Et dans cette France où, pendant vingt ans, on n'avait songé qu'aux plaisirs faciles, qu'au bien-être, aux joies de toutes sortes,ceux qui s'étaient levés pour la défendre aux heures du danger, étaient condamnés, trop souvent, lorsqu'ils n'étaient pas tués sur le champ de bataille, et qu'ils étaient blessés, à succomber sous le coup des infections hospitalières.

Avec le début de la guerre, les médecins militaires étaient partis à la frontière, le Dr Vézien, Médecin Chef de l'Hôpital militaire, avait, on s'en souvient, rejoint l'Armée du Rhin, il en avait été de même pour les médecins du 98e de ligne. Il fallait donc suppléer à cette disette médicale.

Ce sera encore une fois l'initiative privée qui fera face à l'insuffisance des organisations publiques.

Dès le 27 Juillet, le Maire, M. Delelis, informe le Sous-Intendant qu'il peut disposer des médecins de la Ville pour assurer le service de la place. Ce sont :

MM. le Dr T. Reumaux [1], qui demande à être employé aux ambulances ;

Dr Zandyck, Ex-Aide-Major, démissionnaire, Médecin Chef de l'Hôpital-Civil, et qui a déjà été chargé pendant la guerre de Crimée d'un service à l'Hôpital militaire et à la caserne ;

Dr Thurin, Ex-Major des Armées, Chevalier de l'Ordre de la Légion d'Honneur ;

Dr Blanckaert ;

Dr Faucon, Ex-Chirurgien Aide-Major ;

Dr Lemaire, Chirurgien en Chef de l'Hôpital Civil ;

Dr Duriau, Ancien Chef de Clinique de la Faculté de Paris, Médecin traitant à l'Hôpital Militaire pendant la guerre d'Italie ;

Dr Deswarte, Chirurgien-Adjoint à l'Hôpital Civil.

Les pharmaciens de la ville, MM. Landron, Thélu, Duranel, Goube d'Anzin, Nempon, Guilbert, Debavelaere et Démoulin, se mettent, eux aussi, à la disposition de la Place.

Nous verrons par la suite la plupart de ces praticiens être chargés des services d'ambulances ; disons de suite que jusqu'en Novembre 1870, date du retour du Dr Vézien de Metz, le Dr Duriau fut Médecin en Chef de l'Hôpital militaire.

La lettre du Maire au Sous-Intendant, relativement au service médical de la Place avait éveillé l'attention pu-

[1] Le Dr Reumaux ne resta pas à Dunkerque, et fut médecin d'un corps de marche de mobilisés dans l'Armée du Nord.

blique et, de suite les Dunkerquois s'étaient rendu compte de la pénurie des locaux pour hospitaliser et soigner les blessés. De nombreuses offres de maisons se firent spontanément et, dès le 22 Août, le Maire informait le Sous-Intendant que le Dr Wintrebert, propriétaire à Gravelines, mettait, à la disposition du Service de la Guerre, les trois étages des magasins inoccupés dans sa maison, 16, rue Saint-Jean, à Dunkerque, qui pouvaient contenir 100 lits.

Notre collègue, M. Emile Debacker, conducteur des Ponts et Chaussées, offrait une chambre meublée dans la maison éclusière de la Cunette qu'il occupait ; là, Mme Debacker soignerait un blessé.

Le Directeur et les Frères des Ecoles Chrétiennes se mettent, eux aussi, à la disposition de la Place.

Les Pères Rédemptoristes offrent de soigner quatre blessés.

Les Petites Sœurs des Pauvres (rue de Soubise, 22), demandent quatre blessés.

M. Henneguier, négociant, rue du Collège, 67, trois blessés.

M. Carlier, Ingénieur des Ponts et Chaussées, deux blessés.

M. Plocq, Ingénieur des Ponts et Chaussées, deux blessés.

M. L. Belle, deux blessés, etc.

Du reste, pendant toute la guerre, la population dunkerquoise, dans un élan inlassable de charité et de

solidarité, que l'on retrouve toujours chez elle lors de toutes les grandes calamités, ne s'arrêtera pas à l'offre seule des lits et des locaux ; elle voudra être utile et secourable aux infortunes de toutes les façons possibles. Nous citerons, à titre de document parmi tant d'autres, une liste de dons pour les malheureux soldats blessés.

M. Lemercier, négociant, rue de Séchelles, 5, envoie à l'hôpital militaire une pièce de Bordeaux de 225 litres ;

L'Association Notre Dame des Dunes, 12 bouteilles de Bordeaux rouge et 12 bouteilles de Bordeaux blanc ;

M. Chivot, Fabricant d'Eau de Seltz, s'engage à fournir, à titre gracieux, 24 siphons par jour ;

Enfin, une Mme de Flore envoie 12 bouteilles de Bourgogne et un pot de confitures de 5 k. 500.

Comme on le voit, toutes les classes de la société, unies dans un même élan de charité, veulent, par leurs efforts personnels, faire oublier aux malheureux le manque d'organisation des pouvoirs publics.

Dans les écoles, on fait de la charpie, on coud des bandes. Les dames de la ville se réunissent presque quotidiennement pour ces travaux. Elles achètent aussi avec l'argent des souscriptions, du tabac, du chocolat et mille douceurs pour les pauvres blessés. Le but de leurs sorties est l'hôpital militaire où se trouve le plus grand contingent de blessés. Chaque jour, elles y arrivent en foule et on les voit, au chevet des lits, réconfortant le moral des soldats, des petits mobiles, presque des enfants qui se laissent doucement bercer par les paroles de consolation que toute femme sait trouver

pour remonter un malade. Leurs figures hâves, amaigries par les privations, les souffrances, s'éclairent d'un pâle sourire en écoutant ces voix féminines. Cela leur rappelle leurs mamans, leurs sœurs, leurs fiancées qu'ils ont laissées là-bas, bien loin, dans leurs villages, et qui, peut-être, les pleurent. Et les dames écrivent aux parents pour les rassurer sur le sort des petits qui sont à l'hôpital, soignés avec un dévouement sans bornes.

Ces dames avaient tellement pris au sérieux leurs nouvelles fonctions que, chaque jour leur nombre et la durée de leur visite augmentant, le service médical en souffrit. Les blessés, gorgés de friandises, avaient de la fièvre, et, triste nécessité, il fallut que le Médecin en Chef, le 29 Septembre 1870, fit appliquer les règlements hospitaliers réglant les heures et la durée des visites.

De son côté, la Municipalité commençait à organiser, dans les bâtiments communaux des ambulances. Elle ouvrit d'abord une ambulance dans l'Ecole des Frères de la rue de l'Abreuvoir. Cette ambulance était desservie par le personnel de l'Hôpital militaire et pouvait fournir avec ce dernier un nombre total de 260 lits.

Cette ambulance ne fut malheureusement qu'éphémère, elle disparut avec la rentrée des classes en Octobre. Nous verrons par la suite que, malgré toutes les réclamations du Dr Vézien, on ne voulut plus la réinstaller. Ce fut fâcheux, car, située à quelques pas de l'Hôpital militaire, elle en était l'annexe toute désignée.

On organise une ambulance à l'Ecole des Frères, rue Caumartin, pouvant contenir 60 lits, une autre à l'Hôtel des Pompiers, de 60 lits, enfin, l'Hôpital Civil dispose de 30 lits pour les blessés. Ce qui donne, avec les lits offerts par les particuliers et ceux qu'on aurait pu disposer à l'asile de la rue de la Paix, un total de 420 lits. On propose encore d'ouvrir des ambulances à l'école de la rue la Panne et dans d'autres écoles ou monuments publics, tels que la Bourse, par exemple, mais ces projets ne furent jamais exécutés.

Les Ambulances des Frères et des Pompiers furent installées sous la direction du Comité de la Société Française de secours aux blessés des armées de terre et de mer, qui, comme nous l'avons dit plus haut, avait pour représentants à Dunkerque, MM. Charles Collet, Didier, Féron et Lefebvre-Bray. Ces ambulances ne fonctionnèrent pas avant le mois de Janvier 1871. Les médecins de l'ambulance de la rue Caumartin furent le Dr Duriau qui avait cédé le service de l'hôpital militaire au Dr Vézien, à son retour de l'armée du Rhin, et le Dr Neudin. Ceux de l'Hôtel des Pompiers furent les Drs Blanckaert et Zandyck. L'Hopital Civil avait comme médecin-chef, le Dr Zandyck, comme chirurgien-chef, le Dr Lemaire et comme adjoint, le Dr Dezwarte.

Le service fut assuré dans les ambulances, jusqu'après l'explosion de la Cartoucherie, par les Frères des Ecoles Chrétiennes, par les infirmiers volontaires, pris parmi les sapeurs-pompiers, par les Religieuses Augustines, par Mlle Saury, directrice de l'Ecole maternelle de la rue de la Paix. Chez tous, le dévouement et la

bonne volonté furent à la hauteur de la mission à laquelle ils avaient été appelés.

Mais ces ambulances ne fonctionnèrent que tardivement et dès le mois de Novembre le Dr Vézien demandait à ce qu'on ramenât au chiffre réglementaire le nombre de lits de l'Hôpital militaire, qu'on avait élevé au nombre de 150. Il se développait, en effet, de la pourriture d'hôpital due à l'encombrement des salles.

De ce jour, jusqu'à la fin de la guerre, un fait digne d'être signalé se produit. En dehors des malades de la garnison et de la flotte qui séjourna pendant toute la durée des hostilités sur la rade, l'Autorité militaire évacue sur Dunkerque des blessés en grande quantité ; beaucoup de ceux-ci sont atteints de la variole. Seul l'Hôpital militaire leur est accessible, car l'Hôpital civil et les ambulances refusent de recevoir les varioleux militaires. Nous ajouterons même que l'Hôpital civil et les ambulances, d'après les statistiques que nous possédons, n'eurent comme blessés que presque des convalescents. Il fallut donc que le médecin en chef de l'Hôpital militaire se débrouillât comme il pût. Singulier antagonisme, même pendant ces jours cruels, entre le pouvoir civil et le pouvoir militaire, ou, si l'on aime mieux, chaos épouvantable dont eurent à souffrir les blessés. Le Dr Vézien protesta et demanda qu'on créât un Hôpital temporaire. Dans un port comme Dunkerque, en effet, il est très facile de trouver du bois, des bâches ; on pouvait ainsi installer de vastes tentes où seraient logés les convalescents et isoler les varioleux.

Malgré toutes ces démarches l'Autorité civile, fit la

sourde oreille, arguant que ces dépenses incombaient à l'Autorité militaire, et convaincue que, la guerre devant cesser sous peu, elle trouvait inutile de construire des hôpitaux nouveaux. Les circulaires succèdent aux circulaires, le Gouvernement insiste pour qu'on recherche dans les gares, dans les usines, dans les manufactures, désertées par les ouvriers, les locaux où on pourra installer les blessés qui arriveront en grand nombre. On parle, en effet, d'en envoyer trois mille. On réquisitionnera tout ce qu'il faudra ; rien n'y fait et le statu quo continue. Le Dr Vézien réclame de toutes ses forces la réouverture de l'annexe de la rue de l'Abreuvoir, estimant que les classes pourront se faire soit à la Bourse, soit au besoin à la Prison, où deux locaux sont très utilisables. Peine perdue, l'annexe n'est pas réouverte.

Pour remédier à cet état de choses l'Autorité militaire réclame une évacuation prompte des convalescents, désireuse de laisser les salles d'hôpital aux blessés graves. Le 12 Janvier on opère sur le transport l'*Européen*, en rade de Dunkerque, la première évacuation de blessés évacués du Nord sur le Midi. Mais là encore l'installation est lamentable. Les convalescents et les hommes légèrement blessés n'ont pour se coucher que des boxes pour chevaux, les plus malades seulement ont un matelas. Le Chirurgien du bord et le Commandant reconnaissent du reste qu'ils ne sont nullement installés pour recevoir des malades, ou transporter des blessés. Malgré cette installation primitive, les transports de l'Etat emmenèrent dans le midi un très grand nombre de

blessés et cette opération dura pendant toute la guerre. On songe aussi pendant quelque temps à utiliser le nouveau Casino bâti dans les dunes en plein air loin de toutes les contagions. Mais on est forcé de renoncer à cette idée à cause des frais considérables qu'aurait entrainés une installation de ce genre et à cause des dangers d'incendie. On arrive ainsi jusqu'à la fin de la guerre sans avoir pu installer un service hospitalier complet et à la hauteur du nombre de malades et de blessés qu'il fallut soigner. Et cela malgré les protestations incessantes du Dr Vézien dont nous avons sous les yeux, en écrivant ces lignes, la correspondance journalière. Avec une connaissance complète de la situation le Dr Vézien a beau montrer les desiderata, exposer le remède, peine perdue, sa voix n'est pas écoutée et lui, comme tous les médecins de Dunkerque, sont forcés de pourvoir à tout avec rien.

Période cruelle qui se complique d'une épidémie terrible de variole qui décime la population. Nous nous rappelons encore cette longue et terrible suite de cercueils composant le convoi des humbles. Tous les matins et à quelqu'heure qu'on croise le trajet habituel des convois mortuaires, toujours on est arrêté par un enterrement. Car aucune classe de la société ne fut épargnée et, en cette occurrence, il faut rendre justice au dévouement, à l'abnégation de tous les médecins civils ou militaires, qui dans ces tristes moments se dévouèrent avec un courage digne d'être rappelé. L'épidémie de variole atteignit 1800 personnes avec 583

décès dans la population civile et 2 dans la population militaire [1].

Comme on le voit, tous les fléaux semblaient s'unir pour détruire et terroriser la population, malgré cela, elle sut toujours être à la hauteur des événements et si les pouvoirs publics paraissent être atteints d'une mollesse extraordinaire en des temps si cruels, le particulier se dévoua chaque fois qu'il en eut l'occasion. De même qu'on trouva des infirmiers volontaires autant qu'on en voulut, de même on rencontra dans la population ouvrière un dévouement à toute épreuve dans les soins qu'elle se donna mutuellement au moment de la variole.

Aussi, sommes-nous heureux de relater la décision du Conseil Municipal qui en sa séance du 22 Avril 1871 vota des remerciements à MM. Ch. Collet, Didier, Feron, Lefebvre-Bray, à Mademoiselle Saury, Directrice de la salle d'Asile, rue de la Paix, à la Sœur Buisson, Directrice de l'Ecole des Filles de la rue de la Paix, aux Religieuses Augustines, aux Frères Gatien,

[1] Les médecins militaires détachés à l'hôpital militaire en 1871 étaient :

	1871			Situation antérieure
Dr Vézien,	Médecin-Major	1re	classe	Médecin-Chef Hôpital Militaire Dunkerque.
Baelen	»	1re	»	74e Ligne Neuf-Brisach.
Imbert	»	2e	»	36e Ligne Salon.
Noiret	»	2e	»	17e Artillerie-Metz (en convalescence à Caen).
Jacob	»	2e	»	Gardes Paris-Paris.
Gass	»	1re	»	74e Ligne Neuf-Brisach.

Ernestis et Florimondis [1], aux officiers volontaires de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers, enfin à tous les Médecins chargés de l'Hôpital Civil et des Ambulances.

*
* *

Dans l'esquisse que nous essayons de fixer de l'état matériel et moral de Dunkerque à la fin de Septembre 1870, un résumé complet de la situation des ambulances devait nécessairement prendre place. Les ambulances, les blessés, ne sont-ils pas une conséquence inévitable et malheureusement nécessaire de l'état de guerre. Cet état en avait d'autres encore au point de vue commercial et économique dont nous ne pouvons pas manquer de faire mention.

Durant cette néfaste guerre de 1870, on vit se reproduire un phénomène d'ordre économique et financier qui a toujours accompagné les grandes crises politiques. L'argent se raréfia et si, cette fois, la crise fut moins terrible que sous la première République, par exemple, si le crédit de la France fut à peine éprouvé et si la monnaie fiduciaire de notre pays, le billet de Banque ne subit pas de dépréciation sensible, la monnaie d'appoint, les pièces d'argent de cinquante centimes, un franc, deux et cinq francs, sortirent de la circulation.

Cette situation absolument préjudiciable aux ouvriers et au petit commerce effraya les banquiers de la région

[1] Survivant de l'Année Terrible le frère Florimondis nous a fourni, avec une bienveillance dont nous lui sommes reconnaissants, des renseignements précieux qui nous ont été fort utiles pour cette partie de notre travail.

et ils s'entendirent pour pallier de tout leur pouvoir l'étendue du mal. Tandis que le Gouvernement prenait, de son côté et d'autorité, des mesures propres à faciliter le règlement des échéances, de l'autre une sorte de consortium se formait qui, à la fin de Septembre, créait à Lille, avec l'autorisation de l'Etat, une Banque d'Emission.

Cette Banque se proposait d'émettre, pour obvier à la pénurie des espèces sonnantes, des coupures de papier de 1, 2 et 5 francs dont elle garantissait le capital. Elle eut dans chaque ville un représentant attitré (à Dunkerque ce fut M. Doriel), qui remboursait en argent le montant de cette variété d'assignats que les maisons de banque associées au syndicat promoteur de l'entreprise lançaient dans la circulation avec le concours des grandes maisons de commerce ou des établissements industriels. Ainsi, pour n'en donner qu'un exemple, dès le 6 Octobre le gérant de la Filature Dickson et Cie avisait le public, par une insertion dans les journaux, que, dorénavant, partie du salaire des ouvriers serait soldée en bons de 50 centimes, 1, 2, 5 et 10 francs, remboursables à vue par série de 100 francs.

Il y avait là un danger sérieux dont on ne se rendit même pas compte. On pouvait craindre que ces bons ne fussent pas acceptés en paiement par le commerce, mais, si quelques timorés redoutèrent cette éventualité, ils furent bientôt rassurés, car le petit commerce, plein d'une confiance absolue dans la solvabilité des promoteurs de l'entreprise, accepta les coupures de la Banque d'Emission au même titre que l'argent comptant.

En quelques jours, Dunkerque fut inondée de ces

coupures jaunes, vertes, bleues ou grises, mais dont la couleur, à force de passer de mains en mains, prit bientôt une teinte indécise et malpropre. Qu'importe, elles répondirent au but que l'on visait, elles apportèrent un grand appui aux transactions journalières et telle était la confiance qu'elles inspiraient que, deux ans après la guerre, on pouvait lire à la porte de certains magasins une affiche où on lisait : « Ici on reprend les bons de la Banque d'Emission Lilloise. » Ajoutons même que l'opération ne fut pas mauvaise pour ceux qui l'avaient engagée ; une partie notable des assignats nouveau genre émis fut brûlée ou déchirée par accident; ils ne firent donc pas retour à la caisse et le consortium n'eut pas à les rembourser, alors qu'ils avaient été achetés en espèces sonnantes.

Grâce à la création de ces « Billets de Confiance » le petit commerce échappa à une crise financière qui éprouva très rudement les portions du territoire où l'on ne s'était pas avisé de précautions analogues; cette crise frappa avec la plus vive intensité les pays envahis où les fonctionnaires et rentiers ne recevaient plus ni appointements, ni fonds et où l'argent monayé disparaissait peu à peu, soit qu'il se cachât, qu'il fut dépensé, ou qu'il fut drainé par les impositions dont les Prussiens frappaient les habitants. On doit même dire que le mal fut enrayé très habilement à Dunkerque par une importante maison de la place qui, ayant à recevoir de Belgique un versement très considérable, eut l'idée patriotique de se le faire effectuer exclusivement en pièces d'argent de cinq francs, lesquelles furent peu à peu lancées dans

la circulation. Pourtant le souvenir de cette crise financière fit une impression profonde sur quelques esprits. N'a-t-on pas trouvé dernièrement dans le coffre-fort d'un de nos concitoyens, possesseur d'une grande fortune, dont on faisait l'inventaire, une somme considérable en or; dans sa pensée cette somme constituait une réserve toujours liquide et disponible en prévision d'événement politiques soudains et inattendus. Mais il n'est pas donné à tout le monde de pouvoir ainsi se constituer un trésor improductif en vue d'éventualités désastreuses.

Cette prudence passablement égoïste et ce souci de l'avenir n'est pas à la portée de chacun et ceux qui jouissaient de la fortune cédaient plutôt avec un noble élan à l'entraînement de leur patriotisme.

*
* *

Qui de nous n'a connu et aimé jadis, en dépit du masque de brusquerie et d'originalité voulue, sous lequel il croyait dissimuler sa bonté et sa grandeur d'âme, qui de nous n'a connu M. Alphonse Bray, le philantrope, qui fit sortir un village du milieu des sables de Ghyvelde, le fondateur de l'hospice des vieux marins de Bray-Dunes, le créateur d'un pavillon spécial au Sanatorium de St-Pol et l'anonyme qui discrètement, au plus dur de l'hiver, glissait dans la boîte aux lettres des sœurs de l'Enfant-Jésus, place Jeanne-d'Arc, ses voisines, une enveloppe contenant plusieurs billets de Banque qui soulageaient bien des misères ou des infortunes ?

En ces mois de détresse où nous nous débattions

contre les horreurs de l'Invasion, la pire des infortunées était notre pauvre France. Elle adressait à tous ses enfants un appel éperdu et M. Alphonse Bray y répondit avec une ardeur que ne refroidissaient pas les glaces de l'âge par un don patriotique de 20.000 francs. Ne réclamant pour prix de sa générosité qu'un fusil en bon état et des balles, il attribuait une moitié de cette somme à l'armement de la garde nationale et il destinait la seconde à venir en aide aux familles et veuves de ceux qui, à partir du 25 Septembre, s'engageraient sous les drapeaux.

Le don était princier et ceux-là, on les compte, mais chacun avait à cœur dans de moindres proportions de s'inspirer d'un si noble exemple. Un de nos concitoyens mettait tout son cœur et tout son talent à modeler une réduction remarquable du Jean-Bart de David d'Angers qu'il mettait en vente au profit des blessés et ceux-ci recevaient encore la recette produite par la vente d'une poésie où Jules Bertrand, prenant sa meilleure plume, s'inspirait d'une scène de Molière pour formuler une violente satire contre l'empereur Napoléon III. La pièce eut meilleure fortune que *la Dunkerquoise ;* on en vendit un nombre considérable d'exemplaires.

C'était là une simple fantaisie de lettré à laquelle, en d'autres temps, on n'eut guère pris garde, mais qui répondait au sentiment général. En ses jours de verve, Jules Bertrand cultivait aussi l'épigramme et il n'avait garde d'oublier d'insérer dans son journal celles de ces petites pièces qui paraissaient bien venues, témoin celle-ci :

LE NÉANT DES CONQUÊTES.

On peut, comme Alexandre ou comme Charlemagne,
Attacher ou l'Europe ou l'Asie à son char ;
On peut amonceler campagne sur campagne,
Etre Napoléon, ou mieux encore César,
Un jour vient où l'on meurt dans une Babylone,
Epuisé, sans laisser un héritier au trône,
Et le puissant empire, à son tour dévasté,
S'amoindrit, disparait ; plus tard on cherche Athène,
La guerre a tout détruit ; et César détesté
Meurt au sein du Sénat, ou bien à Sainte-Hélène [1].

Mais, le Rédacteur-reporter de l'*Autorité* maniait encore mieux le dithyrambe. Celui qui avait jadis écrit la cantate composée à l'occasion du baptême du prince impérial, se contentait, sans changer de ton, de célébrer en prose de nouveaux dieux. La vieille gazette dunkerquoise de 1870 renferme, en ce genre, des perles de haut prix. Nous nous reprocherions de ne pas en tirer une de son écrin.

Le 2 Octobre, la batterie d'artillerie avait pris les armes pour un tir à la cible que présidait le Lieutenant-Colonel Lepolard, et Bertrand taille sa plume des grands jours. Lisez plutôt :

Notre Garde Nationale ne perd pas son temps : les manœuvres, les exercices de toutes sortes la trouvent infatigable. Et ce ne sont pas des frais en pure perte qu'elle fait, loin de là : elle veut être en mesure de bien recevoir Messieurs les Prussiens s'ils se présentent à nous. Voilà qui est au mieux.

Dimanche la mer était émue de voir tant de gardes nationaux

[1] *Autorité* du 20 Septembre, n° 2594.

sur ses bords et d'entendre tant de coups de feu. Le vieux Neptune a dirigé son char nautique du côté des dunes pour voir ce qui pouvait ainsi troubler le sommeil d'Amphitrite. Ses tritons tenant en bride les cavales aux sabots palmés les ont maintenues sur les vagues, irrités, et bien leur en a pris ; le dieu marin venait assister à un spectacle qui sans être nouveau pour lui, n'en était pas moins attrayant, etc. [1]

Et tout ce débordement de réminiscences mythologiques n'avait d'autre but que d'indiquer que, dans le tir à la carabine des artilleurs, « les cibles ont été étonnées de se voir ainsi transformées en écumoires. »

C'est à croire vraiment que l'auteur de l'article, car on ne pouvait lui prêter de la naïveté, a pris un malin plaisir à se moquer de ses lecteurs. Mais, ne lui prêtons pas d'intentions malignes. Il est bien plus probable qu'il a voulu s'élever au diapason du Lieutenant Colonel Lepolard

Le Commandant en second de la légion dunkerquoise n'affectionnait rien tant que d'adresser à tout propos, et même hors de propos, à ses hommes des allocutions vibrantes où l'on retrouve des réminiscences de toutes sortes. Maître de pension dans la vie civile, récemment alors promu officier d'académie, on dirait, quand il parle, qu'il a toujours devant lui un auditoire d'élèves. Son discours du 2 Octobre est un modèle du genre, et il l'avait d'autant plus soigné qu'il l'adressait après la cérémonie à Messieurs de l'artillerie, les enfants chéris de la Légion. Oyez donc :

[1] L'*Autorité* du 4 Octobre, n° 2596.

Messieurs de l'artillerie, je vous remercie infiniment de l'honneur que vous avez bien voulu me faire de présider votre tir.

Votre compagnie, Messieurs, composée de l'élite de la cité, commandée par des hommes fermes, énergiques, dévoués, sérieux, est appelée à devenir une compagnie modèle.

Le zèle que vous mettez tous à hâter votre instruction est un sur garant que,dans peu de temps,vous serez la pierre angulaire de la défense de la cité.

Ces sentiments sont ceux de notre digne colonel dont vous avez toutes les sympathies.

Si des événements,que je n'ose envisager, mais qui nous menacent dans l'état déplorable où est notre chère France, surviennent tout à coup, si ces infâmes Prussiens osaient se présenter devant nos remparts, votre tâche serait lourde, Messieurs, mais bien glorieuse.

Vous artilleurs sur vos remparts, nous infanterie sur les glacis, jurons de nous ensevelir sous les ruines de nos murs, plutôt que d'ouvrir nos portes à ces hordes de barbares que nous pouvons juger par les traces sanglantes qu'ils laissent sur leur passage.

Tant de flatteries méritaient bien une récompense, aussi les artilleurs saluèrent-ils l'allocution de M. Lepolard des cris mille fois répétés de Vive la République ! Vive la France ! mais ce langage n'est-il pas caractéristique. Comparez ces phrases creuses et banales aux ordres du jour si nets et si dignes du Colonel Nivelle, et vous jugerez du premier coup de l'abîme qui sépare d'un vrai militaire un vieux professeur dans lequel rien ne se retrouve du brillant officier de cuirassiers qu'il avait été aux beaux jours de sa jeunesse.

Nous ne voudrions pas qu'on pût nous accuser de

dureté envers cet excellent homme jouissant justement de l'affection des uns et de l'estime de tous, et qui avait vu passer, enfants, sur les bancs de son institution de la rue de Soubise bon nombre de ces gardes nationaux qu'il avait aujourd'hui sous ses ordres. D'ailleurs, M. Lepolard connaissait son monde ; s'il caressait doucement les petites faiblesses des canonniers sédentaires, c'est qu'il savait bien que la susceptibilité de Messieurs de l'artillerie était particulièrement chatouilleuse.

Le lecteur s'étonnera peut-être que nous ayons mentionné ici des menus faits sans importance. De telles anecdotes n'ont, en effet, qu'une valeur très relative, elles ne sont pourtant pas absolument négligeables, elles ajoutent un trait caractéristique au tableau qui vise à être complet et elles aident à mieux saisir la physionomie générale d'une époque. Ne montrent-elles pas que, même aux périodes les plus mouvementées de la vie d'un peuple, quiconque veut tout savoir doit, tour à tour, *passer du grave au doux, du plaisant au sévère.*

Laissons ici à ce dernier mot, dans toute sa plénitude et son énergie, le sens de tragique ou de cruel que lui donnaient les écrivains du XVIIe siècle, car jamais les événements ne furent plus sévères et aussi plus variés en leurs vicissitudes qu'en cours de ce mois d'Octobre 1870.

*
* *

Pour faire face à l'envahisseur, toute la jeunesse

française avait été incorporée, par portions successives, depuis le commencement de la guerre, soit dans l'armée régulière, soit dans la garde mobile, que l'on désignait encore parfois sous le nom d'armée de seconde ligne, alors même que, par suite du blocus de Metz et du désastre de Sedan, elle constituait presque uniquement la base de nos forces militaires. Mais, cette base n'était pas encore assez solide ni assez compacte. Puisqu'à flots pressés l'invasion allemande couvrait notre sol de ses soldats, il fallait trouver de nouveaux défenseurs et tirer des masses, qui composaient nos gardes nationales sédentaires, les éléments nécessaires pour constituer de nouvelles troupes. C'est ce que fit le Gouvernement de Tours. Par décret du 29 Septembre, sont appelés sous les drapeaux pour former la garde nationale mobilisée :

1° Tous les volontaires qui n'appartiennent ni à l'armée régulière, ni à la garde mobile ;

2° Tous les Français de 21 à 40 ans non mariés ou veufs sans enfants y compris ceux qui sont appelés à faire partie de l'armée active jusqu'au jour ou ils seront réclamés par le ministre de la guerre.

Le Gouvernement semblait redouter quelque hésitation à obéir à ses ordres, car, en prescrivant de dresser *sous trois jours* les contrôles des nouvelles troupes au moyen des listes électorales, on menaçait de révocation les maires qui ne se conformeraient pas à cette injonction impérative. Mais, qui donc eut songé à ne pas reconnaître les nécessités inéluctables de la défense. Certes, le sacrifice était dur. Parmi les jeunes, il ne

restait plus au foyer que les malingres,dont les conseils de révision n'avaient pas voulu. Ils étaient, de plus, les seuls et véritables soutiens de leur famille, puisque les autres étaient dans le rang ; certains, même, s'étaient déjà rachetés deux fois, et, maintenant,sonnait un coup de clairon auquel on ne pouvait rester sourd. Personne n'y songea et notre patriotisme accepta, sans faiblir, le nouveau sacrifice qu'on lui demandait.

A Dunkerque, devant l'affiche signée Lebleu, des groupes se formaient, quelques femmes pleuraient, des mères, qui songeaient au Benjamin qu'elles s'étaient flattées de conserver près d'elles, des vieillards, restaient pensifs ; puis, on s'éloignait et la vie journalière reprenait son cours avec sa lourde tristesse et les rues. même, semblaient moins animées. Les écoles primaires, comme si de rien n'était, rouvraient leurs portes. Les enfants, habitués deux mois à courir le nez au vent partout où ils pensaient voir ou entendre quelque chose ; eux qui n'étaient pas les moins avides à regarder les mobiles pivoter sur la plaine, à lire les affiches à baguenauder autour du Leughenaer pour assister au va et vient des embarcations de la flotte, ou à grimper sur le Belvédère pour avoir la bonne fortune d'entrevoir peut-être, les premiers. une prise allemande, les enfants étaient retournés à leurs devoirs et à leurs leçons. Au collège, on rentrait également et, comme nombre, en 1870, la rentrée fut brillante. Dans toutes les classes, on comptait des hôtes de passage, venus, avec leurs familles, chercher asile à Dunkerque, et que leurs parents envoyaient au collège continuer leurs études,

puisque le séjour, loin du foyer familial, semblait devoir se prolonger pour un temps indéterminé. Cela n'est rien, mais est-ce qu'en tout et partout, jusque dans les incidents les plus minimes, l'état de guerre ne se décelait pas. Faut-il en multiplier les exemples ?

Ainsi, à la place de certaines écoles primaires occupées par des blessés, il avait fallu entasser, tant bien que mal, plutôt mal que bien, les enfants dans des locaux provisoires ; ainsi, la Recette particulière avisait le public qu'elle acceptait en paiement les coupures de la Banque d'Emission de Lille ; ainsi, l'Administration des postes se voyait contrainte d'indiquer par quels moyens expéditifs il fallait, suivant l'occurrence, modifier les adresses des lettres pour les faire parvenir promptement à destination et, plus tard, il faudra aviser aux moyens d'obvier à la pénurie des timbres-poste qu'on ne fabriquait plus en quantité suffisante. Enfin, à Dunkerque même, le Maire faisait insérer dans les journaux l'avis suivant :

Le Maire de Dunkerque fait appel à la bonne volonté de toutes les dames qui seraient disposées à utiliser les vieux linges envoyés pour les soldats blessés, et il a l'honneur de les informer qu'un ouvroir, à cet effet, a été organisé à la sous-préfecture et est ouvert tous les lundis et les jeudis, de 9 heures du matin à 5 heures du soir.

*
* *

Cet ouvroir, comme toutes les réunions où les dames charitables se rassemblaient, dans le but de venir en aide aux victimes de la guerre, était un centre actif de

propagation de fausses nouvelles. Il y en avait pour tous les goûts et de toutes les couleurs, mais comment aurait-on voulu qu'il n'en fut pas ainsi, puisque le Gouvernement lui-même donnait aux canards les plus invraisemblables la garantie de l'affiche blanche officielle, lorsqu'ils semblaient devoir surexciter le sentiment patriotique. Ne put-on pas, en effet, lire sur les murs avec accompagnement de la formule obligée :

Pour Copie Conforme :
Le Sous-Préfet,
TRYSTRAM.

une circulaire où il était dit :

Le 5 Octobre 1870.

INTÉRIEUR A PRÉFETS ET SOUS-PREFETS

Positif. Personnage prussien considérable mort. On dit tué dans embuscade de francs-tireurs. Son nom pas encore connu officiellement, on croit généralement qu'il s'agit de M. de Moltke.

Nous nous souvenons encore de l'émotion causée pour quelques lignes et des commentaires de toutes sortes qu'elles soulevèrent, le soir, dans les cercles autour des tables de whist ou de piquet [1].

[1] Les journaux renchérirent encore et voici ce qu'on pouvait lire dans le *Moniteur Universel*, organe officiel de la délégation de Tours :

LES MOTS MYSTÉRIEUX

Les bruits, dont nous avons parlé dans un précédent numéro, ont pris hier au soir, à Tours, un caractère de persistance tout particulier.

Vers cinq heures, une personne, infiniment honorable, nous faisait prévenir qu'elle avait des détails complets à nous communiquer sur cette affaire.

En retrouvant dans des livres mention d'anecdotes qui mettaient le pays en émoi, il y a juste trente-cinq

Nous nous hâtâmes, bien entendu, de courir chez notre obligeant correspondant qui nous affirma, de la manière la plus absolue, que le principal personnage mort, transporté dernièrement à Reims, était bien le général de Moltke.

On avait appris le fait à Tours de la façon suivante :

Une grande dame, dont les propriétés, près de Versailles, se trouvent actuellement sous le coup de l'invasion, et qui a été forcée de donner asile en son château à deux généraux prussiens, aurait appris, de ces derniers, la mort du Général de Moltke et se serait hâtée de transmettre cette nouvelle à M. Crémieux par un courrier exprès arrivé hier à Tours dans la journée.

Voici quelle serait la relation apportée par le courrier :

Le Général de Moltke, le Prince de Hesse et le Duc de Nassau voyageaient en calèche, protégés par une escorte considérable de cuirassiers blancs.

Ils arrivèrent à un point où la route se trouvait encaissée entre deux talus fort élevés. Les cuirassiers, pour laisser passer la voiture, furent obligés de se porter en avant et en arrière de la voiture qui se trouva momentanément isolée.

Ce fut alors que des francs-tireurs, embusqués en cet endroit, merveilleusement choisi, firent pleuvoir une grêle de projectiles sur la voiture et tuèrent le Général, ainsi que les deux princes.

A ces renseignements, nous pouvons ajouter ceux que nous tenons d'une personne, de l'honorabilité de laquelle nous répondons.

Cette personne, arrivée de Reims hier, a vu, de ses propres yeux, la voiture entourée de linges et criblée de plus de cent trous de balles.

A l'heure où cette personne a quitté Reims, nul ne pouvait encore dire ce que contenait la voiture en question. C. D.

P.-S. — Au dernier moment, nous apprenons que le courrier n'aurait pas été envoyé à M. Crémieux, mais bien au fils de la grande dame désignée plus haut. D'après le courrier, une morne tristesse aurait régné dans le camp prussien. Interrogés, les officiers et les soldats se seraient renfermés dans un mutisme absolu. Enfin, un sous-officier aurait fini par dire : « Nous avons perdu un de nos chefs les plus estimés. »

Lequel ? On n'en sait rien encore. Le sous-officier n'a pas voulu en dire davantage.

Qu'on nous pardonne cette longue note, mais il nous a paru curieux

ans, au moment où nous écrivons, les jeunes générations se demandent si leurs pères, pour ajouter foi à de telles fables, n'étaient pas emportés par un vent de folie. Mais nous qui avons vécu ces jours d'épreuves et qui avons ressenti alors des émotions indicibles, même en nous remémorant ces souvenirs tragiques nous trouvons cet état d'esprit tout naturel. En quelques mois nous avions vu tant de choses étranges que, quoiqu'on pût dire, rien ne nous étonnait plus.

Combien de fois, par exemple, n'avons-nous pas, pauvres Dunkerquois, cru naïvement des histoires invraisemblables et que nous n'oserions même pas rapporter ici, que les employés du chemin de fer de Furnes racontaient à qui voulait les écouter et leur payer une consommation. *A beau mentir qui vient de loin*, dit le proverbe, et comme ils venaient de Bruxelles, ils disaient, en puisant le reste dans leur imagination : Voici ce qui se dit dans le royaume de Léopold à Gand, à Bruges, à Ostende ou même à Litchervelde. Après cela allez donc vous montrer difficiles? On leur offrait une chope de bière ou un verre de schiedam. Ils n'en demandaient pas davantage et riaient sous cape. En attendant nous étions dupés et contents.

de rappeler, par un exemple et un texte, quelles fables l'imagination surexcitée des gens les plus raisonnables accueillait alors avec une crédulité enfantine. Quelques semaines plus tard, l'un de nous croisait le prince de Hesse à plusieurs reprises dans les rues d'Orléans, et le maréchal de Moltke a vécu encore vingt ans. On pouvait donc dire au *Moniteur* : *Les gens que vous tuez se portent assez bien* ; mais, que penser du Gouvernement qui mettait en garde le public contre les donneurs de fausses nouvelles et qui laissait son organe officiel les propager.

Jamais, autant qu'en 1870, nous n'avions constaté la vérité d'un précepte de Boileau qu'on ne s'attend guère à voir appliquer à des événements d'ordre politique ou militaire:

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

A ce moment et, sans insister sur ceux dont nous avions été témoins, survint un événement étrange qui séduisit et emballa l'imagination populaire, réveilla le patriotisme par son imprévu, par son côté romanesque, si l'on peut dire ainsi, et qui eut sur la suite de la guerre des conséquences incalculables.

*
* *

Au moment où, ce qui n'était pas une des moindres circonstances extraordinaires de cette époque néfaste, les Allemands allaient investir la Ville Lumière et l'isoler du monde par un cercle de feux, le 12 Septembre 1870, le Gouvernement avait détaché à Tours trois de ses membres : Crémieux, Glais-Bizoin et l'Amiral Fourichon. Ils avaient trouvé autour d'eux, surtout dans le Général Lefort et dans le Colonel Thoumas, les deux vrais organisateurs de la défense en province dans ces premières heures de détresse, le plus actif et le plus patriotique concours ; néanmoins, il fallut bientôt se rendre compte que ces deux vieillards et cet excellent marin, homme de hiérarchie peu disposé aux mesures extraordinaires, ne parvenaient pas malgré tous leurs efforts et leur bonne volonté brouillonne, à satisfaire aux exigences d'une situation presque inextricable.

Tout manquait ; Gambetta se dévoua et voulut aller mettre en province, au service de la France envahie,

sa jeunesse, son ardeur, son activité et son intelligence. Le 7 Octobre, il partait de Paris en ballon, essuyait au passage le feu des avant-postes allemands, allait, poussé au hasard des vents, atterrir à Montdidier et arriva à Tours, trois jours plus tard, semant partout des paroles enflammées et réconfortantes.

Rien n'avait préparé Gambetta au rôle redoutable qu'il assumait, néanmoins, il n'hésita pas à prendre la charge de trois des Départements ministériels les plus importants, la Guerre, l'Intérieur et les Finances.

Comme l'a fort bien dit le lieutenant-colonel Rousset [1], « il apportait à ses nouvelles fonctions un enthousiasme profond, une ardeur communicative et généreuse, un patriotisme ardent. Il a pu commettre des fautes, qui lui ont été bien sévèrement reprochées ; il n'en sera pas moins devant la postérité, comme il l'a été devant ses contemporains, responsable des efforts faits par la France pour chasser de son sein les armées qui l'avaient envahie. Il restera l'auteur d'une page consolante et glorieuse de notre histoire, et son nom, inséparable de la courageuse résistance qui a sauvé l'honneur du pays, vivra dans un éternel souvenir, comme la personnification même de la vitalité du peuple français » [2].

[1] *Histoire de la Guerre de 1870*, T. IV, page 43.

[2] Dès la première heure, à son arrivée à Tours, Gambetta rencontra en M. Ch. de Freycinet, l'auxiliaire le plus actif. On nous permettra de saluer ici respectueusement son nom, car, après avoir été pendant plus de quatre mois l'alter-ego du Ministre dans l'œuvre de la Défense Nationale, il fut des premiers à comprendre que, pour panser les plaies du pays, il fallait avant tout développer l'outillage commercial, industriel et maritime de la France. Ministre des Travaux Publics, il s'attacha à cette tâche et nos concitoyens lui doivent une inaltérable gratitude

Nous nous souvenons très bien du sentiment de surprise qui fit battre tous les cœurs lorsque la France apprit l'arrivée à Tours de Gambetta. Encore aujourd'hui, nous ne pouvons lire sans émotion, dans le précieux recueil des affiches du Gouvernement de la Défense placardées à Dunkerque que M. Julien Lemaire a bien voulu mettre à notre disposition, cette éloquente proclamation du Ministre affichée sur tous les murs, reproduite par tous les journaux et qui retentissait déjà, sinon comme un chant de victoire, à tout le moins comme un chant d'espérance.

Rappelons-en, au moins, quelques lignes :

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE

CIRCULAIRE DE TOURS

Intérieur à Préfets et Sous-Préfets

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté — Egalité — Fraternité

CITOYENS DES DÉPARTEMENTS,

Par ordre du Gouvernement de la République, j'ai quitté Paris pour venir vous apporter, avec les espérances du peuple renfermé dans ses murs, les instructions et les ordres de ceux qui ont accepté la mission de délivrer la France de l'étranger.

. . . . . .

Donc, toutes autres affaires cessantes, j'ai mandat, sans tenir

pour la transformation du port de Dunkerque à laquelle il a eu une très grande part. On sait que pour cette raison la reconnaissance publique a attribué à l'ensemble de nos darses le nom de *Bassins Freycinet.*

compte ni des difficultés, ni des résistances, de remédier, avec le concours de toutes les libres énergies, aux vices de notre situation et, quoique le temps manque, de suppléer à force d'activité, à l'insuffisance des délais. Les hommes ne manquent pas. Ce qui fait défaut, c'est la résolution, la décision, et la suite dans l'exécution des projets.

. . . . . .

Il faut mettre en œuvre toutes nos ressources qui sont immenses, secouer la torpeur de nos campagnes, réagir contre les folles paniques, multiplier la guerre de partisans, et à un ennemi si fécond en embûches et en surprises, opposer des pièges, harceler ses flancs, surprendre ses derrières et enfin inaugurer la guerre nationale.

La République fait appel au concours de tous ; son Gouvernement se fera un devoir d'utiliser tous les courages, d'employer toutes les capacités...

Non il n'est pas possible que le génie de la France se soit voilé pour toujours, que la grande nation se laisse prendre sa place dans le monde par une invasion de cinq cent mille hommes.

Levons-nous donc en masse et mourons plutôt que de subir la honte du démembrement. A travers tous nos désastres et sous les coups de la mauvaise fortune, il nous reste encore le sentiment de l'unité française, l'indivisibilité de la République. Paris cerné affirme plus glorieusement encore son immortelle devise qui dictera aussi celle de toute la France : Vive la Nation ! Vive la République une et indivisible !

Le Membre du Gouvernement de la Défense Nationale,
Ministre de l'Intérieur,
Léon GAMBETTA.

Tours, 9 Octobre 1870.

Pour copie conforme :
Le Sous-Préfet,
L. HERBART.

Ce langage vibrant, cet appel à l'union des volontés et des efforts liés intimement pour la défense de la patrie répondait trop au sentiment général pour ne pas trouver un écho dans tous les cœurs. A lire cette adresse à la nation, comme il convient, on y retrouve avec une netteté et une franchise parfaites le programme auquel, dans tous ses actes, Gambetta devait se conformer au cours de sa dictature. Aucun de ceux qui l'approuvèrent alors, et ce fut l'unanimité des Français, ne pouvait prévoir que, quelques mois plus tard, on incriminerait certains de ses actes inspirés par un patriotisme exaspéré. Tout au contraire, on lui sut gré d'avoir, par sa parole comme par sa conduite, ranimé partout les courages et les espérances.

Ils ne désespéraient pas de l'avenir, ces gardes nationaux et ces pompiers qui non loin de nous, le 8 Octobre, sous la conduite du Préfet de l'Aisne, Anatole de la Forge, défendaient une ville ouverte, Saint-Quentin, et en éloignaient, pour quelque temps, l'ennemi ; ils ne désespéraient pas non plus de l'avenir ces soldats de la légion étrangère qui, le 11 Octobre, disputaient héroïquement au corps d'armée bavarois le faubourg orléanais des Aydes, ni, le 18 Octobre, ces francs tireurs de Paris qui, sous une grêle de balles et d'obus, tenaient jusqu'à la mort entre les maisons en flammes de Chateaudun.

Et croit-on que l'arrivée de Gambetta de passage, le 8, à Amiens, dont la proclamation était connue de tous le 9, n'ait pas été pour tous ces braves un *sursum corda*.

*
* *

A Dunkerque, le sentiment unanime de la population ne pouvait manquer de se manifester. Ce fut le Maire M. Lebleu qui s'en fit l'interprète à la première occasien qui lui fut offerte de parler en public. Cette occasion se présenta le 13 Octobre, jour où il fut procédé, à deux heures de l'après-dîner, à l'installation du Conseil de Discipline de la garde nationale de Dunkerque dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville par notre premier magistrat municipal.

M. Lebleu avait fait toute sa carrière dans l'armée et dans ce corps frêle, aujourd'hui courbé par l'âge, battait un cœur de patriote, fier de son passé militaire. M. Lebleu était un républicain de la veille, qui sans hésitation, avait renoncé à l'avenir brillant qui s'ouvrait devant lui pour rester, sous l'Empire, fidèle à ses convictions politiques. Il était donc à l'aise pour juger le passé et afficher son idéal pour l'avenir. Il le fit en ces termes :

Messieurs,

Notre conseil de discipline vient d'être constitué ; par le fait de cette constitution, la garde nationale a reçu le complément qui lui manquait encore et désormais elle pourra fonctionner sans lacune et sans entraves dans le cercle d'attributions que la loi lui confère.

Bien qu'il ne me soit pas possible de prendre personnellement part à vos travaux, je n'ai pas besoin de dire avec quel intérêt je m'y associe de tout cœur : comme Dunkerquois, comme patriote, c'est avec bonheur que j'ai vu, dès les premiers jours de la

résurrection de la garde nationale, les hommes de toutes les opinions, de tous les rangs, de tous les âges se réunir dans une pensée commune, celle de s'exercer au maniement des armes de manière à pouvoir, le plus tôt possible, se servir utilement de ces armes, que l'Empire leurs avait enlevées et que la République venait de leur rendre.

Dites à vos camarades que tous les bons citoyens applaudissent à leurs efforts et sont fiers de leurs succès ; dites leur que nous comptons sur eux, quels que puissent être les événements à venir : nous comptons sur leur amour de l'ordre, leur respect de la loi dans le cas où l'ordre serait troublé dans la ville ; nous comptons sur leur amour de la Liberté dans le cas où la réaction, rouge ou blanche, tenterait contre nos institutions actuelles une attaque dont l'étranger seul profiterait ; et si, qu'à Dieu ne plaise, le flot de l'invasion montait jusqu'à nos remparts, nous comptons sur leur courage, sur leur patriotisme et sur leur fidélité aux vieilles traditions dunkerquoises pour résister à l'invasion.

Un mot encore, Messieurs, avant de nous séparer ; notre chère et malheureuse France expie cruellement aujourd'hui la faute qu'elle a commise après le 2 décembre 1851 : à cette époque néfaste elle a abdiqué entre les mains d'un homme ; elle a dit à cet homme de régner pour elle, de gouverner pour elle, d'administrer pour elle, de veiller pour elle ; elle s'est endormie confiante en cet homme et elle s'est réveillée dans l'abîme.

J'en ai le ferme espoir : Dieu rendra sa protection à la France et la sortira de l'abîme, mais il ne nous aidera que si nous commençons par nous aider nous-mêmes ; concentrons donc tous nos efforts dans l'œuvre sacrée de la délivrance nationale, et quand cette œuvre sera accomplie, notre tâche ne sera pas terminée, il nous restera à travailler sans relâche à rendre le retour du despotisme à jamais impossible.

C'est dans cet ordre d'idées que doit être élevée la génération

qui nous succédera. Pères de famille qui m'écoutez, apprenez à vos enfants qu'au-dessus des intérêts matériels il y a les intérêts mille fois plus précieux de l'âme et de la liberté ; ne faites pas seulement de vos enfants des machines à gagner de l'argent ; faites en des hommes, faites en des citoyens ; apprenez leur à aimer leur Patrie ; dites leur qu'une injure faite à la Patrie doit être ressentie par eux comme une injure qui serait faite à leur mère ; dites-leur surtout que jamais, quelles que soient les circonstances, quels que soient les hommes, jamais il ne faut abandonner les destinées d'une nation à la volonté d'un seul homme.

Voilà notre objectif, Messieurs, travaillons tous à l'atteindre ; élevons pour la France une génération virile et patriote ; c'est là qu'est le salut.

Le Conseil de Discipline que le commandant Lebleu, laissons-lui ici le titre dont il s'enorgueillissait le plus, installait en célébrant, à la fois, la République, la Liberté et la Patrie, était ainsi composé :

Premier Bataillon

MM. Feron, Chef de bataillon, Président.
Bellenger, Capitaine de la 5e Compagnie.
Collet, Sous-Lieutenant de la 4e Compagnie.
Carbon, Sergent à la Compagnie des pompiers.
Janssen, Caporal à cette même Compagnie.
Deworst père, Dussommerard } Gardes à la 3e Compagnie.

Deuxième Bataillon

MM. Chaveron, Chef de Bataillon, Président.
Bertheloot-Derode, Capitaine de la 7e Compagnie.
Murat, Lieutenant en 1er de la Batterie d'artillerie.

HAEUW, Sergent à la 6e Compagnie.
COOLEN, Brigadier à la Batterie d'artillerie.
LABROY, Garde à la 5e Compagnie.
PINÉ, Garde à la 6e Compagnie.

On attachait une grande importance à la mise en fonction de ce Conseil de Discipline, car il était utile de montrer quelque sévérité à l'égard des gardes très satisfaits de parader en tenue aux revues, moins empressés à accepter les corvées du métier militaire, car déjà un certain relâchement, qui s'accentuera plus tard, se manifeste dans le zèle de quelques-uns. Et cependant, à ce moment de la guerre, le service de la milice citoyenne répondait à un véritable besoin.

*
* *

On ne pouvait alors, en effet, compter sur la Mobile pour effectuer le service de garde et de police que la loi incomplète et imprévoyante de 1868 lui avait attribuée. La Mobile était appelée au feu. A ce moment même, le Dr Testelin, récemment nommé Commissaire de la Défense Nationale, aidé du Colonel Farre, nommé peu après Général, concentrait les troupes qui devaient bientôt former le noyau de l'armée du Nord. Les Mobiles dunkerquois, en garnison à Douai, étaient passés en revue par le Sous-Préfet avant de marcher à l'ennemi sans même avoir reçu au complet leurs effets d'équipement, (le *Courrier Douaisien*, en mentionnant cette revue, réclamait pour eux des pantalons).

A Dunkerque, les troupes étaient nombreuses, mais on évitait de les charger de tout service accessoire. On les

entraînait, du matin au soir, par des marches et des exercices de tout genre, puis, dès qu'une unité était approximativement exercée, on la conduisait aussitôt sur le front et l'activité de ces mouvements de troupes redoubla particulièrement dans les jours qui suivirent la nomination de Bourbaki au commandement de l'armée du Nord, le 17 Octobre 1870 [1].

Il serait trop long et inutile d'indiquer toutes ces mutations ; notons-en quelques-unes. Le 7 Octobre, la 2e batterie d'artillerie de la Garde Mobile, qui avait achevé son organisation à Dunkerque et qui comptait 116 hommes avec 3 officiers, nous avait quittés pour se rendre à Cambrai ; le 10, on avait vu affluer à la caserne les jeunes gens de la classe de 1870 qu'un décret, en date du 1er, avait rappelés à l'activité ; au même moment, le dépôt du 48e mobiles avait été constitué à l'effectif d'environ 1500 hommes, au moyen de jeunes gens, laissés primitivement dans leurs foyers, et qui durent prendre les armes après avoir passé une seconde fois devant un conseil de révision. Il y avait encombrement. On prit le parti d'envoyer une fraction de ces nouveaux venus à Bergues et, le 11, ceux des mobiles

[1] Victime et dupe des machinations de Bazaine, peu soucieux de conserver, près de lui, le brillant divisionnaire, qui commandait la Garde au moment où la capitulation était prochaine, le Général en Chef de l'armée du Rhin l'avait envoyé à Londres pour entraîner l'impératrice Eugénie à intervenir près de l'ennemi. L'ex-souveraine s'était refusée à prêter la main à de basses intrigues et Bourbaki, joué par son chef, était venu mettre noblement son épée au service du gouvernement de la Défense. Le 17 Octobre 1870, il était nommé au commandement de l'armée du Nord et se mettait à l'œuvre ; il se préoccupa tout d'abord de grouper des forces.

autorisés jusque-là à habiter en ville, reçurent l'ordre de réintégrer immédiatement les casernes où ils occupèrent les places disponibles. Enfin, le 28 Octobre, la batterie d'artillerie de Bouchain débarquait dans notre ville pour y tenir garnison. Ecoutez en quels termes l'*Autorité* annonçait son arrivée :

L'artillerie de Bouchain a fait son entrée à Dunkerque, hier, à 5 heures 1/2 ; la tenue de ces jeunes gens nous a paru irréprochable ; tous vigoureux, bien plantés, l'air martial et trahissant dans leurs allures l'habitude du troupier aguerri. Leur sonnerie est composée de douze trompettes dont les solides poumons poussaient dans les airs des sons stridents qui rappelaient les trompettes de Jéricho [1].

Le journal avait raison de constater la vigueur des arrivants. En effet, l'artillerie de la mobile renfermait d'excellents éléments ; ils ne cédaient en rien, ni en ardeur, ni en patriotisme, à ces petits moblots de l'infanterie qui tinrent tête à l'ennemi sur les champs de bataille, mais on ne sut ou plutôt, faute de canons et de chevaux, on ne put les utiliser ; sauf une batterie de Boulogne qui prit une part très honorable aux opérations actives de la campagne du Nord, les artilleurs mobiles restèrent dans les places fortes pour pourvoir à leur défense éventuelle. Ainsi les deux batteries de Dunkerque restèrent durant toute la guerre à la caserne Saint Waast à Lille. Là, énervés par le sentiment de leur inutilité et de leur impuissance, ces jeunes gens subissaient avec ennui le service monotone de la place,

[1] L'*Autorité* du 29 Octobre, n° 2607.

sans avoir eu jamais un canon à manœuvrer, et qui se bornait, le plus souvent, à de longues marches militaires sur les routes avoisinantes. L'inaction est mauvaise conseillère et, un jour, (c'est du moins ce que raconte la chronique) on put voir une des batteries, capitaine en tête, se rendre à la division pour demander d'être envoyée à Paris (c'était fort peu de temps avant l'investissement). L'Autorité militaire n'aime pas les manifestations contraires à la discipline. Les artilleurs furent renvoyés à la caserne, le capitaine paya, d'une punition sévère, une démarche intempestive qu'il n'eut pas dû permettre et dont il était l'instigateur.

Mais, fermons cette parenthèse que l'arrivée de l'artillerie de Bouchain à Dunkerque nous a fait ouvrir pour revenir à ce qui forme le fond même de notre récit.

*
* *

Au moment où nous sommes parvenus, on constatait une de ces accalmies qui précèdent souvent les événements graves. Paris continuait sa stoïque défense ; les Allemands, immobilisés encore autour de Metz, cherchaient moins à accroître l'étendue du territoire occupé qu'à écraser, avant qu'elles ne fussent dangereuses, les forces que le Gouvernement français s'efforçait de rassembler pour venir au secours de la Capitale, et c'est cette préoccupation qui avait conduit le corps bavarois jusqu'à Orléans comme nous l'avons vu. Au Nord, à l'abri des places fortes de l'ancienne ceinture de fer de Vauban, les concentrations françaises rencontraient

moins de difficultés et, pour ne pas se buter à une série d'obstacles difficiles à enlever, les troupes prussiennes avaient préféré se diriger vers la Normandie, où les contacts étaient incessants, mais sans importance. Lisez les dépêches militaires envoyées de Tours vers le milieu d'Octobre, elles ne mentionnent guère que des escarmouches. Entre elles, nous ne signalerons que le combat plus sérieux de Formerie, parce que le 1er bataillon des mobiles du Nord y combattit (27 Octobre) ; son heureuse et vigoureuse intervention sur le flanc de l'ennemi entraîna la défaite complète d'un corps de troupes allemand commandé par le Général Senfft de Pilsach.

Pour être moins importantes que celles-là, les petites actions, les escarmouches, les surprises étaient incessantes sur tous les points du vaste théâtre de la guerre. Pour peu qu'elles tournassent à notre avantage, les dépêches les mentionnaient scrupuleusement ; le Gouvernement croyait ainsi satisfaire le public et tromper son impatience ; il ne faisait que l'énerver, chacun sentait bien que ces rencontres ne pouvaient avoir aucune influence sur l'issue de la guerre.

*
* *

A Dunkerque, on cherchait à donner pâture à une activité factice qui, ne trouvant pas à s'employer à des tâches véritablement utiles, consacrait ses forces à de minimes besognes. De nouvelles misères à secourir s'ajoutaient sans cesse aux anciennes. Les blessés ne suffisaient plus ; on faisait des collectes pour les soldats

français, internés en Belgique après Sedan, à qui l'on envoyait des secours en argent et en vêtements chauds, au risque de se disputer ensuite sur l'attribution affectée à un lot de bas de laine ou à un paquet de gilets de flanelle.

N'avait-on d'autre moyen de trouver une diversion à ses inquiétudes et à ses préoccupations, on se portait sur le port,on tournait autour des bassins.Le spectacle qu'on y voyait occupait, quoiqu'on en eût, et les yeux et l'esprit. Il y régnait, de jour et de nuit, une activité intense ; de nouveau, le mouvement des marchandises, et surtout les opérations qu'exigeaient les transports d'approvisionnements militaires de tout genre, étaient tels que la Compagnie du Chemin de fer exigeait, sous peine de l'application d'un droit extraordinaire de magasinage très élevé, l'enlèvement immédiat des marchandises à leur arrivée en gare. Et puis, il y avait les mille incidents de la vie maritime ; le vendredi 21 Octobre c'était l'embarcation du navire anglais ***Lady Kate***, montée par six hommes,qui chavirait en voulant tenter l'entrée du port par mauvaise mer ; trois des marins étaient engloutis par le flot,les baleinières des bâtiments de l'Etat, la ***Surveillante*** et le ***Lhermite***, montées par les pilotes Boone et Cordier, réussirent, après beaucoup de peine et non sans courir de grands dangers, à sauver les trois autres naufragés.

Un spectacle,qui retenait toujours la foule,était la rentrée des prises allemandes ; sans causer une émotion aussi vive que celle qu'avait soulevée, au début de la guerre, l'arrivée du ***Pfeil***, la rentrée au port d'un na-

vire capturé provoquait, sur les estacades et le long des quais, une explosion patriotique que ressentirent vivement, par exemple, le 21 Octobre, ceux qui virent arriver le trois-mâts prussien *Franziska*, chargé de charbon, capturé par le *Dayot*. Enfin, à ce moment, on se pressait en foule autour de la Cale des Pêcheurs et du Minck, au pied du Leughenaer, pour assister au débarquement du hareng.

*
* *

Jamais la pêche de ce poisson de passage ne fut plus abondante qu'en 1870. On l'apportait par milliers, à pleins paniers, remplis à déborder, de ces jolis poissons, aux écailles dont le blanc bleuâtre a l'éclat de l'acier ; puis les marchandes partant, qui avec une mande, qui avec un chariot à bras, faisaient retentir à l'envi tous les échos des rues de Dunkerque du cri bien connu : *Wast leven leven* (Hareng frais) ou *Var lé va-iou*, aux modulations caractéristiques et bizarres Le beuth (les 144) ne coûtait que quelques sous. Bien des harengs, malgré cela, restaient invendus et les fermiers des environs les enlevaient, le lendemain, par charrettes pour les déposer sur leurs champs où ils constituent un excellent engrais. C'était le meilleur emploi que l'on put faire de cette pêche, dont l'abondance coïncidait avec une pénurie de moyens de transports ou une interruption des moyens de communications qui la privait de ses marchés ordinaires ; mais cette abondance même fut un bienfait. Si l'activité qui régnait sur le port fournissait

un travail abondant et bien rémunéré à toute un catégorie d'ouvriers, combien, par contre, de familles laborieuses souffraient de la misère par suite de l'incorporation dans l'armée ou la mobile des hommes jeunes qui étaient leurs meilleurs soutiens. Cette nourriture à bas prix, que les Italiens désignent par l'expresssion pittoresque de fruits de la mer, *Frutti di mare*, était donc la bienvenue.

* * *

Les 25 et 26 Octobre, on fut de nouveau témoin d'un spectacle auquel on avait assisté un mois auparavant.

Lundi et mardi, vers huit heures du soir, écrit l'*Autorité*, on voyait une foule de personnes effrayées, croyant à un effroyable incendie. La partrie septentrionale du ciel se trouvait, en effet, illuminée par de longs jets de lumière rougeâtres, semblables à à la reverbération des flammes.

Mais on se rassure bientôt.

Ces magnifiques lueurs étaient une aurore boréale.

C'est à la suite d'un violent grain de pluie et après que l'horizon se fut éclairci, que l'aurore parut sortir de sombres nuages qui s'élevaient à quelques degrés au-dessus de la mer, et qu'éclatant vers le nord, elle embrase, en quelques instants, une grande partie du ciel.

Pendant quinze ou vingt minutes environ, on eut sous les yeux un spectacle saisissant.

L'atmosphère se trouvait colorée d'un rouge éclatant, d'où l'on voyait sortir de temps à autre des courants lumineux en forme de colonne.

Les étoiles qui étincelaient sur le ciel serein, derrière cet immense embrasement, apparaissaient comme noyées dans le sang.

Dans les rues, sur les places, partout, des groupes nombreux contemplaient avec admiration ce phénomène, pendant que *nombre de vieux loups de mer* en donnaient tout haut des explications plus ou moins fantaisistes et que plusieurs bonnes femmes s'efforçaient d'attribuer le météore à une menace de la colère céleste.

Vers neuf heures, l'aurore boréale, après avoir plusieurs fois changé de place, s'affaiblit graduellement ; l'éclat des couleurs s'éteignit peu à peu, et bientôt disparut complètement.

Mais, longtemps après, on remarquait encore dans le ciel une clarté blanchâtre et lumineuse [1].

Cette aurore boréale était-elle, comme l'affirmaient avec conviction « quelques bonnes femmes »,était-elle, disons-nous après Jules Bertrand, « une menace de la colère céleste » ? Nous n'avons pas à en décider, mais ce qui ne contribue pas peu d'affermir les gens superstitieux et les « quelques bonnes femmes » dans leurs convictions, c'est que, peu de jours après,un nouveau et irrémédiable malheur accablait encore la France.

* * *

Depuis quelques temps, il courait des bruits sinistres dans leur imprécision. Les journaux étrangers, anglais ou belges, qui arrivaient en grand nombre à Dunkerque, assuraient que Bazaine négociait avec l'ennemi, que la capitulation de Metz, réduite par la famine, n'était plus qu'une question de jours et d'heures peut-être.

Fallait-il le croire ? On se raidissait, on niait, on protestait. Non, l'Armée du Rhin, la Garde, Metz la Pucelle

[1] L'*Autorité*, n° 2606.

ne pouvaient se rendre ainsi ; c'était des calomnies inspirées par l'envie ou la haine et, eussent-elles, par malheur, un fondement de vérité, à la dernière minute nos braves soldats, dans l'élan de leur désespoir, *feraient une trouée* pour répéter un mot qui, alors, revenait sans cesse sur toutes les lèvres ; et, pourtant, les journaux belges et anglais avaient raison. Le 27 Octobre 1870, l'Armée du Rhin déposait les armes, Metz la Pucelle ouvrait ses portes aux Prussiens.

Pourtant, la Délégation de Tours n'était pas beaucoup mieux renseignée que le public des événements qui se passaient sur les rives de la Moselle. A en croire le lieutenant-colonel Rousset, il reçut la nouvelle certaine par une lettre que le Général bavarois Von der Thann, qui occupait Orléans, écrivit au Général français Tripart, le 28 Octobre, à propos de ces mille incidents (échange de prisonniers, remise d'un corps d'officier supérieur tué dans une escarmouche d'avant-garde, etc.) qui créent des rapports forcés entre ennemis.

Le doute n'était plus permis, la délégation de Tours voulut immédiatement préparer l'opinion publique à apprendre cette catastrophe. Le samedi 29 au soir, Gambetta, sous le coup d'une douleur profonde, adressa aux autorités départementales, par voie télégraphique, la circulaire suivante qu'on pouvait lire le lendemain derrière le grillage de la rue du Jeu-de-Paume.

GUERRE A PRÉFET

CIRCULAIRE DE TOURS

Il m'arrive de plusieurs cotés des nouvelles graves, mais sur

l'origine desquelles, malgré mes actives recherches, je n'ai aucune espèce de renseignements officiels.

Le bruit de la capitulation de Metz circule ; il est bon que vous ayez la pensée du Gouvernement sur l'annonce d'un pareil désastre.

Un pareil événement ne pourrait être que le résultat d'un crime dont les auteurs devront être mis hors la loi.

Je vous tiendrai au courant, mais restez convaincus, quoiqu'il arrive, que nous ne nous laisserons pas abattre par les plus effroyables infortunes et que, par ce temps de capitulation scélérate, il y a une chose qui ne peut, qui ne doit capituler, c'est la République Française.

Pour copie conforme :
Le Sous-Préfet,
Signé : TRYSTRAM.

Le ton et les termes mêmes de cette dépêche ne laissaient guère place aux illusions, d'autant que les feuilles étrangères continuaient, en termes plus ou moins précis, à affirmer la capitulation. On commentait avec passion un article de l'*Indépendance Belge*, reproduit dans l'*Autorité* du 29 où il était dit :

Metz a capitulé le 27 Octobre. . . . . .

Nous sommes d'ailleurs sans détails sur les conditions de la capitulation et sur les circonstances qui ont pu déterminer le Maréchal Bazaine à la signer ; mais c'est un fait tellement incroyable, même après Sedan, que celui d'une armée de 130.000 hommes valides mettant de la sorte bas les armes, et il a été précédé de si étranges intrigues, que toutes les suppositions semblent pour ainsi dire permises. Nous nous abstiendrons néanmoins d'en émettre ou d'en accueillir aucune, ne voulant exprimer une

opinion ou un jugement en une matière aussi grave, que lorsque nous serons en possession des données nécessaires pour nous éclairer.

On nous pardonnera certainement de multiplier ainsi les extraits de journaux ; mais, s'il ne doit être accepté que sous bénéfice d'inventaire lorsqu'il s'agit de déterminer avec précision l'exactitude d'un fait historique, le témoignage des journaux reprend toute sa valeur lorsqu'il s'agit de noter les fluctuations de l'opinion publique qu'ils suivent à mesure qu'elles se manifestent. Aussi tel était alors l'état des esprits à Dunkerque que le rédacteur de l'*Autorité*, après avoir parlé de dépêche officielle du roi Guillaume, qui annonçait la capitulation de Metz à la Reine Augusta, n'hésitait point à ajouter :

Nous espérons que cette déplorable dépêche sera démentie aujourd'hui. Nous croyons voir là-dessous un coup de prussien pour faire avorter l'emprunt, car il ne peut entrer dans notre esprit que Bazaine couronnerait tant de faits héroïques par une trahison [1].

Le lendemain était encore une fois un Dimanche. C'était un Dimanche que nous avait été annoncé Reichshoffen, un Dimanche que nous avions appris Sedan ; ce fut un Dimanche que la capitulation de Metz nous fut officiellement confirmée, il semblait, dans le cours de l'Année Terrible, que ce jour, où d'ordinaire chacun se livre au repos ou au plaisir, fut particulièrement marqué

[1] L'*Autorité* n° 2617. — L'emprunt dont il est question est celui qui fut contracté à Londres et qui est connu sous le nom d'emprunt Morgan ; il était de 250 millions.

dans les desseins de la Providence pour nous apporter de mauvaises nouvelles.

*
* *

Ce jour-là, le temps depuis le matin était froid, le ciel couvert et brumeux comme pour se mettre à l'unisson du deuil de nos cœurs; chacun s'était porté à l'envi rue du Jeu-de-Paume. Le grillage était vierge de dépêche nouvelle. Comme tant d'autres, j'avais (qu'on permette ces souvenirs personnels à l'un de nous, car les souvenirs personnels, si haïssable que soit le mot, sont encore les plus vivants), comme tant d'autres j'avais porté mes pas dans la matinée vers la Sous-Préfecture; sur le seuil j'avais croisé M. Trystram, en casquette et en veston, qui, très simplement comme toujours, le cigare aux lèvres, venait de son domicile particulier faire un tour à son cabinet pour travailler sans crainte, durant ce jour férié, d'être dérangé.

Très démocratiquement, en prenant possession de ses fonctions, il avait sollicité, par la voie des journaux des avis et des conseils de chacun. Aussi les donneurs de conseils, qui ne sont pas les payeurs, assiégeaient la Sous-Préfecture, quand ils n'étaient pas obligés de céder la place à un quémandeur et aux mécontents.

Je m'étais éloigné assez déconfit et la journée s'était écoulée sans que les circonstances m'eussent ramené dans le quartier du Théâtre.

La nuit approchait, elle vient de bonne heure à la Toussaint, et je me hâtais de regagner ma demeure,

quand, rue du Sud, deux inconnus s'abordèrent et j'entendis ces mots : « Il parait qu'il y a du nouveau à la Sous-Préfecture ». Sans hésiter je fis demi-tour vers la rue du Jeu-de-Paume.

La rue était pleine de monde, la foule refluait presque sur la place du Théâtre : elle était plus curieuse qu'anxieuse, car ce n'était pas une nouvelle que cette grande affiche placardée à la porte de la Sous-Préfecture portait à la connaissance du public ; c'était la confirmation officielle de la reddition de l'Armée du Rhin, mais en quels termes le Gouvernement de la Défense nationale jugeait-il l'événement ?

La foule n'était pas tendre pour Bazaine et pourtant, tels étaient le trouble et la complexité des sentiments qui agitaient les esprits, que, tout près de nous, un homme peu maître de ses sentiments intimes s'exclama : « Enfin c'est la paix, nous pourrons rentrer chez nous ». Qu'on lui pardonne ce cri du cœur, c'était un habitant des pays envahis que les circonstances avaient conduit à Dunkerque et qui, depuis des semaines, en proie à une mortelle inquiétude, restait sans aucune nouvelle des siens. Cette exclamation malheureuse faillit lui coûter cher ; houspillé par des mobiles, peu s'en fallut qu'il ne fut traîné au poste.

En fallait-il plus à ce moment pour être accusé d'espionnage ?

Pourtant j'allais renoncer à fendre la presse et m'éloigner lorsqu'un remous de la foule poussa au premier rang devant la porte de la Sous-Préfecture un

officier de la garde nationale dont on apercevait, entre les têtes, le képi à trois galons d'argent. Il eut une inspiration heureuse et, d'une voix vibrante qui s'entendait de partout, il se mit à lire d'un bout à l'autre, dans un silence aussitôt rétabli, le manifeste de Gambetta qui commençait par ces admirables paroles, devenues légendaires.

Français !

Elevez vos âmes et vos résolutions à la hauteur des effroyables périls qui fondent sur la patrie. Il dépend encore de nous de lasser la mauvaise fortune et de montrer à l'univers ce qu'est un grand peuple qui ne veut pas périr et dont le courage s'exalte au sein même des catastrophes.

Metz a capitulé.

Il ne me restait plus qu'à m'éloigner ; je rentrai chez moi la mort dans l'âme, puis les jours suivants, avec tous ceux qui ont subi les angoisses de ces moments terribles, nous ne songions plus qu'à recueillir des détails, quels qu'ils fussent, sur la reddition de l'Armée du Rhin ; au milieu de tout cela, seule conclusion logique des faits, les paroles que nous avions entendues devant la Sous-Préfecture : « *Enfin c'est la paix* », sonnaient comme un glas à mes oreilles. Mais souvent les événements ne se déroulent point suivant la logique. La paix se fit attendre plusieurs mois, la fortune nous ménagea quelques sourires « au sein même des catastrophes », et « le grand peuple qui ne veut pas périr » sortit l'honneur sauf de cette lutte de géants.

*
* *

L'extrême gravité des événements n'arrêtait pas le cours des journées qui se passaient pour les Dunkerquois avec une tristesse et une monotonie désespérantes, bien que marquées par des incidents de toute nature. C'est ainsi qu'à la date du 30 Octobre il se produisit un événement déplorable.

Comme tous les Dimanches, une partie de la Garde nationale se rendit, ce jour-là, sur la plage pour se livrer au tir. Nos soldats citoyens aimaient cet exercice qui était moins monotone que l'école de peloton ou de compagnie ; sans doute pour s'exprimer comme Jules Bertrand, leurs coups de fusils n'attiraient à la surface des flots ni Neptune ni Amphitrite, qui réservaient leurs faveurs pour MM. de l'Artillerie ; du moins, en dépit de la surveillance attentive des officiers, ils ne gardaient pas toutes leurs balles pour les cibles ; ils trouvaient moyen de s'en servir contre les mouettes qui tournaient au-dessus de leurs têtes ou d'exercer leur adresse aux dépens du petit campanile du nouveau Casino. Parfois même quelques cartouches restaient oubliées dans le fonds d'une poche ou dans le canon d'un fusil.

A la suite de ces séances de tir, on était un peu énervé par la brise de la mer, grisé par l'odeur de la poudre. Ce jour-là, en rentrant chez lui, un nommé Jonckheere, charpentier de navires, inscrit à la compagnie garde-côtes, s'arrêta dans un estaminet du quai de Mardyck ; il était tout fier d'avoir mis dans la cible et causait d'armes à feu avec un autre consommateur. Celui-ci

maniait imprudemment le fusil de Jonckheere ; il mit Jonckheere en joue par manière de plaisanterie et pressa la détente. Par malheur l'arme était chargée, le coup partit et la balle atteignant l'infortuné charpentier sur le côté droit de la face, sortit presque derrière la nuque. La victime tomba foudroyée comme une masse, tandis que l'auteur de cet homicide involontaire était en proie au plus violent désespoir. Aussitôt le colonel Nivelle prit les dispositions les plus sévères pour protéger les gardes nationaux contre leurs propres imprudences, mais hélas ! une mort d'homme fut la déplorable conséquence de l'insouciance de chacun [1].

Le déplorable événement qui avait tristement marqué la journée du 30 Octobre n'était pas seulement très regrettable, à un point de vue particulier il était le signe malheureusement indéniable d'un mouvement d'indiscipline qui se manifestait à ce moment par mille indices divers.

Dès son arrivée à Lille, à la suite du décret du Gouvernement de la Défense nationale, qui le nommait au commandement de l'Armée du Nord, le Général Bourbaki, vieux soldat habitué à l'excellente tenue des vieux

[1] Ces accidents causés par l'imprudence des mobiles et gardes nationaux dans le maniement des armes à feu furent malheureusement assez fréquents. Quelques jours plus tard, un mobile de la 9e batterie d'Artillerie (Dunkerque), au moment où il donnait la consigne à celui qui le relevait de faction, à la porte St-André à Lille, reçut accidentellement dans la mâchoire une balle qui se logea ensuite dans l'épaule droite et le blessa grièvement. Plus tard, en manière de distraction, un autre mobile qui montait la garde près d'un canon, trouva plaisant de décharger son fusil dans l'âme de la pièce. Refoulée en arrière, la balle lui fit une blessure sérieuse au visage.

soldats de Crimée ou d'Italie, avait été choqué par le laisser-aller des mobiles qui, dans leurs moments de loisir, trouvaient tout naturel de se livrer à des manifestations intempestives ou, pour le moins, de déambuler par les rues dont ils troublaient le calme par leurs chants ; des ordres très sévères avaient été envoyés à ce sujet du Quartier Général dans toutes les garnisons et avaient fourni, à Dunkerque, au Colonel de Mazug, l'occasion de publier un ordre de place qui adressait en excellents termes aux mobiles quelques vérités dont ils firent leur profit [1].

* * *

Quoiqu'on en eût, la Garde nationale sédentaire échappait davantage à l'Autorité militaire et le colonel Nivelle, malgré les plus louables efforts, ne parvenait pas à convaincre la milice citoyenne de la nécessité de se plier aux exigences du métier des armes, dont on était très fier, quand il s'agissait de se promener en uniforme ou de parader aux revues, mais dont on trouvait les charges insupportables.

La partie la plus lourde et aussi la moins agréable de ce service était incontestablement les factions et le séjour dans les postes surtout la nuit. Beaucoup de nos soldats citoyens cherchaient à l'esquiver par tous les moyens possibles. D'autres, au contraire, étaient moins délicats ; ils ne craignaient pas les corps de garde et le passage au poste ne leur était pas un épouvantail,

[1] Nous reproduisons cet ordre de place aux pièces justificatives.

parce que l'on y trouvait l'occasion de fumer des pipes, de bavarder et de se livrer à d'interminables parties de cartes. Mais, malgré tout, ces distractions devenaient monotones à la longue; les uns saisissaient le premier prétexte venu pour retourner chez eux, les autres s'échappaient pour se transporter au cabaret du coin. Pendant ce temps, le poste restait presque désert et le service devenait ce qu'il pouvait.

Un jour même le poste de la porte du Fort Revers confié à la compagnie des marins garde-côtes fut trouvé complètement abandonné par l'officier de ronde. Le cas était grave et, sans plus tarder, le colonel Nivelle, qui mettait, sans grand succès, tant de dévouement à donner un peu d'esprit militaire à sa troupe, lança un ordre du jour qui se terminait en ces termes :

Le Colonel voit avec peine le peu de sérieux que certains gardes nationaux apportent dans le service. C'est en s'astreignant à l'exactitude, à un peu d'abnégation pendant les heures de service, à la discipline, en un mot, que la garde nationale se préparera à remplir dignement les graves devoirs que le présent leur impose et ceux que l'avenir peut leur réserver.

Dunkerque, le 2 Novembre 1870.

Le Colonel,

Signé : NIVELLE.

La comparution devant le Conseil de Discipline des délinquants que le colonel avait ordonnée, ne parut pas une punition suffisante. Un arrêté préfectoral du 9 Novembre prononça le licenciement de la compagnie des marins-gardes-côtes et le capitaine Plancassagne

qui la commandait reçut l'ordre de faire rentrer les armes au magasin.

Toute justifiée qu'elle fut, la leçon était dure ; et le colonel pouvait s'imaginer qu'elle ne serait pas perdue. Il s'illusionnait ou plutôt toutes les objurgations des ordres du jour qu'il adressait, avec plus de patience que de succès, aux miliciens de Dunkerque, restaient lettres mortes. Nos gardes nationaux, qui n'eussent pas hésité à verser leur sang et à sacrifier leurs vies, s'ils avaient vu des Allemands devant eux, ne comprenaient pas l'utilité du service de place, dont l'importance si relative soit-elle, n'est pas négligeable surtout en temps de guerre. Cela désolait leur chef, vieux soldat fier de son uniforme, habitué à la correction de manœuvres des troupes régulières.

Le 13 Novembre, il devait y avoir, disait-on, tir au canon pour la batterie d'Artillerie. Dès le Jeudi précédent l'*Autorité* avait pris soin d'en avertir ses lecteurs en des termes qui ne permettent pas de savoir si la vieille gazette est sérieuse ou ironique.

C'est dimanche prochain 13, dit-elle, que nos Artilleurs civiques vont s'exercer au tir du canon ; nous venons prévenir nos concitoyens de ne pas s'effrayer dimanche à 8 heures, s'ils l'entendent gronder ; les Prussiens n'y seront pour rien, quant à présent [1].

[1] « L'*Autorité* n° 2013. — Les coups de canon de nos Artilleurs civiques firent entendre leurs échos jusque dans la presse belge. Déjà en Octobre quelque mauvais plaisant crut faire preuve d'esprit en envoyant à l'*Echo de Bruxelles*, qui lui avait sérieusement ouvert ses colonnes,

Pendant ce temps le 1er bataillon avec les compagnies des sapeurs-pompiers et du génie allait à la cible, tandis que, réuni sur l'Esplanade Jean-Bart, le second bataillon manœuvrait ; il faut croire que la manœuvre fut déplorable. Personne n'écoutait les officiers qui s'embrouillaient dans leurs théories et donnaient des ordres contradictoires ; les sous-officiers quittaient leur place de bataille et s'époumonnaient en vain ; les gardes causaient entre-eux et le colonel se fâcha. Aussi, très irrité, communiquait-il à la légion un long et très sévère ordre du jour. Il serait inutile et sans intérêt de le reproduire ici en entier, mais nous nous reprocherions de ne pas en citer un passage où le colonel Nivelle trouve des accents qui font honneur à son patriotisme.

Le Colonel Nivelle disait :

Bien qu'il eut déjà plusieurs fois réclamé le silence sous les armes, le colonel n'a pu l'obtenir encore ; avec du silence l'instruction militaire de la garde nationale serait notablement meilleure ; il serait de sa part une marque de déférence à l'égard de

une communication ainsi conçue. On nous écrit de Dunkerque le 18 Octobre :

« Le frontispice de notre magnifique église vient de s'écrouler en entier. On attribue ce sinistre aux détonations des forts qui s'exercent au tir. Trois personnes sont blessées. On craint que d'autres victimes ne se trouvent sous les décombres. Trois magasins, entre-autres la librairie Vandenbusche ont beaucoup souffert. » (*Autorité* n° 2606).

Or, à ce moment, la batterie n'avait encore eu ni un canon ni une gargousse à sa disposition. Ce « canard à un bec » comme dit l'*Autorité*, tirait le meilleur de son sel de ce que la librairie Vandenbusche était un foyer très actif de nouvelles vraies ou fausses et le lieu de rendez-vous de tous les potiniers. En France, le rire ne perd jamais ses droits, mais il eut été bon alors de rester plus sérieux.

ses chefs et un indice que la discipline règne dans les rangs,

GARDES NATIONAUX,

C'est avec la plus profonde conviction que vous ne pourrez rien faire de sérieux sans discipline que je fais encore une fois appel à votre raison, à votre patriotisme. Il sera trop tard le jour où l'Allemand sera sous nos murailles ; habituez-vous donc dès à présent à l'obéissance, à l'exactitude dans le service, à l'exécution des commandements, au mutisme sous les armes ; ne restez pas inférieurs à vos ennemis dont l'admirable discipline fait seule la force et dont la plus grande partie n'est composée que de citoyens comme vous, établis, pères de famille.

Ne laissez pas croire que notre patriotisme est moins ardent que celui de ces gens-là et faisons-nous machines de guerre en présence des ennemis afin de nous rendre citoyens libres pendant la paix.

Je ne me croirais pas digne de la confiance que vous m'avez témoignée en me plaçant à votre tête si je ne vous tenais un langage que me dictent ma conscience et mon habitude du service.

On ne saurait mieux dire, mais toutes les objurgations du colonel Nivelle ne pouvaient rien contre un fait évident qui n'entache en rien ni le patriotisme ni la bonne volonté de la garde nationale sédentaire.

On lui avait enlevé ses meilleurs éléments pour constituer la garde nationale mobilisée qui achevait de s'organiser en ce moment même par l'élection de ses officiers.

Pour faire face à l'ennemi, le Gouvernement multipliait les appels : c'était bien en réalité la levée en masse et les appelés obéissaient patriotiquement aux ordres reçus, mais on vit bien alors que, si pour la patrie,

des hommes se trouvent sans peine, bien plus grande est la difficulté de mettre à leur tête des chefs à la hauteur de leur mission et de leur devoir.

Après l'anéantissement de l'armée régulière dévorée à Sedan, enfermée dans Metz, puis captive de l'ennemi ou immobilisée à Paris, grâce à des officiers qui reprirent leur épée, à des jeunes gens remplaçant l'instruction technique absente par de l'ardeur et de la bonne volonté, la garde mobile avait constitué ses cadres ; mais la même tâche fut autrement difficile pour la garde mobilisée. Il fallut recourir généralement à d'anciens sous-officiers depuis longtemps sortis du service, ou à des civils dont le zèle ne compensait pas toujours l'inexpérience et ceux-là ne furent pas les plus mauvais choix, car plus d'un de ces « pékins », désireux de se familiariser avec le métier des armes, ne quittait le champ de manœuvre ou la caserne que pour se livrer, quelquefois bien tard sous la lampe, à des études de théorie avec un vétéran qui lui prodiguait les leçons de son expérience. Le colonel Nivelle eut alors des élèves qui lui firent plus d'honneur que les gardes nationaux qu'il commandait.

Il se produisit alors un fait que les circonstances rendaient inévitable. Le corps des officiers de mobilisés fut extrêmement mélangé. A côté de ce chef de bataillon, ancien zouave par exemple, amputé d'une jambe après l'assaut de Malakoff, et que nous avons vu ici plus tard receveur particulier des finances, à côté de ce brave qui, pour pouvoir monter à cheval, avait fait faire à son cheval une selle de forme particulière, quand il fut élu

commandant d'un bataillon de Lille, à côté du lieutenant-colonel Marguerit et du commandant Plaideau que les Dunkerquois placèrent à leur tête, n'en vit-on pas, comme cet ancien sous-officier, qui, après avoir brillé avec un képi galonné dans notre milice citoyenne, fut nommé chef d'escadron d'artillerie mobilisée, puis commandant d'une place forte où il ne se distingue que par ses ordres du jour amphigouriques, ses abus d'autorité et ses épitres baroques à la presse, tout cela pour devoir être remplacé dans son commandement à l'heure critique où l'ennemi fut là.

*
* *

Les élections des grades de la Garde mobilisée de Dunkerque, constituée à 2 bataillons, qui furent incorporés plus tard dans la 7e Légion, donnèrent lieu à plusieurs tours de scrutin qui s'étaient terminés le 29 Octobre par le choix des chefs de bataillon. Lorsqu'un arrêté préfectoral eut complété ces nominations par celles des officiers qu'il lui appartenait de désigner, les cadres de ces deux bataillons furent ainsi constitués :

Premier Bataillon

Commandant, MARGUERIT.
Capitaine-Adjudant-Major, BLOMME (Alfred-Fénelon).
Médecin-Aide-Major, REUMAUX (Tobie), docteur en médecine.

Première Compagnie

Capitaine, BORRE.
Lieutenant, CLEBSATTEL (Edouard de).
Sous-Lieutenant, COLLET (Léon).
Sous-Lieutenant, DUBUIS (Paul).

Deuxième Compagnie

Capitaine, PETYT (Alfred-Auguste).
Lieutenant, HENNEGUIER (Louis-Napoléon).
Sous-Lieutenant, HOVELT (Albert).
Sous-Lieutenant, DEWULF (Louis-Henri).

Troisième Compagnie

Capitaine, LEGRAND (Louis).
Lieutenant, DESWARTE (Gustave).
Sous-Lieutenant, VANDEBAVIÈRE (Charles).
Sous-Lieutenant, LEFEBVRE (Léon).

Quatrième Compagnie

Capitaine, BISSERIÉ (Gustave).
Lieutenant, DEBAECQUE (Louis).
Sous-Lieutenant, POUSSIN (Jean).
Sous-Lieutenant, PORTIER (Edouard-Alexandre).

Deuxième Bataillon

Commandant, PLAIDEAU (Ernest).
Capitaine-Adjudant-Major, VERGRIETE (François).
Médecin-Aide-Major, VILLETTE (L.).
Adjudant, Sous-Officier, COMIGNAN (Hilaire).

Première Compagnie

Capitaine, DUMINY (Louis-Napoléon).
Lieutenant, CLAEYS (Octave).
Sous-Lieutenant, MINNE (Théophile).
Sous-Lieutenant, CHEVALIER (Ernest).

Deuxième Compagnie

Capitaine, CHESNIER-DUCHESNE (Léon-Camille).
Lieutenant, PONCHEL (Emile-Alfred).
Sous-Lieutenant, CODRON (Félix).
Sous-Lieutenant, VERBECKE (Julien).

Troisième Compagnie

Capitaine, NADEAU (François).
Lieutenant, BELLAIS (Alexis).
Sous-Lieutenant, JANSSEN (Henri).
Sous-Lieutenant, LECLERCQ (Gustave).

Quatrième Compagnie

Capitaine, BOURGOGNE (Léon).
Lieutenant, FEVIN (Louis).
Sous-Lieutenant, ADRIANSEN (Henri).
Sous-Lieutenant, SEETEN (Martin).

* * *

A peine le commandant Plaideau se trouvait-il à la tête du 2e bataillon de Mobilisés, qu'il eut à s'acquitter d'une pénible mission ; voici en quelles circonstances. Un jour — nous n'avons pu retrouver la date précise des faits que nous allons rapporter — il s'agissait de conduire de Dunkerque au Fort-Louis, actuellement Fort Vallière, un convoi d'armes qui fut placé sous l'escorte de gardes mobilisés. En cours de route, un de ces gardes, à demi pris de boisson, se mit à déblatérer contre la guerre, déclarant qu'il ne voulait pas être soldat, qu'il ne se battrait pas. Plus ses camarades cherchaient à le calmer, plus il se montait ; finalement, dans une sorte d'accès de fureur folle, il saisit une brassée de fusils et les jeta sous les roues d'une des voitures du convoi qui les brisèrent.

Les conséquences de cet acte pouvaient être terribles. Dans une région en état de siège, le délit était justiciable de la Cour martiale, tribunal militaire qui juge

sans appel et ne peut prononcer qu'une peine, la mort, sans que le coupable ait la faculté de recourir à un défenseur.

La Cour martiale, formée, sous la présidence du commandant Plaideau, de deux capitaines, un lieutenant, un sous-lieutenant et un sous-officier, fut réunie ; elle tint séance dans la salle des mariages de la Mairie. On avait évité d'ébruiter l'affaire ; le public était très peu nombreux.

Amené par la garde, l'inculpé, un paysan qui parlait à peine le français et qui ne se rendait pas compte de la gravité de son cas, dut réclamer le concours d'un interprète flamand.

Il suffisait de constater les faits, ils étaient patents. Après une très courte délibération, le Conseil rendit un verdict d'acquittement, se refusant à prononcer la peine de mort, châtiment qui eut été évidemment hors de toute proportion avec la faute de l'inculpé. Celui-ci put se féliciter d'avoir été traduit devant une Cour martiale; un Conseil de guerre ordinaire, libre de lui infliger une peine moins exorbitante, lui eut certainement octroyé quelques années de travaux publics.

*
* *

On ne s'étonnera pas que nous nous soyons attardés ici à parler un peu longuement des mobilisés. A vrai dire, rien que pour le département du Nord, ils comptaient au nombre de plus de 31.000, l'effectif d'un gros corps d'armée qui, malheureusement, fournissait plutôt des hommes que des soldats.

Nous n'avons pas, du reste, à apprécier leur rôle militaire, qui, pour ceux qui furent incorporés avec le Commandant Plaideau dans la colonne Isnard, fut plus important qu'on ne l'a souvent dit. Mais ces longues listes évoquent bien des souvenirs. Quelques-uns de ceux qui y sont inscrits, sont encore au milieu de nous. Un bien plus grand nombre a disparu, car trente-cinq années sont un long espace de temps, le *longe ævi spatium* d'Horace ; pourtant lorsque, dans de vieux journaux ou entre les feuilles déjà jaunies de respectables registres, ces noms nous sont apparus, le souvenir du passé s'est réveillé plus vif et nous avons revu, tels qu'ils nous apparaissaient alors, ceux qui les portaient.

A cette réflexion s'en ajoute une autre plus haute et plus consolante pour quiconque songe à un passé qui était notre jeunesse.

Depuis que, grâce au temps écoulé, les menus faits de l'existence d'alors se sont pour ainsi dire estompés dans une sorte de brume et qu'il faut, pour les relater, se livrer à un effort de mémoire, une impression puissante et persistante a survécu à tout : celle du sentiment patriotique qui, sans distinction aucune, faisait vibrer les cœurs de tous les Français en présence de l'envahisseur. Ce sentiment a pris toutes les formes, suivant le temps, suivant les lieux, nous dirons même les milieux ; ses manifestations ont été souvent héroïques, parfois, disons le mot, puériles et mesquines, plus souvent ardentes ; mais, de quelque façon qu'il ait éclaté au jour, il a fait la force de la France et, s'il faut en chercher la preuve dans notre propre récit, nous irons

la trouver jusque dans ces listes d'officiers de la Mobile ou de la Mobilisée. N'y voit-on pas accolés les noms de citoyens qui ne s'entendaient la veille sur aucun point, qui, le lendemain, devaient, une fois encore, se diviser, et qui, aux jours cruels de l'Année Terrible, se tinrent la main dans la main, ramenés sans cesse à cette pensée qui dominait tout : le salut de la Patrie.

*
* *

La chute de Metz avait accru l'acuité des angoisses.

L'armée, qui enfermait ses défenseurs, devenait libre de ses mouvements ; de nouvelles forces composées de soldats aguerris devenaient disponibles, prêtes à écraser les corps, qui, à peine constitués, se massaient dans la France septentrionale et sur les bords de la Loire, avec l'espoir de pouvoir délivrer Paris, toujours admirable par l'énergie indomptée de sa résistance. A ces flots toujours grossissants d'envahisseurs, il fallait tenir tête par d'autres flots de défenseurs. Le Gouvernement de la Défense nationale le comprit et le tenta ; ce fut alors que fut véritablement ordonnée la *levée en masse*.

Un décret de la Délégation de Tours en date du 2 Novembre était, pour ainsi dire, la réponse de la France aux Allemands maîtres de la cité lorraine ; on y lisait :

....

Considérant que la patrie est en danger ; que tous les citoyens se doivent à son salut ; que ce devoir n'a jamais été ni plus pressant ni plus sacré que dans les circonstances présentes :

.....

Article 1er. — Tous les hommes valides de 21 à 40 ans mariés ou veufs avec enfants sont mobilisés.

.....

Article 6. — La République pourvoira aux besoins des familles nécessiteuses.

.....

Article 7. — La République adopte les enfants des citoyens qui succombent pour la défense de la patrie.

.....

Pas plus que les autres mesures prescrites par le Gouvernement, ce décret ne rencontra d'opposition dans le pays; il jeta, pour tout dire, une profonde inquiétude dans les familles, d'autant qu'il supprimait toutes les exemptions, si ce n'est celles qui résultaient d'infirmités physiques ou de nécessités des services publics, et que l'on prescrivait que l'organisation des nouvelles levées fût complètement achevée pour le 19 Novembre.

Lorsqu'affolée par la chute de Metz et hantée par le souvenir de 1793 qui passait à l'état d'obsession, la Délégation ordonnait la levée en masse, elle ne se rendait pas compte que les conditions de la guerre s'étaient bien modifiées depuis la fin du XVIIIe siècle, et que les bonnes volontés, si bien disposées fussent-elles, se briseraient contre des difficultés matérielles.

Dès le premier jour, les journaux les moins suspects d'opposition le firent remarquer. Dès le 10 Novembre, l'*Autorité* qu'il fait toujours bon de citer, parce qu'au jour le jour, elle est un écho fidèle de l'opinion publique, reproduisait un article de journal où on lisait :

Nous avons déjà dit en d'autres circonstances les motifs qui nous faisaient considérer la levée en masse comme une mesure de théorie plus que de pratique efficace.

Ce qui manque pour faire rentrer la défense nationale dans la voie du succès, ce ne sont pas les hommes ; c'est la solidité de l'habitude et jusqu'à certain point l'armement. Nous ne croyons pas que le meilleur moyen de hâter le moment où disparaitraient nos désavantages soit d'augmenter incessamment l'effectif; il nous semble même que l'excès du nombre peut devenir un embarras au lieu d'être une force réelle.

.....

Le Gouvernement lui-même fut forcé de reconnaître la justesse de cette remarque si sensée. Bientôt débordé, il était obligé de se décider à procéder à l'appel par série ; d'abord les hommes du 1er ban de 21 à 30 ans puis ceux du second de 30 à 35, enfin ceux du 3e de 35 à 40 ans d'âge. En fait, cette nouvelle levée ne fut guère utilisable ; ceux qui furent appelés furent réunis assez inutilement dans des camps dits d'instruction. Les Dunkerquois durent se rendre au camp d'Helfaut près Saint-Omer.

*
* *

Ainsi que nous l'avons vu dans les lignes citées plus haut, bien des esprits se préoccupaient plus de se procurer des ressources en matériel que de chercher à accroître les effectifs. Cette préoccupation n'avait pas été sans retenir l'attention du Gouvernement de Tours. Depuis le commencement de la guerre, de l'avis général, une des causes qui avait le plus malheureusement

influé sur le sort des batailles était incontestablement la supériorité de l'artillerie allemande.

Il fallait obvier par tous les moyens à cette infériorité en artillerie avec les milices appelées maintenant à marcher en premier rang et qui, plus encore qu'une armée de vieux soldats, avaient besoin de se sentir appuyées matériellement et moralement par du canon.

Le Gouvernement s'en rendit parfaitement compte. Depuis longtemps, dans la plus large mesure possible, il recourait à l'industrie privée pour la fabrication des armes portatives et des pièces, mais, au milieu des énormes dépenses auxquelles il avait à faire face, les ressources pécuniaires étaient naturellement insuffisantes. Alors, toujours hanté par le fétichisme de 1793, il invita les communes et les fabriques d'églises à faire à l'Etat un don patriotique de quelques-unes de leurs cloches qui leur procureraient du bronze.

La mesure eut peu de succès et ne pouvait être véritablement utile car le bronze des cloches ne convient plus à l'artillerie moderne, mais il fut mieux inspiré en excitant l'émulation des départements et des villes ; il leur demanda de créer, d'armer et d'équiper complètement à leurs frais des batteries qui seraient servies par leurs mobilisés ayant passé dans l'artillerie et dans le train, auxquels on prodigua des encouragements.

Ici le concours de personne ne fit défaut. Le Département du Nord répondit à l'appel qui lui était adressé. Un arrêté du préfet du Nord fixa, en date du 5 Décembre, à 13, le nombre des batteries à fournir, prêtes à rouler, attelées, harnachées et pourvues de leur effectif en

hommes. La dépense fut répartie dans chaque arrondissement au prorata de la population. Le 9, conformément aux prescriptions d'un décret du 22 Novembre, le sous-préfet M. Trystram, nommait membre du jury chargé d'effectuer les achats de chevaux et de harnais dans sa circonscription administrative MM. Mahieu, maire de Cappelle, Daullé, maire de Coudekerque-Branche et Nanquette, vétérinaire à Bourbourg, auxquels on adjoint bientôt MM. Vandebavière (Jean), maire de Loon, Messemaker (Jérôme), ancien maire de Bierne, en qualité de membres du Comité de remonte.

En informant par un avis les intéressés du début de leurs opérations, successivement à Bergues, à Bourbourg et à Dunkerque, les membres du jury ajoutaient :

Les Maires des communes sont priés de prêter leur concours tant au jury qu'au comité de remonte.

Dans les circonstances difficiles que nous traversons, cet appel n'est pas nécessaire. Tout le monde est jaloux de venir en aide à la patrie pour chasser l'étranger. Les Administrateurs de tout ordre engageront les propriétaires à venir en masse présenter leurs chevaux au jury. Leurs sages conseils épargneront la nécessité de la réquisition forcée. Cet arrondissement où la production chevaline est si grande et si belle aura à cœur de fournir spontanément le contingent qui lui est affecté.

S'il appartenait aux cultivateurs, assez peu désireux du reste de se priver de leurs chevaux, de fournir les bêtes de trait ou de selle, c'est aux villes que revenait le devoir de procurer des canons. Le Conseil municipal de Dunkerque, qui déjà, dans sa séance du 4 Octobre précédent, avait voté à l'unanimité la somme nécessaire

pour armer de chassepots la garde nationale et avait confié à l'un de ses membres la mission de se les procurer, réunit la même unanimité, le 20 Décembre, pour décider que la somme de 50.000 francs restée disponible sur les crédits affectés à la défense nationale serait consacrée à l'acquisition de canons portant gravés ces mots : *Ville de Dunkerque.*

Comme le boulet qui, suivant la légende, devait tuer Napoléon, ces canons ne furent jamais fondus. La création de batteries départementales servies par des artilleurs mobilisés resta à l'état embryonnaire. Toutefois, il était juste d'en parler ici, ne fut-ce que pour montrer, par un exemple dont on n'a guère pris note, toute l'activité, toute l'énergie, souvent un peu brouillonne et infructueuse, que la France déploya en tous sens durant l'Année Terrible dans l'œuvre sainte de la défense.

*
* *

La nécessité de suivre jusqu'au bout l'histoire de cette artillerie auxiliaire nous a contraints à abandonner, pour un instant dans ce récit, l'ordre chronologique des faits. Il nous faut donc maintenant revenir en arrière et nous voudrions montrer combien, même en dehors des grands faits connus de tous, la chute déplorable de Metz se fit sentir par une répercussion profonde jusque sur les moindres incidents de la vie journalière dans une ville comme Dunkerque, placée en dehors du théâtre immédiat des hostilités.

Dès le début de la guerre, nous l'avons vu, le cœur

ému et compatissant des Dunkerquois s'était porté vers les soldats atteints par le feu de l'ennemi. On avait constitué des comités de secours, établi des ouvroirs, confectionné des objets de pansements, ouvert des souscriptions, organisé des quêtes dont le total avait atteint un chiffre considérable, mais cela ne pourvoyait pas encore à d'inextinguibles besoins; chaque jour, il fallait soulager quelque infortune nouvelle et, chaque jour, avec une charité inépuisable, toujours ardente et ingénieuse dans ses industries, chacun trouvait dans son escarcelle, souvent bien démunie, une obole généreusement offerte à plus pauvre que soi.

Ne nous y trompons pas; ceux qui défendaient pied à pied le sol sacré de la Patrie, ceux qui, mutilés, tombaient les armes à la main sur les champs de bataille n'étaient pas seuls dignes d'assistance ; si ceux-là étaient malheureux, il y en avait d'autres, presque aussi à plaindre, qui étaient chez nous et à côté de nous.

*
* *

Nous avons eu déjà l'occasion de signaler le nombre considérable d'étrangers venus à Dunkerque pour échapper à l'Invasion. Parmi eux, toutes les classes de la société étaient représentées, et, pour tous ces exilés plus ou moins volontaires, aux préoccupations qui nous assiégeaient également se joignait ce supplice intolérable de rester sans nouvelle des êtres aimés qu'ils avaient laissés, soit derrière les remparts de la Capitale assiégée, soit au foyer familial dans les provinces occupées par l'ennemi. D'autres, moins fortunés, se procuraient

quelques ressources en utilisant leur savoir ou leur talent ; témoin cette « demoiselle, professeur célèbre de Paris », qui recourait à la publicité du *Messager du Nord* pour aviser les familles que, se fixant à Dunkerque pour la saison d'hiver, « elle offre de donner des leçons de musique, style, piano et solfège » pendant son séjour, et, comme elle met de la discrétion à avouer sa gêne, l'annonce se termine par ces mots qui dissimulent, sans doute, une muette souffrance dignement supportée : « Prendre l'adresse au bureau du journal ».

Mais à côté de ceux-là, il y avait de vrais pauvres ou plutôt des malheureux inaccoutumés dans la vie normale, à une existence aussi précaire, le plus souvent des femmes, des enfants. Au moment de la déclaration de guerre ou dans les semaines qui avaient suivi, à mesure que l'Invasion s'étendait comme une tache d'huile, le mari, le père, restant seul au foyer domestique, les avait expédiés à Dunkerque en leur remettant quelques centaines de francs péniblement économisés. On avait continuellement cru que la guerre ne serait pas de longue durée et, pour tout dire, cette persuasion n'a pas peu contribué, dans quelques cas, à énerver certaines mesures de défense. Après Sedan, puis après l'arrivée des Allemands devant Paris, puis après la chute de Metz, on s'attendait à la paix. Pourtant Paris tenait toujours ; pourtant la guerre se prolongeait ; chaque jour, les ressources des exilés s'épuisaient davantage et, pour ceux qui ne pouvaient s'en procurer de nouvelles, ce fut la misère noire, la pauvreté criante, juste au moment où l'hiver approchait, et quel hiver !

pour comble de disgrâce, l'un des plus rigoureux du siècle.

*
* *

Nous l'avons déjà dit, nous ne saurions trop le déclarer et le proclamer, durant tout le cours de l'Année Terrible, la charité des Dunkerquois fut admirable. Jamais ils ne restèrent sourds lorsque l'on fit appel à leur dévouement et à leur bourse, lorsqu'il fallut soulager des souffrances, quelles qu'elles fussent et d'où qu'elles vinssent.

Dès le début des hostilités, des listes de souscriptions s'ouvrirent et se couvrirent de signatures ; nous avons vu quel magnifique élan de générosité provoqua la foudroyante nouvelle du désastre de Reichshoffen. Après Sedan, après Metz, ce fut autre chose. Au nombre de plus de 4.000, des évadés, dans la pénurie la plus complète, étaient parvenus à trouver un asile en Belgique. En dépit de toute leur bienveillance et d'une bonne volonté qui ne ménagea pas ses efforts, nos voisins ne parvinrent pas à satisfaire seuls à tant de besoins pressants ; ce fut encore à la France que l'on eut recours pour les satisfaire. Un Comité spécial de secours fut créé à Lille par l'initiative de M. Longhaye et lança un chaleureux appel à la générosité du public[1]. A Dunkerque, MM. Féron, Charles Collet, Didier, Lefebvre-Bray, assurèrent avec beaucoup de zèle et de

[1] Nous classons cet appel au nombre de nos pièces justificatives. Il est à ne pas oublier parce qu'il donne un aperçu pris sur le vif de la situation des soldats internés en Belgique.

dévouement, l'envoi de vêtements qu'ils sollicitaient près de personnes généreuses et qui apportèrent un grand soulagement aux internés de Belgique [1].

Les hôtes d'un jour ou, pour mieux dire, d'une saison, ne méritaient pas moins de sollicitude ; ils souffraient sous nos yeux, quels que fussent les besoins qui sollicitaient notre pitié, ceux-là étaient plus visibles et plus tangibles ; on n'épargna rien pour les satisfaire, et en annonçant qu'il était ouvert à la Mairie, à la Sous-Préfecture aussi bien que les dans bureaux du journal une souscription spéciale en faveur des familles nécessiteuses réfugiées à Dunkerque, l'*Autorité* disait, le 3 Novembre [2] :

Nos regards douloureux sont tournés vers les points envahis du territoire ; le triste spectacle qui se joue absorbe toutes nos pensées et cette malheureuse et effroyable guerre nous frappe de tous les côtés. Beaucoup de familles ont dû s'expatrier, chercher un refuge dans les villes non encore menacées ; Dunkerque est de ce nombre. Aussi, notre population s'est-elle accrue d'une manière sensible. L'investissement de Paris, privant ces malheureuses familles de tout secours, les plaça dans un état voisin de la misère ; aussi l'Administration gouvernementale s'est-elle émue devant ces malheurs immérités ; l'Administration municipale a songé aussi à soulager des infortunes dont la nation est solidaire.

[1] Les envois avaient lieu à peu près régulièrement deux fois par semaine et avaient une réelle importance.

Ainsi il résulte d'une note communiquée aux journaux par le Comité des Ambulances civiles que le 25 Octobre, dès le premier appel, il avait été envoyé par lui 200 chemises, 80 bonnets de coton et quelques gilets de flanelle.

[2] *Autorité* n° 2610.

Nous connaissons le sentiment généreux qui anime notre population qui s'empresse de répondre à notre appel, Dunkerque, jusqu'à ce jour à l'abri de l'invasion, aura la consolation de soulager une partie de ceux que les envahisseurs dépouillent. Que notre esprit philantropique apprenne à ces infortunés que les Français sont toujours chez eux, dans une ville française; si l'ennemi leur a pris leur cité, que notre accueil leur fasse voir qu'ils ont encore une Patrie.

L'*Autorité* ne se trompait pas; sa voix fut entendue; dès le numéro suivant elle publiait en tête de ses colonnes une première liste de souscriptions destinées aux familles nécessiteuses.

Du reste, s'il avait fallu porter à la connaissance du public toutes les générosités qui se prodiguaient dans cette année de catastrophes sans nom, les grandes pages à six colonnes de nos journaux n'eussent pas suffi à les contenir. Pourtant, quelques jours plus tard, on en vit paraître une nouvelle série, car de nouveaux besoins faisaient appel à la bienfaisance.

*
* *

Il s'agissait maintenant de venir en aide aux fugitifs de Metz; ils étaient là près de vingt mille aux portes de la Belgique qui devaient être rapatriés. Pour ceux-là, l'argent était moins nécessaire; c'étaient des habits civils qu'il leur fallait surtout, afin de pouvoir, sans trop de peine, traverser le territoire belge pour rentrer dans la patrie aimée, qui réclamait le secours de leurs bras. Et l'on sait quel utile appoint le contingent des évadés de Metz, à commencer par les généraux Lecointe, Der-

roja, Pittié et par un dunkerquois, le général Cosseron de Villenoisy (1821-1903)[1], apporta à l'armée du Nord.

Les dames dunkerquoises achevèrent pour eux de vider leurs armoires et ces vêtements civils partirent par ballots de chez M. Huguet, 4, rue des Vieux-Remparts. Nombre de soldats durent à ces vieux habits, qui les transformaient en paysans ou en artisans, de ne pas aller faire connaissance avec les rudes prisons d'Allemagne. Ils trouvèrent, du reste, des dévouements multiples qui facilitaient leurs évasions, et l'un de nos concitoyens, propriétaire d'une de nos grandes filatures, M. Ch. M... (nous ne lui enlèverons pas le voile de l'anonymat que lui laisse le journal l'*Autorité*[2]) courut vingt fois les plus grands risques en aidant à la fuite de prisonniers déguisés.

Or, quiconque habitait une ville envahie savait que s'il est un crime sur lequel les Allemands ne badinaient pas, ce fut celui de favoriser l'évasion des prisonniers ; le moindre châtiment qui menaçât le coupable, était de devoir accompagner dans les casemates d'au-de-là du Rhin, le pauvre troupier qu'il avait voulu arracher aux griffes prussiennes. Bien des villes sur lesquelles l'ennemi faisait peser un joug de fer virent passer de ces prisonniers par centaines. Toutefois, il faut le proclamer bien haut à l'honneur du patriotisme français, jamais la crainte d'un châtiment dont on connaissait toute

[1] Voir la notice biographique que M. H. Lemattre a consacrée au général Cosseron de Villenoisy dans le *Bulletin de l'Union Faulconnier*, T. VI, p. 542 et suiv. (1903).

[2] *Autorité* du 26 Novembre, n° 2620.

la dureté, n'arrêta personne dans cette œuvre bénie, de la délivrance des capturés.

Les cœurs compatissants, et qui alors n'oubliait ses propres souffrances pour soulager celles d'autrui, n'oubliaient pas les infortunés que les catastrophes d'une guerre néfaste avaient conduits dans les prisons allemandes. Nos frères exilés furent l'objet de la plus touchante sollicitude. A plusieurs reprises on relève dans nos feuilles locales l'envoi en Allemagne, à destination des camps où les captifs étaient internés, de ballots de vêtements ou chaussures qui parvenaient à destination par l'entremise de la société des Chevaliers de Malte de Cologne.

*
* *

Du reste, chacun s'ingéniait de toutes façons à venir en aide aux victimes de la Guerre et tous les moyens étaient bons s'ils augmentaient de quelques francs le budget des secours. Chacun y apportait son obole; le Dr Lebleu lui consacrait le produit de la vente de sa remarquable étude *Jean-Bart, son influence, son époque* [1]. Les portes de l'Hôtel des Pompiers où bientôt devait être installée une ambulance, s'ouvrirent pour abriter une exposition d'un genre tout particulier, celle d'objets ramassés sur le champ de bataille de Sedan. Quelques jours après, M. Leblanc, marchand de beurre à Lille, qui l'avait organisée, remettait entre les mains de Mme Noël, trésorière du Comité des dames, une somme

[1] Mémoires de la *Société Dunkerquoise*, T. XII, p. 145 et suivantes.

de 54 francs qu'elle avait produite [1]. Madame Noël reçut également à cette époque d'un chef d'institution, M. Corbeaux, bien connu, une somme de 50 francs, résultat d'une quête faite parmi ses élèves.

Aussitôt, pris d'une noble émulation, ceux du Collège communal décidèrent qu'une certaine somme, prélevée sur l'argent que chacun recevait pour ses menus plaisirs de la semaine, serait affectée au soulagement des familles nécessiteuses, victimes de la guerre. Dans la faible mesure qu'autorisait la modicité de ses ressources, la jeunesse des écoles s'associait donc de plein cœur à tant d'efforts généreux. Et pourtant ce ne fut pas tout encore.

* * *

Avec les blessés, avec les internés, avec les prisonniers, avec les exilés, les Mobiles et les Mobilisés eurent leur part. Pour les premiers on constitua, dans chaque bataillon, une caisse de secours alimentée par les souscriptions volontaires des jeunes mobiles et de leur famille. Pour les seconds, l'assistance qu'on leur prêta prit une autre forme, au moins à Dunkerque.

Dès les premiers jours de Décembre, la température qui jusqu'alors s'était montrée clémente, devint tout à coup rigoureuse ; le thermomètre baissa d'une façon inquiétante. A toutes les épreuves que nous subissions, le froid — qui fut en 1870-71, d'une violence peu ordinaire, vint cruellement éprouver les défenseurs de la Patrie.

[1] *L'Autorité* du 10 Novembre, n° 2613.

A ce moment, les Mobilisés venaient d'entrer en campagne ; équipés à la hâte, on les avait vêtus d'uniformes confectionnés avec des étoffes légères ; prenant de toutes mains des fournitures de mauvaise qualité venues souvent de l'étranger et que des négociants sans scrupules ou avides de gains illicites avaient livrées, ils étaient partis avec des souliers dont les semelles de carton tombaient en lambeaux après quelques jours de marche avant même qu'ils eussent vu le feu ; il fallait venir en aide à ces malheureux.

Plus tard, le mépris public a fait justice des coupables qui ne craignirent pas de spéculer pour s'enrichir sur les misères de la patrie et de rendre nos pauvres soldats victimes de leur âpreté au gain, qui paralysa plus d'une fois la défense, mais alors, il fallait aviser sans retard.

Le Conseil municipal s'émut. A l'issue de la séance du 20 Décembre dans laquelle l'achat de pièces d'artillerie, comme nous l'avons dit plus haut, avait été voté, il tint une séance privée dans laquelle fut décidée l'ouverture d'une souscription spéciale dont les fonds seraient affectés à l'achat immédiat de vêtements chauds à l'usage des Mobiles et Mobilisés des deux cantons de Dunkerque. Sur le champ fut constitué un comité particulier qui, sans retard, communiqua aux journaux un avis ainsi conçu :

Nos concitoyens qui soutiennent aujourd'hui bravement le choc des ennemis, équipés avec la rapidité fiévreuse nécessitée par les événements, souffrent du manque de vêtements de laine et ont besoin de voir une partie de leurs vêtements renouvelée.

C'est à nous qui, du foyer domestique, assistons à leurs efforts, c'est à nous à subvenir à tous leurs besoins. Sous le patronage du Conseil Municipal qui s'est inscrit à la tête de la souscription, un Comité s'est formé composé de :

MM. Lebleu, Président honoraire ;
Bourdon, Président ;
Dessurne, Trésorier magasinier ;
Terquem, Secrétaire ;
Didier, Marchand } Membres du Comité.

Des listes seront présentées par les soins du Comité ; le trésorier, les journaux voudront bien recevoir les offrandes pendant que, dès aujourd'hui, on s'occupe de confectionner des objets manquant qui seraient demandés par les chefs de corps. Le Comité a la confiance que nos concitoyens entendront l'appel de leurs fils et de leurs frères repoussant l'invasion sauvage qui menace de nous envahir.

Pour le Comité :
TERQUEM, *Secrétaire.*

L'appel fut entendu ; dès la publication de la première liste, le total de la souscription s'éleva à 2.321 fr. 40, il fut fait par exprès le 28 Décembre, aux mobiles, un envoi de vêtements chauds, comprenant :

257 gilets tricot laine ;
30 douzaines chaussettes laine ;
200 ceintures laine ;
78 caleçons laine ;
1 ballot compresses, linges et charpie.

Aux Mobilisés à Lille :

175 gilets tricot laine.

On ne pouvait leur adresser de meilleures étrennes.

Cet élan de générosité dont nous avons mentionné ici, pour ne pas interrompre notre récit, les manifestations multiples et diverses pendant toute l'année 1870, s'était montré dès le début de la guerre, mais on peut dire que la chute de Metz lui donna une impulsion plus vive et qui persista. Dès lors, en effet, on eut partout cette perception bien nette que, si la guerre se prolongeait, les villes de la frontière septentrionale de la France, celles qui constituaient l'antique ceinture de fer de Vauban, verraient les Allemands devant leurs remparts.

*
* *

Grâce à la vigoureuse défensive et à la ténacité indomptable du vaillant général que les Prussiens appelaient *ce chiendent de Faidherbe*, grâce aux efforts courageux de ces petits Mobiles qu'on affectait, à cause de leur képi sans doute, d'affubler, dans les états-majors ennemis, du nom dénigrant de *collégiens* et dont devant l'un de nous, un officier prussien admirait l'endurance [1], la ceinture de fer fut à peine effleurée ; mais,

[1] C'était à Orléans dans la semaine de Noël ; les envahis devaient subir à leur table la présence des envahisseurs et nous logions un vieux capitaine (tué plus tard au Mans) qui était moins rébarbatif que ses compatriotes parce qu'il avait servi plusieurs années comme volontaire dans l'armée anglaise des Indes. Après Sedan, après Metz surtout, disait-il, nous étions convaincus que la guerre était finie et nous avons trouvé les mobiles devant nous. Ils sont aujourd'hui l'âme de la défense française. Nous vaincrons ces nouvelles levées, mais les résultats qu'elles ont donnés sont surprenants. Jamais en Allemagne nous n'aurions pu en obtenir de semblables avec des hommes qui, six mois auparavant, ne savaient pas tenir un fusil !! On pardonnera à l'un des

dans les premiers jours du mois de Novembre 1870, alors qu'à la chute de Metz, s'ajoutait la nouvelle de l'échec de la mission de M. Thiers, en vue de la conclusion d'un armistice, les Dunkerquois, comme les Lillois, voyaient déjà, pour le moins, un corps d'armée allemand aux pieds de leurs remparts.

Les journaux de Lille étaient pessimistes et Bertrand n'était qu'un écho, lorsqu'en transmettant à ses lecteurs les remerciements de la Société libre de Défense Nationale pour des dons qu'elle avait reçus de Dunkerque, il écrivait :

De grands préparatifs de défense se produisent à Lille ; bien que chacun soit convaincu que les Prussiens ne viendront pas jusque sous les murs du chef-lieu, la précaution ne recommande pas moins de se mettre en mesure.

Les gardes nationaux travaillent aux fortifications comme de simples terrassiers. Tel négociant quitte son comptoir, sa manufacture et va prendre la brouette et la pelle pour achever nos moyens de défense ; voilà de l'égalité s'il en est. Eh bien, chaque commerçant, chaque industriel prêchant l'exemple dans la voie du devoir, exécute sans murmurer les durs travaux que la nécessité de la défense lui impose. Ce n'est pas là une exception ; dans le midi comme dans le nord, les citoyens paient le tribut d'un travail manuel pour garantir la Cité des étreintes de l'ennemi comme ils sauront payer plus tard, s'il le faut, le tribut du sang [1].

Malgré la restriction du début, cet article atténuait

auteurs ce souvenir personnel qui se rattache à la seconde occupation d'Orléans par les Allemands ; il nous a paru trop typique et trop honorable pour ne pas trouver place ici.

[1] L'*Autorité* n° 2615.

à peine un entrefilet beaucoup plus net que le rédacteur de l'*Autorité* avait glissé dans un numéro précédent; il disait alors :

Nous ne savons pas où se trouvent actuellement les troupes ennemies; mais ce que nous pouvons affirmer, c'est que *la marche des Prussiens vers le Nord ne peut être mise en doute*. Jeudi dernier, des officiers français, absolument méconnaissables sous leur déguisement, *ont fait route au milieu d'un corps d'armée allemand* qui se dirigeait vers le Nord et qu'ils estiment à 60 ou 80.000 hommes. Nos compatriotes ont mis trois jours à traverser la colonne de part en part. On peut juger par là de son importance.

Cette armée semble être celle annoncée précédemment et destinée à opérer contre Rouen et Amiens, le corps à destination de Lille n'ayant quitté Metz que Lundi dernier.

Toutefois comme il est bon d'être préparé à toute éventualité, *Caveant consules* [1].

Les consuls veillaient, car à la date du 11 Novembre, à l'exemple du Maire de Lille, celui de Dunkerque lançait un avis, (on ne voulut pas se servir du mot arrêté parce qu'il ne s'agissait point de prescription formelle) que nous voulons citer textuellement parce qu'il achèvera de montrer que notre population fut, à ce moment, saisie d'une sorte d'affolement, analogue à celui qui s'était emparé d'elle au lendemain de Sedan. Cet avis était ainsi conçu :

Le Maire provisoire de Dunkerque, Officier de la Légion d'Honneur,

Considérant que la rupture des négociations concernant l'armis-

[1] *L'Autorité* n° 2611.

tice, rend probable l'arrivée d'un corps d'armée ennemi dans le Nord de la France, et qu'il y a lieu, dès lors, de se prémunir contre l'éventualité de l'envahissement du territoire de l'arrondissement de Dunkerque,

Invite les habitants à s'approvisionner des denrées nécessaires à l'alimentation de chaque famille pendant trois mois.

Il recommande aux marchands en gros et aux détaillants de se pourvoir de ces denrées en quantités suffisantes pour satisfaire aux besoins des consommateurs qui n'auraient pas pu s'approvisionner par eux-mêmes ;

Et rappelle aux cultivateurs l'importance qu'il y a pour eux de se mettre en mesure de pouvoir amener, dans une enceinte fortifiée, avant l'arrivée de l'ennemi, leurs bestiaux, céréales et légumes secs.

Cette recommandation est faite non pas seulement dans l'intérêt de la défense, mais aussi dans leur intérêt propre, car les denrées qu'ils pourraient vendre dans l'intérieur des villes, seraient infailliblement pillées par l'ennemi, si elles étaient laissées dans les campagnes.

Dunkerque, le 11 Novembre 1871.

Le Maire provisoire,
E. Lebleu.

Le même journal publiait un règlement pour la garde nationale sédentaire, draconien dans sa minutie, où l'on sent la main experte du Colonel Nivelle.

De son côté, l'Ingénieur en Chef des Voies navigables du Nord et du Pas-de-Calais, Bertin, avait porté à la connaissance du public que la nécessité de prendre des mesures préalables pour tendre les inondations autour de Douai, contraignait d'abaisser le niveau de

l'eau dans plusieurs des canaux de la région. C'était une mesure imposée par la situation, mais elle n'en était pas moins profondément regrettable, car, en entravant les transports d'approvisionnements par péniches et bélandres, qui obviaient à l'insuffisance des voies ferrées, elle apportait une gêne considérable à la défense nationale.

On allait jusqu'à songer à prendre une mesure analogue pour Dunkerque et la crainte de voir tendre l'inondation, selon l'expression consacrée, inquiétait vivement les paysans des environs, menacés de voir leurs champs rendus stériles pendant plusieurs années. Cette inquiétude se propagea jusqu'au delà de nos frontières à cause des Moëres belges qu'il eût été malaisé de protéger contre l'invasion des eaux.

La question fut même portée devant la Chambre des Représentants de Bruxelles par une interpellation de M. Du Bus, qu'appuya M. Mazeman de Couthove; elle donna lieu à une correspondance diplomatique. Le ministre de Belgique à Paris fut avisé afin qu'il réclamât, en principe tout au moins, des indemnités pour les propriétaires qui seraient lésés par l'inondation. Le Ministre, enfermé dans Paris assiégé, ne pouvait répondre aisément ; la Délégation de Tours fit savoir que des mesures seraient prises pour parer,autant que possible, aux inconvénients signalés. Ces explications parurent suffisantes et les interpellateurs retirèrent leur interpellation.

Cet incident eut toutefois pour résultat d'attirer l'attention de nos voisins sur Dunkerque, car un peu plus

tard, l'*Indépendance Belge* se faisait adresser de notre ville une lettre, sans doute écrite par un correspondant occasionnel, et la publiait dans son numéro du 9 Décembre. Elle est intéressante, mais comme elle ne contient que peu de détails que nous ne connaissions déjà, nous la rejetons dans les appendices.

* * *

De tout cela on pouvait dire avec Shakespeare : *Much ado about nothing* (beaucoup de bruit pour rien). C'est qu'en effet tous les menus incidents dont quelques-uns, comme ceux de l'inondation éventuelle de la place, qui provoquèrent une correspondance diplomatique, n'avaient qu'une importance très relative. Sur bien des questions, la population se blasait. On l'avait vu, quinze jours auparavant, à l'arrivée du trois-mâts *Turner*, de Danzick et de la petite goëlette *Fortuna*, capturés respectivement par le d'*Estrées* et le *Dayot*.

Au début de la guerre, l'arrivée entre les estacades de la première prise prussienne, le *Pfeil*, avait causé une vive émotion sur les quais ; à présent, il n'en était plus de même, et lorsque, le 16 Novembre, des marins du *Forfait* qui l'avait capturé, conduisirent dans le bassin le navire prussien *Speculant* (le Spéculateur), c'est à peine si l'on y prit garde[1].

[1] Dans le cours de l'Année Terrible, Dunkerque reçut six ou sept prises allemandes, des voiliers de petit tonnage et un seul vapeur — Le *Pfeil*. — Les capitaines étaient conduits dans une ville de l'intérieur et placés sous la surveillance de la police ; les équipages étaient dirigés sur l'Ile de Ré où on les internait.

Il se passait alors un événement grave qui nous remplit d'espérance et dont l'importance reléguait au second plan tous les faits divers de la vie locale.

*
* *

Le 9 Novembre, les Français de d'Aurelles de Paladines et les Bavarois de Van der Than s'étaient rencontrés dans les plaines de la Beauce. Le canon de Coulmiers avait renvoyé ses échos à travers toute la France; Orléans était reconquis et cette victoire fut un

Dès le début de la guerre, le Consul allemand M. C. Bourdon avait amené son pavillon et les intérêts de l'Allemagne furent confiés au Consul des Etats-Unis, M. Lemattre. Il fallait en effet que les navires de la nation ennemie, à destination de France et qui avaient pris la mer avant la déclaration de guerre, fussent traités dans des conditions normales. Une certaine quantité de bâtiments, pendant les premières semaines, arrivèrent ainsi. Un moment, comme nous l'avons vu, le commandant de place dut prendre certaines précautions à l'encontre des nombreux Allemands qui se trouvaient dans la ville, bien que la population ne leur montrât aucune hostilité.

Il avait été convenu, même, que les Consuls d'autres nations qui auraient, en France,la garde temporaire des intérêts allemands, ne réclameraient aucun droit consulaire. On appliqua scrupuleusement cette règle de haute convenance et de dignité à Dunkerque. Seulement, M. Lemattre avait placé un tronc dans son bureau,et lorsqu'on lui demandait ce qui était dû, il montrait le tronc en ajoutant : « Ce que vous voudrez, c'est pour les blessés ».Quand le tronc fut ouvert, on y trouva la somme de..... *trois francs quarante centimes*. La charité qui n'est pas ostensible est toujours modeste. Or, remarquez que le paiement régulier des droits consulaires eût exigé pas mal de billets de banque, mais il n'y a pas de petite économie, et celle-là, ne fut pas perdue pour tout le monde. On peut parier que les capitaines portèrent l'intégralité de la somme dûe sur leurs états de frais. Après la paix, le gouvernement allemand songea à reconnaître par un cadeau, les services que les Consuls, chargés des intérêts de ses nationaux, avaient pu leur rendre. Apprenant que les cadeaux seraient refusés, il renonça à les offrir.

fugitif sourire de la fortune au milieu de nos malheurs, qu'elle illustra sans les conjurer.

Pourtant, la Beauce était loin ; les dépêches du Gouvernement avaient si souvent dénaturé les faits pour relever les cœurs en en exagérant l'importance, qu'au premier moment, la dépêche qui annonçait le succès de nos armes ne souleva pas, à Dunkerque, une émotion bien vive. Elle ne mettait hors de doute qu'une chose, dont, dans le Nord, on avait douté jusqu'ici, l'existence de l'armée de la Loire, puisqu'elle faisait parler d'elle.

Dans un des articles prétentieux et magniloquent tel qu'il aimait à les écrire, Bertrand, en tête de la Chronique locale de l'*Autorité* du 15 Novembre, débute, en vieux romantique qu'il est, par un vers de Ruy-Blas :

> Mais le sort a toujours son flux et son reflux,
> Espère.

Puis le nom d'Orléans ramène dans sa mémoire, ceux de Jeanne d'Arc et Charles VII qu'il évoque, et pourtant au milieu de ces souvenirs réconfortants, il glisse cette phrase significative :

Nos défaites se sont succédées avec une effroyable rapidité, mais comme toute chose a sa mesure, le terme des victoires de nos conquérants semble être arrivé ; nos forces insensiblement organisées par les soins du gouvernement de la Défense nationale ont produit un résultat qui a jeté l'espérance dans tous les esprits. Cette armée de la Loire qui semblait un mythe vient de donner signe de vie et son premier élan a été un triomphe. Sera-ce comme en 1429, le signal de la défaite de l'étranger, et ce premier succès est-il l'avant-coureur d'une juste vengeance?

Nous l'espérons. Si Jeanne d'Arc nous manque, notre valeur nous est restée. Dieu aidant, la justice et le bon droit seront nos armes [1].

Nous avons à dessein cité cet extrait; sous cet enthousiasme, un peu factice, on sent que l'écrivain n'est pas parfaitement convaincu de la réalité du succès qu'il célèbre et, nous devons le reconnaître, il traduisait ici le sentiment général de la population dunkerquoise partagée, à la première heure, entre la joie et le doute. Pour faire évanouir complètement toute incrédulité, il fallut les détails incontestables donnés par les journaux étrangers, tels que le *Times* ou l'*Indépendance Belge*, l'ordre du jour vibrant du général d'Aurelles à ses soldats, la proclamation patriotique de Gambetta à l'armée, les nobles encouragements aux vainqueurs de Mgr Dupanloup, le grand prélat patriote, touchante union d'hommes peu faits pour s'entendre, mais qui sentaient leurs cœurs battre, ce jour-là, d'un même élan pour la Patrie.

A tout prendre pourtant, et il faut bien le reconnaître maintenant que des publications sans nombre ont fait le jour sur les moindres péripéties de la guerre de 1870-1871, la méfiance de ceux qui ne s'illusionnaient pas sur les conséquences réelles de la victoire qui nous rendait Orléans, n'était que trop fondée. En fait, avant la chute de Metz, et si l'armée du Rhin avait pu retenir pendant quelque temps en Lorraine la masse de troupes allemandes qui bloquaient la forteresse, la victoire de

[1] L'*Autorité* n° 2615.

Coulmiers eût pu avoir des conséquences incalculables— maintenant, il était trop tard. Les armées ennemies se disloquaient. Plusieurs corps étaient en route à marches forcées vers la Loire, qui allaient bientôt écraser les soldats de d'Aurelles de Paladines ou de Chanzy, tandis qu'aux armées du Nord et de Normandie, les Allemands se préparaient à opposer les corps des généraux Manteuffel et de Goeben.

Tout cela s'est éclairci à la lumière des événements, mais, vers le milieu si agité du mois de Novembre de l'Année Terrible, nous nous bercions de patriotiques illusions et l'organisation de nouvelles troupes fut poussée avec un redoublement d'activité.

* * *

Une méconnaissance très grave des obligations de la discipline (abandon du poste du fort Revers par les hommes de garde) avait entraîné le licenciement de la compagnie de Marins de la garde nationale sédentaire, mais ce n'était pas une raison pour renoncer aux éléments précieux que les inscrits maritimes pouvaient apporter à la défense nationale. On sait quel rôle important les marins ont joué au siège de Paris — moins connu et tout aussi notable a été celui qu'ils ont pris dans les armées de province.

Pour n'en citer qu'un exemple, le 3e bataillon de fusiliers-marins et la 2e batterie mixte d'artillerie, servie par des canonniers brevetés, devaient s'illustrer, quelques jours plus tard, au combat de Dury, livré par

l'armée du Nord. Il n'est donc pas étonnant que le général Bourbaki, au moment où le manque de bons pointeurs lui était surtout sensible, ait songé à recourir, pour s'en procurer, aux inscrits maritimes. Il adressa en ce sens, une demande au Ministre de la Marine, qui mit à ses ordres cinquante canonniers-marins. C'était loin de compte, et le Général désappointé, écrivit à Tours, la lettre suivante :

Lille, le 10 Novembre 1870.

Monsieur le Ministre,

Vous avez bien voulu m'annoncer que vous mettiez à ma disposition pour la défense des places de la région du Nord cin quante canonniers brevetés de la marine.

Ces canonniers brevetés nous seront fort utiles et je ne puis que regretter leur petit nombre, en présence de plus de vingt places à défendre et d'un armement s'élevant en totalité à deux mille pièces environ. Aussi, ai-je l'honneur de vous rendre compte que, dans le but d'augmenter, autant que possible, mes ressources en canonniers de la marine, j'invite M. l'Amiral commandant de la Marine à Dunkerque à réunir sans retard, et à mettre à ma disposition, tous les canonniers brevetés qui n'ont pas encore été appelés et qui se trouvent dans l'étendue de son commandement.

Le Commandant de la Marine à Dunkerque était, on le sait, l'Amiral Moulac. Il avait su inspirer à Bourbaki comme à tous ceux qui furent en rapport avec lui, autant de confiance que d'estime. Le Général était donc assuré que ses instructions seraient fidèlement suivies, et cela d'autant mieux qu'à ce moment même le Commandant de l'armée du Nord, en vertu des pouvoirs qui

lui étaient conférés, accordait, par un ordre spécial, à son dévoué collaborateur de nouvelles attributions. Sans cesser d'être Commandant de la Marine, l'Amiral Moulac de venait, le 15 Novembre, Commandant supérieur de l'arrondissement de Dunkerque, comprenant, les places de Dunkerque, Bergues et Gravelines et leur territoire [1].

L'Amiral-Moulac se mit sans aucun retard à l'œuvre pour se conformer à ses instructions. Il encouragea de tout son pouvoir les engagements volontaires parmi les inscrits maritimes, puis, en dépit du résultat peu encourageant qu'on avait obtenu avec les hommes de la compagnie du Capitaine Plancassagne, notre milice citoyenne s'accrut d'un bataillon de canonniers gardes-côtes, recrutés à Dunkerque et Rosendael. Ce n'était peut-être pas là bien exactement ce que demandait Bourbaki désireux d'avoir à sa disposition des chefs de pièce et des servants susceptibles d'être répartis dans toutes les places fortes où il jugerait à propos de les employer; c'était du moins une troupe d'hommes soli-

[1] Cette nomination était très bien vue de la population ; le 22 Novembre, l'*Autorité* écrivait : « Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre dernier numéro, M. le Contre-Amiral Moulac est nommé Commandant supérieur des Places de Dunkerque, Bergues et Gravelines. Nous publions le bulletin de cette nomination qui réunit dans une même main les forces vives de l'extrême Nord.

A l'occasion de cette nomination et pour consacrer les pleins pouvoirs de l'Amiral, on nous annonce pour dimanche prochain une revue de la garde nationale ; qu'il en soit ainsi, nous nous proposons de saluer de vivats patriotiques l'éminent capitaine appelé à diriger notre défense, si l'ennemi doit s'aventurer jusque sous nos murs.» (*Autorité* n° 3618.)

des et expérimentés qui, si malaisés à conduire qu'ils fussent, auraient, à tout le moins, assuré le service des pièces qui couvraient nos remparts. A ce moment, en effet, ni les canons, ni les projectiles, ni les munitions ne manquèrent plus dans la place.

Le bataillon des canonniers gardes-côtes, fut constitué à trois compagnies, mais il ne posséda son corps d'Officiers, dont l'élection donna lieu à plusieurs tours de scrutin, que le 14 Décembre.

*
* *

On pouvait d'autant plus s'appliquer à incorporer les marins dans la garde nationale, et faire appel à leurs services dans l'armée de terre, qu'il n'était plus possible de croire qu'un rôle important fût dévolu à notre flotte de guerre. Plusieurs causes avaient concouru à cet état de choses, et il importe de les indiquer brièvement, car, ce rôle effacé autant qu'ingrat dans lequel nos marins eurent à lutter plus contre les éléments que contre l'ennemi et déployèrent obscurément tant d'énergie, de courage, d'abnégation patriotique, a mis en pleine lumière l'utilité comme l'importance stratégique et militaire du port de Dunkerque. La leçon n'a pas été perdue, et l'on peut dire que les transformations qui ont été exécutées sous nos yeux, comme les grands travaux qu'on y projette, en sont les fruits en quelque sorte tangibles.

La première cause de notre impuissance maritime contre l'Allemagne, fut la constitution même de la flotte placée sous les cadres de l'Amiral Bouët-Willaumez.

Cette flotte de sept navires seulement, armée en toute hâte et fort incomplètement, était formée de navires d'un trop fort tirant d'eau pour approcher des terres basses de la côte allemande ou trop faibles pour procéder à un bombardement des places fortes ou des ports de guerre habilement protégés par des défenses extérieures, alors que, par un sentiment qui l'honore, le Gouvernement impérial avait interdit à l'Amiral de s'attaquer aux villes ouvertes.

D'ailleurs, l'envoi immédiat de cette flotte, dans la Mer du Nord et en Baltique, devait être suivi à bref délai, de l'expédition de canonnières et de bâtiments plus légers, porteurs d'un corps de débarquement, sous les ordres du Général Trochu. On espérait que sa présence, en provoquant un mouvement de révolte dans le Schleswig, nous assurerait l'alliance du Danemarck et la coopération effective de sa flotte, mieux appropriée que la nôtre à la guerre navale dans les parages de l'Europe septentrionale.

Alors survinrent nos premiers désastres. Lorsque l'ennemi foulait le sol français, il ne fallut plus songer à distraire la moindre parcelle de nos forces, pour les porter sur le territoire allemand ; il ne fallut plus compter sur l'alliance et sur la coopération danoise ; en appelant les inscrits maritimes à Paris, pour concourir, comme canonniers ou fusiliers-marins à la défense de la Capitale, on renonça, du même coup, à fortifier nos flottes par de nouveaux armements, et bien que l'escadre de la Méditerranée, commandée par l'Amiral Fourichon, fût venue renforcer, le 12 Août, celle de

l'Amiral Bouët,il n'en fut pas moins certain bientôt que tous les efforts de nos escadres, en raison des circonstances qui les privaient de leurs meilleurs moyens d'action, se borneraient à une pénible croisière.

Pour la faciliter, dès l'abord, on avait pris quelques précautions à Dunkerque, le port français le plus près de l'ennemi, dont la rade excellente était très apte à servir d'asile à nos vaisseaux, tandis que la ville elle-même serait pour eux un centre abondamment fourni de ravitaillement. On hésitait d'autant moins à constituer une station navale, en quelque sorte permanente, que, peu de semaines auparavant, nous l'avons dit,une division de la Manche sous les ordres de l'Amiral Dieudonné, avait séjourné en rade du 28 Mai au 2 Juin. Cette escadre formée des frégates cuirassées *Flandre* et *Gauloise*, de la corvette à éperon, *Jeanne d'Arc* et de l'aviso *Corse*, y avait même supporté, sans aucunement en souffrir, une violente tempête qui l'avait contrainte à prolonger la durée de son mouillage. Cette expérience ne devait pas être perdue.

Dès le 28 Juillet, l'ordre arrivait de Paris d'armer le *Snouw*, afin de le mettre à la disposition de la Marine impériale, et on lui recrutait un équipage au moyen d'engagements volontaires.

Le rôle fut aussitôt couvert bien que la mission réservée au *Snouw* dût lui réserver, sans aucune gloire, beaucoup de fatigues, de grands risques et d'inévitables dangers. L'Administration de la Marine se proposait, en effet, de mouiller ce feu-flottant en Mer du Nord pour guider, au besoin, nos escadres appelées en Baltique,

alors que les Allemands auraient, dans ces parages, éteint les phares, enlevé les bouées et les balises.

Le 4 Août, ordre fut donné aux constructeurs Vandezande et Létendart, d'établir quatre coffres de mouillages pour le service de la flotte dans la rade; le premier fut posé, par huit mètres de fond, dès le 1er Septembre; les autres, le furent successivement à des époques ultérieures. En même temps, le balisage de la rade, aux abords du port, fut complété et amélioré par la mise en place de six bouées, (trois noires et trois vertes) qui devaient servir d'indication aux bâtiments chargés de la défense.

On n'avait pas attendu si longtemps avant de prendre le dispositif nécessaire pour qu'il fût possible d'installer, le cas échéant, en travers du chenal, deux chaînes de barrage ; l'une devait se trouver en face du Phare, l'autre entre la chaussée des Bains de mer et l'amont du musoir du Bassin des chasses, c'est-à-dire, pour ceux de nos lecteurs qui n'ont pas connu l'état des lieux, aujourd'hui complètement transformés, à peu près sur la ligne qui rejoindrait actuellement, d'une part les machines d'épuisement des Cales de radoub et de l'autre, les Chantiers de France.

On peut franchement reconnaître, après tant d'années écoulées, que ces chaînes de barrage, véritable trompe l'œil, dont le seul avantage était de rassurer la population, n'auraient présenté aucune efficacité réelle, en cas d'attaque de l'ennemi. On la redoutait cependant, puisque on prenait la précaution de faire venir de Boulogne, la drague *Manche* et des chalands, en ayant soin

de les faire passer de nuit les 18, 19 et 20 Septembre.

Déjà, à la fin d'Octobre, le Ministre de la Marine à Tours, avait prescrit au Préfet maritime de Cherbourg d'expédier par le transport *Charente*, à Dunkerque, cinquante canons de marine, rayés de seize centimètres avec un approvisionnement de trois cents coups par pièce dont vingt à mitraille, des hausses et des affûts. Les hausses convenables manquèrent ainsi que les gargousses. D'autre part, la *Charente* avait un tirant d'eau trop considérable pour entrer dans le port dès son arrivée en rade. Tout cela prit du temps, et ce fut seulement le 10 Novembre que le Directeur de l'artillerie à Lille fut avisé de l'envoi.

Toutes ces mesures prises à la hâte, sans esprit de suite et comme au jour le jour, démontraient une fois de plus, avec quelle coupable imprévoyance, le Gouvernement impérial avait engagé la guerre sans être préparé à la soutenir. Voici un second fait qui s'ajoute aux autres pour confirmer cette incompréhensible impéritie.

De même que nos officiers de l'armée de terre avaient reçu de nombreuses cartes géographiques des environs de Berlin et aucune de celles qui donnaient la topographie de nos frontières, de même le service cartographique de la Marine, avait distribué, sans compter, des plans hydrographiques des côtes de la Mer du Nord, seulement, celles qui se rapportaient aux côtes de France et de Belgique, furent négligées. A telle enseigne que, lorsque les commandants de nos bâtiments de guerre voulurent se servir des cartes *neuves* qui leur furent livrées à Cherbourg, et qui auraient dû leur indiquer

la configuration des fonds de la rade de Dunkerque, ils constatèrent qu'elles étaient inexactes.

Il fallut donc, le 22 Novembre, avoir recours à notre Vice-Président M. Emile Debacker, alors Chef du Service des phares et balises, mandé à bord du *Solférino*, pour les corriger. Il s'acquitta avec empressement de cette délicate besogne, mais il constata, avec une stupeur bien compréhensible, que les cartes *neuves* remises à l'escadre du Nord, étaient en retard de vingt ans sur les indications du Balisage. Malgré cela, aucun accident sérieux ne se produisit en rade.

*
* *

Le même inconvénient ne se présenta certainement pas pour les croisières en mer du Nord et en Baltique, mais les difficultés, pour venir d'une autre cause, n'en étaient que plus insurmontables. La côte allemande restait inaccessible à nos canons ; les seules villes qui eussent pu être touchées par nos boulets, comme Colberg, des instructions du Gouvernement, qu'on peut qualifier de niaiserie chevaleresque, en empêchaient le bombardement puisqu'elles étaient ouvertes. Il fallut donc se borner à un blocus plus ou moins effectif d'une étendue de terre qui ne se développait pas sur moins de trois cents lieues séparant Kiel de la baie de Jahde.

Cette baie où les navires de la flotte royale prussienne se maintinrent à l'abri de nos coups, fut étroitement surveillée, ainsi que quelques autres ports tels que Hambourg ou Danzick.

A la fin de l'Année Terrible, René de Pont Jest, dans une brochure où il montrait à l'œuvre nos marins dans la mer du Nord et la Baltique, résume les causes de notre échec maritime relatif, et ajoute qu'avant de critiquer, il faut les connaître.

Il sera facile alors de juger, écrit-il, que rarement, la marine française a eu tâche plus rude et plus ingrate à accomplir, et que si l'expédition est restée inutile militairement, on doit ne s'en prendre qu'à ceux qui ont aussi mal compris les moyens d'exécution à employer, que le but qu'on se propose d'atteindre.....

Il aurait fallu à la flotte française, moins de courage pour se battre qu'il ne lui en a été nécessaire pour supporter les fatigues, les luttes, les angoisses, les privations de tout genre qui lui ont été imposées[1].

La lassitude se fit bientôt sentir dans ces conditions et l'Amiral Bouët, se faisant discrètement l'écho des regrets des équipages, écrivait à la fin d'Août à Paris, une lettre qui se terminait en ces termes :

N'est-il pas à craindre en effet, qu'on ne se croie fondé à nous demander ce qu'il est au-dessus de notre pouvoir de faire depuis que les immenses moyens d'action projetés jadis nous ont fait défaut.

En d'autres termes, Monsieur le Ministre, le rôle n'est-il pas aujourd'hui aussi ingrat qu'il nous apparaissait brillant au début des hostilités.

Rôle ingrat, en effet, que celui de tenir bloquée cette côte inhospitalière.

[1] *Les Escadres françaises de la mer du Nord et de la Baltique, Campagne de 1870*, brochure in-8°, Hachette, 1871.

On comprend, dit encore René de Pont Jest, le découragement qui dès cette époque s'empara de ces états-majors et de ces équipages qui commençaient à ne plus espérer comme compensation à leurs efforts et à leurs fatigues, aucune de ces affaires brillantes et décisives, si ardemment désirées par leur patriotisme.

Au lieu de cela, il fallait lutter, sans profit, contre la mer, les coups de vents, et les tempêtes, qui furent précoces en cette année, attendre au fond d'une baie déserte et mal abritée, à un mouillage incertain, les transports bondés de vivres et de charbon auxquels on avait donné un rendez-vous problématique ; opérer en pleine mer, au milieu de difficultés sans nombre, le transbordement des munitions, de la houille et des vivres, sur les bâtiments de guerre, accouplés deux à deux pour qu'ils pussent se prêter un appui réciproque.

La plupart des transports partaient chargés de Dunkerque et leurs voyages incessants, étaient une des causes qui donnait alors une si grande activité aux mouvements du port. D'autre part, les avisos *Coligny*, *Dayot*, *Renard* et quelques navires de commerce affrétés et bons marcheurs, comme la *Néva*, capitaine Le Bail, de la Compagnie des Bateaux à vapeur à hélice du Nord, faisaient constamment la navette entre les escadres et la France.

* * *

Le 5 Septembre, la *Surveillante*, portant le pavillon de l'Amiral Bouët, était au mouillage de Langeland.

Les vigies signalèrent un navire à l'horizon ; c'était la *Néva*. Depuis quelques jours, une redoutable tempête

avait isolé l'escadre du monde; on était, sur les bâtiments, sans aucune nouvelle de France ; aussi, peut-on juger avec quelle angoisse patriotique chacun attendait un courrier. Hélas ! elles étaient désastreuses, les nouvelles qui arrivaient.

La *Néva* approchait ; on vit descendre à la mer un canot qui aborda la coupée. Le capitaine Le Bail y parut; c'était l'homme de confiance de l'Amiral Moulac ; il avait inspiré une profonde estime à l'Amiral Bouët, et parmi les officiers, il ne comptait que des amis. Chacun se précipitait vers lui pour savoir ; il passa silencieux, mais son visage bouleversé disait assez qu'il était messager de malheur. Dans le salon de l'Amiral seulement il parla et ce fut pour annoncer le désastre de Sedan.

Il y a dans la vie des scènes tellement poignantes que la plume ne réussit pas à les peindre. L'entrevue du capitaine Le Bail et de l'Amiral Bouët fut de celles-là. Le premier était en proie à une émotion indicible; le second, atterré, fléchit sous le coup. Il était atteint à la fois dans toute l'ardeur de son patriotisme et dans ses sentiments personnels, car, tout dévoué à l'Empereur et à l'Impératrice, il comptait parmi les plus intimes familiers des Tuileries.

*
* *

Au même moment, l'Amiral Fourichon, arrive dans la mer du Nord. Depuis le 12 Août il se trouvait dans les parages d'Helgoland, lorsque l'ouragan l'assaillit.

L'escadre dut prendre le large en toute hâte, dit le Colonel Rousset[1] et cinq jours durant, elle resta en pleine mer, ballottée par les lames furieuses qui menaçaient à chaque instant d'engloutir ses vaisseaux. La mer était à ce point démontée, que dans certains coups de tangage, nos cuirassés montraient huit ou dix mètres de leur quille..... Cependant l'escadre ne fut pas dispersée et l'énergie de ses équipages la sauva d'un désastre complet.

C'est au plus fort de la tempête, alors que les cœurs, par l'angoisse, se préparaient stoïquement à une fin obscure, misérable, et sans gloire, que l'aviso l'*Hirondelle* vint apporter la douloureuse nouvelle de la catastrophe de Sedan. C'était de la mer, la tempête ne permettant pas à l'aviso d'aborder le vaisseau amiral, que son Capitaine fit connaître, par des signaux, la proclamation de la République, la nomination de l'Amiral Fourichon au ministère de la Marine, et la mission qu'avait l'*Hirondelle* de la ramener à Dunkerque[2].

Le charbon de l'escadre était épuisé, et les bâtiments qui en apportaient dispersés. L'Amiral, en proie au plus amer chagrin, dut se soumettre à la nécessité qui l'étreignait. Il donna l'ordre à ses bâtiments de partir en route libre pour aller se ravitailler en France..... Ce furent à peine s'ils eurent assez de combustible pour gagner, les uns l'Angleterre, les autres Dunkerque[3]. Quant à la *Magnanime*, elle rentra le 15 dans le port de Cherbourg.

[1] *Histoire générale de la guerre franco-allemande* t. v. pp. 278-279.

[2] Le léger bâtiment ne put pas l'approcher. L'Amiral Moulac commandant de la Marine à Dunkerque, était avisé le 19 Septembre par le *Dayot*, que l'Amiral Fourichon se dirigeait directement sur Cherbourg et que deux de ses cuirassés avaient passé au Cap Gris-Nez. Comme le montre la suite de la citation, le nouveau Ministre, arrivé le 15 à Cherbourg, prit sur le champ le chemin de fer pour rejoindre à Tours la Délégation du gouvernement de la Défense nationale. (Les auteurs).

[3] L'*Invincible* mouillait sur notre rade le 19 Septembre.

A ce moment, l'Amiral Bouët continuait sa rude croisière.

Un instant il revint à Cherbourg où il ne fit, le 13 Septembre, que toucher barre pour se ravitailler, puis il reprit la mer. Mais l'Amiral Fourichon qui savait les dangers courus, à chaque instant sans profit, durant un blocus que les glaces se chargeraient bientôt de rendre inutile, modifia le rôle réservé à nos forces maritimes et le restreignit. Quelques navires furent désarmés et leurs équipages constitués en bataillons de fusiliers-marins, se joignirent à l'Armée de terre.

Les autres navires furent constitués en deux escadres distinctes ; l'une, sous les ordres de l'Amiral de Gueydon, l'autre, sous le commandement de l'Amiral Bouët, avec sa réserve générale à Cherbourg et station de ravitaillement à Dunkerque.

Chargées à tour de rôle de tenir la mer, elles devaient prolonger leurs croisières le plus longtemps que faire se pourrait, jusqu'aux abords des détroits du Sund, du grand Belt et du petit Belt.

« Conformément au programme ainsi tracé, l'Amiral Bouët n'eut que peu de temps à passer à Cherbourg. Le 10 Octobre, dit René de Pont Jest, il repartit de nouveau pour remplacer l'escadre de l'Amiral de Gueydon sur les côtes de Hanovre ; et fut obligé de demander à débarquer. Le Contre-Amiral Penhoët vint prendre son poste sur la *Savoie*..... »

Cette phrase d'un laconisme voulu, parce qu'il en coûtait, sans doute, au chroniqueur quasi officiel de la cam-

pagne en Baltique de rappeler des circonstances douloureuses pour Bouët-Willaumez, cette phrase se borne à la simple constatation du débarquement de l'Amiral. Elle ne fait pas allusion aux incidents qui l'accompagnèrent et dont nous n'avons trouvé trace dans aucun récit, mais que nous rapporterons d'après des témoins oculaires au nombre desquels se trouvait l'un de nous, car c'est bien là encore un événement qui entre dans le cadre de ce travail.

*
* *

Ayant mis à la voile le 10 Octobre, l'Amiral Bouët-malade physiquement et moralement, atteint jusqu'au plus intime de son être par les catastrophes qui frappaient la patrie, affligé profondément, en outre, par le malheur du souverain dont il était l'aide de camp et l'ami, se sentant suspect aux hommes que le nouveau régime avait placés à la tête du gouvernement, l'Amiral Bouët pensa qu'il n'avait plus ni la vigueur corporelle ni la liberté d'esprit nécessaires pour conserver son commandement. Il se décida, la mort dans l'âme, à débarquer sans plus différer.

Le 11 Octobre, tandis que, restée en dehors des bancs, l'escadre filait vers l'Est, la frégate l'*Inflexible*, sur laquelle l'Amiral Bouët avait arboré son pavillon, pénétra dans la rade et vint au mouillage. Aussitôt, l'Amiral fit armer son grand canot ; il parut à la coupée et y descendit, tandis qu'on lui rendait les honneurs dûs à son grade et qu'on amenait le pavillon de commandement ; puis il prit place à l'arrière de l'embarcation,

dont un enseigne tenait la barre, avec un groupe d'officiers qui voulaient l'accompagner jusqu'au bout.

Tout cela n'avait pas été sans attirer l'attention des marins, des ouvriers, des promeneurs, des femmes, des enfants même, qui se trouvaient sur le port, et tandis que le canot, sous l'impulsion de vigoureux rameurs, s'engageait dans le chenal, une foule nombreuse, exaltée, soupçonneuse, s'amassait entre la porte de l'Estran et le pied du Leughenaer ; elle se faisait même menaçante et, entre les vagues rumeurs qui s'élevaient, on discernait les mots de traître, de lâche, de vendu. Dans ces temps troublés, où la suspicion était partout et s'attaquait à tous ceux qui avaient vécu dans l'entourage de Napoléon III, allions-nous voir se produire une de ces manifestations déplorables, telle que celle qui salua, au même moment, à Douai, le Général Bourbaki, que ne protégea pas une proclamation empreinte des sentiments du plus noble patriotisme !

L'Amiral discerna les dispositions moins que sympathiques de la foule ; il ne se soucia point de les affronter directement. Le canot allait aborder à la Cale des Pêcheurs. Sur un signe de son chef, l'enseigne donna un coup de barre, l'embarcation vint sur tribord, les avirons sortirent de l'eau, et doucement, obéissante, elle aborda le long du quai opposé, à l'endroit dit le « Bouillon ».

Nous vîmes alors l'Amiral étroitement boutonné dans son caban d'uniforme, mettre pied à terre, tandis que les marins, rames levées, lui adressaient pour la dernière fois, le salut d'ordonnance, puis, traverser, stoïque,

les deux ponts de la Citadelle, fendre la foule, qui tout à coup se taisait, et se diriger vers l'ancienne gare de Furnes, sur le Quai des Anglais. Tous étaient émus, et parmi les officiers qui le suivaient, plus d'un sentait des larmes involontaires, déborder de ses paupières. La scène fut rapide et poignante, et la foule se dispersa promptement, sans que personne, parmi ceux qui étaient là, comprit exactement ce qui venait de se passer.

Il ne se passa rien que de régulier. Peu après, par un simple entrefilet, les journaux locaux se bornaient à annoncer en deux lignes que le Vice-Amiral Bouët-Willaumez, était relevé de son commandement pour raison de santé, et remplacé à la tête de l'escadre par le Contre-Amiral Penhoët qui arbora son pavillon sur la *Savoie*.

Moins d'un an plus tard, l'Amiral Bouët-Willaumez succombait à Maison-Lafitte, le 10 Septembre 1871 et, sur sa tombe, l'Amiral Jurien de la Gravière pouvait dire : « Il est mort du deuil de la patrie ! » Ce sont les catastrophes de l'Armée Terrible qui l'ont tué et, peut-être, le souvenir de son débarquement mouvementé à Dunkerque ne resta-t-il pas dans sa mémoire, comme un des souvenirs les moins poignants de l'ingratitude humaine. En effet, il avait fait son devoir et il inspirait aux Allemands une véritable terreur.

*
* *

En apprenant, au mois d'Octobre, la relâche de la flotte française au milieu de nos bancs et son approche

imminente du littoral hanovrien, les autorités prussiennes prescrivaient de redoubler de surveillance et d'éteindre de nouveau les phares qui avaient été allumés pendant quelques jours.

Ce fut à cette époque que l'expérience même vint prouver pratiquement l'excellence du mouillage devant Dunkerque ; pendant les plus mauvais temps, qui régnaient alors avec une intensité peu fréquente, il y eut sans cesse en rade quelques navires de guerre à l'ancre ; pourtant, aucun accident notable ne se produisit ; une fois seulement, la *Flandre* dut abandonner sa chaîne, et une autre fois, la *Revanche* s'échoua, pour se relever bientôt, sur un des bancs en face de Mardyck, à l'entrée occidentale de la rade. Il est vrai, que pour faciliter les évolutions des navires, le service des phares qui, sous l'active direction de notre collègue M. Emile Debacker, déploya alors un dévouement à toute épreuve, compléta le système de balisage par l'installation, à titre temporaire, de trois bouées vertes posées sur la ligne des fonds de quatre mètres (entre les fonds de huit mètres et la côte), qui servirent d'indications à la flotte de défense.

Tout cela fut d'une grande utilité, comme nous le verrons plus loin. L'embarquement, durant l'armistice, de l'armée du Nord pour Cherbourg acheva de démontrer l'importance militaire et stratégique du port de Dunkerque aussi grande aujourd'hui qu'elle le fut jamais au temps de Louis XIV et de Jean Bart.

Mais n'anticipons pas sur les événements et bornons nous à dire que, même retenues dans nos parages

même écartées, par la force des choses, du littoral de l'Allemagne, les forces navales françaises n'assurèrent pas seulement la sécurité de notre ville, elles continuèrent à paraître redoutables à l'ennemi dans un temps où l'état de la mer et la rigueur de la saison ne leur permettaient plus d'étendre aussi loin leur rayon d'action. Jusque dans l'arrière-saison, elles firent des prises telles que le *Don Julio*, le *Franziska* ou l'*Agnès* et si l'on récapitule la valeur des navires et des chargements capturés par les escadres du Nord et de la Baltique depuis le début de la guerre jusqu'à la fin de la campagne active, en 1870, on arrive au respectable total de cinq millions par jour, au dire de René de Pont Jest.

Nous avons insisté à dessein sur le rôle de la marine militaire française, car cette narration se rattache étroitement à notre sujet. Si Dunkerque, port de ravitaillement et port d'abri, n'eût pas été là comme une sentinelle avancée de la France, ce rôle eût encore été amoindri.

* * *

Nous ne pouvons pas au même degré suivre les opérations de l'Armée de terre, successivement commandée par les généraux Bourbaki, Farre et Faidherbe, mais puisqu'il s'agit ici d'une page d'histoire locale, nous estimons que cette page présenterait une lacune regrettable, si les auteurs ne cherchaient pas à indiquer, au moins sommairement, la part prise à la lutte, dans la région septentrionale de la France, à Amiens, Pont-

Noyelles, Bapaume et Saint-Quentin, par le 5e bataillon de Mobiles du Nord, recruté surtout à Dunkerque et dans son arrondissement (plus le canton de Cassel).

A l'encontre d'autres régiments dont on a eu la patriotique pensée de retracer l'histoire, le 47e mobiles, dont fit partie le 5e bataillon du Nord, ne posséde pas d'*Historique* qui nous puisse guider, et les souvenirs des anciens combattants de 1870 sont déjà bien vagues et bien effacés. Néanmoins, nous n'avons pas pensé qu'il fallut laisser échapper l'occasion qui se présentait ici de rendre justice, dans la mesure du possible, aux efforts de nos concitoyens qui prirent les armes pour la défense du sol natal. Ces renseignements, si insuffisants qu'ils puissent être, exciteront, nous en sommes convaincus, un réel intérêt parmi nos lecteurs, car ils prouveront que le bataillon des mobiles de Dunkerque a pris une part active et très honorable aux combats livrés par l'armée du Nord.

*
* *

En appelant sous les drapeaux, au mois d'Août 1870, la Garde Nationale mobile instituée par la loi de 1868 et qui n'avait reçu sur papier qu'une organisation rudimentaire, le Gouvernement impérial ne songeait en aucune façon à lui attribuer le rôle d'une troupe de première ligne. Elle était destinée à occuper les places fortes, à tenir garnison dans les villes ouvertes et à exercer une surveillance sur les voies ferrées.

Au début, il venait si peu à l'esprit que la Garde nationale mobile dût, un jour prochain, affronter les

coups de l'ennemi, qu'on ne se préoccupa guère de la munir de cadres véritablement militaires. Lorsque les jeunes gens de l'arrondissement de Dunkerque et du canton de Cassel furent, comme nous l'avons vu plus haut, appelés à la caserne, le 14 Août 1870, pour former le 5e bataillon de la garde mobile du Nord, ce bataillon, placé d'abord sous les ordres de M. Gallier, eut bientôt comme chef de corps le commandant Baudart, quand le premier, promu lieutenant-colonel, fut placé à la tête du 47e régiment de mobiles.

Les cadres primitifs des compagnies furent ainsi constitués :

Première Compagnie

Capitaine, VANHAEKE.
Lieutenant, GONTIER.
Sous-Lieutenant, MAES.

Deuxième Compagnie

Capitaine, VANDENBROUCQUE.
Lieutenant, VERCOUTRE (Victor).
Sous-Lieutenant, MILLIEZ (Ursmar).

Troisième Compagnie

Capitaine, CLEBSATTEL (Lucien de).
Lieutenant, BECK (Fernand).
Sous-Lieutenant, HOVELT (Charles).

Quatrième Compagnie

Capitaine, POL (Mathias).
Lieutenant, BOURGOIS.
Sous-Lieutenant, MŒNECLAEY.

Cinquième Compagnie

Capitaine, ACKEIN.
Lieutenant, CHOCQUEEL (Léon).
Sous-Lieutenant, OUTTERS (Alphonse).

Sixième Compagnie

Capitaine, DEBIL.
Lieutenant, DESMYTTÈRE (Albert).
Sous-Lieutenant, VANHOVE.

Septième Compagnie

Capitaine, RÉGENT.
Lieutenant, CHOCQUEEL (Anatole).
Sous-Lieutenant, MULOT.

Huitième Compagnie

Capitaine, VERHAEGHE.
Lieutenant, MAERTEEN.
Sous-Lieutenant, QUENSON.

Et l'effectif très considérable du corps est primitivement de 1209 hommes.

Parmi les officiers dont les noms précèdent, trois seulement, MM. Gallier, Baudart et Vanhaecke avaient appartenu à l'armée active, ainsi que deux ou trois sergents, engagés pour la durée de la guerre. Les autres, officiers de fortune, si l'on peut dire, étaient tout aussi novices dans le métier que les soldats qu'ils avaient à commander. Cette inexpérience des chefs fut, on doit le dire, une des causes, communes à tous les corps du reste, qui entrava de la façon la plus fâcheuse, les progrès de la mobile. Avec un peu plus de prévoyance, le Gouvernement eût pu, sans doute, en-

cadrer plus solidement tous ces jeunes gens qu'il appelait sous les drapeaux, mais pour qu'il songeât à notre armée de seconde ligne, il fallut que le canon eut déjà retenti à Frœschwiller, à Reischshoffen et à Spickeren. Alors on alla au plus pressé et le plus pressé fut de donner des grades à ceux qui montraient le plus de zèle et de bonne volonté.

A quoi eut-il servi d'en faire plus ? Les Généraux, habitués à commander les troupes régulières de l'armée impériale, ne faisaient aucun fond sur la Mobile. Ils la voyaient bien, au pis aller, apportant son concours à la défense des places, abritée par de solides remparts et, cruelle ironie des choses, c'est dans ces conditions, à Soissons, à La Fère, à Péronne, qu'elle a le moins servi.

On faisait donc très peu de fond sur elle, et les Généraux, commandant des circonscriptions territoriales, Paulze d'Ivoy pour la Somme, de Chargère (que nous avions connu, à une autre époque, colonel du 16e de Ligne à Dunkerque), dans le Pas-de-Calais, Esprivent de la Villeboisnet à Lille, s'occupaient de son organisation comme par acquis de conscience. Il fallut du temps et la pression d'une nécessité impérieuse pour modifier l'impression première qui fut déplorable. Aussi, voyons-nous, dans le mois de Septembre, le Général de la Villeboisnet, écrire à M. Testelin, après avoir énuméré les dépôts de l'armée régulière dont il disposait :

Reste la garde nationale mobile. Le ministre, dans ses instructions, déclare que ni par sa composition, ni par son instruction, on ne peut songer à lui faire jouer le rôle de Ligne ; mais une partie

vivace, si je puis m'exprimer ainsi, peut être appelée à former des compagnies d'éclaireurs volontaires, pour inquiéter les communications de l'ennemi.

Ces lignes où le Général s'exprime avec une franchise toute militaire, n'ont pas besoin d'être commentées. Il était, sur ce point, d'accord avec Bourbaki. Ce dernier, en effet, au moment où il prenait possession de son commandement, le 21 Octobre, n'avait que des visées fort modestes. Il insistait pour qu'on ne lui enlevât pas, pour les transporter sur la Loire, les unités combattantes, à mesure qu'elles étaient reformées, car, disait-il : « Il est d'autant plus important, selon moi, de ne plus dégarnir davantage la région du Nord, que si l'armée du Prince Frédéric-Charles vient à reprendre sa liberté d'action, les Flandres ne tarderont pas à être envahies »[1] il se bornait à vouloir « constituer un petit corps d'armée de 12.000 hommes et 36 pièces de canon, de manière à pouvoir se porter sur les points vers lesquels se dirigerait l'ennemi ».

Nous avons à dessein fait ces deux citations, qui s'éloignent moins qu'on pourrait croire du sujet. Elles donnent la clef de plus d'une énigme, dont les Dunkerquois énervés cherchaient, en vain, la clef de la mi-Août à la mi-Septembre 1870.

*
* *

Les mobiles du 5e bataillon réunis sur la Plaine et sur les glacis, n'avaient aucune arme entre les mains, et

[1] Lettre du 29 Octobre 1870.

ne portaient pas encore d'uniforme. Seuls les officiers, qui s'équipaient à leurs frais, avaient revêtu la tenue régulière. Réunis par groupes, ils faisaient de la gymnastique d'assouplissement, ou apprenaient à marcher en exécutant quelques évolutions élémentaires. On cherchait à les occuper le plus, sinon le mieux possible. On multipliait pour eux les corvées inutiles, qui les agaçaient sans profit. C'est ainsi qu'ils furent employés à abattre, dans les premiers jours de Septembre, les beaux arbres de la porte de Rosendael. Mais on avait beau s'ingénier de toutes manières, les journées sont longues au mois d'Août, et on ne pouvait constamment les retenir. De cette simple circonstance est né le reproche d'indiscipline, moins fondé qu'on ne l'a cru, formulé si généralement contre les Mobiles.

Comment n'y aurait-il pas eu un grand, un inévitable laisser-aller?

Le service fini, les officiers, soucieux de leur devoir, consacraient leurs moments de loisir et leurs soirées à étudier leur théorie, à apprendre eux-mêmes les mouvements qu'ils auraient à enseigner le lendemain à leurs hommes, et à acquérir quelques notions de pratique ou d'art militaire, mais, pendant ce temps, les hommes sont libres. Ils ne sont pas casernés, ils logent en ville, c'est-à-dire sont livrés à eux-mêmes. Or, ils sont jeunes : arrachés, les uns aux champs, les autres à l'atelier, ceux-ci à leurs bureaux, ceux-là à leurs magasins, les voici tout désorientés.

Ils ne connaissent pas encore ce sentiment de tenue et d'amour-propre, qu'inspire toujours le port de l'uni-

forme, auxquel leurs compagnons de garnison, les hommes du Commandant de Brigode, plus favorisés qu'eux, ne sont pas insensibles ; alors, ne sachant que faire, ils déambulent par les rues, entonnent, en groupe, des chants patriotiques et se réunissent dans les estaminets. Sans doute, la modique somme de un franc par jour, que leur alloue le Gouvernement ne leur permet pas de rouler sur l'or, mais la plupart ont quelque argent dans leur gousset, et plus d'un regrettera, maintes fois, au cours de la campagne, de n'avoir pas été au début plus ménager de ses petites ressources.

Au cours de la campagne ! Mais qui donc alors eut pu penser qu'il faudrait, avant peu, marcher à l'ennemi ?

Le Gouvernement n'y songeait même pas, et s'il se décidait vers la fin d'Août, à constituer les mobiles en régiments, ce fut, surtout en ce moment, pour faciliter l'administration des corps de troupes, plutôt que pour leur donner plus d'homogénéité, et développer leur esprit militaire. La preuve, c'est que lorsque, par décret du 2 Septembre 1870, les 4e, 5e et 6e bataillons du Nord se sont associés pour former le 47e régiment de mobiles[1] on ne se préoccupe point de savoir si le commandant Gallier, promu Lieutenant-colonel, sera apte à tenir campagne ; on tient compte seulement de ses services comme ancien Capitaine de l'Armée active. En fait, il ne

[1] Le 4e (Arrondissement de Douai et Canton de Bouchain), Commandant Patoux ; le 5e (Arrondissement de Dunkerque et Canton de Cassel), Commandant Gallier, puis Commandant Baudart ; et le 6 Arrondissement d'Hazebrouck), Commandant de St-Marc.

quitta pas Lille, et bientôt détaché, fut placé au conseil de guerre.

Ce sont là des détails douloureux, sur lesquels il nous eut été facile de faire le silence. Nous ne l'avons pas voulu, non pas pour indiquer à quel point les événements terribles qui l'accablaient, prenaient la France au dépourvu, ou pour rappeler combien nos grands chefs militaires, l'esprit frappé par une invincible désespérance, puisaient toute leur force dans le plus ardent patriotisme; mais afin de faire voir, en les montrant sous leurs vraies couleurs, ce qu'étaient les mobiles au début, ce qu'ils devinrent ensuite après quelques semaines de campagne. Et si maintenant, en cours de ce récit, nous devons constater parfois quelques défaillances parmi nos jeunes Dunkerquois, nous les jugerons avec indulgence. Qu'on lise: *Les Volontaires de 1791-1794* de Camille Rousset et l'on verra qu'eux aussi tout d'abord, les vétérans de Napoléon, ces grands ancêtres qui firent flotter les trois couleurs dans les principales Capitales de l'Europe, avaient eu leurs heures de défaillance.

Le 10 Septembre seulement, on distribua aux mobiles du 5e bataillon, leur armement, c'est-à-dire des ceinturons et des fusils tabatière, avec lesquels ils firent presque toute la campagne. Ces fusils étaient moins mauvais que leur réputation, malheureusement, ils n'inspiraient pas confiance à ceux qui devaient s'en servir et qui ne cessèrent de réclamer des chassepots. Ces fusils, du reste, contribuèrent fort peu à donner au bataillon, l'aspect militaire qui lui manquait encore, lorsque le

lendemain, 11 Septembre, accompagné d'une foule émue, il se rendit à la gare pour être transporté à Douai sa nouvelle garnison.

On avait appliqué à la lettre, la circulaire ministérielle du 12 Août, dans laquelle on lisait :

« Donner comme uniforme une blouse bleue avec ceinture en cuir, galons rouges en croix sur la manche, sac en toile avec bretelle et un képi, pantalon *ad libitum* ».

Encore au 5e bataillon, la blouse distribuée depuis quelques jours était-elle de mauvaise étoffe noire, agrémentée d'une croix de laine rouge sur la manche, et les coiffures étaient autant *ad libitum* que les pantalons. Si ceux-ci sont de toutes les couleurs, les couvre-chefs sont infiniment variés. Chacun s'est coiffé comme il a pu, qui de casquettes, qui de bérets, qui de chapeaux de diverses formes ; l'aspect général rappelle assez les bisets de la garde nationale de 1848.

A Lille, le bataillon laisse sa 8e Compagnie, où elle restera désormais pour constituer avec les 8e Compagnies des 4e et 6e bataillons du Nord, le dépôt du 47e mobiles.

A Douai, nos jeunes gens sont enfin casernés ; ils reçoivent des képis réguliers, des vareuses de modèle uniforme, des pantalons bleus à bandes rouges, des souliers ; il ne manque plus que des havresacs. Il est vrai que les vareuses sont médiocres, les pantalons de mauvaise qualité et les souliers détestables. Voici cependant nos Dunkerquois métamorphosés, en vrais

soldats ; le bataillon réuni, prend l'esprit de corps, grâce à l'uniforme. Chacun se montre actif, même zélé ; officiers et sous-officiers se débrouillent ; en quelques jours tout prend tournure, sous l'impulsion du Commandant Baudart.

Du reste, il en est de même partout. Partout on est sorti de la période d'hésitation du début. Ce qui se passe à Douai avec le 5e bataillon du Nord se voit à Cambrai et à Condé, où les 2 autres fractions du 47e régiment tiennent garnison, à Dunkerque, où nous voyons un bataillon du 48e (8e du Nord), à Bergues, qui abrite le dépôt de ce corps ; à Gravelines qui couvre de ses remparts d'abord les 7e et 8e Compagnies du 8e bataillon du Nord. Puis, lorsque celles-ci sont appelées à Dunkerque, le dépôt du 4e bataillon de la Somme y prend leur place [1].

C'est à ce moment, et pour répondre aux visées des Généraux Bourbaki et Esprivent, que chaque bataillon constitue, au moyen de ses meilleurs éléments, une compagnie de volontaires dite « Compagnie Franche ». On a beau faire, au moment d'entrer en campagne, sous

[1] D'après les états que nous avons pu consulter, nous trouvons à la même époque, en ce qui concerne les batteries de la mobile :

A Lille, les 8e (Capitaine Delmotte), 9e (Capitaine Bezert), recrutées à Dunkerque.

A Cambrai, la 11e (Capitaine Demont), recrutée à Gravelines.

A Bouchain, la 15e (Capitaine Bougier), recrutée à Dunkerque.

A Dunkerque, la 13e (Capitaine Richebé), recrutée à Lille ; la 19e (Capitaine Teinturier) et la 20e (Capitaine Carrez), recrutée à Valenciennes.

Ni les unes, ni les autres n'ont paru sur le champ de bataille.

quelque nom qu'on leur donne, on forme toujours une troupe d'élite, un peu, ce qu'étaient dans les anciens régiments, les compagnies de grenadiers et de voltigeurs, par rapport aux compagnies du centre.

Le cadre d'officiers de la compagnie franche est composé de MM. Vanhaecke, capitaine ; Desmyttère (Albert), lieutenant ; Hovelt (Charles), sous-lieutenant. Ces choix étaient excellents, et la suite des événements le prouvera. Le capitaine Vanhaecke avait passé par l'armée active. Energique et entendu, il tenait son monde dans la main, et, si parfois ses compagnons lui adressaient des plaisanteries inoffensives, c'est, qu'ancien sous-officier de cavalerie, il lui arrivait, par la force de l'habitude, de mêler aux commandements d'infanterie, ceux qui étaient en usage dans les escadrons. Le Lieutenant Desmyttère, blessé, a été décoré pour sa brillante conduite à Saint-Quentin, et le Sous-Lieutenant Charles Hovelt est tombé sur ce champ de bataille pour ne plus se relever.

Le 2 Novembre, le Commandant Baudart reçut l'ordre de former un bataillon de marche qu'il devait conduire dans le nord du département de l'Aisne, où l'approche d'une division prussienne, chargée de mettre le siège devant Mézières, faisait craindre l'invasion allemande. Aussi constituait-on en hâte, sous les ordres du Lieutenant-Colonel Martin du 46e mobiles, nommé Commandant à Avesnes, un petit groupe de forces, destiné, le cas échéant, à opposer quelque résistance.

Le 5e bataillon, laisse au fort de Scarpe sa 2e compagnie (Capitaine Vandenbrouque), soit, en y ajou-

tant les malades ou les hospitalisés, au total 300 hommes. Puis, le lendemain de bon matin, on transporte les autres compagnies à Avesnes, par voie ferrée, où elles arrivent vers 11 heures 1/2. Le corps se scinde alors et ne se retrouvera plus guère désormais sous la main de son commandant, durant la première partie de la guerre.

La 3e compagnie va à Larouillie, la 4e est détachée à La Flamengerie et on la réduit à 105 hommes en prélevant sur elle les éléments nécessaires pour compléter l'effectif des autres. Elle sera, avant peu, envoyée à Vervins où elle retrouve des Dunkerquois. Ils font partie du petit bataillon de douaniers mobilisés, levés dans les directions de Lille, Valenciennes et Dunkerque. Ce bataillon est sous les ordres de M. Giovanelli, Inspecteur des Douanes. L'un des capitaines, que nous avons tous connu, est M. Réveillon. A la tête d'une compagnie formée des meilleurs tireurs, il avait quitté Dunkerque le 2 Novembre pour se rendre directement à Avesnes. Dans les semaines suivantes, à Hirson, à Vervins, ces douaniers, grâce à leur expérience des surprises et des embuscades, firent plusieurs coups de mains heureux. Mais, fermons cette parenthèse.

*
* *

Les compagnies : de Clebsattel (1er), Debil (5e) et Régent (7e), avec le chef de bataillon Baudart, formant un groupe de 533 hommes et 11 officiers, prennent leur cantonnement à La Capelle-en-Thiérache, qui est compris dans la circonscription placée sous la

dépendance du Colonel Martin, Commandant supérieur à Avesnes.

La Capelle-en-Thiérache est un gros bourg de 3250 âmes, où nos mobiles reçoivent le plus cordial accueil. Courte trêve au milieu de leurs pérégrinations errantes. Le Colonel Rittier, Inspecteur de la mobile, qui les y visita et les complimenta de leur bonne tenue, prévint le commandement que le bataillon était désormais complètement organisé ; il ne manquait plus que des havresacs, dont l'arrivée était annoncée pour tout prochainement.

Le temps se passait à faire des marches militaires ou à exécuter, d'après les ordres du Colonel Martin, d'inutiles et ridicules travaux de défense pour intercepter les routes de la région. Le dimanche, il y avait repos et comme, fidèles aux traditions de la piété flamande, beaucoup de ces jeunes gens assistent à la messe, le doyen de l'endroit, peu habitué à voir son église aussi fréquentée, les félicite en les donnant comme exemple à ses paroissiens.

*
* *

Le 20 Novembre, la compagnie franche qui, au commencement du mois, avait déjà fait parler d'elle, parce qu'une de ses sections s'était emparée de nuit, sans coup férir, d'un petit poste prussien campé à Montcornet, la compagnie franche reçut l'ordre de se réunir à celles du 48e mobiles, commandées par les Capitaines Billion et Dubus, pour effectuer, dans la direction de La Fère, une reconnaissance appuyée de cette

recommandation qu'il fallait agir avec la plus grande prudence et la plus grande vigilance.

Le Colonel Martin, troublé par la nouvelle qu'un corps prussien marche sur Saint-Quentin, par Ribemont, voulait être exactement renseigné. La nouvelle était fausse ; la reconnaissance ne produisit donc aucun résultat, et n'eut pour conséquence que d'empêcher les compagnies franches d'assister à la bataille de Villers-Bretonneux où leur intervention eût sans doute été plus utile ; il nous suffira donc d'indiquer ici la randonnée de la petite troupe. Elle passe par Le Nouvion, Guise, Origny-Sainte-Benoite, le Nouvion et Ribemont. Sa présence n'est pas sans attirer l'attention des Allemands qui investissent La Fère ; ils expédient contre elle un fort détachement ; aussi, devant ces forces supérieures, elle se retire vers Saint-Quentin et Le Catelet ; puis, conformément aux ordres du Général Séatelli, commandant de Cambrai, elle se cantonne dans une ferme, à la jonction des routes de Péronne et de Saint-Quentin sur Cambrai. La Compagnie du Capitaine Verhaeghe y reste établie jusqu'au 19 Décembre, date à laquelle elle rejoint le gros du bataillon (à Corbie).

*
* *

A cette date du 20 Novembre 1870, alors que la compagnie franche du 5e partait pour l'expédition dont nous venons de marquer les étapes, la situation était très tendue dans le Nord et, tout en prévoyant à brève échéance des événements importants, Français et Alle-

mands restaient hésitants, et comme incertains de l'avenir.

Le Gouvernement de Tours et son tout puissant représentant à Lille, M. Testelin, réclamaient avec force une action offensive ; sans s'y refuser absolument, le Général Bourbaki, peu confiant, tergiversait, présentait des objections, cherchait à la restreindre. Il y eut des discussions fort vives et fort peu cordiales entre le grand chef militaire et le haut fonctionnaire civil. Pour y mettre fin, et pour utiliser ses services sur un théâtre plus vaste, la délégation appela Bourbaki à l'armée de la Loire (18 Novembre). Elle lui donna pour successeur un enfant du Nord, le Général Faidherbe, nommé divisionnaire (22 Novembre) ; et comme celui-ci est encore à la tête d'une brigade en Algérie, le Général Farre est chargé, par intérim du commandement d'un 22e corps nouvellement créé.

*
* *

Entre temps, la 1re armée allemande, sous les ordres du Général de Manteuffel, a quitté Metz le 7 Novembre ; passant à travers l'Argonne, elle atteint le 20 Novembre la ligne Compiègne-Noyon, et comme elle n'a pas, durant sa marche, rencontré de résistance effective en rase campagne, elle se figure qu'elle n'aura qu'à poursuivre, par où elle voudra et comme il lui plaira, cette sorte de « véritable route à l'intérieur ». Les illusions sont grandes à cet égard, même parmi les officiers allemands, les mieux à même d'être renseignés.

Lisez cette lettre qu'écrivait, le 20 Novembre 1870,

le Chef d'Etat-Major de la 1re armée allemande, comte de Wartensleben ; elle témoigne non seulement de ces illusions, mais elle montre encore qu'il n'est pas juste de croire que Dunkerque ne fut pas menacée, et elle explique pourquoi nos autorités locales, mieux renseignées que le public, prirent certaines mesures préventives de défense qui parurent inutilement tracassières et ridicules à la population.

Le 20 Novembre donc, le comte de Wartensleben écrivait :

Il est probable qu'avant la fin du mois, nous serons maîtres de tout le pays, jusque près de la mer.

Il est peu probable que nous ayons à lutter contre des forces de quelque importance ; la formation de l'armée de Bourbaki doit être tout juste assez avancée pour lui permettre de nous tenir tête en rase campagne ; par contre, nous aurons sans doute à livrer de petits combats, avant qu'on nous laisse entrer dans les villes ouvertes il est vrai, mais populeuses et importantes de cette riche contrée [1].

Voilà bien ce que pensaient les Allemands ; ils croyaient aller sans peine à la conquête de cette « riche contrée » et n'éprouvaient qu'un dédaigneux mépris pour les troupes qu'ils affectaient d'appeler les « bandes de Bourbaki ». Or, les « bandes de Bourbaki » allaient leur montrer qu'il faudrait compter sérieusement avec elles. En dépit de son infériorité numérique évidente, de l'insuffisance de préparation et d'organisation mili-

[1] Cette opinion confirme celle de Bourbaki citée plus haut lorsqu'il prévoyait l'invasion prochaine de la Flandre.

taires et de la défectuosité de son armement, l'armée du Nord allait faire tête aux Allemands et justifier le proverbe : « Petite armée, glorieuse armée ».

*
* *

La rencontre était inévitable.

En effet, le 22 Novembre, la première armée allemande atteignait le front Saint-Quentin-Compiègne et des reconnaissances de cavalerie, poussées vers Amiens, permettaient à l'ennemi d'adopter définitivement le plan des opérations à poursuivre. Aussi, le Général Goeben, écrivait-il le lendemain 23 :

Nous allons maintenant tout d'abord nous porter carrément sur Amiens, la 3e division de cavalerie annonçant qu'il s'y trouve un fort rassemblement de gardes mobiles, 15.000 au moins. Nous ne voulons pas les avoir sur notre flanc et sur nos derrières ; au contraire, nous tenons à occuper nous mêmes Amiens pendant que nous nous tournerons vers Rouen.

Or, le général Farre se proposait de ne pas laisser l'ennemi s'emparer sans combat du chef-lieu de la Somme : il ne pouvait abandonner une ville importante; et, désigné pour le commandement de l'armée du Nord en remplacement du Général Bourbaki, justement parce que, d'accord avec le Dr Testelin, il était partisan d'une action offensive, il devait nécessairement tenter la fortune des armes.

A partir du 21 Novembre s'opère la concentration de l'armée du Nord. En ce qui concerne le 47e mobiles, son 1er bataillon (4e du Nord) qui tenait garnison à

Cambrai se présente à la gare et est transporté par voie ferrée à Longueau. Le 2e (5e du Nord) venu la veille de La Capelle, où nous l'avions laissé en cantonnement, est prêt à monter en wagons à la gare de Landrecies. Enfin le 3e (6e du Nord) quitte également, par voie rapide, sa garnison de Condé. Tous trois se trouvent bientôt dans les campements qui leur étaient assignés.

C'étaient le 25, Camon, Glisy et Lamotte pour le 4e du Nord, Rivery pour le 5e, tandis que le 6e, placé en troisième ligne à Querrieux, avait à garder le convoi et n'eut pas, par suite, à intervenir dans l'action qui se préparait.

Tous ces mouvements ne se faisaient pas sans marches et contre-marches qui épuisaient inutilement les troupes; ainsi, tandis que le 4e bataillon reste à Camon le 26, le 5e reçoit l'ordre de lever son camp pour aller occuper les villages de Bussy et de Vecquemont-Daours, mais, à peine arrivé, on lui prescrit de retourner à Longueau (nous les retrouverons le lendemain) où il arrivait à 11 heures du soir, et la fatigue causée par ces allées et venues, en énervant les hommes, ne fut sans doute pas sans influence sur les incidents dont nous aurons bientôt à dire quelques mots.

Du reste, les manœuvres multipliées, imposées aux soldats, sont la conséquence même des dispositions que le Général Farre s'était vu contraint d'adopter. Pour conserver Amiens, protégé lui-même par une série de retranchements, le chef de l'Armée du Nord avait été dans l'obligation d'étendre, avec un effectif insuffisant

de troupes novices, sa ligne de bataille dans des proportions démesurées.

Tandis, en effet, que la garnison d'Amiens proprement dite avait à contenir l'ennemi sur le front marqué par les villages de Dury, Salouel et Pont de Metz, extrême droite, l'armée du Nord, à partir de cette ville, avait à faire face aux Allemands en prolongeant la ligne par Fouencamps, Boves, Cachy, Gentelles et Villers-Bretonneux, extrême gauche. Un peu en arrière, les troupes étaient cantonnées à Saint-Acheul, Camon, Rivery, Daours, Bussy, Querrieux, Pont-Noyelles, Hamelet, Corbie, Vaux-sous-Corbie.

Cette énumération n'est pas inutile ; elle permet de rappeler que la lutte engagée, le 27 Novembre 1870, entre la Luce et la Somme et sur les bords de l'Avre ne présente aucune unité. En fait, l'affaire à laquelle les documents allemands donnent le nom de bataille d'Amiens et les documents français celui de bataille de Pont-Noyelles, village que l'on se disputa avec le plus d'acharnement, se développa, ainsi qu'il arrive souvent à la guerre, en une série de combats distincts et quasi indépendants les uns des autres.

Il ne nous appartient pas d'en suivre les vicissitudes, et nous nous bornerons à indiquer les points où le 47e mobiles a donné, en essayant de résumer son rôle.

*
* *

Depuis quelques jours on était en contact perpétuel avec l'ennemi, dans des engagements partiels au Ques-

nel (23 Novembre), à Mézières (24). Le 26, en avant de Gentelles, la rencontre fut plus chaude. Le Commandant Jan, officier supérieur du premier mérite, y trouva une mort glorieuse en conduisant au feu les chasseurs du 1er bataillon.

Le 27 Novembre, les Allemands pour gagner les cantonnements qui leur étaient assignés, devaient nécessairement se buter partout contre l'armée du Nord, mais ils la croyaient concentrée plus près d'Amiens et ils ne s'attendaient à la bataille que pour le lendemain.

Ce jour-là également, les deux bataillons du 47e mobiles (4e et 5e du Nord) sont à Longueau. Au 5e la 1re Compagnie (capitaine L. de Clebsatel) assisté de la 1re du 33e (lieutenant Dumas), reçoivent l'ordre de garder le village et la gare ; la 3e (capitaine Pol) est postée en partie au carrefour appelé la Croix de fer. Les 5e (capitaine Debil) et 7e (capitaine Regent) restent disponibles ; c'est leur tour de marcher, ainsi que celui du 4e bataillon. On ne tardera guère à les mettre en mouvement.

Faute de cavalerie, le service d'exploration, qui ne pouvait, par suite, s'étendre dans un rayon étendu, était confié aux fantassins. Ce service indispensable à coup sûr, n'en était pas moins une cause évidente de fatigues considérables pour les troupes, qui, souvent, avant même d'avoir combattu, étaient épuisées et énervées.

Vers 10 heures du matin, on fait prendre les armes

au 47e mobiles. Les 5e et 7e Compagnies du 5e bataillon reçoivent l'ordre de se joindre à la 3e Compagnie du 33e d'Infanterie que dirigea le Commandant Zédé pour partir en exploration vers Saint-Fuscien ; en même temps, le 4e bataillon du régiment est désigné pour faire, sous le commandement du Lieutenant-Colonel Pittié, de concert avec le 2e Bataillon du 24e d'Infanterie, une reconnaissance sur la route de Roye. Il nous faut les suivre un instant, car ce fut en ce jour que les Dunkerquois reçurent le baptême du feu.

*
* *

Le Commandant Zédé était descendu sur Cagny. Là, le Maire questionné, répondit qu'il ne savait rien de nouveau et que les villages environnants étaient toujours occupés par nos troupes, alors que, en réalité, Saint-Fuscien et Dury se trouvaient déjà en possession de l'ennemi. La colonne arriva ainsi à un kilomètre de la première de ces localités ; on ne voyait rien de suspect, et comme le feu que l'on entendait à l'est redoublait d'intensité, le Commandant fit rebrousser chemin à son monde pour aller au canon sur Boves, où il arriva vers 1 heure 1/2.

Boves est une admirable position défensive, mentionnée souvent dans les relations de la bataille de Villers-Bretonneux et que couronnent les ruines d'un château sur un mamelon élevé qui, déjà au IXe siècle, servait de refuge contre les Normands.

Malheureusement cette position était isolée ; pour la protéger efficacement, il eut fallu en défendre les appro-

ches et y porter du monde ; or, on n'y avait point songé, il ne s'y trouvait que le 1er bataillon de chasseurs à pied et les francs-tireurs du Capitaine Bayle qui avaient à couvrir un front beaucoup trop étendu pour la faiblesse de leur effectif, alors que les Allemands se proposaient de diriger de ce côté un vigoureux effort.

Durant toute la matinée, la brume épaisse, qui couvre d'un voile opaque les vallées de l'Avre et de la Noye, empêche d'apercevoir les mouvements de l'ennemi. Vers 10 heures, la fusillade s'engage entre quelques éclaireurs allemands et la 5e compagnie du 1er chasseurs à pied, tandis que le reste du bataillon rend dans l'église de Boves les derniers honneurs au Commandant Jan. Dans le lointain, les détonations de la poudre, les sifflements des balles ponctuent d'une note lugubre les prières liturgiques. Funérailles émouvantes dans leur simplicité tragique que celles de ce brave, mort pour la Patrie, où plus d'un de ceux qui présentaient les armes à son cercueil, pouvait, comme les gladiateurs antiques disaient au César romain, répéter réellement *Ave morituri te salutant.* (Adieu, ceux qui vont mourir te saluent.)

Les chasseurs quittent le cimetière pour aller au feu ; ils forment une ligne mince de tirailleurs prolongée par un bataillon du 24e et soutiennent d'abord la lutte sans faiblir jusqu'au moment où ils sont contraints d'abandonner le Paraclet.

En effet, le général allemand de Strubberg prend la résolution de s'avancer contre Boves et Saint-Nicolas,

en les attaquant avec toutes ses forces par l'ouest et par le sud, afin de tourner la première position et de couper la retraite à ses défenseurs. L'arrivée de la reconnaissance Zédé est donc tout à fait opportune.

Le Commandant dispose ses troupes sur le plateau, à 800 mètres environ des ruines, où sont postés les francs-tireurs Bayle et une cinquantaine de chasseurs à pied. Les mobiles du 5e bataillon forment les faisceaux et mettent sacs à terre devant l'église de Boves; mais ils ne prennent aucune précaution pour se garder du côté d'un chemin conduisant au Paraclet qui est parfaitement praticable pour l'infanterie.

*
* *

Entre temps, le Lieutenant-Colonel Pittié, qui était parti de Longueau avec le 2e bataillon du 24e de ligne et le 4e bataillon de mobiles du Nord, à l'heure où le Commandant Zédé se mettait lui-même en marche, dirigeait une reconnaissance sur la route de Roye. La marche fut très lente. A une heure, le bruit de la canonnade faisait rage dans la direction de Villers-Bretonneux. Le Colonel prend ses dispositions de combat et se décide à appuyer de ce côté, mouvement qui a pour conséquence de relier les défenseurs de Gentelles et de Boves, séparés par un intervalle de 5 kilomètres.

Le premier de ces deux villages, pris et repris à trois reprises dans la matinée, est de nouveau attaqué vigoureusement par le 20e bataillon de chasseurs et le 3e

bataillon du Nord, soutenu en arrière et à droite par le 24e d'infanterie et les mobiles du Commandant Patoux. Ceux-ci enlèvent et traversent le bois voisin, pendant que le 3e bataillon du Nord s'empare du village où il trouve, tout préparé, le déjeuner du Général Manteuffel.

Sur ces entrefaites, arrivent les Généraux Farre et Lecointe. Ce dernier prend la direction du combat de ce côté ; il ne quittera plus nos mobiles et sa présence, si l'on nous permet cette expression vulgaire, donnera du cœur au ventre à ces jeunes gens.

Sous sa vigoureuse impulsion, un mouvement offensif se dessine pendant lequel le 1er bataillon du 47e mobiles, qui tient la gauche de la ligne de bataille, enlève le bois de Domart et s'arrête en vue du village, sur la Luce.

A ce moment, la nuit était venue ; au bruit de la bataille avait succédé un profond silence ; le Général restait sans nouvelles de ce qui s'était passé à sa droite et à sa gauche ; il se décida à la retraite, laissant dans leur position d'avant-garde, quelques troupes qui eurent plus tard beaucoup de peine à rallier le gros de l'armée.

Le 4e bataillon de mobiles du Nord, épuisé de fatigue, se replie alors sur Longueau, dont il était séparé d'environ 10 kilomètres, et arrive dans la nuit à Amiens. Il avait perdu 4 tués et 8 blessés.

Le rapport au Général Farre que le Général Lecointe rédigea sur cette affaire, se résume par ces lignes :

Tous les corps qui ont combattu sous mes ordres pendant cette journée ont montré beaucoup d'élan ; mais je dois signaler en première ligne, le 4e bataillon de mobiles du Nord qui a montré l'aplomb, le sang-froid et le courage d'un vieux régiment.

Ce furent ces qualités d'aplomb et de sang-froid, car plus tard elles ne devaient pas en manquer, qui firent, le 27 Novembre, le plus complètement défaut aux 5e et 7e compagnies du 5e bataillon du Nord.

*
* *

Nous avons laissé ces compagnies au moment où, placées en réserve à gauche des ruines, sacs à terre et fusils en faisceaux près de l'église de Boves, les hommes se reposaient. A droite des mêmes ruines, se tenait une compagnie du 33e de ligne et deux autres dans les marais voisins, tandis que la hauteur où se dressent les restes du vieux donjon était occupée par les chasseurs à pied et les francs-tireurs du Capitaine Bayle.

L'abandon du Paraclet et du hameau de Saint-Nicolas à laquelle l'infériorité de leurs forces avait contraint les Français, permit à l'ennemi de s'avancer vivement malgré une vive résistance dans la direction de Fouencamps et de Gentelles, mais il fallait en finir avec les défenseurs de Boves, et les Allemands prirent leurs dispositions en conséquence.

D'après les ordres du Général de Strubberg et du Colonel de Bock, commandant les 30e et 29e brigades allemandes, qui combinèrent leurs mouvements, deux batteries d'artillerie qu'une seule des nôtres ne parvenait

pas à contrebattre efficacement, prirent pour objectif les ruines de Boves. Pendant ce temps, quatorze compagnies se massaient, et à 3 heures se précipitèrent à l'attaque.

Nos soldats furent écrasés par cette avalanche. Vingt hommes sont couchés à terre non loin d'un mur le long duquel les sacs sont déposés. Le mur s'écroule sous les boulets ensevelissant les sacs, les hommes se disséminent sans qu'on puisse les retenir. Le lieutenant Beck, qui les commande, rejoint au Château de Boves, les francs-tireurs qui le défendent et combat avec le plus grand courage, jusqu'à la fin, aux côté du capitaine de francs-tireurs qui l'entraine quand la place n'est plus tenable.

Quoi qu'il en soit les autres mobiles reprirent leurs fusils, laissant là leurs sacs, et essayèrent de résister; mais bientôt, pris d'une panique irrésistible, ils battirent en retraite en désordre sur Cagny. En vain, le Commandant Zédé tenta-t-il d'arrêter les Allemands par un retour offensif avec des compagnies du 33e; l'une d'elles fut faite prisonnière et le reste fut entrainé par un de ces mouvements irrésistibles de terreur irraisonnée qui s'empare parfois des jeunes troupes. Les mobiles perdent là 3 tués, 8 blessés, 17 prisonniers, mais, dans la poursuite, il en tombe encore d'autres aux mains de l'ennemi. A leur tour, les ruines sont enlevées d'assaut; la plupart des défenseurs n'ont pas attendu l'attaque; ceux qui veulent tenir tête, et il y a là des hommes de tous les corps, se groupent autour d'un officier de mobile qui parle fort bien l'allemand;

une courte mêlée s'engage. Bientôt accablés sous le nombre, ils doivent déposer les armes [1].

Les deux compagnies de mobiles présentes à Boves et qui se portèrent en désordre sur Amiens, avaient montré peu de sang-froid. Celles qui se trouvaient en réserve à Longueau, et qui allaient à leur tour recevoir le baptême du feu, devaient faire preuve de plus de solidité.

*
* *

Le Commandant Baudart, resté à Longueau, n'avait plus sous ses ordres que deux compagnies de son bataillon ; la 1re (Capitaine de Clebsattel), la 3e (capitaine Pol). C'est là que vint les rejoindre sur le soir, le Colonel Derroja lorsque, voyant les troupes refoulées, il se résolut d'organiser, à Longueau, un dernier point d'arrêt ou de

[1] La lettre suivante publiée par l'*Autorité* du 17 Décembre, fait connaître les noms et le lieu d'internement de quelques-uns de ces prisonniers appartenant à la 7e compagnie.

Leipzig, le 7 Décembre 1870.

Mon Cher Colonel,

Je me porte très bien, les fatigues de ce long voyage m'ont fait souffrir un peu.

Je vous prie de faire part de mon sort au Commandant Baudart, ainsi qu'aux Officiers Verhaeghe et Marteau, Vasseur, Malot et autres.

Je ne puis que louer la conduite de l'autorité militaire allemande envers les Officiers français, nous sommes libres tout à fait.

J'aurais voulu écrire directement au Commandant Baudart, mais je ne connais pas son adresse.

Voici les noms des prisonniers de la 7e compagnie : Chocquel (Anatole), Lieutenant ; Quenson, Sous-Lieutenant ; Decoussen, sergent-major ; Felhoen, sergent, Reumeaux, Muyls, Gamin, Mouchie, Vasseur, Berham, Edmond Derudder, Ch. Persyn, gardes.

résistance. Cette mesure était urgente, car, maintenant qu'il avait rompu la première ligne, l'ennemi s'avançait sans rencontrer d'obstacles sérieux.

Les deux compagnies du 47e mobiles restées jusque là inactives, ne reçurent aucune instruction nouvelle. La 3e du 5e bataillon demeura au poste qui lui était assigné au carrefour de la Croix de fer pour couvrir le village de Longueau ; la 1re qui, le cas échéant, devait protéger la gare, fut envoyée de bonne heure de cette gare dans des ouvrages de fortification passagère que l'on désignait sous le nom de redans.

Les hommes s'y établirent tant bien que mal, car l'ouvrage était fort exigu pour le nombre de ceux qui devaient s'y abriter, et le brouillard persistant, qui les pénétrait jusqu'aux os, rendait l'immobilité très pénible.

Au loin, hors de portée, on entendait les grondements du canon et le crépitement de la fusillade. Il n'y avait rien à faire, et les mobiles qui n'avaient rien mangé depuis le matin s'impatientaient. La présence à leur côté de quelques hommes du 33e d'Infanterie, (curieux effet moral du prestige de l'uniforme), les rassurait, mais la petite troupe fut rappelée à Longueau.

Ce ne fut pas trop alors du sang-froid et de la ferme contenance du Capitaine de la 1re Compagnie pour maintenir ses hommes, d'autant que la bataille se rapprochait et que bientôt, une batterie prussienne ayant pris position sur les hauteurs de Saint-Fuscien, choisissait le redan pour objectif. Les Allemands tiraient-ils mal ou leurs projectiles en arrivant étaient-ils à bout de portée ?

Il importe peu ; ces projectiles tombaient autour du redan sans causer grand dommage. Du reste, dès que les canons allemands ont ouvert le feu, la batterie d'artillerie commandée par le capitaine Ravaud vient se placer à proximité et tente de leur répondre. Nos pièces de 4 tonnent, mais il ne faut pas longtemps pour constater que leurs coups ne portent pas.

« Je ne puis rien faire ici, dit l'Officier au Capitaine de Clebsattel, je rattelle ; » et en effet, il quitte la place, bientôt suivi par la compagnie du 33e qui, depuis un certain temps était là prête à coopérer à la défense de l'ouvrage dont l'attaque de la batterie prussienne semblait préparer l'assaut.

Que faisons-nous là ? fut de nouveau la question que se posèrent les mobiles énervés. Désireux de continuer à les avoir bien en main, le Capitaine résolut d'évacuer le redan. Ainsi fut fait, et la compagnie bien en ordre se replia sur Longueau. Mais là, on lui prescrivit de retourner à son poste où elle devait attendre des ordres.

Elle reprit donc le chemin parcouru et reprit sa place derrière l'étroite banquette de terre.

Sa présence n'y fut pas inutile, car, voyant l'ouvrage occupé et sentant qu'ils n'auraient pas trop de toutes leurs forces sur d'autres points, les Allemands s'abstinrent de l'attaquer. Mais, voici ce qui se passait à peu de distance. Citons ici un historien de la campagne [1].

[1] Revue d'Histoire rédigée à l'Etat-Major de l'armée (Section Historique), supplément Campagne de l'Armée du Nord (1870-1871) Tome I Villers-Bretonneux pp. 113-114.

Du côté des Allemands dit la narration de l'Etat-Major de l'armée, quelques fractions continuèrent à s'avancer dans la direction de Cagny ; le 3e bataillon du 33e (allemand), resté jusqu'alors en réserve, fut spécialement chargé de poursuivre. Il traversa l'Avre entre Cagny et Boves ; les deux premières compagnies franchirent difficilement ces prairies marécageuses, occupèrent Fort-Manoir, mais n'arrivèrent à 100 mètres environ du moulin de Longueau qu'au moment où la nuit tombait. Une charge à la baïonnette de la 3e compagnie du Nord, suivie d'un feu à bout portant, mit alors fin au combat.

La relation du ministère de la guerre français est seule à désigner la 3e compagnie du 5e bataillon de mobiles du Nord, mais le rapport officiel du Colonel Derroja donne sur cette charge à la baïonnette quelques détails que nous nous reprocherions de ne pas reproduire textuellement, d'après les pièces justificatives de cette même relation [1].

Déjà l'ennemi était arrivé à 100 mètres de la maison et du clos situé à l'embranchement des routes. Il était 4 heures du soir. Je fis exécuter une charge à la baïonnette qui vigoureusement enlevée par le commandant Zédé, par un capitaine du 5e bataillon de mobiles, refoula l'ennemi, nous permit de conserver la position et par suite d'assurer la rentrée vers Amiens de toutes les troupes débandées qui s'étaient battues à Villers-Bretonneux, Cagny, Gentelles et Boves [2].

[1] Documents. Annexes p. 70.

[2] Comme le Colonel Derroja, le Général Farre, le Commandant Zédé dans leurs rapports officiels, le Général Faidherbe, le Commandant Levi et d'autres encore signalent avec le regret de ne pouvoir le nommer la brillante conduite du Capitaine de mobiles. Nous n'avons pas été plus heureux qu'eux.

Il arriva, en effet, le 27 Novembre, après la bataille de Villers-Bretonneux, ce qui survint à bien peu d'exceptions près à la suite des engagements où nos jeunes troupes à peine dégrossies, inexpérimentées tinrent tête aux Allemands. Tant qu'il fallait combattre, elles se montraient capables d'énergie et de courage, mais cette énergie et ce courage, qui ont plus d'une fois provoqué l'étonnement et l'admiration de leurs adversaires, tombaient tout à coup ; faute d'endurance, leur énervement et leur impressionnabilité les laissaient sans forces, prêtes à subir les plus déplorables influences, incapables de rester unies, et disposées souvent à céder à l'impulsion irréfléchie, disons plus, presqu'inconsciente, d'une irrésistible panique. On le vit bien à ce moment où mêlés, confondus, les corps en désordre, affluaient sur Longueau dans l'obscurité glaciale du soir. Transis et couchés sur la terre nue, pour mieux se dissimuler, les hommes de la troisième compagnie en grand'garde la main au fusil, prêts à tirer restèrent longtemps à la Croix de fer ; ils assistèrent ainsi au défilé de cette cohue d'où s'échappaient de vagues rumeurs et à la longue, l'influence de cette *revue nocturne*, plus impressionnante que celle de Raffet, ébranla si profondément le moral de nos mobiles, qu'ils n'eurent plus la force de résister à la panique sur le boulevard d'Amiens où ils se rabattirent à leur tour à une heure avancée de la nuit.

*
* *

La 1re compagnie que nous avons laissée derrière la tranchée-abri de Longueau, était plus calme ; elle ne

voyait ni n'entendait rien. On lui avait prescrit de rester à son poste ; pourtant à mesure que les heures s'écoulaient, que l'obscurité de la nuit devenait plus épaisse, les hommes s'inquiétaient davantage, car ils se voyaient isolés, mais nul n'aurait voulu se montrer moins énergique que les officiers qui faisaient appel à toute leur volonté et, par leur ferme contenance, les rassuraient. D'ailleurs, peu à peu, au loin des feux s'allumaient qui brillaient d'un vif éclat et qui leur montraient la ligne étendue des bivouacs. L'armée était donc derrière. Mais, pourquoi, à eux qui grelottaient de tous leurs membres et qui sentaient la faim leur tirailler les entrailles, ne leur permettait-on pas d'allumer quelques planches et quelques bottes de paille qui étaient là ?

Ils eurent le mot de l'énigme. Les feux qui brillaient ne réchauffaient personne.

Simple ruse de guerre : chaque troupe en se repliant allumait les matières combustibles qu'elle avait sous la main et les faisait flamber, en sorte que les Allemands, qui distinguaient à l'horizon ces points rouges, pouvaient s'imaginer que toute l'armée du Nord était concentrée là, prête à lui tenir tête. Ingénieux moyen qui contribua beaucoup à assurer le salut de nos soldats.

Comme les Allemands, nos mobiles en furent dupes. Il fallut pour les détromper qu'un officier d'Etat-Major apportât au Capitaine de Clebsattel l'ordre de se replier silencieusement après avoir allumé des feux sur la crête de la tranchée-abri.

Ainsi fut fait ; la compagnie quitta en bon ordre les

redans où elle venait de passer des heures mortelles, pour se replier sur Longueau où sa cohésion et sa correction militaire firent contraste avec celles de bien des troupes qui s'y rendaient.

Les hommes comptaient ne pas aller plus loin et surtout y manger. On leur permit seulement de ramasser des morceaux de viande qui, à même sur le sol, se trouvaient accumulés là en grandes quantités, puis, il fallut repartir sans désemparer pour Amiens où la compagnie bivouaqua sur le boulevard du Chemin de Fer.

Entre temps, un conseil de guerre avait décidé l'évacuation immédiate d'Amiens. Le lendemain, dès 4 heures du matin, le tambour battit et les troupes furent disposées en colonne sur le boulevard du Chemin de fer. Le 47e mobiles vit avec satisfaction qu'il était précédé par une batterie d'artillerie et un bataillon du 33e d'infanterie, de bonnes troupes dans lesquelles il avait confiance ; derrière lui devaient marcher le 46e mobiles et les soldats éprouvés du 20e chasseurs à pied qui les encadraient solidement. Mais beaucoup de mobiles brisés de fatigue et qui s'étaient réfugiés dans les maisons ne répondirent pas à l'appel ; quelques corps n'ayant pas de voitures abandonnèrent leurs bagages. Néanmoins, à la fin de la nuit, les troupes étaient réunies, prêtes à marcher.

Le mouvement commença vers 5 heures, raconte la relation de l'Etat-Major de l'Armée (section historique) ; il s'exécutait avec régularité pour l'armée active, lorsque la garde nationale sédentaire qui venait d'être licenciée, déchargea ses armes en l'air avant de les déposer à la gare.

Une panique se produisit ; les 4e et 5e bataillons du Nord se débandèrent ; des armes, des sacs furent abandonnés ; le désordre s'étendit à d'autres corps et une pièce de canon tomba dans l'eau ; plus tard, à la sortie de la ville, l'escadron de gendarmerie qui était à l'arrière-garde, affolé par des cris de « Sauve qui peut ! » chargea les voitures et la queue de la colonne [1].

Ce dernier épisode, à lui seul, suffit pour indiquer combien la panique fut terrible. Quand de vieux soldats, qui pour la plupart avaient fait les campagnes de Crimée et d'Italie, étaient assez énervés pour charger nos troupes, on ne peut plus s'étonner que des mobiles, soldats de quelques semaines, se soient laissés emporter par le tourbillon. On ne peut comparer leur affolement qu'à celui qui s'empare, dans la vie ordinaire, des voyageurs éperdus qui s'échappent des wagons à la suite d'un accident de chemin de fer. Ils obéissaient comme ces derniers à un sentiment irrésistible, irraisonné, bestial en quelque sorte, celui de la conservation et de la peur.

Nombre de ces affolés se cachèrent dans les maisons d'Amiens, puis, quelques jours plus tard, leur revint la notion de la réalité et du devoir ; déguisés tant bien que mal, honteux d'eux-mêmes, désireux de ne point tomber entre les mains des Prussiens, trop occupés par ailleurs pour leur faire une chasse bien active, ils s'évadèrent et rentrèrent à leur corps.

D'autres, et ils y revinrent aussi, jetant armes et bagages, couraient pendant longtemps à travers champs

[1] *Campagne de l'Armée du Nord*, publication de l'Etat-Major de l'armée T. 1, p. 127.

sans savoir où ils dirigeaient leurs pas, puis par une course folle à travers des pays inconnus, ils arrivaient dans une petite gare quelconque et, sans penser à mal faire, sautaient dans le train qui les ramenait chez eux ; tous pensaient comme ce mobile dont M. le Commandant Lévi invoque le témoignage et qui disait : « Je supposais qu'il n'y avait que cela à faire, quitter ma compagnie en déroute, me sauver et arriver chez nous sans être inquiété [1]. »

Mais, hâtons-nous d'ajouter pour corriger cet aveu dépouillé d'artifice, que, comme le constate le Commandant Lévi en parlant des disparus : « Ces disparus, écrit-il, sont, pour une petite part, des prisonniers qui s'évadèrent presqu'aussitôt, et, pour le restant des débandés qui rentrèrent à peu près tous [2]. »

Sans cette déplorable débandade, la journée du 27 Novembre où le 47e mobiles perdit 9 tués et 31 blessés, eût été militairement honorable pour les jeunes troupes qui luttaient contre les vétérans prussiens. Notons à la louange de la 1re compagnie du 5e bataillon qu'elle ne se laissa pas envelopper par le tourbillon. Par leur fermeté et leur énergie, les officiers et le Commandant Baudart qui était avec eux, retinrent les hommes à leur rang. Ils faisaient partie de cette fraction de la colonne qui devait cantonner à Beauval ; ils parcoururent cette longue étape sans montrer ni découra-

[1] Commandant Lévi. *La Défense nationale dans le Nord* T. I. p. 678.

[2] Commandant Lévi. *La Défense nationale dans le Nord*, T. I, p. 676.

gement ni désordre et le soir, car ils offraient plus de cohésion que bien d'autres corps, on leur confia un service de grand-garde [1]. Le 29 Novembre seulement, en venant s'établir à Fampoux, ils laissèrent des traînards, car l'épuisement physique de tous était tel qu'en atteignant l'étape, ceux qui avaient pu aller jusqu'au bout, se laissaient tomber de fatigue comme une masse sur la route sans vouloir se relever ni avoir la force de manger. Ce fut dans les mêmes conditions que se trouvait le 4e bataillon. Le soir, tout le 47e mobiles était concentré à Arras.

* * *

Que serait-il advenu si, faisant preuve de décision, le commandant en Chef de la première armée avait hardiment lancé les masses de cavalerie dont il disposait, à la poursuite de l'armée du Nord? nos troupes désorganisées ne lui auraient opposé aucune résistance. Mais Amiens était en son pouvoir; de ce côté il n'avait plus rien à craindre, et libre de ses mouvements, il n'avait qu'une pensée « faire notre coup de Rouen », ainsi que l'écrit le Général Wartensleben, dans une lettre à la date du 1er Décembre.

Les craintes du Général Farre avaient été un instant très vives, mais puisque le danger était momentanément écarté par la marche des Allemands vers la Normandie,

[1] En fait, le 5e bataillon se trouvait réduit à un effectif de 300 hommes lorsqu'il arriva à Beauval. Le 4e était là également et le 6e qui, le 27, gardait le convoi à Querrieux, se rabattit sur Doullens et de là, le lendemain, sur Arras.

il prit le parti le plus sage, celui de renvoyer presque tous les corps au siège de leurs dépôts respectifs pour se réorganiser. Le 47e mobiles fut concentré à Lille ; son 1er et son 3e bataillon (4e et 6e du Nord) y arrivèrent par voie ferrée le 2 Décembre, son 2e bataillon (5e du Nord) comprenant 400 hommes dont 250 sans sacs y parvint le lendemain. A la même date, deux lignes insérées timidement dans un coin du journal avisaient les lecteurs que le 48e débarquait à Dunkerque pour se reconstituer.

En donnant son approbation à ces mesures, le Dr Testelin, dans tout le feu de la lutte pourtant, nous semble avoir apprécié l'affaire de Villers-Bretonneux avec autant de justesse que de vérité quand il télégraphia au Général Farre, à tout hasard à Doullens ou à Corbie, sans savoir où le trouver, dans la nuit du 28 Novembre :

Bon courage et faites savoir ce que vous désirez de nous, cela sera exécuté sur-le-champ ; nous avons fait notre devoir envers la France en livrant bataille, dans des conditions inégales, pour tenter de sauver Amiens ; mais vous, vous avez fait votre devoir envers l'armée en la ramenant vers les places du Nord.

*
* *

Revenons, nous aussi, vers les places du Nord, ou, plus exactement, revenons à Dunkerque dont le désir de résumer l'*Historique* du 47e mobiles nous a quelque peu écarté, et, tout d'abord, nous aurons à y constater, d'une manière très sensible, le contre-coup de la bataille de Villers-Bretonneux,

sans causer d'inquiétudes, mais elles étaient moins vives qu'on peut le croire. Depuis quelques jours, les dépêches officielles étaient moins nombreuses, moins explicites ; elles ne parlaient, de même que les journaux, pour la région du Nord, que des petits combats, tel que l'engagement de Beaucourt qui précédèrent le véritable choc et on semble avoir voulu laisser ignorer à la population qu'il était imminent. Un indice cependant, la suspension totale du service de petite vitesse par la gare de Dunkerque sauf pour les transports militaires, eût dû éveiller l'attention ; personne n'y prit garde.

Une dépêche du préfet de la Somme, transmise par le Dr Testelin, fort laconique et assez obscure, vint le lendemain agiter les esprits ; elle était troublante, moins par ce qu'elle disait, que par ce qu'elle laissait entendre et surtout par le commentaire dont le commissaire de la défense faisait précéder la la formule officielle : « Pour copie conforme. »

On le voit, disait-il, « rien n'est désespéré, c'est une bataille perdue, mais ni une déroute ni un désastre ».

A coup sûr, Villers-Bretonneux, n'était pas un désastre, mais à affirmer ainsi que ce n'était pas autre chose qu'une bataille perdue, on induisait le public à penser que c'était bien une déroute et l'arrivée des débandés qui débarquèrent les jours suivants ne fut pas pour détruire cette impression. Ce n'était pas eux, en effet, qui, par leurs récits épeurés, pouvaient donner des renseignements dignes de foi sur la dernière bataille.

Ces renseignements furent apportés par un article de

l'*Echo du Nord de Lille* que reproduisait l'*Autorité*, datée du 1er Décembre, en tête de ses colonnes [1]. Cette relation qui, pour la première fois, présentait un récit un peu précis de l'action, fut lue avec avidité, mais, l'attention se fixa surtout sur le dernier paragraphe qui était ainsi conçu :

Un Officier ennemi blessé, nous a dit que le plan du Général prussien était de remonter jusqu'à Lille et Dunkerque et de se cantonner dans le Nord pour annihiler les opérations du 22e Corps.

Ces lignes ne font que confirmer des craintes ou des intentions, dont nous avons déjà signalé l'expression, tant sous la plume du Général français Bourbaki que du Général allemand Wartensleben, car elles étaient la conséquence logique et naturelle des événements ; mais le public les ignorait encore et il fallait tenter d'atténuer l'effet qu'elles pourraient produire sur notre population. C'est ce résultat que le journal dunkerquois essaya de prévenir en publiant dans le même numéro, un article aux allures évidemment officieuses, que nous ne pouvons nous empêcher de reproduire, car il est un signe des temps. En tête de la Chronique locale on lisait :

L'article que nous empruntons à l'*Echo du Nord* ne termine pas ses renseignements de façon à tranquilliser les esprits trop prompts à s'alarmer. En affirmant que les Prussiens ont l'intention de prendre Lille et Dunkerque, afin d'y passer leur quartier d'hiver, je crois bien que l'officier blessé n'a avancé là qu'un de ces bruits de camp que le succès d'Amiens justifie trop.

Au reste, cette bataille que nous venons de perdre peut enhardir nos heureux ennemis, mais nous qui pouvons apprécier chaque

[1] N° 2622.

jour de quelle façon les combats ont été dirigés, nous ne voyons dans cette défaite partielle, rien de désespéré, loin de là ; l'expérience est un grand maître et ses enseignements sont toujours précieux quoiqu'ils coûtent souvent bien cher ; nous en faisons la triste épreuve.

L'heure des revanches doit enfin sonner ; elle s'affirme sur plusieurs points. Nous avons lieu d'espérer qu'il va en être dans le Nord comme sur la Loire. M. Faidherbe va prendre notre défense dans ses mains habiles. Déjà, des ordres sont donnés pour réunir au camp d'Helfant, toutes les armées actives des régions du Nord. Le Commandant en Chef va pouvoir juger des forces dont il peut disposer et les mettre à profit pour le salut de la patrie.

Eparses sur tous les points de nos départements, nos troupes ne peuvent lutter efficacement, de là notre défection d'Amiens. Nous pouvons donc être rassurés, ici à Dunkerque, sur la venue hypothétique des envahisseurs. En dehors de nos défenses naturelles, l'Amiral commandant nos places fortes, multiplie nos moyens naturels de lutter contre un téméraire ennemi.

Que nos inquiétudes se portent désormais vers les régions de la France moins privilégiées que la nôtre et n'affligeons pas nos esprits par de vaines appréhensions, quand Dunkerque nous abrite dans ses murs protecteurs.

Avec sa bonne volonté maladroite, l'auteur de l'article, en insistant de la sorte, ne réussissait qu'à rendre plus vive l'inquiétude des *esprits trop prompts à s'alarmer* qu'il se proposait de calmer. Cette *défaite partielle* qu'on était forcé de reconnaître, *ces bruits de camp*, en dépit des beaux euphémismes sous lesquels on cherchait vainement à en dissimuler la gravité, n'entraîneraient pas moins des conséquences visibles dont les effets se faisaient sentir sans tarder.

Le premier resta inaperçu du public et par cela même mérite de n'être pas oublié.

Déjà, le 17 Novembre, à la demande du Gouvernement de la Défense Nationale, le service des Ponts et Chaussées avait envoyé à Tours, pour l'usage de l'armée de la Loire et afin d'organiser un système de signaux nocturne toute une caisse de réflecteurs paraboliques et, dix jours plus tard, la grande lampe du Phare suivait le même chemin. Or, à ce moment même, se livrait la bataille d'Amiens ; la lampe ne put passer ; elle fit retour à Dunkerque et il fallut l'expédier sur le Havre par mer [1].

Le second, beaucoup plus sensible à la population, fut l'arrêt des communications directes et rapides entre Dunkerque et la France Centrale, dont le retour à son point de départ de la lanterne du phare, puis son envoi par mer au Havre fut une preuve évidente. Comment, à l'instant où tant d'événements d'une importance capitale se passaient simultanément sur tant de points du territoire de la République, on serait privé de nouvelles fraîches, et pour arriver jusqu'à nous, les dépêches télégraphiques devaient faire un énorme détour? C'était une conséquence insupportable de la guerre.

Dans ce même numéro de l'*Autorité* du 1er Décembre 1870 qui est, peut-être, un des plus curieux de l'Année Terrible, le Bulletin contient ces lignes :

[1] Le Phare ne pouvait être longtemps privé de sa grande lampe ; comme Paris était fermé, il fallut s'en procurer une à l'étranger. On commanda à la cristallerie de Birmingham des cheminées de cristal qui furent livrées le 23 Janvier 1871.

Amiens étant au pouvoir des Allemands, nous devrons renoncer à recevoir, d'ici quelque temps le courrier de France par la voie de la Normandie. A Tours, l'Administrateur des Postes doit avoir pris des mesures pour diriger désormais ses dépêches par la voie de mer, vers Dunkerque et Calais. De même, nos communications télégraphiques avec le siège de la délégation du Gouvernement, pourraient bien être momentanément interrompues, ou subir, en tout cas, d'assez longs délais dans la transmission.

Déjà, ce matin, nous sommes absolument privés de nouvelles de l'Armée de la Loire....

De son côté, le *Messager du Nord* disait :

Les communications avec Tours sont désormais interrompues ; c'est par la mer que les journaux du centre et du midi nous arrivent. Il y a quelque temps, plusieurs de ces journaux sont parvenus avec le timbre de la poste de Calais, de sorte que nous croyons que le service s'organise promptement.

Il s'organisait en effet et alors on mettait à exécution une mesure qui, plusieurs semaines auparavant, était entrée dans les prévisions de Bourbaki, celle d'assurer par mer le service du courrier du littoral du Nord avec les autres régions de la France. On était obligé de courir au plus pressé ; dans la hâte du premier moment, car on se laissait prendre au dépourvu, ce qui n'est pas sans provoquer quelque surprise, on avait recours à des navires du commerce pour assurer les transports postaux. Dès que les communications par voie ordinaire étaient devenues très difficiles, la Chambre de Commerce avait pourvu au nécessaire et avait fait paraître *l'avis* suivant publié en gros caractères dans l'*Autorité* du 29 Novembre :

CHAMBRE DE COMMERCE

AVIS

Le président de la Chambre de Commerce a l'honneur d'informer MM. les négociants que, jusqu'à nouvel avis contraire, leurs correspondances pourront être expédiées pour Bordeaux, le Nord et l'intérieur de la France, par les steamers de la Compagnie des Bateaux à Vapeur à hélice du Nord, faisant la navigation entre Dunkerque et Bordeaux.

Pour jouir de cette faculté, il suffira d'en manifester l'intention sur l'adresse des lettres déposées dans les boîtes.

La mesure n'était que provisoire et l'*avis contraire* annoncé ne se fit pas longtemps attendre. En effet, une semaine plus tard, par l'intermédiaire du même journal, le public était informé que ce service serait dorénavant assuré par des avisos de la marine militaire. Ils n'avaient plus d'emploi contre l'ennemi, et la rapidité de leur marche offrait de réelles garanties pour la célérité des correspondances [1]. Il est étrange, mais pourtant cela s'explique par le trouble qui régnait partout, que l'on n'ait pas songé plus tôt à établir une ligne télégraphique sous-marine le long du littoral. On s'en occupa

[1] C'est ce qui résulte des lignes suivantes relevées dans le *Messager du Nord* du 9 Décembre :

CHAMBRE DE COMMERCE

AVIS

Le Président de la Chambre de Commerce a l'honneur d'informer MM. les négociants qu'un service de correspondance ayant été établi par Calais, au moyen d'avisos de l'Etat, entre le Nord, le Midi et le Centre de la France, les lettres pour ces destinations ne devront plus être confiées aux steamers de la Compagnie des Bateaux à Vapeur à hélice du Nord.

seulement dans la dernière semaine de Janvier où tout le personnel du service de balisage prêta son concours à l'atterrissage à Gravelines d'un câble mouillé depuis Cherbourg par le vapeur anglais *International*.

C'était incontestable, les entraves apportées par les événements aux relations épistolaires étaient souverainement gênantes et les Dunkerquois habitués en général, comme on l'est dans une ville très commerçante, à la réception ou l'expédition d'un courrier volumineux, se plaignaient amèrement.

Qu'eussent-ils donc dit si, comme les Parisiens, à la même époque, ils avaient été complétement séparés du monde ; ceux-ci, pour donner de leurs nouvelles devaient avoir recours à l'envoi, par ballons libres ou montés, de petites lettres écrites, pour qu'elles soient moins lourdes, sur du papier pelure.

Il est de nos concitoyens qui conservent encore quelques-unes de ces missives, soit à titre de souvenir, soit à titre de curiosité, et après tant de temps écoulé, on ne peut encore les toucher sans un mouvement d'émotion.

Beaucoup partaient, livrées à tous les hasards ; bien peu de ces lettres arrivaient à destination. Elles étaient pourtant nombreuses, si on les compare au nombre de celles qui, parties de province, tentaient de franchir le cercle de feu qui entourait Paris. Celles-là, on en était réduit à les reproduire en caractères minuscules par la photographie sur de minces pellicules, qui, enfermées dans un tuyau de plume, étaient confiées à un pigeon

voyageur ; et beaucoup de ces pauvres oiseaux, victimes des intempéries, frappés par les balles prussiennes, succombaient avant de rejoindre leur colombier.

Ajoutez à cela que, si, de nos jours, instruits par les événements de l'Année Terrible, nous pratiquons sur une grande échelle l'élevage des pigeons, il n'en était pas ainsi il y a 35 ans et il n'y avait dans la région, d'autre colombier que celui de Lille, établi par la prévoyance du Général Bourbaki [1].

[1] A titre de curiosité et parce qu'il nous paraît absolument caractéristique, on nous permettra de reproduire ici, d'après le *Messager du Nord* du 7 Novembre 1870, l'avis suivant extrait du *Journal Officiel* de la Délégation de Tours, le *Moniteur Universel*.

« Pour faire cesser le blocus moral et *intellectuel*, dont les ennemis étreignent Paris, l'Administration est décidée à faire *tout le possible* et même à *tenter l'impossible*.

« Le public est prévenu qu'il peut adresser à la Préfecture de Tours sous enveloppe affranchie, au nom de M. Alphonse Feillet, chargé de ce service postal exceptionnel, toutes les lettres à destination de Paris ; ces lettres sur papier pelure de petit format doivent aussi être affranchies selon les réglements ordinaires de la poste. On ne recevra aucune *lettre chargée*.

« Par suite des circonstances difficiles où nous nous trouvons, du grand nombre de ces dépêches, et dans l'intérêt même de leur transmission, les départs seront irréguliers et l'on ne peut répondre de leur arrivée à Paris. »

Ce qui suit n'est pas moins typique. Après avoir indiqué au public les conditions auxquelles, sous toute réserve, elle espère faire parvenir ses lettres à Paris, l'Administration reconnait implicitement qu'elle ne peut y parvenir et, dans une sorte d'affolement qui témoigne de son embarras, fait appel à ce même public pour lui demander avis et conseil.

« Les divers moyens de communication que les citoyens, animés du bien public, pourraient imaginer et dont ils donneront connaissance à M. Feillet seront tous l'objet d'une sérieuse attention et employés s'ils paraissent pratiques ; mais on ne répondra pas habituellement à ceux qui les auront proposés (*bonne précaution pour se mettre en garde*

Relativement, toutefois, les Dunkerquois et les Parisiens qui avaient trouvé un refuge près d'eux étaient dans une situation privilégiée. Les Consuls chargés de représenter les différentes puissances à Dunkerque, demeuraient en relation avec les représentants de ces puissances à Paris, et parfois, à titre exceptionnel, ils permettaient à des particuliers, que ne couvrait pas l'immunité diplomatique, de glisser dans leur courrier quelques lettres particulières.

*
* *

Tout cela était bien précaire, très intermittent et fort aléatoire. Pour se tenir au courant, ce qu'il y avait encore de mieux à faire était de lire les journaux belges. Encore fallait-il que le courrier de Bruxelles ne fît pas faux bond, ou encore, que par suite des circonstances (interruption dans les services des postes ou des télégraphes), la pâture de nouvelles fraîches si impatiemment attendue ne leur fît pas défaut.

contre la légion des inventeurs hypothétiques), même si l'on devait se servir de leurs expédients ingénieux. Pour la réussite de ces tentatives difficiles, le plus grand secret est nécessaire ; aussi l'Administrateur demande avec instance à la presse française, de vouloir bien s'abstenir d'indiquer qu'on construit un ballon à tel endroit ; qu'on en gonfle un autre en tel lieu ; que les pigeons sont partis.

« C'est les désigner d'avance à l'attention et aux attaques de nos ennemis. Plus tard, lorsque l'étranger aura été repoussé, l'Administration dira au pays ce qu'elle aura essayé pour le service et rendra à l'égard de ceux qui auraient bien voulu l'aider dans sa tâche, le témoignage de leurs efforts et de leurs bons conseils. »

La lecture des vieux journaux de 1870 est infiniment suggestive, car à côté des documents partout reproduits, on en trouve à chaque instant d'autres moins connus, qu'il ne faut pas négliger. Ils dévoilent entièrement l'état des esprits.

Or, par une malchance assez explicable, c'est toujours dans les moments critiques, alors que, enfiévrés par cette attente angoissée qui s'emparait de tous, quand de vagues rumeurs faisaient craindre des catastrophes, chacun était avide de nouvelles, c'est toujours alors que les nouvelles n'arrivaient point.

Déjà, les 26, 27 et 28 Novembre, les courriers postaux avaient été arrêtés en route, les fils télégraphiques coupés. Aucun renseignement d'origine française n'était parvenu à Dunkerque ; les quelques informations, d'une brièveté désespérante, que les journaux belges avaient empruntées aux sources allemandes, n'étaient pas pour nous donner du réconfort.

Peu de temps après, le même fait se reproduisit. Les premiers jours de Décembre 1870 n'eurent à enregistrer que des événements désastreux pour nos armes. Les Allemands, en quelque sorte hypnotisés par la pensée baroque et la vaine gloriole de parvenir jusqu'à la mer, abandonnaient Amiens, où ils laissaient seulement quelques soldats dans la citadelle, et s'avançaient à marches forcées en Normandie, si bien que les Allemands entraient à Rouen sans rencontrer de résistance. Le 6 Décembre, sur la Loire, nous n'étions hélas ! pas plus heureux et le mouvement offensif tenté, au même moment pour essayer de dégager Paris, n'obtenait pas meilleur succès ; de même que, dans le Nord, l'arrivée autour d'Amiens des troupes du Général Manteuffel avait augmenté notre infériorité ; de même, dans le Centre, la venue de l'armée du Prince Frédéric-Charles avait considérablement modifié les conditions

de la lutte. C'était une conséquence forcée, et maintenant évidente, de la reddition de Metz.

De ce côté, les deux adversaires en venaient journellement aux mains. Le combat de Beaune-la-Rolande (27 Novembre), les batailles de Loigny (2 Décembre), en dépit d'un avantage partiel obtenu la veille à Villepion et Terminiers entraînaient l'évacuation d'Orléans (4 Décembre).

A Dunkerque, on ignorait cela. Pendant plusieurs jours, le cadre où l'on posait les affiches à la Sous-Préfecture était resté vierge de toute communication télégraphique, mais, par contre, l'*Autorité* recevait enfin et publiait les lettres de Metz que Buot avait écrites pour elle. Le Chef de musique du 98e, libéré avec les ambulances, arrivait lui-même à Dunkerque et (il faut se garder de négliger les petits détails symptômatiques) les récits qu'il faisait à ses amis et qui s'amplifiaient en se colportant de bouche en bouche, les renseignements navrants que contenaient ses lettres, sur le siège de Metz, pour n'offrir qu'un intérêt rétrospectif, n'en donnaient pas moins de la grande guerre, une image lugubre qui ajoutait à l'énervement des esprits [1].

Mille signes tangibles le trahissait. Bornons-nous à en signaler un que nous donne l'article suivant de l'*Autorité* :

Le bruit courait, voilà trois jours, que l'*Indépendance Belge* annonçait la défaite de nos armées de *Paris* et de la *Loire*. Les Prussiens, vainqueurs sur toute la ligne, étaient plus maîtres que

[1] Voir le numéro de l'*Autorité* du 3 Décembre (2623).

jamais de nos positions ; pour mettre le comble à la terreur inspirée par cette fausse nouvelle, l'*Indépendance* nous faisait défaut. Voilà le champ des suppositions qui s'ouvre sans limites. Le journal a été saisi à la poste, c'est le cri général. On a beau affirmer que la liberté de la presse règne d'une façon absolue, on ne veut rien croire ; l'*Indépendance* a été saisie, on ne veut pas sortir de là. Mais, fait-on judicieusement observer, il n'y a pas de censure préventive ; les journaux passent la frontière comme vous et moi, Rhétorique ! Enfin, le jour se fait, le journal arrive ; il est, en effet, rempli de télégrammes prussiens : c'est le roi à Augusta ; c'est le Prince Frédéric-Charles au roi ; c'est Von der Tann à Frédéric-Charles ; c'est.... que sais-je encore ? Nous sommes battus partout avec restriction, il est vrai ; les alarmistes eux ne voient rien autre chose qu'une défaite. Mais voilà que la feuille belge publie dans sa première édition d'hier l'analyse de ces dépêches royales, d'où il ressort que loin que nos armées aient été battues sur toute la ligne, ce sont MM. les Allemands qui ont menti sur toute la ligne. Il est vrai que le succès de l'emprunt en dépendait.

Si ces porteurs d'alarmes savaient le mal qu'ils font à nos jeunes soldats, ils s'abstiendraient de tous gémissements ; ce sont ces paniques ridicules qui, gagnant le cœur de nos mobiles, les font hésiter devant le danger, comme cela s'est produit.

« Dans le doute abstiens-toi », dit le sage ; or, si vous ne croyez pas au succès de nos armes, n'intimidez pas par vos discours, ceux qui doivent les défendre. Un couplet de chanson, un bon mot a souvent fait surgir des héros, et les héros sauvent les causes désespérées. De la grande lutte qui commence, la France est l'enjeu ; mettre le doute dans les esprits de ceux qui vont combattre pour elle, c'est commettre un crime de lèse-patrie. C'est une trahison. Animez plutôt ces jeunes soldats par un souffle d'espérance, vous les rendrez vainqueurs. On ne

combat bien qu'avec la conviction de vaincre. Dites à tous ces enfants, que la France envoie sur le champ de bataille, qu'ils reviendront vainqueurs, et saluez-les comme les héros dans vos baisers d'adieu !

Voilà où on en était à Dunkerque et on peut même dire dans toute la France non envahie durant les premiers jours de ce cruel mois de Décembre 1871 où tant de maux nous accablaient.

Si nous n'avons pas hésité à reproduire dans toute son étendue le long article de l'*Autorité*, c'est que dans ses phrases tortillées et confuses, il est plus éloquent que tous les commentaires.

Bertrand a-t-il bien su ce qu'il voulait dire ? Il était trop intelligent pour qu'on en puisse douter ; mais sous le coup d'une émotion violente, il s'acquitte mal, ou plutôt maladroitement, de la mission qui lui était confiée, celle de préparer le public à la nouvelle d'un nouveau désastre, l'évacuation d'Orléans, précédée de terribles batailles.

Sans être dans le secret des dieux, il est facile de reconstituer ce qui s'est passé.

Depuis trois ou quatre jours, l'*Indépendance* (pour nous la loi et les prophètes en ce moment), a manqué. Les numéros en retard sont arrivés d'un bloc et ils sont là, sur le bureau du rédacteur, fort embarrassé pour commenter les nouvelles désastreuses qu'ils contiennent, mais il ne serait pas journaliste officieux, s'il manquait à ce devoir. Il s'y applique, car il n'y a jamais manqué quand, de la Sous-Préfecture on apporte la

longue dépêche de Gambetta, sorte de mémoire justificatif, qui confirme tout ce que dit la feuille belge. Elle est arrivée le 6 Décembre à 9 heures 30 du matin ; il faut maintenant l'imprimer pour l'afficher ensuite, mais le journal doit paraître auparavant dans la matinée et ce sera faire preuve de prévoyance que de préparer l'abonné au coup de massue qu'il va recevoir de la note officielle.

Alors, Bertrand prend la plume et en hâte, car le compositeur attend la copie, il rédige l'article énigmatique et maladroit que nous avons reproduit. Les phrases creuses et vides, les formules banales s'alignent sur le papier, et la feuille noircie, toute couverte de pattes de mouches qui n'ont pas encore eu le temps de sécher, passe à l'atelier de composition. L'écrivain, épuisé, s'arrête enfin sur une belle période de rhétorique, satisfait de son œuvre, mais s'il a dit ce qu'il voulait dire, inconsciemment sa plume a dévoilé ce qu'il aurait voulu taire, et l'on peut affirmer que le simple rédacteur du modeste journal dunkerquois a peint l'état d'âme de toutes les parties de la France qui ne supportaient point le joug de l'Invasion. Besoin maladif de recevoir, coûte que coûte, des nouvelles quelles qu'elles soient ; anxiété fiévreuse dès qu'elles manquaient, doute invincible, si elles paraissaient bonnes ; désespoir profond et découragement, chaque jour plus sensible, quand elles étaient mauvaises ; découragement et désespoir, sur lesquels on cherche à se tromper par une agitation vaine, par un flot intarissable de paroles qui s'épanchent dans des discours, des déclarations, des proclamations, des

articles de journaux ; verbiage sans portée, qui étourdit tout le monde et ne trompe personne jusqu'au jour où, dans l'excès de la douleur même, on reprend conscience de soi pour continuer la lutte.

Nul n'échappe à la contagion, depuis le tout puissant dictateur dont l'énergie galvanise la France jusqu'au plus petit journaliste de province en passant, par tous ceux qui, à un titre quelconque, étaient dépositaires d'une parcelle de l'Autorité publique. Ainsi, notre Sous-Préfet, sous le coup de l'émotion profonde qui l'étreignait à la nouvelle des événements dont les environs d'Orléans venait d'être le théâtre, crut devoir accompagner la dépêche qui les annonçait, d'un commentaire et, lorsque la communication du Gouvernement de Tours parut sur les murs, elle était accompagnée de la proclamation suivante que reproduit l'*Autorité* du 8 Décembre.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

SOUS-PRÉFECTURE DE DUNKERQUE

Des pessimistes, par frayeur ou par malveillance, répandent des bruits inquiétants sur la situation de notre armée de la Loire. Des renseignements positifs, certains, m'autorisent à démentir énergiquement ces bruits et toutes les nouvelles colportées par de mauvais citoyens dans le but de provoquer le découragement et la démoralisation. Notre armée est en ce moment dans d'excellentes positions, son matériel est intact, il se renforce chaque jour et elle se dispose à reprendre vigoureusement la lutte contre l'envahisseur.

Existe-t-il un seul Français, digne de ce nom, qui oserait supposer un instant que la France sera jamais vaincue ; est-il possi-

ble de douter du succès définitif quand on sait que des millions de citoyens sont sous les armes ou prêts à s'armer et à s'unir dans un suprême effort pour assurer la délivrance de la patrie.

Ayons confiance et nous vaincrons.

VIVE LA FRANCE ! VIVE LA RÉPUBLIQUE !

Le Sous-Préfet,
TRYSTRAM.

Eclairés par la lumière brutale des événements et aujourd'hui que les moindres incidents de la guerre de 1870 sont connus, nos enfants, parvenus à l'âge d'homme, se demandent comment on a pu écrire de telles proclamations ou de tels articles ; leur sang-froid nous traite de fous ; ils ont tort.

Quand, en copiant les documents qui précédent, nous avons revécu les heures d'angoisse dont le souvenir reste vibrant dans notre mémoire (*Manet alta mente repostum*), l'état d'esprit né d'un sentiment patriotique chauffé à blanc, d'un sentiment de douleur et de rage qui avait besoin de s'épancher de quelque façon que ce soit, d'un sentiment d'impuissance, que malgré tout, on se refusait à admettre, cet état d'esprit, nous paraît, à nous, tout naturel et nous sommes reconnaissants à ceux qui, contre toute espérance, s'efforçaient à nous persuader de ne pas désespérer de la Patrie. Leur langage parait incohérent. D'accord ; mais cette incohérence ne frappait personne et, encore maintenant, pour nous qui avons vécu ces jours de deuil, elle est bien moins sensible que pour la génération qui nous suit.

*
* *

L'activité fébrile et l'agitation troublante qui, pour certains, se traduisaient par des mots, se manifestaient aussi par des faits dont l'ensemble, pour qui réfléchit, offrait un spectacle consolant; mais qui donc réfléchissait alors, entraîné qu'on était par le tourbillon des événements.

Combien notre sort était, dans la détresse commune, préférable à celui des habitants des régions occupées. Les habitants des pays envahis étaient, à la même époque, séparés du monde entier, sans aucune nouvelle du dehors ; il leur fallait subir dans leur impuissance, bien réelle celle-là, les exigences et les exactions prussiennes ; tandis qu'ils devaient voir les reîtres d'outre-Rhin, assis à leur table où à leur foyer, alors qu'ils les entendaient, le soir, se promener par bandes qui chantaient des chœurs patriotiques, en faisant sonner avec orgueil sur le pavé de nos villes, le bout de leur fourreau ou les molettes de leurs éperons ; tandis que, derrière leurs volets clos, ils entendaient, le deuil au cœur, des mélodies joyeuses exécutées sur nos places publiques, avec une rare perfection, par les musiques régimentaires devant un auditoire de soldats, tout ce que pouvaient faire nos infortunés compatriotes pour occuper leurs loisirs forcés ou tromper leur énervement, était de soigner des pauvres blessés, et souvent en risquant leur propre liberté, de favoriser l'évasion de nos malheureux soldats prisonniers.

A Dunkerque du moins, et c'est ce qui fit que les périodes d'abattement furent toujours d'une courte

durée et suivies d'une réaction salutaire, à Dunkerque, du moins, on avait conscience de servir efficacement la cause bénie de la défense nationale.

***

Les nécessités du moment obligeaient à tirer de la gare et du port leur maximum de rendement, alors que par suite de la présence aux armées de toute la jeunesse mobilisable, les bras manquaient partout. Jamais nos bassins n'ont présenté le spectacle d'une telle activité. Ils étaient combles de navires, pressés les uns contre les autres au point de pouvoir à peine manœuvrer, tandis que des quantités énormes de marchandises de toute nature s'accumulaient sur nos quais trop étroits et où l'on avait peine à circuler. C'est qu'en effet, la mer seule était libre et que la voie maritime était la seule qui assurât les communications avec les autres parties de la France. Par la mer, affluaient sinon les hommes ou les chevaux qui furent peu nombreux, du moins, en abondance, les fournitures militaires, armes, fusils et canons, poudres et munitions, les objets d'équipement, les vivres, tout ce qui en un mot est réclamé par le ravitaillement d'une armée en campagne et ce fut alors, une fois de plus, qu'apparut à tous les yeux, l'importance incontestable de Dunkerque comme port de relâche, point d'appui et place de soutien.

Tout ce trafic se faisait au dépens du commerce d'exportation qui, si négligé qu'il fût, ne devait pas moins entrer en ligne de compte ; la marine marchande française ne trouvait pas à réunir des moyens de trans-

ports correspondants aux besoins. Le Dr Testelin qui comprenait que, pour pourvoir à des besoins extraordinaires, il ne fallait pas craindre de recourir à des mesures extraordinaires, ne fussent-elles pas toujours parfaitement couformes à l'esprit et à la lettre de réglements administratifs suffisants dans la vie normale, prit, à la date du 13 Décembre, un arrêté où on lit :

Attendu que le port de Dunkerque est encombré de marchandises qui ne peuvent être transportées en temps utile ;

Que le mal est porté si loin, que la Compagnie des Chemins de fer du Nord se voit obligée de refuser de charger pour ce port, sa gare et ses wagons étant encombrés ;

Qu'un pareil état de choses compromet gravement les intérêts des producteurs du Nord et des consommateurs du reste de la France ;

Que les effets d'équipement militaire et d'approvisionnement pour nos armées ne peuvent être transportés à temps ;

Que l'insuffisance du nombre des navires français est constante ;

Le Commissaire de la Défense, bien que convaincu de la nécessité de protéger la marine française en temps ordinaire, se voit à regret obligé de prendre l'arrêté suivant :

ARTICLE PREMIER

Le transport de toute marchandise des ports des départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme vers les autres ports français, pourra se faire par la marine de tous les pays neutres, à partir du 15 Décembre 1870 jusqu'au 15 Janvier 1871.

. . . . . .

Bien que le Dr Testelin eût le grand soin d'exprimer

dans les considérants qui précèdent, les regrets qu'il éprouvait à favoriser les marines neutres au détriment de notre marine, bien qu'il invoquât une nécessité urgente pour justifier la mesure prise, elle souleva des objections. Les mécontents recoururent au *Messager du Nord* [1] pour déclarer que l'on ne comprenait pas ce qu'il peut y avoir de commun entre les intérêts de la défense et les expéditions des marchandises de commerce, ni qu'il soit nécessaire d'en confier le transport aux marines neutres. Puis le journal continuait :

Ce que nous voyons de plus clair dans cette mesure, c'est que les Prussiens, habiles comme ils le sont, pourront nous envoyer leurs navires à vapeur ou autres, couverts du pavillon russe ou anglais, faire du cabotage dans nos ports et recueillir des renseignements et informations dont ils sauront profiter.

Quoiqu'il en soit de ces doléances, nous ne croyons pas que l'arrêté du proconsul de Lille ait été rapporté et ainsi il contribua puissamment à diminuer l'encombrement du port de Dunkerque.

Il ne fallait rien moins que des mesures arbitraires et même, si l'on veut, extra-légales, pour y parvenir, car tous les moyens ordinaires de transport manquaient à la fois.

Pendant que les navires étaient insuffisants, la rigueur extrême de la température, en couvrant, à ce moment même, les canaux d'une épaisse couche de glace qui entravait la circulation des bélandres, privait le Com-

[1] Numéro du 17 Décembre 1870.

merce d'un de ses plus utiles moyens de transports.

*
* *

Dans leur brièveté, deux lignes de l'arrêté du 13 Décembre indiquent parfaitement combien il était impossible pour le Commerce de faire état des chemins de fer ; ils avaient alors d'autres devoirs que d'assurer le transport des marchandises ; ils étaient devenus un des organes les plus importants de la défense nationale et, dans ce nouveau rôle, à tous les degrés de la hiérarchie, les agents, avec un personnel réduit, épuisé par le surmenage, avec un matériel insuffisant ou défectueux, montraient un dévouement au-dessus de tout éloge.

Pour assurer le service aussi longtemps que possible, les employés ne craignaient pas, au risque de trouver la voie coupée devant eux, au risque d'être salués par les balles des reconnaissances ennemies, de pousser leurs trains jusqu'à la dernière limite des régions occupées. Cette occupation n'était-elle que temporaire, dès que les Allemands s'étaient éloignés, le Chef de gare, les agents de la voie et de la traction se retrouvaient à leur poste. Aussi, au jour le jour, dans les journaux du temps retrouve-t-on des avis dont la teneur ne varie guère :

Le public est informé que :

— Les trains ne dépassent pas tel lieu.

— Le service est suspendu à partir de telle localité.

— La ligne était coupée de tel point à tel autre ; les voyageurs à destination d'une ville dénommée devront prendre telle direction.

— Le service est repris à partir de telle date pour tel endroit.

En rapprochant les unes des autres ces différentes notes, il serait facile de suivre la marche progressive et, pour ainsi dire, le flux et le reflux de l'Invasion.

La circulation des voyageurs fut maintenue aussi longtemps que possible. Mais, avec quelle irrégularité, quels retards, on le devine sans peine! Du moins se faisait-elle tant bien que mal. Quant aux marchandises, c'était une autre affaire. Les transports pour le compte de la guerre primaient, bien entendu, tous les autres, et ils absorbaient tout : wagons à voyageurs pour la troupe, plate-formes, trucs et fourgons pour un abondant matériel de toute nature.

Les négociants, dont des navires, arrivés à chaque marée, déversaient sans cesse sur les quais les marchandises, ne pouvaient compter sur rien. Elles s'accumulaient en monceaux à la gare dans un désordre inextricable ; les camions qui les apportaient ne savaient où les déposer. Celles qui demeuraient à destination de la ville ne se retrouvaient pas et les camionneurs, chargés de les prendre, restaient pendant des heures à pester, à jurer, avant de savoir par où ils devaient se diriger ou de découvrir ce qu'ils avaient à charger.

La Compagnie avait en vain tenté, ainsi que nous l'avons vu, et dès les premiers jours de la guerre, de suspendre momentanément les transports par petite vitesse, puis exigé l'enlèvement immédiat des marchandises, en frappant d'une surtaxe extraordinaire de

magasinage celles qui restaient en souffrance dans ses entrepôts, rien n'y faisait.

Le mal avait atteint un tel degré d'intensité que, lorsqu'il s'agissait d'effectuer des transports dans un rayon relativement peu étendu autour de Dunkerque et parfois même jusqu'à Lille, les négociants préféraient recourir aux procédés habituels à nos pères.

Des entreprises de roulage par chariots s'organisaient, qui procuraient de sérieux bénéfices et, comme ce roulage exigeait une nombreuse cavalerie, peut-être est-ce là une des raisons qui explique le peu d'empressement des paysans à vendre leurs chevaux aux commissions chargées de remonter les batteries d'artillerie mobilisées.

Une autre conséquence très importante de cet état de chose fut celle-ci : puisque la circulation n'était pas libre sur le territoire français, les négociants, dans un sens comme dans l'autre, firent transiter leurs marchandises par le territoire belge. L'opération n'était pas, il est vrai, sans entrainer des retards, des complications, des formalités douanières et autres ; mais ils paraissaient alors peu gênants, ils favorisaient même les manœuvres déloyales de certains spéculateurs criminels qui érigèrent leur fortune personnelle sur les ruines de la Patrie.

Ce qui avait été d'abord l'exception, devint bientôt la règle. L'*Autorité* du 10 Décembre insère ce qui suit et qui était de provenance belge :

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'EXPLOITATION DE CHEMIN DE FER

AVIS

Les transports par petite vitesse ne sont plus acceptés jusqu'à nouvel ordre par le Nord-Français.

Mais les transports de voyageurs et de marchandises, à grande et à petite vitesse, continuent à être admis pour Dunkerque, par la voie de Furnes.

L'Administration de la ligne belge saisissait avec une satisfaction évidente cette bonne aubaine qui lui assurait un trafic aussi rémunérateur qu'inattendu, et grâce à cette voie ferrée ouverte bien peu de temps avant la guerre, dont notre ville était redevable à l'énergique persévérance de M. A. Petyt, Dunkerque pût mieux s'acquitter du rôle qui lui était dévolu.

Cette suppression de transports par le Nord français pour le compte des particuliers, était la conséquence des événements qui se préparaient et de la reprise prochaine de la campagne active.

La Compagnie du Nord n'avait pas trop de toutes ses ressources pour effectuer la concentration de l'armée française, et la reporter en avant, dans les environs d'Amiens, tout proche des lieux où elle avait déjà combattu le 27 Novembre.

*
* *

Très sagement, à la suite des affaires de Villers-Bretonneux et d'Amiens, le Général Farre s'était décidé à faire replier ses jeunes troupes fortement ébranlées par leur premier choc avec l'ennemi.

La retraite n'avait pas été inquiétée, car l'Etat-Major

prussien, dans sa hâte maladroite à vouloir conduire ses soldats jusqu'au littoral de la Manche, lança ses régiments à marches forcées dans la direction de Rouen et de Dieppe ; il s'imagina que l'occupation d'Amiens suffirait pour arrêter les « bandes » éparpillées dans le Nord. Il devait bientôt être détrompé. L'Allemand se félicitait de ses rapides victoires ; Rouen n'avait pas résisté (6 Décembre), Dieppe était occupé (9 Décembre); on songeait même, à tout hasard, tant le succès donne de hardiesse, à tenter un coup de main sur Le Hâvre, car rien n'était plus important que de se rendre maître de ce port, par où arrivaient à profusion pour les Français, tout comme à Dunkerque, des vivres, des armes, des munitions, des vêtements, des approvisionnements venus de toutes parts, en particulier d'Amérique et d'Angleterre. Mais il fallut renoncer à ce beau projet. Contre toute attente, l'Armée du Nord signalait sa présence par un heureux coup de main. A la tête d'une colonne de troupes régulières, le Général Lecointe venait de surprendre Ham et de faire prisonnière la petite garnison que les Allemands y avaient laissée (10 Décembre). Aussitôt, le Général Von Goeben, commandant le VIIIe corps prussien, reçut l'ordre de rétrograder en toute hâte sur Amiens. Il ne s'agissait plus d'étendre l'occupation à de nouveaux territoires, mais bien de conserver ceux que l'on occupait.

Que s'était-il donc passé depuis environ 15 jours ? Rien de bien nouveau, sinon qu'à la place d'un intérimaire, l'Armée du Nord avait à sa tête un homme de guerre du premier mérite, un enfant du Nord, décidé à disputer pied

à pied aux Allemands la terre natale et qui, par cela même qu'il commandait à des soldats recrutés dans la région même, sut, les connaissant bien, obtenir d'eux le maximum d'effort qu'ils étaient capables de rendre. C'était le Général Faidherbe.

*
* *

Qui de nous, dans les années suivantes, à Dunkerque, n'a connu et n'a entouré de respect le Général Faidherbe, lorsque, dans son petit châlet de Malo, il vint, tant que la paralysie ne le cloua pas définitivement sur un fauteuil d'infirme, demander à l'air vivifiant de nos Dunes, sinon la santé, du moins, pour son corps épuisé, un peu de cette énergie qui, au milieu de ses souffrances physiques, lui conservait l'âme haute, le cœur chaud et l'intelligence active.

Tel que nous l'avons connu, Faidherbe ne répondait en rien à l'idée que notre imagination se fait d'un brillant officier, d'un chef d'armée et, disons même, d'un pasteur d'hommes. Son corps voûté, toujours enveloppé d'une épaisse houppelande qui l'abritait mal contre la fraîcheur d'une bise que l'habitude du chaud climat d'Afrique lui faisait toujours paraître rigoureuse, son visage osseux, bruni par le soleil du Sénégal, où la moustache qui ombrageait ses lèvres, rappelait seule l'officier ; les yeux pétillants d'intelligence, qui se cachaient derrière des lunettes et jusqu'à la canne sur laquelle il s'appuyait en marchant péniblement, tout cet ensemble contribuait à évoquer la pensée qu'on avait devant soi plutôt un savant, un érudit, un homme de cabinet, qu'un homme d'action.

Erudit, savant, homme de cabinet, certes Faidherbe était tout cela comme en témoignent ses travaux, qui font époque, sur l'histoire, sur l'ethnographie et les langues du Sénégal. Le Sénégal, où s'écoula avant la guerre de 1870, la plus grande partie de sa carrière, il le connaissait bien, car nul ne contribua plus que lui au développement de cette colonie.

On peut dire sans exagération, qu'elle fut son œuvre et que, si le savant la révéla au monde, l'homme d'action dota en ces lointains parages d'Afrique, la mère-patrie d'un superbe domaine.

Né à Lille, en 1818, Faidherbe (Louis-Léon-César) se faisait admettre à 20 ans à l'Ecole polytechnique. Il en sortit dans l'Arme du Génie. Il fut promptement envoyé aux colonies (Guadeloupe-Algérie) ; il était encore capitaine lorsqu'il arriva, comme Sous-Chef du Génie, à Saint-Louis en 1852.

Il fut investi, avec le grade supérieur, des fonctions de gouverneur du Sénégal en 1854 et les exerça presque sans interruption pendant onze longues années.

Les étoiles de général de brigade furent conférées à Faidherbe en 1863 et, depuis trois ans, il commandait la subdivision de Bône lorsqu'éclata la guerre de 1870.

Le Gouvernement impérial avait maintenu en Algérie un officier que ses opinions républicaines lui rendaient suspect ; c'était une raison de plus pour attirer l'attention des hommes du 4 Septembre ; aussi lorsqu'il s'agit de remplacer Bourbaki à la tête du 22e corps et que le Dr Testelin insista vivement pour obtenir le concours

de son compatriote dont il avait vivement apprécié le mérite, la Délégation de Tours se hâta de faire droit à cette requête. Ce n'est pas un des moindres services que le Dr Testelin rendit au Pays que celui d'avoir, sinon révélé, du moins mis en lumière le général Faidherbe, un des rares officiers qui, avec Chanzy, se sont en 1870 imposés à la gratitude de la France et au respect de l'ennemi.

Nommé le 18 Novembre au Commandement de l'Armée du Nord, promu le 23 Général de division, Faidherbe ne prenait possession de son poste que le 3 Décembre, car de Bône à Lille la distance est longue. Il le fit en adressant aux troupes un ordre général où, sur un ton un peu emphatique, ce qui n'était pas alors pour déplaire, il réclamait d'elle « le mépris de la mort, la discipline et l'austérité des mœurs. » Puis il ajoutait : « Vous allez reprendre de suite, les opérations avec les renforts considérables qui s'organisent chaque jour, et il dépendra de vous de forcer l'ennemi à vous céder à son tour le terrain. » Cela dépendait beaucoup des soldats, mais cela dépendait aussi de lui-même, et on peut dire que, s'il échoua, c'est qu'il eut à lutter contre des obstacles plus forts que son indomptable énergie.

Pendant deux mois, écrit un auteur militaire, il allait mener la campagne la plus active, fatiguer les Allemands par l'imprévu et l'audace de ses opérations ; il devait même arracher à nos vainqueurs des paroles d'estime dont ils n'étaient pas prodigues pour nos généraux. Leurs soldats trouvaient une expression énergique et vraie, afin de peindre la ténacité avec laquelle Faidherbe s'attachait au sol national, reparaissant tou-

jours aux points dont on avait cru le chasser ; ils l'appelaient « ce chiendent de Faidherbe ». Aucun surnom ne fut plus mérité ni plus honorable [1].

Le nouveau Général en Chef de l'Armée du Nord, par son langage si ferme, par son activité intelligente, par son énergie qui lui faisait dompter ses souffrances physiques, car chez lui, pour se servir d'une expression devenue vulgaire, la lame usait le fourreau, le Général en Chef obtint dès le début un résultat moral immense ; son sang-froid rendit le sang-froid,son calme fut contagieux, au contact de la confiance qu'il affichait, chacun reprit confiance. De même qu'au début de la guerre, en Août, on disait : « Nous avons été refoulés, mais nous avons Bazaine » ; de même, en Décembre, on allait répétant de toutes parts dans nos départements septentrionaux : « Les mauvais jours sont finis. Nous avons Faidherbe, c'est un homme. »

Le premier soin de Faidherbe fut de procéder à la réorganisation de l'armée que le Général Farre avait ébauchée dès que les divers corps avaient rejoint leurs garnisons. Une des mesures les plus importantes et les plus graves qu'il fallut prendre fut la substitution de l'élection des officiers par les hommes à leur nomination par l'autorité militaire. Elle avait été imposée par le Dr Testelin.

Ce dernier, comme hypnotisé toujours par les fameuses traditions de la grande République, avait pris, dès le

[1] Pierre Lehautcourt, *Campagne du Nord en 1870-1871. La Défense nationale dans le Nord de la France*, p. 92.

lendemain de l'affaire de Villers-Bretonneux un arrêté qui, en s'appuyant sur les incidents provoqués par la débandade d'Amiens, prononçait la dissolution des régiments de mobiles. Ils étaient immédiatement reconstitués, seulement, à l'exception des officiers supérieurs et des adjudants-majors désignés par l'autorité militaire, les grades des Officiers de Compagnies étaient dévolus à l'élection.

Cette mesure fut, à tout le moins, malencontreuse et regrettable.

Un certain nombre d'anciens officiers mirent leur amour-propre à ne pas être redevables de leurs galons aux suffrages de leurs subordonnés. Quelques-uns profitèrent de la porte de sortie qui leur était ouverte pour rentrer dans la vie privée d'une manière honorable ; d'autres enfin, et ce n'était pas les moins méritants, furent écartés parce que, prenant leur devoir très au sérieux, ils montraient dans le service une rigueur et une conscience qui n'étaient pas du goût de leurs hommes.

Le Général Faidherbe déclare nettement dans une note de sa relation, sa manière de voir sur le procédé de l'élection [1].

Cette opération faite avec beaucoup de précipitation en face de l'ennemi produisit de bons résultats dans certains corps, et de mauvais dans d'autres..... On fut bientôt obligé de révoquer un certain nombre de nouveaux élus.

Ces nominations électives amenèrent des modifications

[1] *Campagne de l'Armée du Nord en 1870 71*, note. 3, p. 86.

assez profondes dans les cadres. Sans pouvoir citer toutes celles qu'on relève au 47e mobiles et qui n'auraient pas toutes le même intérêt pour nous, disons seulement que les hommes de la 1re du 3, comme disent les militaires, firent choix pour les commander, à la place de leur capitaine qui rentrait dans ses foyers, du Sous-Lieutenant de la 3e Félix Cortyl. En attribuant à ce jeune homme l'honneur de les commander, et en faisant violence à sa modestie, les mobiles du Canton de Bailleul firent un bon choix, et cet honneur inséparable d'un grand devoir, il le paya de sa vie.

Profitant de la liberté qui lui était laissée ou plutôt obéissant à la recommandation qui lui était faite, Faidherbe usa largement des pouvoirs qui lui étaient dévolus pour détacher de l'armée active et placer à la tête des régiments ou des bataillons de mobiles des officiers capables.

A la tête du 47e mobiles avait été d'abord placé le Colonel Delagrange qui avait succédé au lieutenant-colonel Gallier, mais on lui confia le commandement d'une brigade et il eut pour successeur, le Lieutenant-Colonel Lebel. Ce nom, encore obscur, est aujourd'hui bien connu, car c'est celui de l'officier qui est l'inventeur du fusil actuellement en usage dans toute l'armée française. Capitaine détaché du 69e d'Infanterie, et évadé de Metz, le Colonel Lebel entra en fonction presque à la veille de la bataille de Bapaume, le 29 Décembre.

Au premier contact qu'il prit avec ses hommes, le Colonel éprouva une impression de désenchantement qu'il ne parvint pas à dissimuler. Mal armés, plus mal

vêtus et médiocrement disciplinés, nos mobiles du 47e n'étaient pas pour flatter l'amour-propre d'un officier à la volonté très énergique, à l'esprit très militaire. Mais, le Colonel se reprit bien vite, il mit son honneur à tirer de ces jeunes Flamands tout ce qu'on pouvait leur demander.

Le régiment sentit qu'il avait à sa tête un homme d'expérience, qui, s'il exigeait beaucoup des autres, ne marchandait ni ses efforts ni son dévouement. Il sut utiliser le zèle des uns, secouer la mollesse des autres, piquer l'amour-propre de tous. En quelques jours, le 47e mobiles fut comme transformé. On en eut la preuve à Favreuil, à Vermand et à Saint-Quentin où il alla au feu avec autant d'aplomb et de bravoure qu'un vieux régiment.

N'est-ce pas la preuve, fournie maintes fois durant la campagne, de l'importance considérable que le choix des chefs exerce sur le moral des subordonnés ? Faidherbe, qui dut tant lui-même à l'ascendant qu'il prenait sur la troupe, chercha à attribuer les commandements d'officiers supérieurs, qu'il lui appartenait de désigner, à des hommes capables d'exercer une heureuse influence sur leurs soldats. Ceux qu'il nomma au 47e furent les auxiliaires dévoués du Colonel.

Le Commandant Patoux qui avait brillamment enlevé son bataillon à l'attaque du bois de Domart (4e du Nord) le 27 Novembre, conserva son commandement ; le Commandant Baudart (5e du Nord) qui rentra dans ses foyers à la suite de l'affaire d'Amiens, fut remplacé par un officier vigoureux et de grand mérite, M. Marsenari,

détaché de l'Armée active. Le 3e bataillon du régiment (6e du Nord) avait été depuis le commencement de la campagne sous les ordres de M. de Saint-Mart qui se vit obligé de quitter le service. Un Capitaine de l'Armée active, qui sut faire de ses jeunes troupes les émules de vieux troupiers à Bapaume et à Saint-Quentin, M. Colombier, reçut un 4e galon et le remplaça.

Nous ne mentionnerons que pour mémoire la 2e Compagnie (Capitaine Ackein) du 5e bataillon du Nord qui était depuis longtemps détachée, et qui ne rejoignit plus. Elle ne cessa pas de faire partie de la petite colonne, dite Colonne de Cambrai, qui,sous les ordres des Colonels Martin et de la Sauzaye, continua avec d'énormes fatigues, auxquelles les résultats obtenus répondirent incomplètement, à tenir la campagne à l'extrême-gauche de l'armée dans la Capelle, Vervins, Ribemont, Montcornet, Origny-Sainte-Benoite ; cette compagnie fut ensuite incorporée dans le 46e *bis* qui devint bientôt le 102e Mobiles (Colonel de Vintimille) et prit part avec ce corps à la bataille de Saint-Quentin.

Les cadres inférieurs des Compagnies du bataillon dunkerquois subirent aussi à ce moment des modifications profondes. Certains officiers, qui n'avaient pas eu l'heur de plaire à leurs soldats, ne furent pas élus par eux ; d'autres avaient été faits prisonniers à Amiens ; quelques-uns étaient malades, on les remplaça, et nous grouperons ici les noms de ces nouveaux chefs.

Ce furent MM. Poulain, capitaine, Kerfyser, Lebecque, Milcamps, Flahaut, Grindel, Halewyn et Lambert, lieutenants et sous-lieutenants.

Dans leurs choix, nos mobiles flamands du 47e firent preuve d'un bon sens patriotique et d'une maturité d'esprit propre à leur race qui ne furent pas imités partout. Faidherbe se vit contraint de destituer, dans certains corps, quelques-uns des nouveaux élus par trop au-dessous de leur tâche; mais, par contre il se garda bien de se conformer à la lettre de la loi ; il plaça dans les états-majors et désigna pour les emplois à sa nomination ceux des officiers que le verdict de leurs subordonné saurait, sans cet accommodement, privés de leur grade, et il n'eut à aucun moment lieu de se repentir de cette œuvre d'impartiale justice.

*
* *

La reconstitution des cadres pour laquelle le Gouvernement de la Défense nationale qui avait émigré à Bordeaux depuis le 9 Décembre, laissait, en fait, carte blanche à Faidherbe, n'était pas seule, tant s'en faut, à réclamer l'attention du Commandement. Ce n'était pas les hommes qui manquaient, on peut même dire qu'il y en avait trop et qu'il eût jusqu'à un certain point été préférable d'appeler moins de monde à condition de donner aux éléments mieux choisis réunis sous les drapeaux, un armement meilleur ou moins disparate, et des chefs triés avec plus de soin et plus expérimentés ou moins brouillons. Certaines dépêches de l'Etat-Major général qui s'expriment assez vertement à ce sujet, ne permettent pas de douter que la sorte de levée en masse décrétée par le Gouvernement, fut le résultat d'une illusion patriotique qui ne donna pas tout ce

qu'elle promettait. Quoiqu'il en soit, la reconstitution des régiments de mobiles, l'organisation de nouvelles unités avec les éléments dont on disposait, la mise sur pied des légions de mobilisés pour laquelle il fallait, dans un temps extrêmement bref, déployer une activité véritablement *vertigineuse*, eurent pour conséquence très réelle et très importante de rendre à chacun la confiance et l'énergie un instant déprimées.

On en eut la preuve à Dunkerque où tous les ressorts de l'activité militaire furent chauffés à blanc, si cette expression peut nous être permise.

*
* *

Dès les premiers jours qui avaient suivi la retraite de l'armée sur les places fortes du Nord, l'*Autorité* avait eu pour première préoccupation de rappeler à leurs corps respectifs les débandés entraînés par la panique de Villers Bretonneux et d'Amiens. A cet effet l'*Autorité* du 6 Décembre insérait dans ses colonnes un avis préfectoral dont voici les termes :

Le Préfet du Nord prévient les gardes mobiles sortis des ambulances ou des hôpitaux ou qui sont revenus après les affaires de Soissons et d'Amiens et qui se trouvent actuellement dans leurs foyers, sans congés de convalescence ou sans titres réguliers, qu'ils doivent rejoindre immédiatement les portions actives de leurs bataillons. Tous les gardes mobiles qui n'obéiraient pas sans délai à cette injonction, encourraient des peines très sévères.

Cet appel fut entendu. Presque tous les débandés,

primitivement portés d'abord comme disparus, rejoignirent volontairement leurs corps respectifs. Partout les régiments de mobiles (le 47e à Lille, le 48e à Dunkerque) se reconstituèrent. La surabondance des ressources en hommes permit même de créer des nouvelles unités ; le 11e bataillon du Nord qui avait été constitué dans notre ville le 14 Novembre à l'effectif de 1200 hommes, (Commandant Raynaud) fut appelé à Arras le 10 Décembre et transporté à sa destination par voie ferrée ; il fut rejoint par le 10e du Nord venu de Lens, et on les constitua en un régiment de 3 bataillons de 5 compagnies de 150 hommes chacune. Ce fut le régiment 48 *bis* de mobiles commandé par le Lieutenant-Colonel Lebœuf, antérieurement Chef de bataillon au 43e de ligne.

A la même époque (mi Décembre) divers changements furent aussi, par suite des élections, introduits dans les cadres de l'artillerie de la garde mobile dont les batteries furent réparties par groupes, sous les ordres de chefs d'escadrons et en régiments commandés par des Lieutenants-Colonels. Ces modifications n'ont pour nous qu'un intérêt très relatif puisque les artilleurs mobiles de Dunkerque ne quittèrent pas les garnisons. Notons pourtant que le Capitaine Delmotte de la 9e batterie fut promu commandant.

Le numéro de l'*Autorité* qui porte cette nouvelle à la connaissance de ses lecteurs (17 Décembre) enregistre aussi la nomination du Commandant Marguerit comme Lieutenant-Colonel de la 7e légion de Mobilisés du Nord et celle au même grade dans l'artillerie mobilisée du

Capitaine Plancassagne que nous avions vu à la tête de la Compagnie licenciée des marins gardes-côte.

Le Général Farre à qui on l'avait présenté comme un « homme d'énergie » le fit désigner pour commander la place d'Abbeville.

Entre temps, on déployait partout la plus grande activité à mettre la garde nationale mobilisée en état de faire figure à l'armée. Les bataillons de Dunkerque travaillaient ferme ; à peine dégrossis, l'Administration civile en fit la « remise à la Guerre » suivant une expression renouvelée de la Première République, le 1er Décembre. Le 10 ils quittaient Dunkerque à destination de Lille accompagnés à la gare par la musique de la garde sédentaire.

Ce départ mêlé de bien des tristesses et arrosé de bien des larmes donna lieu pourtant à une vive manifestation patriotique.

Le jour même de la mise en route, M. Lebleu, accompagné de ses adjoints, tint à honneur de passer une revue des cinq bataillons de la légion réunie sur l'esplanade Jean-Bart ; puis les officiers ayant formé le cercle, le Maire leur adressa l'allocution suivante :

Mes Chers Concitoyens,

Au moment où vous allez nous quitter, je viens vous adresser, au nom de la population toute entière, un sympathique et fraternel adieu.

Vous partez, parce que la France a besoin de vous ! Du fond de l'abîme où elle a été précipitée par l'Empire, la France adresse à ses enfants un suprême et douloureux appel ; et avec une réso-

lution calme et énergique qui fait présumer à coup sûr le commencement de la délivrance, vous allez prendre part à cette œuvre sacrée de la délivrance nationale ; comme toute la jeunesse patriote, vous allez faire triompher les efforts de ces hommes qui ont saisi le gouvernement de la France en détresse et qui ont assumé la sainte et patriotique responsabilité du sauvetage de la Patrie.

Vous allez vous battre non pas comme les soldats du despotisme pour des intérêts de dynastie ou de conquête ; soldats de la France républicaine, vous allez vous battre pour chasser les Prussiens, pour garantir vos foyers, pour protéger vos familles, pour relever et sauver votre Patrie adorée.

Courage, citoyens ! une cause si juste ne peut pas être vaincue. Fils de Jean-Bart, il y a deux cents ans, vos pères illustraient sur toutes les mers le pavillon dunkerquois. Aujourd'hui, c'est le drapeau dunkerquois qui vous est confié, vous le rapporterez glorieux. Adieu donc, mes amis, ou plutôt au revoir ; car nous vous reverrons quand la France sera sauvée ; aujourd'hui vous êtes notre espoir ; quand vous nous reviendrez, vous serez notre orgueil.

Vive la France ! Vive la République !

Le 14, c'était le tour des artilleurs mobilisés qui, au nombre d'une quarantaine partaient pour le camp d'Helfaut, près Saint-Omer, escortés de la musique municipale et de tout l'état-major de la garde nationale sédentaire.

*
* *

Sous les formes diverses qu'elles avaient revêtues, ces manifestations n'étaient pas inutiles, car les mobilisés, hommes d'un certain âge, montraient quelques

hésitations à embrasser cette vie militaire dont la perspective pleine d'inconnu s'ouvrait devant eux en ce moment du départ. Parmi les 2321 inscrits sur les contrôles pour l'arrondissement de Dunkerque, il y eut un nombre assez considérable de réfractaires. Que voulez-vous ? Ils n'avaient pas pas tous le juvénile patriotisme et la confiance ardente qui, en dépit des glaces de l'âge, réchauffaient le cœur et enflammaient les paroles du commandant Lebleu, nourri des glorieux souvenirs de la Grande République. Ils se savaient inexperts dans le métier militaire ; ils se voyaient si complètement dépourvus de tout, si mal armés, avec des fusils, quelquefois, qui avaient fait les campagnes du Premier Empire, et la Belgique était si près.... qu'il y en eut qui passèrent la frontière.

Pour ceux-là, tous les arrêtés préfectoraux, toutes les menaces des pénalités sévères qui pouvaient les atteindre, ils n'en avaient cure et ils attendirent patiemment qu'une amnistie promulguée après la guerre vint passer l'éponge sur leur défaillance. Pourtant ils eurent à subir un châtiment qui, pour n'être que moral, n'en fut pas moins aussi rigoureux que justifié. Les noms des réfractaires furent portés au pilori. Pendant un certain temps, on put lire, placardée derrière le grillage de la mairie de Dunkerque, une petite affiche discrète qui portait à la connaissance des passants, les noms de ces Français indignes chez qui l'égoïsme, la peur ou la lâcheté faisaient renier leur patrie en détresse. On doit le dire bien vite, cette liste, à l'honneur des Dunkerquois, ne contenait guère que des noms de paysans ignorants,

domiciliés dans le voisinage immédiat de la frontière. Leur ignorance même fut leur excuse, et nous serons moins indulgents envers ceux qui surent, trop nombreux, se faire admettre dans les *embusqués*, pour se servir ici d'un terme d'argot militaire.

Les réfractaires n'auraient pas été une force pour l'armée qui se réorganisait. Ceux, au contraire, qui avaient répondu à l'appel de la Patrie se remirent bientôt de l'émoi du départ, ils furent flattés du bon accueil qu'ils reçurent à Lille et des encouragements que M. Pierre Legrand leur prodigua.

M. le Préfet du Nord, lit-on dans l'*Autorité*[1], est allé mercredi[2] visiter les cantonnements de la garde nationale mobilisée. Il a trouvé les gardes nationaux dans les meilleures dispositions[3].

[1] Journal du 24 Décembre, n° 2652.

[2] 21 Décembre.

[3] Le zèle et l'application à s'instruire des mobilisés dunkerquois fut bientôt remarqué. — L'Etat-Major les considéra comme une troupe sur laquelle on pouvait compter. Voici à ce sujet une preuve officielle que nous ne voulons pas omettre.

A Bapaume, où ils furent un instant menacés par les canons allemands, certains mobilisés de la brigade Amos eurent une attitude qui fut rien moins que brillante, imputable surtout à la très médiocre composition des cadres, ce qui amenait le Général Paulze d'Ivoy, chargé de faire une enquête sur la panique qui s'était produite, à formuler cette judicieuse observation.

« A quoi attribuer ce peu de solidité au feu d'hommes vigoureux ? A leur organisation incomplète ou à l'absence de cadres, car on ne fait pas d'un homme un officier ou un sous-officier par cela seul qu'on lui donne l'épaulette ou les galons. »

Puis il termine en demandant pour cette division qui paralyse nos mouvements, dit-il, une « nouvelle organisation » ; il réclame, d'accord avec le Général Robin, la reconstitution de la brigade en substituant au 3e régiment, un autre mieux organisé, celui de Dunkerque ou d'Avesnes.

Nos compatriotes se portent on ne peut mieux. Ils sont animés du meilleur esprit et supportent avec tout le bon vouloir possible les inconvénients inséparables de la vie du soldat. Leur plus grande privation est celle du tabac. M. le Préfet vient de donner des ordres pour qu'il leur en soit expédié le plus tôt possible.

La privation de tabac était certes sensible, mais une autre préoccupation prenait une place bien plus grande dans la pensée de tous. C'était le rêve de tout mobile d'avoir entre les mains un chassepot ; c'était le rêve de tout mobilisé de manœuvrer une arme supérieure au flingot de leur père. A Dunkerque, on ne l'ignorait pas lorsqu'on apprit que la municipalité de Rosendaël s'était procuré des carabines Minié pour la garde nationale de la commune. Elles seraient d'un meilleur usage sur le champ de bataille que sur la place de la petite ville voisine. Un de nos concitoyens s'entremit, les armes furent acquises pour le compte du département et envoyées sur le front. Ces carabines Minié furent affectées au bataillon de marche du Commandant Plaideau qui éprouva une vive satisfacton en les distribuant à ses hommes le 18 Janvier sur la place de l'Hôtel de ville de Saint-Quentin. Bien qu'en état médiocre, ces carabines Minié, assez malpropres et mal entretenues, inspiraient à ceux qui les reçurent un sentiment de confiance très réel. Ce réconfort ne devait pas leur être inutile, le lendemain. Enfin ! ils étaient armés.

*
* *

Cette question de l'armement fut un des graves soucis du Commandement. On n'en était plus, comme au début

de la guerre, à demander aux divers Commandants de places fortes combien on pouvait mettre sur roues de pièces empruntées à leur armement et à constater avec satisfaction que Dunkerque, par exemple, pourrait, le cas échéant, fournir peut-être deux batteries. On n'eut pas à recourir à cette suprême ressource ; grâce à l'activité déployée à l'arsenal de Douai qui atteignit le maximum d'intensité possible au 20 Décembre, grâce à l'arrivée des 50 canons amenés, nous l'avons vu, dans dans notre port, par la *Charente*, l'Armée du Nord pouvait mettre en ligne 20 batteries de différents calibres et le nombre nécessaire de caissons à munition d'infanterie. Pour cela il avait fallu demander des affûts à l'industrie privée, acheter des harnais en Belgique, prendre partout des chevaux. Les marins avaient fourni un certain nombre de bons pointeurs et de servants avec lesquels on avait constitué ce qui fut appelé les « batteries mixtes », mais il y avait pénurie de conducteurs.

On les trouva chez nous. Le Commandant Charon qui se montra, pendant toute la Campagne, un Chef du plus haut mérite, écrivait de Douai au Général Farre le 10 Décembre.

Le bataillon de Dunkerque, dont j'ai l'état sous les yeux, possède environ 280 hommes habitués au service des chevaux. On pourrait donc trouver là des ressources presque inépuisables. Au fur et à mesure que les hommes et les chevaux arriveraient, on pourrait atteler successivement soit le parc d'infanterie, soit le parc d'artillerie.

Il y avait un facteur au moins aussi important que

tout cela, l'approvisionnement en munitions, si on ne voulait pas voir ce qui s'était produit à Villers-Bretonneux où elles avaient manqué à la fin de l'action. On chercha partout des cartouches. Le Général Farre adressait au Colonel, Directeur de l'artillerie à Douai, Briand, le 11 Décembre, un Anglais, nommé Hougton, qui proposait de vendre deux millions de cartouches, livrables à bref délai, au prix de 175 et de 165 francs le mille, augmenté du montant du transport et de celui du frêt de Birmingham à Dunkerque. Il fallait, en outre, envoyer un Officier en Angleterre pour procéder aux essais. Comme le dit très bien le Général Farre : « Les conditions me paraissent un peu dures, mais la pénurie où nous sommes ne nous permet pas d'hésiter. » L'affaire fut conclue ; un premier envoi de 100.000 cartouches parvint bientôt à Dunkerque ; d'autres suivirent régulièrement, mais pourquoi faut-il mentionner ici ce qu'a écrit l'auteur d'un ouvrage sur la guerre[1] :

« C'est à Bapaume que l'on s'aperçut pour la première fois que les cartouches fournies par l'Angleterre étaient de mauvaise qualité et donnaient *un grand nombre de ratés*. Le colonel Foester, dans le faubourg d'Arras dont il s'était emparé, put constater les graves conséquences de ce fait[2] ».

[1] *La Campagne du Nord. — Opérations de l'Armée française du Nord* (1870-1871). — Tanera éditeur 1873 p. 150.

[2] Nous avons voulu invoquer ici le témoignage d'un témoin oculaire, pour montrer, par un fait moins connu que celui des légendaires souliers à semelles de carton, à quel point les fournisseurs (et ils ne furent pas tous étrangers) spéculèrent, dans une abominable pensée de lucre, sur la détresse de la France, sur la santé et la vie de nos malheureux soldats.

Les achats de munitions faits dans ces conditions étaient déplorables. C'est en France même qu'il convenait de fabriquer des cartouches et l'on ne s'y épargna pas. On en créa de tous côtés.

A une époque que nous ne pouvons déterminer, mais qu'on doit pouvoir faire remonter à la mi-novembre, un atelier de confection et de chargement de cartouches fut établi à Dunkerque dans un grand immeuble, sis rue des Vieux-Quartiers 21. On avait été au plus pressé et, sans tenir compte du danger que présentait, en plein centre de la ville, un établissement de ce genre, l'Administration y avait installé un grand nombre d'ouvriers, (une soixantaine, croyons-nous).

Les voisins s'émurent. Deux propriétaires de la rue du Château et de la rue Jean-Bart, dont les jardins étaient, par derrière, contigus à l'établissement, prirent l'initiative d'une pétition dans laquelle ils réclamaient très énergiquement le transfert de la Cartoucherie dans un quartier plus isolé. La pétition se couvrit rapidement de signatures, et ils eurent gain de cause. L'autorisation précédemment accordée à l'entrepreneur lui fut retirée, mais un arrêté sous-préfectoral en date du 20 Décembre, lui permit d'établir la Cartoucherie au Casino.

Cet arrêté, que nous reproduisons aux annexes parce qu'il marque une date dans l'histoire de l'Année Terrible à Dunkerque, semblait n'avoir négligé aucune des précautions que dicte la prudence quand il s'agit du naniement des explosifs. Mais les événements se jouent de la prudence humaine, et six semaines plus tard, quel-

ques instants d'inattention d'une ouvrière amenèrent une épouvantable catastrophe. On se figure sans peine combien elle eût été plus cruelle encore, si au lieu d'être installée sur un des points isolés de la côte, proche de l'entrée du chenal, la Cartoucherie avait été maintenue dans son premier emplacement, au cœur de la ville, tout près de l'église Saint-Eloi et de la Place Jean-Bart. Après l'explosion du 7 Février 1871, M. Alex. de Lesdain et Mme Huret se félicitèrent vivement et à bon droit d'avoir, par leurs démarches couronnées de succès, atténué les conséquences d'un désastre mille fois trop affreux encore.

*
* *

Tout cela c'est la Guerre, la Guerre encore, la Guerre toujours, sous ses aspects divers ; quoique nous puissions dire ou faire, l'image de la Guerre réapparaissait à nos yeux, obsédante et farouche. Pourtant, la guerre ne nous effrayait pas, car, si la victoire fuyait nos armes, nous voulions, au moins, sauver l'honneur de notre chère Patrie. Cet honneur a trouvé partout de vaillants champions. Il n'en a trouvé nulle part de plus vaillant que sur le champ de bataille de Pont-Noyelles où l'Armée du Nord combattait en ce moment.

Dans l'espace d'un peu plus de quinze jours qui s'écoule entre l'affaire de Villers-Bretonneux-Amiens et la rencontre dont nous avons maintenant à dire quelques mots, le Général Faidherbe avait refait, reposé et reconstitué son armée ; il avait su, ce qui ne se commande pas, inspirer à ses soldats la confiance. Grâce à

ses efforts et à l'énergie de ses collaborateurs, au 15 Décembre, l'armée que les Allemands croyaient avoir complètement dissoute le 27 Novembre, comptait une quarantaine de mille hommes avec 82 pièces de canon, mais fort peu de cavalerie (exactement à la veille de Pont-Noyelles 39.439 hommes et 1529 chevaux). Elle avait été accrue de bataillons de mobilisés d'un effectif de 8.665 hommes.

Le Général Faidherbe jugea que cette masse était trop considérable pour être dans la main d'un seul chef. Tout en conservant le commandement, avec le Général Farre comme *ad latus*, il demanda au Gouvernement de Tours de la diviser en deux corps (les 22e et 23e) à la tête desquels seraient placés les Généraux Lecointe et Paulze d'Ivoy. Cette réorganisation était urgente et, sans même attendre une ratification qui ne pouvait manquer de lui parvenir, il désigna, le 15 Décembre, les Commandants des divisions et brigades que comportait la nouvelle formation. L'Amiral Moulac, appelé à servir dans l'armée de terre à la tête de la 1re division du 23e corps, cédait son poste à Dunkerque au Capitaine de Vaisseau Perrigot et cette mutation était portée à la connaissance de la population par le numéro de l'*Autorité*, en date du 20 Décembre, alors que l'Amiral avait déjà quitté la ville et que la Garde nationale sédentaire était convoquée sur l'Esplanade Jean-Bart, le Dimanche 22, pour une grande revue qui marquerait l'entrée en fonction du nouveau Commandant supérieur [1].

[1] L'arrivée du Commandant Perrigot était saluée en ces termes par le journal du 22 Décembre (N° 2631) :

Le partage de l'Armée du Nord en deux corps, outre l'envoi de l'Amiral Moulac devant l'ennemi à la tête d'une division, organisation qui ne fut définitive qu'au 21 Décembre, eut aussi pour conséquence d'entraîner des modifications dans l'ordre de bataille des troupes. Le Colonel Delagrange, remplacé peu après à la tête du 47e mobiles par le Lieutenant-Colonel Lebel, fut investi du Commandement de la 2e brigade constituée avec le 47e du 48e bis de mobiles et du 5e bataillon de mobilisés du Pas-de-Calais.

Enfin, tout était prêt pour reprendre activement la campagne ; Faidherbe s'y résolut et commença par

« Une grande revue nous est promise pour dimanche ; notre nouveau Commandant, M. Perrigot, veut prendre connaissance des forces dont il pourrait disposer pour la défense de la Ville le cas échéant. Toujours est-il que notre nouveau Commandant s'occupe d'une façon particulière de notre salut. Pour ne pas se laisser surprendre par les envahisseurs qui font souvent des volte-face dangereuses, M. Perrigot a déjà ordonné des travaux en prévision d'une attaque, ce qui n'est pas probable ; mais en pareille matière, mieux vaut pêcher par trop de précaution que de s'exposer par trop d'indifférence. Au reste, l'Administration a la plus grande confiance dans notre nouveau Commandant. Son activité et ses capacités dans ces matières, sont proverbiales ; nous pouvons donc attendre avec un calme justifié, puisque l'Administration veille sur nous dans une persévérante sollicitude.

« A l'occasion de cette revue, le Lieutenant-Colonel Lépolard, commandant par intérim la légion de Dunkerque lançait l'ordre du jour suivant :

« Le Lieutenant-Colonel, Commandant par intérim la légion de Dunkerque porte à la connaissance de tous les gardes nationaux, Officiers, Sous-Officiers, Caporaux et Gardes, le témoignage de haute satisfaction qu'a bien voulu lui exprimer M. le Commandant Supérieur de l'Arrondissement de Dunkerque à l'issue de la revue de Dimanche dernier. »

« Un témoignage si flatteur, et donné par un Chef aussi compétent, doit nous encourager à redoubler de zèle pour achever notre instruction ».

hésiter sur le plan qu'il conviendrait d'adopter définitivement, mais, quel qu'il fut, il voulait surtout faire une diversion qui, en attirant sur lui l'attention de l'ennemi, le contraignit à ramener vers Amiens les troupes qui s'étaient audacieusement avancées en Normandie. De la sorte, il dégageait le Havre et il espérait bien livrer bataille avant que le Général Manteuffel eût concentré assez de forces pour le vaincre.

* * *

A partir du 10 Décembre, les régiments français quittent leurs dépôts et les chemins de fer sont absorbés par des transports de troupes. Le 47e mobiles, parti de Lille le 12, est expédié à Saint-Quentin. Il y arrive le 13, traverse la ville avec le 5e bataillon des mobilisés du Pas-de-Calais pour se poster à Mesnil-Saint-Laurent, à Neuville-Saint-Amand, à Gruges avec leur grand-garde à Stancourt, puis le 48e mobiles que nous avons vu à Dunkerque, arrive aussi, le 13, aux environs de Saint-Quentin.

Cette concentration est la conséquence d'un premier projet de Faidherbe qui consistait à assiéger La Fère, en possession des Prussiens depuis le 27 Novembre, mais le Général en Chef prit alors une nouvelle détermination, celle de se rapprocher d'Amiens et, suivant le témoignage d'un écrivain militaire qui eut l'occasion de l'entendre résumer plus tard ce qu'il se proposait de faire[1] : « Je venais, dit-il, menacer Amiens pour attirer

[1] *Opérations de l'Armée française du Nord.* Tanera édit. page 94.

« vers moi les forces ennemies, leur livrer bataille « dans une position avantageuse, les battre et entrer à « leur suite dans Amiens. »

C'eut été bien vu si les troupes sous ses ordres avaient formé une armée plus aguerrie, plus endurante et plus solidement organisée. Le programme formulé ne se réalisa donc pas de point en point et Amiens ne fut pas repris. Du moins, grâce au courage de ses jeunes recrues, grâce à la position qu'il sut choisir, la bataille de Pont-Noyelles demeura indécise et fut très honorable pour nos armes.

Cette position était la ligne de défense que présentait un petit affluent de la Somme, l'Hallue encaissée au fond d'une étroite vallée, parsemée de villages, et que domine une chaîne de collines boisées. Là, on pouvait attendre l'ennemi de pied ferme.

Les dispositions furent prises en conséquence et il se trouve que nos troupes vinrent se cantonner dans les lieux mêmes ou elles avaient déjà combattu trois semaines auparavant, à Bavelincourt, Pont-Noyelles, Daours ; le 22e corps formant la droite, le 23e constituant la gauche.

Nous n'avons pas ici à suivre tous les mouvements de troupes qui s'exécutèrent alors. Il nous suffira de dire que, le 15 Décembre, l'Amiral Moulac se trouvait de sa personne à Nesles et que le 47e mobiles, quittant Saint-Quentin, se transportait le même jour à Matigny, le 16 à Pertain et le 17 à Hamelet pour se porter, le 19, sur Foulloy. C'est là qu'il devait rester, car, dans l'en-

semble des opérations, la brigade Delagrange, tenue en réserve, était chargée de défendre l'importante position de Corbie dont les ponts étaient indispensables pour opérer un mouvement de retraite, le cas échéant. Du reste les hommes étaient pleins d'ardeur.

L'armée marche en avant depuis quelques jours, écrivait, le 18 Décembre, un mobile du Gard, nos Officiers tout pleins de confiance ; c'est un plaisir de se sentir dans une armée solide, bien organisée, bien commandée. Nous sommes persuadés qu'à la première rencontre, le Général Faidherbe remportera une grande victoire [1].

A cette armée si confiante, Faidherbe s'appliquait à donner plus d'assurance encore, et le même jour, 19 Décembre, il lui adressait l'ordre du jour suivant :

Nous sommes revenus sous Amiens où il y a vingt jours l'armée du Nord a infligé des pertes si considérables à l'ennemi. Je pense qu'il viendra nous attaquer dès qu'il aura réuni des forces suffisantes. Aujourd'hui que vous êtes plus nombreux et que nous ne manquerons plus de munitions, vous lui ferez subir, je n'en doute plus, une défaite complète. Nos têtes de colonnes sont excellentes, et les mobiles montrent qu'ils sont dignes de marcher à côté des meilleures troupes. Tâchons d'inaugurer l'ère des victoires.

A ce moment, la lutte était imminente, les Allemands, qui se figuraient avoir devant eux 60.000 hommes, approchaient rapidement ; les armées en présence prenaient sérieusement contact. A l'extrême gauche, la

[1] Gensoul. — *Souvenirs de l'Armée du Nord* cités dans la Relation de l'Etat-Major français, p. 86.

colonne volante du Colonel de la Sauzaye tentait une diversion pour menacer les communications allemandes et, dans l'intention de surprendre Laon, poussait une pointe jusqu'à Marle les 16 et 17 Décembre; mais il était contraint de se retirer devant des forces supérieures. Sa colonne fut alors disloquée, une partie revint à Avesnes, la seconde rejoignit Hirson où se trouvait le bataillon de douaniers, puis se retrouvait, le 20 Décembre, avec la première, à Vervins. Plus au Nord, le Lieutenant-Colonel Martin avec 1243 gardes mobiles, dont la Compagnie du Capitaine Ackein, deux bataillons de mobilisés de l'Aisne poussa jusqu'à La Capelle, le 22 Décembre, mais jugea imprudent de s'avancer plus loin.

Sur le front de l'armée les engagements étaient plus sérieux. Ainsi à Querrieux, le 20 Décembre, il y eut un chaud combat à la suite duquel les Allemands furent repoussés avec pertes.

Faidherbe avait fait en personne, parfois en civil, et d'une manière assez inaccoutumée pour un Général, dans une charrette de paysan, par suite de l'insuffisance équestre de l'Amiral Moulac qui l'accompagnait, une série de reconnaissances et de visites dans les cantonnements; le 22, il faillit même être enlevé par des ulhans.

*
* *

Ce même jour, 22 Décembre, l'inquiétude était grande à Dunkerque. Soit que le transport intensif des troupes et des approvisionnements eût complètement

arrêté le service des postes déjà bien désorganisé, soit que le Gouvernement, pour empêcher les informations de parvenir à l'ennemi, même par la Belgique, eût retardé l'expédition des courriers, Dunkerque restait sans nouvelles.

Bertrand eût alors manqué à tous les devoirs d'un journaliste officieux, s'il n'avait pas taillé sa plume des grands jours. On lui demande de rassurer les abonnés de l'*Autorité* et de peser sur l'opinion publique. Le pauvre homme, strict observateur de la consigne, s'y applique de son mieux. Y parvient-il ? Nous n'en déciderons pas, mais il nous semble que l'article qu'on va lire, car nous nous reprocherions de ne pas le reproduire ici, marche à l'encontre des intentions du rédacteur. Il est typique, mais ce qui le rend original, c'est qu'il est moins curieux par ce qu'il ne dit pas que par ce qu'il dit : il faut le lire entre les lignes et alors on apprécie exactement le véritable état d'âme des Dunkerquois affolés par la privation de leur pâture quotidienne de nouvelles vraies ou fausses [1].

[1] On continuait à dévorer les feuilles publiques et un vendeur de journaux de la rue des Capucins demandait par voie d'annonces des colporteurs :

On demande de suite des *Hommes* pour faire la vente des journaux. — *Un homme actif peut facilement se faire trois francs par jour.* — S'adresser, pour tous renseignements à M. N. Estaminet des Voyageurs, rue des Capucins, 13.

Ce n'est pas tout; comme il y a toujours des gens disposés à abuser de la crédulité publique, il se trouva un entrepreneur de librairie pour éditer un petit volume intitulé : *Livre des Prophéties* ou *Recueil des Prophéties les plus curieuses connues jusqu'à ce jour*, Passé, Présent, Futur ; prix 2 francs, auquel le *Messager du Nord* réservait une place parmi ses annonces de la 4e page. Il s'en vendit des quantités ; à la fin de Décembre, il en était à sa 4e édition.

L'intérêt de la citation qu'il n'est pas possible d'abréger sans la déflorer, nous fera pardonner sa longueur.

Ainsi qu'on peut en juger par nos correspondances et les télégrammes que nous reproduisons plus haut, le théâtre de la guerre nous laisse toujours anxieux sur les opérations ; chacun sait que du résultat de la bataille dépend le sort de la France ; aussi ces petites dépêches qu'on nous adresse sur des escarmouches sont-elles reçues avec une indifférence marquée.

Les événements sont rapides comme les heures ; le manque de communications directes nous rend malheureux de ne pouvoir suivre les mouvements des deux armées. Où est Bourbaki ? Que fait Chanzy ? Où est Trochu ? Voilà ce que chacun se dit, et le défaut de nouvelles est un supplice pour tous. Ce n'est certes pas le cas de dire : Pas de nouvelles, bonnes nouvelles, devant la lutte qui va s'engager ; nous devons cependant nous rassurer sur notre avenir : La France est sauvée, dit-on dans les régions officielles, et nous le croyons. Notre armée du département du Nord est déjà formidable. Son effectif approche de 150 mille hommes, placés sous les ordres de cinq Généraux de division dont la bravoure et le dévouement à la nation n'ont plus besoin de se prouver. Des forces considérables s'agglomèrent sur tous les points du territoire, ce qui ne laisse pas que d'inquiéter l'ennemi. Aussi le voit-on aller et venir sans cesse ; menacer une place puis l'abandonner ; entrer dans les villes ouvertes et n'y point rester. Tout ce va-et-vient ne nous fait rien pressentir de bon pour Messieurs les envahisseurs qui sentent que l'heure du châtiment approche. Guillaume lui-même, le grand Guillaume, les yeux fixés sur le Mont Valérien qui reste sinistrement muet, se dit à part lui : ce silence obtiné que signifie-t-il ? Ce calme majestueux de Paris irrite les assiégeants au point de les décourager. L'indécision préside aux conseils des officiers du roi, et le soldat lit le doute sur leurs visages ; loin de se resserrer, l'investissement de

la Capitale se retranche sur des points éloignés et laisse pénétrer dans Paris des approvisionnements qui augmentent ses forces. Tous ces faits et gestes sont les avant-coureurs du grand événement qui va s'accomplir; attendons-en l'issue avec une ferme confiance ! [1].

Avons-nous tort de le dire et l'article n'est-il pas douloureusement curieux, car on peut le considérer comme un spécimen de la littérature qui encombrait les colonnes des journaux aux derniers jours de 1870. Bertrand n'a plus cette crânerie empanachée de belles phrases qui chantait victoire au mois d'Août. Il se bat les flancs pour écrire; sous son exagération voulue, sous son assurance factice, derrière des allégations qu'il sait erronées, des affirmations sans fondement et un verbiage qui sonne creux, on sent l'homme désabusé, en proie à une inquiétude angoissante qui cherche en vain à réagir contre l'influence du milieu où il vit, et ce milieu c'est tout Dunkerque affolé, désespéré et méfiant.

Si, peu à peu, dans les parties éloignées du théâtre de la guerre, se glissaient dans les âmes un découragement et une lassitude dont nous venons de relever les traces dans l'*Autorité*, aux armées, l'ardeur de la lutte soutenait les courages et pas un instant le patriotisme de Gambetta, l'âme de la défense, ne fléchit sous les coups de la fortune.

Le 24 Décembre, de Lyon où il s'était rendu pour remédier à l'anarchie qui troublait la seconde ville de

[1] *L'Autorité* du 24 Décembre 1870, n° 2631.

France, il adressait à Faidherbe un télégramme d'autant plus sincère qu'il n'était pas destiné à la publicité.

Les affaires sont en bonne situation... L'Allemagne est découragée ; elle sent que nous ne sommes qu'au début de la guerre de l'indépendance. Deux mois de persévérance et la France sera plus glorieuse et plus grande que jamais.

Ne nous étonnons pas de cet élan de confiance car ce même télégramme avait pour but de féliciter Faidherbe de sa « brillante » journée de Pont-Noyelles.

Que s'était-il donc passé sur les rives de l'Hallue ?

* * *

Nous avons laissé, le 22 Décembre, l'armée du Nord établie dans d'excellentes positions sur les hauteurs qui dominent la rivière et occupant toute la ligne de villages qui s'étendait de Bavelincourt à Daours ; dans la vallée les avant-postes tenaient Behencourt, Querrieux, Pont-Noyelles et Bussy-lès-Daours. Le Commandant en Chef avait prescrit de ne pas y prolonger la résistance pour se replier assez promptement sur les hauteurs où il serait plus facile d'opposer à l'ennemi une vigoureuse résistance ; puis, lorsque les troupes allemandes seraient épuisées par une série d'assauts infructueux, il se proposait de dessiner avec toutes ses forces un mouvement offensif qui remettrait les Français en possessien des villages évacués dans la première partie de la journée.

On se conforme de point en point aux prévisions et la lutte engagée, vers 11 heures, autour de Querrieux se continuait avec acharnement jusqu'à la nuit close.

Nous nous écarterions de notre sujet s'il nous fallait en suivre les différentes phases; il nous suffira d'indiquer brièvement la part que la division Moulac et, en particulier, la brigade Delagrange prirent à l'affaire.

La 1re division du 23e corps, à l'extrême gauche de la ligne, se trouvait, le 23 au matin, cantonnée à Corbie et à Fouilloy : sa première brigade (Commandant Payen) fut seule sérieusement engagée. On la fit marcher au feu et l'on sait avec quelle admirable bravoure les fusiliers marins combattirent à Daours et à Pont-Noyelles.

Pendant ce temps, la 2e brigade restait en réserve ; le 47e mobiles avait son 2e bataillon (5e du Nord) posté au sud de Fouilloy et à Aubigny avec deux pièces de la batterie Halphen, avait ordre, en cas de défaite, de couper les ponts et de rejoindre les deux autres grandes fractions du régiment à Corbie pour couvrir la retraite ; les hommes n'eurent de toute la journée rien d'autre à faire qu'à échanger quelques coups de fusils avec des vedettes allemandes.

Le 1er bataillon (4e du Nord) eut un rôle encore moins actif ; massé sur la place de la ville, il était préposé à la garde des ouvrages de campagne qui défendaient les approches de Corbie et les mobiles durent se tenir terrés dans des tranchées ou abrités derrière des épaulements ou des barricades.

Le 3e bataillon (6e du Nord) était lui aussi massé sur la place de Corbie lorsque, vers 2 h. 1/2, ordre fut transmis au Commandant Colombier de se porter sur Pont-Noyelles.

A ce moment, en effet, le Général Faidherbe, resté maître des hauteurs, juge l'instant venu de prononcer un vigoureux mouvement offensif pour reprendre les villages précédemment évacués et le 3e bataillon du 47e doit opérer une diversion sur la gauche. On part; aussitôt, le bataillon se forme sur la hauteur et se porte en avant, mais l'ignorance complète des manœuvres où se trouvent les mobiles les empêche de marcher autrement qu'en bataille ; ils offrent un but facile aux coups de l'ennemi; ils ont 21 hommes tués ou blessés. Les voici à 200 mètres des maisons de Pont-Noyelles, plusieurs fois pris et repris dans la journée, et dont les toitures flambent. Les mobiles d'Hazebrouck voient le feu pour la première fois; ils sont émus et toute la fermeté des officiers n'est pas de trop pour les maintenir couchés sur la terre dure et froide ; ils attendent l'ordre d'attaquer. L'ordre ne vient pas.

Une compagnie de marins qui avaient réussi à pénétrer sur la droite du village, est repoussée. La nuit est tout à fait venue, le bataillon isolé n'est pas appuyé sur les flancs ; le Commandant Colombier se sent en danger d'être enlevé, il se replie sur Corbie pour réclamer des ordres ; le Général en Chef en personne lui prescrit de regagner sa position sur la hauteur. Ainsi fut fait [1].

[1] Il se produisit ici à Pont-Noyelles, pour le 6e bataillon ce qui s'était déjà passé à Longueau pour la compagnie de Clebsattel ; laissés à leur propre initiative, les officiers qui ne se sentaient pas soutenus, quittent les positions assignées pour garder en mains leurs hommes ébranlés; mais, quand ils reçoivent l'ordre de s'y porter à nouveau, ils le font sans hésitation comme sans faiblesse Ce double exemple montre que ce qui a, peut-être, le plus manqué moralement, du moins, dans

Toute la nuit se passa en pleine campagne à quelques pas de l'ennemi ; sans abri et sans feu, par un froid de 8 à 10 degrés [1] avec du pain gelé pour toute nourriture, cette nuit du 23 au 24 Décembre est pour tous un des moments les plus rudes de cette rude campagne.

Faut-il pourtant accuser Faidherbe d'avoir bénévolement et inutilement infligé à ces jeunes troupes une si dure épreuve ? En aucune façon. La bataille restait indécise. Si, pendant la première partie de la journée, les Allemands avaient pu s'emparer des villages de la vallée, tous leurs efforts étaient venus se briser contre la résistance des forces postées sur les hauteurs et lorsque, vers le soir, les Français avaient opéré un mouvement offensif sur toute la ligne, ils avaient, à tout le moins, remporté un succès partiel puisqu'ils avaient repris et conservé Bavelincourt.

Faidherbe avait maintes fois déclaré qu'une armée victorieuse couchait sur ses positions ; il voulut attester sa victoire en faisant camper ses troupes sur les positions qu'elles occupaient, mais il apprit que les Allemands appelaient à eux des renforts en toute hâte ; il jugea que ses troupes ne pourraient pas supporter le

nos armées novices de 1870, c'est la fermeté et surtout la continuité de la direction.

[1] A ce moment, pour comble d'infortune, la température fut extrêmement rigoureuse, autant par l'intensité du froid que par sa persistance inaccoutumée dans notre région. Nous en eûmes une preuve évidente à Dunkerque. Un petit vapeur à roues hollandais, très connu en notre port qu'il fréquentait depuis des années sous les ordres du Capitaine Lariby, un de ces types de loups de mer dont la figure hâlée nous était familière, le *Prinz Van Orange*, chargé d'un service régulier avec Rotterdam, se vit forcé de suspendre sa navigation à cause des glaces.

supplice d'une second nuit semblable à la précédente, et, dans la journée du 24, il prescrivit un mouvement rétrograde qui conduirait l'armée autour d'Arras derrière la ligne de la Scarpe.

A l'abri d'un mince rideau de troupes, la retraite s'opéra sans être inquiétée. Le 47e mobiles, avec la plus grande partie de la division Moulac, se porta sur Ribemont en profitant du couvert formé par l'Encre, après avoir fait sauter le pont d'Aubigny et ceux qui se trouvent entre Fouilloy et Corbie. Le 25, la division Moulac se dirigea vers Bapaume où l'Amiral obtient du Général Paulze d'Ivoy l'autorisation d'arrêter ses troupes épuisées de fatigue. Depuis la traversée d'Albert, l'arrière-garde est escortée à distance par une cinquantaine de cavaliers prussiens qui tourbillonnent autour d'elle ; on tiraille sans résultat. Le 26, dans l'ensemble des cantonnements assignés, le 47e mobiles est envoyé à Brebières. Et le même jour en raison de l'encombrement des cantonnements trop resserrés du 23e corps, on prescrivit au régiment de se transporter à Gueulzin et Ferin avec le 14e bataillon de Chasseurs à pied (Commandant de Négrier) qui, arrivant de Douai, venait de rejoindre.

Le 28 Décembre, notre régiment, et la batterie mobilisée Dupuich qui suit ses mouvements, est à Courchelettes avec son Chef de brigade, le Colonel Delagrange, mais l'Amiral Moulac, malade et brisé de fatigue, entre à l'hôpital, ce qui explique que nous le retrouvons à Dunkerque le 7 Janvier. Le commandement de sa division passe aux mains du Commandant Payen, remplacé à la tête de la première brigade par le Lieutenant-

Colonel Michelet, du Génie. L'Amiral, excellent marin, mais peu préparé à la direction des troupes de terre, ne possédait ni l'énergie ni l'endurance du Général en Chef au sujet duquel, dans une dépêche au Gouvernement de Bordeaux, le Colonel de Villenoisy disait : « Le Général Faidherbe passe des heures à cheval chaque jour ; s'expose et de l'avis de tous, se prodigue trop, mais qui pourrait le remplacer ? » C'était là exprimer l'opinion de toute l'armée, que le soldat formulait en un affreux jeu de mot : « Le Général, il n'est pas *fait d'herbe*, il *est fait de bronze* », mais, quoiqu'il en soit, et jusqu'à ce surnom *de chiendent* que lui appliquaient les Allemands, toutes les appréciations sont concordantes.

*
* *

L'Armée du Nord, établie derrière la Scârpe, pouvait respirer et se remettre avant de s'élancer à de nouveaux combats. Seulement, il était évident que les Allemands ne lui laisseraient pas un long répit et qu'Arras serait prochainement menacé. Il importait donc d'éloigner de la région les éléments nécessaires à la formation de nouvelles unités et, le 28 Décembre, ordre fut donné aux dépôts des divers corps réunis à Arras et à Béthune de se transporter sans retard à Dunkerque.

De quoi se composaient ces dépôts ? D'hommes de toute espèce et de toute provenance. Appelés que les premiers conseils de revision avaient laissés dans leurs foyers, échappés aux mains des Allemands, réfractaires pris de remords et arrivant de Belgique ou d'An-

gleterre, aventuriers de toutes races et de toutes nations, débandés qui raillaient leurs corps et tels qu'il y en eut un certain nombre encore après Pont-Noyelles.

Habitués à la belle correction militaire du 98e, lorsqu'impeccable, il défilait par les rues au son de quelque pas redoublé enlevé par Buot, avec son Tambour-Major empanaché, sa tête de colonne de sapeurs barbus, en hauts bonnets à poils, en tablier de cuir blanchi, en gants crispins, tels qu'ils les avaient vus, pour la dernière fois, en 1870, à la procession de la Fête-Dieu de Saint-Jean-Baptiste, les Dunkerquois, au spectacle de cet amalgame étrange, éprouvaient une impression irrésistible de douloureux désenchantement et de découragement contre laquelle l'*Autorité* s'efforçait de réagir.

Nous voilà bien inquiets et bien tourmentés sur la marche des Prussiens ; les cancans vont leur train, chacun les voit déjà à Saint-Pol, ils avancent toujours s'écrie-t-on anxieux. Sans doute, ils avancent ; mais prenez-vous pour rien l'armée de Faidherbe ? Sachez donc que l'éminent Général ne veut entrer dans aucune place forte ; qu'il veut tenir la campagne ; pouvez-vous penser alors que Messieurs les envahisseurs vont tenter le siège d'une ville ayant derrière eux une armée de cent mille hommes et qui dépassera encore ce chiffre. Nous allons avoir des luttes soutenues, sans doute, mais notre succès ne peut être douteux.

.....

Nous le répétons encore, soyons donc plus affermis sur notre valeur, plus confiants dans nos forces ; cessons de jeter les hauts cris à chaque pas que font nos ennemis vers nous. Vous semblez les appeler par vos terreurs qui finissent par être bouffonnes tant vous les exagérez ; Qu'on les combatte quand le danger est proche, rien de mieux, c'est aussi le fait des héros, mais nous, allons

à l'ennemi avec une vigueur égale à son audace. N'insistons pas, le désir de la vengeance a fait germer la haine dans le cœur de tout Français. Nous ne devons former qu'un vœu, n'avoir qu'un but : combattre, vaincre et refouler nos ennemis sans envisager le danger, car, ainsi que l'a dit Corneille :

« Qui veut mourir ou vaincre est vaincu rarement,
« Ce noble désespoir périt malaisement [1].

Toutes ces citations qui jaillissaient en abondance de la mémoire et sous la plume de Bertrand ne changeaient rien, même assaisonnées de phrases creuses, à la triste réalité des choses d'où il ressortait que les hommes qui se trouvaient alors dans les dépôts ne semblaient pas faire bien augurer des chances de la résistance à l'ennemi. Ce fut donc avec un vrai soulagement que l'on vit entrer au port, le 31 Décembre, le transport *La Moselle*, avec 308 passagers militaires dont 270 soldats du Génie qui, avec leurs chevaux, leur parc d outils, formaient une unité constituée.

Ce furent du reste à peu près les seules troupes qui nous arrivèrent par mer et il est à remarquer qu'en aucun temps, au milieu du désarroi général, ni le Gouvernement de Bordeaux qui aurait dû être exactement renseigné, ni le service d'informations des Allemands qui avait tant d'intérêt à connaître le chiffre de ses adversaires, n'ont jamais su bien ni l'un ni l'autre ce qu'il y avait de troupes à Dunkerque.

Nous l'avons vu, dans ses articles officieux, Bertrand porte hardiment l'effectif de l'armée du Nord à cent

[1] *Autorité* du 31 Décembre.

puis à cent cinquante mille hommes, alors qu'elle n'a jamais pu mettre en ligne que le tiers de ce dernier chiffre. Mais l'illusion était partagée en haut lieu, et Gambetta considérait notre région du Nord comme une inépuisable pépinière de soldats. En veut-on la preuve ? Elle est facile à trouver.

A la fin de Décembre, le Cotentin était menacé ; on pouvait craindre que Cherbourg ne fut attaqué. La première idée de nos gouvernants fut de prélever des défenseurs sur l'armée du Nord et, sans crier gare, on vit, le 27 Décembre, arriver un grand transport qui avait pour mission d'emporter 3000 hommes à Cherbourg, en prescrivant de donner des ordres de mouvements en conséquence. La nouvelle de ce prélèvement imprévu surprend le Colonel de Villenoisy, il se hâte d'aviser le Général Farre en ajoutant : « J'ai répondu qu'on n'avait ni ordres ni hommes à donner », mais il se ravisa et, d'accord avec le Dr Testelin, il pense qu'on pourrait, peut-être, donner des mobiles.

Ces Chefs de l'armée du Nord n'auraient pas été fâchés de se débarrasser aussi des non-valeurs encombrantes données par la levée en masse et de fait on embarqua sur *La Savoie*, qui les transporta à Cherbourg, un certain nombre de mobiles coupables d'indiscipline ou qui avaient lâché pied dans un mouvement de panique aussi irrésistible que peu justifié.

Quand on voit les Français aussi mal renseignés, on ne doit pas être surpris que les Allemands se soient fait de grandes illusions sur l'importance et la valeur de la garnison de Dunkerque. Tant d'hommes revêtus

d'uniformes différents qui tous venaient de Dunkerque leur tombèrent entre les mains qu'ils se persuadèrent qu'un corps d'armée de réserve était campé autour de la ville et qu'ils renoncèrent à la velléité, un instant entrevue, de se diriger de notre côté.

*
* *

Craintes vagues d'un siège plus ou moins possible, deuil de la Patrie envahie, deuils dans les familles, partout tristesses et douleurs, voilà comment s'achevait cette cruelle année de 1870 qui s'était ouverte sous de si brillants auspices. Douze mois auparavant, quelques esprits rendus clairvoyants par la haine, voyaient seuls les tares et les dangers du régime impérial, au contraire, la grande masse du peuple saluait avec enthousiasme l'avènement de l'Empire Libéral.

Les perspectives d'avenir avaient été balayées par la tempête et maintenant l'année finissait dans les larmes.

*
* *

A cette heure suprême de l'année, Dunkerque fut atteinte d'un deuil civique. Un des principaux négociants de la place, M. Chaveron-Wattel mourut enlevé par la petite vérole qu'il avait contractée en faisant, comme commandant du 2e bataillon de la garde nationale, des rondes dans des postes contaminés par la terrible épidémie qui sévissait alors à Dunkerque.

Nul ne jouissait parmi nous à plus juste titre de l'estime et de la considération générale ; aussi apprécié

pour ses qualités d'homme privé que pour son esprit d'initiative et son intelligence dans la gestion des affaires commerciales, M. Chaveron avait rendu un service signalé au port de Dunkerque en en faisant le principal lieu d'importation des guanos du Pérou qui, il y a trente-cinq ou quarante ans, étaient très employés par les agriculteurs de tout le Nord de la France.

Depuis, le guano des îles Chinchas, exploité sans mesure, s'est épuisé, il a fallu lui substituer d'autres engrais, mais il n'en est pas moins vrai que, pendant au moins dix ans, Dunkerque dût à M. Chaveron d'être à chaque saison fréquenté par nombre de jolis trois-mâts de 900 à 1200 tonneaux, fins voiliers qui constituaient les types les plus élégants de la marine commerciale d'alors.

En portant à la connaissance de la Garde nationale, par la voie de l'ordre, la perte qu'elle avait faite, le Lieutenant-Colonel Lépolard disait du Commandant Chaveron :

C'est par les honneurs que nous rendrons à sa mémoire, que nous témoignerons à sa famille et à ses nombreux amis, les regrets que nous éprouvons.

Et, en effet, les funérailles de M. Chaveron furent l'occasion d'une manifestation grandiose, un deuil public auquel toute la ville s'associa. En mentionnant la cérémonie dans sa récente histoire de la paroisse, dont il est aujourd'hui le doyen, M. le Chanoine Scalbert, alors vicaire à Saint-Jean-Baptiste, rapporte qu'il ne vit jamais à un convoi funèbre une affluence aussi nom-

breuse. Les assistants en rangs épars se pressaient jusqu'au fond des cloîtres de l'ancien couvent des Récollets, débordaient dans la rue et firent cortège au défunt jusqu'au cimetière. En autre temps, nos journaux locaux eussent consacré à M. Chaveron un long article nécrologique ; à ce moment, ils se bornèrent à une brève mention. L'*Autorité* se borne à dire dans son numéro du 3 Janvier 1871 :

Les funérailles de l'honorable M. Chaveron ont eu lieu avec une pompe inaccoutumée ; ce qui en faisait surtout ressortir l'éclat, c'est la foule considérable qui accompagnait cet homme de bien à sa dernière demeure. Toute la garde nationale était sur pied : le bataillon que commandait M. Chaveron était en armes ; l'autre en tenue seulement. Le convoi a quitté l'église vers une heure moins un quart et le corbillard s'est dirigé vers le champ de repos. Tout le long du parcours, notre musique municipale jouait des marches funèbres qui n'étaient interrompues que par le roulement sinistre des tambours. Malgré le froid extrême, chacun a voulu dire un dernier adieu à M. Chaveron sur le bord de la fosse [1].

Le temps n'était pas aux discours ; seul, au moment de confier le cercueil à la terre, le Colonel Nivelle prononça quelques paroles émues.

*
* *

L'année 1871 s'ouvrait donc sous les plus tristes auspices et alors que, dans les circonstances normales, le Premier Jour de l'An est une occasion pour chacun

[1] L'*Autorité* n° 2636.

de se réjouir ou d'espérer, tous les maux semblaient en ce moment se conjurer pour nous accabler. Aussi, par une tacite entente, avait-on supprimé les manifestations admises par la coutume au début d'une année nouvelle.

Les fonctionnaires ne reçurent pas de visites officielles ; un ordre du Lieutenant-Colonel Lépolard supprima les visites de corps pour laquelle il avait d'abord convoqué ses officiers en grande tenue de service ; enfin, toute sonnerie de clairon, toute batterie de tambour fut interdite dans la matinée du 1er Janvier. Il n'y a pas jusqu'à l'envoi traditionnel des cartes auquel on renonça conformément au conseil donné par M. Trystram qui, le 28 Décembre, avait lancé dans les journaux l'avis suivant :

Le Sous-Préfet de Dunkerque a l'honneur d'informer les autorités et Messieurs les fonctionnaires des différentes Administrations qu'il ne recevra pas de visites à l'occasion du jour de l'an.

Il engage les fonctionnaires et ses concitoyens à consacrer au soulagement des blessés de nos armées, les dépenses qu'ils seraient disposés à faire en vue de ces visites qui, tout au moins dans les malheureux temps ou nous vivons, sont inutiles. Il s'inscrit pour cent francs en tête de la liste de souscription ouverte à cet effet.

Dunkerque, le 28 Décembre 1870.

TRYSTRAM.

Est ce à dire pour cela que toute trace de la vie coutumière de la cité avait disparu. En aucune façon. Tout n'est que contraste en l'existence et, malgré tout, à l'heure dite, comme depuis des siècles, la foire s'ouvrait.

Mon Dieu oui, la Foire. Les marchands forains s'installaient dans les petites boutiques de la place Jean-Bart avec leurs articles de camelotte, leurs assortiments de jouets et de pain d'épice, leurs loteries et leurs tirs; les saltimbanques dressaient leurs loges sur la place de la République ou sur le Marché au blé. Que voulez-vous ? Malgré les malheurs des temps, il fallait vivre et si l'Homme-canon et le pitre, l'Hercule du Nord et l'artiste d'agilité avaient quitté la caravane pour marcher à l'ennemi, ils y avaient laissé la danseuse de corde ou la femme colosse avec les enfants que la misère talonnait sous leurs vêtements à paillettes et qui, le deuil au cœur, un sourire contraint aux lèvres, cherchaient à recueillir les quelques sous nécessaires pour manger.

Voilà ce qu'était Dunkerque au moment où notre récit nous a conduit, Abandonnons un instant la ville à sa tristesse pour suivre nos concitoyens sur le champ de bataille.

*
* *

Nous avons laissé, nos lecteurs s'en souviennent, toute l'armée du Nord cantonnée à l'abri de la ligne de la Scarpe dans les villages des environs d'Arras et de Douai. Le 47e mobiles était à Courchelettes le 28 Décembre. Manteuffel, renonçant à inquiéter notre mouvement de retraite, laissait aux environs de Bapaume le VIIIe corps Allemand avec la 3e division de cavalerie qui lui était adjointe, afin de couvrir les troupes du Général de Goeben venues de Saint-Quentin dans le but d'investir Péronne.

La conservation de cette ville était pour nous d'une importance capitale, car c'était le seul passage que nous possédions encore sur cette partie du cours de la Somme. Il importait de s'y maintenir et pourtant l'Armée du Nord était-elle en état de marcher à son secours ? c'est la question que se posaient nos Généraux. Ils n'étaient pas d'accord. Le Dr Testelin surpris de leur inaction et instruit de leurs hésitations par le Colonel de Villenoisy, prend immédiatement le parti qui répondait le mieux à l'énergie de son caractère. Un train était en partance, il y monte, rejoint Faidherbe, joint ses objurgations aux avis du Général en Chef et la marche en avant est décidée.

Conformément aux instructions adressées à tous les corps, l'Armée du Nord s'ébranla toute entière le 1er Janvier 1871 pour venir occuper, en avant d'Arras, une position offensive. Il fait un froid glacial, mais les hommes sont pleins de confiance et d'énergie : ils se sentent reposés, bien commandés et nombreux. L'armée, en effet, a réparé ses pertes, comblé ses vides ; elle compte au total, d'après les relevés de la relation officielle de l'Etat-Major français, un effectif de 955 Officiers, 34.565 Hommes et 1.523 chevaux avec 14 batteries d'artillerie [1].

[1] Il n'est pas sans intérêt de donner en détail l'effectif des troupes qui formaient la deuxième brigade Delagrange de la 1re division du 23e corps que nous allons voir vivement engagée.

24e bataillon de chasseurs, 10 officiers, 680 hommes.
Bataillon de Mobilisés du Pas-de-Calais, 10 officiers, 680 hommes.
47e mobiles, 45 officiers, 1856 hommes.
2e bataillon du 65e, 10 officiers, 700 hommes.

L'étape conduit la 1re division du 22e corps à Beaumetz, Rivière, Vailly, la 1re division du 23e corps à Mercatel, Neuville-Vitasse, Wancourt et Guemappe ; le 47e mobile est à Monchy-le-Preux, les mobilisés sont en arrière. L'ordre de mouvement prescrit pour le lendemain une marche sur quatre routes, chacune d'elles étant réservées à une division. Derroja se portera sur Bucquoy par Ransart et Hannescamp. Du Bessol se dirigera également sur Bucquoy par la route d'Arras à Amiens ; mais pour marcher jusqu'à Ablainzeville, Payen piquera directement sur Bapaume par la route d'Arras, tandis que les mobilisés Robin couvriront l'aile gauche en se portant sur Mory.

Faidherbe en avait prévenu ses troupes : on manœuvrait en face de l'ennemi, on pouvait donc être assuré que le mouvement offensif prescrit amènerait une rencontre. Il fallut, en effet, en venir aux mains un peu partout.

Le temps était froid et sombre, la terre poudrée de blanc quand les troupes se mirent en marche. La division Derroja atteignit Bucquoy sans encombre et se porta de là sur Achiet-le-Petit ou elle entra sans coup férir, car le Général de Goeben, se sentant trop inférieur en force de ce côté, n'avait pas jugé prudent de résister. Les Allemands, au contraire, tinrent tête à

1er bataillon du 33e, 10 officiers, 700 hommes.
Batterie Halphen, 8 officiers, 122 hommes, 90 chevaux.
Batterie Dupuich, 8 officiers, 118 hommes, 98 chevaux.
Batterie Dieudonné.
(*Relation de l'Etat-Major français*, Documents p. 7).

la division Du Bessol dans le village d'Achiet-le-Grand où ils se sont retranchés. Le 20e Chasseurs reçoit l'ordre d'assaillir la position de front, tandis que le bataillon du 43e de ligne tournera le village par la droite. L'attaque, préparée par l'artillerie, est conduite avec ensemble et entrain. Les Prussiens dont la résistance est surtout très vive derrière le remblai du chemin de fer, sont débusqués ; ils se retirent en désordre sur Bapaume et la poursuite se continue jusqu'à Biefvilliers dont les Français s'emparent, mais qu'ils commettent la faute de ne pas conserver, car ils auront le lendemain beaucoup de peine à s'en rendre maîtres.

Malgré son importance, le combat d'Achiet-le-Grand fut bien moins sérieux que l'action très chaude qui, à la gauche de la ligne française, mettait la division Payen aux prises avec l'ennemi.

La division Payen qui, on s'en souvient, devait, dans l'ensemble du mouvement, se porter directement sur Bapaume par la grande route d'Arras, avait quitté ses cantonnements à 8 heures du matin et marché bien réunie, sauf le 3e bataillon du 47e mobiles (6e du Nord) ; celui-ci après avoir flanqué la division en passant par Vis en Artois, Croisilles et Saint-Léger, était à la garde du convoi. La 1re brigade s'avança en tête.

En sortant vers 11 heures 1/2 du village d'Ervilliers, écrit le Général Paulze d'Ivoy dans son rapport, j'appris par des paysans que l'ennemi n'était qu'en très petit nombre dans les villages voisins ; je n'en ordonnais pas moins à la 1re brigade (Colonel Michelet) de prendre ses dispositions. Le 19e Chasseurs, dont les tirailleurs venaient d'être reçus à coups de fusil, déploya deux

compagnies en tirailleurs de chaque côté de la route, soutenues par deux autres en colonne, la 5e escortant, sur la route même, la section d'artillerie qui marchait avec l'avant-garde.

Les trois bataillons de fusiliers marins furent déployés à droite et à gauche de la route soutenus en arrière par le 48e régiment de mobiles du Nord (Colonel Degoutin) formé en colonne de division.

La 2e brigade (Colonel Delagrange) allongeant le pas, vint s'établir en avant d'Ervilliers sur le plateau, avec l'artillerie qui prit une bonne position pour contrebattre l'artillerie ennemie.

Ces dispositions prises, je fis porter en avant les troupes de la première ligne avec ordre aux bataillons extrêmes de tourner le village par sa droite et par sa gauche. Elles furent accueillies par un feu très vif de mousqueterie. Les renseignements qui nous avaient été fournis par les paysans étaient faux ; le village de Behagnies était fortement occupé.

A telle enseigne que les marins, mitraillés et chargés par des hussards prussiens pour s'être jetés en avant sans précaution avec plus de bravoure que de prudence, furent écharpés.

Enlevé par son Colonel, le 48e mobiles (Lille, Roubaix, Tourcoing) déploya le plus grand courage pour les soutenir et perdit dans la lutte, sans y parvenir, 21 officiers et 367 hommes tués, blessés ou disparus.

Behagnies qui avait été un instant aux mains de nos troupes fut réoccupé par l'ennemi, mais les Allemands ne purent le dépasser. Deux corps de la 2e brigade, les bataillons des 33e et 65e de ligne, restés depuis midi avec le 47e mobiles sur une hauteur à droite de la route, le dos tourné à Gomiecourt à droite de Béhagnies, descen-

dent dans la plaine ; pendant que les tirailleurs du premier de ces bataillons couvrent la retraite, le second à droite et à gauche de la batterie Halphen, qui canonne vigoureusement l'ennemi, la protège contre toute attaque. Mais bientôt ils se replient à leur tour pour reprendre à peu près position sur l'emplacement occupé le matin : le bataillon du 33e prend son cantonnement à Gomiecourt, celui du 65e revient à Ervilliers où il se poste avec le 47e mobiles à la droite, sa gauche appuyée à la grande route.

C'est là que se trouvent nos mobiles du 5e bataillon. Ils n'ont rien à craindre des fusils de l'ennemi, mais ils sont à portée des coups de son artillerie : les obus prussiens tombent autour d'eux, plusieurs hommes sont tués ou blessés et les autres, qui voient leurs compagnons atteints, ne sont pas sans éprouver une vive émotion ; la 6e compagnie postée à l'avant-garde, est plus exposée que les autres ; elle eut été ébranlée sans la ferme attitude de ses Officiers, le Lieutenant Albert Desmyttère et le Sous-Lieutenant Charles Hovelt.

Pendant ce temps la nuit est venue. Les Prussiens se sentent en l'air à Béhagnies ; ils évacuent le village. Prévenu de cette évacuation par les gardes, le Colonel Delagrange, sur l'ordre du Général Paulze d'Ivoy, y détache le 5e bataillon du Nord, mais il ne s'y maintient pas, sur une fausse nouvelle de la marche en avant de l'ennemi. Le lendemain matin seulement, la 1re Compagnie du 6e bataillon, partie en reconnaissance, trouvera le village vide et n'échangera les premiers coups de fusil qu'après l'avoir dépassé.

* * *

A la suite du combat si ardent de Behagnies, on se demandait avec inquiétude dans l'entourage de Faidherbe s'il convenait de continuer la lutte ; mais le Général ne voulut pas renoncer à l'offensive, aussi donna-t-il des ordres pour le renouvellement de l'attaque.

Le 23e corps, dit le Colonel Rousset, devait, dès le lendemain, reprendre son mouvement en avant, la division Payen par la route de Bapaume, la division Robin par l'est de Favreuil. Au 22e corps, la division Du Bessol avait ordre de déborder par l'ouest Sapignies et Béhagnies et de marcher ensuite sur Biefvilliers ; la division Derroja attaquerait Grévillers. Le Général en Chef entendait ainsi dessiner contre la position de Bapaume un mouvement enveloppant et concentrique afin de déborder à la fois les deux ailes du Général de Goeben [1].

Ce serait nous écarter de notre sujet que de suivre dans leur détail toutes les phases de ce mouvement enveloppant et concentrique qui entoura par trois côtés, le 3 Janvier 1871, la ville de Bapaume d'un cercle de feux. Il est parfaitement visible sur les cartes qui accompagnent certains ouvrages consacrés au récit des événements.

Nous ne pouvons pas non plus songer à raconter les péripéties de cette lutte acharnée qui se prolongea durant tout le jour ; nous nous bornerons donc à suivre sur le champ de bataille la division Payen, surtout le

[1] Histoire Générale de la Guerre franco-allemande. T. V. p. 146.

47e mobiles qui, ce jour-là, joua, pour la première fois, un rôle véritablement actif et glorieux.

*
* *

Le 2 Janvier au soir, nous avons laissé la division Payen cantonnée sur la hauteur près d'Ervilliers. Tandis que la 1re brigade, très éprouvée par sa lutte de la journée, se plaçait en seconde ligne, la 2e brigade recevait l'ordre de marcher.

Vers 7 heures 1/2, le Général Paulze d'Ivoy, revenu de Noyelles où il s'était reposé quelques heures, fait prendre les armes à la division Payen. Pour la première fois depuis le commencement de la Campagne les trois bataillons du 47e sont réunis : les hommes se sentent les coudes et, à se prêter ainsi un mutuel appui, bien dans la main de leurs Officiers, ils éprouvent des sentiments d'ardeur, de confiance et de courage.

Le corps tout entier se porte sur Behagnies qu'il dépasse. Le village où l'on s'est battu avec tant d'acharnement la veille est encombré de morts et de blessés ; il présente un spectacle affreux. La plupart des maisons sont criblées de balles ; les cadavres des soldats gisent dans la rue, étendus sur la neige ; partout on voit des armes, des uniformes, des sacs abandonnés, des flaques de sang durcies par la gelée ; c'est la guerre dans toute son horreur.

Le mouvement offensif se dessine vers 9 heures 1/2. On atteint le village de Sapignies. En face de nous se trouve la 30e brigade allemande qui a laissé cinq Compagnies du 68e régiment d'infanterie rhénan, le 7e régi-

ment de hussards du roi (rhénan) et deux batteries dans Favreuil.

En tête de la brigade Delagrange, s'avançait la batterie Halphen. Au moment où elle sortait de Sapignies et s'engageait sans méfiance dans le petit chemin qui s'en écarte à gauche, elle fut saluée par les salves d'obus de deux batteries allemandes qui venaient de s'établir entre Favreuil et la hauteur sur laquelle on a érigé depuis le monument commémoratif de la bataille, appuyées par deux bataillons d'infanterie des 28e et 68e prussiens. Mais, comme leurs munitions, largement dépensées la veille, n'avaient pas été remplacées, elles avaient attendu pour agir que nos troupes fussent à bonne portée. Sous cette avalanche, la batterie Halphen fut, un moment, obligée de rétrograder pour se mettre à couvert en abandonnant un caisson, et aussitôt le Colonel Delagrange prit ses dispositions de combat.

Pour contrebattre l'artillerie allemande, les batteries Halphen et Dieudonné sont postées au N. E. de Sapignies, la batterie Dupuich prend position un peu plus à droite ; derrière l'artillerie se place la réserve du 24e Chasseurs dont les tirailleurs garnissent la lisière sud du village, associés à 2 compagnies du 2e bataillon du 65e, disposées en trois lignes espacées de 300 mètres. Le reste de ce bataillon est au centre des maisons précédant le 33e ; à droite de la batterie Dupuich se trouve le 47e mobiles que suit de près le 5e bataillon des mobilisés du Pas de Calais.

A partir de 10 heures, une furieuse canonnade s'en-

gage qui empêche nos troupes de déboucher et qui dure avec une grande intensité jusqu'à midi environ.

La division Payen faisait bonne contenance, rapporte un historien de la Campagne dont la relation est connue sous le nom d'ouvrage Tanera [1] et répondait au feu des Allemands avec une grande énergie. Mais en face de Favreuil les gardes nationaux mobilisés donnèrent un triste exemple de faiblesse. Au premier coup de canon tous leurs bataillons s'étaient précipités à plat ventre ; au deuxième obus ils s'étaient dispersés et il fut impossible à leur Chef de les arrêter dans leur course affolée !

Le régiment des gardes nationaux de Lille resta quelque temps en position, mais il ne tarda pas non plus à se replier en grand désordre. Seul, le bataillon des voltigeurs du Nord composé presque uniquement d'évadés de l'armée du Rhin ou de soldats belges se maintint courageusement à son poste.

« Après une vive canonnade dit le Général Paulze d'Ivoy dans son rapport, je jugeai le moment opportun pour porter mes troupes en avant et j'envoyai prévenir le Général Robin de marcher sur Favreuil. Quel ne fut pas mon étonnement, quand je m'aperçus que sa division *se repliait* et qu'elle se reformait bien en arrière. »

Cette retraite aussi subite qu'imprévue des mobilisés qui ne devaient plus reparaître que vers le soir dans le lointain, assez pour engager l'ennemi à la prudence, mais pas assez pour prêter un concours effectif, cette retraite, disons-nous, découvrait le flanc de la division Payen. Malgré tous leurs efforts, les 600 Voltigeurs du Nord du Commandant Foutrein ne pouvaient suffire à

[1] *Opérations de l'Armée française du Nord*, p. p. 137-138.

la protéger. Il fallait aller au plus pressé. Sur les ordres du Général Paulze d'Ivoy le bataillon du 65e et celui du 33e furent portés à gauche pour les renforcer. Le 6e bataillon des Mobiles suivit, Le Colonel Delagrange le poste d'abord sur une petite élévation en face de Favreuil qu'a occupé l'ennemi ; mais les Allemands voyant que les mobilisés qu'ils avaient d'abord canonnés, ne sont plus à craindre, tournent leurs pièces contre des adversaires qui font bonne contenance. Des éclats d'obus mettent 6 hommes hors de combat, aussi, pour ne pas exposer inutilement cette troupe, le Commandant de la brigade la ramène sur la route, assez encaissée en cet endroit, et fait abriter les hommes derrière les maisons.

Le temps se passe pourtant, le moment est venu d'accentuer le mouvement offensif que le combat d'artillerie avait préparé. Il est 1 heure 1/2 et le Général Paulze d'Ivoy se résout à enlever ce village.

Les 4e et 5e bataillons des mobiles du Nord sont désignés pour commencer l'attaque. Précédés de quelques compagnies en tirailleurs (1re, 3e et 4e compagnies du 4e bataillon) et appuyés à gauche par les voltigeurs au Nord-est, ils attaquent les premières maisons de Favreuil, les enlèvent et les occupent un instant ; bientôt de vigoureux hourras se font entendre ; c'est le 1er bataillon du 40e régiment de fusiliers de Hohenzollern qui arrive à leur rencontre. Les clameurs font croire aux mobiles que des forces imposantes les menacent; sans les attendre, ils se replient à quelques centaines de mètres du village, mais ils ne tarderont pas à se porter en avant et

à prêter vaillamment le concours le plus efficace aux autres troupes qui assaillent la position par l'ouest.

De ce côté les Allemands étaient aux prises avec des adversaires redoutables.

Pendant ce temps, en effet, le 24e bataillon de Chasseurs s'avançait sur la route de Bapaume suivi par le bataillon du 33e de marche jusque derrière un moulin proche du village ; le mouvement de recul momentané du 47e mobiles obligeait à brusquer l'attaque : le Commandant de Négrier fit exécuter un mouvement tournant auquel les Allemands tentèrent de s'opposer en ouvrant sur la colonne un feu très vif d'artillerie ; mais le bataillon, faisant par le flanc gauche, marcha au pas de charge, clairons sonnants, sur la batterie. A ce moment le 47e Mobiles, enlevé par ses Officiers, surtout, au 5e bataillon, par notre confrère regretté M. Fernand Beck et, au 6e, par le Capitaine Félix Cortyl, qui fit preuve du plus brillant courage[1], intervinrent très activement dans la lutte.

Entré des premiers dans le village à la tête de sa compagnie qu'il entrainait par son exemple, le lieutenant Beck s'y maintint énergiquement ; en récompense de sa bravoure, il fut peu après promu capitaine et devint commandant de la 3e compagnie.

Nous étions au centre avec le 24e bataillon de chasseurs et le 33e de ligne à droite, et, à gauche, le 5e bataillon de mobiles, dit

[1] Le Capitaine Félix Cortyl fut proposé pour la croix qu'il eût certainement reçue s'il ne fut tombé trop tôt à Vermand sous une balle prussienne.

le journal de marche du 4e bataillon. Nous finîmes par emporter le village à la baïonnette et par refouler complètement les Prussiens, infanterie, cavalerie et artillerie.

Nos hommes en voyant l'ennemi fuir étaient pleins d'élan et si on avait pu les lancer sur Bapaume nous l'aurions certainement enlevé avec vigueur.

Hélas on ne le poursuivit pas. Si, comme le dit très justement Faidherbe dans son rapport, « nous étions victorieux sur toute la ligne à la nuit tombante », le Général n'eut pas une de ces inspirations d'audacieuse témérité qui complètent et assurent les victoires. Les existences sacrifiées dans la lutte, et elles furent cruelles, (les états de pertes officiels indiquent pour le 47e mobiles durant les journées des 2 et 3 Janvier, 5 tués 16 blessés et 37 disparus) le furent en pure perte. Bien que l'ennemi eut évacué Bapaume, on ne tenta pas de tirer d'un incontestable succès les avantages qu'il eut dû nous donner. Le mouvement sur la ville fut arrêté, les troupes cantonnèrent sur leurs positions et, dans la conviction qu'il n'était pas urgent de voler au secours de Péronne, l'Armée française reçut l'ordre de venir chercher un abri sous les places du Nord. Alors, cependant, le Général de Goeben télégraphiait au Commandant de la 1re Armée le 4 Janvier :

La division Kummer soutenue par le détachement du Prince Albert a conservé ses positions après la lutte glorieuse de neuf heures. Les pertes sont grandes.

L'ennemi a quitté dans la nuit les localités environnantes, mais sa supériorité numérique rend ma situation de plus en plus difficile. Nos troupes sont épuisées. Les munitions d'artillerie

manquent. Je suis donc décidé à repasser sur la rive gauche de la Somme[1].

Or, à ce moment même, nos troupes se reportaient à une journée de marche en arrière et, dans les dix jours qui suivirent, le 5e bataillon cantonna successivement à Hénin-sur-Cojeul, Boyelles et Courcelles.

*
* *

Pendant que ces événements se passaient autour de Bapaume, le rassemblement de troupes dénommé Colonne d'Avesnes continuait, pour la plus grande fatigue des hommes, qui se laissaient gagner par la démoralisation, une série de marches et de contre-marches en Thiérache. Le Comte de Lippe, avec la 12e division de cavalerie, les surveillait et s'était relié aux forces du Prince Albert. Le 2 Janvier, il avait fait une démonstration sur

[1] Le 6 Janvier, le Général de Goeben écrivait à Manteuffel :

Le siège de Péronne m'affaiblit et m'oblige à rester sur la défensive en présence d'un ennemi numériquement supérieur. J'ai pu me concentrer le 3 Janvier, grâce à la faute commise par nos adversaires en dévoilant leurs projets ; peu s'en fallut néanmoins que nous subissions une défaite complète. Dans la soirée, tous les Chefs de Corps m'ayant exposé que la continuation de la lutte était impossible, je décidais la retraite pour éviter un revers.

Je me remets en marche, maintenant que les troupes sont reposées, les munitions complétées, mais je préfère ne pas m'exposer en occupant une position défensive car l'état du terrain ne se prête pas à l'emploi de l'artillerie et de la cavalerie ; et que deviendraient nos bataillons réduits à 500, s'ils étaient accablés par le nombre.

Nous sommes décidément trop faibles et je me sens gêné, dans cet étroit espace qui sépare les forteresses françaises de Péronne. La meilleure solution me paraît être la retraite sur la rive gauche de la Somme, pour déboucher en reprenant éventuellement l'offensive.

Bohain et avait détaché quelques escadrons sur Busigny, important nœud de chemins de fer où se trouvaient depuis la veille des mobiles et des mobilisés. Quelques obus envoyés sur la gare par une batterie allemande suffirent pour les disperser et le Général ennemi, qui fit couper la voie ferrée, continua à s'avancer sur Guise sans avoir désormais à craindre d'être inquiété sur sa gauche.

Le 4, les troupes prussiennes s'approchèrent de la petite ville : l'avant-garde y fut accueillie, vers 11 heures du matin, par une fusillade assez vive. C'étaient une Compagnie de gardes mobiles du Nord et une Compagnie de gardes mobiles de l'Aisne arrivées la veille de Landrecies sur l'ordre du Préfet qui manifestaient l'intention de se défendre. Selon leur tactique habituelle, les Prussiens firent avancer de l'artillerie qui s'établit à 3000 mètres à l'ouest. Deux batteries eurent tôt fait d'éteindre le feu de nos mobiles qui évacuèrent la ville. Ils cherchèrent à tenir tête à l'ennemi sur le ruisseau d'Iron, mais une Compagnie du 12e bataillon de Chasseurs saxons, appuyée par une batterie, les refoula sur le Muiron et un régiment de Ulhans continua la chasse, pendant que le reste des troupes du comte de Lippe, traversant Guise sans s'y arrêter, poursuivait sa route sur Saint-Quentin. Les mobiles perdirent un tué, huit blessés et vingt-cinq prisonniers dont un Officier dans cette escarmouche.

Est-ce bien cependant le mot escarmouche qu'il faut employer ici ? Ce serait plutôt celui de surprise, l'éternelle surprise de la guerre de 1870. Au lieu de résumer

la relation officielle de l'Etat-Major français, bornons-nous à reproduire une note, écrite évidemment par un des prisonniers (il y en avait plusieurs de l'arrondissement de Dunkerque), sous le coup d'une émotion violente causée par la perspective de la captivité et que l'*Autorité* publia pour rassurer les familles des malheureux mobiles[1], elle dispense de tout commentaires ; la voilà :

Lundi dernier[2] un détachement de mobiles a été surpris aux environs de Guise par un corps de cavalerie saxonne d'environ 5000 chevaux. Par une coupable imprudence, ces mobiles n'avaient pas d'éclaireurs ; ils marchaient sans défense et leur Capitaine les suivait tranquillement les mains dans ses poches. Tout à coup quelques obus vinrent éclater au milieu d'eux, les avertirent de la présence de l'ennemi qui ne tarda pas à les envelopper et à les faire prisonniers. Ils n'essayèrent pas de se défendre contre des forces infiniment supérieures : on, a du reste, prétendu qu'ils manquaient de munitions.

Quoiqu'il en soit, ils furent emmenés à Guise et enfermés dans une grande salle, chauffée toutefois, et ils passèrent la nuit couchés sur de la paille.

Ce n'est là qu'un de ces tristes incidents qui sont malheureusement fréquents à la guerre et celui-ci ne mériterait pas d'être mentionné s'il ne donnait un exemple du peu de soin avec lequel l'insouciance ignorante du danger de nos mobiles leur faisait négliger parfois les précautions les plus élémentaires.

[1] L'*Autorité* du 10 Janvier 1871, n° 2639.

[2] Il y a sans doute erreur de date. La rencontre, plus ou moins exactement narrée ici, est du 5 Janvier qui était un jeudi. Le jour désigné par le mot lundi dernier n'aurait pu être que le 2 ou au plus tard le 9, ce qui n'est pas possible matériellement.

Du reste, s'il était possible de recueillir un grand nombre de ces menus épisodes, de ceux qui sont si peu importants qu'ils se sont effacés de la mémoire, on pourrait constater que les hasards de la Campagne faisaient surgir des incidents de toute nature.

Pour diverses raisons qui ne sauraient nous intéresser, la colonne dite d'Avesnes, dont nous venons de parler parce que les mobiles du Capitaine Ackein y étaient incorporés, n'avait pas rendu tous les services qu'on aurait pu attendre d'elle. Faidherbe qui, après Bapaume, s'attendait à être attaqué et qui sentait le besoin de ne négliger aucune des forces enrégimentées dont il pouvait disposer, la plaça sous les ordres d'un nouveau Chef, un Officier évadé, le Lieutenant-Colonel Isnard, et lui prescrivit de se rapprocher de lui. En même temps il accroissait son effectif par l'adjonction de bataillons de marche de mobilisés, dont celui de Dunkerque.

Pendant que celui-ci se trouvait à Cambrai on apprit qu'un Officier prussien blessé était resté à Masnières. Le Capitaine Nadaud de la 5e Compagnie et le Sous-Lieutenant Dewulf (Louis) de la 1re demandèrent au Général Seatelli de l'aller chercher. Il serait mieux soigné à l'hôpital de Cambrai et peut-être fournirait-il des renseignements utiles. L'autorisation fut accordée. Les deux Officiers partirent avec quelques francs-tireurs comme escorte et ramenèrent l'Allemand. *L'Autorité* qui rapporte l'épisode [1], ajoute :

[1] *L'Autorité* du 12 Janvier 1870, n° 2640.

Les papiers trouvés en possession de l'Officier prussien témoignent d'un profond découragement, mais ils constatent que les Prussiens ont l'intention de faire le siège de Cambrai, de tourner Douai et de s'avancer sur Lille.

Espérons que toutes ces fanfaronnades seront mises à néant par la vaillante armée de Faidherbe.

*
* *

Au moment où ces lignes étaient écrites, notre vieille gazette parlait, pour la première fois, avec quelques détails de la bataille de Bapaume livrée neuf jours auparavant (elle consacre aux affaires des 2 et 3 Janvier toute la première page du numéro du 10).

Jusque-là, bien que l'on sut qu'il avait été livré aux environs de Bapaume une bataille acharnée, couronnée par une victoire, que Faidherbe proclamait bien haut, les renseignements précis faisaient défaut, les Dunkerquois étaient en proie à une inquiétude mortelle que l'absence de nouvelles rendait encore plus cuisante, et cet état d'esprit de la population se traduit visiblement dans un article de Bertrand où on lit, toujours dans le ton que nous connaissons :

Les froids qui nous accablent si hâtivement jettent de grandes inquiétudes dans nos esprits sur la position de nos braves soldats. Nous ressentons une partie des maux qu'ils endurent et c'est pour nous un grave sujet de crainte ; il est vrai que la température n'est pas plus indulgente pour nos ennemis que pour nous ; mais des esclaves qui ont hâte d'achever l'œuvre de destruction de leur maître sont moins dignes de notre pitié.

Les nouvelles partielles qui nous arrivent de différents points du théâtre de la guerre nous sont généralement favorables.

Notre armée du Nord se révèle et s'affirme chaque jour par des succès nombreux. La tenacité devant le danger est avérée à cette heure. Voilà quatre jours que le brave Faidherbe livre bataille sur un espace de huit lieues, d'Arras à Bapaume ; à chaque combat l'ennemi perd du terrain.

L'esprit de nos troupes est excellent et le Général est rempli d'une sollicitude toute paternelle pour sa jeune armée. Sa présence dans les rangs entretient leur ardeur naissante. Le courage de nos moblots passe à l'impétuosité et cette armée composée d'éléments si divers n'a qu'un cœur qui bat à l'unisson avec celui du Chef qui la dirige.

Bertrand était autorisé à parler ainsi à cause des premières nouvelles de la bataille de Bapaume, car les premières dépêches portaient ces mots réconfortants qu'on avait perdu l'habitude de lire sur les placards officiels.

Lille, 4 Janvier 1871.

La journée d'hier a été une grande victoire pour l'armée du Nord.

Ces premières nouvelles venaient d'être confirmées par un important convoi de blessés dont la venue avait provoqué dans la population un mouvement d'émotion profonde, mélange confus de pitié, de sympathie attendrie et d'enthousiasme. C'était les premières victimes des combats des jours précédents auxquels Dunkerque donnait asile et l'on vit alors se répéter les scènes touchantes dont nous avions été témoins au mois d'Août. Chacun s'empressait autour de ces blessés, et l'un d'eux,

rapporte le rédacteur de l'*Autorité*, l'un d'eux, un brave marin, nous montrait l'entaille de deux coups de sabre qu'il a reçus à la tête ; il nous disait dans son langage pittoresque :

Ça m'a fait mal quand je l'ai reçu ; mais j'ai f.... ma baïonnette dans le ventre du Prussien jusqu'au canon en lui disant : « Ça t'apprendra mon vieux ! »[1].

C'était là un spectacle funèbre que ce défilé de blessés, moins pénible encore pourtant que celui des convois mortuaires qui sans interruption, à toutes les heures de la journée, se dirigeaient vers le champ de repos.

*
* *

L'épidémie de petite vérole dont nous avons déjà parlé avait éclaté en Septembre à Condé, dont on avait dû pendant quelque temps écarter la garnison pour assainir les casernes, puis elle avait gagné de proche en proche. A Lille, elle avait fait de nombreuses victimes, puis en Octobre on la vit frapper un grand nombre de malades à Bergues, particulièrement dans la population militaire, des dépôts de mobiles qui s'y trouvaient casernés. A Dunkerque elle avait fait son apparition vers la même époque, mais sans être très meurtrière tout d'abord et c'est seulement à la mi Novembre que le *Messager du Nord* signale timidement sa présence en faisant connaître quelques remèdes préservatifs dont il est prudent d'user.

[1] L'*Autorité* du 5 Janvier 1871, n° 2687.

Partout l'épidémie prend bientôt chez nous un caractère de violence inquiétant ; les décès se multiplient. Au début de Février, elle atteint d'une manière toute particulière les équipages des feux flottants. La population s'émeut ; de nouveaux deuils privés viennent dans tous les rangs de la société rendre plus pesant encore le deuil de la Patrie, comme si aucun malheur, au milieu de tant de catastrophes, ne devait nous être épargné, et l'ébranlement des imaginations frappées rend les corps plus sensibles aux atteintes de la maladie.

S'il fallait citer des exemples de l'affaiblissement moral qui fut la conséquence de l'état sanitaire et morbide, on n'aurait que l'embarras du choix. Bornons-nous à en mentionner un.

Un officier du parquet de la Garde Nationale perdait, le 17 Janvier, de la petite vérole un de ses amis intimes : on lui demanda de porter un coin du poêle. Il n'osa refuser, mais il suivit au cimetière le cercueil avec cette conviction profonde que son contact très approximatif avec un varioleux lui communiquerait la contagion. Il rentra chez lui l'esprit frappé et s'alita. Quelques jours après il avait succombé à son tour.

C'est là un cas tout particulier, mais nous devons ici montrer que, sans atteindre un tel degré d'acuité, l'appréhension des Dunkerquois pour l'épidémie était générale. Un article publié dans l'*Autorité* du 21 Janvier nous en apporte la preuve.

On sait que, conformément à une habitude traditionnelle locale et fort ancienne, les tentures mortuaires

sont appendues aux portes des maisons dès qu'un décès s'y produit. Le journal demandait qu'on cessât de suivre cette vieille coutume et qu'on se conformât à ce qui se pratique dans d'autres villes où les signes visibles du deuil n'apparaissent que quelques heures avant les obsèques. Par ces temps où les décès étaient si fréquents, les portes tendues apparaissaient partout à chaque pas et, comme le disait fort bien le journal :

> Les natures impressionnables, les esprits faciles à se frapper vont au devant de l'épidémie qui nous menace par l'effet que leur cause ces tentures qui semblent aujourd'hui tripler les décès [1].

Il y avait là un danger réel et, physiquement, ce danger était plus indéniable encore. Avec les progrès qu'a faits aujourd'hui la prophylaxie, nous ne pouvons pas douter que ces mêmes tentures, constamment portées par tous les quartiers de la ville et sans cesse frôlées par des personnes qui avaient été en contact avec des varioleux ayant succombé à la terrible maladie, ne fussent devenues des agents véritables de transmission à une époque surtout où personne ne songeait à désinfecter les locaux contaminés. Quoiqu'il en soit, on sait combien il est difficile de déraciner les habitudes anciennes ; l'avis si sensé formulé par l'*Autorité* ne fut pas pris en considération et les choses continuèrent comme devant.

*
* *

Au milieu de toutes ces circonstances douloureuses

[1] *Autorité* n° 2644.

qui concouraient à déprimer les esprits, il fallait une forte dose d'énergie et de volonté pour ne pas se départir des habitudes ordinaires de l'existence et pour se livrer à des travaux intellectuels. Notre chère Société Dunkerquoise eut cette énergie, cette volonté.

Si l'ordre du jour est peu fourni, si les assistants sont peu nombreux, les réunions ont lieu, même pendant l'Année Terrible, avec assez de régularité. Dans la première séance solennelle tenue depuis la guerre avec apparat à la salle Sainte-Cécile, M. Mordacq, Secrétaire Général, disait, le 22 Novembre 1873, en revenant sur le passé :

Comment se livrer aux études, aux publications intellectuelles ; comment penser aux sciences et aux arts quand, de tous côtés retentissent les imprécations, les cris de désespoir, les sanglots, expression de la plus profonde douleur qu'un peuple ait jamais éprouvée ? Combien alors nos séances étaient mornes ! Quels vides effrayants s'y faisaient ! Et dans ces réunions où naguère régnait la plus profonde cordialité, où d'une conversation animée jaillissaient, comme des éclairs, des pensées brillantes, où s'élaboraient avec entrain les questions de nos programmes, où chacun apportait avec plaisir, avec empressement, son idée, son projet, le résultat de ses recherches... on se serrait silencieusement la main, on jetait un coup d'œil distrait sur les envois des Sociétés correspondantes... et l'on abrégeait bien vite des séances qui pesaient à tous et où on éprouvait la gêne de ne pouvoir s'entretenir de ce qui préoccupait uniquement les esprits[1].

Pourtant, on n'avait pas manqué au devoir de juger les œuvres envoyées aux différents concours de 1870

[1] *Mémoires de la Société Dunkerquoise* T. XVIII, p. 17.

bien avant qu'on put penser que la guerre mettrait la France à feu et à sang. Quand les jugements furent rendus, ne pouvant songer à la solennité habituelle en raison des circonstances, les noms des lauréats furent seulement communiqués aux journaux dans les premiers jours de Janvier 1871. Or, conséquence fort inattendue de la guerre, à ce moment même, l'un des auteurs, M. Alphonse Leys, doublement récompensé pour des pièces de poésie, dont l'une était intitulée *Le pauvre Enfant*, avait été incorporé au 15e d'artillerie, combattait à l'armée de la Loire et, blessé, se trouvait dans une ambulance au Mans puis à Rennes. Le second, dont la Société avait distingué le drame en vers *Une leçon d'Amour* comptait dans les rangs du bataillon de marche des mobilisés de Dunkerque et fut blessé à Saint-Quentin, j'ai nommé M. Hilaire Comignan. Quant au troisième, celui là même qui a collaboré à ces pages, il était alors en plein pays envahi et la lettre par laquelle son grand-père, M. Gasteau, annonçait le succès de *L'Histoire populaire de Dunkerque* est même la seule qui, par suite de circonstances particulières, franchit sans encombre l'espace qui sépare Dunkerque d'Orléans. L'auteur était tout jeune alors et cet essai était son début ; aujourd'hui sa barbe grisonne, il a beaucoup écrit, il a abordé bien des sujets littéraires ou historiques, mais alors il n'était pas blasé et le succès inespéré de son travail lui procura, pendant quelques heures, malgré les circonstances, une joie réelle dont le souvenir ne s'est pas effacé.

Ainsi donc l'obsession de la guerre se faisait sentir

jusque dans les paisibles séances de la Société Dunkerquoise, qui, fidèle à son rôle, ne cessait d'encourager les sciences, les lettres et les arts jusqu'au milieu du fracas des armes.

*
* *

Ce fracas faisait presque à tout instant retentir de toutes parts les échos de nos rues.

Le 7 Janvier, toute la Garde nationale dunkerquoise était en manœuvre en dépit de la brise âpre qui soufflait et de la neige qui avait revêtu la terre d'un épais manteau blanc. C'est qu'il s'agissait d'une grosse mesure de précaution et de prudence : Faire occuper par les différents corps de la milice citoyenne les portions de l'enceinte sur lesquelles chacun d'eux devrait s'établir si l'ennemi se présentait sous nos murs et cela conformément à un ordre du jour du Colonel Nivelle où on lisait :

En cas de surprise, la générale sera battue dans la ville ; les tambours, dès qu'ils entendront cette batterie, la répéteront dans la circonscription de leurs compagnies.

A ce signal, tous les gardes nationaux se réuniront sans délai au lieu ordinaire de leur rassemblement. Les Compagnies seront conduites immédiatement sur les emplacements ci-après désignés.

Suit la répartition des postes de combat, avec la Compagnie des sapeurs-pompiers en réserve sur la Place Jean-Bart, le Capitaine d'armement servant d'aide de camp au Colonel, l'officier payeur avec le Lieutenant-Colonel, les officiers membres des Conseils et du

jury de révision à l'Etat-Major, tandis que les Chefs de bataillons conserveront la disposition de leur Adjudant-Major et de leur Adjudant. Enfin chaque Compagnie devra occuper tout le front qui lui est confié, sans garder de réserve et en laissant entre chaque homme l'espace qui sera jugé nécessaire, et l'on ne devra pas quitter son poste avant d'en avoir reçu l'autorisation du Commandant supérieur qui veut procéder en personne à l'inspection des troupes.

Tout est donc prêt pour cette sorte de répétition générale qui n'est pas sans flatter l'amour-propre des gardes nationaux. La revue commence à l'heure dite et fut passée avec une minutieuse attention par le Capitaine de Vaisseau Perrigot, assisté de l'Amiral Moulac remis de son indisposition et qui est revenu à Dunkerque où il se trouve mieux dans son élément qu'à l'armée du Nord.

Bientôt ils arrivent sur le front de la 6e Compagnie du 2e bataillon chargée de la protection de la porte de la Samaritaine et d'une partie des remparts à l'ouest de la ville ; le Capitaine Pyotte qui la commandait s'avance.

Le Capitaine Pyotte avait dès longtemps fait une étude approfondie, en s'appuyant sur les données de l'histoire, du rôle militaire et maritime de Dunkerque, en recherchant les moyens de le développer. Il avait, en particulier, sur le système de défense de la place, des idées qu'il était alors à peu près seul à concevoir. Il soutenait que, pour résister avantageusement à l'ennemi, il était nécessaire d'établir, à 800 mètres environ du

rempart, sur les dunes Malo, un fort ou une redoute avancée qui protégerait la ville du côté de l'ouest avec l'aide d'une batterie construite à la hauteur de Fort-Mardyck.

Ce système de défense exposé par le Capitaine Pyotte dans une réunion tenue la veille au soir par les autorités militaires, avait rencontré une opposition résolue de la part du Chef du Génie ; aussi, en se portant au devant de l'Amiral, le Chef de la 6e Compagnie se proposait-il de demander à ce dernier de se rendre en avant de la ligne de feu pour se rendre compte du projet en inspectant le terrain. Ainsi fut fait, et le Chef du Génie reprit, non sans vivacité, les arguments qu'il avait développés la veille. La discussion s'échauffa et l'officier finit par dire qu'il ne disposait pas des 25.000 francs indispensables pour couvrir les dépenses que l'exécution des ouvrages entraînerait. L'objection, d'ordre pratique, n'était pas, tant s'en faut, insurmontable ; en tous cas, elle n'était pas pour faire reculer notre concitoyen, doué, qu'il était, d'une remarquable ténacité de caractère. « Qu'à cela ne tienne, dit-il, je ne suis pas banquier, mais je vous apporterai la somme nécessaire promptement. »

En effet, à peine la revue terminée, M. Pyotte rentré chez lui, s'asseyait à sa table de travail et rédigeait un vigoureux *Appel aux Dunkerquois* dans lequel il posait ces questions :

1° Dunkerque se défendra-t-il si l'ennemi se présente sous ses murs ?

2° Quel intérêt a-t-il à se défendre ?

3° Dunkerque ne mettant pas en œuvre les moyens, et laissant échapper le temps nécessaire pour organiser la défense, ouvrira-t-il ses portes à l'envahisseur ?

Quelles seraient les conséquences de cette incurie, de cette lâcheté ?

On devine quelles réponses suivaient chacun de ces points d'interrogation et il n'est pas besoin de dire que la conclusion logique de ces quelques pages était un appel à la générosité des Dunkerquois soucieux de contribuer par des dons volontaires à la protection de leur ville. Il s'agissait là d'une souscription publique qu'on ne pouvait ouvrir sans l'assentiment préalable de l'Administration. Non seulement M. Trystram mit le plus grand empressement à l'accorder, mais encore, sous le couvert d'un anonymat que personne n'eut peine à deviner, il s'inscrivit en tête de liste pour une forte somme. C'était, avec la souscription personnelle du promoteur, un fort appoint qui assurait le succès de l'entreprise, mais ce succès dépassa encore les espérances les plus optimistes. En moins de cinq heures, M. Pyotte, qui ne ménagea pas ses démarches, recueillit 30.800 francs. La somme demandée par le Chef du Génie était dépassée. Elle ne servit pas, mais, plus tard, les enseignements donnés en ce Dimanche 7 Janvier 1871 ne furent pas perdus.

*
* *

Huit jours après, une partie de la garde nationale était de nouveau convoquée, cette fois sur la place Jean-Bart, le Dimanche 15 Janvier 1871, pour recon-

naître quelques officiers, nouvellement élus, parmi lesquels le commandant Rivoiron, choisi en remplacement du Commandant Chaveron, décédé, pour être à la tête du 2e bataillon et tout le corps d'officiers du bataillon des canonniers gardes-côtes, dont la constitution ne s'était pas faite sans difficulté. Ce corps d'officiers était formé ainsi qu'il suit :

Chef de Bataillon, POL (Edouard).

Première Compagnie

HERBART, Capitaine.
DEWULF, Lieutenant.
QUEILOT, Sous-Lieutenant.

Deuxième Compagnie

GEERART, Capitaine.
LODES, Lieutenant.
FOLLET, Sous-Lieutenant.
BOYER, Sous-Lieutenant.

Troisième Compagnie

ROORYCK (Jules), Capitaine.
DASENBERGH, Lieutenant.
SAGOT, Sous-Lieutenant.
TIXIER (François), Sous-Lieutenant [1].

[1] A la date du 10 Février, le Conseil de discipline du corps fut ainsi constitué :

POL (Edouard), Chef de bataillon, Président ;
HERBART (Léon), Capitaine ;
DEWULF (Henri), Lieutenant ;
NISSEN (Léon), Sergent ;
SIVEN (Michel), Caporal ;
ROQUE Père, Garde ;
LEFEBVRE (Louis), Garde.

Ce bataillon, formé d'excellents éléments, subissait, il est vrai, de continuelles modifications d'effectif ; des marins partaient à la mer, il fallait les désarmer, mais d'autres arrivaient de voyage qui prenaient dans le rang la place des partants, ce qui n'était pas pour rendre facile l'administration du corps.

Pourtant, malgré cela, tout marchait à souhait et les marins canonniers, dont l'émulation était excitée peut-être par ce changement perpétuel de personnel, faisaient preuve de beaucoup d'ardeur et de bonne volonté. Ils se réunissaient presque chaque Dimanche au Parc de la Marine et partaient de là, clairons sonnants, au rempart où il s'exerçaient à la manœuvre du canon. Cette manœuvre, du reste, était un jeu pour eux. N'avaient-ils pas tous passé par les bâtiments de l'Etat où ils s'étaient familiarisés avec elle et ne comptaient-ils pas parmi eux nombre de chefs de pièces authentiques, jaloux de prouver aux quatre canonniers brevetés, affectés à Dunkerque par le Ministre, qu'ils avaient conservé leur habileté et leur justesse de coup d'œil ? Si Dunkerque avait dû voir l'ennemi, le bataillon des canonniers marins eût été une des ressources les plus précieuses de la défense.

Cette fièvre belliqueuse, à laquelle l'approche d'un danger possible, probable même, donnait un redoublement, se manifestait de diverses façons. A cette époque, il est peu de soldats-citoyens qui aient résisté au plaisir de se faire *tirer* en uniforme. L'habile photographe Baron, le fondateur de l'atelier que dirige aujourd'hui notre collègue Falciny, vit passer devant son objectif

presque toute la garde nationale. On se faisait photographier isolément ou par groupes variés : la compagnie avec le tambour et les gradés en bonne place. On retrouve encore de ces photographies toutes pâlies, piquées, effacées, dans bien des familles dunkerquoises, qui les conservent précieusement. Notre bibliothèque communale possède ainsi un groupe des officiers du 2e bataillon et celui des officiers du bataillon des mobilisés Plaideau ; ce sont là des documents qui ne manquent point d'intérêt, au point de vue de l'histoire de la garde nationale.

*
* *

Tandis que Dunkerque s'agitait ainsi, sa voisine, la cité de Saint-Winoc, secouait la torpeur de son calme coutumier et était toute frémissante à la pensée que l'ennemi pourrait approcher de ses remparts. On venait d'y conduire, depuis le 3 Janvier, le dépôt du régiment de mobiles de Somme et Marne ; les échos, longtemps silencieux de la vieille caserne de la porte de Bierne ne renvoyaient que clameurs et bruits et le rédacteur de la petite feuille locale, délaissant pour quelques jours les mercuriales du marché aux grains, rédigeait, non sans quelque naïveté, l'information suivante :

Bergues est armé jusqu'aux dents et déjà à moitié inondé, naturellement. La garnison est aguerrie bien qu'elle soit relativement flottante.

Elle était flottante, en effet, et tout à fait hétérogène ; on voyait de tout, même des prisonniers prussiens pris à Bapaume, qui avaient traversé la petite ville pour être

conduits au Fort Français où l'on avait constitué un dépôt sous les ordres d'un officier en retraite et d'un adjudant. Mais il faut citer l'article tout en entier du *Journal de Bergues* [1] car il résume assez bien ce qui se voyait à Dunkerque ; son auteur, qui lui a donné la forme d'une lettre, s'exprime en ces termes :

Bergues, 13 Janvier.

Nous avons ici des prisonniers allemands faits dans les derniers combats de Bapaume. On va en envoyer, dit-on, à Dunkerque. On a voulu attendre que cette ville fût un peu dégarnie des nombreuses troupes de renforts qui lui sont arrivées depuis le 9 et le 10 de ce mois et qui viennent d'aller rejoindre l'armée du Nord ou les places qui leur avaient été assignées ; il y a à peu près de toutes les armes dans ces troupes de renfort : cavalerie, infanterie et artillerie,

Les dragons venaient de Fougères, à bord d'un navire de l'Etat, *le Tysiphone*, qui a mis huit jours pour arriver à quai près du pont des vieilles fortifications. Il y avait aussi quelques troupes d'Afrique. Tous les hommes étaient munis d'armes perfectionnées.

Ils étaient généralement animés du meilleur esprit et semblaient enchantés d'aller se placer sous les ordres du Général Faidherbe, qui jouit ici de la plus grande confiance et qui la justifie, je dois le dire, par ce que j'en ai vu à Adinfert près de Rancort (?) où il a eu ces jours derniers son quartier général.

Il y avait aussi des hommes pour la division du Général Paulze d'Ivoy qui commande le 23e corps de l'Armée du Nord et qui est très aimé aussi de ses soldats, dont il a d'ailleurs les plus grands soins en tous temps.

[1] Note reproduite par l'*Autorité* du 17 Janvier 1871, N° 2642.

*
* *

Les mouvements des troupes indiqués ici entretenaient une agitation fiévreuse à laquelle vint s'ajouter une cruelle douleur qui, en dehors même de nos frontières, fit frémir le monde : Paris était bombardé. Une fois de plus, le mot si connu de Juvénal : *facit indignatio versum* fut justifié. Les sentiments, que la vulgaire prose était incapable de rendre, se traduisirent en vers sanglants qui jaillirent spontanément de toutes parts. A Dunkerque, notre confrère Julien Pieters communiqua au *Messager du Nord* une pièce vibrante, *Strophes nationales* qui comptent parmi les mieux inspirées qu'il ait écrites.

Les funestes événements de l'Année Terrible firent surgir de notre sol une légion de poètes qui, s'ils n'eurent pas souvent le souffle d'un Déroulède ou d'un Henri de Bornier, surent tirer des cordes de leur lyre des accents profonds de désespoir ou manier avec vigueur le fouet de la satire.

Le 18 Janvier, dans la grande Galerie des Glaces du Palais de Versailles, œuvre de Louis XIV, le Chef de la maison des Hohenzollern se fit proclamer Empereur d'Allemagne, manifestation théâtrale qui, en affirmant la prépondérance de la Prusse sur les petits Etats de l'ancienne Confédération germanique devant l'Europe et en scellant, en quelque sorte, le succès des alliés, blessa profondément notre amour-propre national. Ici encore, les poètes se firent les interprètes du sentiment public, et à Dunkerque, René Sosta, pseudonyme sous

lequel se dissimulait Mme Rosenquest, publia un *Anathème à Guillaume, roi de Prusse*, où l'on sent l'influence de Barbier, comme dans les *Strophes nationales* de Pieters on retrouve celle de Victor de Laprade.

La proclamation en grande pompe de l'Empire d'Allemagne, au profit de Guillaume, roi de Prusse, reçut le seul baptême qui lui convint ; sur tous les points de notre territoire où les armées étaient en présence, elle fut arrosée par des flots de sang humains. Devant Paris, on se bat à Montretout et à Buzenval ; à l'armée de la Loire, après une lutte héroïque de sept jours autour du Mans, on est contraint à la retraite sur Laval ; à l'armée de l'Est, Bourbaki, d'abord victorieux à Villersexel (9 Janvier), tenait tête à l'ennemi, le 17, sur les bords de la Lisaine ; enfin, dans nos régions, l'armée du Nord livrait, les 18 et 19 Janvier, ses derniers combats à Vernand et à Saint-Quentin, où nous allons suivre le 47e mobiles et le bataillon de mobilisés dunkerquois.

*
* *

En se retirant, pour la seconde fois, dans les villages autour d'Arras, après la bataille de Bapaume, Faidherbe n'avait nullement l'intention de renoncer à la lutte et voulait seulement donner à ses troupes un repos, rendu nécessaire par leur épuisement et par la rigueur exceptionnelle de la température, puis utiliser ce temps d'arrêt pour faire affluer les renforts dans les différents corps de troupes, renouveler les approvisionnements en vivres et en munitions. Ainsi fut fait, et nous avons vu, par ce

qui s'était passé à Dunkerque dans les derniers temps, avec quelle inlassable activité chacun avait contribué à l'exécution de cette double tâche. Mais il est rare que, dans la mise en œuvre d'un plan aussi complexe, l'événement, en quelque point, ne vienne pas tromper les prévisions humaines. Il se produisit alors un incident qui força le Général en chef à bouleverser tous ses projets. Ce fut la reddition de Péronne à l'ennemi après un terrible bombardement.

Pour les Allemands comme pour les Français, la possession de Péronne était d'une importance capitale. Si ceux-ci restaient maîtres de ce point stratégique, ils conservaient la possibilité de déboucher au-delà de la Somme et de marcher sur Paris ; si, au contraire, ceux-là s'en emparaient, ils disposeraient désormais complétement de notre admirable réseau de voies ferrées septentrional pour assurer leur communications et, d'autre part, l'armée du Nord, enfermée dans la région où elle avait jusqu'ici combattu, devrait renoncer à l'espoir de s'associer aux efforts de l'armée de la Loire, si Chanzy réussissait dans sa tentative pour débloquer Paris.

Le Général Faidherbe connaissait aussi bien que personne l'importance capitale de la possession de Péronne, aussi avait-il ordonné au Commandant de Place Garnier de tenir jusqu'à la dernière extrémité. Or, dans les premiers jours de Janvier, la petite citadelle tenait encore ; sans se douter que, au moindre mouvement dessiné dans leur direction, les Allemands étaient décidés à lever le siège, croyant, en tout cas, sur des renseignements inexacts et non contrôlés, que le bombardement

était suspendu, il avait battu en retraite avec la ferme intention de revenir prochainement sur Péronne.

Le canon de Bapaume avait rendu courage aux habitants de la petite cité qui avait pour devise *Urbs nescit vinci* (la ville qui ignore ce que c'est que d'être vaincue), mais l'armée française s'était éloignée ; les boulets prussiens frappaient avec un redoublement de fureur, non les remparts ou les soldats qui les défendaient, mais les édifices publics, les maisons qui étaient criblés et semaient la mort parmi les citadins inoffensifs, les femmes, les enfants. Le courage fléchit tout à coup. Investie le 27 Décembre, Péronne capitula le 10 Janvier.

* * *

Si douloureusement explicable qu'elle fut, la capitulation de Péronne causa à Faidherbe un très vif désappointement ; le jour où il mettait ses troupes en marche pour la délivrer, elle le contraignait à modifier complètement tout le plan des opérations militaires ultérieures et à en adopter un nouveau, avec d'autant moins de délai qu'à ce moment même, M. de Freycinet incitait vivement les Généraux commandant nos armées de province à prendre, coûte que coûte, une vigoureuse offensive, afin de favoriser, autant que possible, par des diversions multipliées, l'effort suprême que les Parisiens tentaient pour rompre le cercle de fer qui les entourait.

Que pouvait faire le Commandant de l'armée du Nord ?

Les événements dont la région venait d'être le théâtre

ne laissaient pas à Faidherbe le choix entre un grand nombre d'alternatives ; il pouvait ou attaquer Amiens, ou s'efforcer d'enlever Péronne ; il ne s'arrêta à aucun de ces deux projets et donna la préférence à un troisième : se diriger rapidement, avec toutes les forces françaises, sur Saint-Quentin et de là se jeter dans la vallée de l'Oise par Chauny, Noyon et Compiègne, afin de couper les communications de l'ennemi.

Le Général connait les dangers de ce plan qui l'oblige à suivre, avec les Prussiens en flanc, un arc de cercle dont les Allemands occupent la corde. Qu'importe si la victoire n'est pas possible, les places du Nord lui offriront un refuge, mais, du moins, il aura, en se sacrifiant, opéré cette diversion qui peut, peut-être, sauver Paris. Ainsi qu'il l'a dit lui-même avec une patriotique abnégation, le Général Faidherbe jugea que « le moment de se dévouer était venu » ; sa volonté de fer ne désespéra jamais.

Dans la plupart des places, la défense était en bonnes mains. « A Arras, dit la *Relation de l'Etat-Major français*, se trouvait le général de Chargère, vaillant officier qui compensait par son énergie l'épuisement de ses forces physiques » [1]. A Abbeville, un vrai militaire, le Colonel Babouin avait remplacé l'insuffisant Plancassagne ; à Cambrai et à Douai les généraux Seatelli et Treuille de Beaulieu déployaient la plus grande et la plus féconde activité ; à Lille le Colonel de Villenoisy,

[1] *Revue d'histoire rédigée par l'Etat-Major de l'armée* (Section historique) *Campagne de l'armée du Nord* L, IV, p. 3.

dans la direction générale, prêtait le plus utile concours à son Chef. « Tous les corps réguliers étaient également solides et animés du meilleur esprit », et parmi les « corps réguliers » la *Relation de l'Etat-Major français* compte les mobiles. Pour ne parler que du 47e, il était maintenant complètement enrégimenté et militairement organisé, avec un Lieutenant-Colonel M. Lebel, trois Chefs de bataillons, MM. Patoux, Marcenary, Colombier ; trois cantinières, un aumônier, une ambulance, des cacolets, des cantines, tout le matériel accessoire nécessaire à une troupe en marche.

L'effectif, au 10 Janvier, est exactement d'après les états de situation de : 39 Officiers et 1839 Gardes disponibles [1].

Il est vrai que les hommes, comme les soldats de la Première République, lorsque Bonaparte prit le Commandement de l'armée d'Italie, sont en haillons, sans souliers ; à la suite des longues étapes qu'il a fallu franchir, les vareuses sont percées aux coudes, les pantalons effilochés, les chaussures éculées. En revanche, ils se sont endurcis et aguerris, ils ne laissent derrière eux presque plus de traînards et le Colonel Lebel « un vieux dur à cuire » ne plaisante pas avec la discipline. On a fait des exemples avec les mauvaises têtes, la Cour martiale ne leur a pas ménagé les condamnations de un et deux ans de prison. Sans doute les hommes et les officiers même se plaignent entre eux quand, après

[1] Exactement 4e bataillon, 12 Officiers, 611 sous-Officiers et gardes.
— 5e — 15 — 722 — —
— 6e — 12 — 506 — —

d'incroyables fatigues, ils atteignent l'étape : « — Il faut que la guerre finisse. — Cela ne peut durer ainsi. — On en a assez. — Que quelques ulhans se présentent et on se rendra ». Vains propos de mécontents épuisés par la pluie froide, le verglas et qui, le ventre creux, espèrent une distribution de vivres qui ne sera pas faite. Voilà ce que tout le monde dit, mais, que le canon gronde, que la fusillade éclate, les mobiles du 47e seront de vrais soldats. Tout est oublié et on se battra à Saint-Quentin avec un brillant courage, comme on a combattu au bois de Domart, au pied des vieux murs du donjon de Boves, à Longueau, à Favreuil, au risque, après la bataille, de voir tomber l'énergie qui avait soutenu les courages. C'est en cela que les mobiles ne sont pas égaux aux vieilles troupes.

* * *

Les mobilisés ne présentent pas la même solidité. Ceux du Commandant Plaideau comptent néanmoins parmi les meilleurs et pourtant ils ne se plient pas sans peine à la discipline.

La 7e Légion de mobilisés du Nord avait été constituée, nous le savons, sous les ordres du Colonel Marguerit et envoyée à Lille. Elle se composait de trois bataillons fournissant un effectif total de 4000 hommes environ. On y incorporait, en outre, les mobilisés des départements envahis qui affluaient à Lille et qui, une fois instruits, étaient dirigés par groupes de 5 à 600, d'après les ordres du Général Faidherbe, sur les divers corps qui avaient besoin d'être renforcés. En dehors de

cette partie flottante, la légion se divisait en trois bataillons : le 1er (Bourbourg-Gravelines) Commandant Landeau, ingénieur des constructions navales ; le 2e (Bergues-Hondschoote-Wormhout) Commandant Bernaert (Emile), malteur à Bergues ; le 3e (Dunkerque) Commandant Plaideau.

Toute la légion fut d'abord cantonnée au Chef-lieu dans une fabrique en chômage, puis, sur les réclamations du Colonel, installée dans les bâtiments alors en construction de la Nouvelle Préfecture. Le mot installé est même ici abusif, car cette installation était plus que rudimentaire. Enveloppés dans leurs couvertures de campement, les mobilisés n'avaient d'autre couchette qu'un lit de paille étendu sur les planchers et, comme ils vivaient et se nourrissaient à leur guise, l'administration n'était guère aisée, la surveillance difficile et l'application des règlements militaires presque impossible. Lorsque Faidherbe dut faire appel à toutes ses ressources, le bataillon Landeau fut envoyé pour tenir à Bouchain où il demeura jusqu'à la fin de la guerre. Mais là, casernés, traités tout à fait militairement et vivant à l'ordinaire, les hommes présentèrent bientôt une cohésion complète.

Au même moment, le bataillon Plaideau reçut l'ordre de se former sur le pied de guerre pour aller à Cambrai puis de là, incorporé dans les troupes actives, se joindre aux troupes combattantes de la colonne Isnard. Les Compagnies ne possédaient pas leur effectif réglementaire de 150 hommes ; on fit appel à des volontaires pour les compléter et, comme ils n'étaient pas encore

en nombre suffisant, on entreprit d'effectuer des prélèvements sur les Compagnies restées au dépôt. Quelques-uns des hommes ainsi désignés protestèrent vivement ; certes, ils ne refusaient pas de marcher, mais ils n'entendaient pas servir sous les ordres d'officiers qu'ils qualifiaient d'*étrangers*, c'est-à dire à qui ils n'avaient pas accordé des galons par leur libre suffrage. Les récalcitrants avaient oublié que les soldats doivent l'obéissance passive ; l'autorité militaire les rappela au respect de la discipline en les ramenant à Dunkerque d'où on les embarqua, pour le Cotentin, sur la *Savoie*.

Ces velléités d'indépendance n'étaient pas particulières aux soldats ; à partir du 29 Décembre où il se rendit à Cambrai et surtout depuis le moment où, le 10 Janvier, il rejoignit la colonne Isnard à Masnières, le Commandant Plaideau, très fier de donner des ordres à un bataillon de 595 hommes, affecta de se dégager de toute subordination à l'égard de son Chef de corps et quoiqu'il fit pour défendre ses droits, le Lieutenant-Colonel de la 7e légion ne put les faire prévaloir.

C'est là, peut être, un petit fait sans importance réelle, mais qui ne donne pas moins la caractéristique de l'esprit qui régnait dans la troupe, ce qui ne l'empêcha pas de se bien battre ; il s'ajoute à ceux qui précèdent, et qui sont ici bien à leur place pour montrer, en parlant seulement d'une fraction restreinte, celle levée à Dunkerque, Mobiles ou Mobilisés de l'armée de Faidherbe, quels éléments la partie la plus solide du 23e

corps apportait au Général en Chef. Quant au 22e formé de troupes régulières, on peut lui appliquer un mot du Maréchal Bugeaud qui est bien le plus bel éloge qu'on en puisse faire : « A la guerre, ce sont toujours les mêmes qui se font tuer. »

A la date du 10 Janvier 1871, l'armée française comprenait un effectif total d'environ 953 officiers, 42.025 fantassins, 724 cavaliers et 102 pièces d'artillerie de divers calibres.

*
* *

Le 14 Janvier, le gros de ces forces avaient quitté les cantonnements occupés par elles au sud d'Arras après la bataille du 3 précédent, et s'était porté sur Albert et sur Bapaume évacués par les Allemands. Cette dernière ville était également occupée par nous. Du 14 au 16, pendant que Faidherbe se demandait avec anxiété quel nouveau plan de campagne la chute de Péronne l'obligerait à adopter et se décidait pour la pointe vers l'Est, on opérait de divers côtés des reconnaissances et des démonstrations qui avaient pour but de tromper nos adversaires sur les véritables projets du Général français, car la dangereuse marche sur le flanc de l'ennemi, telle qu'on la projetait, ne donnerait de résultat que si on le laissait dans l'ignorance de nos intentions réelles et si on le devançait.

Préoccupé tout d'abord de mettre à couvert d'une surprise Amiens, un instant menacé, l'Etat-Major allemand hésitait sur le parti à prendre lorsqu'une marche de la colonne Isnard, renforcée du bataillon Plaideau,

vint lui dévoiler nos intentions. Voulant reprendre possession de la ville qui était son objectif et où quelques troupes saxonnes étaient encore cantonnées, le Général Faidherbe prescrivit au Colonel Isnard de se porter de Masnières sur Saint-Quentin où il établirait ses troupes. Ainsi fut fait ; le 16, la colonne Isnard se mit en branle, livra en cours de route un petit combat contre l'ennemi à Bellicourt et arriva jusqu'à Saint-Quentin. Trop inférieurs en nombre pour faire tête, les Allemands battirent en retraite, laissant entre nos mains des prisonniers, des chevaux, des voitures de vivres ou d'effets.

Ce petit succès causa une joie véritable aux troupes de la colonne Isnard, elles y virent un heureux présage pour l'avenir. Malheureusement il eut, en réalité, des conséquences déplorables. Il éventa prématurément la marche de l'armée française vers l'Est et, en venant confirmer plusieurs indications qui parvenaient à l'ennemi de divers côtés, il permit au Général de Goeben, nommé depuis peu au Commandement de la 1re armée prussienne, de prendre les mesures nécessaires pour amener sur le champ de bataille de Saint-Quentin des forces considérables. Ainsi donc, comme à Sedan, les troupes françaises marchaient, ignorantes du danger, vers l'abîme où elles allaient s'engloutir. Faidherbe, il est vrai, avait pleine conscience du péril, mais il ne doutait pas plus des autres qu'il ne doutait de lui-même et il espérait le conjurer, alors que, pour comble d'infortune, les éléments eux-aussi parurent faire alliance contre nous avec nos ennemis.

*
* *

Le 15 Janvier, Faidherbe était de sa personne à Albert ; le 16 il transporte son quartier général à Sailly-Saillisel. Comme il était indispensable de gagner les Allemands de vitesse, les ordres de mouvement assignaient aux troupes une moyenne de 25 kilomètres environ. A droite, la division Derroja devait atteindre Nurlu, Lieramont, Guyencourt ; à sa gauche la division du Bessol devant s'arrêter à Manancourt, Etricourt, Equencourt. Voilà pour le 22e corps. Pour le 23e, tandis que la 2e division (Robin) reste autour de Bapaume pour surveiller la direction de l'Ouest, la 1re (Payen) devait passer par Flers, Le Transloy, Rocquigny pour s'établir à la hauteur de la division Derroja à Fins, Sorel, Hendicourt.

Dans des conditions normales, l'effort demandé aux troupes eut déjà été considérable. La rigueur de la température le rendit encore beaucoup plus pénible et la marche du 16 Janvier compte au nombre des plus pénibles souvenirs des combattants de l'armée du Nord. Le froid est devenu moins vif, mais la marche n'est que plus difficile ; le verglas d'abord, le dégel ensuite rendent les routes presque impraticables.

En présence de cet état de choses, Faidherbe autorisa les Chefs de corps à diminuer la longueur de l'étape, mais ces nouvelles instructions ne purent être suivies et, dans un rapport qu'il rédigeait à Fins le soir du même jour, le Général Paulze d'Ivoy écrivait quelques lignes qui en disent long, toutes brèves soient-elles :

La plupart des chemins que nous avons dû prendre pour suivre votre itinéraire, disait-il au Commandant en Chef, étaient impraticables pour l'artillerie ; nous avons été forcés de faire plusieurs détours pour en trouver de bons, et la marche que nous venons de faire aujourd'hui a été excessivement fatigante.

A partir d'Ytres, nous avons rencontré plusieurs torrents qui n'ont cessé de grossir (les chevaux avaient de l'eau jusqu'au poitrail) ; aussi les troupes n'ont-elles pu se rendre toutes aux premiers cantonnements assignés et elles étaient trop avancées pour rester dans ceux que vous avez indiqués au Commandant Payen.

En effet, les derniers éléments de la brigade Delagrange, qui ne prenaient leurs cantonnements que fort tard dans la soirée, s'arrêtaient à Fins et environs, c'est pourquoi le Général Paulze d'Yvoy terminait le rapport déjà cité par ces mots :

Je crois devoir vous en prévenir afin que si vous aviez l'intention de marcher en avant demain 17, vous sachiez que la division Payen ne peut pas être réunie à Fins en entier *avant 9 heures du matin.*

Le Général Paulze d'Yvoy qui, pour l'avoir partagée, connaissait l'extrême lassitude des troupes, doutait donc que Faidherbe put, le 17, faire poursuivre la marche. Mais Faidherbe, talonné par la pensée d'arriver à Saint-Quentin pour, de là, se diriger vers l'Oise, ne pensa pas qu'il fut possible de donner aux troupes quelque répit. Il fallait marcher toujours et, le lendemain, le mouvement continuant avec des difficultés aussi grandes que la

veille [1], le 5e bataillon du 47e mobiles vint coucher à Roisel ; le 4e et le 6e à Hesbécourt.

On était allé le plus rapidement possible et pourtant on avait perdu du temps, un temps précieux que le Général de Goeben avait mis à profit avec autant d'énergie que de promptitude. Il concentra ses forces autour de Ham et de Nesle pour former sa droite, pendant qu'à l'aile gauche 8 bataillons détachés du corps de Rouen et la 3e division de cavalerie suivaient la marche de l'armée de Faidherbe sur les ordres du Général Memerty. Enfin, comme on ne saurait prendre trop de précautions, il réclamait le concours d'une brigade d'infanterie de l'armée de la Meuse qui, à peine débarquée du chemin de fer, devait, le surlendemain, intervenir sur le champ de bataille.

Par suite de la combinaison de ces diverses manœuvres, les Allemands qui harcelaient vivement nos colonnes, menaçaient l'armée de Faidherbe en tête et en flanc, tandis qu'ils dessinaient, avec Vermand comme

[1] Jamais, dit l'*historique* du 19e bataillon de chasseurs à pied, soldats ne se trouvèrent dans de plus mauvaises conditions pour combattre. La plupart des souliers s'étaient percés en chemin, beaucoup étaient restés dans la boue et des hommes se battirent en sabots, d'autres les pieds nus. Enfin du 15 au 19, les hommes ne mangèrent pour ainsi dire point, car partant le matin au point du jour pour ne s'arrêter qu'à la nuit, si, le soir à l'étape il y avait distribution, harassés de fatigue, ils aimaient mieux se laisser tomber sur la paille que de faire cuire leurs vivres.

Le Commandant Colombier du 47e mobiles (6e bataillon) constate qu'à Hesbécourt on n'a fourni que 2 moutons à chacune de ses Compagnies ; que du 15 au 19, les hommes n'ont reçu ni pain, ni viande, ni sucre, ni café.

centre, un large mouvement concentrique autour de Saint-Quentin, ce qui aurait pour conséquence de faire converger sur cette ville, pour le 19 Janvier, l'ensemble de leurs forces.

Les choses se disposaient de telle sorte qu'il était impossible que quelque rencontre sérieuse ne se produisit pas, précédant de peu la bataille décisive. En effet, la date du 18 Janvier est marquée dans les fastes de la guerre par le chaud combat de Vermand.

*
* *

Ce jour là, la colonne Isnard occupait Saint-Quentin, elle y avait été ralliée par une partie du 46e régiment bis de la garde mobile du Nord, dont l'arrivée avait été retardée par une fausse manœuvre du Colonel de Vintimile et par le bataillon des douaniers qui comptaient, l'un et l'autre, des Dunkerquois dans leurs rangs. Toutes ces troupes, moins éprouvées par les fatigues des jours précédents que celles qui faisaient partie des 22e et 23e corps, avaient confiance et se sentaient les coudes. Tout joyeux de pouvoir mettre enfin de meilleures armes entre les mains de ses hommes, le Commandant Plaideau distribuait au bataillon de marche de la 7e légion des carabines Minié qu'il venait de recevoir.

Pendant ce temps, le gros des forces françaises, sous les ordres de Faidherbe reprenait sa marche vers l'est.

L'ordre de mouvement envoyé la veille aux Chefs de Corps devait amener l'armée du Nord sur les bords de

l'Oise à Mory, Mézières-sur-Oise, Sery-lès-Mézières, etc. La division Payen, en particulier, marchait de ses cantonnements de la veille (Hesbécourt, Roisel sur Catillon-sur-Oise, Isigny, Ribemont) ; la division Robin assurerait la ligne de retraite, en gardant le canal de Saint-Quentin et celui de l'Escaut avec le concours de la brigade Pauly (mobilisés du Pas-de-Calais).

Pour cette série de mouvements, dont la rapidité pouvait seule favoriser le succès, Faidherbe avait strictement recommandé de dégager les colonnes de tous les impedimenta inutiles, les convois marcheraient à part sous escorte, les hommes ne quitteraient pas leurs rangs et, à la première alerte, toutes les troupes iraient au canon.

Rien n'était plus sage. En effet, l'ennemi était là tout proche, on tiraillait sans cesse contre lui; ses éclaireurs, avec une grande témérité, traversaient nos colonnes, enlevaient nos traînards et nos égarés. C'est dans ces conditions que, la veille, le Capitaine Dupuich, dont la batterie fut dès lors commandée par le lieutenant Belvalette, tomba entre les mains des Allemands. D'autre part, il était évident que la lutte ne serait pas différée, car le Général de Goeben avait tout intérêt à retarder notre marche coûte que coûte puisque, pour le lendemain, il comptait sur l'arrivée de renforts considérables qui l'aideraient à nous écraser. Du reste, de même que le 27 Novembre à Villers-Bretonneux, certains des cantonnements qu'il avait assignés à ses troupes étaient ceux-là même vers lesquels nos soldats se dirigeaient. Dans ces conditions, le combat ne pouvait être évité.

*
* *

A l'aube, sous une pluie froide qui formait une brume pénétrante et triste, l'armée du Nord fit ses préparatifs de départ.

Dès huit heures du matin, relate le Général Faidherbe [1], la queue de la division du Bessol fut harcelée par la cavalerie de la division Von den Groeben. A midi elle fut attaquée près de Beauvois par l'avant-garde de la division Von Kammer.

Le Général du Bessol qui était déjà arrivé avec sa 2e brigade à Roupy, rétrograda avec un bataillon et quatre pièces de canon [2] pour dégager sa première brigade. Mais il trouva la chose déjà faite par la division Payen du 23e corps qui, au bruit du canon, était revenue de Vermand vers Caulincourt et Trefcon et se trouvait aux prises avec l'ennemi.

Résumons ici son rôle assez glorieux et assez important pour qu'on y insiste.

La division Payen partie de Roisel, d'Hervilly, de Jeaucourt, d'Hesbécourt vers 7 heures et demie, s'est échelonnée sur la route de Saint-Quentin ; les mobilisés du Pas-de-Calais, Bataillon Rameau, marchent avec le convoi ; les 3e et 4e escadrons de dragons précèdent la colonne, puis vient la 1re brigade (Michelet) et ensuite la seconde (Delagrange), dont le 47e mobiles tient la tête, ses bataillons disposés inversement à leur numéro d'ordre (6e, 5e, 4e du Nord). On arrive à Vermand vers 10 heures ; la canonnade gronde au loin dans

[1] *Campagne de l'armée du Nord*, p. 60.

[2] Deuxième bataillon du 91e et batterie Beauregard.

la direction du Sud-ouest vers Beauvois et Caulincourt. A Vermand, la colonne s'arrête, la 1re brigade laissa passer devant elle la seconde, qui prend sa place dans l'ordre de marche. Le convoi file devant, le 47e le suit pour gagner Saint-Quentin ; mais le bruit du canon et de la fusillade prenant plus d'intensité, le régiment qui avait dépassé le village, fait halte. Bientôt le Commandant Payen lui ordonne de continuer sa route ; il est alors un peu plus de midi. A ce moment, le Général Paulze d'Ivoy conformément aux instructions, prend le parti de marcher au canon, il engage la 1re brigade (Michelet). « En regardant vers le sud, le terrain où je devais combattre, a écrit le Commandant du 23e corps dans son rapport, consiste en un plateau légèrement ondulé qui se termine par un ravin au fond duquel coule le ruisseau de l'Omignon ; quelques bois s'aperçoivent sur la gauche entre Vermand et Caulincourt. »

Il prit ses dispositions en rapport avec la topographie des lieux. Le 2e bataillon de marins fut dirigé sur Soyecourt, le 19e chasseurs sur Poeuilly ; d'autres marins encore sur Caulincourt et sur la lisière des bois voisins vers lesquels se porte également le 48e mobiles ; en arrière, arrivait la batterie Belvalette.

Réparties sur un front aussi étendu d'environ 4 kilomètres, ces forces n'étaient pas en état de soutenir le choc des masses prussiennes qui s'avançaient contre elles, malgré le concours que venaient leur apporter le 1er bataillon du 43e de ligne et un bataillon du 44e mobiles. A Poeuilly, le 19e bataillon de chasseurs est écharpé et son chef, le Commandant Wasmer,

tombe pour ne plus se relever, frappé d'une balle à la poitrine ; à Soyecourt, où le commandant de Négrier est blessé, le 24e chasseurs a relevé les marins qui fléchissaient : des deux côtés des batteries prussiennes couvrent les deux villages d'obus qui tombent jusque dans Vermand ; nos troupes se replient en désordre, d'autant que nous n'avons que peu d'artillerie ; le Lieutenant Belvalette est seul là, avec ses artilleurs du Pas-de-Calais et ses petites pièces de 4 pour répondre aux pièces de l'ennemi ; ses hommes et lui se multiplient, déploient le plus brillant courage ; mais, enfin, il est seul. Heureusement, l'intervention du 47e mobiles vient, à ce moment, modifier la physionomie du combat.

Il est trois heures environ ; la brigade Michelet qui a longtemps soutenu le poids du combat, fléchit ; de plus, le Général Paulze d'Ivoy est menacé d'être tourné sur sa droite par les soldats du Général allemand Memerty ; le moment est venu de se servir des troupes qui n'ont pas encore donné.

La partie de la brigade Delagrange restée jusque-là en réserve, après avoir reçu une première fois l'ordre de continuer sa route vers Saint-Quentin, avait ensuite rebroussé chemin sur Vermand ; c'est là qu'il reçut le signal d'aller au feu. Tout le régiment se mit en branle :

On nous fit marcher au pas de course sur le champ de bataille... Les Prussiens occupaient le bois, dit le journal de marche du Commandant Colombier, et nous étions tout à fait à découvert dans des terrains labourés où on enfonçait jusqu'aux genoux.

A ce moment paraissent en avant du 5e bataillon des

escadrons qui, dans le lointain, prennent leurs dispositions pour charger en débordant notre infanterie sur les ailes. Les compagnies sont immédiatement groupées en ordre serré pour recevoir le choc ; les officiers multiplient leurs exhortations : « Tenez fermes, ne rompez pas, qu'on reste coude à coude », disent-ils aux mobiles et les cœurs battent bien fort. La cavalerie ennemie a pris le trot, elle s'approche ; d'instant en instant, on s'attend à la voir charger ; on s'apprête à la bien recevoir. Mais subitement, elle fait par le flanc et se détourne. Est-ce la bonne contenance du 5e bataillon qui lui en a imposé, est-ce le mauvais état du terrain qui a brisé son élan ? On ne sait.

Au moment où nos mobiles paraissaient sur le théâtre du combat, le 6e bataillon à droite, le 5e au centre et le 4e à gauche, tout le monde battait en retraite. C'étaient les défenseurs de Poeuilly et de Caulincourt qui ne pouvaient plus, après une belle défense, soutenir le choc des huit bataillons du Général de Mermety. On vit même le moment où quelques Compagnies du 47e, au dire du Lieutenant-Colonel Rousset, allaient être entraînées dans le mouvement ; deux escadrons de ulhans qui, débordant sur Poeuilly par le Nord, avaient atteint le ravin au fond duquel coule l'Omignon, les sabrèrent, mais elles se ressaisirent, firent tête aux cavaliers prussiens, leur mirent hors de combat un officier (tué) 10 hommes et 17 chevaux et les obligèrent à tourner bride sans plus de retard [1].

[1] *Histoire générale de la guerre de 1870-1871.* D'autres relations portent cet épisode à l'actif du 24e chasseurs.

Les mobiles, après un moment d'hésitation, retrouvent une ferme attitude ; tandis que deux Compagnies du 4e bataillon sont envoyées comme renfort au-delà du ravin au 65e qui tenait tête à l'ennemi, le régiment enlevé par ses officiers entre en ligne au pas de course.

En avant, à 200 mètres des Prussiens, les tirailleurs, puis plus loin, à 400 et à 600 mètres, respectivement en échelons, le reste des troupes qui se relèvent tour à tour ; la batterie Belvalette les soutient et répond vivement aux pièces des Allemands qui couvrent le terrain de projectiles, mais beaucoup de ceux-ci tombent sans éclater dans les terres détrempées ; ceux qui portent font de sérieux ravages : un seul obus éclatant en avant de nos lignes renverse 5 hommes d'un seul coup au 4e bataillon. Au 5e, le Lieutenant Maes, nombre de sous-officiers ou de soldats sont blessés. Plusieurs sont tués. Pas un des mobiles ne lâche pied même pour emporter ceux qui tombent.

Pendant ce temps le reste de la division Payen se reforme derrière ou sur les côtés de ce rideau ; on avance en tiraillant et les Allemands reculent jusqu'au village de Trefcon qu'ils incendient.

Les Prussiens, raconte le commandant Colombier, sont parfaitement abrités derrière un talus et nous ne voyons que la fumée de leurs fusils et celle d'une batterie en face de nous à 800 mètres environ. Pour abriter nos hommes qui sont complètement à découvert, je les fais coucher ; puis voyant que les Prussiens ne veulent pas avancer je fais dire à voix basse de cesser le feu. Bientôt les ennemis se mettent en mouvement et, quand j'en vois un certain nombre bien à portée, je fais recommencer le feu et ils reculent

deux fois, ils se laissent prendre à cette ruse puis ils restent immobiles.

Pourtant le jour décline. Le 47e mobiles occupe les bois de Beauvois ; le feu a presque complètement cessé et, à la dernière heure de la journée, une dernière victime allait tomber dont la perte fut vivement ressentie. Le Capitaine Félix Cortyl de la 1re Compagnie du 6e « un officier plein de courage et de bonne volonté », venait de se retourner vers sa troupe abritée toute entière derrière un talus qui la couvrait et lui disait : « Grâce à Dieu pas un homme n'a été touché grièvement aujourd'hui » puis il rejoignait trois officiers du bataillon qui s'étaient imprudemment mis en évidence. Il leur répétait la même phrase adressée un instant auparavant à ses mobiles. Il ne l'acheva pas. Une balle sifflait ; elle l'atteignit à la joue droite rompant une artère et il s'abattit. Félix Cortyl ne survécut que deux heures à sa blessure et lorsque son frère éperdu qui servait au bataillon, put arriver dans la misérable salle d'auberge où le blessé avait été transporté, il n'embrassa plus qu'un cadavre qu'il eut la cruelle satisfaction de pouvoir ramener à Bailleul.

En narrant ici ce poignant épisode de l'Année Terrible les vers émus de Virgile :

> Heu miserande puer, si qua fata aspera rumpas
> Tu Marcellus eris.

nous remontent à la mémoire.

Mais, du moins, de ses derniers regards vers l'ennemi, le Capitaine Cortyl avait pu voir les Allemands céder le

terrain devant le 47e mobiles. Cette journée de Vermand est la plus belle du régiment qui, durant 6 heures, tint tête à de redoutables adversaires. Sa belle attitude lui valut les éloges du Commandant de la division et son Chef de Brigade, le Commandant Delagrange qui, peu de temps auparavant le commandait avec une sévérité qui avait été parfois un peu brutale, adressait aux hommes un compliment qui leur alla au cœur :

« Vous vous êtes battus aujourd'hui aussi bien que « mes fusiliers-marins. »

N'était-ce pas là leur décerner un brevet de bravoure.

Pourtant l'obscurité était complète. Il n'y avait plus rien à faire autour de Vermand. Ordre fut donné au régiment de se porter vers Saint-Quentin et de se loger pour la nuit dans le faubourg Saint-Martin, tandis que le Général Faidherbe adressait à Bordeaux la dépêche suivante à 9 heures 20 du soir :

Le 18, les colonnes en marche ont été attaquées par une partie du corps d'armée du Général de Goeben. La 1re division du Général Paulze d'Ivoy a combattu toute la journée dans une position en avant de Vermand où elle s'est maintenue jusqu'à la nuit. Je crois qu'il y aura une bataille demain. J'attendrai l'armée allemande en avant de Saint-Quentin.

En adressant ce télégramme au Gouvernement de la Défense Nationale, le Commandant en Chef de l'Armée du Nord ne se faisait vraisemblablement que fort peu d'illusions sur l'issue de ce suprême effort, mais il voulait, comme il l'a déclaré, « sauver du moins l'honneur de nos armes en succombant dignement » et en cela il réussit. Jusqu'au bout, l'armée du Nord tint

fièrement et bien haut le drapeau aux trois couleurs de la France face à l'ennemi.

*
* *

Si nous nous sommes étendus avec détails sur le combat de Vermand, à cause de la part qu'y a prise le 47e, nous n'avons pas les mêmes raisons pour poursuivre aussi minutieusement les péripéties de la bataille du lendemain; sans doute, nos mobiles ont, là encore, très bravement combattu; de plus, nos mobilisés du bataillon de marche de la 7e légion ont, là aussi, vu le feu et pris à l'action une part très honorable ; mais cette action s'est développée sur un champ si vaste et s'est déroulée en une série de combats si peu liés les uns aux autres qu'il est facile de concentrer ses regards sur la seule partie du théâtre de la lutte où figurent le 47e mobiles et les mobilisés du bataillon Plaideau.

La plupart des troupes de l'armée du Nord, à l'exception de la colonne Isnard, qui occupait la ville depuis le 16 et de quelques troupes, telles que les mobiles du Colonel de Vintimile ou le bataillon de douaniers qui comptaient des Dunkerquois dans ses rangs, affluaient à Saint-Quentin.

« La situation n'était du reste pas mauvaise, dit, il est vrai, le Général Faidherbe ; avec toutes les ressources d'une grande ville à portée, nous trouvions dans les hauteurs qui entourent Saint-Quentin à trois ou quatre kilomètres, d'excellentes positions de combat[1] ».

[1] *Campagne de l'Armée du Nord*, p. 62.

Rien de plus vrai, mais le Commandant en Chef négligeait un facteur qui eut sur les événements une influence considérable, l'état physique de ses soldats qu'il connaissait bien.

Tous les journaux de marche sont unanimes sur ce point : l'épuisement des troupes, presque toutes épuisées par plusieurs jours de marches forcées et de combats, ne leur permettait plus, malgré tout leur courage, de résister aux masses toujours plus nombreuses de l'armée prussienne avec la vigueur et l'énergie qui auraient seules pu leur donner l'espoir de vaincre peut-être.

Sans revenir sur ce qui a été dit précédemment et pour ne parler que du 47e mobiles, les trois fractions du régiment dirigées sur Saint-Quentin y parvinrent isolément ; si le 5e bataillon atteint d'assez bonne heure sa destination, le 6e voit sa marche entravée par un de ces inextricables encombrements de troupes, de convois, de voitures, de pièces d'artillerie, dont ceux-là seuls qui en ont vu le lamentable spectacle, peuvent se faire une idée.

Il est dix heures lorsqu'on s'approche du Faubourg Saint-Martin, une distribution de cartouches est faite. Quant à une distribution de vivres, qui donc y songerait ? Le 4e bataillon est moins favorisé encore : « Nous arrivâmes à une heure du matin n'en pouvant plus », dit son journal de marche ; or, à 6 heures du matin, le rappel battait dans les rues de Saint-Quentin.

Dès 7 heures, le régiment se remet à l'endroit où il a rompu la veille et le bruit de la canonnade indique que

l'action est déjà engagée ; il est procédé à une répartition de cartouches, mais on ne peut procéder à celles des vivres ; tout à l'heure, en marche, les mobiles recevront une ration de pain, mais ils se mettent en branle le ventre vide et il en est plus d'un qui n'a pris depuis la veille qu'une nourriture insuffisante. Effectivement, le Colonel fait sortir le régiment de la ville pour le mieux reformer et pour procéder à l'incorporation de 300 hommes arrivés le matin même des dépôts.

Ils se composent en grande partie, remarque le Commandant Colombier, dans son journal de marche, de jeunes gens exemptés d'abord par les conseils de révision et beaucoup parmi eux ne savent même pas comment charger leurs fusils ; aussi sont-ils pour nous un élément de faiblesse bien loin d'être des auxiliaires de quelque valeur.

La remarque est fort judicieuse, elle méritait d'être consignée ici, car, d'une manière générale, elle donne le mot d'une énigme qui s'est posée bien des fois aux lecteurs des relations de la Campagne de 1870. Comment pouvait-il se faire que telle ou telle fraction d'un corps, bataillon ou Compagnie, qui se battait admirablement à une première affaire, boudait au feu dans un combat ultérieur et était prise parfois d'une déplorable panique? Comment se faisait-il que les officiers, si braves et si expérimentés fussent-ils, en étaient réduits parfois à ne pas pouvoir compter sur leurs hommes ? Parce que dans l'intervalle l'arrivée au corps d'un nombre relativement important de recrues à peine militarisées et qui ne savaient même pas charger leurs fusils, venait paralyser l'énergie et le courage, entraver les mouvements

de leurs meilleures troupes et tromper toutes les prévisions des généraux. Voilà ce que les Allemands ne connaissaient pas et voilà, on ne saurait trop le redire, ce que nous n'aurions plus à craindre avec le service obligatoire qui fait passer toute la jeunesse française par la caserne, si par malheur une nécessité inéluctable forçait un jour la France à affronter la fortune des armes.

Que le lecteur nous pardonne cette parenthèse et qu'il veuille bien nous suivre maintenant sur le terrain où le 23e corps français va avoir à lutter contre les troupes du Général de Kummer, commandant l'aile droite prussienne.

*
* *

Conformément aux ordres de Faidherbe, les troupes françaises formaient un vaste demi-cercle coupé par la Somme, ce qui divisait l'armée en deux fractions, mises, par celà-même, dans l'impossibilité d'établir aucune corrélation entre leurs mouvements ; les directions de Bohain et de Cambrai étaient, le cas échéant, indiquées comme lignes de retraite. Le Général Lecointe avec le 22e corps défendrait la rive gauche de la rivière, Paulze d'Ivoy à la tête du 23e Corps (1re Brigade) et la colonne Isnard étaient postés sur la rive droite.

Dans son journal de marche, le Commandant Guillemot a très clairement précisé ces dispositions :

La division avait à défendre, dit-il, l'espace qui s'étend de la Somme à la route de Savy ; la brigade Isnard, qui était adjointe, ce jour-là, au 23e corps, et la 2e division couvraient l'espace qui

s'étend de la route de Savy à la route de Cambrai ; toutes ces forces étaient en ligne ; la 2e brigade occupait le terrain que la division devait défendre ; la 1re était en arrière de Francilly entre la route de Savy et celle de Vermand.

Que va-t-il se passer sur ce terrain accidenté, couvert par endroits de taillis épais comme les bois d'Holnon ou de Savy, d'accès difficile en dehors des voies qui les coupent ? On se les disputera avec acharnement et chaque arbre abritera bientôt un soldat qui tire et qui tue, puis, entre eux, un inextricable dédale de chemins creux serpentant entre des vergers, des fermes, des maisons isolées, et sur les croupes, des moulins à vent comme aux carrefours des routes, des cabarets, près desquels les adversaires en présence disposeront leur artillerie. Les villages sont peu distants les uns des autres ; ceux-ci comme Dallon, Oestre, Rocourt, ne sont formés que d'habitations éparses, ceux-là comme Holnon, Salency, Francilly ne sont que des hameaux ; Fayet à droite, Savy plus à gauche, étaient de grosses agglomérations.

* * *

C'est vers le bois de Savy, sur une hauteur à 2 kilomètres à droite de Fayet, que le 47e mobiles reçoit l'ordre de se porter ; il fait par le flanc droit aussitôt que la répartition des recrues dont nous avons parlé est achevée et sans attendre le retour de la corvée qui est allée à la distribution des vivres ; comme les jours précédents, le 19 Janvier, on n'avait pas le temps de faire la soupe [1].

[1] Au 5e bataillon, le capitaine de la première compagnie avait été détaché de corvée aux vivres avec une soixantaine d'hommes. Quand

Parvenu au point que nous venons d'indiquer, le 1er bataillon est placé en réserve avec trois Compagnies du 4e; le reste du régiment, sous la conduite du Colonel Lebel, s'éloigne et disparait dans la brume d'un jour humide et froid, sous un ciel couvert qui donne au paysage un aspect désolé en attendant qu'il soit vers le soir noyé de pluie. Il va prendre sa place de bataille ayant sur sa gauche, le 3e bataillon de fusiliers-marins et plus loin le 48e mobiles ; à sa droite se trouvent d'abord le 65e puis le 33e de ligne, enfin le 24e bataillon de chasseurs à pied dont le Capitaine Joxe a pris le commandement. A droite, cette ligne est prolongée par un second échelon formé de la colonne Isnard qui est postée à droite et en avant de la brigade Delagrange ; sur les crêtes qui dominent la route de Savy est un régiment de mobilisés, un autre occupe le village de Francilly ; à un bataillon de mobilisés, on confie la défense des bois d'Holnon. Il n'est point trop tôt pour prendre toutes ces mesures car les Allemands approchent. La lutte va s'engager sérieusement, elle sera très meurtrière pour le 47e mobiles et particulièrement pour le 5e bataillon qui y a pris une part active.

Les Allemands s'étaient mis en marche vers huit heures ; le Général de Kummer s'avançait avec la 15e

il revint au rendez-vous, le régiment était parti ; il se mit à sa recherche, arpentant le terrain dans tous les sens, toujours trompé par des indications erronées ou contradictoires. Enfin, les hommes n'en pouvant plus, les paniers et les sacs de vivres furent déposés au pied d'un arbre et laissés à la garde de quelques mobiles; les autres arrivèrent tardivement sur la ligne de feu, prirent part à la fin de l'action et, le soir, furent presque tous faits prisonniers.

division par Theillers et Savy ; le Colonel de Massow, avec un détachement de 8 bataillons, 7 escadrons et 28 pièces, arrivait par Poeuilly, Vermand et Holnon, tandis que la brigade de ulhans de Dohna flanquait le mouvement au nord par la vallée de l'Omignon ; elle avait pour mission de se porter sur nos derrières et de nous couper la retraite en occupant la route de Cambrai. Les ulhans cette fois manquèrent à leur réputation de hardiesse. Chaudement reçus à Bellenglise où ils devaient traverser le canal de Saint-Quentin, ils tournèrent bride sans pousser plus loin leur tentative.

Par contre, la lutte s'engageait vivement en avant de la brigade Delagrange et de la colonne Isnard dont une Compagnie du bataillon de mobiles des Ardennes occupait le bois d'Holnon.

Dès le début du combat, le Colonel Isnard dont l'artillerie n'est pas présente, réclame du canon à la réserve; on lui envoie la batterie Halphen. Là, les mobilisés dunkerquois entrent en scène.

A son arrivée sur le terrain le bataillon, dont la 2e Compagnie forte de 116 hommes avait été laissée en grand-garde sur la route de Vermand, se porta près du village de Salency, puis le Colonel Isnard le fit appuyer à gauche pour qu'il se déployât derrière et à 300 mètres environ du village d'Holnon. Le combat s'engageait. Le Commandant Plaideau écrit dans son journal de marche[1] :

[1] Ce journal de marche se trouve partiellement inséré dans Grenest : *Les Armées du Nord et de Normandie*, pp. 511 et suiv. C'est à cet ouvrage que nous empruntons quelques-uns des détails qui suivent.

Alors je reçus l'ordre de porter mon bataillon en avant de la batterie et de le placer près de la batterie pour la garder.

Je crois que c'était la batterie Halphen ; elle était placée à gauche de Francilly et établie sur le plateau dominant le bois où elle envoyait des projectiles.

Elle devenait le point de mire de l'ennemi et par conséquent recevait des obus en grande quantité ainsi qu'un nombre prodigieux de balles.

Cette avalanche arrivait d'une batterie allemande de 28 canons postée près d'Etreillers et qui pointait une partie de ses pièces dans la direction de nos mobilisés. Mais le Capitaine Halphen ne se déconcerte pas, c'est un des officiers qui se sont en toute occasion le plus distingués ; il laisse les mobilisés, qui subissent quelques pertes, s'abriter derrière un pli de terrain et continue à soutenir le feu, combattant, dit le Général Paulze d'Ivoy « presque tout le jour avec un courage et un sang-froid dignes des plus grands éloges ».

Effectivement, pendant la première partie de la journée, la lutte ne consista qu'en combat de tirailleurs et d'artillerie pour la possession des bois et des villages qui se trouvaient entre les deux armées. Les fusiliers du 44e allemand, appuyés par dix pièces d'artillerie, marchant avec l'avant-garde, se déploient contre les mobilisés qui occupent le bois d'Holnon ; ils les repoussent et s'en emparent, puis, à 9 heures 1/2, se rendent maîtres de Salency en rejetant les Voltigeurs du Nord, partie à l'est de ce village, partie sur Francilly. Les Allemands pénétrent en masse dans le bois de Savy que l'on se disputera pendant plusieurs heures avec un acharne-

ment sans égal. A ce moment, les 4e et 5e Compagnies du 4e bataillon du Nord (Capitaines Marceau et Fache) détachées de la division Payen, sont adjointes comme renfort au bataillon des Ardennes et entrent en ligne avec lui pour faire tête à l'ennemi.

Un instant, les fusiliers plient sous le choc, mais ils reviennent à la charge et nos mobiles, bien que soutenus par le 73e de ligne, sont contraints de se replier vers l'est.

Néanmoins, vers 10 heures 1/2, l'offensive partielle des Allemands est arrêtée ; le Lieutenant-Colonel de Pestel du 7e ulhans, qui conduit les troupes de ce côté, redoute qu'en avançant trop rapidement il n'y ait plus de coordination dans le mouvement général contre ses adversaires ; enfin, il se trouve en présence de la brigade Delagrange et il a un motif d'autant plus sérieux d'hésiter à l'affronter que les 28 canons du Colonel Massow ont besoin de se réapprovisionner en munitions, ce qui les oblige à ralentir leur feu et à ne plus le soutenir. Il se produit donc de ce côté une accalmie ; tandis que la 1re Brigade (Michelet) de la division Payen reste en réserve au Bois des Roses, la seconde se développe sans difficulté, mais la manœuvre s'effectue avec lenteur, si bien qu'après avoir laissé près de la batterie Halphen cent hommes du 19e bataillon de chasseurs à pied, sous les ordres du Lieutenant Pretet et la 2e Compagnie du 4e bataillon du Nord (Capitaine Adan) pour aider les mobilisés Plaideau à la garder, il est près de 11 heures quand le reste des troupes dévale sur les pentes qui mènent sur la route de Ham.

Par suite de la place qu'ils occupent sur le front, une partie des 4e bataillon et 5e bataillon du 47e mobiles sont à portée du petit bois de Savy où ils lutteront tout à l'heure avec acharnement contre des forces supérieures, associant leurs efforts à ceux des chasseurs à pied du Capitaine Joxe et des lignards du Capitaine Dumas pour disputer à l'ennemi la partie méridionale de ce bois. Mais avant de narrer avec quelques détails cet épisode particulièrement poignant de la lutte, il est nécessaire de rappeler ce qui se passa autour de Fayet et de suivre le 6e bataillon du Nord qui, lui aussi, vers midi, va se trouver violemment aux prises avec l'ennemi.

*
* *

Nous savons que, très habilement et en raison de la grande importance qu'il y avait pour eux à écraser l'armée du Nord, les Allemands avaient pris leurs dispositions pour appeler de toutes part des renforts qui, jusqu'à la fin de la journée, leur furent amenés, même par chemin de fer, à proximité du champ de bataille. Le 19 Janvier, il leur en vint des garnisons voisines, il leur en vint de l'armée de la Meuse. Les premiers qui se présentèrent sur le terrain de la lutte arrivaient de Péronne ; leur présence à l'aile gauche des Allemands, moins avancée que leur droite, permit à nos ennemis de prononcer plus vivement leur mouvement offensif de ce côté.

Vers 11 heures 1/2, le Major de Bock, conformément à l'ordre qu'il en avait reçu, lança sur Fayet six compagnies du 44e régiment prussien qui occupèrent à peu

près totalement ce village où les mobilisés ne surent pas suffisamment se défendre.

La perte de Fayet, à 1500 mètres de la route de Cambrai, notre ligne éventuelle de retraite, pouvait avoir des conséquences graves. Faidherbe voulut reprendre la position et assigna à la brigade Michelet, sa seule réserve, la mission de la reconquérir.

Il faut lire, pour se rendre compte de l'acharnement du combat, le journal de marche du 48e mobiles rédigé par le Colonel Degoutin et, en particulier, celui du 9e bataillon du Commandant Guillemot : on y verra la preuve de ce que pouvaient demander des officiers énergiques à des mobiles qui avaient confiance en eux et qu'ils avaient su aguerrir.

Le 48e mobiles reste maître de la position où il se maintint jusqu'à la tombée de la nuit.

Il n'avait pas été seul, du reste, aux prises avec les Allemands de ce côté. Une compagnie du 3e bataillon de fusiliers marins prit une part brillante à l'action en contournant le village et, vivement poussée par les Allemands, ne fut dégagée que par l'intervention d'un bataillon du 47e mobiles (6e du Nord), Commandant Colombier. Ce bataillon avait été laissé, nous l'avons vu, par le Colonel Lebel sur une hauteur, à droite, à 2 kilomètres de Fayet en face du bois de Savy. Depuis le matin, la troupe n'avait pas eu à souffrir, mais, vers midi, lorsque le général Faidherbe eut besoin de faire appel à toutes ses réserves, il fit porter au Commandant Colombier l'ordre de marcher sur le « Bois de Roses ».

Je partis me faisant précéder, dit le Commandant, par une Compagnie en tirailleurs ; bientôt nous nous trouvâmes exposés aux coups d'une batterie prussienne établie en avant de Fayet ; mais nous avions à descendre, en sorte que nous fûmes promptement à l'abri. Au moment où elle remontait, une Compagnie de tirailleurs trouva sur son chemin une petite ferme composée de trois corps de bâtiments qu'occupaient les marins aux prises avec l'ennemi ; en arrivant à leur hauteur cette Compagnie fut assaillie par un feu des plus vifs de mousqueterie et d'artillerie ; trois hommes furent tués par un seul obus ; elle ralentit beaucoup sa marche, et le bataillon continuant d'avancer, se trouva à 40 mètres de la ferme. Cependant nos tirailleurs s'étaient en grande partie sauvés et les marins m'envoyaient demander de marcher à leur secours à la baïonnette se trouvant dans l'impossibilité de tenir davantage ; je commandai à la 5e Compagnie d'avancer ; mais elle hésitait quand M. le Capitaine Bourel de la 4e vint se mettre, le sabre à la main, devant sa Compagnie, l'entraîna et avec elle tout le bataillon ; les Prussiens furent délogés de la haie dans laquelle M. Bourel sauta le premier, et d'un des deux bâtiments qu'ils avaient pris, mais nous perdîmes là 60 hommes [1]. Il ne fut pas possible d'aller plus avant ; les ennemis abrités, suivant leur coutume, derrière un talus fort escarpé, nous montraient de nombreux fusils alignés et aucune troupe ne se montrant à notre gauche, nous fûmes débordés de ce côté de sorte qu'il fallut abandonner la ferme. Il pouvait être 2 heures 1/2 et déjà de nombreux bataillons étaient acculés aux faubourgs, tandis que notre artillerie contenait encore les Prussiens.

Nous retrouverons tout à l'heure le 6e bataillon et la batterie Halphen qui ne fut pas de celles qui contribuè-

[1] Ancien zouave pontifical, M. Bourel suivait l'exemple de ses anciens camarades, les Volontaires de l'Ouest, qui s'étaient signalés par leur courage et s'étaient fait écharper à Loigny.

rent le moins à contenir les progrès de l'ennemi, mais il nous faut auparavant, pendant que le Commandant Colombier et ses hommes se replient en disputant le terrain pied à pied, nous reporter au bois de Savy où les deux autres fractions du 47e mobiles sont aux prises avec l'ennemi.

* * *

Dans la matinée, vers 10 heures, des compagnies du 45e d'Infanterie rhénane sorties de Savy avaient abordé le bois par le sud et, n'ayant rencontré devant elles que quelques tirailleurs du 6e régiment de mobilisés, y pénètrent facilement, mais elles ne parviennent pas à pousser plus loin leur succès pour le moment. La brigade Delagrange entrait en ligne et il leur fallut renoncer à obtenir, de longtemps, un avantage semblable à celui que le 44e régiment de la Prusse orientale avait arraché, dans les bois d'Holnon, à l'héroïsme des mobiles des Ardennes. Le 24e bataillon de chasseurs à pied franchit le couvert, et la défense devient alors très sérieuse. Malheureusement, nous sommes ici dans l'impossibilité de suivre les péripéties d'une lutte décousue dans son acharnement, variée dans ses alternatives, à laquelle le 47e mobiles prit une grande part ; l'absence de journal de marche du 5e bataillon, qui fait que les récits de l'action le mentionnent à peine, le silence, pour ce moment de la journée, du journal de marche du 4e bataillon, empêchent de rien préciser.

En attendant qu'avec ce souci constant de l'exactitude la plus minutieuse et de la vérité vraie qui donne un

intérêt si poignant au travail sur *l'Embarquement du 22e corps à Dunkerque* qu'il a bien voulu réserver pour nos *Mémoires*, M. le Commandant Lévi achève le monument qu'il élève à l'Armée du Nord [1], il faut se contenter de reproduire les lignes suivantes d'un historien de la campagne.

Le petit bois au sud du chemin de Savy avait été promptement enlevé par deux bataillons du 65e prussien, mais les efforts de l'ennemi pour nous chasser du bois au Nord-Est furent inutiles. Après plusieurs tentatives il garda seulement la lisière Ouest [2].

Cette lutte indécise et acharnée n'était pas sans préoccuper vivement le Général de Gœben, car elle entravait sur son aile gauche, les progrès de son offensive, d'autant que la brigade Delagrange, n'ayant personne en face d'elle, cherchait à déborder la droite de la 15e division (Kummer) et que nous avions, d'autre part, repris possession de Fayet. Les choses allaient-elles donc mal tourner et faudrait-il abandonner aussi le bois de Savy dont, par un effort vigoureux, nos soldats venaient de réoccuper le lisière méridionale ? Il était urgent de parer au danger, car il ne restait disponible à Roupy, sous la main du Commandant de la 1re Armée, qu'un escadron du 9e hussards. Ce dernier constitua, sous les ordres du Major d'Oppeln Bronikowski, des chasseurs rhénans, une nouvelle réserve de trois bataillons et deux batteries empruntées à divers corps, puis il résolut d'en finir avec les défenseurs du bois de Savy.

[1] *La Défense Nationale dans le Nord*, tome 1, seul paru.

[2] Lehaucourt : Campagne du Nord en 1870-71. *La Défense Nationale dans le Nord*, p. 263

A ce moment, les troupes allemandes entrent en masse en ligne et coordonnent leurs mouvements pour nous accabler.

Dans le voisinage de Francilly, le 2e bataillon des Ardennes et le bataillon du 73e d'Infanterie (Commandant Algay), qui perd là 800 hommes dans le bois, ainsi que quelques autres troupes du Colonel Isnard sont refoulés par le 65e prussien et doivent se résigner à abandonner une position qu'on leur avait demandé de garder coûte que coûte.

Ce mouvement de retraite découvre, en plein succès, la gauche des défenseurs du bois de Savy. Le Capitaine Joxe du 24e bataillon de chasseurs est là ; sont là aussi des fractions du 33e et du 65e de ligne et une partie du 47e mobiles (4e et 5e bataillon) ; le bois de Savy que l'on se disputait avec tant d'acharnement, était retombé, une dernière fois entre nos mains, par un effort auquel participent nos mobiles :

Attaqué de front et par la gauche [1] dit un journal de marche, le bois fut enlevé au bout d'une heure de vive fusillade et sa lisière occupée par nos tirailleurs. L'ennemi s'était retiré dans le bois d'Attily. Cette position fut enlevée comme la première ; nos tirailleurs s'avancèrent même jusque dans le chemin d'Holnon à Savy, mais le feu des Prussiens devint tellement violent qu'il fallut s'abriter dans le bois.

C'était une batterie d'artillerie placée en avant de Villévêque qui nous criblait de projectiles. Le feu de la mousqueterie remplace bientôt le canon ; la 3e brigade

[1] Journal de marche du 24e bataillon de chasseurs.

allemande se présentait devant nous ; le détachement Bronikowski entre en ligne par la gauche. La fusillade devient très intense : successivement deux compagnies du 47e sont envoyées pour couvrir la droite des chasseurs ; elles ne peuvent tenir, se dispersent et sortent en désordre du bois.

Il est environ deux heures : le tour est venu de marcher pour le 5e bataillon : il couvre les débandés puis lorsque les chasseurs, accablés sous le nombre, arrivent non loin de la lisière, il cherche à les soutenir. Laissera-t-on ainsi à l'ennemi un bois dont la position est si importante ? Si l'on ne peut arrêter les Prussiens, ne cherchera-t-on pas, tout au moins, à retarder leur marche ? C'est ce que chacun se demande.

Une lutte très chaude s'engage : la 6e Compagnie se porte en avant ; M. Albert Desmyttère qui la commande a le bras traversé par une balle ; plusieurs de ses hommes sont blessés ou tués, le reste s'est replié sur le gros du bataillon. Celui-ci essaye de reprendre l'offensive, mais il se heurte à un ennemi supérieur en nombre et il essuye de nouvelles pertes.

*
* *

Hélas ! il était dit que, dans cette funeste guerre, Dunkerque, qui à Spickeren avait perdu un de ses enfants parvenu à l'un des plus hauts degrés de la hiérarchie, le Général Dœns, le premier des Généraux français qui eût succombé au feu [1], verrait encore, au dernier jour

[1] Voir E. Mancel : *Doens, général de Brigade*, dans le *Bulletin de l'Union Faulconnier*, t. I, p. 145.

de la lutte, un autre de ses fils, le jeune sous-lieutenant Charles Hovelt, frappé mortellement d'une balle prussienne[1].

Tandis que, vers la gauche du bataillon, la blessure de M. Albert Desmyttère met un certain désarroi, plus à droite, à une certaine distance, la première compagnie lutte avec acharnement. Son capitaine, retenu loin de là par la corvée dont il avait eu la conduite, n'a pas encore rallié ; le lieutenant, envoyé au corps depuis quelques jours à peine, est un inconnu pour ses soldats, tant les mutations sont fréquentes à cette époque ; mais le sous-lieutenant Charles Hovelt est un vieux compagnon de misère, il sait son ascendant sur tous ceux qui sont là et qui l'aiment ; il se prodigue. Un moment une certaine hésitation se manifeste. « Ils sont trop, on ne peut tenir », murmure-t-on dans les rangs. Hovelt entend les propos échangés. Il se retourne vers son monde et s'écrie : « Quinze hommes me suffiront pour garder cette position. » Puis, le sabre d'une main, le revolver de l'autre, entraînant ses hommes de la voix et du geste, il s'élance. La lisière du bois est atteinte en dépit des balles qui sifflent de toutes parts, mais à ce moment un projectile atteint le jeune officier et le frappe aux jambes.

Les mobiles entourent leur chef, ils le relèvent et l'emportent en arrière, tandis que le jeune officier leur recommande avant tout de ne pas laisser son sabre aux

[1] A la bataille de Saint-Quentin périt également un autre officier dunkerquois, le capitaine Roy (François-Louis-Henri) du 72e de marche atteint par un coup de feu à la tête.

mains de l'ennemi. Les balles poursuivent le groupe qui franchit ainsi 200 mètres, mais un des porteurs est à son tour blessé et le malheureux jeune homme, abandonné à son triste sort sur le champ de bataille, meurt sans secours [1], tandis que mobiles et chasseurs se replient en combattant. La retraite commençait et le 24e chasseurs, assisté du 33e et du 6e de ligne, la facilitait en arrêtant par plusieurs feux de pelotons, les Prussiens qui, d'un élan furieux, s'étaient précipités hors du bois.

[1] *Le Messager du Nord* du 28 Février 1871 donne les détails suivants sur les conditions dans lesquelles fut retrouvé le corps de Charles Hovelt qui fut exhumé et ramené à Dunkerque où il repose dans un caveau de famille.

« On savait que le jeune héros avait perdu la vie, mais la famille et le pays étaient privés d'une consolation suprême, celle de connaître le lieu de repos où son corps avait été déposé.

« M. Cousin, oncle du jeune officier, résolut de retrouver ces restes précieux, et à travers les forces prussiennes, invoquant l'autorité des Chefs de l'armée ennemie, bravant les difficultés et le danger, notre honorable compatriote finit par découvrir que M. Charles Hovelt, les jambes traversées par une balle et blessé à la tête, avait été laissé sur le champ de bataille presque mourant, que ses soldats espérant le sauver, l'avaient porté à 200 mètres, mais que les forces prussiennes arrivant à fond de train l'avaient sans doute achevé en le foulant aux pieds.

« On avait creusé une fosse près du bois de Savy, à 6 kilomètres de Saint-Quentin où 22 soldats tués furent enterrés.

« M. Cousin, en proie à une douleur inexprimable, fit fouiller cette sépulture.

« Bientôt on retrouva M. Hovelt, placé le cinquième et parfaitement conservé à cause des froids excessifs auxquels son corps avait été exposé. »

M. Cousin, procureur du Roi, démissionnaire en 1880 pour refus de serment, et avocat à Dunkerque où il est décédé en 1872, fut un des fondateurs de notre Société qu'il présida à plusieurs reprises.

*
* *

Pendant que ces troupes régulières prenaient possession d'une hauteur en arrière de Francilly où elles devaient tenir tête aux Allemands jusqu'à la nuit, le 47e mobiles (moins le bataillon Colombier), rejoint par quelques fractions du 5e bataillon qui, selon le témoignage donné sous une forme dubitative par la relation de l'Etat Major français [1], avait participé à la défense de l'Epine du Dallon et du village de Dallon lui-même, poursuit sa retraite. Les corps souvent confondus continuent leur mouvement en arrière ; le Général Paulze d'Yvoy s'attache à retarder la marche de l'ennemi et les place dans les positions défensives les plus proches de la ville avec ordre de se rabattre sur les barricades que le génie a établies à l'entrée des voies d'accès des faubourgs de St-Quentin.

C'est ainsi que le 6e bataillon du Nord qui s'était trouvé séparé du régiment et avait combattu toute la journée, fut posté vers quatre heures par le commandant du 23e corps sur la crête non loin de Roupy.

Dans son journal de marche, le Commandant Colombier, qui nous racontera tout à l'heure sa rentrée en ville, s'exprime ainsi :

Vers 4 heures, M. le Général Paulze d'Ivoy posta mon bataillon sur une hauteur regardant le sud, au-dessus du chemin de Roupy ; pour y arriver, il fallut gravir un talus fort élevé et très raide ; nos hommes exténués de fatigue et de besoins, privés de

[1] Pages 129 et 135

chaussures, le firent. Je déployai en tirailleurs la 2e Compagnie et le bataillon eut encore quelques pertes à subir.

Il faut croire qu'en raison de la position dominante, occupée par ces troupes, ces pertes nouvelles furent peu sérieuses, car elles restèrent là de pied ferme pendant deux heures formant, à tout le moins, un rideau sur lequel les Allemands n'osaient foncer, car il pouvait dissimuler des forces importantes.

Le 6e bataillon du Nord et le 73e de ligne se trouvaient au sud du moulin de Rocourt ; à l'ouest de ce moulin, alors que la nuit s'avançait à grand pas, étaient réunis divers corps : le 19e chasseurs, des mobilisés, les mobiles des Ardennes, le Commandant Patoux avec les 2e, 4e et 5e Compagnies de son bataillon, puis à l'extrême-gauche, au village même de Rocourt, avec ce qui restait des 33e et 65e de ligne, le 5e bataillon du Nord très éprouvé après l'évacuation de Dallon, lorsqu'en se retirant il avait défendu le village d'Oestres.

Les instructions données au Général Paulze d'Yvoy, lui prescrivaient de tenir jusqu'à la dernière extrémité ; dans le désarroi, on omit de lui faire parvenir l'ordre de retraite en temps utile ; il ne le reçut qu'à 6 heures. Les troupes se replièrent. Les Allemands prirent possession de la briqueterie de La Chapelle où le 24e chasseurs avait tenu jusqu'à la dernière minute et y firent des prisonniers ; ils occupèrent également les hauteurs et le moulin de Rocourt. Pendant ce temps, les troupes qui avaient défendu ces points, venaient essayer de lutter encore derrière la barricade élevée dans le faubourg Saint-Martin et le long du canal. Les trois

bataillons du 47e mobiles, réunis à la fin de la journée dans une commune infortune, se trouvaient là ; mais, dans l'intérieur de la ville, sur les places, dans les carrefours, les régiments de Barnekow coupaient déjà la retraite.

Dans son rapport, le Général Paulze d'Yvoy résume très bien ce qu'il advint en ce moment :

Je ralliais alors, dit-il, tout ce que je pus trouver de mon corps d'armée qui ne consistait plus qu'en débris de la division Payen; j'en formai une seule colonne au milieu de laquelle je me plaçai et je me mis en route pour Cambrai. Mais les Prussiens avaient contourné Saint-Quentin par la partie Est et occupaient la sortie de la ville sur la route de Cambrai ; aussi la colonne fut-elle arrêtée et tout ce qui se trouvait en avant de moi dut mettre bas les armes, pendant que la queue de la même colonne entrait en ville par la route de Roupy, dès que nos troupes eurent abandonné la position que je leur avais assignée pour la nuit [1].

[1] Tous ces faits sont pleinement confirmés par le rapport du Commandant Patoux (4e bataillon du Nord); il fournit même sur bien des points des détails intéressants qu'un *Historique* du 47e mobiles, si incomplet qu'il soit, ne saurait négliger. Il s'exprime ainsi :

« Je reçus l'ordre de défendre la barricade jusqu'à ce qu'on envoyât « l'ordre contraire, je mis tous les hommes à leur poste de combat et « nous maintinmes les Prussiens par là à 300 mètres en avant de nous, « mais ils n'osaient avancer ne sachant pas s'ils avaient affaire à beau- « coup de monde.

« Vers 8 heures, lorsque toute l'artillerie fut partie vers Cambrai, un « aide de camp m'apporta l'ordre de rassembler tout le monde et de « battre en retraite par la route de Cambrai. Je m'empressai d'obéir « à cet ordre et en rentrant dans Saint-Quentin, je retrouvai le Colonel « Lebel à la tête du restant du régiment qu'il avait rassemblé.

« Le gaz était éteint partout ; on eut du mal à mettre de l'ordre dans « cette cohue d'hommes sans souliers, sans vêtements, éreintés par

Comme les Dunkerquois du 5e bataillon finalement assaillis avec les Douaisiens du 4e, en tête et en queue, puis obligés de se rendre ou de s'enfuir au hasard sous des déguisements approximatifs, les Dunkerquois mobilisés du bataillon Plaideau étaient aussi enveloppés à la même heure dans la déroute.

*
* *

Pendant que l'on se battait tout autour d'eux, le Capitaine Halphen et ses soutiens étaient restés dans l'excellente position qui lui avait été assignée dès le début de l'action. Il nous faut maintenant revenir à eux et reprendre notre récit, en ce qui les concerne, au moment où le Commandant Plaideau, qui voit plusieurs de ses hommes atteints par le feu de l'ennemi, est contraint de les abriter derrière un pli de terrain.

« quatre jours de marches forcées et deux jours de combats, n'ayant « reçu aucune distribution de vivres depuis trois jours.

« Je repris ma place à la tête de la colonne en faisant mettre une « avant-garde de 40 hommes, les seuls qui avaient encore des cartou- « ches.

« Nous allions quitter les dernières maisons de Saint-Quentin pour « nous engager sur la route de Cambrai, lorsque nous fûmes accueillis « par un feu de mousqueterie des plus vifs. Une douzaine de nos hom- « mes tombèrent mortellement atteints ; c'était l'ennemi qui, ayant cerné « la ville, occupait en forces ce point.

« Il y eut un moment de panique et, malgré tous nos efforts, nous « ne pûmes ramener nos hommes en avant. C'est à ce moment où je « cherchais avec quelques officiers à remettre un peu d'ordre, que « nous fûmes cernés par une colonne de cavalerie arrivant par deux « rues adjacentes, séparés du reste de la colonne et emmenés sans « savoir ce qui se passait autre part. On peut dire que nous étions dé- « signés pour protéger la retraite du restant de l'armée et, à ce point « de vue, sacrifiés. »

Nous l'avons dit plus haut,à ce moment les artilleurs, sans se laisser déconcerter, tirent toujours avec entrain. Ils se servaient pour la première fois des obus à balle, inventés récemment par le Général Treuille de Beaulieu qui, à longue portée, produisaient des effets terribles et terrifiants, à telle enseigne que les Allemands attribuaient à l'armée du Nord des *mitrailleuses* qu'elle ne possédait pas.

Le Capitaine Halphen put ainsi, au commencement de la journée, engager et soutenir sans faiblir, un véritable duel contre plusieurs batteries prussiennes. Nous n'avons pas oublié que, faute de munitions, qu'il fallait renouveler, l'ennemi dut ralentir son feu. Les Français ne les imitèrent pas ; ils se bornèrent à exécuter un changement de front. « Je pus alors venir en aide, dit le rapport de l'officier,à l'infanterie, disputant à l'ennemi les bois d'Attilly et enfin arrêter pendant une heure les tirailleurs débouchant à droite du bois d'Holnon. »

Toutefois la perte du bois de Savy par nos troupes venait modifier la situation ; la batterie était débordée. les mobilisés recevaient des balles de deux côtés à la fois et le Commandant Plaideau a beau écrire dans son rapport : « mes hommes restaient impassibles », il n'en faut pas moins se mettre en retraite, car plusieurs des gardes sont blessés et le Commandant contusionné par une balle morte.

La batterie se retire elle-même, elle descend par un chemin creux, de la hauteur où elle était placée, afin de prendre en arrière une position où elle lutte toujours

contre l'infanterie ennemie, en avant et à droite, sans répondre au feu de l'artillerie.

Ce n'est plus un combat de canons ; les mobilisés peuvent donc intervenir effectivement et l'occasion est bonne de faire parler les carabines qu'ils ont entre les mains.

Le bataillon suit le mouvement de sa première compagnie qui « s'est admirablement conduite », déployée en tirailleurs.

Le Capitaine Alfred Petyt « la dirigeait avec calme et sang-froid. Il était, d'ailleurs, parfaitement secondé par MM. Henneguier, lieutenant, et Dewulf, sous-lieutenant ; MM. Sergent et Cerf, adjudants, ont pris, à ce moment un fusil et des cartouches et, se plaçant avec les tirailleurs, les encourageaient en faisant le coup de feu avec eux. »

Le Capitaine Halphen avait épuisé ses munitions ; il ne lui restait que quelques boîtes à mitraille, il partit donc pour Saint-Quentin dans la pensée de se réapprovisionner et de revenir sur le champ de bataille. Il ne put faire ni l'un ni l'autre, puisque le grand parc était parti, et le soir, il conduisait ses pièces à Cambrai.

Restés seuls, les mobilisés de Dunkerque continuèrent à se rabattre sur Saint-Quentin. A deux reprises, le Commandant Plaideau arrête son monde et déploie le bataillon pour tenir tête à l'ennemi.

En arrivant près de St-Quentin, mêlés à des hommes de différents corps, qui, comme eux, regagnaient la ville, les mobilisés dunkerquois tentent un dernier

effort ; les capitaines Petyt et Nadaud, les lieutenants Henneguier et Bellais, les adjudants Cerf et Sergent avec une trentaine d'hommes tentent un retour offensif. Il n'y a rien à faire ; ils rentrent dans Saint-Quentin enveloppés dans le tourbillon, errant à l'aventure.

Le hasard conduit le Commandant Plaideau, l'adjudant Cerf, le sergent major Mormentyn, le garde Gaspard Cordier sur la Place St-André. Au numéro 4 de cette place se trouve la maison de blanc Bruchy ; le feu vient de prendre au magasin, ils arrivent au secours du propriétaire et contribuent activement à l'extinction de l'incendie ; puis, le Commandant Plaideau rassemble ceux de ses hommes qu'il peut rencontrer et avec eux se dirige sur Bouchain où l'un des bataillons de la 7e légion tenait garnison [1].

[1] Lorsqu'on se compta quelques jours après, le bataillon était confondu, ses cadres supérieurs étaient désorganisés, les capitaines Dumiony, Duchesne, le lieutenant Bellais, les sous-lieutenants Minne, Codron, Janssen. Dewulf (blessé) étaient prisonniers. Pendant l'armistice, on reconstitua la troupe à Saint-Omer et il fut procédé à de nouvelles élections d'officiers. Au moment de la paix, les cadres étaient ainsi composés, en ce qui se rapporte aux Dunkerquois :

PLAIDEAU, Chef de Bataillon,
VERGRIETE, Capitaine-Adjudant Major,
LEFEBVRE, Médecin Aide Major,
1re Compagnie
PETYT Alfred, Capitaine,
CERF, Lieutenant,
VANSTENBERGHE, Sous-Lieutenant,
2e Compagnie
BISSERIÉ, Capitaine,
SERGENT, Lieutenant,
DEWORST (Georges), Sous-Lieutenant,
3e Compagnie
CLEBSATTEL (Edouard de), Capitaine,

C'en était fait ; la valeur doit céder au nombre. Combattants du 22e corps qui, dans la lutte héroïquement soutenue, ont vu tomber le Général de Bessol et le Colonel Aynès, combattants du 23e corps dont nous avons suivi les efforts et salué le courage, tous refluent vers la ville, ils s'y engouffrent dans le plus abominable désordre. L'armée du Nord n'est plus une armée, c'est une cohue humaine que les Prussiens poussent la baïonnette dans les reins et il s'en faut de peu que le Général en Chef ne soit fait prisonnier. Il s'échappe, arrive à Cambrai dans la nuit du 20 et, quelques heures après, repart pour Lille, tellement brisé de fatigue et d'émotion que ses officiers doivent le porter dans son wagon.

Grâce au dévouement du Capitaine Joxe et de quelques soldats qui, avec lui, retardent les Prussiens, le Général Paulze d'Yvoy et le Commandant Payen peuvent sortir eux aussi de la ville par des rues détournées, à travers lesquelles un habitant leur sert de guide.

Van de Bavière, Lieutenant.
Bouly de Lesdain (Gaston), Sous-Lieutenant,
4e Compagnie
Henneguier, Capitaine,
Ponchez, Lieutenant,
Waeterloot, Sous-Lieutenant.
5e Compagnie
Nadaud, Capitaine,
Doussin, Lieutenant,
Lansel, Sous-Lieutenant.

Après la guerre, le Capitaine Nadaud reçut la croix ; la médaille militaire fut accordée (au titre de sous-officier) au lieutenant Sergent et au sous-lieutenant Vanstenberghe. Les gardes Galland et Lavallée la reçurent également.

Nous pourrions ici rapporter bien des épisodes de cette soirée du 19 Janvier où, si l'on peut dire, l'armée du Nord se fondit [1]. Mieux vaut ne pas insister sur ces scènes douloureuses et se borner à rapporter quelques lignes du journal de marche du Commandant Colombier.

Nous avons laissé le 4e bataillon du Nord sur une hauteur regardant au sud le chemin de Roupy où le Général Paulze d'Ivoy l'avait porté. Il y resta deux longues heures sans nouvelles et sans ordres.

Vers 6 heures cependant, rapporte le Commandant Colombier, je sus qu'on se repliait sur Cambrai et sans faire attention que, les ennemis ne tirant plus sur la ville, cela devait indiquer qu'ils en étaient maîtres, je rassemblai mon bataillon et nous nous engageâmes à travers les rues désertes au milieu de la plus grande obscurité parce que l'on avait coupé les tuyaux de conduite du gaz. Je marchais à la tête du bataillon et il faisait si sombre que,

[1] Par exemple celui de ce sergent-major d'une de nos Compagnies de mobilisés qui, entrant dans une maison de St-Quentin qu'il connaissait, gagna la cour, descendit dans le puits et cacha entre les interstices de la muraille, où il le retrouva plus tard, son sac qui contenait sa comptabilité ; et encore celui de cet autre sous-officier du bataillon Plaideau, élu peu après sous-lieutenant, et dont l'*Autorité* parle ainsi : « Nos malheureux défenseurs épuisés regagnaient Cambrai qui s'offrait à eux comme une terre promise ; l'estomac vide depuis plus de deux jours, ces pauvres enfants se traînaient plus qu'ils ne marchaient. Des voitures longeaient la route sans escorte, et nul ne savait ce que contenaient les ballots qu'elles portaient. Un jeune sergent-major, notre compatriote, Georges D....., dit, par manière de plaisanterie : « il faut que je vois ce qu'il y a dedans ». Joignant le geste à la parole, sa baïonnette ouvre une énorme caisse. Que trouve-t-on ? O miracle ! du pain et du biscuit ! Voilà tous ces jeunes estomacs qui se rassasient à qui mieux mieux, et chacun prend un pain qu'il emporte par mesure de précaution. » (*Autorité* du 28 Janvier N° 3647).

sur la place Lafayette, je tombai, avec mon Adjudant-Major et mon ordonnance, au milieu d'un poste prussien. Grâce à l'obscurité et à ce que depuis longtemps toutes les troupes françaises avaient évacué la ville, je ne fus pas reconnu.

Le bataillon averti s'était arrêté, je retournais pour lui faire faire demi-tour quand j'entendis un bruit de cavaliers en arrière et les cris *Halte, Halte* en Allemand. Voyant que je ne pouvais songer à passer sur le corps de ceux qui nous barraient le chemin, je dis à mes hommes de se disperser promptement par les rues latérales, de s'adresser aux habitants pour changer d'habits et de venir ensuite rejoindre l'armée à Lille. Un bon nombre réussirent, mais malheureusement beaucoup aussi furent faits prisonniers[1].

Le chiffre de ces prisonniers que l'on n'a jamais pu évaluer exactement, s'élève à environ 10.000 et pourtant le Général de Goeben ne réussit, pas, comme il s'en flattait, à envelopper, dans un vaste coup de filet, toute l'armée française, ce qui eût fait de Saint-Quentin un nouveau Sedan. La route de retraite sur Cambrai d'un côté, sur Bohain et Le Cateau de l'autre, restèrent libres. C'est par là, dans une terrible marche de nuit, que s'écoulèrent en désordre des flots de fuyards et débandés ; quelques unités seulement, grâce à l'ascendant des officiers sur leurs hommes, continuèrent à tenir leurs rangs et à marcher en ordre.

[1] Au total le 23e corps aurait perdu en tués, blessés, prisonniers ou disparus, 144 officiers et 7.551 hommes. Dans la matinée du 20, afin d'augmenter le nombre de leurs prisonniers, les Prussiens firent sonner par leurs clairons la *générale française*. A cet appel bien connu, beaucoup de nos soldats sortirent des maisons où ils s'étaient cachés et furent pris.

Le Général Faidherbe a dit à la Commission d'enquête :

Ils nous ont (les Allemands) laissé battre en retraite sur Le Cateau et sur Cambrai ; je ne le comprends pas. Ils n'ont pas fait usage de leurs 50 escadrons de cavalerie. Il leur aurait suffi d'aller renverser quelques voitures sur la route du Cateau et de Cambrai pour empêcher notre artillerie de passer. Ils avaient perdu toute hardiesse.

Le lendemain et les jours suivants, le Général de Goeben ne s'était pas encore rendu compte de toute l'importance du succès de ses troupes si éprouvées elles-mêmes par la fatigue et par le feu. La poursuite fut molle, tout se borna à une démonstration devant Cambrai et à un court bombardement de Landrecies.

Durant ce temps, les débris de nos régiments, gagnant l'ennemi de vitesse, trouvaient un asile dans les places du Nord et, sans perdre un instant, travaillaient à se réorganiser. Hélas ! il ne subsistait plus que les squelettes des différents corps. Lorsqu'à Lille, on se compta, au lieu de 2000 à 2500 hommes, incorporés au 47e mobiles, le Colonel Lebel ne trouva plus que 500 individus. Ecrasée par le nombre, épuisée par la fatigue et par la faim, l'armée du Nord toute entière méritait l'éloge que le Général Derroja adressait, en terminant son rapport, à sa division :

Tous les corps, troupes de ligne, mobiles, artillerie, personnel de l'ambulance ont noblement fait leur devoir et, malgré le mouvement de retraite, les soldats de l'armée du Nord pourront être fiers d'avoir combattu à Saint-Quentin.

*
* *

Comme toujours, ce qui ne saurait surprendre, on avait laissé les Dunkerquois dans l'ignorance des faits militaires que nous venons de raconter. Une première dépêche circulaire, datée de Bordeaux le 19 Janvier 1871 à 1 heure 4 minutes du soir, et arrivée à Dunkerque le 20 à 1 heure 15 du soir seulement, se bornait, en ce qui concerne l'armée du Nord, à mentionner les engagements du 17 et du 18; relativement à ces derniers il était dit :

Le 18, dès le matin, nos troupes ont été attaquées par une partie du corps du Général Goeben. Une de nos divisions a combattu toute la journée dans une position en avant de Vermand où elle s'est maintenue.

Dans cette rédaction imprécise, rien n'indiquait que le combat de Vermand avait été une vraie bataille et, comme aucun des corps engagés n'était spécialement dénommé, on ne crut pas qu'il y avait lieu de concevoir d'inquiétudes et on n'en éprouva point.

Cette tranquillité relative fut troublée, comme d'un coup de foudre, par la nouvelle angoissante de la bataille de Saint-Quentin.

Faidherbe l'apporta lui-même à Lille ; elle fut portée tout d'abord à la connaissance des populations par une dépêche du Général Seatelli, Commandant à Cambrai, rédigée comme suit :

Cambrai, 20 Janvier, 3 heures 30 minutes.

Le Général Faidherbe m'annonce que, le 19, une bataille achar-

née a été livrée autour de Saint-Quentin à l'armée du Nord par la première armée prussienne.

Nos troupes se sont admirablement conduites ; elles ont maintenu leurs lignes jusqu'à la nuit. A la nuit, les hommes étaient tellement harassés de fatigue qu'il était impossible de songer à les maintenir dans leurs positions. Les faire rentrer en ville, c'était en amener le bombardement. Plusieurs obus étaient déjà tombés sur la place jetant l'effroi dans la population.

Les Prussiens recevaient des renforts continuels.

La retraite fut alors ordonnée. Elle a commencé pendant la nuit.

Nous avons fait de fortes pertes, mais nous avons dû en faire subir de très fortes à l'ennemi.

Pour Copie conforme :
Le Préfet du Nord.

Ce fut seulement le 20 Janvier à 1 heure 15 du soir que, par une dépêche conçue à peu près dans les mêmes termes et dont l'arrivée à Dunkerque tarda jusqu'au 22 à 3 heures 20, que le Gouvernement se décida à faire connaître les événements du 19. La rédaction mitigée et adoucie du document officiel cherchait évidemment à en atténuer la gravité et, le lendemain, on s'appliquait à rassurer les esprits en télégraphiant :

Bordeaux 21 Janvier 1871, 3 heures soir. Reçue à Dunkerque le 22, 2 heures 30 soir.

Aucune nouvelle militaire à signaler dans les dépêches de cette nuit et de ce matin. Occupation de Tours par l'ennemi confirmée.

C'était toujours le même procédé. On cherchait à rassurer, puis, dans une dernière ligne, on glissait

timidement une mauvaise nouvelle. Certes, l'occupation de Tours, non encore confirmée jusqu'ici, était inévitable, mais le fait même que cette ville avait été, plusieurs semaines durant, le siège de la Délégation du Gouvernement de la Défense, lui donnait aux yeux de bien des gens une importance morale qu'elle n'avait pas eu en réalité.

Personne du reste n'y songeait à Dunkerque ; la nouvelle de Saint-Quentin, si habitué, pour ainsi dire qu'on fût à ne plus concevoir d'illusions, avait, dans notre région du Nord, plongé tout le monde dans la stupeur, la consternation et le découragement. La marche vers l'Est que quelques jours auparavant, le 9 Janvier, un correspondant de l'*Indépendance Belge* appelait pompeusement « le quatrième chant de l'épopée de l'armée du Nord [1] » avait abouti à une débâcle. Gambetta qui, mieux que personne, avait pu apprécier l'étendue du désastre n'avait rien épargné pour en conjurer les effets. Il était parti aussitôt de Bordeaux par voie de mer sur l'*Hirondelle* qui le débarqua à Boulogne d'où il se rendit immédiatement à Lille.

A Lille, il parla, essayant de relever les courages et de rendre la confiance, mais le temps n'était plus où les paroles enflammées que le patriotisme dictait à son éloquence suffisaient à électriser la foule. Elles enlevaient encore son auditoire, mais elles ne portaient

[1] « Lille, 9 Janvier ».

« Le quatrième chant de l'épopée de l'Armée du Nord ne tardera pas à commencer et s'il y a quelque part un Homère ou seulement un Erckman-Chatrian qui s'occupe à l'écrire, il peut tailler sa plume ».

plus au loin ; à Lille, en particulier, le contraste était trop grand entre les discours du tribun et cette masse désordonnée de fugitifs qui, débandés, isolés, déguisés, ou, plutôt, qui affluaient dépouillés de leurs uniformes remplacés par des haillons, le contraste était trop grand pour qu'on ne saisît pas, en présence de la brutalité cruelle des faits, tout ce qu'il y avait de vain et de factice dans le langage redondant du Dictateur. Non, jamais les témoins du spectacle attristant que présentaient, en ces derniers jours de janvier 1871, les rues du Chef-lieu n'en perdront le souvenir. Et, s'il en était ainsi à Lille, qu'était-ce donc dans les autres villes de la région qui n'éprouvaient pas les mêmes tressaillements de cette fin de lutte, l'excitation, factice peut-être à cette date, mais à coup sûr indiscutable, que provoquait l'action personnelle de Gambetta.

Dans ces villes, comme à Dunkerque par exemple, on était complètement déprimé ; chaque jour, quelque détail divulgué, quelque circonstance particulière de la lutte venait jeter l'inquiétude et le deuil dans toutes les familles ; les douleurs particulières s'ajoutaient à la douleur publique et la rendait plus amère. C'était une liste de Dunkerquois emmenés en captivité, c'en était une autre de blessés relevés dans les ambulances par les soins du Dr Reumaux, major des mobilisés, c'étaient les noms des combattants partis pleins de vie et de santé que l'on ne reverrait plus. Et puis, c'étaient les fugitifs du 5e bataillon de mobiles qui avaient pu s'échapper, grâce à la connivence des habitants de Saint-Quentin. Les uns, surtout dans les campagnes proches de la frontière,

épuisés, découragés, passaient en Belgique ; les autres, et ceux-là surtout étaient nombreux, ne sachant ni que faire ni où aller, rentraient dans leurs foyers, en attendant des instructions qui leur parvinrent par l'avis suivant inséré dans les journaux :

Le Préfet du Nord est informé que beaucoup d'hommes du 47e régiment en garnison à Lille, sont entrés dans leurs foyers après la bataille de Saint-Quentin. Il les invite à se rendre au dépôt du régiment à Lille (Nouvelle Préfecture) pour le 3 Février au plus tard. Passé ce délai, les retardataires seront considérés comme déserteurs et poursuivis comme tels.

Lille, le 31 Janvier 1871.

P. BERT.

Cet avis comminatoire dispense de commentaires. Néanmoins, dans l'*Autorité* du 26 Janvier [1], Jules Bertrand qu'il faut toujours citer, parce que sa prose maladroite reflète exactement l'opinion publique qu'il prétend guider, Jules Bertrand lui en fait un par avance et insère un long article dont il faut, au moins, citer le début, car il donne bien la note vraie de l'état des esprits.

Nous sommes prompts, dit-il, à nous émotionner ; la surexcitation dans laquelle nous vivons porte nos esprits à prendre toute chimère pour vérité et toute chose possible pour fait accompli. L'échec de Saint-Quentin a mis le comble à cette prédisposition qui domine notre pensée ; celui-ci a son événement politique en poche, dont il peut assurer la source *officielle* ; celui-là son renseignement venant de lieu sûr, dont il garantit l'authenticité. Les

[1] N° 2646.

oreilles vous bourdonnent en rentrant chez vous par le fait de ces récits contradictoires ; votre cerveau est gonflé par cet amas de nouvelles toutes plus apocryphes les unes que les autres, vous ne dormez plus, votre nuit se passe au milieu de cauchemars inextricables. Le matin venu, vous jetez les yeux sur le premier journal du jour qui vous tombe sous la main, vous n'y voyez pas un des faits qu'on a conté la veille : vous jurez, confus, de ne plus croire que ce qui sera véritablement officiel. Mais à peine le seuil de votre porte franchi, la même histoire recommence et vous vous faites le *reporter* complaisant de nouvelles inconsidérées qui jettent la perturbation dans tous les foyers. Vous venez vous plaindre ensuite de ressentir un mal dont vous êtes l'instrument contagieux.

Hélas, trois fois hélas! avec ce système déplorable, nous grandissons encore nos maux qui sont immenses cependant; nous jetons le découragement chez les gens trop enclins à se décourager et c'est ainsi que vous devenez la cause efficiente des défections de notre jeune armée.

*
* *

De même que nous avons vu, dans le cours de ce récit, renaître chez le peuple ignorant certaines superstitions attribuant à la colère céleste des perturbations atmosphériques ou des phénomènes météorologiques, de même nous devons noter chez les esprits pieux très nombreux dans la Flandre Maritime, une recrudescence de sentiments religieux qui amena tant d'adhérents dunkerquois à l'Œuvre des Aumôniers Militaires instituée vers la fin de la guerre.

Bien des prières s'élevèrent aussi dans la modeste chapelle de Notre Dame des Dunes, bien des ex-votos

lui furent apportés par des fidèles qui considéraient comme un devoir de laisser à la Madone un témoignage durable et tangible de leur gratitude. Encore aujourd'hui, parmi les très nombreuses plaques de marbre couvertes d'inscriptions qui revêtent les murs du sanctuaire, on peut en voir une, remise par une réfugiée à Dunkerque où on lit :

RECONNAISSANCE ÉTERNELLE
A LA SAINTE-VIERGE
QUI, IMPLORÉE PAR MOI DANS CETTE HUMBLE CHAPELLE,
A PRÉSERVÉ DES DÉSASTRES DE LA GUERRE ÉTRANGÈRE
ET DE LA GUERRE CIVILE MES PARENTS, MES AMIS ET
MÊME MES SOUVENIRS DE FAMILLE.
UNE PARISIENNE — 1870-1871.

A la première nouvelle de la bataille de Saint-Quentin, une grande manifestation religieuse fut décidée. Notre-Dame des Dunes n'avait-elle pas, en 1793, étendu sa main protectrice sur la cité, dont le siège avait été levé au jour d'ouverture de la neuvaine traditionnelle ; en 1871, elle ne serait pas moins miséricordieuse pour ceux dont les prières réclameraient son intercession. Seulement la Petite Chapelle était bien exigüe et la rigueur de la température pourrait éloigner les fidèles qui, dans une saison plus clémente, se pressent sur la place voisine. Il fut donc décidé que les cérémonies seraient célébrées à l'église Saint-Eloi. Au centre, on éleva, en utilisant la carcasse du reposoir servant, chaque année, à la Fête Dieu, place Jean-Bart, un élégant autel provisoire et des affiches apposées en ville ou dans les environs annoncèrent :

POUR LE SALUT DE LA FRANCE
ET DE LA VILLE DE DUNKERQUE,
EN L'HONNEUR DE NOTRE DAME DES DUNES
dont la Statue sera exposée dans l'Eglise Saint-Eloi,
NEUVAINE SOLENNELLE
se terminant le jour de la fête de la Purification,
PRIÈRES PUBLIQUES

Pour obtenir de la très Sainte Vierge Marie que Dunkerque soit protégé et que la France entière, par ses dispositions chrétiennes, apaise la justice de Dieu et soit délivrée des maux qui l'accablent.

Ordre des exercices du Mardi 24 Janvier
au Mercredi 1er Février.

Chaque soir à 5 heures à Saint-Eloi SALUT SOLENNEL
pour toute la Ville.

avec cérémonie expiatoire par tout le clergé au nom du peuple, récitation d'une prière du haut de la chaire après la bénédiction du Très Saint-Sacrement et chant du cantique *Au Secours Vierge Marie.*

Du Mercredi 25 Janvier au 2 Février
Neuvaine de messe dans toutes les paroisses
et Chapelle des Pères [1].

Il fut procédé la veille de la neuvaine au transfert de la Madone à l'église Saint-Eloi, ce qui ne fut pas sans soulever les plus vives protestations des bazennes du quartier du Minck ; nos poissonnières n'entendaient pas raillerie sur ce point ; tout hommage à *leur* Vierge devait lui être rendu dans *leur* chapelle.

Une affluence qu'on put, à certains jours, évaluer à 4000 personnes remplit les vastes nefs de St-Eloi à tous

[1] Celle des Rédemptoristes rue David-d'Angers.

les offices ordonnés avec une grande pompe. M. L'abbé Sagary, alors missionnaire diocésain, aujourd'hui encore curé doyen de Saint-Géry à Valenciennes, y prononça plusieurs sermons.

Le Dimanche 5 Février la neuvaine se clôtura par une procession se développant pompeusement par les rues pour reconduire N. D. des Dunes à son sanctuaire et qui eut un grand éclat malgré l'absence du 1er bataillon avec musique de la Garde Nationale qui, bien que prêt à l'escorter, en fut empêché au dernier moment par l'Autorité municipale.

*
* *

Le but de la neuvaine était, nous venons de le voir, d'obtenir pour Dunkerque la protection de N. D. des Dunes. De l'avis de tous, en effet, maintenant que l'armée française du Nord, rendue impuissante par l'échec de Saint-Quentin, ne pouvait plus tenir tête aux Allemands en rase campagne, les places fortes de la frontière de fer se trouvaient directement menacées.

*
* *

Les préoccupations qui étaient présentes à tous les esprits en raison des circonstances, se manifestent clairement dans cet article de Bertrand du 26 Janvier, dont nous avons déjà cité le début et où il prend vis-à-vis de ses lecteurs le ton d'un père noble du répertoire :

Le souffle patriotique manque à vos poumons de citoyens, vous n'avez ni dans la voix, ni dans le regard, ni dans le geste, cet élan sublime qui sauve les nations mutilées, que nos pères possédaient si bien. L'égoïsme a étouffé en nous les sentiments

généreux de l'humanité. Chacun, ne songeant qu'à soi, laisse égorger son voisin sans penser qu'en se groupant, on pourrait dans un effort commun, sauver la fortune publique, et partant la sienne. Voilà pourquoi tant de résistances inopportunes se manifestent dans notre pays envahi. On mesure le danger que la crainte grandit encore et l'on ne songe à s'armer que quand l'ennemi est aux portes.

Quittons au plus vite cette déplorable façon de penser et d'agir. L'envahisseur approche et notre défense manque d'unité. Nous cherchons encore ce que nous devons faire quand l'heure de la défense est venue ; nous sommes en nombre ; nous avons une même communion d'idées, nous sommes une force enfin ; nous pouvons donc briser tout obstacle qui entrave notre volonté : nos intérêts sont communs ; nous sommes armés pour les défendre ; nous les défendrons... et vous, gardes nationaux mobiles, mobilisés ou sédentaires, n'oublions pas que la France, c'est nous ; qui la défend mal, nous trahit ; qui nous empêche de la défendre, conspire avec nos ennemis, et si l'on y fait obstacle, nous dirons aussi comme Galilée :

Place ! place ! ou malheur aux barrières [1].

* * *

Tout cela, c'était du verbiage creux de journaliste, mais d'autres ne se contentaient pas d'écrire, ils agissaient. Des bruits fâcheux avaient été répandus par des journaux du dehors : ils croyaient savoir que les ambulances de Dunkerque étaient insuffisantes et mal organisées ; par une note signée de MM. Féron, Lefebvre-Bray, Didier et Charles Collet, le Comité des ambulances civiles leur répondit indirectement que, vers

[1] *L'Autorité* N° 2546.

la fin de Janvier, tant à l'école de la rue Caumartin qu'à l'Hôtel des Pompiers, il se trouvait 97 blessés. D'autre part, sous les formes les plus diverses, la charité publique se manifestait avec un nouvel élan. Aux blessés, les élèves du Collège Communal adressaient la somme de 167 francs, produit d'une loterie organisée entre eux ; la souscription, toujours ouverte pour fournir des vêtements chauds aux mobiles ou mobilisés de l'arrondissement de Dunkerque, s'élevait à un total considérable ; les prisonniers en Allemagne, les internés en Belgique n'étaient pas davantage oubliés.

Toutefois, ce sont, on le comprend, les autorités militaires qui se préoccupaient surtout de l'éventualité possible d'une attaque dirigée de vive force par les Allemands contre les places du Nord, particulièrement contre Lille et Dunkerque.

Dès le lendemain de Saint-Quentin, le service des Ponts et Chaussées avait reçu l'ordre de prendre toutes les mesures nécessaires pour pouvoir tendre rapidement les inondations autour des places fortes et s'était mis à l'œuvre bien que la température, redevenue rigoureuse rendît les terrassements difficiles. Quelques jours plus tard, le Général Faidherbe montrant, en dépit de son épuisement physique, qu'une âme guerrière aussi trempée que la sienne « est maîtresse du corps qu'elle anime », était arrivé incognito à Dunkerque. Faisant allusion à sa présence, le *Messager du Nord* écrit discrètement[1] :

[1] N° du 26 Janvier 1871.

Nous devons ignorer le but de sa visite ; ce que nous savons, c'est que toute la population a été unanime à se féliciter de son trop court séjour.

Il n'est pas besoin d'avoir été dans le secret des dieux pour deviner que l'éventualité d'un siège de Dunkerque par l'ennemi et la préparation des moyens de défense avaient été incontestablement discutées dans les entrevues du Général avec les diverses autorités civiles et militaires.

A défaut d'autres preuves, le fait nous serait démontré par les ordres du Colonel Nivelle à la Garde Nationale datés du 25 Janvier. L'excellent chef de la milice citoyenne est maintenant fixé. La troupe à laquelle il s'efforce avec tant de sollicitude persévérante d'inculquer un peu d'esprit militaire et quelques notions du métier de soldat, va avoir mieux à faire qu'à parader sur l'Esplanade Jean-Bart ou à troubler par ses tirs à la cible le sommeil d'Amphitrite. Les ennemis vont venir et son ambition vise à ce que la légion qu'il commande fasse véritablement bonne figure à côté de l'armée régulière et de la mobile. De là, plusieurs mesures d'ordre que lui dictent son expérience et son habitude du service.

Son premier soin est de réclamer un état nominatif des gardes qui ont reçu de la ville des vareuses et des képis ; il interdit aussi aux Chefs de compagnies ou aux sergents-majors de garder chez eux des armes, des vêtements ou des équipements qui doivent réintégrer le magasin général. Il observe même qu'il est nécessaire que les objets d'équipement soient beaucoup mieux

entretenus ; mais, comme dans leur inexpérience, les hommes pourraient être fort empêchés de se conformer à pareille recommandation, le vigilant Colonel emprunte à un dictionnaire des arts et métiers la recette de la mixture qui doit rendre aux cuirs des gibernes et des ceinturons la souplesse et le brillant qu'ils ont perdus.

Le bon entretien des équipements est utile, celui des armes est indispensable ; le Colonel, qui en connait toute l'importance, insiste sur ce point en excellents termes qu'il faut citer, car c'est dans ce passage qu'il fait clairement allusion aux dangers qui menacent Dunkerque.

L'inspection des armes et de la tenue, dit-il [1], a démontré que tous les gardes nationaux n'ont pas également le soin d'entretenir leurs fusils et leurs objets d'équipement. Le Colonel appelle sur cette partie la plus importante du service l'attention de MM. les Commandants de Compagnie. Il importe que les armes soient l'objet de soins tout particuliers et soient toujours exemptes de rouille.

MM. les Capitaines doivent profiter de toutes les circonstances où leurs compagnies sont réunies pour en passer une inspection minutieuse et faire observer aux gardes nationaux sous leurs ordres que, *s'ils négligent leurs armes, elles pourront leur faire défaut, lorsque le moment sera venu de s'en servir pour la défense du pays.*

.....

Le Colonel espère qu'il aura suffi de signaler ces négligences pour qu'elles ne se renouvellent plus et que chacun, à tous les degrés de la hiérarchie dans la légion, voudra contribuer à obtenir ce résultat si désirable.

En même temps, on complétait les cadres : M. Rivoi-

[1] Ordre du jour N° 45.

ron, nommé Commandant, avait pour successeur comme adjudant-major M. Lefebvre, adjudant sous-officier, qui était lui-même remplacé par M. Jean Wade ; de même les conseils de discipline avaient été reconstitués comme suit :

Premier Bataillon

De Quillacq, Capitaine des Sapeurs-Pompiers.
Spiers, Sous-Lieutenant à la 8e Compagnie.
Bieck, Sergent à la Compagnie des sapeurs-pompiers.
Boussemaert, Caporal à la Compagnie des sapeurs-pompiers.
Dumoulin (Eugène), garde à la 5e Compagnie.

Deuxième Bataillon

Delavaivre, Capitaine à la 5e Compagnie.
Hiver, Lieutenant à la 8e Compagnie.
Delaeter, Maréchal des logis de la batterie d'artillerie.
Vanricke, Brigadier de la batterie d'artillerie.
Catrice, Garde à la 7e Compagnie.
Bellais (Auguste), Garde à la 4e Compagnie.

Enfin un arrêté préfectoral du 22 Janvier nomma au conseil de discipline [1] :

Lieutenant, Secrétaire, Petitqueux (Edouard).

Sous-Lieutenant, Secrétaire-adjoint, Vandenvallen (Théophile) du bataillon des Canonniers garde-côtes.

Ce bataillon des canonniers considéré comme un des

[1] Le même jour la commission municipale de Dunkerque, sur les conclusions conformes de la commission chargée d'examiner les propositions faites au sujet des mesures à prendre pour compléter la mise en état de défense de la ville, vote 50.000 francs destinés à faire face aux premiers travaux exécutés à la dune de Saint-Pol. Ce vote fit tressaillir d'aise M. Pyotte. N'était-il pas la conséquence de la démonstration qu'il avait faite, 15 jours auparavant, en présence de l'amiral Moulac ?

éléments les plus sérieux de la défense était convoqué presque chaque semaine ; de son lieu de rassemblement, au Parc de la Marine, il se rendait en armes sur le rempart pour s'exercer au tir avec les pièces qui lui seraient assignées en cas de siège.

Ce siège, aurait-on plus tard à le mentionner à côté de celui qui a donné à Dunkerque une place à part dans l'histoire de la grande Révolution et dont le Monument de la Victoire évoque le souvenir ? On n'en savait rien encore. Toutefois, il se passait, dans les derniers jours de Janvier à Paris, des événements qui semblèrent en écarter l'éventualité.

*
* *

Il y avait quatre longs mois que Paris, investi par les Allemands le 19 Septembre 1870, était séparé du monde et que, depuis le 8 Janvier 1871, il subissait les atrocités d'un bombardement. Le 19 Janvier, une dernière et infructueuse sortie dans la direction de Montretout était tentée. Aucune épreuve n'avait réussi à dompter l'énergie de la résistance, mais, si la volonté de tenir tête à l'ennemi n'avait pas fléchi, les vivres se faisaient rares ; le 20 et 22 Janvier, les Chefs de l'armée reconnaissaient l'impossibilité pour les défenseurs de la grande ville de prolonger encore la résistance. Trochu, sans abandonner son titre de Membre du Gouvernement de la Défense nationale, renonça à ses fonctions militaires. De la sorte, il restait fidèle à sa parole : « Le gouverneur de Paris ne capitulera pas ».

Par dévouement et par devoir, le Général Vinoy

accepte de prendre le commandement des troupes et adresse aux soldats un ordre du jour dans lequel sa franchise ne dissimule pas que « il ne faut pas se faire d'illusion » car « nous voici arrivés au moment critique ».

Comment se serait-on bercé de vains espoirs ? Ce « moment critique » était arrivé puisque, le 23 Janvier à la nuit, Jules Favre s'abouchait avec Bismarck pour traiter, que le 26, le feu cessait partout autour du périmètre de Paris, et que le 28, tout était consommé.

La nouvelle parvint en province par un télégramme-circulaire venu de Bordeaux. Comme nous avons cité la dépêche de l'impératrice qui, en Août 1870, portait à la connaissance des populations nos premiers désastres, nous reproduirons ici, dans sa teneur intégrale, la dépêche qui, à la fin de Janvier, annonçait à la France une suspension d'armes ; en entraînant la capitulation de Paris et la convocation d'une Assemblée Nationale, elle devait presque forcément marquer la conclusion prochaine d'un traité de paix, si dures que dussent en être les conclusions.

Cette dépêche était ainsi conçue :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté — Egalité — Fraternité

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE

Circulaire de Bordeaux, le 29 Janvier 1871, 12 heures 30 s.

Reçue à Dunkerque le 30, minuit.

Délégation du Gouvernement à Préfets et Sous-Préfets.

La délégation du Gouvernement établie à Bordeaux qui n'avait

jusqu'ici sur les négociations entamées à Versailles que des renseignements fournis par la presse étrangère, a reçu cette nuit le télégramme suivant :

Dépêche télégraphique. Versailles, le 28 Janvier 1871.
11 heures 15 minutes du soir.

M. Jules Favre, Ministre des Affaires Etrangères à la délégation de Bordeaux, recommandée.

Nous signons aujourd'hui un traité avec M. le comte de Bismarck.

Un Armistice de 21 jours est convenu. Une Assemblée est convoquée à Bordeaux pour le 15 Février.

Faites exécuter Armistice et convoquer les Electeurs pour le 8 Février.

Un membre du Gouvernement va partir pour Bordeaux.

Signé : Jules FAVRE.

Un décret qui sera ultérieurement publié fera connaitre les mesures prises pour assurer l'exécution des dispositions ci-dessus.

Pour copie conforme :
C.-C. LAURIER.

Pour copie conforme :
Le Sous-Préfet,
Signé : TRYSTRAM.

Parmi les mesures prises que le post-scriptum de cette dépêche faisait prévoir, le décret annoncé, outre les dispositions qui sont de règle pour toutes les consultations nationales, prononçait l'inégibilité de toute une catégorie de citoyens qui, en raison de leurs antécédents ou de leurs fonctions antérieures, étaient présumés avoir des sympathies pour le régime impérial.

Le patriotisme exaspéré de Gambetta perdait la notion de la réalité ; l'*irréconciliable* du Corps législatif de 1869 apparaissait de nouveau, mais les temps étaient changés, il fallait laisser aux électeurs la liberté absolue de leur vote sans exceptions ni réserves. On eut alors, au milieu de tant de douleurs, la douleur de voir le Comte de Bismarck intervenir et un conflit surgir entre le Gouvernement de Paris et sa délégation de Bordeaux. Celle-ci dut plier et le sentiment public se chargea, à peu d'exception près, d'exclure de l'Assemblée Nationale les bonapartistes avérés dont l'imprévoyance et l'aveuglement avaient fait fondre sur la patrie les maux de la guerre.

Mais quel était donc le sentiment du pays à cette heure du dénouement inévitable et redouté, où la dépêche de Jules Favre était placardée sur tous les murs, dans toutes les communes de France ?

Encore aujourd'hui et après trente-cinq ans, ce sentiment, pour ceux qui ont vécu ces jours d'angoisse, est resté indéfinissable dans sa complexité. Chez les uns, ce fut une stupeur voisine de l'hébétude ; chez les autres, une rage folle ; pour ceux-ci comme un soulagement et une délivrance, pour ceux-là une crainte irraisonnée qui faisait voir l'avenir sous des couleurs encore plus sombres que le présent, chez tous un amour d'autant plus profond et plus attendri pour la Patrie bien-aimée que ses blessures étaient plus profondes, chez tous, enfin, un désir qui résumait tout, celui de la relever.

On n'avait pas, du reste, ni le temps ni la liberté d'esprit

qui permît de penser. Les événements se succédaient avec une rapidité vertigineuse et on se laissait, presque inconscient, envelopper par le tourbillon.

A Dunkerque, comme partout, la première pensée avait été pour Paris grandi encore, si c'est possible, aux yeux de tous par sa stoïque résistance, ennobli par ses souffrances, et cette première pensée avait été de le soulager. L'armistice, vaguement connu depuis 24 heures par les journaux belges, était à peine officiellement confirmé que le Chef de gare faisait afficher sur les murs un document ainsi libellé :

AVIS

Pour pourvoir efficacement au ravitaillement de Paris, il est nécessaire que la Compagnie du Nord fasse disparaître tous les obstacles en dégarnissant complètement ses quais et halles et elle sollicite, à cet effet, le concours du Commerce.

M. le Chef de gare invite donc MM. les négociants à prendre immédiatement livraison des marchandises qu'ils ont en gare et à continuer pendant toute la période de ravitaillement à opérer, dans les 24 heures à l'arrivée, le retrait de toutes marchandises.

Le Chef de gare,
Signé : De Lamotte Rouge.
Dunkerque, le 30 Janvier 1871.

A la même date, on pouvait également lire une pièce conçue en ces termes :

SOUS-PRÉFECTURE DE DUNKERQUE

AVIS

Le Sous-Préfet de Dunkerque reçoit du Gouvernement une dépêche par laquelle le Commerce est informé qu'il peut faire

diriger sur Dieppe tous les comestibles et combustibles destinés au ravitaillement de Paris. Le Gouvernement laisse le Commerce libre, aucune réquisition ne sera faite. Le Sous-Préfet se met à même de tenir à la disposition des expéditeurs tous les navires à voiles et à vapeur nécessaires au transport.

Dunkerque, le 30 Janvier 1871.
Le Sous-Préfet,
Signé : TRYSTRAM.

Il convient de citer ensemble et de rapprocher ces deux Avis car ils prouvent avec quelle intelligence et quelle activité tous se mettaient immédiatement à venir au secours de Paris affamé [1].

Dans la mesure du possible, le chemin de fer contribua, malgré la distance, à assurer le ravitaillement de Paris ; les quais, halles et hangars de la gare, un instant dégagés, se trouvaient bientôt encombrés de nouveau d'approvisionnements de toute nature, si bien que, par suite des difficultés de communication, du mauvais état des voies ferrées encore occupées par les Prussiens sur une grande partie du parcours et de la pénurie du matériel, il fallut, à plusieurs reprises, suspendre momentanément les expéditions.

[1] Certains même se livraient, sous prétexte de fournir des vivres, à des spéculations et à des manœuvres répréhensibles dont les contemporains de l'Année Terrible n'ont pas perdu le souvenir et ils se rappellent ces amas énormes de pommes de terre, achetées et vendues plusieurs fois dans une pensée de lucre, qui se trouvaient accumulées, sans jamais partir, dans les terrains où a été construite plus tard l'école Communale de la rue du Lion d'Or. Exposées à toutes les intempéries, ces pommes de terre finirent par se corrompre ; il fallut, au bout du compte, après bien des mois, les enfouir par mesure de police et de salubrité. N'insistons pas.

Elles étaient beaucoup plus faciles par mer et la distance à franchir sur rails étant moins longue entre Dieppe et Paris; c'est vers le port normand et par caboteurs que les envois de la région du Nord vers la Capitale se firent principalement. M. Trystram ne s'était pas engagé en vain à mettre à la disposition du Commerce tous les bâtiments tant à voile qu'à vapeur dont il aurait besoin. Certains de trouver à Dunkerque un frêt abondant, les navires de toutes les nations affluaient devant nos écluses.

Après avoir constaté, dans son numéro du 2 Février, l'ignorance et l'incertitude où nous restions relativement aux événements, faute de renseignements officiels, l'*Autorité* ajoutait [1] :

Ce qui est certain, c'est le ravitaillement de Paris. Il nous serait difficile d'en douter en voyant le mouvement extraordinaire de notre port. Les aliments de toute nature abondent sur nos quais d'embarquement. Tous les vapeurs des Compagnies sont réquisitionnés. Les Compagnies anglaises en offrent de tous les tonnages qui sont acceptés pour la plupart.

Nous ne saurions trop louer l'activité prodigieuse que déploie en cette circonstance l'administration gouvernementale. Les jours n'étant pas assez longs, les nuits viennent en aide. S'il en est de même dans les autres ports du littoral, nous nous demanderons où Dieppe placera ces halles flottantes qui se dirigent vers son port.

Et après ce moment d'activité fiévreuse, le mouvement se continue avec une intensité à peine amoindrie. L'indomptable énergie que Paris venait d'opposer aux Allemands et le courage muet avec lequel, sans une

plainte, femmes, enfants, vieillards venaient de supporter les souffrances et les privations d'un long siège, avaient provoqué de toutes parts, même à l'étranger, un vif élan de sympathie et de générosité. Un mois plus tard, le 2 Mars, l'*Autorité* signalait encore l'arrivée sur rade du steamer anglais *Biddick* de 435 tonneaux, Capitaine Todd, venant de Sunderland avec charbon. Ce combustible était un don de la cité de Londres aux pauvres de Paris à qui elle offrait le chargement de 10 navires ; six avaient Dunkerque et quatre Calais pour destination. Le même jour, ce qui est la meilleure des preuves des services que le port de Dunkerque rendait au pays, l'Administration du Chemin de fer du Nord adressait au public un avis dans lequel on lisait :

Le Chef de Gare informe MM. les négociants que la gare est encombrée de marchandises à l'arrivée. Il invite chacun à se livrer et à faire opérer de suite l'enlèvement de ce qui lui appartient.

Si cette invitation restait sans effet, il sera procédé, sans retard, à une constatation de l'état présent, pour permettre de fermer la gare à tout service de petite vitesse jusqu'à débarras des quais.

Dunkerque, le 2 Mars 1871.

Le Chef de Gare,

Signé : E. DE LAMOTTE ROUGE.

A cette date en effet, on avait, tant bien que mal, réussi, à force d'efforts intelligents, à rétablir par voie ferrée un semblant de service plus ou moins régulier avec Paris, tant pour les marchandises que pour les voyageurs. Si peu actif que pût être, en raison des circonstances, le transit des marchandises expédiées sur-

tout dans la direction de Paris, le mouvement en sens contraire fut assez actif pour ajouter à l'encombrement. Quant au transport des personnes, il fut encore plus irrégulier si l'on peut dire, car pendant la durée de l'armistice, les mouvements de troupes primèrent tout. Le 30 Mars seulement, le *Messager du Nord* signale l'organisation d'un train express vers Paris au départ de Lille et vice-versa [1]. Le service postal n'avait pas subi moins de trouble. Divers avis de l'Administration supérieure témoignent qu'il ne se faisait régulièrement que par mer avec le reste de la France. Pour Paris, en raison du droit que s'arrogeaient les Allemands de surveiller les correspondances ; pendant toute la durée de l'armistice, on ne put expédier que des lettres ouvertes. Obligation douloureuse qui arrêtait les mots au bout

[1] La Compagnie du Chemin de fer du Nord informe le public que depuis le mardi 28 Janvier un train express circulera dans chaque sens entre Paris et Lille par Longueau et Arras.

De Paris à Lille :

Paris : Départ 8 heures du matin.
Lille : Arrivée 1 heure 20 soir.

De Lille à Paris :

Lille : Départ 12 heures 55.
Paris : Arrivée 6 heures 10 soir.

Il ne sera délivré que des billets de 1re classe. Les bagages proprements dits seront admis.

C'était peu, mais qui donc eut songé à se plaindre ; nous vîmes alors partir de Dunkerque un certain nombre de réfugiés venus des pays envahis qui avaient hâte de regagner leurs pénates, et surtout des échappés de la Capitale empressés de se trouver libres ; mais bientôt l'insurrection allait tout arrêter, aux jours les plus tragiques de la Commune, le *Messager* pouvait constater que comme aux moments critiques de la guerre étrangère, Dunkerque était sans nouvelles directes de Paris ni de Versailles (27 Mai).

de la plume, comme la nécessité d'un laissez-passer muni d'un visa des autorités allemandes et mille formalités tracassières, arrêtaient les personnes. Quant au télégraphe, il ne comptait plus ; le Gouvernement s'en était réservé l'usage pour les besoins de l'armée et de l'administration ; il faut attendre jusqu'au 7 Mars pour trouver la télégraphie privée rétablie dans tous les départements non occupés.

Le télégraphe avait été, il est vrai, rendu pendant quelques jours à l'usage du public aussitôt après la signature de l'armistice, mais seulement pour les dépêches relatives aux élections.

C'est à ces élections qu'il nous faut revenir maintenant.

*
* *

Dans son article du 2 Février, dont nous avons reproduit le début, où Jules Bertrand signalait les conséquences du ravitaillement de Paris sur le mouvement du port, le rédacteur de l'*Autorité* abordait aussi la question brûlante des élections à l'Assemblée Nationale, élections auxquelles il devait être procédé moins d'une semaine après. Mais c'est à peine si, l'article rédigé et composé, l'*Autorité* pouvait indiquer en dernières nouvelles, grâce à une dépêche de la dernière heure, que l'élection serait faite au scrutin de liste et que le département aurait à nommer 29 représentants pour sa part.

Paris et Bordeaux, écrit-il, sont muets sur cette délicate affaire qui doit ou perdre ou sauver la France. Malgré le mutisme du

Gouvernement, nous ne pouvons passer sous silence cet événement qui sera gros d'orages. Point de tiédeur : comme jadis la barque historique portait la fortune de César, l'urne va contenir aujourd'hui celle de la France.

Et dans la suite de cet article, comme les trois ou quatre autres consacrés aux élections, le rédacteur dans l'embarras accumule des digressions inutiles. Comment en eût-il été autrement puisque chacun, le journaliste comme le candidat, le candidat comme l'électeur, ne savait où il allait ? Le temps manquait à tous les partis pour préparer la matière électorale ; jamais élections ne furent plus libres et cette liberté constitue le caractère propre de cette consultation nationale, celle qui a fait sa force au début et aussi, plus tard, sa faiblesse.

Laissé à son sentiment spontané, n'ayant à choisir qu'entre un nombre relativement peu nombreux de candidats qui n'eurent pas le loisir de multiplier les lettres, les professions de foi, les discours, ni de couvrir les murailles d'affiches multicolores, chaque citoyen alla où le portaient ses sympathies et vota en conséquence.

A voir les choses dans les grandes lignes, on peut dire qu'en dépit de nuances très diverses, le corps électoral se divisa en deux groupes principaux : d'un côté, on vit ceux qui, comme MM. Lebleu et Trystram, auteurs d'une profession de foi très nette affichée à Dunkerque le 5 Février [1], se réclamaient de la République

[1] Voir aux pièces justificatives.

et ceux qui, acceptant à titre provisoire la forme du gouvernement, remettaient à plus tard la réalisation de leurs vœux et de leurs espérances. Tous étaient d'accord dans leur patriotisme, tous voulaient travailler en commun à soutenir l'honneur national. Appelé à faire un choix, l'électeur porta surtout son vote sur des députés de l'ancien Corps Législatif qui avaient fait preuve de libéralisme, tel Jules Brame, d'anciens représentants à la Constituante ou à la Législative, tels que Charles de Mérode et Dehaut de Staplande (de Bergues), d'anciens membres de la Chambre sous la Monarchie de Juillet, comme Corne ; il fit une large part à des éléments plus jeunes et désigna souvent pour défendre les intérêts de la France dans le Parlement ceux qui, devant l'ennemi, avaient tenu haut et ferme le drapeau, comme le Commandant de Brigode. Enfin, (nous ne nommons que des élus du département du Nord) notre Flandre confia un mandat législatif à un vétéran de nos guerres africaines, le Général Changarnier, et s'associa à la grande manifestation patriotique qui fit de M. Thiers l'élu de 26 départements. Changarnier ayant opté pour la Somme et Thiers pour la Seine, il fallait procéder à leur remplacement.

Désireux de rendre un éclatant hommage à ceux qui avaient été l'âme de la défense nationale dans le Nord, les électeurs envoyèrent, le 2 Juillet, à l'Assemblée Nationale le Général Faidherbe et le Dr Testelin ; mais, en 1871, le pays n'était pas mûr pour la République et l'échec de la liste républicaine décida M. Lebleu à se démettre de ses fonctions de Maire provisoire de Dun-

kerque, fonctions qui furent exercées dorénavant par M. Frédéric d'Arras, premier adjoint [1].

*
* *

Avant de déposer l'écharpe municipale, le Commandant Lebleu eut pourtant à représenter la Ville à une cérémonie poignante, les funérailles des victimes de l'explosion de la Cartoucherie du Casino.

Depuis qu'on savait qu'une Assemblée Nationale allait avoir à décider des destinées de la France et qu'elle devait être l'arbitre de la paix ou de la guerre, le souci des élections avait momentanément, à Dunkerque comme ailleurs, rejeté au second plan les autres préoccupations; comme le disait fort bien Bertrand dans le numéro de l'*Autorité* du 7 Février [2].

Un grand trouble règne dans l'opinion générale, précisément parce que bien des objets divers et d'une importance suprême la sollicitent à la fois. La paix, la guerre, la forme du gouvernement à établir, les maux à réparer, les passions à calmer ; tout cela inquiète, tout cela s'offre plus ou moins confusément à l'esprit des populations que l'on croit les plus étrangères à la politique ; tout cela c'est, peut-être, le salut ou la perte.

Tout cela pourtant allait s'effacer, disparaître, pour

[1] M. d'Arras (Frédéric) né en 1824, ancien notaire, fut Maire de Dunkerque de 1872 à 1879. Pendant son administration de 7 années, il eut le grand mérite de comprendre que Dunkerque, devenu grand port, devait aussi devenir grande ville; il s'appliqua sans relâche à y introduire des améliorations matérielles et des embellissements. Elu Député de la circonscription par 5971 suffrages, le 14 Octobre 1878, il vit son élection invalidée par la Chambre et ne se représenta pas. Il mourut en 1879.

[2] N° 2651.

ainsi dire, aux yeux des Dunkerquois, quel que fût leur empressement à déposer, le lendemain, leur bulletin dans l'urne, en présence d'une catastrophe terrible qui allait, peu d'heures plus tard, plonger la ville entière dans la stupeur, le deuil et la désolation. Dans ses dernières nouvelles, en effet, quatre lignes de notre journal local disaient :

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que l'ancien Casino où l'on fabriquait des cartouches, vient de sauter. On parle d'un grand nombre de blessés. Des voitures sont immédiatement parties pour transporter les malheureuses victimes.

Que s'était-il donc passé ?

Nous savons que, pour fournir des munitions à l'armée du Nord, un atelier de fabrication de cartouches avait été primitivement établi 21 rue des Vieux-Quartiers, puis, sur les réclamations très vives du voisinage, transféré au Casino où il se trouvait éloigné de toute habitation.

L'armistice n'avait nullement ralenti la fabrication qui occupait, tant à l'intérieur de l'atelier que dans la ville même, un grand nombre de femmes et d'enfants. Le jour même de la catastrophe, le *Messager du Nord* insérait, encore en quatrième page, l'annonce suivante renouvelée des numéros antérieurs et en gros caractères d'affiches :

AVIS

CARTOUCHERIE DUNKERQUOISE

Il est offert, pour être exécuté à domicile, un travail facile exempt de fatigue et de danger, pouvant être fait par toutes personnes.

S'adresser rue des Vieux-Quartiers 21

Il s'agissait, en fait, de la confection des étuis qui étaient ensuite chargés au Casino.

Le 7 Février, depuis le matin, on travaillait avec ardeur dans l'atelier du Casino où environ 150 femmes et enfants étaient réunis sous la direction du contremaître Marcq. Vers neuf heures, quelques promeneurs attirés par le beau temps se promenaient le long du quai, regardant avec intérêt le chenal sillonné en tous sens par les embarcations des vaisseaux à l'ancre en rade. Un peu plus haut, proche de l'Ecluse de la Cunette, le *Baliseur* sous pression se préparait à prendre la mer avec la marée qui battait son plein, ce jour-là, à 1 heure 21.

Tout à coup retentit une explosion terrifiante ; ce n'était ni un coup de canon ni un coup de tonnerre, on eût dit plutôt une formidable trombe balayant tout devant elle et menaçant de renverser les passants.

Le vieux Casino vient de sauter. La conflagration de la poudre a immédiatement dégagé une quantité considérable de gaz rejetant au dehors les parois peu résistantes de planches qui constituent la clôture de l'établissement. Le cône pyramidal qui forme la toiture est violemment soulevé, puis s'effondre d'une seule pièce sur le sol, recouvrant complètement tout le contenu de l'atelier, personnel, matériel, barils de cartouches et approvisionnements divers, nécessaires à cette fabrication. Une immense colonne de fumée blanche zébrée de flammes, monte vers le ciel et, de toutes parts, retentissent des détonations. Ce sont les barils de car-

touches qui explosent à mesure que le feu les atteint. On dirait un volcan d'où s'échappent des cris atroces et terrifiants de souffrance, de douleur.

Chacun se précipite sur le lieu du sinistre : les premiers venus sont les promeneurs, puis les douaniers de garde sur le quai, les équipages des remorqueurs. Les embarcations qui sillonnent le chenal abordent en toute hâte, tous se précipitent pour arracher quelques victimes à la mort : déjà aux environs, des ouvrières affolées, brûlées, éperdues, se sont sauvées de la fournaise, mais c'est là le petit nombre ; un spectacle inoubliable dans son horreur se présente aux yeux des premiers sauveteurs.

Les marins se précipitent comme à l'assaut, entraînés par le lieutenant de vaisseau de Maigret, que nous verrons plus tard Amiral et qui fut nommé officier de la Légion d'honneur pour sa belle conduite en cette circonstance. Les douaniers les imitent et se multiplient; Deux de ceux-ci, les préposés Bouquet et Paitre, aidés du matelot Claeyssen et de l'ouvrier charpentier Conne, arrachent aux flammes quatre victimes. Ils reçurent une médaille d'or de 1re classe pour leur dévouement. Mais hélas! combien sont impuissants les efforts de tous ceux qui sont là en présence de l'étendue du désastre et que de scènes atroces viennent terrifier les sauveteurs. L'un d'eux voit un bras qui s'agite éperduement entre les interstices du toit. Il le saisit pour retirer un être humain de la fournaise : le bras déjà consumé par les flammes se détache d'un corps carbonisé et n'est plus entre les mains qu'un lambeau de chair grillée.

Plus loin, trois femmes sont ensevelies vivantes et non blessées sous un amas inextricable de poutres enchevêtrées : deux, blotties dans un coin ont gardé la liberté de leurs mouvements, la troisième a le cou pris comme par un garrot entre deux pièces de bois énormes. Elles poussent des cris déchirants qui attirent un des premiers arrivés sur le lieu du sinistre. Seul, il ne peut rien, il appelle, quelques hommes viennent à son aide. On se consume en vains efforts. Il faut une hache. Vite un charpentier se détache pour en trouver une ; mais, avant qu'il ne soit de retour, le feu gagne de proche en proche, fait sauter l'un après l'autre les barils de poudre et cartouches. Le danger augmente, enfin la place n'est plus tenable, il faut s'éloigner et les trois victimes sont brûlées vives.

Mais les secours ont afflué, les travailleurs ne manquent plus. Pompiers municipaux, marins qui ont amené les pompes des navires en rade, combattent l'incendie avec succès ; puis les scies, les haches maniées par des bras vigoureux dégagent le sol des amas de poutres et de planches qui le recouvrent. On en retire des débris humains, carbonisés et méconnaissables, des cadavres, des blessés atrocement brûlés ou mutilés pour la plupart et dont beaucoup ne survivront pas à leurs blessures. Médecins, chirurgiens se prodiguent, coupent et tranchent dans les chairs vives, pansent les plaies béantes et cherchent à calmer les douleurs de tous ces infortunés. On les entoure, on les entourera longtemps encore, de soins avec un dévouement intelligent et attentif.

Beaucoup devront la vie à Mademoiselle Saury, Directrice de la Crèche Ste-Eugénie, qui pendant plusieurs semaines ne tiendra pas compte de sa fatigue pour arracher les victimes à la mort qui les réclame [1].

Ces victimes étaient trop nombreuses pour qu'on voulût jamais en donner le nombre. Dans le premier émoi, les journaux parlèrent de 80 femmes et enfants blessés arrachés des décombres et de vingt-trois cadavres, mais on fit le silence ensuite et l'on n'a jamais connu avec précision ni le chiffre des morts, ni les causes de la catastrophe. L'Administration, sans doute, procéda à une enquête qui ne put aboutir ; celle des ouvrières dont l'imprudence provoqua probablement l'explosion en fut la première victime et ceux qui auraient pu parler eurent la bouche close pour jamais par la mort. Le *Messager du Nord* avait promis de dévoiler ce qu'on pourrait découvrir, il se tut.

Le silence douloureux n'était-il pas, du reste, ce qui convenait le mieux d'observer dans le deuil public qui frappait la cité et qui se traduisit avec une incomparable dignité dans la manifestation grandiose des honneurs funèbres accordés aux victimes? Encore aujourd'hui on ne peut lire sans émotion le billet de faire part qui conviait la ville entière à la lugubre cérémonie, et que nous reproduisons ici en réduction :

[1] Mlle Saury reçut une médaille d'argent.

M

Le Maire provisoire de Dunkerque et ses Adjoints vous prient d'assister au **Convoi**, au **Service** et à l'**Enterrement**

DES VICTIMES

de l'Explosion qui a eu lieu le 7 Février 1871, à 9 heures 1/2 du matin

On fera leurs funérailles demain JEUDI 9 courant à 11 heures dans l'église paroissiale de Saint-Eloi, ensuite l'inhumation au cimetière.

Vous êtes aussi invités à la messe de *Requiem* qui se dira le lendemain à 11 heures, au chœur, ainsi qu'aux messe de BANNIÈRES qui se diront à 10 heures, chapelle de la Sainte-Vierge :

Samedi 11, — Lundi 13, — Mardi 14 et Mercredi 15

UN DE PROFUNDIS S. V. P.

Le Convoi s'assemblera à l'Hôtel-de-Ville.

Typ. V. B. Kien,

L'Hôtel de Ville était bien la maison mortuaire qui convenait à ces victimes obscures de la guerre et du devoir ; vingt-neuf cercueils y furent réunis. C'est de là qu'ils partirent, sur trois galères de brasseurs, pour être conduits à Saint-Eloi où un service solennel fut célébré avec toute la pompe impressionnante de ces lugubres cérémonies.

Sous l'escorte de toute la garde nationale réunie, un

immense concours de peuple conduisit à leur dernière demeure les infortunés que la mort avait subitement ravis. Au cimetière, il y eut des scènes déchirantes et ce fut au milieu de l'émotion générale, au bruit des sanglots de ceux qui venaient de confier à la terre un être chéri, que M. Lebleu s'approcha de la fosse pour adresser au nom de Dunkerque à ceux qui dormaient dans ces cercueils de leur dernier sommeil, l'adieu suprême de leurs concitoyens.

Après M. Lebleu parlant au nom de la Ville, un ancien militaire qui portait, dit l'*Autorité*, le costume des employés de la Compagnie du Chemin de fer prit la parole. De cette allocution dictée par le cœur, la seule que reproduisent les journaux, nous citerons seulement les lignes suivantes :

Et nous, chers concitoyens, tristes spectateurs de la douleur de ces pauvres familles éplorées, qu'un même sentiment de charité nous guide ; unissons-nous tous d'un commun accord pour perpétuer un souvenir à ces malheureuses victimes, et qu'un mausolée élevé en leur honneur rappelle à tous ceux qui viendront visiter ce lieu de repos qu'une ville entière s'est associée à leur malheur et en garde un souvenir éternel ; que l'obole du pauvre se joigne à la pièce du riche et que chacun prouve aux familles de ces malheureux toute la douleur dont notre âme est saisie [1].

Ce double vœu a été réalisé.

Tombés sur le champ d'honneur du travail, au service de la Patrie, ces infortunés reposent maintenant dans la même fosse, sauf le contre-maître Marcq inhumé

[1] *Autorité* du 11 février 1871, n° 2653.

dans un caveau de famille, le long d'une allée du cimetière, proche de la route de Steendam et la Ville y a fait ériger un monument de granit entouré d'une haie sur lequel se lisent ces simples mots :

A la mémoire des Victimes
de l'Explosion du VII Février.
M. D. C. C. L. X. X. I.
Priez pour elles.

Inscription impressionnante qui évoque toujours dans la mémoire des contemporains de l'Année Terrible une émotion profonde, mais dont le laconisme voulu ne raconte peut-être pas assez à la génération actuelle la catastrophe de la Cartoucherie.

Comme le demandait l'orateur, l'obole du pauvre se mêla à la pièce du riche. Il fallait sans retard porter secours à ces malheureux que des brûlures, souvent inguérissables, couchaient sur un lit de douleurs, que beaucoup ne devaient plus quitter, et qui vivaient au jour le jour de leur travail manuel. Il fallait venir en aide aux familles si cruellement éprouvées par la perte de l'un ou de plusieurs des leurs, satisfaire aux premiers besoins des orphelins. D'un élan spontané, toutes les bourses s'ouvrirent, personne ne resta sourd à l'appel des quêteurs et chacun même se fit quêteur en cette occurence. Sapeurs-pompiers, membres de Sociétés diverses, simples particuliers, personne ne se refusa à concourir à cette œuvre de charité. Le total des sommes recueillies en quelques jours s'élève à 8.553 francs 75 centimes auxquels vinrent s'ajouter quelques autres souscriptions, entre autres celles de l'état-major du bataillon de

marche des mobilisés de Dunkerque qui fournit 130 francs.

Quelques jours avant d'être licenciée, la batterie des artilleurs Mobilisés lillois en garnison dans notre ville, qui comptait dans ses rangs un certain nombre d'artistes réputés, avait, le 5 Mars, donné au théâtre un superbe concert au profit des victimes de la Cartoucherie avec le concours de la Musique communale. On avait répondu en foule à l'appel des organisateurs ; la salle était comble pour applaudir Mademoiselle Louise Herbé et ses partenaires, MM. Georges Sainsoilliez, Edmond Deren, Emile Galle, Arthur Noulez et Vozul, mais le poète lillois Charles Manso, provoqua surtout une émotion intense en déclamant à la fin de la première partie une élégie de circonstance, qu'il avait composée en l'honneur des Victimes de la Cartoucherie [1]. Jamais l'auteur toujours si prodigue de son talent, n'a rien écrit de plus remarquable, tant par l'élévation de la pensée que par la pureté de la forme [2].

Il peut paraitre étrange aujourd'hui que, dans un moment aussi cruel, on ait songé à organiser une séance musicale, mais les Dunkerquois n'envisageaient qu'un but, soulager les malheureux qui souffraient, ou porter remède à des misères atroces dont nous pouvons encore

[1] Voir aux annexes.

[2] Le concert produisit une recette nette de 2.153 francs, et, dans sa séance du 10 Mars, le Conseil municipal vota des remerciements aux organisateurs de cette solennité musicale, aux artilleurs lillois et aux autres artistes qui avaient prêté leur concours à cette œuvre charitable.

à distance mesurer l'étendue. En effet, chargée de répartir la portion la plus considérable des secours, l'Administration de l'*Autorité* eut soin, pour couvrir sa responsabilité, de publier dans le journal les noms des personnes secourues, en face des sommes qu'elle leur attribuait. Ces listes sont d'une éloquence navrante. Non seulement presque toutes les maisons de certains quartiers ouvriers, y sont indiquées, mais parfois elles le sont pour plusieurs familles qui habitent sous le même toit et il en est plus d'une qui sont liées entre elles par des liens de parenté. La fournaise a englouti des pères, des mères, des frères, des sœurs, des cousins, des cousines; il en est qui ont été frappées dans plusieurs de leurs membres. Aussi, si bien inspiré qu'il ait pu être, pensons-nous que M. d'Arras prenait une précaution inutile quand, le 14 Février, il publiait un arrêté dans lequel il était dit :

Considérant que la France entière est en deuil ; que les cendres des victimes de l'explosion du 7 février sont à peine refroidies,

Arrêtons :

Toute manifestation, tous divertissements, toutes réjouissances publiques sont formellement interdits pendant le carnaval de 1871 [1].

* * *

Le carnaval de 1871! Qui donc y songeait ? La Folie pouvait bien remiser ses grelots : le fantôme menaçant

[1] Le congé des jours gras des élèves du collège fut également supprimé.

de la guerre avait pris sa place ; certes les hostilités étaient momentanément suspendues, mais ne reprendraient-elles pas avec une nouvelle fureur ? Voilà ce que chacun se demandait. Les élus du 8 Février avaient, en dépit de difficultés de tous genres, pris le chemin de Bordeaux et, avant son départ, M. Dehaut de Staplande avait adressé, de Bergues, le 12 Février, à ses électeurs un adieu plein de mesure et de dignité, en homme qui sent tout le poids de la responsabilité qui lui incombe.

Passionnant et troublant problème, en effet, que celui sur lequel les Représentants du Peuple allaient avoir à se prononcer en leur âme et conscience. Devrait-on, en se leurrant d'un bien faible espoir, recommencer la guerre, ou, jugeant que le pays en avait assez fait pour sauver son honneur, faudrait-il courber la tête et signer la paix, non pas seulement au prix d'une rançon exhorbitante, mais en l'obtenant par le sacrifice de deux provinces, l'Alsace et la Lorraine ?

Les militaires, eux, n'avaient pas à se débattre entre les deux termes de ce redoutable dilemme ; des deux alternatives, ils n'en avaient qu'une à considérer : la continuation de la guerre et ils se préparaient à l'affronter en déployant une activité fébrile.

Au lendemain de Saint-Quentin, l'Armée du Nord était pour ainsi dire comme fondue et dans un état de désorganisation complète ; un mois plus tard, on la voyait reconstituée et susceptible de se représenter en ligne, nous dit le Général Faidherbe, avec « un effectif presque égal à celui qu'elle avait à Saint-Quentin, grâce

à l'incorporation de quelques milliers de mobilisés[1] » et d'ailleurs il ajoute[2] qu'elle se retrouvait « aussi nombreuse et plus aguerrie que jamais. »

Une partie de ce résultat avait été acquis en puisant dans les ressources presque inépuisables, comme nombre au moins, que présentaient les hommes de la garde nationale mobilisée. L'épuisement relatif des troupes de l'armée active amenait forcément à recourir à un élément médiocrement utilisé jusque-là. Pour en tirer le meilleur parti, on en compléta et on en modifia les cadres. Le Général Robin, véritablement insuffisant, fut remplacé à la tête de la 2e division du 23e corps par l'énergique Colonel Isnard et l'on s'attacha à l'entourer de bons auxiliaires. On distribua des vêtements plus convenables et des équipements plus solides à la troupe. Sur ce point, la générosité des particuliers fut d'un puissant secours pour le Gouvernement ; à cette date, les grandes colonnes de l'*Autorité* sont toujours remplies par de longues listes de souscriptions du *Comité de secours de toute nature aux gardes mobiles et aux gardes mobilisés des deux cantons de Dunkerque.* Si la plupart de ces souscriptions sont modiques, elles sont générales et leur masse constitue un total considérable.

Les officiers de mobilisés sont tous fiers de la sollicitude dont on les entoure, ils ne ménagent pas leurs peines pour s'acquitter de leurs devoirs, mais toute

[1] Rapport sur la bataille de Saint-Quentin, 19 Février 1871.

[2] Campagne de l'armée du Nord p. 70.

leur journée n'est pas prise, et soit à table d'hôte, à Lille, soit dans les cafés autour de la place de la Déesse, ils parlent de l'avenir et se nourrissent de chimères. Beaucoup se flattent qu'à la paix, ils seront admis dans l'armée active avec leur grade. Il leur faudra perdre cette illusion.

Plus militaires, plus endurcis, moins sensibles aux petites satisfactions d'amour-propre, les mobiles, bien que plus rudement éprouvés, s'étaient reconstitués plus vite. Beaucoup des débandés de Saint-Quentin n'avaient pas été capturés par les Allemands et, un à un, peu à peu, rejoignaient leurs corps respectifs ; il avait fallu procéder à une refonte complète : on réorganisait tout et, pour combler les vides, depuis le 6 Février, les Conseils de révision s'étaient remis à fonctionner, expédiant à l'armée, les hommes propres au service. Le 47e mobiles, reconstitué dès le premier jour à Lille, avait ensuite été dirigé sur Saint-Omer, où, avec d'autres troupes, il retrouva les mobilisés du Commandant Plaideau. Là, avec une main de fer, le Colonel Lebel, qui ne plaisantait pas sur le service, remit si bien le régiment sur pied, que le bruit courut un instant parmi les hommes que le 47e mobiles irait à Bordeaux participer à la garde de l'Assemblée des Représentants du peuple.

Pendant ce temps, Dunkerque était assez dégarnie de troupes, elle recevait les deux bataillons du 73e et du 33e de marche qui allaient assumer le service avec un certain nombre de mobilisés ; à cette occasion, le Colonel Nivelle adressait à la garde nationale, l'ordre du jour suivant :

FÉLICITATIONS A LA LÉGION

Le Colonel est heureux de porter à la connaissance de la légion le nouveau témoignage de satisfaction donné à la garde nationale de Dunkerque par M. le Colonel Commandant la place.

Dunkerque, le 13 Février 1871.

« Mon Cher Colonel,

« Demain 14, je compte faire relever tous les postes par le 73e « de marche à l'exception de celui de la place Jean-Bart que je « vous laisse comme poste d'honneur et d'ordre public pour la « ville.

« La garde nationale a gardé tous les postes de la ville depuis « le commencement de la guerre, et à part quelques infractions « pardonnables à son inexpérience, elle a montré pendant cette « longue période, un dévouement et une bonne volonté qui ne « se sont pas démentis.

« Veuillez, mon Cher Colonel, être mon interprète auprès de « ses Chefs et de ses soldats et leur dire que je suis bien recon- « naissant de leur patriotique abnégation qui nous a été d'un « si puissant secours, lorsque la ville était complètement dénuée « de troupes.

« Veuillez agréer, etc. »

Le Colonel Commandant la place,
Signé : DE MAZUG.

La garde nationale de Dunkerque sera toujours prête à donner son concours dans toutes les circonstances où il sera utile.

Dunkerque, le 13 Février 1871.
Le Colonel,
Signé : NIVELLE.

Dans la pensée du Colonel Nivelle comme dans l'opinion de tous, les circonstances auxquelles l'ordre du

jour faisait une allusion aussi évidente que discrète ne pouvait se rapporter qu'au siège de Dunkerque par les Allemands, dans le cas où la suspension d'armes souscrite ne se changerait pas en paix définitive ; on ne pouvait douter, en effet, qu'à la suite de la capitulation de Paris, le flot de l'Invasion couvrirait rapidement les « riches contrées du Nord » qui excitaient les convoitises germaniques.

Dès ce moment, on peut le croire, les précautions étaient prises par les autorités civiles à la suggestion des autorités militaires ; le Général Faidherbe, jugeant que son armée était désormais hors d'état de tenir campagne, ne songeait à rien moins qu'à abandonner les places du Nord, pourvues préalablement de fortes garnisons de mobilisés, à leurs seules ressources; il aurait alors adjoint les troupes actives, ainsi que les meilleurs régiments de mobiles, aux armées qui disputeraient à l'ennemi des régions plus découvertes et moins défendables, comme certaines parties de la Normandie ou le Cotentin.

Questionné par le Gouvernement sur ce qu'il conviendrait de faire dans l'hypothèse d'une reprise des hostilités à la fin de l'armistice, ce fut ce plan que le Général en Chef de l'armée du Nord fit prévaloir, mais ce plan comportait une double opération fort délicate : la dislocation du 23e corps et l'expédition, par mer, à Cherbourg du 22e, grosse entreprise qui allait, aux derniers jours de la guerre, assigner à notre port un rôle d'une importance capitale. Elle fut prescrite le 15 Février.

*
* *

Faidherbe, qui ne doutait pas de l'acceptation de ses propositions, puisque son dévouement à la patrie l'incitait à se dépouiller lui-même de la meilleure portion de ses troupes, avait, à l'avance, prescrit quelques mesures préparatoires à l'embarquement, et dans la prévision de l'arrivée en rade de nombreux navires, on avait apporté un soin tout particulier au service du balisage et des feux. Jamais notre Vice-Président, M. Debacker, qui en avait la direction, n'eut à déployer, ainsi que son personnel, plus de zèle et d'activité. Ce ne fut pas en vain. L'embarquement des troupes fut effectué sans le moindre accident et si, hélas ! il entraîna mort d'homme, ce fut celle de l'officier qui commandait le petit vapeur des Ponts et Chaussées, le *Baliseur*, dont le nom même indique l'emploi.

Le 14 Février, le *Baliseur*, sous les ordres du capitaine Wittewronghel, était sorti pour faire une tournée d'expériences et d'observations relatives à certaines modifications appliquées à l'éclairage des phares. Le temps était brumeux et, la nuit, la brume s'était encore épaissie. Le navire revenait en rade à 9 heures du soir, cherchant à découvrir les feux des jetées pour rentrer. Un moment il crut les apercevoir et fit route dans cette direction, mais c'étaient les feux d'un navire. Ce bâtiment ne montrait que ses fanaux de côtés, ce qui le fit prendre pour un voilier. Comme la brise était faible, à bord du *Baliseur*, on crut avoir le temps de lui couper la route et la manœuvre fut prescrite en conséquence : ce fut la cause du sinistre.

Le navire aperçu s'approchant rapidement, on reconnut un vapeur, dont le feu distinctif, à tête de mât, n'était pas allumé, pour une cause que l'enquête n'a pu établir et qui marchait à toute vitesse. Cette constatation trop tardive rendait la collision inévitable. La *Normandie*, de Dunkerque, qui sortait du port prit le *Baliseur* par le travers et y pénétra comme un coin jusqu'au mât de misaine. Celui-ci, rompu par la violence du choc, tomba sur le pont de l'abordeur, encombré d'hommes de troupes, de sœurs de charité, de boxes de chevaux. Ce fut miracle, par cette nuit obscure, qu'il ne blessât personne.

Le *Baliseur* coula rapidement, mais son gréement en fer le maintint accroché à l'avant de la *Normandie* qu'il mit un instant en péril. Heureusement la côte n'était pas loin et la mer était belle. A toute vapeur, la *Normandie*, qui portait le *Baliseur* suspendu à son avant, pique droit sur l'estran. Dès que le petit bateau des Ponts et Chaussées toucha le fond, à coups de haches et de cisailles, on dégagea le navire abordeur qui, n'ayant pas eu à souffrir de grosses avaries, put immédiatement continuer sur le Havre, sa destination.

Au moment de l'abordage, l'équipage et notre collègue M. Debacker avaient sauté sur la *Normandie*, mais le capitaine Wittewronghel manquait à l'appel. Au moment de la collision, un matelot l'avait vu tomber à l'eau et, en dépit de toutes les recherches, son corps n'a jamais été retrouvé, le capitaine Wittewronghel avait été englouti ; saluons res-

pectueusement cette victime du devoir tombée au champ d'honneur [1].

*
* *

La perte du *Baliseur* et la mort du capitaine Wittewronghel, qui en fut la déplorable conséquence, étaient en quelque sorte le prélude de l'embarquement du 22e corps d'armée à Dunkerque. Après la remarquable étude, si documentée et si complète dans sa précision, qu'un écrivain militaire, compétent entre tous, M. le Commandant Lévi, a écrite sur cette grande opération et dont il a donné la primeur à la *Société Dunkerquoise* [2], nous ne saurions avoir la prétention de l'exposer en détail. Bornons-nous donc à en marquer les principales circonstances.

Ordonnée le 15 Février, la dislocation du 23e corps et l'embarquement à Dunkerque pour Cherbourg du 22e avaient été rapidement et hâtivement conduits. Tandis que des navires réquisitionnés, des transports de l'Etat, des bâtiments de guerre jetaient l'ancre dans la rade pour embarquer les 20.000 hommes environ qu'il s'agissait de conduire à Cherbourg, les troupes, tantôt par étape, tantôt par voies ferrées, avec toute leur a lerie, leur cavalerie, leur matériel complet et leur con affluaient par Dunkerque. Tout d'abord la manœuvr s'était faite sans bruit ; on voulait, autant et au

[1] Huit jours auparavant, le capitaine Wittewronghel a[vec] sauveteurs qui s'étaient le plus brillamment distingués secours des victimes de l'explosion de la cartoucherie.

[2] *Mémoires de la Société Dunkerquoise*, tome 43, p. 7 et suiv.

longtemps que possible, la laisser ignorée des Allemands. Se souvenant que les indiscrétions de nos journaux avaient, plus d'une fois, été utiles à l'ennemi, on avait invité la presse locale à garder le silence ; les feuilles étrangères qui avaient des correspondants à Dunkerque. et en particulier, l'*Indépendance Belge*, furent les premières à signaler ce qui se passait ici ; les 16 et 18 Février, l'*Autorité* et le *Messager* inséraient seulement sous une forme identique cette note discrète, émanée de la Mairie.

Hier sont arrivés à Dunkerque plusieurs détachements de troupes de diverses armes dont l'effectif était de 2355 hommes et 141 chevaux. Ces troupes ont dû être embarquées aujourd'hui.

Grâce aux mesures concertées entre l'Administration municipale et les Autorités militaires, une faible partie des troupes a été logée chez l'habitant. Le reste a été caserné au nouveau Casino et dans divers bâtiments communaux appropriés pour la circonstance.

Par suite de ces mouvements de troupes, après deux ou trois jours de suspension, la garde nationale fut de nouveau momentanément chargée du service de place, mais elle n'avait plus son beau zèle d'antan et le Colonel Nivelle dut menacer de ses foudres ceux qui trouvaient bon de ne pas se présenter à l'appel ou qui se faisaient indûment remplacer, dans un devoir devenu une corvée, par des individus qui n'étaient même pas inscrits sur les contrôles de cette milice.

En fait et jusqu'au licenciement de nos soldats citoyens, faire des remplacements moyennant salaire devint pour certains un métier assez peu fatiguant et

assez lucratif qui trouva des amateurs ; l'officier de ronde voyait toujours les mêmes figures dans les postes.

Vers le milieu de Février, la garnison effective, conformément à ce qui avait été décidé à la suite de la dislocation du 23e corps, ne se composait, avec environ 1500 hommes de garde nationale sédentaire, que de mobiles (infanterie et artillerie) renforcés des dépôts des 73e puis 33e d'infanterie, mais Dunkerque vit alors un spectacle auquel elle n'était pas accoutumée : tout le 22e corps venant s'y embarquer ; si la vue de nos soldats n'avait rien qui dut réjouir, le spectacle ne manquait pas de pittoresque. L'esplanade Jean-Bart couverte de tentes figurait assez bien l'image d'un camp. Les chevaux au piquet, squelettes ambulants qui n'avaient plus que la peau et les os, tombaient d'épuisement ; il fallut en abattre un grand nombre. Rien ne disait mieux ce que bêtes et gens avaient enduré de souffrances et les hommes aussi, déguenillés, mal couverts, sans souliers, auraient excité plus de sympathies si, enfiévrés par la pensée de trouver enfin un abri et des vivres, ils n'avaient manifesté, parfois vivement, des exigences qui stupéfiaient les bons bourgeois de Dunkerque. Ceux-ci comprenaient difficilement la sorte de réaction subie par ces hommes qui avaient peiné depuis des semaines, réaction dont la forme était souvent aussi brutale qu'imprévue.

Les Autorités avaient pris les plus grandes précautions pour parer à l'encombrement causé par les troupes ; une circonstance naturelle les mit en défaut ; une violente tempête s'éleva pendant 24 heures ; le *Pfeil*,

réarmé pour la circonstance, les embarcations de l'escadre et les chalands qui venaient à la Cale des Pêcheurs ou près de l'écluse de la Cunette, ne purent se charger d'hommes ou de chevaux et de matériel, et le va et vient entre le port et la rade où les navires stationnaient se trouva interrompu. Comme les hommes, le Général Lecointe, logé à la Sous-Préfecture, dut, avec l'Etat-Major, attendre l'accalmie pour prendre la mer.

La malencontreuse bourrasque fut heureusement de courte durée et l'on reprit les opérations menées, cette fois, avec la plus grande activité pour réparer le temps perdu.

Pendant plus de quinze jours les Dunkerquois eurent sous les yeux un inoubliable spectacle.

En effet depuis une quinzaine de jours, lit-on dans l'*Autorité* du 23 Février, l'Armée du Nord arrive par fractions à Dunkerque et s'embarque sur des transports qui la conduisent à Cherbourg et à Bordeaux. Le 22e corps tout entier a déjà effectué ce périlleux voyage...

Lundi, la mer n'avait point permis qu'on embarqua les régiments arrivés la veille, de sorte que ceux arrivés le lendemain sont partis mardi avec eux, ce qui a fait un total de près de cinq mille hommes. Le temps était superbe, la mer à peu près calme permettait les transbordements qui s'effectuaient sans danger. Une foule immense encombrait les quais d'embarquement, le port jusqu'au point le plus extrême de l'estacade. Rien n'était magnifique comme ce mouvement de steamers allant et venant dans le chenal et portant à la mer des *cargaisons* humaines.

Le spectacle le plus curieux était de voir ces grandes chaloupes pleines de soldats remorquées par les canots à hélice, alors

qu'elles quittaient le chenal pour prendre la mer ; ces embarcations légères relativement, devenaient le jouet des flots et déposaient sans accident leurs précieux fardeaux sur les transports transatlantiques qui, graves sur leurs ancres, les attendaient.

La rade offrait l'aspect d'une ville flottante ; à côté de tous ces remorqueurs à aubes qui battent les flots avec leurs roues actives, marchent lentement nos pêcheurs de poissons frais, qui regagnent Calais, toutes voiles dehors. Au milieu de ce va et vient, l'escadre cuirassée est là immobile avec ses forteresses inactives et ses canons muets. La foule n'a cessé d'admirer ce spectacle qui, commencé à onze heures du matin, s'est terminé à quatre heures du soir.

Ces lignes, évidemment écrites le Mercredi 22 Février, contiennent un compte-rendu de ce qui s'était passé la veille 21, après l'interruption imposée par la bourrasque dans la journée du 20, mais l'opération était loin d'être terminée, car l'auteur, qui est vraisemblablement Jules Bertrand, ajoute :

Nous allons être appelés à jouir d'un pareil coup d'œil bien des fois encore.

A l'heure où nous écrivons, le tambour et les clairons annoncent de nouveaux régiments qui arrivent à pied de Cassel ; il y a de la cavalerie, des francs-tireurs, de l'artillerie de marine, des ambulances : les voitures portent le signe de la rédemption : croix rouge sur fond blanc...

Nos places, nos rues sont encore pleines de soldats qui attendent leurs billets de logement. Le Rosendael et Saint-Pol vont être appelés à loger aussi ces militaires qui passent pour un jour.

Puis l'article se termine ainsi :

Le nouveau Casino sert de caserne, il prête ses vastes salles

pour abriter nos pauvres troupiers. Voilà un établissement qui commence bien, il aura donc été utile à quelque chose !

*
* *

C'est là, sans erreur, une pointe d'ironie. Il ne faut pas la laisser passer sans la relever, car ces mots : « Voilà un établissement qui commence bien, il aura donc été utile à quelque chose », nous prouvent, en un prétendu trait d'esprit, l'opinion courante et unanime des Dunkerquois contemporains de l'Année Terrible sur le compte du grand bâtiment élevé par Colibert dans un endroit désert. L'architecte s'y est ruiné, mais l'avenir l'a vengé. Seul il a eu raison contre toute une ville. Avec une intuition merveilleuse, il a compris que là où il plantait ses jalons, se fonderait la véritable station balnéaire de Dunkerque. Après Gaspard Malo, mais presque autant que lui, il a été, contre vents et marées, le véritable créateur de Malo-les-Bains et on ne lui a pas assez rendu la justice qu'il méritait, puisque c'est autour du nouveau Casino que se sont groupées les premières maisons de l'agglomération nouvelle qui compte aujourd'hui plus de 4000 habitants.

De même, parmi cette foule attirée, le 21 Février 1871, par un sentiment de curiosité sympathique par le spectacle grandiose de l'embarquement du 22e corps, nul ne pensait que cette opération délicate et bien conduite, en venant confirmer l'importance réelle du port de Dunkerque, serait le point de départ, pour lui, d'un brillant essor et d'une prospérité toujours grandissante.

On n'y voyait pendant l'armistice qu'une image de la

guerre sans même y trouver quelque motif permettant d'espérer encore un revirement de la fortune.

Ne survenait-il pas alors à tout instant, dans cette sorte d'accalmie produite par la suspension des hostilités, quelques circonstances qui rendaient les deuils plus cruels et plus douloureux ?

* * *

Nous savons dans quelles tristes conditions le lieutenant Charles Hovelt était tombé sur le champ de bataille de Saint-Quentin. M. Cousin avait retrouvé son corps mutilé, l'avait ramené à Dunkerque et maintenant la ville entière, atteinte par la perte d'un de ses enfants morts pour la patrie, se faisait un pieux devoir d'accompagner le jeune homme au lieu de repos où il dormirait de son dernier sommeil.

Le 27 Février on célébrait ses funérailles. A l'issue du service religieux, le cercueil, recouvert de l'uniforme du défunt, fut escorté jusqu'au cimetière par des députations de la Garde Nationale, des Sapeurs Pompiers, et un détachement du 33e d'infanterie rendait les honneurs; tout le long du parcours, aux roulements sinistres des tambours voilés de crêpe, se mêlaient les notes lugubres des marches funèbres exécutées par la musique de la Garde Nationale. Derrière le cercueil se pressait tout ce que la ville comptait d'autorités militaires et civiles; une foule nombreuse voulait rendre ainsi un dernier hommage au jeune Sous-Lieutenant et apporter à une famille unanimement considérée, un témoignage de douloureuse sympathie. Sur le bord de la fosse,

M. d'Arras, au nom de la Ville prononça l'adieu suprême en un discours émouvant. M. Albert Desmyttère, à peine guéri de la blessure reçue à Saint-Quentin et le bras en écharpe, se fit, en termes élevés, l'interprète des compagnons d'armes du défunt. D'autres discours devaient être encore prononcés ; le vent et la pluie qui faisaient rage y mirent obstacle, mais les discours de MM. le Dr Blanckaert et Edmond Degravier, publiés ultérieurement dans les journaux, montrèrent quels regrets la perte de ce jeune homme, doué de toutes les qualités du cœur et de l'intelligence, causait à ses amis. Plus tard, elle trouva encore un écho dans une poésie consacrée par Alphonse Leys à la mémoire d'anciens élèves de l'Institution N. D. des Dunes et dans les vers anglais d'une vieille dame qui honorait parfois l'*Autorité* de sa collaboration [1].

Des manifestations analogues furent fréquentes durant les premiers mois de 1871 en l'honneur des victimes de la guerre, dans plusieurs villes de la région. A Bailleul, ce furent les obsèques du capitaine Cortyl ; à Dunkerque, celles du capitaine Miannay qui, blessé une première fois à Metz, recevait le dernier soupir du capitaine Verharne, son compatriote, s'évada par le Luxembourg, reprit du service à l'Armée du Nord, fut de nouveau atteint à Pont-Noyelles et fut tué à Saint-Quentin ; à

[1] Voir discours de M. d'Arras dans l'*Autorité* du 28 Février, ceux de MM. Desmyttère et Blanckaert dans le n° du 2 Mars, celui de M. Degravier dans le *Messager* du 28 Février. Voir la poésie anonyme *In Memoriam* dans l'*Autorité* du 15 Juillet et la pièce de vers de M. A. Leys dans le numéro du même journal, en date du 9 Septembre.

Bourbourg, celles du sous-lieutenant de chasseurs à pied Auguste des Illes tué lors de la reprise de Paris sur la Commune, salué d'un dernier adieu par le capitaine Vandenbroucque du 5e bataillon de mobiles ; enfin à Dunkerque, le 28 Juin, celles du capitaine Kelland, de l'Infanterie de Marine, décédé des suites d'une blessure reçue en Janvier sur le plateau d'Avron, et nommé chevalier de la Légion d'honneur pour sa conduite. « Une cérémonie solennelle dit l'*Autorité* du lendemain [1], avait été préparée par les amis du défunt. Un piquet du 43e de ligne, un peloton de canonniers sédentaires, un grand nombre d'officiers de la Garde Nationale et de l'armée attendaient le corps de Kelland à la gare et lui ont fait escorte jusqu'à l'église et de l'église au cimetière ; malgré la pluie, une foule considérable s'était portée sur le parcours du cortège, se découvrant, attristée, devant celui qui avait donné ses jours pour la défense de la Patrie ».

La Garde Nationale convoquée par un ordre du jour du Colonel Lépolard avait répondu avec empressement à son appel. Il ne déplaisait pas à nos soldats citoyens, fort peu zélés désormais quand il s'agissait du service fastidieux de la place, de se montrer en belle ordonnance aux cérémonies publiques, surtout si elles pouvaient leur servir à manifester leurs sentiments de reconnaissance ou de patriotisme.

On le vit bien aux funérailles de François Tixier.

Nous n'avons pas besoin de rappeler ici avec quel

[1] N° 2712.

héroïsme le sauveteur dunkerquois périt victime de son dévouement en voulant, le 30 Septembre, porter secours au brick norwégien *Catarina*. Tixier était sous-lieutenant au bataillon des canonniers Garde-Côtes. La Garde Nationale, sur le point d'être définitivement licenciée, tint à honneur d'entourer jusqu'au champ de repos, celui qui avait au cours de sa vie arraché cinquante-quatre créatures à la mort.

***

Mais arrêtons là cette liste funèbre dont les noms venaient encore, dans la paix renaissante, évoquer le fantôme de la guerre qui, pendant longtemps encore, devait nous obséder. Nommé Chef du Pouvoir exécutif de la République française, M. Thiers arrêtait, le 26, avec le comte de Bismarck, les préliminaires de paix qu'il rapportait à Versailles. Pendant ce temps, les Allemands, pressés d'afficher leur victoire aux yeux de l'Europe faisaient entrer dans Paris 30.000 hommes et l'Empereur Guillaume les passait en revue dans les Champs Elysées. Nos ennemis campèrent là du 1er au 3 Mars sans oser pénétrer jusqu'au centre de la Capitale. Certes, ce fut là un spectacle douloureux à nos cœurs, mais, dans la détresse présente, on trouva quelque adoucissement à remonter vers le passé et l'on se plut à comparer cette vaine satisfaction d'amour-propre accordée par le vieux souverain à ses soldats avec la marche triomphale des grognards de la Grande Armée à travers les Avenues de Berlin qu'ils occupèrent du 27 Octobre 1806 au 8 Décembre 1808. Ce souvenir fut comme un baume

étendu sur une plaie vivace qui en adoucit, un instant, la douleur. Aussi l'*Autorité* suspendant, pour un jour, dans son numéro du 7 Mars, la publication de son feuilleton d'Eugène Chavette, le remplaça au bas de sa première page par la narration magistrale que Thiers a donnée dans son *Histoire du Consulat et de l'Empire* de cet épisode de l'épopée napoléonienne. *Væ Victis* ! une semaine auparavant, celui qui avait élevé un monument à la gloire de Napoléon Ier, avait à s'acquitter de la plus cruelle des tâches qui puisse incomber à un patriote. Il obtenait de l'Assemblée Nationale la ratification des préliminaires de paix.

Sans retard on se mit à l'œuvre pour disloquer les forces auxiliaires réunies dans le but de concourir à la défense nationale. Les mobilisés étaient licenciés les premiers, le 5 Mars ; le jour même, avant de se séparer, les artilleurs de Lille donnaient au théâtre un concert au profit des victimes de l'explosion de la Cartoucherie. Se séparerait-on aussitôt des mobiles ? Il semble que l'on dut un instant, dans les hautes sphères du Gouvernement, hésiter à se priver de leur concours. C'était une force constituée dont on pourrait avoir besoin. Ils s'étaient reposés et avaient, en quelque sorte, repris possession d'eux-mêmes. Pendant l'armistice, on leur avait attribué quelques décorations [1] et, en dépit de l'agréable

[1] Le 5e bataillon se vit attribuer pour sa part une croix et deux médailles militaires. La croix de Chevalier de la légion d'honneur fut donnée au Capitaine Albert Desmyttère, blessé à Saint-Quentin ; lieutenant à la Compagnie franche constituée au 5e bataillon au début

perspective que le retour dans leurs foyers ouvrait devant eux, ils n'abandonnaient pas sans regret la vie militaire et, après toutes les souffrances endurées, au fond du cœur, ils conservaient l'espoir de la revanche. Nous n'essayons pas ici de faire revivre sur des vagues données ou d'après des souvenirs que le temps a pu atténuer ou modifier, un état d'esprit assez difficile à fixer et à définir. Nous avons sous les yeux une lettre écrite le 8 Mars 1871 par le capitaine Fernand Beck ; il a fait toute la campagne, il a peiné, il a eu, comme tous, ses heures d'enthousiasme, de même que ses heures de lassitude morale et de découragement. Notre collègue, le capitaine Fernand Beck a vaillamment accompli son devoir [1], et son témoignage aussi vivant que précis a l'incontestable caractère de la vérité même.

Nous sommes heureux d'avoir été autorisé à le reproduire ici.

Le Colonel Lebel venait de recevoir la croix ; l'officier annonce cette bonne nouvelle à son père :

Saint-Omer, le 8 Mars 1871.

Cher Père,

Le jour de notre licenciement est proche ; ce sera un jour où

de la Campagne, il entretint pendant très longtemps cette troupe presqu'à ses frais lorsqu'elle était trop loin de l'armée.

Les médailles militaires furent accordées aux sergents Deryckxen de Dunkerque et Bele d'Esquelbecq. Ce dernier, très grièvement blessé à Saint-Quentin, ne s'est jamais remis ; il est mort quelque temps après.

[1] Le capitaine Beck est cet officier de mobiles parlant très bien l'allemand que mentionne un rapport du capitaine Bayle qui lui décerne un brevet de bravoure et qui tint près de lui jusqu'à la dernière minute au pied des ruines du château de Boves. Le capitaine Bayle ne mentionne pas son nom : il vient seulement de nous être dévoilé.

l'on pourra illuminer ; à celui-là s'ajoute celui-ci ; le Colonel Lebel vient d'être décoré ainsi qu'un Commandant[1] ; ce soir banquet offert aux décorés par les officiers du régiment.

Je serai charmé de te voir écrire un petit mot au Colonel.

Dans une huitaine je serai à la maison pour toujours, en attendant qu'une prochaine rencontre nous mette à même de prendre dre une noble revanche ; j'espère qu'alors ce sera mon tour d'être décoré et peut-être avec deux ou trois éclaboussures. Tu seras aussi heureux que nous le sommes tous ici de la décoration de notre brave Colonel.

Nous trouvons ici, nettement formulés par un officier, notre compatriote, et le sentiment des mobiles du 47e et celui des Dunkerquois qu'il commandait. Au *Væ victis !* des Allemands, ils répondaient par le *Væ victoribus !* de la France. Les défaites subies ne leur enlevaient pas l'espoir de la « noble revanche » ni le consolant espoir qu'à cette heure attendue de la vengeance, pour quelques-uns d'entre-eux l'étoile des braves brillerait sur leur poitrine. Aussi n'est-ce pas, quoiqu'on en pût dire, sans un sentiment réel de regret qu'ils apprirent leur séparation définitive par une note insérée dans les journaux de la région :

Le licenciement général de la Garde Mobile vient d'être décidé par le Gouvernement.

L'ordre d'y procéder immédiatement vient d'arriver à Lille.

On l'effectua, en effet, et la date officielle de ce licenciement est celle du 25 Mars[2].

[1] C'était le commandant Colombier du 6e bataillon.

[2] Voir aux annexes l'ordre du jour en date du 19 Mars par lequel le Lieutenant-Colonel Lebel adressait ses adieux au 47e mobiles.

Mais dans quelles conditions nos mobiles rentraient-ils dans leurs foyers ?

*
* *

A Paris, la plus terrible, la plus cruelle des guerres civiles succédait à la guerre étrangère.

L'émeute, difficilement contenue pendant le siège, lors de l'échauffourée du 31 Octobre, se dessina dès les premiers jours de l'armistice, et triompha le 18 Mars. Au début, quelques-uns des étrangers, venus chercher un asile à Dunkerque, étaient retournés à Paris, un grand nombre de Parisiens, au contraire, ceux-là même qui comptaient parmi les défenseurs de l'ordre, avaient fui la Capitale, et, au jour le jour, certains d'entre-eux nous apportaient, épeurés, le tableau lugubre des progrès de l'insurrection.

Au moment où les mobiles rentraient dans leurs foyers, ils apprenaient la part importante que leurs compagnons d'armes de l'armée active, embarqués à Dunkerque pour Cherbourg, prenaient aux opérations militaires, en particulier le 43e de ligne dont le dépôt était à Dunkerque, ce qui provoqua de la part du colonel de Mazug, un ordre du jour très flatteur pour le régiment. Mais cela ne consolait point, et l'on ne peut se faire une idée de l'angoisse terrible, de la douleur profonde qui serraient tous les cœurs, du sentiment inexprimable, mélangé de stupeur et de curiosité malsaine devant lequel tout s'effaçait si ce n'est Paris, et devant lequel tout devenait indifférent. Non, on ne peut, même aujourd'hui, trouver les mots qui conviendraient pour

peindre cet état d'âme, et si l'on veut chercher à l'analyser, ce qu'il y a encore de mieux est de citer ici un article de l'*Autorité*, écrit sous l'impression du moment, à la veille du jour où la guerre civile allait se déchaîner.

On lit dans l'*Autorité* du 16 Mars [1] :

Nos bassins regorgent de navires et le port est littéralement encombré ; jamais une aussi grande agglomération de bâtiments de toutes grandeurs et de tant de pavillons divers ne s'étaient vus dans nos eaux. Le besoin d'avoir de vastes bassins à flot se faisait sentir aujourd'hui plus que jamais, car l'exiguïté de nos arrière-ports cause un malheur très grand à notre commerce maritime. Ce qui contribue à cet encombrement, c'est que nos armateurs n'ont armé que fort tard pour Islande, et tous n'arment pas ; les bâtiments sont là, quelques uns oisifs, d'autres disposés à prendre la mer. Il en est de partis, mais ce départ n'a pas eu, comme autrefois, ce mouvement général qui donnait une vie pittoresque à notre port. On ne voit plus de ces familles anxieuses, de ces séparations émouvantes qui émotionnaient la foule accourue à ce spectacle annuel. Les navires prennent le large, à peine les voit-on. La guerre, les épidémies ont tout dérangé dans notre organisation ; chaque chose perd de sa physionomie : on part, tant mieux ; reste-on, tant mieux encore. L'aimant de notre boussole est éventé, ce qui cause une désorganisation morale et matérielle.

Notre esprit est trop préoccupé d'événements divers pour s'appesantir sur un seul : nous regardons Versailles, Paris, les provinces perdues et celles qui sont encore envahies, et tout en considérant nos bassins encombrés, notre commerce en souffrance

[1] N° 2667.

nous n'osons nous *plaindre*[1] de ce surcroît d'affaires et de notre impuissance à le satisfaire.

Nos bassins seuls ne laissent pas à désirer ; mais nous manquons de locaux pour recevoir les marchandises, de sorte qu'on est forcé de transformer des bélandres en magasins flottants.

Ainsi donc plus rien ne touche personne, ce qui est la vie de la cité, le port, ce qui pourrait, dans une certaine mesure, diminuer les maux de la guerre étrangère, le travail, le départ des blessés convalescents qui avant de quitter l'hôpital adressent dans une lettre collective des remerciements émus à ceux qui les ont soignés, tout cela disparaît devant l'obsession commune, Paris, Paris encore, Paris toujours, qui prime et domine tout.

A nul moment, on n'a été plus avide de nouvelles, à nul moment on n'a moins su ce qui se passait derrière les murs de la Capitale. Paris était aussi complètement séparé du monde que lorsqu'il était assiégé par les Allemands et, aussitôt après le règne de la Commune, quelques hommes ingénieux autant que téméraires inventèrent même une industrie nouvelle, celle d'intermédiaire entre Paris et la Province. Déjà le 11 Mars, l'*Autorité* avait inséré en 4e page une longue annonce où un de ces agents d'un nouveau genre se mettait à la disposition du public[2] et l'on pouvait lire encore dans

[1] Au lieu de *plaindre* ne faudrait-il pas lire *réjouir*.

[2] X... négociant à Paris rue... va tous les jours à Saint-Denis pour sa correspondance ; il se chargera de recevoir du dehors des lettres à destination de Paris aux conditions suivantes : 50 centimes par lettre pour celles mises à la petite poste à Paris, affranchies ou remises à domicile ; deux francs par lettre pour celles nécessitant des frais d'exprès, pour qu'il puisse donner dans les 24 heures des nouvelles des personnes qui

le même journal à la date du 1er Juin un avis ainsi conçu :

BERGUES-PARIS

M. X..., Agent d'affaires, demeurant à Paris, actuellement à Bergues se rendra à Paris très incessamment. Les personnes qui désireraient lui confier des intérêts quelle qu'en soit la nature, sont priées de se mettre dès à présent en rapport avec lui.

S'adresser etc.

Paris venait en effet d'être repris sur l'insurrection et le chemin de fer avait recommencé son service, mais les luttes furieuses qui avaient mis la semaine précédente la Capitale à feu et à sang n'engageaient guère à rentrer dans Paris et tous ceux qui y avaient laissé des leurs, étaient dans une inquiétude mortelle. Devait-on les compter parmi les victimes? Qui donc le pouvait dire?

Depuis un mois cette inquiétude anxieuse talonnait chacun.

*
* *

Nous n'avons pas à nous étendre ici sur cette terrible guerre civile, mais nous devons signaler rapidement la répercussion qu'elle eut sur notre ville.

auront reçu les dites lettres. Le paiement sera reçu en timbres-poste français ou étrangers. Lettres adressées comme suit : X... rue... Saint-Denis (Seine). Faculté accordée gratuitement aux personnes qui auront reçu des lettres par son entremise d'en faire remettre chez lui tous les jours avant midi, pour la poste de Saint-Denis. Il se charge en tous temps de faire payer de petites sommes dans toutes les villes d'Allemagne et d'Autriche où il a douze cents correspondants.

Cette annonce n'est-elle pas curieuse quand ce ne serait que pour montrer combien l'ingéniosité humaine est habile à tirer parti de tout, même des pires malheurs.

L'absence de nouvelles certaines avait été, nous l'avons vu, un véritable supplice. Des journaux, il n'y fallait pas compter, et tous les bruits dont la presse provinciale se faisait l'écho, paraissaient empreints d'une exagération à laquelle on se refusait à ajouter créance. On n'ajoutait plus foi qu'aux dépêches officielles et le Gouvernement savait si bien qu'elles répondaient à un besoin public qu'il leur donnait une étendue inusitée.

Même durant la guerre étrangère, où l'on usa largement du télégraphe, jamais les dépêches ne furent plus longues, plus détaillées et surtout plus enchaînées les unes aux autres, de façon à former, en quelque sorte, un véritable journal. On saisit fort bien cette nuance en lisant avec suite toute la série d'affiches blanches placardées, chaque jour, rue du Jeu de Paume, mais nous ne nous en rendions pas compte alors, lorsque continuellement une foule toujours renouvelée, toujours énervée et bruyante se pressait devant le grillage de la Sous-Préfecture et commentait avec vivacité la pâture télégraphique que le Gouvernement livrait à son inquiétude et à sa curiosité fiévreuse.

Cette lutte contre la Commune qui se prolongea pendant plus de deux longs mois d'angoisses ne nous arrêtera pas longtemps. Il nous suffira de rappeler deux des dépêches auxquelles nous venons de faire allusion. Celle du 21 Mars communiquant à la France une proclamation adoptée par l'Assemblée Nationale commençant ainsi :

Le plus grand attentat qui se puisse commettre chez un peuple qui veut être libre, une révolte ouverte contre la souveraineté

nationale ajoute en ce moment comme un nouveau désastre à tous les maux de la patrie.

Et la seconde du 25 Mai où, après avoir écrit : « Nous sommes maîtres de Paris », le Gouvernement énumérait les monuments dévorés par l'incendie que les Communards avaient allumé et traçait le lugubre tableau de l'état dans lequel ils laissaient la Capitale aux mains de l'armée libératrice.

La première était prévue, mais la seconde plongea Dunkerque toute entière dans une stupeur si profonde que chacun semblait, pour ainsi dire, avoir perdu jusqu'à la faculté de penser. Après ce premier moment d'émotion, si vive qu'on ne trouva aucun mot pour l'exprimer, on se reprit à vivre, mais, comme toujours lorsqu'un ébranlement subit est venu causer dans tous les êtres une terrible commotion physique et morale, ce fut un poète, notre collègue Julien Pieters, qui se fit l'interprète du sentiment public dans une pièce d'une virulence désespérée [1].

La dépêche du 25 Mai disait bien : « Nous sommes maîtres de Paris ». Elle n'était pas hélas ! absolument véridique. Si la Commune, à partir de cette date, se débattit dans les convulsion de l'agonie, ces convulsions furent terribles et les insurgés, acculés dans leurs derniers retranchements, luttèrent jusqu'au bout avec l'énergie du désespoir. Bien des victimes tombèrent alors sous leurs coups. Ainsi le Général Leroy de Dais fut tué par une balle tirée d'une fenêtre, le 26Mai. Colo-

[1] On la retrouvera aux annexes.

nel du 98e, il avait été nommé Général au moment même de la déclaration de guerre et nous avons vu dans les premières pages de ce récit avec quel enthousiasme la population dunkerquoise électrisée s'était associée à la fête que le 98e offrait à son Chef. Le Général comptait parmi nous beaucoup de relations et avait été l'un des fidèles habitués de l'Ancienne Harmonie où il faisait souvent applaudir la musique régimentaire. A deux reprises différentes, en 1871 et en 1872, le cercle associé aux amis de l'ex-Colonel fit célébrer en mémoire de lui, un service funèbre à Saint-Eloi.

Ainsi on vit encore tomber mortellement atteint un de nos compatriotes, ancien élève du Collège des Dunes, qui, devenu enseigne de vaisseau, voyait s'ouvrir devant lui un brillant avenir, quand, le même jour que le Général Leroy de Dais, un projectile parti d'un groupe d'insurgés vaincus, l'étendit mort alors que, porteur de paroles de paix il engageait ces égarés à se rendre.

Détournons-nous de ces scènes cruelles dont notre désir d'être un fidèle annaliste a pu nous décider à parler ; nous n'aurons plus rien à ajouter lorsque nous aurons dit que le fils d'un érudit dunkerquois, correspondant de notre Compagnie, comme son père en avait été un des membres titulaires les plus distingués, M. Raymond Bertrand adressa, en se prévalant du lien qui nous l'attachait, deux articles fort intéressants à l'*Autorité* sur *Les Prisonniers de Brest*[1]. Ils donnent des détails précis et peu connus alors sur le régime

[1] *Autorité* Nos 2721 (25 Juillet) et 2742 (7 Septembre).

auquel était soumis les communards internés sur les pontons brestois. Il y avait là surtout le *vulgum pecus*. En dépit de la surveillance exercée aux frontières, plusieurs des grands Chefs de la Commune parvinrent à échapper par la fuite au châtiment qui les attendait. A un moment on prétendit que la présence de l'un d'eux, Verdure, était signalée à Dunkerque. C'était une erreur. Verdure fut condamné par le Conseil de guerre de Versailles à la déportation, dans une enceinte fortifiée, mais on voit par là avec quelle facilité la crédulité publique accueillait les rumeurs les plus diverses.

*
* *

Quoiqu'il en soit, pendant le règne de la Commune, la Province tentait de reprendre sa vie normale ; elle n'y réussissait guère encore et, chaque jour, quelque fait se passait qui était la conséquence des événements que nous venions de traverser.

Le congédiement des mobilisés avait permis de réintégrer ceux de Dunkerque dans la Garde Nationale Sédentaire, et leur rentrée dans la vie civile avait été même, pour certains d'entre-eux, un thème à réclames intelligentes. Par exemple, une de nos feuilles locales prenait thème de ce licenciement pour glisser dans ses colonnes les lignes humoristiques suivantes :

Un de nos compatriotes plutôt créé pour les travaux délicats du grand art de Léonard, le coiffeur de la Pompadour, un véritable artiste par sa méthode de bien édifier une coiffure, a quitté le séjour de Bellone pour se mettre à la disposition des têtes qui réclamaient ses soins. M. X... s'est dit : Après avoir donné quel-

ques peignées aux Prussiens, songeons à ma clientèle, et l'habile coiffeur nous est revenu [1].

En France, la plaisanterie ne perd jamais ses droits et, même aux jours les plus critiques, le rire est salutaire ; mais il n'apparaissait que comme un éclair fugitif au milieu de préoccupations plus sérieuses.

Le licenciement des mobilisés avait eu pour conséquence de laisser la ville sans garnison ; le dépôt du 33e d'infanterie était déjà parti pour Arras ; il ne restait plus dans nos murs que celui du 43e qui allait bientôt les quitter pour se rendre à Lille par permutation avec celui du 91e qui recevait l'ordre de le remplacer ici. Du reste des mouvements de troupes étaient effectués en ce moment sur tous les points du territoire, et, par exemple, notre 98e se reconstituait à Romans (Drôme) [2].

On pouvait pour les réorganiser faire fonds sur les prisonniers qui rentraient d'Allemagne ou les internés qui revenaient de Belgique. Tous ceux qui n'étaient pas libérables étaient, lorsqu'on ne les dirigeait pas sur l'armée de Paris, répartis entre les différents corps. De la sorte, nous vîmes arriver, dans la première quinzaine de Mars, d'abord, un bataillon de 1200 fusiliers marins qui devaient regagner, par mer, nos ports militaires, puis 5000 internés en Belgique qui furent divisés entre Dunkerque, Bergues, Gravelines et Douai.

Au nombre de ces internés, il y avait des représentants de toutes les armes et de tous les régiments. Les

[1] *Autorité* du 18 Mars, N° 2668.

[2] Sa garnison définitive est depuis fort longtemps Roanne et Lyon.

Turcos furent l'objet d'une attention particulière ; l'on put remarquer que ces fils de Mahomet étaient atteints d'un fâcheux penchant à la maraude et qu'en dépit de la loi du Prophète, ils ne dédaignaient pas ni liqueurs alcooliques ni notre genièvre flamand qui semblait leur être fort agréable.

Cette affluence de troupes bigarrées mettait dans nos rues un mouvement intense et pittoresque, mais qui était loin d'égaler en activité celui du port.

Notre port reprend sa vie active, lit-on dans l'*Autorité*[1]. Nos armateurs veulent rattraper le temps perdu. Depuis trois jours les Islandais prennent le large toutes voiles dehors. Les bassins se dégagent et ce n'est pas un mal ; les bateaux transports ne cessent d'apporter et de transporter marchandises et hommes. Avant-hier encore, le remorqueur anglais l'*Amiral* nous amenait une goëlette chargée de grains, venant d'Angleterre. Le blé nous arrive de différents côtés en quantité considérable. Les arrivages ont été très nombreux depuis le commencement du mois de Mars.

Disons aussi que le temps favorise le mouvement de notre port : la mer est calme et les vents Nord-Est. Comme nous sommes à l'époque des marées de midi, les abords du chenal sont encombrés de promeneurs. Les Turcos, si dépaysés dans nos climats, viennent comme des lézards se chauffer au soleil et regardent la mer d'un œil mélancolique ; ils semblent dire que les eaux vertes du vieil Océan ne valent pas l'azur de la Méditerranée.

*
* *

Ce spectacle marquait bien la fin de la guerre étran-

[1] 25 Mars 1871. N° 2671.

gère et, en dépit des troubles de Paris, tout le monde était convaincu que le calme allait renaître. Croit-on, sans cette conviction, qu'une troupe d'artistes très distingués, qui comptait dans ses rangs avec Mme Moreau, forte chanteuse, des ténors comme Lescallier et Gérard, une basse comme Kreitz, dont les vieux mélomanes n'ont pas perdu le souvenir ; croit-on, sans cela, qu'une troupe venue de Belgique se fût risquée à entreprendre sur notre scène une campagne théâtrale presque exclusivement consacrée au grand opéra. On débuta par la *Juive* : la salle était comble, l'exécution fut remarquable et le public fit une ovation aux artistes, mais la gravité des événements lui fit bientôt oublier le chemin du théâtre.

Le 26 Mai, un groupe de professeurs du Conservatoire de Strasbourg vint donner un concert au profit des victimes du bombardement. Aucune œuvre n'était plus digne de sympathie et, parmi les numéros du programme, on peut citer une pièce devenue depuis populaire, *Le maître d'école, scène de l'Invasion en Alsace* de Bergerat, dite par Emile Marck, le futur directeur de l'Odéon. La salle fut vide, je ne crois pas que les frais furent couverts. A ce moment la Commune brûlait Paris.

*
* *

La guerre avait pris fin. On sait à quelles conditions M. J.-B. Trystram avait accepté d'administrer l'arrondissement ; il considéra qu'il avait pleinement satisfait à l'engagement souscrit, il se démit, le 1er Avril, de ses fonctions de Sous-Préfet et eut pour successeur M. Emile

de Songeons, précédemment Membre du Conseil Général de l'Oise.

On avait déposé les armes, le Commandement de la Garde Nationale perdait son importance réelle pour ne devenir qu'une sorte de fonction honorifique depuis que la légion, déchargée de tout service actif, n'avait plus d'autre mission que d'escorter des processions ou de suivre des enterrements.

Lorsqu'aux premiers jours de la guerre, on avait confié au Colonel Nivelle le commandement de la milice citoyenne dunkerquoise, il l'avait accepté comme un devoir et depuis n'avait ménagé ni son temps ni sa peine, au détriment même de l'occupation personnelle qui l'aidait à vivre. Ses efforts avaient été assez médiocrement récompensés ; les bonnes volontés n'avaient pas toutes été à la hauteur de son zèle et il s'était rencontré des esprits mal faits pour trouver à redire à bien des mesures qui avaient pour but de donner à la légion certaines habitudes militaires. Le Colonel s'était plus d'une fois découragé, et, à la fin de Décembre, remettant le commandement provisoire au lieutenant-colonel Lépolard, il avait adressé sa démission à la Municipalité.

C'était le moment où Dunkerque pouvait se considérer comme menacée. On fit vibrer aux oreilles du Colonel les mots de sacrifice, de devoir et de dévouement ; il ne pouvait y rester sourd, mais, à la fin de Mars, les raisons qui avaient fait fléchir sa volonté, ne subsistaient plus. Il se décida à quitter le commandement.

Sans avoir en rien fait pressentir son dessein, afin

qu'on n'y mit pas obstacle, le Colonel, par un ordre du jour en date du 31 Mars, convoqua pour le Dimanche 2 Avril suivant, la Garde Nationale sur la Place Jean-Bart. Tout le monde, y compris les Officiers des parquets et des conseils de discipline, ainsi que les médecins, étaient invités à se rendre à l'appel. Il fallait pour cela que quelque incident notable fût survenu; la curiosité fut mise en éveil, et les rangs des compagnies étaient plus garnis que de coutume, lorsque le Colonel, escorté des officiers sans troupes, se présenta sur le terrain.

La revue se passa dans les conditions ordinaires, puis le Colonel ayant fait masser les colonnes, fit ouvrir un ban. Dès que les tambours eurent cessé de battre, il prononça d'une voix forte les paroles suivantes :

Gardes Nationaux,

En acceptant l'insigne honneur de vous commander, j'avais limité l'exercice de mes fonctions à la durée de la guerre. Des incidents divers m'ont fait retarder ma retraite jusqu'à ce jour.

Je ne me séparerai pas de vous sans vous remercier du zèle que vous avez apporté dans un service relativement pénible, et dans les différents exercices auxquels vous avez été appelés. L'ennemi menaçait nos foyers et vous avez senti, comme moi, la nécessité absolue de ce service exceptionnel.

Recevez tous mes témoignages de reconnaissance pour les égards dont vous n'avez cessé de m'entourer pendant cette période ; serrez vos rangs autour du nouveau Chef que vous allez vous donner et qui, mieux que moi initié à vos intérêts, saura mieux que moi diriger cette légion.

Cette allocution produisit une vive impression qui se

traduisit par des cris répétés de « Non ! non ! Pas de démission ! Vive le Colonel ! »

Sans en paraître touché, M. Nivelle fit appeler à l'ordre les officiers et les délégués, puis le cercle formé, il leur fit de nouveau part de sa ferme volonté de remettre le commandement en d'autres mains et il termina ainsi :

Je n'ai jamais eu qu'une seule ambition, celle d'avoir l'estime des honnêtes gens, c'est assez vous dire, Messieurs, que je serai heureux si la vôtre m'accompagne dans ma retraite.

Par là, comme par les paroles adressées à la légion toute entière, le Colonel indiquait clairement qu'à côté des gens dont il réclamait l'estime, il y en avait d'autres qui blâmaient leur chef et employaient tous les moyens pour le discréditer, même des moyens inavouables. Si l'on croit certains bruits, qui coururent dans les rangs, le Colonel aurait reçu des lettres anonymes où on le blâmait d'exercer des fonctions auxquelles la loi constitutive de la Garde Nationale lui interdisait de prétendre. C'est ce à quoi il répondit en termes à peine couverts à M. d'Arras :

La loi s'oppose à ce que je conserve mon commandement ; je ne suis pas Dunkerquois et je n'habite pas la ville [1]. Voilà deux infractions, et j'ai la *preuve écrite* de ce que j'avance.

Il fut procédé au défilé et tant qu'il dura, des cris de *Vive le Colonel !* répétés se firent entendre au milieu des rangs. C'était une manière de protestation dont

[1] Le Colonel Nivelle habitait Rosendaël.

l'explosion spontanée ne pouvait laisser aucun doute dans l'esprit, en dépit de l'opinion de quelques mécontents ou de quelques envieux. Elle prit bientôt une forme plus sérieuse.

Le 5 Avril, les officiers et délégués de la Garde Nationale se réunirent sous la présidence du Maire, pour donner un Chef à la légion. La réunion était presque au complet. Ce fut avec l'unanimité des suffrages que le nom de M. Nivelle sortit de l'urne. On voulut donner plus de poids encore à cette démonstration sympathique.

Nous sommes partis comme une légion dit l'*Autorité*[1]. Cet ensemble d'hommes marchant d'un pas ferme sans manifestation extérieure a beaucoup intrigué ceux qui n'étaient pas dans le secret.

..... Nous sommes arrivés près de notre honorable Chef que nous avons fort surpris par notre spontanéité. Nous passons ici les paroles échangées; tout ce que nous pouvons dire, c'est que M. Nivelle reste et c'est là la grosse affaire.

Le Colonel resta, mais ce ne fut pas pour longtemps. En effet, il donna, cette fois définitivement, sa démission à la fin de Mai ; le 22 il nommait aux conseils de discipline du premier bataillon :

MM. Carlier, Capitaine d'artillerie,
Deconinck, Sous-Lieutenant à la 1re Compagnie,
Sapelier, Fourrier à la 8me id.
Vasseur, Caporal à la 5me id.
Jodocius, garde à la 6me id,
Devaux, garde à la 3me id.

[1] N° du 8 Avril — 2677.

Au deuxième bataillon :

KELLERMAN, Capitaine à la 3me Compagnie,
COQUELLE GOURDIN, Sous-Lieutenant à la 3me Compagnie,
MIANNAY, Maréchal-des-logis d'artillerie,
SAS, Caporal à la 1re Compagnie,
DEBOOM, garde à la 2me id.
QUENAULT, garde à la 7me id.

Il voulait, sans doute, avant de déposer son épée, laisser toutes choses bien régulièrement établies. Désormais la Garde Nationale demeura jusqu'à l'époque de son licenciement sous le commandement provisoire du lieutenant-colonel Lépolard. Ses jours étaient comptés, en effet, et pour ne pas couper le fil de notre récit, nous allons mentionner ici les quelques faits qui concernent notre milice citoyenne.

Le lieutenant-colonel Lépolard porte à la légion un amour paternel ; il voudrait lui faire partager son zèle, il ne parvient même pas à ranimer « le reste d'une ardeur qui s'éteint ». On se désintéresse absolument du service. Quelques hommes étaient encore nécessaires pour la garde des poudrières ; déjà le Conseil municipal avait dû ouvrir au budget un crédit de 6000 francs pour pouvoir affecter une indemnité de solde aux hommes de bonne volonté qui s'en chargeraient ; c'est donner la mesure de l'empressement de chacun. Ce qui n'était plus qu'une corvée fut définitivement supprimé le 24 Juin, la Garde Nationale sédentaire ayant cessé à cette date de participer au service de place. En principe, néanmoins, aucune des dispositions du règlement en vigueur n'avait été abrogée, mais on en prenait tout à

fait à l'aise avec elles et, dans un ordre du jour du 13 Juillet, on peut recueillir ces lignes significatives :

Le Lieutenant-Colonel, Commandant provisoirement la légion, voit avec peine le peu d'empressement qu'on met généralement à se rendre aux exercices du Vendredi soir et du Dimanche.... Il espère qu'à l'avenir MM. les Chefs de Compagnie et les Officiers sous leurs ordres voudront bien l'aider par tous les moyens possibles à combattre cette apathie qui tend à s'introduire dans les rangs de la légion.

Cette *apathie*, pour répéter l'expression atténuée de l'ordre du jour, n'était secouée que lorsqu'on trouvait une occasion de parader en armes, aller, par exemple, escorter les processions de la Fête-Dieu ou s'offrir, de Compagnie à Compagnie, le Dimanche, des tirs à la cible avec prix aux plus adroits.

Dans les premiers jours du mois d'Août, un des officiers, le capitaine Bichain prit l'initiative de rédiger une circulaire lithographiée demandant à ses collègues leur adhésion pour faire célébrer, au nom de la Garde Nationale, un service funèbre à la mémoire des soldats tombés pendant la guerre sur le champ de bataille. Ce projet n'eut pas de suite, le dépôt du 43e de ligne ayant lui-même, peu après, demandé au clergé de Saint-Eloi, une messe de requiem en mémoire des victimes qui avaient été frappés par l'ennemi.

Depuis lors, la pieuse tradition entretenue par le Comité de la Société de secours aux Blessés de la Croix Rouge, s'est perpétué depuis 35 ans et une assistance nombreuse se presse, toujours fidèle au souvenir du passé, sous les nefs de St Eloi. Le 29 Juillet 1906

notre Municipalité s'est honorée grandement en faisant ériger, au centre de la Place de la République un monument Commémoratif, *Dunkerque à ses Enfants morts sous les Drapeaux*. L'auteur de cette œuvre d'art, M. Léopold Morice, à qui Paris doit la Statue de la République, a conçu et exécuté de son habile ciseau, un groupe qui se distingue tant par son originalité et sa grande allure que par son mérite artistique. Tenant de sa main gauche un drapeau près duquel un soldat git étendu, la Ville de Dunkerque, revêtue du peplum et coiffée d'une couronne murale, soutient un marin blessé dont la tête repose sur son sein.

La Garde Nationale n'avait pas pu s'associer à la proposition du capitaine Bichain, ni paraître en armes à S[t] Eloi, mais elle brille encore une fois de tout son éclat, le 27 Août, sur le théâtre ordinaire de ses exploits.

Par suite des chaleurs de la saison, le rappel avait été battu de bon matin et, en dépit de cette heure matinale, les soldats citoyens se trouvaient en grand nombre au rendez-vous sur l'Esplanade Jean-Bart. C'est que la revue, passée en présence du Sous-Préfet et du Maire, devait avoir pour épilogue la remise d'une épée d'honneur au Colonel Nivelle.

Hélas, tout n'est qu'heur et malheur en ce bas monde. Deux jours auparavant, l'Assemblée Nationale avait voté, le 25 Août, une loi qui prononçait la dissolution des Gardes Nationales de France. En raison de ce fait, le Sous-Préfet et le Maire s'abstinrent de se présenter à la parade et le lieutenant-colonel Lépolard prononça, en remettant au colonel Nivelle l'épée qui lui était offerte,

une allocution vibrante que son émotion l'empêcha de terminer.

Deux jours après, un Garde National, dans un spirituel article, qu'insérait le *Messager du Nord*, rédigeait l'oraison funèbre de la légion. Il s'était trop hâté : on la réunit encore à l'occasion des obsèques du Sous-Lieutenant des Marins-Garde-Côtes, François Tixier. Elle ne voulait pas mourir et jusqu'à la dernière heure, on espéra que l'exception admise en faveur des Canonniers sédentaires de Lille serait étendue à notre belle compagnie d'artillerie. Vain espoir ! Le 25 Novembre, le lieutenant-colonel Lépolard rédigeait un ordre du jour qui débute en ces termes :

GARDE NATIONALE SÉDENTAIRE

ORDRE DU JOUR

N° 91

Dissolution de la Garde Nationale Sédentaire — Désarmement.

Le Lieutenant-Colonel Commandant provisoirement la Légion, porte à la connaissance des Gardes Nationaux, une lettre de M. le Préfet du Département en date du 22 courant.

Lille, le 22 Novembre 1871.

Monsieur le Colonel,

J'ai l'honneur de vous informer qu'en exécution de la loi du 25 Août 1871, le Gouvernement vient d'ordonner, par décret en date du 17 Novembre, la dissolution de la Garde Nationale du Département du Nord.

Je saisis cette nouvelle occasion, Monsieur le Colonel, de vous remercier, au nom du Président de la République, des services rendus par la Garde Nationale de Dunkerque pour la défense du pays, le maintien de l'ordre et le respect des lois.

Veuillez agréez, Monsieur le Colonel, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Préfet du Nord,
Signé : SÉGUIER.

Le lieutenant-colonel Lépolard faisait suivre cet arrêt de mort des lignes suivantes :

Officiers, Sous-Officiers, Caporaux et Gardes Nationaux de la légion de Dunkerque, la loi a parlé, à nous d'obéir. Aux plus mauvais jours, vous avez montré votre zèle et votre dévouement, notre temps est fini, nos services inutiles. Rentrons dans l'obscurité dont de terribles circonstances nous avaient fait sortir.

De son côté, le Conseil Municipal, dans sa séance du 5 Janvier 1872, votait à l'unanimité sur la proposition du Maire des remerciements à la Garde Nationale de Dunkerque pour le zèle et le dévouement dont les Officiers, Sous-Officiers, Caporaux et Gardes ont fait preuve depuis l'organisation jusqu'au licenciement de cette milice.

N'était-ce pas là, la véritable oraison funèbre qui lui convenait.

*
* *

Pour suivre jusqu'à son trépas la Garde Nationale de Dunkerque, nous avons un instant abandonné le fil de notre récit. Il nous faut le reprendre maintenant, car il nous reste encore à signaler quelques-uns des faits qui marquèrent les derniers mois de l'Année Terrible. Ils sont assez peu nombreux, du reste, et peuvent être brièvement mentionnés.

Malgré l'insurrection, dont il nous a fallu parler, mal-

gré les massacres et les incendies de Paris, la Province, quoiqu'on en eut dit, retrouvait un peu de son équilibre et reprenait lentement le cours de sa vie normale. L'Assemblée Nationale était obligée de faire trève aux préoccupations qui l'assiégeaient pour pourvoir aux nécessités courantes de l'administration du pays. Un des premiers soins du Gouvernement avait été, suivant les termes d'une circulaire du Ministre de l'Intérieur, Ernest Picard, de « restituer aux communes les conseils élus qui font la base de nos institutions municipales ». Il y fut procédé aux élections le 30 Avril. Plusieurs listes furent dressées, mais les Dunkerquois à qui on reprocha leur apathie, n'aiment guère le changement dans le choix de leurs mandataires municipaux. On retrouve toujours les mêmes noms dans la nomenclature des élus qui furent MM.

D'Arras (Frédéric)	Conseiller sortant,	ancien notaire,
Collet (Charles)	id.	négociant armateur,
Fichaux (A).	id.	id.
Didier (Ernest)	id.	id.
Petyt (Auguste)	id.	banquier,
Deman (Louis)	id.	notaire,
Coquelin (Constant)	id.	négociant armateur,
Lemaire (Auguste)		avocat,
Gaspard (Auguste)		avocat,
Lebleu (Commandant)	Conseiller sortant,	
Vancosten	id.	
Beck (Georges)	id.	négociant armateur,
Marchand (Pierre)	id.	industriel,
Dessurne (Marc)	id.	agent d'assurances,
Beck (Gabriel)	id.	négociant armateur,

WILLEMS (Alfred)	Conseiller sortant	avocat,
DURIAU (Dr Frédéric)	id.	
DETRAUX (Hector)	id.	négociant,
DELELIS (Jules)	id.	propriétaire,
ZANDYCK (Dr)	id.	
BOURDON (Constant)	id.	négociant,
HAMOIR	id.	banquier,
LEFEBVRE (Louis)	id.	avocat,
SAPELIER (Henri)	id.	négociant,
DE BAECQUE (Benoit)		notaire,
BERTHELOT-DERODE		négociant armateur
DUMONT (Jean-Baptiste)		avoué,
LEROY (Alfred)		courtier maritime:
DAGNEAU,	Conseiller sortant	propriétaire
LESDAIN (Jules de)	id.	inspecteur des douanes.

Par décret du Président de la République, M. Frédéric d'Arras fut ultérieurement nommé Maire, assisté de MM. Gustave Lemaire, Dagneau et Deman, adjoints.

* * *

L'élection municipale marque un premier pas dans la voie qui nous ramenait à la vie régulière. On en trouve un autre dans le nombre des auditeurs qui fréquentaient le théâtre. Si étrange que cela paraisse, la salle était presque toujours bien garnie; après les inquiétudes et les transes qui n'avaient ménagé personne, chacun sentait comme un irrésistible besoin de se détendre les nerfs et de se reposer l'esprit en goûtant aux plus vives jouissances de l'art. Et puis la troupe était excellente et donnait très souvent de grands opéras représentés fort rarement sur notre scène, tels que *Hernani* de Verdi,

Norma de Bellini, *La Reine de Chypre* d'Halévy, *Robert le Diable* de Meyerbeer, *La Muette de Portici* d'Auber. La saison se prolongea jusqu'en Juin et la troupe se risqua à produire un opéra bouffe : *Les Toqués d'Amour*, dont les auteurs, librettistes et musicien, étaient dunkerquois. Elle risquait beaucoup. Le temps n'était plus aux farces de tréteaux. Ce fut un four imputable à l'insuffisance du livret, car la critique, dans sa juste sévérité, rendit hommage à l'élégance et à la distinction de la musique qu'avait composée notre collègue M. Adolphe Néerman. L'ouverture des *Toqués d'Amour* échappa au naufrage, on a pu depuis l'entendre de nouveau avec plaisir.

Cet échec, qui fut très sensible à Jules Bertrand, demandait une revanche ; il la prit en composant un poème de circonstance, que M. Adolphe Néerman mit également en musique : *A la Belgique, Salut et Merci !* Lorsque la « Jeune France » alla, le 6 Août 1871, exécuter à Ypres, (c'était sa première sortie depuis la guerre), ce chant dans un grand festival organisé à l'occasion de la Kermesse, le public enthousiasmé fit à nos orphéonistes une ovation telle qu'ils n'en ont pas souvent reçu de semblables.

A douze mois de distance combien les choses sont changées.

En Août 1870, Bertrand, Néerman, interprètes des sentiments de toute la France, se berçaient dans *La Dunkerquoise* de l'espérance de nos victoires et la *Jeune-France* se préparait à exécuter cette cantate, quand le glas de Reichshoffen remplaça les chants par des sanglots.

En Août 1871, l'Empire est tombé, la République l'a remplacé : la guerre étrangère et la guerre civile ont meurtri la Patrie et le même Bertrand, le même Néerman, toujours avec la même *Jeune-France*, interprètes encore de la patrie toute entière, plus encore que de Dunkerque même, paient, autant qu'ils le peuvent, dans *A la Belgique, Salut et Merci !* la dette de reconnaissance que nous devions acquitter, que nous n'acquitterons jamais trop, envers le généreux petit peuple qui nous a si puissamment aidés dans notre détresse.

L'Année Terrible est achevée.

Ici se termine notre tâche.

Dunkerque, le 15 Mai 1906.

PIÈCES ANNEXES

ANNEXE I

La Dunkerquoise

Chant patriotique,

Paroles de Jules BERTRAND, Musique d'Adolphe NÉERMAN

1re STROPHE

La *Marseillaise* a réveillé la France ;
Son cri vengeur est partout répété ;
Ce chant de guerre est un chant d'espérance
Pour la Patrie et pour la Liberté.
Debout, Français ! l'univers vous regarde,
Soyez soldats, dignes de vos aïeux ;
La gloire est là comme un soleil qui darde
Ses rayons sur vos fronts glorieux !

REFRAIN

Aux armes ! En avant !
Français, déployons nos bannières !
Marchons ! le Rhin est frémissant !
Qu'il soit le prix de notre sang,
Jusqu'à lui poussons nos frontières
En avant ! En avant !

2e STROPHE

Le vieux Titan de la Prusse orgueilleuse,
Escaladant les monts du Rhin français,

Vient défier la France belliqueuse,
Qui nous appelle à de nouveaux succès.
L'aigle prussien jette des cris funèbres,
Sa double tête immonde a troublé l'air ;
Pour foudroyer cet oiseau des ténèbres,
La France a pris l'aigle de Jupiter.

REFRAIN

Aux armes ! En avant ! etc.

3e STROPHE

De toutes parts la France se soulève ;
Près du vieillard, la mère arme son fils :
« Vas, cher enfant, toute tâche s'achève,
« La tienne est là : combats pour ton pays !
« On est vainqueur quand la vertu commande,
« Mais si la mort te prend dans le combat,
« Meurs en héros ! la vie est une offrande
« Qu'à son pays doit faire le soldat.

REFRAIN

Aux armes ! En avant ! etc.

4e STROPHE

Vous artisans à la robuste écorce,
Pour un instant abandonnez l'outil ;
Tout est pour vous et le droit et la force ;
Au nom du droit saisissez le fusil !
La faulx en main, moissonneur, Dieu t'appelle ;
Le temps des blés est passé, mais là-bas
Va venir une moisson nouvelle,
Que la victoire apprête à nos soldats.

REFRAIN

Aux armes ! En avant ! etc.

5e Strophe

Sous un ministre il est un roi fantôme,
Dont nous allons célébrer les revers ;
Pour te punir, nous avons, roi Guillaume,
Du fer, du plomb, des chansons et des vers !
La Gaule en lutte avec la Germanie
Fera marcher le triomphe à son gré,
Lorsqu'à nos cœurs vient parler la Patrie
Le sang gaulois n'a pas dégénéré.

Refrain

Aux armes ! En avant etc.

ANNEXE II

Ordre de la Place

« M. le général Bourbaki, commandant supérieur de la « région du Nord, interdit expressément aux troupes et surtout « à la garde mobile de se promener par bandes dans les rues en « chantant.

« Il est déplorable au point de vue de la discipline que les « hommes sur lesquels compte le Pays pour le maintien de la « tranquillité publique, donnent ainsi l'exemple du désordre et il « est scandaleux qu'au moment où la France est en deuil de tant « de braves tombés pour la défendre, les soldats appelés pour les « remplacer fassent entendre des chants qui insultent à la dou- « leur publique.

« Le Colonel Commandant la Place, en faisant ce dernier appel « au bon esprit et au cœur patriotique de nos jeunes mobiles, est « convaincu qu'il sera écouté.

« S'il en était autrement, les répressions les plus sévères assu-
« reraient le maintien de la discipline ».

Le Colonel Commandant la Place.
(Signé) : DE MAZUG.

Pour rendre plus facile le devoir de l'Autorité et aider les mobiles à rompre avec des habitudes prises, on procéda à un changement général de garnison. La 7e Compagnie du 9e bataillon de mobiles, alors à Dunkerque, permuta avec la 6e du même bataillon qui était à Bergues. Les 2 batteries d'artillerie (13e et 19e) se rendirent à Bouchain et furent remplacées chez nous par 2 autres qui venaient de cette ville.

ANNEXE III

Autorité du 13 Septembre 1870, n° 2587.

Sous ce simple titre *Communication*, l'*Autorité* de ce jour publie l'article suivant de notre collègue Julien Pieters, qui aurait dû paraître dans le numéro précédent au moment où l'on venait d'avoir connaissance de la circulaire par laquelle Jules Favre notifiait aux puissances étrangères l'avènement du Gouvernement de la Défense nationale. Il nous a paru intéressant de le reproduire car il est un indice caractéristique de l'état des esprits à Dunkerque et, en général, en province.

COMMUNICATION

« Le Gouvernement provisoire né de la révolution du 4 sep-
« tembre n'avait pas seulement à se justifier et à faire valoir ses
« droits devant le pays ; il devait notifier son existence et
« se mettre en mesure de le faire accepter aux puissances étran-
« gères ; il devait, à l'heure critique où nous sommes, lorsque
« Paris est à la veille d'un siège et qu'il est peut-être temps en-

« core de sauver sans effusion de sang la capitale de la France « et du monde civilisé, faire en ce sens un dernier effort et adres- « ser un appel à l'Europe au nom du patriotisme et de l'huma- « nité. Ce double devoir, il vient de le remplir, et l'attitude qu'il « a prise et le langage qu'il tient forceront l'admiration de ceux « mêmes qu'ils n'ébranleront pas. D'une part, dans l'appréciation « des événements de Paris, éclate ce calme plein de dignité qui « est le signal irrécusable de la victoire du droit sur la force ; en « même temps que, dans la seconde partie de cet admirable ma- « nifeste, tout Français, tout homme retrouve cette émotion qu'il « sent au fond de son propre cœur, émotion généreuse et triste « qui n'ôte rien à la noble fierté du langage pas plus qu'à « la virilité des résolutions. Hier, celui à qui la France avait, il y « a trois mois, remis de nouveau ses destinées, oubliait la « France et s'oubliait lui-même ; mais la France, hier abandonnée « et trahie, se retrouve aujourd'hui et sent vibrer son âme dans « le magnifique langage de M. Jules Favre. Pas d'invectives, pas « de cris de colère, pas d'imprécations ni d'injures ; si le Gou- « vernement de l'empire est marqué au front d'un fer rouge, c'est « la conscience publique qui lui a imprimé cette marque, et le Gou- « vernement provisoire ne fait que constater l'œuvre de la cons- « cience publique. L'esprit de parti s'efface devant la voix de la « Patrie. Paris en armes, l'ennemi aux portes, l'héroïsme inutile « de nos armées, la Patrie, la civilisation et l'humanité violées, « cette situation critique a inspiré à l'éloquent tribun de la gau- « che des accents dignes d'elle, et la postérité qui le jugera, « comme Dieu qui l'entend, ces deux grands juges qu'on « ne prend pas en vain à témoin, applaudiront à ce désintéresse- « ment et à cette élévation d'âme aussi grande que la cause qu'il « avait à plaider ».

Julien PIETERS.

ANNEXE IV

Voici la lettre parue dans l'*Indépendance Belge* du 9 Décembre 1870 à laquelle nous faisons allusion dans le texte.

« Dunkerque, le 6 Décembre.

« La ville a, depuis quelques jours, une animation tout à fait « inaccoutumée. Tous les matins et tous les soirs les gardes mo- « biles font des promenades militaires, accompagnées d'exercices « et de manœuvres par masses. Il y en a plus de deux mille qui « ont, ma foi, non seulement très bonne et gaillarde mine, mais « encore bonne tenue et bon air sous les armes.

« Depuis qu'ils ont été casernés, ils ont beaucoup gagné, « leur instruction a marché rapidement, comme les événe- « ments de ces derniers temps. Et il y a apparence qu'il n'y « aura pas ralentissement dans la marche des choses ; car, « hier, l'ordre a été donné d'avoir à se préparer à être pour « le 10 de ce mois à Saint-Omer. Vous voyez que ce n'est « pas bien loin et que, cette semaine même, nous aurons de « ce côté une bonne et vigoureuse réserve de troupes fraîches « et bien disposées.

« Dans tout le département, d'ailleurs, les choses marchent « à grands pas sous l'énergique impulsion du commissaire gé- « néral que j'ai déjà eu l'occasion de vous signaler. M. Testelin, « en effet, est infatigable et le préfet suit son exemple.

« Dans le port, sur les quais, dans l'arrière-port, aux gares du « chemin de fer, on ne voit que navires et wagons chargés pour « compte de la guerre, les uns à destination de Saint-Omer, les « autres pour des localités que je ne me crois pas autorisé à vous « indiquer ici.

« Avant hier, c'était tout un vapeur chargé de barils de « poudre qui déchargeait sa cargaison en face de la gare du nou-

« veau chemin de fer des Dunes [1] entre les mains d'un détache-
« ment de *moblots* venu là tout exprès.

« Si je me félicite beaucoup de cette dévorante activité, qui
« s'empare de la garde nationale sédentaire elle-même, je ne
« saurais m'associer avec la même joie à certains travaux que le
« génie militaire fait exécuter du côté de la mer.

« Déjà, le cœur m'avait saigné l'autre jour, en voyant tomber
« tous les beaux arbres qui faisaient de si magnifiques promena-
« des autour d'Arras, sur les glacis ; je n'ai pu retenir non plus
« mon émotion ici, en voyant les arbres superbes de Rosendael
« sapés par la hache du Génie.

« Les habitants se sont indignés, insurgés même, et ont fini
« par obtenir qu'on n'abattit pas ce qui restait encore debout.

« On avait voulu faire de même du petit village de Saint-Pol-
« lez-Dunkerque. Là, on fut plus actif à réclamer et cinq seule-
« ment des arbres de la belle avenue plantée sous Louis XIV ont
« été victimes de la fureur du Génie.

« On a coupé aussi la belle plage des bains par des apports de
« terre ».

ANNEXE V

Secours urgents à procurer aux soldats français internés en Belgique

Indépendamment des nombreux blessés que la Belgique a recueillis et auxquels nos sympathiques voisins prodiguent des soins dont nous devons à jamais leur être reconnaissants, les lois internationales ont obligé le gouvernement belge à conserver et

[1] Plus exactement l'ancienne gare de Furnes sur le Quai Anglais. Voir Durin, *Dunkerque à travers les Siècles*.

à interner dans diverses forteresses un nombre considérable de nos courageux soldats échappés à la capitulation de Sedan.

Ces soldats ont dû, pour la plupart, quitter leurs vêtements militaires pour fuir les convois et les campements de l'ennemi où ils étaient prisonniers, ils sont à peine vêtus et ils manquent presque absolument des objets les plus indispensables à les garantir du froid et de l'humidité de la saison.

.....

Il résulte de son rapport très étendu (de M. Gosselin envoyé en Belgique pour constater et voir l'état des choses) que plus de 4000 sous-officiers et soldats internés dans les forts d'Anvers, à Liège, à Diest et Beverloo souffrent cruellement du froid par insuffisance de vêtements.

.....

Le comité n'hésite pas, avec le plus vif espoir d'être entendu, à faire un chaleureux appel aux départements du Nord de la France pour en obtenir tous les objets d'habillement surabondants ou hors d'usage, inutiles pour la plupart à ceux qui les conservent, en faveur de nos soldats, de nos enfants, que la saison expose aux douleurs du froid et aux dangers de l'humidité.

Que chacun fouille ses armoires et en fasse sortir : bas, chaussettes, mouchoirs, caleçons, gilets de flanelle, tricots, ceintures, bonnets de nuit, pantalons, etc. Les chemises surtout font défaut à nos hommes ; la plupart d'entre eux n'ont pu en changer depuis leur évasion !!!

Que l'on y songe ! Il y en a 4.084 dans cette situation.

Quelques jours après le 5 Novembre, en accusant réception d'un envoi, M. A. Longhaye écrivait à M. Féron :

.....

« Veuillez faire agréer, Monsieur, au comité que vous prési-

« dez, mes chaleureux remerciements pour le précieux concours « qu'il apporte à l'œuvre que j'ai entreprise.

« C'est au comité de Dunkerque que se sont adressés les « témoignages de gratitude de nos pauvres soldats pour les « premiers secours qui leur ont été donnés par la mère patrie. « L'envoi... est venu fort à point pour vêtir quelques-uns d'entre « eux et leur permettre de changer de chemise, ce qu'ils n'avaient « pu faire depuis la bataille de Sedan.

« Je reviens d'Anvers où j'ai passé quelques jours auprès de « nos pauvres enfants... Enfermés dans des casemates sombres, « humides, privés d'air, nos hommes couchent sur de maigres « paillasses, sans draps, posées sur un sol de béton,et que l'hu- « midité transforme en quelques jours en litière de fumier ! La « plupart de ces hommes sont en guenilles, conservant à peine « un lambeau de chemise, sans chaussettes, sans souliers et « n'ayant rien du gouvernement belge qu'une capote militaire, « démise de l'armée.

.....

« La lamentable terminaison du blocus de Metz va augmenter le « nombre des hommes que la Belgique recueille. De nouveaux « secours sont indispensables.

.....

« C'est pourquoi, Monsieur, je crie de nouveau et plus que « jamais, au secours.

« Veuillez être assez bon pour faciliter ma tâche, d'être mon « interprète auprès du comité des dames de Dunkerque, qui a « envoyé directement des effets au consul général de France « à Anvers. A ces dames apportant la consolante pensée d'avoir « été les premières à secourir nos soldats,

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« Signé : Aug. LONGHAYE ».

ANNEXE VI

Anathème à Guillaume, Roi de Prusse

Qu'il soit maudit Guillaume le farouche,
Que son nom détesté, passant de bouche en bouche,
Aux générations par nos enfants transmis,
Aille, de siècle en siècle, entaché de pillage,
De vol, d'assassinat, de rapt, de brigandage,
Orner, rouge et fangeux, les plus vils piloris !

Qu'il soit maudit, ce monstre à face humaine,
Qui par son ambition, par envie et par haine,
Voudrait anéantir le noble pays Franc
Et qui traîne après lui l'Allemagne asservie
Pour se faire empereur dans une nuit d'orgie,
Les lèvres dans le vin et les pieds dans le sang !

Qu'il soit maudit toujours, ce Teuton sanguinaire ;
Vieux Tartuffe éhonté, féroce incendiaire,
Qui souille de ses pas notre sol vénéré,
Honte éternelle à lui ! Sa facile victoire
Sera par chaque peuple inscrite dans l'histoire
Comme insolent défi jeté au droit sacré.

D'un air doux et béat, il dit Dieu son complice,
Mais il ne sait donc pas que ce Dieu de Justice
Ne le laisse monter au sommet du volcan
Que pour mieux préparer sa chûte prompte et sûre
Dans le gouffre béant où ce dévot parjure
A son aise pourra trinquer avec Satan.

Non, ce trône sanglant basé sur des ruines,
Ne peut tenir debout ; car les foudres divines,
De ce noble empereur briseront les efforts
Et, pour chant d'allégresse, en son nouvel empire,

A son avènement il aura, ce vampire,
Le bruit d'un choc hideux d'un million de morts.
Certes le châtiment viendra, sombre et terrible !
Le Dieu tant méconnu, qui passe par son crible
Les actions de l'homme, ou qu'il soit peuple ou roi,
Ne voudra pas aussi que le juste succombe,
Sans faire un jour surgir, du sein de l'hécatombe
Le glaive flamboyant de sa suprême loi.
Traqué par ses valets, comme une bête, fauve
De Guillaume on verra la vieille tête chauve
Voler en mille éclats par un coup de mousquet.
C'est ainsi que crachant dans une bave immonde,
Un long blasphème impie à la face du monde,
Il vomira son âme en un dernier hoquet !

Dunkerque, le 18 Janvier 1871.

René Sosta.

ANNEXE VII

Strophes Nationales

Que t'avons-nous donc fait, dis-moi, Dieu de nos pères,
Pour nous fouler ainsi ?
Pourquoi détournes-tu tes yeux de nos misères ?
Tu frappes sans merci.
O Dieu de Saint-Louis, O Dieu de Geneviève,
Que ton jour vienne enfin;
Sous les pas des chevaux que le sol se relève,
Seigneur, tends-nous la main !
Si ce n'est pas pour nous, que ce soit pour toi-même,
Pour ton nom méconnu,
N'entends-tu pas monter l'injurieux blasphème
Du vainqueur éperdu.

La justice n'a plus qu'à se voiler la face
Si le mal s'accomplit.
Chaque jour moissonnant la fleur de notre race,
La tombe se remplit.

D'autres sont sur les bords des rives étrangères,
Impuissants prisonniers ;
Et dans nos murs domptés, les hordes sanguinaires
Commandent par milliers.

Que t'avons-nous donc fait, dis, Dieu de nos pères,
Pour nous fouler ainsi ?
Paris qui se défend, sous leurs mains meurtrières
Tombera-t-il aussi ?

Non, tu ne peux vouloir que notre nom s'efface
Du milieu des vivants.
En vain tu dors, Seigneur, lorsque nous crions grâce !
Nous sommes tes enfants.

Tu dormais dans la barque, alors que la tempête
La faisait chanceler ;
Les apôtres aussi, tournant vers toi la tête,
Se mirent à trembler.

Mais tu levas soudain ton front calme et sévère
Et le flot s'apaisa.
N'es-tu plus le Dieu devant qui la colère
Des vagues se brisa.

Dunkerque, le 15 Janvier 1871.

Julien PIETERS.

ANNEXE VIII

Elections a l'Assemblée Nationale

Déclaration des candidats de l'Arrondissement de Dunkerque :

« MM. LEBLEU, propriétaire, Officier de la Légion d'Honneur,

« TRYSTRAM, Négociant, Membre de la Chambre de Com-
« merce.

« L'Assemblée Nationale aura, dès les premiers jours de sa
« réunion, ces deux questions capitales à résoudre :

« 1° Faut-il continuer la guerre ?

« 2° Faut-il restaurer une monarchie quelconque ?

« Une déclaration nette et sans réticence nous parait nécessaire
« sur ces deux points.

« Nous sommes par principe, des ennemis de la guerre. Nous
« voulons la paix. Assez de sang coulé ; assez de familles sont en
« deuil ; assez de désolations et de ruines affligent notre malheu-
« reuse Patrie. Le passé militaire de la France est d'ailleurs assez
« glorieux pour qu'elle puisse accepter sans honte les conséquen-
« ces d'une défaite.

« Désormais, ce n'est plus dans la gloire des armes, c'est dans
« les conquêtes pacifiques des idées et de la liberté que la France
« doit trouver son illustration et sa grandeur ; qu'elle marche
« résolument dans cette voie, et la liberté exercera chez les
« triomphateurs d'aujourd'hui sa propagande vengeresse, et nous
« rendra, dans un prochain avenir, ce que la violence nous aura
« fait perdre aujourd'hui.

« Mais ce n'est pas tout de proclamer la paix ; il faut que
« la guerre soit rendue désormais impossible, et, pour atteindre
« ce but, il faut que la France devienne maîtresse d'elle-même, et
« que ses destinées ne soient plus abandonnées à la volonté d'un
« homme. A toutes les époques et chez toutes les nations, ce ne

« sont pas les peuples, mais les rois qui ont décrété la guerre ; si « donc on veut supprimer la guerre, il faut fonder la République; « une République sage, honnête, qui éloigne à tout jamais les « dangers de la guerre qu'une monarchie quelconque nous ramè- « nera toujours fatalement.

« Dunkerque, le 4 Février 1871 ».

LEBLEU TRYSTRAM.

ANNEXE IX

En partant pour Bordeaux, M. de Staplande adresse les adieux suivants à ses commettants :

« Bergues, 12 Février 1871.

« Messieurs les Electeurs,

« Il y a quelques jours à peine, au milieu des circonstances les « plus douloureuses qui jamais aient affligé un pays, vous avez « fait appel à mon dévouement : en de pareils moments, on ne « délibère pas ; on court au danger.

« Aujourd'hui, le scrutin a parlé : vous m'avez choisi, et, con- « sultant mon courage plus que mes forces, j'accepte la difficile « et redoutable mission de vous représenter.

« Vous n'avez pas oublié celui qui, pendant dix-huit ans fut « votre Député ; ce souvenir de votre part est le plus digne cou- « ronnement de ma vie.

« Peut-être ainsi avez-vous pensé que mon nom est un de ceux « qui rallieront en un faisceau commun les hommes honnêtes des « divers partis qui divisent la France. Vous l'avez accepté com- « me un gage d'apaisement et de conciliation.

« Vous avez compris que l'union des bons citoyens peut seule

« tirer notre malheureux pays de l'abime dans lequel on l'a « plongé.

« Je ne veux pas vous quitter sans vous adresser ce court « adieu. Nous pouvons être fiers de notre Flandre en voyant cet « admirable élan de nos populations si loyales et si dévouées. « Rien n'a pu les arrêter ; rien n'a pu les tromper. Elles sont « venues demander aide et protection contre les craintes des « désordres, les menaces de l'anarchie. Leur confiance ne sera pas « déçue : Dieu sauvera la France !

« L. DE STAPLANDE ».

ANNEXE X

Arrêté concernant la Cartoucherie

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté, Egalité, Fraternité

SOUS-PRÉFECTURE DE DUNKERQUE

Nous Sous-Préfet de l'arrondissement de Dunkerque,

Vu la dépêche de M. le Commissaire général de la défense pour la région du Nord, en date du 19 de ce mois,

Attendu qu'il est urgent de favoriser par tous les moyens possibles et partout, la fabrication de tout ce qui peut concourir à la défense du pays et notamment celle des cartouches, en prenant toutes les précautions propres à éviter les dangers de cette fabrication dans les villes ;

Arrêtons :

Art. 1er — La fabrication des cartouches pour fusils chassepot et autres est autorisée dans la ville et banlieue de Dunkerque sous les conditions suivantes :

Les fabricants ne pourront mettre leurs ateliers en activité sans avoir préalablement obtenu notre autorisation.

Le local sera autant que possible éloigné des habitations, planchié, à cloisons ou murailles peu épaisses. A moins d'un froid très vif, on laissera les fenêtres ouvertes ou entr'ouvertes pendant le travail.

On interdira d'une manière rigoureuse aux ouvrières de porter des allumettes. On les fouillera avant leur entrée dans les ateliers.

L'atelier ne renfermera que la poudre strictement nécessaire à la fabrication ; les poudres ne seront apportées qu'en petites quantités, au fur et à mesure, et au moment des besoins.

Les capsules seront placées dans des caisses en bois assez lourdes pour ne pas être renversées.

On arrosera le plancher d'heure en heure.

Les ouvriers seront surveillés constamment. On aura soin qu'ils ne laissent pas traîner de capsules sur le plancher.

On ne laissera sur les tables, à tous les instants de la journée, qu'un très petit nombre de cartouches, lesquelles seront enlevées au fur et à mesure de leur confection.

Les ouvriers porteront des chaussons pendant la durée du travail.

Si on emploie des ouvrières, on leur défendra d'avoir des ciseaux.

Les fabricants tiendront constamment affiché dans leurs établissements un règlement d'ordre et de discipline intérieur, indiquant les précautions à observer par les ouvriers pour éviter les explosions.

Les agents de l'autorité auront le droit de pénétrer en tout temps dans les ateliers pour s'assurer de l'exécution des conditions prescrites.

Les fabricants devront se conformer, en outre, à toutes autres dispositions que l'administration jugerait utile d'ordonner dans l'intérêt de la sûreté publique.

En cas d'inexécution de l'une des conditions qui précèdent, l'autorisation sera révoquée immédiatement, sans préjudice des poursuites auxquelles les infractions pourraient donner lieu devant les tribunaux compétents.

Art. 2 — Monsieur le maire de Dunkerque est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Dunkerque, le 20 Décembre 1870.

Le Sous-Préfet,
TRYSTRAM.

Il est probable qu'il avait été pris un arrêté de même teneur lorsque la cartoucherie avait été établie rue des Vieux-Quartiers, mais qu'il n'avait pas été porté à la connaissance du public pour ne pas l'effrayer. Celui-ci se trouva, au contraire, dans les colonnes de l'*Autorité*, afin de bien démontrer qu'aucune précaution dictée par la prudence n'avait été négligée. C'est vrai, mais, sans aucun doute, le règlement ne fut pas observé et il est probable que quelque ouvrière dissimula une paire de ciseaux à la vigilance des surveillants.

ANNEXE XI

Elégie sur les Victimes de la Cartoucherie

par Charles MANSO

Les yeux étincelants, depuis cinq mois la France
Entend le sol gémir sous le pas du vainqueur ;
Et chaque échec nouveau redouble sa souffrance,
Et chaque roulement fait tressaillir son cœur !

Elle a vu ses soldats mourir dans vingt batailles,
Ecrasés par le nombre, et mourir en héros ;
De haine, elle a frémi jusques en ses entrailles,
En voyant ces César les livrer aux bourreaux !

Pauvre mère ! elle a vu ses moissons ravagées,
Par la torche et le fer des féroces ulhans ;
Et, pour surcroît d'horreur, ses villes saccagées,
Ses hôpitaux brûlés et ses temples croulants !

Elle a vu bombarder sa noble capitale,
Paris ! dont la splendeur couvre d'ombre Berlin ;
Elle a vu succomber, sous la force brutale,
Le Droit... et de ses maux ce n'était pas la fin !

La mort qui la frappait n'était pas satisfaite :
Ce n'était point assez de cendres et de deuils ;
Nulle voix n'avait dit au sort cruel : arrête !
Elle devait pleurer sur de nouveaux cercueils !

Pendant que ses guerriers combattant la furie
Du flot envahisseur des avides Germains,
Les femmes, les enfants donnaient à la Patrie,
Ceux-ci leur or, ceux-là le travail de leurs mains.

Comme ses sœurs du Nord, à la commune tâche,
Dunkerque, le berceau de l'illustre Jean-Bart,
De l'aurore à la nuit s'appliquait sans relâche,
Jalouse d'apporter au grand œuvre sa part.

L'un enroule le plomb et l'autre le salpêtre,
Heureux de concourir au gigantesque effort
Qui peut briser l'effort de l'exécrable maître,
Et chacun se sent fier, et chacun se sent fort.

Dans l'ouvroir, regardez ces douces jeunes femmes,
Et ces adolescents aux membres délicats...
Tout à coup, autour d'eux étincellent les flammes ;

La terre est ébranlée, et tout vole en éclats !...

Oh ! sinistre effrayant ! On court, le tocsin sonne !
Grand Dieu ! les avez-vous condamnés à périr !
Ils s'appellent en vain ! car personne, personne,
A moins d'être insensé, ne peut les secourir.

« En avant ! » Au milieu de la fournaise horrible
S'élancent les marins ! Arrêtez ! arrêtez !
Mais eux, qui chaque jour bravent le flot terrible,
Sur les poutres, déjà, se sont précipités !

Hurrah ! Les voyez-vous enlaçant les victimes,
Qu'ils arrachent au feu, dont ils n'ont nul souci !
Là, comme à l'abordage, ils se montrent sublimes,
Et la France, deux fois, peut leur crier merci !

Détachons nos regards de la scène navrante
De ces agonisants noircis et mutilés ;
Pour tous ceux qui l'ont vu, elle était déchirante ;
Mais combien resteront hélas inconsolés !

La France en ses revers, grande encore, toujours belle,
Dans ce jour malheureux, doit bénir le tombeau
De ces humbles martyrs, tombés ainsi pour elle,
Pour venger le pays, pour sauver le drapeau.

Ils reposent en paix dans le champ funéraire,
Où souvent erreront ceux qui les ont aimés,
Où plus d'un long sanglot tombera sur la pierre
Qui recouvre à jamais leurs corps inanimés.

Dormez, O jeunes gens ! dormez, O jeunes filles !
Frêles et verts rameaux brisés par le trépas ;
Cette solennité touchera vos familles ;
Mais il est des douleurs qu'on ne console pas !

ANNEXE XII

Ordre de la Place par lequel le Colonel de Mazug rend hommage à la belle conduite du 43e de marche.

ORDRE DE PLACE,

« Le colonel commandant la place s'empresse de porter à la « connaissance du dépôt du 43e, une dépêche arrivée hier au soir « et qui mentionne la belle attitude des bataillons de marche de « ce régiment devant l'émeute à Paris.

« Le 43e, resté dans le jardin du Luxembourg, a fait noblement « son devoir en traversant tout Paris sans avoir consenti à rendre « les armes. Il vient de défiler devant le chef du gouvernement « aux acclamations générales; les officiers et soldats se sont « honorés par cette conduite si méritoire et ont été justement « récompensés.

« Le colonel commandant la place n'a rien à ajouter à l'ap- « probation si chaleureuse du chef du pouvoir exécutif. Les « officiers et soldats du dépôt du 43e seront heureux et fiers de « cette justice rendue à leurs camarades et seront prêts en toute « circonstance à se montrer animés des mêmes sentiments d'hon- « neur et de dévouement.

« Cet ordre sera lu à deux appels consécutifs aux militaires du « dépôt et aux militaires en subsistance.

« Dunkerque le 23 Mars 1871.

« *Le Colonel Commandant la Place,*

« Signé : DE MAZUG ».

ANNEXE XIII

—

GARDE NATIONALE SÉDENTAIRE

Ordre de Licenciement du 47e Mobiles

ADIEUX DU LIEUTENANT-COLONEL LEBEL

ARMÉE DU NORD

47e RÉGIMENT DE MARCHE

Officiers, Sous-Officiers et Soldats du 47e,

Le régiment est licencié ; au moment de nous séparer, je vous adresse à tous mes adieux.

Malgré les malheurs qui accablent notre pauvre Patrie, je suis fier d'avoir eu à commander devant l'ennemi un régiment aussi solide au feu et dont les membres ont toujours fait preuve du plus grand dévouement.

Si Favreuil, Vermand, Saint-Quentin sont des titres de gloire chèrement acquis par le régiment, ce sont aussi des journées dont chacun de nous se souviendra avec bonheur, car nous avions tous la satisfaction du devoir noblement accompli.

Vous allez rentrer dans vos foyers reprendre les travaux de la paix. Dunkerque, Hazebrouck, Douai et bon nombre de départements qui déjà envahis, ont envoyé leurs enfants à l'Armée du Nord, peuvent à bon droit être fiers d'avoir contribué à la formation d'un régiment qui n'a jamais faibli, pas plus devant le danger que sous le coup des privations et de la misère.

Soldats du 47e, soyez toujours les dignes enfants de la France, restez-lui toujours dévoués. Conservez dans la vie privée les principes de cette discipline qui a fait votre force pendant toute la campagne et pensez parfois à votre colonel qui, lui, ne vous oubliera jamais et sera fier et heureux, si, quand l'heure de la

revanche viendra, il est encore appelé à l'honneur de vous commander.

Le Lieutenant-Colonel,
Commandant le 47e Régiment de marche,
Signé : LEBEL.

Saint-Omer, le 19 Mars 1871.

ANNEXE XIV

Les incendies de Paris

Ainsi donc, ô Paris ! ce n'était pas assez
Du sang qui sous tes murs coulait à flots pressés ;
Ce n'était pas assez que la guerre civile
De ses tristes fureurs eût ravagé la ville,
Et des pas étrangers qu'à peine encore lavé,
De cadavres français on jonchât le pavé ;
Non, ce que n'ont point fait l'obus et la mitraille,
Ce que n'a point osé l'Allemand qui nous raille.
L'Incendie arboré comme un drapeau fumant,
La flamme s'acharnant aux flancs du monument
Où sans doute avec eux doit dormir l'espérance,
Voilà quel est l'adieu qu'ils te laissent, ô France !
France qui fut jadis reine des nations !
Quand vous viendrez un jour, ô générations,
Demander quelle main a consommé ce crime.
Et si, comme aux champs où fut Carthage ou Salyme
La charrue a passé sur le sol dévasté.
Que pourrons-nous te dire alors, Postérité ?...
O droit, progrès, honneur fraternité, lumière.
Que d'outrages sanglants faits à votre bannière
Sous laquelle aujourd'hui nous devions nous unir !
Quel odieux mensonge à ton nom, Avenir

Qui sur nous tous étends ton aile palpitante,
Et vers qui tous les yeux, dans la suprême attente,
Se tourne en tremblant d'une indicible horreur ?
Oh ! oui, l'effroi nous prend devant cette fureur
Qui leur fit allumer la torche incendiaire
Et sur nos murs sacrés assouvir leur colère ;
Le passé se levait pour leur dire : Insensés !
Respectez le sillon des siècles effacés,
Sous cette pierre une âme est là qui nous implore,
Une âme au droit nouveau toute prête d'éclore,
Qui pour se lever t'attendait, ô Liberté !
N'ont-ils pas entendu cette voix séculaire
Qui, sortant du pavé, des briques, de la pierre,
Et senti, quand encore ils pouvaient respirer,
Cette paricide main d'elle-même trembler ?

Julien PIETERS.

Dunkerque, le 25 Mai 1871.

ANNEXE XV

ORDRE DU JOUR N° 82

Obsèques de M. le Capitaine KELLAND

Monsieur Kelland, Capitaine d'infanterie de Marine, Chevalier de la Légion d'honneur, vient de succomber aux blessures qu'il a reçues sous les murs de Paris ; sa veuve fait ramener son corps à Dunkerque pour le déposer dans le tombeau de sa famille.

Le Lieutenant-Colonel, Commandant provisoirement la Légion, croit devoir donner à cet enfant de Dunkerque, à ce brave, un dernier témoignage d'estime ; en conséquence il engage tous les gardes nationaux, Officiers, Sous-Officiers, Caporaux et Gardes à se réunir en uniforme, mercredi 28 courant, à neuf heures du

matin à la gare du chemin de fer pour accompagner le corps à la paroisse S^t Eloi et de là au cimetière.

MM. les Officiers porteront le crêpe à la poignée du sabre.

Dunkerque le 27 Juin 1871.

Le Lieutenant-Colonel Commandant provisoirement la Légion,
LÉPOLARD.

ANNEXE XVI

A la Belgique « Salut et Merci »

CHŒUR GÉNÉRAL

Salut terre promise !
A ta frontière assise,
Je vois l'humanité.
Dans la Belgique libre,
Il est un cri qui vibre :
Patrie et Liberté !
Au nom de notre France,
Merci sol protecteur !
Tu rendis au malheur
Un rayon d'espérance.
Au nom de notre France,
Merci sol protecteur ! !

PREMIÈRE STROPHE

Les vieillards (basses)

A nos soldats trahis par la fortune,
Le peuple belge un jour tendit la main ;
« Venez, dit-il, sur notre sol humain ;
« Dans le malheur notre cause est commune ».

Quand vous avez, par la fraternité,
De nos enfants allégé les alarmes,
Nous accourons, arroser par nos larmes,
Le sol béni de l'hospitalité !

Refrain : *Salut*, etc.

DEUXIÈME STROPHE

Les jeunes soldats (ténors)

Grâce à vos soins de frères,
Vers nos foyers en deuil,
Nous revoyons nos mères,
Qui pleuraient sur le seuil.
De ces heures passées
Près de vous dans l'espoir,
Près de nos fiancées,
Nous causerons le soir.

Refrain : *Salut*, etc.

TROISIÈME STROPHE

Les Pères de famille (barytons)

La mort a de sanglantes heures,
Que font sonner les conquérants ;
La guerre a vidé nos demeures,
Pour satisfaire deux tyrans;
O peuples terminez ces guerres:
Pour le salut des nations
Tendez-vous les mains aux frontières,
Et désarmez vos bataillons.

Refrain : *Salut*, etc.

La *Jeune-France* revint couverte de lauriers avec trois médailles d'or qui enrichirent son écrin.

Rendant compte de cette audition, *Le Progrès* d'Ypres disait :

« ..... Le succès de la Société Chorale la *Jeune-France de « Dunkerque*, voilà ce que nous ne pouvons passer sous silence ; « cette dernière a chanté à « *La Belgique Salut et Merci* » paroles « de JULES BERTRAND, musique d'ADOLPHE NÉERMAN ; ce chant « était, comme on sait, composé spécialement pour le festival « d'Ypres. Après l'exécution, M. Alphonse Van den Peereboom, « Ministre d'Etat, Président d'honneur de la Société des Chœurs, « est monté sur l'estrade et, après y avoir appelé les auteurs, les « a vivement complimentés et leur a décerné un prix d'honneur « spécial, pour leur témoignage de gratitude envers la Belgique ».

VOYAGE A LIÈGE

VOYAGE A LIÈGE[1]

Impressions et Souvenirs

A mon cher Ed...

Tout de même, au retour, l'avons-nous échappé belle, disait avec un fin sourire mon compagnon de voyage, qui, tranquillement assis dans un coin du compartiment, fumait sa pipe, tandis que, sous nos yeux, à perte de vue, se déroulait la verte et plantureuse campagne flamande. Il n'y a pas d'erreur, nous avons réellement frisé l'éternel danger du touriste, le vulgaire accident de chemin de fer.

Environ deux heures avant notre passage à Bruxelles-Nord, une rencontre a eu lieu sur les voies d'approche de cette gare. Un express de Liège, encore animé d'une certaine vitesse, a pris d'écharpe des wagons en ma-

[1] Cet article écrit pour un ami n'était pas destiné à la publicité ; ce n'est que sur les instances du Bureau de la Société que M. Bossaut a consenti à le lire à ses collègues et à le donner pour les Mémoires.

nœuvre et causé pas mal de dégâts. Le fourgon de tête de l'express est fortement avarié. Le wagon de 2e classe qui suivait est démoli en totalité et le seul voyageur qui l'occupait a été projeté au dehors, mais sans blessures graves. Trois voitures renversées encombrent les rails voisins. Sont assez sérieusement blessés le chef-garde, le mécanicien et le chauffeur ; des voyageurs en grand nombre sont contusionnés.

Le train doucement ralentit en arrivant et, sur notre gauche, nous apercevons un tas de choses informes, fouillis indescriptible de ferrures tordues, planches brisées, morceaux de vitre, débris de toute sorte. Seules quatre paires de roues, échappées à la destruction, reposent sur une voie de garage.

Peu s'en est fallu que nous ne soyons, mon ami et moi, ensevelis, réduits en miettes sous cet affreux pêle-mêle. Rien que d'y penser, je frémis jusqu'au fond de l'âme et cela me fait dresser les cheveux sur la tête. Ainsi, notre voyage commencé si joyeusement, poursuivi dans les meilleures conditions, avait failli se terminer d'une façon tragique. Pauvres de nous ! dirait en ceci Tartarin. Je ne puis me défendre, en mon for intérieur, de faire quelques réflexions mélancoliques sur la fragilité des choses humaines. L'essentiel, c'est que nous revenons sains et saufs. La Parque inexorable a bien voulu surseoir en ce qui nous concerne et ajourner le coup de ciseaux fatal qui doit trancher le fil de nos jours. Cette faveur, nous la devons sans doute à l'intervention de quelque dieu ami, de quelque divinité protectrice du voyageur.

Les journaux se sont jetés sur l'accident, comme on se jette sur une proie. D'abord, cela fait de la copie. Cela fournit ensuite l'occasion d'enlever à la pointe de la plume un bon morceau de rhétorique vitupérative. Plusieurs d'entre eux se mettent à dauber à l'envi sur l'Administration des chemins de fer, illustrée à jamais par le principat de Vandenpeereboom, qu'on appelle irrespectueusement, je ne sais trop pourquoi, le R. P. Boom.

Entre autres choses, il en est qui font remarquer que la veille, au moment du départ du train d'Ostende, un accident, moins important il est vrai, s'est produit dans la même gare ; que, malgré les travaux exécutés et la formidable désorganisation qu'on a subie pendant des mois, la gare du Nord continue d'offrir, pour les voyageurs, des dangers considérables, tout cela parce qu'on n'a pas procédé, en temps opportun, aux expropriations nécessaires [1] ; que des économies ont été réalisées au grand dam du public ; que le plus grand désordre a régné toute la matinée à Bruxelles-Nord ; qu'il est presque incroyable qu'il faille plus de douze heures pour remettre des voies ferrées en état, à proximité de la station la plus importante du pays, etc.

Sûrement, l'Administration des chemins de fer a reçu cette avalanche d'observations avec sa sérénité coutumière. Peu lui importent les attaques de la presse,

[1] L'agrandissement de la gare du Nord est aujourd'hui une chose résolue ; l'expropriation des terrains nécessaires doit s'accomplir à bref délai.

d'insignifiantes piqûres d'épingle. Que peut bien lui faire, en vérité, un accident de plus ou de moins ? Peut-être n'existe-t-il pas de personnalité anonyme qui soit plus abîmée, plus décriée au monde qu'une compagnie de chemins de fer, mais sourde aux réclamations, aux attaques des uns et des autres, elle continue, avec une belle indifférence, sa course routinière et on peut lui appliquer, légèrement retouchés, ces vers de Lefranc de Pompignan :

La Cie, poursuivant sa carrière,
Versait des torrents de fumée
Sur ses obscurs blasphémateurs.

*
* *

Depuis longtemps, la question s'était posée entre nous de savoir si cette année, aux beaux jours, nous aurions poussé jusqu'à Liège pour en visiter de concert l'exposition internationale. Ce projet fut sérieusement débattu et les arguments pour et contre développés à loisir.

En ce qui me concerne, je montrais au début fort peu d'enthousiasme, étant plus ou moins saturé de ces expositions universelles qui, par certains côtés, se ressemblent presque toutes. D'ailleurs, la visite d'une exposition m'avait toujours procuré plus de fatigue que de plaisir. J'avais surtout été amené à reconnaître que le piétinement prolongé, autour de vagues collections, laissait après lui une sensation de lassitude intense, une courbature intellectuelle indéfinissable. De plus, une sorte de malchance m'avait invariablement poursuivi

en temps d'exposition. Les personnes qui m'accompagnaient, très aimables assurément, étaient en proie à une manie bizarre. Il leur fallait voir toutes choses un guide à la main ; elles ne me faisaient grâce d'aucun détail. Or la politesse en voyage exige que l'on compose avec les préférences de ses amis. Si on ne se plie pas à cette obligation assez étroite, on acquiert très vite la réputation d'un être insupportable, mal éduqué, sans savoir-vivre. A Dieu ne plaise que je verse dans un pareil travers ! Mais combien fastidieux les arrêts sans fin qu'on m'imposait devant les échafaudages de bouteilles, les pyramides de boîtes de conserves, les amoncellements de pâtes alimentaires, les étagements de paquets de chocolat. On ne saurait vraiment beaucoup s'arrêter à des exhibitions de ce genre, n'ayant guère d'intérêt que pour ceux qui sont de la partie.

D'un autre côté, Liège m'attirait avec la force de l'aimant. Je savais par ouï-dire qu'elle n'offrait en rien les séductions d'une ville d'art, à la façon de certaines villes des Flandres. Ce qui n'empêche pas, du reste, que Liège ne soit une ville fort agréable, d'un esprit très français, — voilà sa vraie séduction — avec une population aux mœurs originales, ayant un parler patois des plus pittoresques. Y avait-il lieu de se déplacer, d'aller jusqu'en Belgique pour voir un coin de vieille France ? Pour moi, poser la question en ces termes, c'était en quelque sorte la résoudre.

Mon ami, très partisan du voyage, acheva de me gagner à ses vues en entrant dans la voie des concessions les plus larges. Finalement, l'accord s'établit entre

nous sur les bases suivantes. Nous visiterons les parties les plus curieuses de l'exposition, sans plan arrêté, sans bousculade, en amateurs, et surtout en évitant de nous fourvoyer dans des galeries quelconques. Ainsi fut décidé ce voyage au pays des Eburons, appelé à faire époque dans notre vie quasiment claustrale, et dont nous avons gardé, en somme, le meilleur souvenir.

*
* *

Nous débarquons à Liège recrus de fatigue, dans la soirée, à l'heure imprécise et mélancolique où l'ombre commence à envahir les rues. A peine avons-nous mis le pied dehors la gare des Guillemins que nous sommes assaillis par une bande de camelots qui nous assourdissent de leurs cris. Chacun tient à la main un guide ouvert, dont il vante au passant le contenu, les gravures, la modicité du prix. C'est en anglais, français, allemand, au choix. Ces vendeurs ont tous des traits de commun : ils sont pressants, insinuants, collants, et vous tutoient à la mode belge en vous appelant monsieur.

Il y en a qui veulent à toute force nous mettre dans la main un choix de cartes postales de l'exposition ou bien des vues de la ville de Liège. C'est le chiendent pour s'en défaire. L'un d'eux, en particulier, s'attache à mes pas et me fait avec audace le boniment de sa marchandise. Il est crispant ce gamin. Je m'avise, pour m'en débarrasser, de lui demander : « As-tu telle carte postale ? » « Non M'sieu ». « Alors, va te promener, tu m'assom-

mes ». Je crois que c'est fini. Ah ouette ! Deux minutes après, il est sur mes talons avec la carte postale demandée, qu'il est allé quérir auprès d'un collègue. Du coup, je la lui paie le double de ce qu'elle vaut, voulant récompenser ainsi son savoir-faire commercial.

Nous pénétrons dans l'Automatique, voisin de la gare, à l'effet de nous restaurer et de prendre quelque repos. Cela nous semble très bon, dans ce jour finissant, de ne plus être ballottés en chemin de fer. Les petits sièges de l'Automatique nous paraissent même infiniment supérieurs à la banquette du wagon. Tandis que je me remonte le tempérament à l'aide d'une tasse de café, où l'amertume de la chicorée prédomine, mon compagnon, plus septentrional dans ses goûts, s'abreuve à longs traits d'un quart de Pilsen. Un coude sur la table, nous regardons, à travers la fumée de nos cigarettes, la foule circuler sur les trottoirs, dans la pénombre. Il y a un monde... un monde fou qui s'accroît à chaque instant des voyageurs que déverse la gare des Guillemins. La nuit tombe, enveloppant toutes choses de ses voiles. Quelle que soit la douceur de la rêverie et du farniente, nous ne pouvons cependant nous y abandonner indéfiniment.

C'est le moment de prendre un parti. *Nunc deliberandum*. Que faire à cette heure déjà avancée ? Nous sommes plus avides de sommeil que de distraction ; l'important serait donc sans beaucoup tarder de trouver un gîte pour passer la nuit. J'abandonne volontiers ce soin à mon ami, personnage de grande ressource. Mr Paul est, en effet, un homme très fort ; il lit cinq

gazettes par jour ; il est instruit d'une foule de choses ; il se tient au courant des dernières nouveautés ; il pratique surtout dans la perfection l'art assez difficile de se tirer d'affaire en un tour de main. Selon mon attente, il ne témoigne pas, en l'occurrence, le moindre embarras. Au sortir de l'Automatique, je le vois se diriger sur la place des Guillemins vers une construction d'apparence modeste, laquelle n'est autre chose que le bureau des logements.

Longtemps à l'avance, il était facile de prévoir que l'exposition attirerait à Liège une foule considérable de visiteurs et que la place, pour les recevoir, ferait défaut dans les divers hôtels de la ville. Il importait de résoudre de bonne heure ce problème capital des logements, si on ne voulait pas compromettre, au moins en partie, le succès même de l'exposition. Les Liégeois, en cette circonstance, trouvèrent très vite le meilleur des biais avec cette sûreté de main, ce bon sens pratique si remarquable qui caractérise nos voisins.

Un Comité officiel des logements fut institué en temps opportun. Il devait fonctionner sous les auspices de l'administration communale. Il avait été créé par le Comité exécutif de l'exposition. La principale mission qui lui était dévolue consistait à s'assurer en ville et dans la banlieue de chambres en assez grand nombre pour parer à toutes les nécessités. En conséquence, le premier soin du Comité des logements fut de provoquer, par la voie de la presse, les offres des propriétaires d'immeubles. Celles-ci arrivèrent en grand nombre, de tous les côtés à la fois, comme on pouvait s'y attendre.

Que de projets furent agités à ce propos, même dans les intérieurs les plus modestes. Il me semble entendre la mère de famille disant à sa fille aînée : « Octavie, savez-vous, les deux places du haut qui sont vagues, nous pourrions faire de l'argent avec en les déclarant à l'hôtel-de-ville. » Les affaires ! Les affaires ! *Business and business.* Voilà la clef de voûte de l'édifice social ! Seulement, pour être acceptés, les locaux devaient réunir certaines conditions de confort et de propreté. Ils étaient visités, au préalable, minutieusement, puis taxés à dire d'experts. Les experts, dans leurs visites, se faisaient accompagner à la fois par un hôtelier et par un employé du service communal de salubrité, service depuis longtemps en fonction dans la ville de Liège.

Les logements furent triés, répartis en huit classes, et le prix pour une personne (déjeuner, service et lumière compris), établi d'après une échelle décroissante, allant depuis quinze francs jusqu'à deux francs par jour. Les prix seraient majorés de cinq francs, par personne supplémentaire, pour les deux premières classes, et de deux francs, pour les six dernières classes.

M^r^ Paul a donc été un voyageur des mieux avisés en s'adressant, pour avoir des chambres, à l'aubette de la place des Guillemins. Cela nous a sans doute épargné bien des pas à la recherche d'un abri.

La personne au guichet s'informe de nos desiderata, consulte un registre, puis nous délivre un billet de logement renseignant (tournure belge) l'adresse du pro-

priétaire, ainsi que le prix des chambres [1]. On va nous conduire ; c'est à proximité, dans une de ces rues montantes qui donnent accès au plateau de Cointe. Un garçonnet d'une dizaine d'années prend nos paquets et nous sert de guide.

Comme la plupart des villes du Nord, Liège, dans l'ensemble, est assez mal éclairée ; même, sur certains points, l'éclairage n'est pas seulement insuffisant, il est nul. Après avoir suivi un moment la ligne du chemin de fer, nous gravissons des rues escarpées à la lueur clignotante de quelques rares réverbères. A nos pieds s'étend au loin la vieille cité wallonne, entourée de ses faubourgs populeux, qui lui font comme une ceinture.

Soirée délicieuse... La nuit est douce, tiède... Les étoiles brillent d'un vif éclat au fond de la voûte céleste, dont la pureté est admirable. Au-dessus de nous, rien que le bleu infini, un bleu de velours, piqué de points lumineux à profusion. L'obscurité garde une transparence qui permet de distinguer les objets environnants. Une petite brise se lève, venant des hauteurs ; elle vient rafraîchir l'atmosphère surchauffée par les feux du jour. Nous la sentons cette brise, qui passe faiblement, en nous caressant les tempes de son souffle léger.

Mais les bruits s'apaisent, l'ombre s'épaissit, les lumières se font plus rares, sauf sur notre droite, dans le

[1] Les Belges excellent à tirer de la langue française des effets inattendus. Un journaliste traçait dernièrement le portrait d'un contemporain dans un article où je relève des phrases de ce genre : « Il a les épaules surélevées, le ventre généreux, les jambes ceintes. »

champ de l'exposition. Liège va s'endormir dans le calme d'un beau soir d'été. Soudain, en face de nous, l'horizon s'éclaire d'une large flambée d'incendie. Le coup d'œil est féerique : on dirait les rougeurs d'une aurore boréale. Ce sont tout simplement les feux de quelque haut fourneau, établi là-bas, derrière la colline. Brusquement, l'illumination s'éteint, tout rentre dans la nuit.

Il y a beaucoup de jardins dans ce quartier éloigné, presque désert ; les branches des arbres se projettent jusque dans la rue ; l'herbe pousse entre les pavés et envahit les trottoirs. Nous aspirons en montant de bonnes odeurs de feuillage et de verdure. Ça sent la fenouil.

Nous voici enfin arrivés. Il était temps ; encore un peu et nos jambes excédées refusaient de nous soutenir. Nous prenons congé de notre jeune pilote et, en le quittant, nous lui remettons quelque chose pour sa peine. Quel bon petit lieu ! C'est un des souvenirs de notre voyage. Je le vois encore avec sa frimousse éveillée, aimable et poli, sachant répondre et avec bien de l'intelligence, aux diverses questions que nous désirions lui poser.

La maison où nous devons loger est spacieuse ; nos chambres sont claires et bien aérées. Point de ces relents de vieux tapis et d'anciens meubles qui se dégagent, en général, des chambres d'hôtel garni. Point de *chaouch* obséquieux, à la figure glabre, s'emparant des bagages d'une main autoritaire. L'accueil qu'on nous fait est tout simple, mais affable, et nous met aussitôt à l'aise.

Au bout de quelques instants, nous pourrions croire avec un peu de bonne volonté, que nous sommes presque chez nous. L'impression de solitude et d'isolement, qu'on éprouve le soir en voyage loin du foyer, est ici très atténuée.

On nous presse de questions. « Avez-vous faim ? Avez-vous soif ? Désirez-vous quelque chose ? » Décidément, nous sommes venus nous échouer chez de braves gens. Je me souviens qu'un des nombreux articles du règlement élaboré par le Comité officiel spécifie que le service des logements doit être fait « avec soin et aménité ». Cette recommandation, quand on y réfléchit bien, semble à peu près superflue, le Liégeois étant de sa nature extrêmement poli, ainsi que j'ai eu mainte fois l'occasion de le constater[1]. Il fait preuve envers l'étranger d'une urbanité qui de prime abord étonne un peu et dont on ne saurait trop le louer.

Je m'étends sur ma couchette, une vraie couchette de pensionnaire, avec un réel plaisir, et je dors la première partie de la nuit à poings fermés, suivant l'expression espagnole, malgré le roulement des trains et le sifflet des locomotives qui circulent au pied de la hauteur. Après, ce n'est plus la même chose. Mon sommeil est agité, traversé de rêves, et dans les sons qui

[1] Qu'on me permette de citer le trait suivant. Je me trouvais dans un train en partance à la gare des Guillemins et comme j'avais manifesté à haute voix le désir de connaître l'heure de notre arrivée à Bruxelles, un jeune liégeois, qui était dans le compartiment et m'avait entendu, s'empressa de la meilleure grâce du monde d'aller me chercher ce renseignement auprès d'un agent du chemin de fer.

m'arrivent affaiblis du dehors, je crois entendre comme un vague écho de voix d'outre-tombe.

Le soleil frappant joyeusement la vitre vient chasser ces fantômes nocturnes et me rappeler aux obligations, assez bénévoles d'ailleurs, inscrites à notre programme. Nous sommes riches de choses à voir et fort pauvres de temps pour les voir, une opposition qui ne laisse pas que d'être assez embarrassante. J'entrebaille la fenêtre pour respirer l'air matinal et un peu aussi pour m'ouvrir les idées. Je perçois des pépiements d'oiseaux dans les ramures et un jardin en contre-bas m'envoie au visage de fraîches bouffées de parfums.

Je me sens tout ragaillardi et prêt à affronter de nouvelles fatigues. Vite, je cours éveiller mon compagnon et stimuler son zèle. Pas une minute à perdre. Il s'agit de s'activer à la manière américaine.

Nous accélérons les préparatifs de départ. Les soins de toilette sont expédiés, les objets vivement tassés dans les valises. Le petit déjeuner, compris dans la location, nous est servi au rez-de-chaussée. Tout en l'absorbant, nous savourons le plaisir, plus rare qu'on ne le pense aujourd'hui, de boire du lait exempt de produits chimiques et de goûter du beurre affranchi de margarine et d'huile végétale.

Une fois dehors, je refais en sens inverse, flanqué de Mr Paul, le trajet que nous avons parcouru la veille. Bien que nous soyons pressés par l'heure, je ne résiste pas à l'envie de m'arrêter quelques minutes sur la passerelle jetée par-dessus les voies du chemin defer, afin de

voir l'extraordinaire mouvement de la gare des Guillemins, la plus grande des six gares de Liège.

Le spectacle qui s'offre à nous est intéressant. Des locomotives Compound à cheminée trapue, d'un type colossal, sont attelées à de longues files de voitures et fument devant nous à gros tourbillons. On entend la vapeur captive rugir dans les chaudières et s'échapper en fusant des soupapes et des moindres fissures.

La gare s'anime d'un va-et vient presque ininterrompu. Liège, en effet, est un nœud de chemins de fer important, le lieu de passage des grands express internationaux. A chaque instant, un train se détache de l'embarcadère et s'en va au loin, emportant sa cargaison humaine dans un bruit assourdissant de sifflet et de machine. D'autres trains accourent, en sens inverse, et s'engouffrent à grand fracas sous le vaste hall, dont ils ébranlent le vitrage par des sifflements aigus. A peine arrêté, le long convoi jette à quai des flots pressés de voyageurs de toute provenance, puis vivement, reprend sa course hâtive vers d'autres stations. Il n'y a pas beaucoup de pays d'Europe où l'on voyage autant qu'en Belgique sur les chemins de fer.

Toute cette agitation se traduit par un tumulte dont la rumeur vient jusqu'à nous. Par moments, nous disparaissons enveloppés dans des nuages de vapeur, que nous envoie un train en marche sous la passerelle. Les appels des locomotives déchirent l'air et nous brisent le tympan. Une grande gare a toujours quelque chose d'impressionnant avec son activité fiévreuse, son vacarme étourdissant, son flux et son reflux de voyageurs.

Mais ce n'est pas le moment de traîner en route, le temps pour cela nous est trop chichement mesuré. Un léger brouillard monte du fond de la vallée et là-bas, dans les lointains, des lambeaux de brume s'aperçoivent, accrochés aux flancs des coteaux de la Meuse. Ces indices annoncent une journée de chaleur exceptionnelle et, en effet, ce jour-là, nous avons eu très chaud. Bientôt nous touchons derechef place des Guillemins, cette fois pour prendre le car qui doit nous conduire à l'exposition.

La ville de Liège possède un service de tramways électriques parfaitement organisé. Le réseau comprend quinze lignes reliant entre eux les principaux points de la ville, très étendue, comme on sait, et la mettant en communication avec les faubourgs. Les voitures comprennent deux classes, ce qui est assez logique. Pourtant, il en manque une troisième. Cherchez bien..... Pas moyen avec son coupon, savez-vous, de s'accorder en tram l'agrément d'un voyage en réservé.

Le tarif intérieur, très libéral, a été abaissé et unifié à 10 centimes, mesure excellente qui évite au voyageur l'ennui d'avoir à payer une deuxième fois en cours de route, pour un parcours supplémentaire insignifiant, qu'il accomplit souvent sans s'en douter.

Petites et robustes, les voitures électriques, sans devoir ralentir à l'excès, évoluent dans les courbes avec la plus grande facilité et, en général, les courbes sont nombreuses dans la traversée d'une ville ancienne, qui a conservé son dédale de rues étroites et tortueuses.

Cinq lignes de tramways aboutissent à la gare des

Guillemins. Nous prenons place dans celui qui arrive de Coronmeuse et se dirige sur Fragnée. C'est une faute de notre part, une faute que nous allons payer cher dans un moment. Mieux renseigné, Mr Paul aurait dû me faire monter avec lui dans le car n° 2, venant de Grivegnée. Les percepteurs de cette ligne délivrant des tickets d'entrée à l'exposition, nous pouvions y pénétrer comme dans un moulin, sans perdre une minute. L'expérience de M. Paul est en défaut sur ce point.

Le tram vient à peine de démarrer que des cris effrayants retentissent à l'arrière, des cris capables de nous glacer le sang dans les veines. Qu'est-ce? Qu'est-ce donc? Tout le monde, avidement, se penche, pour voir. Voici ce qui est arrivé. Une grosse dame, moins agile sans doute qu'elle se le figurait, a perdu l'équilibre et roulé sur le pavé, en voulant descendre du tram en marche, malgré les observations du conducteur. La crainte d'être écrasée lui a fait pousser des cris d'orfraie qui ont arrêté la voiture.

La grosse dame, comme on dit vulgairement, a eu la peur sans avoir le mal, car, bien matelassée, elle se tire de sa chute sans aucune avarie. Nous la voyons se relever avec aisance, rouge comme un coquelicot, souriant aux anges, très ennuyée de l'incident, plus ennuyée encore du désordre qui s'est introduit dans sa toilette. Des personnes charitables s'empressent autour d'elle, l'assistent pour réajuster ses affiquets et rétablir sur sa tête un chapeau monumental, couvert de fleurs, un vrai parterre fleuri.

Maintenant la petite voiture roule bon train à travers

les rues ternes et grises d'un faubourg quelconque et, en quelques minutes, nous atteignons à Fragnée l'entrée de l'exposition où déjà une foule nombreuse se presse, assiégeant les guichets.

Installée sur les deux rives de la Meuse, l'exposition de Liège, dont la superficie est considérable, possède plusieurs entrées. Celle de Fragnée, disposée en fer en cheval, produit à distance un très bon effet. Au centre se trouve le bureau des tickets et, de chaque côté, s'élèvent des rangées de pylônes, surmontés de grands mâts, au sommet desquels étendarts et banderoles flottent au vent. C'est d'un aspect très gai, très réjouissant.

Le croirait-on ? La porte de Fragnée, quoique n'ayant absolument rien de monumental, a eu le don d'exciter la verve d'un poète du terroir. Il faut dire que la ville de Liège a conservé le goût de ces gazettes rimées mises autrefois à la mode à Paris. Oh ! l'agréable surprise de retrouver au-delà de la frontière une ville restée française à ce point.

Tout est matière à poésie pour les rimeurs de l'endroit. C'est ainsi qu'on célébrera, en vers parfois râpeux, les largesses du Shah, la pièce en vogue, l'établissement des Choux de Paris, la réouverture d'un théâtre, les exploits d'un athlète, la fondation d'un comptoir de brasserie, l'inauguration d'un café. Les moindres événements du jour sont ramassés avec soin et versifiés non sans talent. Il y a aussi le coin des poètes patoisants, chantant les mérites de *Mi bé payis wallon.*

On ne tarde pas à s'apercevoir, avec une pointe de

surprise, que ces piécettes, gentiment tournées pour la plupart, ont très souvent une forte saveur de réclame commerciale. Les affaires ! Les affaires ! Ça s'insère en deuxième ou troisième page et ça coupe agréablement les nouvelles locales et les faits divers. Ça repose des méfaits de l'alcoolisme et de la petite chronique des accidents.

En cet art, assez délicat d'ailleurs, ne réussit pas qui veut. La gazette rimée n'est pas ce qu'un vain peuple pense. Elle exige des qualités peu communes et les gens de complexion pesante feront sagement de ne pas l'aborder. Les conditions du succès, en ce genre plutôt secondaire, semblent pouvoir être précisées dans les termes suivants : infiniment d'à-propos, des réminiscences heureuses, pas mal d'esprit, du doigté, de la finesse, toutes choses qui, en définitive, ne courent pas les rues. On est très, très large sur l'article de la rime. Jamais le poète ne se mettra l'esprit à l'envers pour la trouver ; elle s'obtient sans efforts, au petit bonheur. Aussi voit-on souvent des rencontres de mots d'un imprévu savoureux. Dame ! chacun fait ce qu'il peut. Mais les Français eux-mêmes, ce peuple si lettré, sont devenus beaucoup moins difficiles en matière d'assonnances, depuis qu'un de leurs plus illustres poètes a fait marcher intrépidement le Quos ego ! de Virgile avec l'amiral Togo des Japonnais ou la victoire de Marengo, je ne sais plus au juste.

Dans ces petites productions, aussi légères qu'éphémères, les quatrains vifs et piquants ne sont pas rares. Le mieux, pour avoir une idée du genre, c'est de passer

ensemble à l'analyse une courte pièce assez bien venue, intitulée *Simple histoire*.

Le sujet en est banal au possible. Un modeste employé désire épouser en justes noces une jeune ouvrière, l'ange de ses rêves. Ils sont tombés d'accord en moins de temps qu'il n'en faut pour dire amen.

Ils s'étaient connus, je ne sais comment.
Bref, il remarqua son minois charmant.
Elle, aussitôt, l'âme ravie,
Lui donna son cœur et sa vie.

Cela va très vite dans les classes populaires. Les formalités, en pareil cas, se simplifient, se suppriment même. On ne prend pas de renseignements sur la moralité du prétendant, pas plus, d'ailleurs, qu'on ne s'enquiert de la dot de la future, laquelle, en l'espèce, pourrait bien se réduire à zéro, à en juger par les vers suivants :

Voici plus d'un an qu'ils sont fiancés.
Leurs destins sont pour jamais enlacés.
Ils voudraient se mettre en ménage,
Quel est l'obstacle au mariage ?

Le mal d'argent, comme toujours.

Il ne gagne, hélas ! que cent francs par mois.

. . . . . .

Elle, courageuse ouvrière,
N'a pourtant que son maigre salaire.

. . . . . .

Les pauvres amants sont désespérés.
Devant l'impossible, ils sont atterrés.

Le poursuivant rumine son cas, se creuse la tête pour trouver un moyen de sortir de l'impasse où il est engagé.

Comment acheter, disait l'amoureux,
Le mobilier qu'il faut pour être heureux ?
Bien que je le veuille modeste,
Il faut des meubles... et le reste !

Il envisage la possibilité d'une rupture.

Faut-il renoncer à ce cher hymen ?

Son âme est submergée par les idées noires.... La désespérance s'empare de lui.

Sans elle exister, je ne le puis pas.
Et le malheureux songeait au trépas.
Il envisageait le suicide,
Attiré par l'acte homicide.

Mais soudain l'horizon s'éclaircit, les difficultés s'aplanissent et du même coup ses tracas prennent fin.

Expliquer comment, ce n'est pas très long.
Il s'en fut trouver le « Crédit wallon »,
La maison connue et fameuse,
Quai des Pêcheurs, bordant la Meuse.

Le Directeur du magasin, en bon commerçant, lui fait l'article, dans la mesure où les circonstances l'exigent.

« Ne vous désolez pas. »
Pour une mensuelle somme,
Je fournis à tout honnête homme
Meubles et tapis, même vêtements,
Des confections pour dames, enfants,

Des chaussures d'un bon usage,
Tous les articles de ménage !

D'où gratitude extrême du fiancé. Il remercie le Directeur avec effusion.

Le jeune homme, ému, le remercia.

Dès lors, rien ne s'oppose plus à la célébration du mariage. Il a lieu, en effet, quinze jours plus tard, par une claire matinée.

Dois-je l'ajouter ? L'humble logement
Etait installé très coquettement.
Il avait en tout le confortable.
Tous deux le trouvaient admirable.

Suit la morale de la pièce, une morale spéciale, accommodée au tempérament mercantile de nos excellents voisins.

Et voilà comment le « Crédit wallon »,
En faisant alliance avec Cupidon.
A fait deux heureux sur la terre.
Pour tous, l'exemple est salutaire.

Naturellement.... On conviendra pourtant que l'historiette est amusante, que, si elle n'est pas vraie, elle est fort bien imaginée, enfin, qu'elle est racontée d'une façon qui ne manque pas de sel. C'est du sel liégeois, je le veux bien, mais c'est du sel tout de même. Bien à plaindre sont les pays où un grain d'esprit ne vient pas relever la fadeur monotone de l'existence.

Pour en revenir à la porte de Fragnée, dont on de-

mande pardon de s'être si fort éloigné, elle est présentée au public dans les termes suivants :

Entrant à l'Exposition,
On est plein d'admiration.
A la porte de Fragnée,
Drapeaux de toutes couleurs,
Des oriflammes, des fleurs, etc.

Eh bien ! la voici cette fameuse porte, mais comment la franchir ? C'est là le point. Une foule compacte bat les clôtures de l'exposition depuis près d'une demi-heure. Pour l'écouler rapidement, il faudrait disposer au moins de trois fois plus de guichets qu'il n'y en a actuellement. Voilà bien l'Ad-mi-nis-tra-tion, la même partout, imprévoyante et lente à s'émouvoir.

Inutile d'exhaler notre mauvaise humeur de gens pressés et arrêtés dans le cours de leurs exercices. Nous nous intercalons, armés d'une patience angélique, dans une de ces files interminables dont la tête touche au guichet et dont la queue se perd au loin dans la foule. C'est, en somme, un peu le spectacle qu'on aperçoit dans les petites villes le dimanche après-midi, aux portes d'un théâtre municipal.

Tandis que la queue progresse à pas comptés et ondule à la manière d'un serpent, les camelots, très malins, exploitent habilement la situation. On les entend crier à pleins poumons : « Entrée *directe* à l'exposition, un franc 10. ». Le ticket coûtant un franc, c'est 10 centimes de bénéfice. En vue de pouvoir alimenter leur petit trafic, ils circonviennent le visiteur et, à force d'instan-

ces, le décident à prendre pour eux des tickets de supplément, tickets qu'ils revendront ensuite avec prime.

L'un d'eux s'approche de moi et me met d'office cinq francs dans la main. Mon premier mouvement est de refuser. Je me dis que la société fourmille d'abus, qu'il faut que tout le monde vive, que les humains doivent s'entr'aider, bref, je conserve la pièce.

Du reste, les camelots que nous avons sous les yeux inspirent plutôt la confiance. Ils ne sont nullement dépenaillés. Ce sont des jeunes gens corrects, beau habillés, comme on dirait en Flandre, portant chapeau[1]. Presque tous sont vêtus de complets gris clair. Ce qu'on aime le gris dans la province de Liège, c'est inimaginable.

Les mouvements successifs de la foule nous ont enfin amenés près du guichet, objet de nos désirs. Ici se produit un nouvel arrêt, plus impatientant que tous les autres. Le receveur — figure de bureaucrate féroce — tient dans sa main crispée une liasse de billets. Il entend ne s'en dessaisir qu'à bon escient ; il veut surtout déjouer la manœuvre des camelots qui a le don de l'exaspérer.

Chaque personne qui se présente en demandant plus d'un billet d'entrée doit subir une façon d'interrogatoire, précédé lui-même d'un examen rapide et incisif. On lui pose des questions de cette nature : « Combien êtes-vous ? Où sont les personnes qui vous accompa-

[1] Bel habillement et distinction sont devenus en certaines partie des Flandres belges, des expressions quasiment synonymes. Il en résulte quelquefois d'étranges méprises, faciles à prévoir d'ailleurs.

gnent? Pourquoi ne vous suivent-elles pas? » Entre deux, le receveur se penche et, par l'étroite ouverture du guichet, essaie de vérifier l'exactitude des déclarations qui lui sont faites. Il se donne, l'excellent homme, un mal extraordinaire et la scène, en elle-même, ne manque pas d'un certain comique. En France, dans une grande ville, il serait de suite conspué par la foule impatiente. Il y a même beaucoup à parier qu'une *scie* s'organiserait contre lui sur l'air classique des lampions. Ici, en Belgique, rien de pareil ne saurait se produire. La police, vigilante et ferme, arrêterait tout net la plus petite tentative de manifestation.

Cependant, en apercevant le manège du receveur, la pièce de cent sous, qui m'a été confiée, commence à peser très lourd dans ma main. J'éprouve une envie folle de la restituer à son propriétaire, qui m'a chargé, sans s'en douter, d'une commission impossible. Mais où diable cet intéressant jeune homme s'est-il esquivé? Je le cherche vainement des yeux. Sans doute, il papillonne ailleurs, le long de cette file de malheureux, condamnés comme nous à marquer le pas.

Voici mon tour de passer au guichet. Je rassemble mon courage et, avisant le premier camelot à portée, je lui remets les cinq francs, avec prière de les transmettre à son camarade. Point n'est besoin de lui donner de longues explications. Le mauvais vouloir du receveur est une chose manifeste. Rien à faire avec un pareil idiot, type distingué d'iguanodon. La pièce vient de sortir de mes mains que j'entends un hep! sonore, suivi de l'appel d'un nom. Je lève les yeux et quelle

n'est pas ma surprise ? Je vois la pièce cent sous voltiger dans l'espace. Elle s'en va rejoindre, en passant par-dessus ma tête, le compère placé de l'autre bord, à qui elle appartient. Cette façon de rendre ses comptes par voie aérienne me paraît singulièrement expéditive ; dans tous les cas, elle supprime les écritures, c'est visible. *It is not gentlemanlike*, diraient des gens d'humeur grave.

Une fois nantis de nos billets d'entrée, si difficilement obtenus, nous passons au tourniquet pour être contrôlés, et de là nous entrons enfin dans l'enceinte de l'exposition. C'est le moment d'en dire quelques mots.

CONCOURS DES SCIENCES ÉCONOMIQUES & SOCIALES

EN 1906

CONCOURS DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

EN 1905

Influence de l'Inscription Maritime sur la puissance navale de la France.

Le Mémoire ayant obtenu à ce Concours la médaille d'or de la *Société Dunkerquoise* et la médaille de vermeil de la *Ligue Maritime*, a pour auteur M. Henri Cangardel, Administrateur de 2e classe de l'Inscription Maritime à Bordeaux.

L'abondance des matières contenues dans ce volume a obligé la Société à imprimer le travail dans le XLIIIe volume, on le trouvera à la page 235.

ACTES DE LA SOCIÉTÉ

SÉANCE SOLENNELLE

du 29 Octobre 1905

La séance solennelle de rentrée de la *Société Dunkerquoise* a eu lieu le Dimanche 29 octobre 1905.

Un public très nombreux remplissait la salle *Sainte-Cécile*, et cette affluence est le plus bel éloge qu'on puisse faire. Les organisateurs dévoués de l'œuvre vulgarisatrice de la *Société Dunkerquoise*, se rendent compte ainsi de l'utilité de leurs efforts.

La séance est ouverte à trois heures très précises, sous la présidence du Docteur G. Duriau.

Autour de lui, sur l'estrade et dans la salle prennent place : MM. Alfred Dumont, maire de Dunkerque, président d'honneur de la *Société Dunkerquoise ;* Couhé, président du Tribunal Civil ; Barthe, commandant la Défense Mobile ; Nissen, administrateur de l'Inscription Maritime, chef du Service de la Marine ; Dreyfus, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées ; Fontaine, vice-président de la *Société Photographique ;* Lebel, juge de Paix ; Bouchet, vice-président de la Société ;

CONCOURS DES SCIENCES ÉCONOMIQUES & SOCIALES

EN 1906

narreront tout à l'heure, avec leur talent habituel, ce que nous avons fait cette année, et ce que nous comptons faire dans l'avenir. Et j'aurais mauvaise grâce à vouloir déflorer leurs rapports, étant beaucoup moins expert qu'eux dans cet art si difficile de l'exposition. Je me contenterai tout simplement d'attirer votre attention sur un point de nos études, cédant en cette occurence à mes goûts professionnels.

Tous, à Dunkerque, vous avez lu le compte-rendu de ce fastueux Congrès de la Tuberculose, qui vient de tenir ses assises à Paris. Tous les savants de la France et de l'Etranger y étaient représentés.

Un de ces derniers, le professeur Behring, y a même promis la guérison de cette terrible maladie, et tous ici nous en acceptons l'augure, persuadés que celui qui fut avec le savant maitre Roux, l'un des créateurs du sérum anti-diphtérique, ne peut faillir à sa promesse. D'autres ont exposé la formule de sérums toujours efficaces. Enfin on a beaucoup discuté sur les différents procédés curateurs de la tuberculose, soit par les sanatoria, soit par les dispensaires anti-tuberculeux, soit par tous autres moyens. Mais on a consacré le minimum des séances aux moyens d'exterminer le mal dans sa racine. Peu nombreux ont été les orateurs défenseurs de cette idée réellement pratique, qu'il vaut mieux prévenir que guérir. En cette circonstance solennelle, nous avons eu la grande joie de voir notre collègue le docteur Lancry prendre la parole au Congrès, et, avec sa franchise habituelle, sa logique impeccable, démontrer victorieusement les idées pour lesquelles nous nous dépensons depuis si longtemps à sa suite à la *Société Dunkerquoise*. Chez nous, en effet, voilà bien des années que nous écoutons avec une scrupuleuse attention, et que nous admirons les conceptions philanthropiques de ce vaillant apôtre qu'est Lancry. Nous avons fait nôtres ses idées, et nous avons combattu à ses côtés le bon combat pour la disparition des logements insalubres, leur remplacement par des petites maisons riantes entourées de jardins

fleuris, et pour la lutte implacable contre l'alcoolisme, ce fléau qui décime notre population.

Nous n'ignorons pas à quel débordement de plaisanteries, à quelle sarabande de quolibets ces études ont servi de thème facile, mais à l'heure actuelle, nous sommes fiers d'avoir été à l'avant-garde de ce mouvement de philanthropie sociale, et j'estime que cet exemple, pris entre mille parce qu'il est d'actualité, montrera que la *Société Dunkerquoise* n'a pas failli à sa tâche, qu'elle est la digne continuatrice des idées qui ont présidé à sa fondation, qu'elle est toujours à la tête des conceptions nobles et généreuses, et qu'elle occupe une place indispensable dans la Cité.

Cette allocution est saluée d'applaudissements chaleureux, témoignant de l'attention et de l'intérêt portés à l'œuvre de vulgarisation de notre Société.

Le président donne la parole à M. Henri Terquem, secrétaire général, qui, dans un rapport clair et précis, expose les travaux de l'année.

Rapport de M. Henri Terquem

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

sur les Travaux de la Société

MESDAMES, MESSIEURS,

Depuis quelques années la *Société Dunkerquoise* mériterait d'être censurée ; elle interprète d'une façon si large et ses règlements et les intentions de ses fondateurs qu'au premier abord on ne reconnaît plus dans ses actes de 1905 le programme de 1851.

Elle trouve que le champ tracé n'est pas assez vaste pour son

activité, et elle cherche à étendre ce qu'en politique extérieure on appelle « la zône d'influence ».

C'est chez elle comme chez les peuples dans une intention de conquête, mais de conquête ne pouvant porter ombrage à personne puisqu'elle ne désire faire reculer que les frontières de l'ignorance.

Nous sommes loin de nos vieilles sociétés de rhétorique et d'admiration mutuelle dont les membres poursuivaient comme premier but celui de se voir imprimés tout vifs et applaudis discrètement, comme il sied en bonne compagnie, par des collègues aimables et indulgents ayant le secret espoir d'être occasionnellement payés de retour.

Quand la *Société Dunkerquoise* fut fondée, « elle voulait, d'après le préambule de son projet de règlement, outre le travail de ses membres, outre les séances mensuelles, une séance publique annuelle, l'impression de ses travaux, des concours, des expositions, la création d'un musée formé d'œuvres d'art ou autres intéressant la ville et la contrée. »

En rappelant ce programme au bout de 25 ans, le premier historiographe de la Société, M. Mordacq, l'un de mes illustres prédécesseurs, ajoutait à cette énumération cette interrogation narquoise : « ... Quoi encore ? »

Puis il la commentait en ces termes : « Que ce premier élan ne nous surprenne pas, dit-il : toute Société, au début ne ressemble-t-elle pas au jeune homme qui commence la vie sérieuse et qui, comptant sur ses forces, son ardente bonne volonté croit pouvoir tout embrasser, aspire à plusieurs buts à la fois et, ne voulant pas voir les obstacles, ne redoutant ni fatigues, ni luttes, marche toujours, sans se douter que le découragement viendra, que les forces trahiront ses désirs, et qu'il s'arrêtera bien avant d'avoir parcouru la carrière que, dans sa bien excusable et naïve présemption il croyait franchir rapidement. »

Très heureusement M. Mordacq se trompait, car si notre Société

a abandonné l'idée du Musée qui était au premier programme, après avoir du reste largement contribué à l'extension du Musée actuel, elle a fait autre chose et mieux, sans s'essouffler, que l'accomplissement de ce simple programme trop vaste, paraît-il, pour le rapporteur d'il y a 30 ans ; la Société a répondu par des actes au « Quoi encore ? » sceptique.

Il semblerait qu'au moment où souffle sur la France ce vent large et fécond de la Mutualité, notre Société se soit inconsciemment laissé englober dans ce magnifique élan, mais avec une conception plus large encore s'il est possible.

Et dans trois branches de son activité elle a appliqué, en quelque sorte, les idées généreuses des mutualistes.

Dans la première elle ne considère que son devoir qui est de donner sans rien demander en échange, et alors que la mutualité dit : « Donne peu et tu recevras de tes frères », notre formule serait plus exactement et plus simplement : « Accepte de recevoir ».

Je vise l'œuvre de vulgarisation par les conférences. La *Société Dunkerquoise* ne demande à ses auditeurs que d'accepter d'entendre... et vous savez avec quel empressement ils acceptent.

Dans la seconde branche c'est de la mutualité pure : à l'instigation du docteur Lancry nous avons créé le Bulletin de la Fédération des Sociétés Savantes de province ; le Bulletin reçoit de toutes les Sociétés le résumé de leurs travaux, crée entre elles le lien nécessaire et permet à chacune de se tenir au courant des travaux de toutes les autres, chacun apporte sa pierre à l'édifice total.

Enfin dans la troisième branche, la Société a pensé à rapprocher et à mettre en présence des érudits et des savants dont les discussions apporteraient une nouvelle lumière sur toutes les questions historiques touchant à la vie politique, religieuse, littéraire, artistique, économique, industrielle et sociale des Flandres. Elle a organisé pour l'année 1907 le Congrès des sciences historiques pour le Nord de la France et la Belgique.

Ce Congrès appelé, on peut le dire d'avance, à un très grand succès en raison des bases nouvelles sur lesquelles il est créé, en raison des adhésions empressées reçues de tous côtés, a obtenu le plus flatteur des encouragements puisque le Ministre de l'Instruction publique en accepte la présidence d'honneur.

Est-il besoin de reprendre en détail chacun de ces trois points, je ne le crois pas. Par leur groupement même, leur valeur a été mieux mise en lumière que par de longs développements et j'aurais mauvaise grâce à insister pour vous montrer la véritable ampleur de l'œuvre entreprise.

Toutefois, et sans revenir sur les remarquables conférences de MM. Sagnac, Petit-Dutaillis, Jouguet, Potez et Brière que vous avez tous en mémoire, permettez-moi de vous rappeler spécialement la tentative nouvelle de cette année, le concert dans lequel nous avons fait entendre et mieux connaître les excellentes œuvres musicales de notre collègue M. Collery.

Le succès en cette occasion a dépassé les espérances les plus optimistes ; les organisateurs se souviennent encore de la course effrénée aux places, des demandes impitoyablement refusées... Ce jour-là, tout le monde aurait voulu être des heureux élus, c'est-à-dire membre de la Société, et sans dévoiler l'avenir, nous pouvons dire que cette fête ne sera certainement pas sans lendemain.

Mais ne parlons pas par avance de ce que pourra faire notre section musicale, — encore une création de cette année, — ne parlons pas de la façon dont les conférences seront organisées pour cet hiver. Notre œuvre de vulgarisation aura pour notre public un attrait de plus, nos auditeurs seront plus nombreux, notre vulgarisation plus étendue, notre Société ne vise pas d'autre but.

Un compte-rendu pourrait s'arrêter ici, et on le terminerait aisément en disant que la Société doit être satisfaite en portant à son actif ces seuls travaux, mais nous sommes loin de compte.

Vous devez vous demander en effet, ce qu'au milieu de cette activité extérieure deviennent les travaux et nos publications.

Il y a quelques années je rappelais ici le vœu formulé un jour par notre si regretté Président le docteur F. Duriau, d'être en mesure de publier un volume tous les ans ; depuis nous en avons régulièrement publié deux par an ; 1905 en a vu trois, et 1906 en aura quatre, représentant en moyenne chacun 500 pages d'impression, et notre Président actuel doit être profondément heureux d'avoir réussi à accomplir, et au delà, l'un des vœux les plus chers de son père.

Nous venons en effet de faire paraître outre les volumes de Mémoires de janvier et juillet, le 1er volume des « Cahiers de la Flandre Maritime en 1789 ».

Les cahiers de doléances des paroisses de la Flandre Maritime aux Etats Généraux de 1789, pas plus que ceux de la plupart des provinces de France n'avaient jusqu'ici été réunis et coordonnés dans un travail d'ensemble.

A MM. de Saint-Léger et Sagnac, nos collègues, revient l'honneur de nous avoir permis de marcher les premiers dans la voie de la publication des documents concernant l'histoire économique de la Révolution Française.

Précédés d'une préface magistrale de M. Sagnac, classés et ordonnés avec la méthode scientifique la plus rigoureuse, accompagnés de notes et de références très complètes et suivis d'un glossaire, ils formeront le modèle des publications de ce genre.

Les auteurs, en apportant dans leur travail leur conscience et leur précision habituelles, ont cherché à créer un type qui puisse être imité par tous ceux qui travaillent et travailleront à la publication des archives révolutionnaires des autres provinces.

Notre Société a mis ainsi au jour une série de documents indispensables à l'étude de l'histoire de la Révolution, et si elle n'a pas

hésité à faire de lourds sacrifices pour éditer cette publication, elle ne doit pas moins manifester hautement sa reconnaissance aux deux savants collègues qui ont fait ce travail pour elle.

Un peu avant la distribution du deuxième volume des Cahiers, c'est-à-dire vers Janvier prochain, paraîtra également une magnifique publication sur la géographie de la Flandre Maritime, œuvre d'un jeune et distingué professeur de l'Université de Lille, notre collègue M. R. Blanchard.

Je me contente de le citer, laissant au rapporteur de l'an prochain le soin de parler de ce remarquable ouvrage ainsi qu'il convient ; il m'était agréable toutefois de pouvoir, dès maintenant, le lier à l'ensemble des travaux que je vous expose car il répond à une tendance nouvelle de la Société.

Vous vous rappelez comment l'an dernier, à la séance solennelle, M. Ardaillon indiquait dans quelle voie pourraient marcher les Sociétés de province par une entente féconde avec les Universités.

La publication de la thèse de M. Blanchard est, avec notre Congrès qui a reçu le patronage actif de l'Université de Lille, la première manifestation de notre entente. Notre Société a permis en effet a un jeune savant de mettre au jour une œuvre de grande valeur sans avoir à s'inquiéter de la question matérielle.

Mais cette publication des Cahiers de la Flandre, cette publication de la géographie de M. Blanchard auront un résultat plus large et permettant de perpétuer notre tentative.

Notre budget sera lourdement grevé par ces publications, peut-être le trouverons-nous en déficit à la fin de 1906, peu importe ; on comblera le vide un peu à la fois car nous passons définitivement par « profits et pertes » comme on dit en style commercial, la dépense d'impression de ces ouvrages.

Nous savons qu'ils se vendront, déjà le volume des Cahiers

est plus demandé que nous ne l'espérions ; nous nous efforcerons de garder intacts les fonds qui nous rentreront ainsi pour constituer une sorte de caisse spéciale de publications.

De cette façon nous pourrons toujours, sans avoir à nous inquiéter des disponibilités budgétaires, accueillir tel savant de mérite qui voudra nous apporter le résultat de ses travaux.

Cette conception de notre rôle pourrait aussi se grouper sous la rubrique mutualité que j'avais adoptée au début, car c'est le travail des premiers qui aura permis à celui des suivants de voir le jour.

Quant à nous, nous ne tirons pas vanité du rôle d'intermédiaires que nous aurons joué, car s'il nous permet de rendre service aux savants et à la science, nous sommes largement récompensés par l'honneur que ces publications fait rejaillir sur la Société.

Il me faut enfin, pour terminer, parler des travaux de nos collègues qui remplissent les deux gros volumes de nos Mémoires, travaux dont la valeur ne doit et ne peut être effacée par la largeur du rôle actuellement joué par notre Société.

Ces travaux ont été cette année aussi nombreux, aussi intéressants et aussi variés que les années précédentes. Les études historiques, scientifiques ou médicales voisinent avec des nouvelles, de la littérature, de la fantaisie, voire du roman et de l'économie politique.,. et je n'ai pas tout cité sous ces quelques classifications pourtant générales.

L'histoire est largement représentée avec la *« Chronique de Steene »*, de notre collègue M. Jannin, qui a consacré une fois de plus son double talent d'érudit et de littérateur. Dire de ce nouvel ouvrage qu'il ne le cède en rien aux précédentes publications de notre collègue sur l'histoire locale est le meilleur éloge que je puisse en faire.

A côté de cette œuvre d'histoire proprement dite vient se placer

tout naturellement le travail de M. Dodanthun sur l'histoire de la dentelle en Flandre dans laquelle l'auteur au lieu d'étudier la vie d'une commune, a envisagé un côté de l'histoire économique de la région.

L'étude de M. Dodanthun, lue au Congrès des Sociétés Savantes à la Sorbonne, a eu l'honneur d'une impression *in extenso* dans les publications du Ministère.

S'il est curieux de fouiller le passé économique du pays, il est plus particulièrement intéressant en étudiant le présent de chercher à préparer l'avenir, c'est ce qu'a fait M. Morael, notre rapporteur du concours de Sciences économiques, — dans son travail intitulé *« Marine marchande et ports français »*, où il traite avec une compétence incontestée des rapports de Dunkerque avec les provinces de l'Est. Cette étude de large envergure dans laquelle l'auteur, avec une clairvoyance et une précision remarquables a montré ce qu'on devrait faire dans l'intérêt supérieur de notre commerce, a été aussi appréciée dans l'Est que dans le Nord. C'est dire avec quelle science économique et quel esprit pratique le sujet a été traité.

Un autre de nos collègues qui n'a pas voulu,— ou pas pu signer, — car nous avons cette année deux collaborateurs anonymes, nous a remis quelques considérations économiques suggérées par la mort de M. Germain, le fondateur du Crédit Lyonnais. Il nous montre comment sous l'impulsion de ce grand financier l'épargne française a dirigé ses placements vers les valeurs de tout repos, — valeurs de bas de laine ou de père de famille, — tandis qu'à l'étranger, en Allemagne notamment, les grandes banques dirigent de préférence les petits placements vers des entreprises industrielles bien étudiées qui trouvent aisément des capitaux. Ainsi est démontrée l'influence considérable qu'un seul homme a pu avoir sur l'assiette et les tendances actuelles de l'épargne française.

Vous pouvez constater par cet ensemble de travaux combien notre Société sortant des études purement spéculatives s'intéresse pratiquement à tout ce qui touche à la situation et à l'avenir économique du pays.

Dans un autre ordre d'idée, M. Lhermitte en savant paléographe nous a analysé et présenté avec des notes très documentées un manuscrit du Trésor de Brunetto Latini, le maître du Dante, que contient notre bibliothèque communale. Ce manuscrit peut eu être considéré comme le joyau, et il faut savoir gré à M. Lhermitte de la monographie si complète qu'il en a publiée.

J'ai parlé plus haut des différentes manières dont nos collègues envisagent l'histoire de notre région ; j'aurais pu joindre à ces études la note de M. Blanchard sur la digue de Sangatte, relatant l'histoire de la lutte séculaire des habitants du Pas-de-Calais contre les efforts de la mer. Il y a là une page palpitante de l'histoire de cette population menacée à chaque tempête de se voir submergée comme celle de la Hollande ; l'auteur montre en exemple l'art infini avec lequel les Hollandais ont su construire des digues presqu'invulnérables aux efforts de l'océan.

Si l'on peut dire qu'on est arrivé à mettre une barrière à « la fureur des flots » rien ne peut d'une façon certaine nous garantir des violences de la foudre. Vous vous rappelez ce coup de foudre extraordinairement violent du 24 novembre 1904 qui frappa une maison à Malo, produisant les effets les plus terrifiants et les plus étranges sans blesser les habitants ; M. Fesquet, chargé par M. Flammarion, de les étudier, a bien voulu nous donner la primeur de son curieux travail.

D'ailleurs sur le terrain scientifique nous retrouvons chaque année M. Fesquet. Nous lui devons encore une note sur les nouveaux progrès de l'éclairage électrique grâce auxquels nous ferons des économies qui se compareront à celles que procure pour le gaz l'emploi des manchons incandescents. Il nous a parlé aussi des

lampes à vapeur de mercure qui à plus d'un point de vue révolutionneront les applications de la lumière électrique.

Nous ouvrons, après ces études historiques, économiques ou scientifiques un chapitre aux études de mœurs, autre preuve de la diversité des préoccupations de nos collègues.

D'un voyage en Bourgogne, M. Vollaeys nous a rapporté quelques mots bien curieux sur un saint vénéré à Châtillon-sur-Seine, saint Vorles, et sur les bienfaits, quelquefois osés, qu'on prétend obtenir de l'intervention de ce bienheureux.

M. Bossaut nous a initiés aux mœurs universitaires allemandes, avec une étude approfondie puisée aux bonnes sources, qui nous montre la conception singulière de la vie d'étudiant de nos voisins d'Outre-Rhin,— ce qui ne les empêche pas de former des savants distingués.

Enfin notre second anonyme, en quelques pages charmantes nous a présenté les sœurs réelles et vivantes de Mme Chrysanthème et nous montre la japonaise telle qu'elle vit et telle qu'elle est, étude délicate qui a puisé une saveur spéciale dans son actualité.

La section de médecine et d'hygiène sociale tient cette année encore la place à laquelle elle a droit. Le docteur Monteuuis nous a fait apprécier tous les mérites du lait caillé comme élixir de longue vie ; puisse-t-il dire vrai et contribuer, lui aussi à allonger la vie humaine dont le terme moyen a été depuis 30 ans reculé de six années, grâce aux travaux des hygiénistes.

L'ouvrage du docteur Monteuuis, apprécié comme il convient dans le monde médical, a eu depuis sa publication dans nos mémoires, un réel succès de librairie à Paris.

Vous seriez très surpris si, dans cette même section, le nom du Docteur Lancry ne revenait pas sous ma plume et vous auriez raison, car il serait permis de se demander si ce vaillant et per-

sévérant lutteur a cessé sa campagne pour les Jardins Ouvriers. Rassurez-vous, moins que jamais il songe à rentrer sous sa tente à cette heure où se lève pour son idée l'aube du triomphe.

Nous avons imprimé dans nos Mémoires son rapport au Congrès d'Hygiène sociale à Arras sur les Jardins Ouvriers, et nous serons toujours heureux de publier ce qu'il pourra nous dire sur ce sujet et de constater les progrès de cette œuvre, rappelant sans fausse modestie que nous avons été les premiers à l'accueillir.

Je me demande si je dois placer le docteur Delbecq dans les médecins ou les romanciers, et dans le doute je parle de lui entre les médecins et les littérateurs, il pourra ainsi aisément voisiner avec chacun.

Son véritable roman l'« *Opération* », ayant pour thème un grave problème de conscience et de médecine, nous expose de façon angoissante les doutes et les inquiétudes d'une malade hésitant entre l'opération qui doit la mutiler définitivement en la guérissant, et la guérison tout à fait incertaine.

Je ne vous donnerai pas le dénouement afin de ne pas déflorer la lecture du roman pour ceux qui ne le connaissent pas encore.

Enfin nous avons trouvé en MM. Minet, d'Hooghe et Félizet, nos trois conteurs spirituels qui savent manier notre langue avec tant de souplesse et de charme, savent faire rire avec élégance, et tirer de leur imagination féconde tant de nouvelles exquises... telles qu'aucun de nos concurrents du concours de nouvelles n'en a jamais su présenter, puisque nous n'avons pas encore décerné de premier prix...

Je ne veux pas cependant empiéter sur les rapports que vous allez entendre tout à l'heure ; permettez-moi seulement de signaler à votre attention notre concours de Sciences économiques et sociales créé depuis l'an dernier et dans lequel nous avons le plaisir de décerner un premier prix à un ouvrage de haute valeur.

Et j'ai fini...

Je ne résume pas, je n'apprécie pas l'ensemble de notre œuvre, et si vous voulez bien saluer d'applaudissements la fin de ce discours, n'oubliez pas qu'ils doivent s'adresser à l'œuvre elle-même et non à celui qui a été très fier de vous la présenter.

Ce rapport, qui met en évidence le travail constant de la *Société Dunkerquoise*, recueille des applaudissements enthousiastes.

Au milieu de la plus vive attention, M. Roger Verlomme détaille avec finesse et goût, un monologue de J. Moy, *Blackboulé au Conservatoire*, qui charme les auditeurs, et le jeune lauréat obtient un succès bien mérité.

M. Simon a ensuite la parole : il lit d'abord le rapport sur le concours d'histoire dans lequel on trouve les critiques sûres qu'on pouvait attendre d'un historien comme M. Bouchet ; puis il fait valoir, avec son talent habituel de lecteur, le rapport écrit si spirituellement et avec tant d'imprévus élégants par M. d'Hooghe sur les concours de littérature.

Rapport de M. E. Bouchet

VICE-PRÉSIDENT

sur le Concours d'Histoire

MESDAMES, MESSIEURS,

Notre concours, toujours maintenu de monographies communales, nous a fourni, cette année, deux mémoires : l'un sous la

devise : *Pro Patria*, est la monographie de *Wulverdinghe*, l'autre est une « *Histoire d'Hondschoote* ».

Le premier de ces deux mémoires ne nous arrêtera pas longtemps ; les quelques pages qui le composent sont d'une rare insignifiance. L'auteur s'est contenté, en effet, de donner, sur le ton lyrique, une description pittoresque de la commune, description bien écrite, mais, malheureusement, ce n'est pas là de l'histoire.

Si peu importants que soient les faits historiques, ou simplement les incidents notables qui se sont passés dans la commune, il y en a eu certainement ; mais l'auteur s'est abstenu de consulter les sources qui auraient pu fournir une trame solide à son récit. Il n'a eu recours ni aux publications relatives à la famille de Harnes, propriétaire du pays, ni aux archives communales, ni aux archives paroissiales, alors que, partout, il y avait à y glaner. Que l'auteur veuille bien lire quelques-unes des monographies couronnées par la *Société Dunkerquoise*, il y trouvera des modèles dont il pourra s'inspirer, s'il veut remettre son travail sur le chantier. Qu'il reprenne son mémoire, en sous-œuvre ; lorsqu'il l'aura complété et refondu, nous serons heureux de lui accorder une récompense que votre Commission a le regret de ne pouvoir lui décerner aujourd'hui.

Tout au contraire, votre Commission a été immédiatement attirée par le second manuscrit qui porte pour épigraphe : « Nous trouvons plus beau et aimons davantage le lieu où nous avons vu le jour et où s'écoule notre vie, lorsque son histoire nous révèle un passé glorieux ».

C'est, en effet, l'avantage que possède Hondschoote sur Wulverdinghe d'avoir une histoire nourrie de faits assez importants pour fournir la matière d'un récit varié et attachant.

Les auteurs nous ont adressé un manuscrit bien présenté, agrémenté d'illustrations bien choisies ; une série de tableaux claire-

ment dressés parmi lesquels nous distinguerons la liste des enfants d'Hondschoote morts sous les drapeaux, que nous féliciterons les auteurs d'avoir consciencieusement établie, celle des fonctionnaires ayant exercé sur le territoire, celle des curés, et d'autres encore éclairent le récit.

D'autre part, l'idée d'avoir pris le contrepied des procédés ordinairement adoptés et d'avoir présenté au lecteur *Hondschoote d'aujourd'hui* avant de parler de *Hondschoote d'autrefois* ne manque pas d'originalité. La première partie du travail peut, par suite, être considérée comme un *Guide* du touriste dans la localité et ne soulève, suivant l'avis de la Commission, aucune critique sérieuse.

Les réserves portent particulièrement sur la seconde partie.

Là encore le travail qui nous est soumis témoigne d'un labeur attentif et soigneux. Les auteurs ont puisé aux bonnes sources ; ils ont abondamment et intelligemment recouru aux archives locales; ils connaissent, en dépit de quelques lacunes ou omissions et de quelques allégations contestables, l'histoire de la localité mieux que personne ; mais, il faut le dire, l'histoire d'Hondschoote, telle qu'ils l'ont comprise, ne se présente pas en un véritable corps d'histoire. Ce sont moins des « Annales » que des « Ephémérides », qu'ils offrent à nos suffrages, et ces « Ephémérides », prises en leur ensemble, constituent moins une narration bien liée en ses diverses parties qu'une suite de notes chronologiquement disposées.

La composition du travail, nous l'accordons, est grandement facilitée par l'emploi de cette méthode ; mais si la tâche des auteurs en devient plus aisée, c'est aux dépens de l'intérêt et de l'unité de l'ensemble. Nous n'en saurions trouver de meilleure preuve que la nécessité à laquelle les auteurs se sont vus contraints de rejeter dans une troisième partie tous les faits auxquels ils n'ont pu assigner une place chronologique.

Dans ces conditions, l'*Histoire d'Hondschoote* soumise à votre Commission, répond imparfaitement au but visé par la *Société Dunkerquoise*, qui est, nous ne saurions trop le répéter, de consacrer à chacune des localités de notre arrondissement une monographie spéciale d'une lecture courante et aisée.

Si votre Commission, pour apprécier le mémoire n° 2, a dû se placer au point de vue que la *Société Dunkerquoise* avait toujours envisagé, elle n'en considère pas moins, toutes réserves faites sur le plan adopté par les auteurs, que l'*Histoire d'Hondschoote* possède de sérieuses qualités, qu'elle témoigne de consciencieuses recherches et est le fruit d'un labeur intelligent.

En conséquence sur sa proposition, la *Société Dunkerquoise* décerne à MM. Sirœn et Deblock, employés à la Mairie de cette ville, auteurs de l'*Histoire d'Hondschoote*, une mention honorable inscrite sur médaille d'argent.

Nous faisions allusion plus haut à la série de monographies communales couronnés dans l'espace de plus de vingt-cinq ans par la *Société Dunkerquoise* et auxquelles la Commission a dû se reporter pour apprécier, par comparaison, l'*Histoire d'Hondschoote*, de MM. Sirœn et Deblock.

Dans cette sorte de retour en arrière, nous avons eu la très vive satisfaction de constater combien l'initiative de notre Compagnie avait, dans le champ si vaste de l'histoire provinciale, provoqué de travaux estimables et utiles, mais elle a dû faire aussi une autre constatation.

Prise séparément et, en quelque sorte individuellement, si cette expression peut nous être permise, chacune des notices couronnées a pleinement mérité la récompense décernée. Néanmoins, si nous considérons la question de plus haut et de plus loin, nous sommes obligés de reconnaître que ces monographies diffèrent profondément entre elles, non seulement par l'étendue, ce qui est tout naturel, puisque la matière à exploiter est plus ou moins

riche, non seulement par le style, ce qui s'explique encore de soi, puisque le « style c'est l'homme même », mais par la façon d'envisager le sujet et d'en régler l'ordonnance.

De là une diversité qui ne serait pas sans offrir de réels inconvénients si la Société se résolvait, comme elle y a souvent songé, à rassembler en un corps unique d'ouvrage les monographies locales récompensées.

En conséquence, la Commission ultérieurement approuvée par la Société dans la séance du 8 septembre 1905, a résolu de rédiger une courte instruction dans laquelle nos futurs concurrents trouveront des indications assez précises pour leur permettre d'introduire dans leurs mémoires une certaine unité de composition, assez large pourtant pour ne pas entraver l'initiative des auteurs ou gêner leur liberté d'action.

La Commission en provoquant cette mesure et la Société en l'approuvant n'ont eu qu'un but : provoquer et activer plus encore que par le passé l'envoi aux concours de monographies locales et servir de guide à ceux de nos concurrents dont le succès n'a pas couronné les efforts, trop souvent parce que leur bonne volonté ne savait comment se diriger.

Notre vieille Académie reste donc fidèle à une des préoccupations de ses fondateurs. Aujourd'hui comme il y a cinquante-quatre ans, elle pense avec autant de conviction que jadis, que l'amour de la petite patrie ne se sépare pas de notre dévouement passionné pour la grande. N'ayons que mépris pour ceux dont le vague et prétentieux humanitarisme dédaigne ou rejette l'une de nos plus grandes forces morales et sociales, l'attachement inviolable à notre cher pays.

Rapport de M. Edouard d'Hooghe

sur le Concours de Poésie, de Nouvelles et de Chansons

MESDAMES, MESSIEURS,

Les personnes même qui ne font pas de la préface de la *Clef des Songes* leur lecture de chevet. ont généralement souvenance de ce Joseph dont Mme Putiphar n'eut point à se louer. Elles se souviennent que le Pharaon le pria d'interpréter son rêve : sept vaches superbes, lourdes, grasses, au poil luisant, suivies de sept vaches étiques, chancelantes, la peau pelée collant sur les os et qui dévoraient les premières au mépris de toutes les traditions herbivores de la race. Joseph en conclut comme avait fait avant lui la sagesse des nations, qu'après l'humidité vient la sécheresse, comme après la pluie revient le beau temps, et que, comme dit excellemment le populaire, ce n'est pas tous les jours fête et le lendemain dimanche.

Monsieur de la Palisse fit après Joseph des constatations de ce genre, mais il ne se trouva point de Pharaon pour le récompenser en l'appelant au Ministère. Aujourd'hui votre rapporteur, s'inspirant de ces illustres exemples, constate à son tour que les beaux jours ne sauraient toujours durer et, qu'à l'exemple des jours, les ans se suivent et ne se ressemblent pas.

Sept années au moins — il y a sept années que j'ai l'honneur — *bonos sed onus* — de faire le présent rapport, je me suis dépensé en prodigalités effrénées d'adjectifs laudatifs. Sept années, j'ai admiré les images heureuses, les trouvailles d'idées, les vigoureux raccourcis d'expressions, les chûtes harmonieuses, les vers forts et pleins, les rythmes berceurs, les rappels prosaïques ingénieux, les rimes rares comme des joailleries, de nos lauréats. C'est que

chaque concours depuis sept ans, nous apportait la surprise de plusieurs poètes qui méritaient ou promettaient d'être illustres. Chaque année apportait plus d'œuvres dignes de récompenses que le budget annuel de médailles à leur attribuer. Et tout naturellement et ingénuement le rapporteur s'imaginait qu'il en serait toujours ainsi, et que la France tenait en réserve pour la *Société Dunkerquoise*, une interminable théorie de Musset en herbe et de Victor Hugo présomptifs. Et voici que cette année, après tant de belles œuvres dont nous avions pris la douce habitude, les médailles nous restent pour compte.

A peine une médaille de bronze a pu être décernée à M. Play pour sa chanson, et à M. Dauzet pour sa nouvelle.

Pourquoi cette indigence? Faut-il croire que la poésie s'en va? qu'on n'écrit plus de vers que pour la glorification du savon du Congo, ni de chansons que pour les Ida de Roccroy ou les Muguette de Carcassonne du Concert des Voyageurs?

Non, il faut croire seulement que la *Société Dunkerquoise* ne fait point assez de publicité, et qu'on ne connaît point assez ses concours ; que dans le monde des Académies de province dont les bulletins publient ses programmes, il n'y a qu'un nombre restreint de poètes, et que lorsque tous ceux qui ont du talent ont été récompensés, ceux qui ne l'ont point été encore continuent seuls à concourir.

Cette histoire rappelle la manière dont les gourmands mangent les crevettes : ils commencent par les grosses, mais un jour vient où dans l'assiette il n'en reste plus que de petites.

Seulement à la différence de l'Egypte qui, après sept années de richesses vit sept années de famine, la *Société Dunkerquoise* ne verra probablement qu'une seule année de disette, et en octobre prochain nous nous féliciterons d'avoir à notre disposition, pour récompenser tous les lauréats de 1906, les médailles que nous mettons pour eux de côté en 1905.

La *Musique Communale* se fait de nouveau entendre et deux solistes remarquables détaillent avec justesse un *Andante et Tyrolienne*, de Rossini, fort apprécié de l'auditoire.

M. Bonnaire prend alors la parole et lit pour M. Morael, empêché au dernier moment, son rapport sur le concours de Sciences économiques et sociales.

Rapport de M. G. Morael

sur le Concours de Sciences économiques et sociales

MESDAMES, MESSIEURS,

Deux rapports ont été soumis au jury. Celui-ci s'étant prononcé à l'unanimité en faveur du travail présenté sous la devise *infidum mare*, c'est cette étude qui seule retiendra notre attention.

Et certes, en présence d'un travail aussi consciencieux, notre Société ne peut que se féliciter de l'initiative qu'elle a prise. Les études d'ensemble sur l'Inscription Maritime font défaut au point que, même parmi le personnel commercial de nos grands ports, la plupart ne possèdent sur cette institution fondamentale de notre développement maritime que d'assez vagues notions. Le mémoire *infidum mare* vient remplir une lacune; et ce sera, pour les lecteurs de nos Mémoires, une véritable bonne fortune que de posséder, résumé en une cinquantaine de pages, l'histoire du régime des classes, tel qu'il fut conçu par Colbert; l'explication raisonnée des changements qu'il a subis et des résultats qu'il a pu produire; et, enfin, l'exposé détaillé du système actuel de l'Inscription Maritime, avec quelques aperçus, peut-être un peu succincts, sur son utilité présente, et sur les difficultés que soulève son application.

En sept chapitres bien classés, l'auteur étudie successivement l'*Œuvre de Colbert, les transformations successives du régime des classes, la formule moderne de ce régime*, telle qu'elle découle des termes de la loi du 24 décembre 1896, en vertu de laquelle tous les français se livrant à l'exercice de la navigation professionnelle, sont immatriculés sur des registres, et dont le résultat est d'assurer une source de recrutement pour la flotte, et de créer pour les marins un statut économique spécial, l'inscription maritime considérée comme mode de recrutement, l'inscription maritime comme système économique ; enfin, dans des conclusions qui font l'objet du dernier chapitre, il demande le maintien de cette institution, et même son extension aux colonies et pays de protectorat.

Tout cela est traité avec une clarté et une précision qui rendent la lecture du mémoire agréable et facile, même en ses passages les plus techniques et les plus arides. L'étude du rôle économique de l'Inscription maritime — question d'actualité, question brûlante qui fait aujourd'hui l'objet de discussions si passionnées — eût fatalement entraîné dans une dissertation confuse une plume moins sobre et moins exercée. L'auteur parvient à y apporter une ordonnance rigide en sériant en deux groupes les critiques qui s'attaquent au système ; d'abord les arguments des économistes et de tous ceux qui, pour la défense de leurs principes ou de leurs intérêts, sont partisans de la liberté et repoussent l'intervention de l'Etat ; puis, les revendications des inscrits et de leurs représentants, qui trouvent cette intervention insuffisante ou voudraient en conserver les bénéfices tout en rejetant ses charges.

Aux premiers, l'auteur concède que l'étroite protection de l'Etat a aggravé chez les marins l'absence d'initiative et de prévoyance, qui est une des caractéristiques de leur tempérament. Mais il estime ce régime indispensable pour maintenir une population de vrais marins, dans une nation que tentent peu les aléas des entreprises navales, et dans laquelle toutes les industries sont d'ailleurs soumises à une réglementation méticuleuse, qui va être condensée

dans une œuvre toute moderne d'inspirations et d'idées et cependant nettement étatiste et protectionniste : le code du travail et de la prévoyance sociales.

Peut être y a-t-il lieu de regretter qu'il n'ait pas jugé utile de fortifier son argumentation en jetant un coup d'œil rapide sur ce qui se passe au dehors, et en nous montrant, par exemple, l'Angleterre qui, malgré son écrasante supériorité maritime, hésite à conserver plus longtemps le régime de la liberté absolue. Les matelots anglais, inaptes à se contenter des salaires réduits des Norvégiens et des Hindous, désertent en effet la mer ; et il devient de plus en plus difficile de recruter parmi eux le personnel nécessaire à la marine de guerre, sans cesse grandissante, du Royaume-Uni.

Au second groupe de détracteurs de l'Inscription Maritime, l'auteur verrait accorder sans amertume l'abrogation du décret-loi de 1852, donnant aux administrateurs un droit de police disciplinaire qu'il ne voudrait voir conserver qu'à bord. Par contre, il fait remarquer la contradiction qu'a fait naître la reconnaissance virtuelle du droit de grève aux inscrits, laquelle aboutit à regarder comme légitime la désertion en masse, alors que les tribunaux maritimes continuent à punir la désertion individuelle. « On remédie ainsi aux contradictions de la loi par une violation de la loi. » Mais « les lois ne changent pas les mœurs, ce sont les mœurs qui font les lois. Quand il y a contradiction entre des conditions sociales nouvelles et une législation trop ancienne, c'est le devoir du législateur de rétablir l'accord entre les mœurs et les lois. » Et, tout en se refusant à reconnaître aux inscrits le droit de grève, l'auteur réclame une atténuation de pénalités frappant la désertion, tout au moins pour celle qui se produit à bord des navires ancrés dans le port.

« Nous devons ajouter, dit-il, que le projet Vel-Durand relatif aux relations entre la métropole et l'Algérie nous paraît le corol-

laire obligé de toute modification au décret de 1852 qui reconnaitrait plus ou moins explicitement le droit de grève aux inscrits.

« Il est inadmissible que par le seul effet de leur volonté ou de leur caprice, les relations entre la France et l'Algérie puissent être arrêtées par les inscrits... Un groupement d'inscrits, si nombreux soit-il, ne peut décréter le blocus de l'Algérie et de la Tunisie ».

C'est évident. Mais il ne semble pas en découler forcément l'obligation de pratiquer une brèche, même temporaire, au monopole dont jouit notre marine. L'Algérie n'est pas seulement pour la France une colonie vigoureuse et prospère qui assure sa prédominance sur le bassin occidental de la Méditerrannée, en même temps qu'elle constitue la base inexpugnable sur laquelle s'appuie sa politique d'expansion africaine ; elle est aussi le principal de sa marine de commerce. La moitié de notre marine à vapeur vit exclusivement de ce trafic. Sur un commerce extérieur d'environ 700 millions, l'Algérie fait avec la France près de 600 millions d'affaires, et le monopole réservé à nos navires n'a pas été pour rien dans le développement de cette remarquable solidarité économique. Il a été proposé d'autres moyens de remédier à la situation intolérable faite aux producteurs algériens par les grèves de Marseille, moyens moins radicaux et peut-être plus efficaces que celui de M. Vel-Durand, qui seul est cité par l'auteur. Il suffit en effet de se reporter aux événements de l'année dernière pour voir qu'une grève d'inscrits entraîne généralement celle des dockers, des charretiers, de toutes les corporations ouvrières qui collaborent au mouvement des ports, de sorte que ce ne sont pas seulement les navires, mais aussi la manutention sur les quais, qui se trouve arrêtée. Que gagneraient dès lors les exportateurs algériens à faire charger sur des navires étrangers ou montés par des matelots étrangers leurs primeurs et leurs vins pour les diriger sur un port où ils ne pourraient pas être déchargés ?

Si l'Administration des Douanes avait, en ces temps troublés,

permis le transit temporaire des primeurs et des vins algériens à travers l'Espagne, la question ne se fut même pas posée. Les rapports du gouverneur général et de M. Legrand, député, sur le budget spécial de l'Algérie, énoncent tous deux un fait significatif, qui montre ce que l'on eût pu faire pour conjurer la crise. Un courtier d'Alger avait expédié pendant la grève 85 tonnes de haricots verts par Barcelone sur Paris, après avoir prié le gouverneur général de solliciter du Ministre des Finances les exemptions nécessaires. Mais l'Administration veillait, et lorsque les haricots verts, après avoir transité sans difficultés ni taxes, sur le territoire espagnol, arrivèrent à la frontière française, la douane les frappa d'un droit de 6 francs par 100 kilogs, plus une surtaxe d'entrepôt de 5 francs 50 par 100 kilogs. Sur les instances de M. Jonnart, la surtaxe fut restituée, mais ce ne fut pas sans de longues contestations ; les haricots arrivèrent défraîchis sur le marché de Paris, et l'opération se solda par une perte de 32,360 francs. Inutile d'ajouter que les autres exportateurs, qui suivaient avec anxiété une tentative dont le succès leur eut montré le moyen de mettre un terme aux effets désastreux des grèves marseillaises, se tinrent cois et renoncèrent à toute nouvelle expédition.

Nous eussions aimé voir l'auteur ne préconiser une solution, en une matière aussi grave, qu'après les avoir passées toutes en revue. Mais cette légère critique — la seule que nous nous permettions — n'enlève rien au mérite d'une œuvre remarquable, extrêmement intéressante, et à laquelle je suis heureux, pour ma part, d'avoir pu faire obtenir une récompense supplémentaire par l'octroi d'une médaille, dûe à la Ligue Maritime Française.

Ce rapport, remarquable par la clarté de son exposition est unanimement apprécié.

Mlle Keneut, une jeune lauréate du concours de diction, interprète ensuite, avec infiniment de charme et

de justesse, la poésie exquise de Rostand, ***La Brouette***, ce qui lui vaut une véritable ovation.

M. Minet lit son rapport sur le concours de lecture et de déclamation.

Rapport de M. A. Minet

sur les Concours de Lecture, de Diction et de Dialogue

MESDAMES, MESSIEURS,

L'an dernier, le rapport du concours de lecture, présenté par un de nos plus jeunes collègues, qui, en cette occasion, s'est révélé un Maître, se félicitait de la disparition dans les épreuves de l'accent Dunkerquois. Ainsi que j'ai été à même de le constater cette année, notre collègue avait absolument raison ; l'accent local a complètement disparu, sans laisser la moindre trace. *En es doodt !* Il est mort et bien mort. Il nous a même été donné d'entendre, dans l'un des morceaux imposés, une « assiette à pâtée » un peu exagérée sans doute, mais qui sentait son boulevard d'une lieue, et d'une allure Parisienne tout à fait réjouissante.

Seulement les jurys sont terribles ; il leur faut toujours trouver quelque chose à reprendre. Que les concurrents les excusent. Le rôle passif de donneurs de notes ne saurait leur suffire, ils rêvent d'apporter leur quote-part à l'enseignement de l'Art qu'ils sont appelés à juger. Ne serait-ce que le besoin pour eux de donner la justification des décisions qu'ils ont prises, ils se trouvent obligés de signaler les défauts qu'ils ont constatés et d'en indiquer le remède.

Cette année ma critique portera sur la mélopée, et je m'empresse d'ajouter qu'elle n'atteint qu'une catégorie très restreinte

de concurrents « jeunes gens ». Il a même fallu que le hasard ait permis que nous entendions à la file les candidats atteints du défaut que je vais signaler pour que notre attention se trouvât fixée et retenue.

Si calme que soit la mer, sa surface est toujours sillonnée de petites rides que l'on appelle la houle. Fait-il beau, ces rides sont légères et caressantes. Le vent souffle-t-il et le temps menace-t-il de se gâter, elles se font dures, sèches et menaçantes et leur amplitude augmente jusqu'à devenir la vague redoutable qui brise et submerge sans pitié le frêle esquif comme le puissant vaisseau.

Est-ce au voisinage de la mer, ou à la situation insulaire d'une de nos écoles dans un quartier que l'eau enserre de toutes parts, est-ce au hasard seul qu'il convient de faire remonter la singulière similitude qui existe entre cette houle et l'intonation des concurrents auxquels je faisais allusion tout à l'heure ? Je serais bien gêné de le dire, mais il est certain qu'elle est frappante.

Avec une régularité remarquable, ces jeunes gens donnaient la quarte, passant de la note grave à la note aigüe, pour retomber à la note profonde et remonter ensuite, et cela par chaque syllabe prononcée. Dans le simple récit cette oscillation était douce et sans heurts ; y avait-il dans le morceau à lire un endroit pathétique, la voix s'enflait, l'amplitude de l'oscillation augmentait, mais quarte et roulis ne cessaient point. Voici à peu près ce que cela donnait :

LE VIEUX POÈTE

J'allais souvent le voir tandis qu'il se mourait.
C'était à mi-chemin du ciel qu'il demeurait,
Dessous les toits...
et cœtera et cœtera....

Vous voyez, mesdames et messieurs, cette houle persistante ; son mouvement est peu prononcé, mais voici venir une objurgation virulente du vieux poète :

Surtout ne fais jamais de vers,
N'en fais jamais !

La voilà bien, la tempête !

Et de fait, au bout de dix minutes, nos chaises étaient agitées d'un léger roulis. Un quart d'heure de plus c'était le mal de mer avec toutes ses horreurs ! Ce pénible état nous fut heureusement épargné, mais lorsque, l'audition terminée, le Président du Jury voulut faire part à ses collègues de l'impression reçue, il ne put s'empêcher de dire :

— Il faut avouer que c'est abominable !

Et ses collègues de lui répondre :

— Oh ! oui ! Cela doit figurer au rapport.

Et pendant cinq minutes, il fut impossible à aucun de nous de s'exprimer autrement !

Le jeudi suivant, l'obsession avait pris fin, et nous entendions les jeunes filles. Cette fois, plus de tempêtes, plus de mer agitée ; le point faible était ailleurs.

Dans le même morceau imposé l'auteur a écrit ce vers :

Pourquoi
Ne pas vivre en son coin sage et se tenant coi ?

Ce vers se termine naturellement par un point d'interrogation. Mais le poète, en prononçant cette phrase, ne demande pas de réponse. C'est un regret qu'il exprime, le regret d'avoir consumé sa vie à la recherche d'un idéal qu'il n'a pas atteint, de n'avoir pas vécu comme tout le monde avec la seule préoccupation de son bonheur matériel. Ce n'est pas une interrogation, c'est l'expression d'une désespérance, et alors, pour prononcer ces mots comme il convient, la voix doit tomber tout en s'assourdissant. Quelques-unes de nos concurrentes se sont trouvées là bien gênées. L'enseignement de l'école leur apprend que devant le point d'interrogation la voix doit remonter légèrement en se

faisant plus claire,ce qui constitue la tonalité interrogative. Aussi, d'une part, soucieuses du respect des règles enseignées, d'autre part, conscientes du mauvais effet qu'elles allaient faire, leur embarras était extrême. Et, dans cet embarras,dans le désir de concilier deux choses si contraires, elles ont cru en sortir par une de ces demi-mesures si coutumières aux jeunes filles, en lançant et retenant leur voix tout ensemble. Il en est résulté pour nous une succession de sons fêlés, faux, cassés, dont quelques-uns étaient du plus haut comique.

C'est que,en matière de lecture expressive, il n'y a pas comme dans les Beaux Arts de règles proprement dites. Tandis que pour ces derniers il faut apprendre à dessiner si l'on veut être peintre, à pétrir l'argile si l'on veut être sculpteur, à solfier si l'on veut être musicien, et enfin à se défier de toute cette technique si l'on veut devenir un artiste et ne pas demeurer un artisan, en lecture expressive il faut absolument se laisser aller à son inspiration personnelle. La définition de l'Art n'est pas facile à faire et je ne la tenterai pas ici, mais l'on peut dire que quiconque a éprouvé une impression à la vue de n'importe quel spectacle et a réussi par un procédé de reproduction à faire passer cette impression dans les moëlles de la foule, ce quelqu'un-là a fait œuvre d'art. C'est à quoi il faut viser en lecture ; il faut à tout prix faire éprouver aux personnes qui vous écoutent les sensations que vous-même percevez en lisant l'ouvrage, et pour y arriver, je ne vois qu'un moyen : s'incarner dans le héros de l'auteur, se mettre carrément dans la peau du bonhomme, et se demander toujours avant de prononcer une phrase : « Si c'était à moi qu'il advenait pareille aventure, si c'était moi qui tenais ce discours, moi qui faisais ce récit,comment et de quel ton m'en tirerais-je ? » Et au bout de quelques essais, bien peu nombreux, vous verriez cette méthode couronnée d'un plein succès,et l'assimilation entre votre personnalité et celle des héros de votre lecture se faire si rapidement que vous n'en auriez même pas conscience.

A part ces quelques imperfections que la grande majorité de nos concurrents avait au surplus évitées, le concours de 1o.s était d'une honnête moyenne. Nous regrettions tout d'abord d'y avoir rencontré moins de sujets d'élite que dans les années précédentes ; mais comme, en revanche, il nous avait été donné de constater moins de lamentables faiblesses, nous avons, après réflexion, estimé qu'il y avait lieu de nous en réjouir. Il n'est pas donné à tout le monde de devenir un artiste consommé, et nos efforts ne tendent pas à l'éclosion de ces papillons aussi rares que brillants. Un résultat individuellement moins complet mais plus général fait beaucoup mieux notre affaire, et c'est celui que nous avons obtenu cette fois.C'est donc avec une profonde satisfaction que nous félicitons maîtres et élèves du succès remporté, et que nous leur donnons rendez vous à l'année prochaine pour faire mieux encore s'il est possible, en tous cas aussi bien.

M. Minet recueille lui aussi des applaudissements chaleureux pour la finesse de son style et les critiques spirituelles qu'il fait des défauts des concurrents. Il leur donne d'ailleurs une bonne leçon de diction par la façon dont il « lit » ses conseils si judicieux.

Une œuvre inédite de M. Néerman, le distingué chef de la Musique Communale, clôt au milieu des applaudissements la partie artistique de la fête et M. Minet donne lecture du Palmarès.

PALMARÈS

I. — Littérature

Nouvelle. — Mention honorable sur médaille de bronze, M. Dauzet Pierre, à Etrœungt (Aisne).

Chanson populaire. — Mention honorable sur médaille de bronze : M. S. Play, instituteur à Inghem (Pas-de-Calais).

II. — Histoire

Monographie de commune. — Médaille d'Argent, MM. A. Deblock et N. Siroen, employés de mairie à Hondschoote.

III. — Sciences économiques et sociales

Influence de l'Inscription maritime sur la puissance navale de la France. — Médaille d'or de la *Société Dunkerquoise* et Médaille de vermeil de la *Ligue Maritime*, M. Henri Caugardel, Administrateur de 2e classe de l'Inscription maritime, secrétaire du chef de service à Bordeaux.

Concours de Lecture expressive

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE. — JEUNES GENS

Première section

1er Prix ex-æquo, MM. Carton Albert, Verlomme Roger.

2e Prix ex-æquo, MM. Davy Henri, Salengro Roger.

1re Mention ex-æquo, MM. Mesnage Maurice, Schottey Jules.

2e Mention ex-æquo, MM. Debeyre Pierre, Cleenewerck Arthur, Meesemaecker Jean, Devloo Marcel.

Deuxième section

1er Prix, M. Bettembos Eugène.

2e Prix, M. Fresnoy Albert.

3e Prix ex-æquo, MM. Deconninck Julien, Matton Robert.

Mention ex-æquo, MM. Balsen Raymond, Soffys Abel.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE. — JEUNES GENS

Première section

1er Prix, M. Scala Salvator.

2e Prix, M. Rambour Daniel.

Mention ex-æquo, MM. Dufour Charles, Boens Georges.

Deuxième section

1er Prix, M. Lembrouck Fernand.

2e Prix, M. Legrand Pierre.

3e Prix, M. Luce René.

1re Mention ex-æquo, MM. Ployaert Victor, Hicle Robert.

2e Mention ex-æquo, MM. Strake Georges, Vandevelde Albert.

3e Mention ex-æquo, MM. Foiret Julien, Poirré Léonce.

JEUNES FILLES

Premièrе section

1er Prix ex-æquo, Mlles Nygren Lucienne, Couvreur Suzanne.

2e Prix ex-æquo, Mlles Dubuis Marie-Louise, Duveau Suzanne.

1re Mention ex-æquo, Mlles Heyse Marguerite, Baert Germaine, Roger Marguerite.

2e Mention ex-æquo, Mlles Devoghel Marie, Cappelle Léona, Janssen Marguerite.

Deuxième section

1er Prix ex-æquo, Mlles Cappelle Alice, Keneut Jeanne, Deramez Jeanne.

2e Prix ex-æquo, Mlles Vandenberghe Marie, Ker Ambrun Elise.

3e Prix, Mlle d'Etat Fernande.

1re Mention ex-æquo, Mlles Hindrick Yvonne, Deconninck Suzanne, Fourmestraux Jeanne, Dubuisson Marguerite, Catelineau Marguerite.

2e Mention ex-æquo, Mlles Carlier Lucie, Bucquoye Jeanne, Boissaye Henriette, Robilliaert Eléonore, Dassencourt Madeleine.

Concours de Diction

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE. — JEUNES GENS

Deuxième section

1er Prix, M. Verlomme Roger.

2e Prix ex-æquo, MM. Carton Albert, Cleenewerck Arthur.

1re Mention ex-æquo, MM. Gallet Edmond, Davy Henri.

Troisième section

1er Prix, M. Salengro Roger.

2e Prix, M. Debeyre Pierre.

1re Mention ex-æquo, MM. Mesnage Maurice, Fresnoy Albert.

2e Mention ex-æquo, MM. Devloo Marcel, Schottey Jules.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE. — JEUNES GENS

Deuxième section

2e Prix, M. Dufour Charles.

Troisième section

1er Prix, M. Legrand Pierre.

2e Prix, M. Poirré Léonce.

3e Prix, M. Boens Georges.

1re Mention ex-æquo, MM. Rambour Daniel, Luce René.

JEUNES FILLES

Deuxième section

1er Prix, (rappel de 1er prix hors concours de 2e section avec félicitations du jury) Mlle Lidemark Christiane.

2e Prix, Mlle Roger Marguerite.

3e Prix, Mlle Devoghel Marie.

Mention ex-æquo, Mlles Namont Clara, Janssen Marguerite.

Troisième section

1er Prix, Mlle Keneut Jeanne.

2e Prix ex-æquo, Mlles Deramez Jeanne, Nygren Lucienne.

3e Prix ex-æquo, Mlles Catelineau Marguerite, Duveau Suzanne, Couvreur Suzanne, Charle Berthe.

1re Mention ex-æquo, Mlles Casteur Louise, d'Etat Fernande, Poirier Marthe, Couvreur Marthe, Vandenberghe Marie.

2e Mention ex-æquo, Mlles Robilliaert Eléonore, Denis Marthe, Dubuis Marie-Louise, Dassencourt Madeleine.

Concours de Dialogue

Prix de Groupe

1er Prix, Mlles Lidemarck Christiane, Duveau Suzanne.

2e Prix, Mlles Roger Marguerite, Dubuis Marie-Louise, Heyse

Marguerite, Deramez Jeanne, Vangraefschep Germaine, Lemercier Alice, Denys Marthe, Denièle, Vandenberghe Marie, Couvreur Suzanne.

Mention, MM. Dufour Charles, Luce René.

Prix individuels

1er Prix, avec félicitations du Jury, Mlle Lidemarck Christiane.

2e Prix ex-æquo, Mlles Dubuis Marie-Louise, Duveau Suzanne.

3e Prix ex-æquo, Mlles Roger Marguerite, Heyse Marguerite, Deramez Jeanne, Couvreur Marthe.

1re Mention, Mlle Vandenberghe Marie.

2e Mention, M. Luce René.

La séance est levée au milieu des applaudissements prodigués aux lauréats et au Bureau.

Les rapports que l'on vient de lire prouvent mieux que tout éloge la vitalité de la *Société Dunkerquoise*, et les applaudissements de la foule sont en même temps qu'une marque de sympathie et d'intérêt, le meilleur des encouragements pour l'avenir.

CONFÉRENCES DE 1905

CONFÉRENCES de 1905

Conférence du 27 Janvier 1905

Une petite ville d'Egypte à l'époque Grecque et Romaine

Par M. JOUGUET, Membre Correspondant

Pour inaugurer la série de ses conférences en 1905, la *Société Dunkerquoise* avait fait appel au bienveillant concours de M. Jouguet, Professeur de papyrologie et de philologie à l'Université de Lille, Ancien élève de l'Ecole d'Athènes.

Ainsi que l'a dit le Dr Duriau qui présentait l'orateur à l'auditoire, M. Jouguet n'entreprendra pas de faire une leçon sur la situation générale de l'Egypte à l'époque où les Ptolémées y régnaient ; il ne parlera pas des grandes villes telles que Thèbes, Memphis ou Alexandrie, il ne se proposera pas non plus d'étudier les grandioses monuments que la civilisation pharaonique a laissés dans les contrées arrosées par le Nil, tels que les obélisques, le sphinx, les pyramides ou les palais de Karnak ; son sujet est plus étroit et dans un certain sens plus intéressant, puisqu'il nous fera pénétrer dans une petite ville de la Basse-Egypte, qu'il nous montrera le menu peuple, les soldats et les ouvriers dans le cours de leur vie journalière et qu'il ne parlera que de choses vues, car c'est

M. Jouguet lui-même qui a exhumé de la couche de sable qui les recouvrait les ruines qui feront l'objet de cet entretien.

La *Société Dunkerquoise* se trouve heureuse et se déclare flattée de pouvoir accueillir le savant professeur de l'Université de Lille. Elle le remercie d'avoir bien voulu se faire entendre à son tour dans cette salle Sainte-Cécile, où quelques-uns de ses collègues les plus distingués l'ont précédé.

Prenant alors la parole, M. Jouguet commence par décrire le pays où il a opéré. Chargé d'une mission archéologique en Egypte, il avait voulu s'écarter des sentiers battus ou à peu près connus, pensant que la moisson serait riche pour le premier qui explorerait un terrain où personne ne l'aurait devancé et ses recherches n'ont pas été vaines.

L'attention de l'archéologie s'était portée vers cette partie de la province de Fayoum limitrophe du désert et dont les sables ont envahi la lisière depuis que, par suite d'une modification dans le cours du Nil, les eaux du fleuve ne parviennent plus à la féconder dans toute son étendue.

C'est là que dans une antiquité très reculée un Pharaon avait créé de main d'homme un immense bassin, le lac Moeris, destiné à contenir une réserve d'eau qui servait, le cas échéant, à pourvoir à l'insuffisance des crues ou à régler la marche de l'inondation dans les années ou elles étaient surabondantes.

De ce lac Moeris il ne reste que peu de vestiges, tout au plus quelques parties recouvertes d'eau dans les régions les plus basses et dont la plus étendue est le lac Birket el Keroun. Dans toute cette contrée, dont les sables ont repris possession, la fécondité de jadis a fait place à une stérilité

désolée à laquelle deux causes principales ont surtout contribué.

Lorsque les Grecs avec Alexandre eurent pris possession de l'Egypte et qu'en 343 avant Jésus-Christ la dynastie des Ptolémées s'y fut rendue indépendante, les nouveaux souverains voulurent procurer à leurs vétérans des terres à cultiver ; ils desséchèrent le lac Moeris dont les fonds chargés d'humus leur livrèrent pour leurs largesses une très vaste étendue de terres arables ; cependant il advint avec le temps qu'elles s'épuisèrent et que le Nil par une cause inexpliquée ayant vu diminuer son débit et ayant changé de direction, ce sol si longtemps fertile a été reconquis par le désert.

Toutefois, sous ce sable, qui les a en quelque sorte recouvert d'un manteau protecteur, ne découvrirait-on pas des vestiges importants de la civilisation antique, sur les quelques points où des pauvres villages arabes marquent encore l'emplacement de centres habités au temps des Ptolémées par une population de métis gréco-égyptiens ?

Le conférencier l'a pensé. Accompagné de Mme Jouguet, qui a courageusement voulu s'associer aux hasards et aux fatigues de l'entreprise avec une maestria bien française, et l'aider dans ses travaux, il s'est enfoncé dans une partie encore inexplorée du Fayoum avec une caravane de chameaux, porteurs de tout ce qui était nécessaire pour constituer un campement, original peut-être, mais qui certainement devait manquer de confortable.

De belles projections présentées par M. Weizsaeker nous font assister au départ, présentant l'image réelle du désert de Fayoum aride, sans arbres, presque sans verdure et à peine ondulé où les voyageurs s'enfonçaient et où isolés au milieu de quelques fellahs ils ne devaient ren-

contrer que deux européens, des Anglais à la recherche de papyrus.

Le conférencier expose alors brièvement les raisons qui l'ont conduit dans cette région lointaine. La conquête de l'Egypte par Alexandre et son occupation par les Ptolémées avaient mis en contact deux civilisations différentes. Par la pénétration réciproque et la fusion de leur génie, les Grecs et les Egyptiens ont produit une civilisation nouvelle dont le foyer le plus actif a été Alexandrie et dont l'influence s'est prolongée, on peut l'affirmer, jusqu'à nos jours à travers le monde antique et le moyen-âge pour laisser une empreinte ineffaçable sur certaines de nos conceptions religieuses, philosophiques, morales, et même littéraires.

Toutefois si les effets du contact entre la terre des Pharaons et l'Egypte sont assez facilement perceptibles quand on les étudie dans les grandes villes où l'élément grec prédominait, M. Jouguet comprit combien il serait intéressant d'en saisir les effets dans un centre moins important habité presque uniquement par des gens du peuple, dans une de ces colonies de vétérans fondées par les successeurs d'Alexandre où les vieux soldats macédoniens vivaient côte à côte dans quelque partie du lac Moeris, livré à la culture, avec les fellahs. Et voici pourquoi avant de venir enseigner l'Egyptologie à l'Université de Lille, le conférencier a été exhumer au fond du Fayoum, Magdala, une petite ville d'Egypte à l'époque grecque et romaine.

Les fouilles furent fructueuses et rapidement menées. Du sein des sables qui les recouvraient on vit surgir les ruines de maisons, demeures bien étroites et bien modestes qui ont, il y a de longs siècles, abrité des fellahs agriculteurs, des vétérans qui avaient échangé leur glaive,

leur bouclier et leur lance contre la roue et la charrue rudimentaire du travailleur de la terre, ou des marchands qui vendaient quelques objets de première nécessité. Et le public peut contempler ces ruines que la lanterne projette sur l'écran.

A son tour le temple de Magdala revoit la lumière; rien n'est plus intéressant que de suivre les explications de M. Jouguet, qui d'une voix chaude, avec une clarté parfaite, restaure grâce à quelques pans de murailles le sanctuaire tout entier pour ainsi dire et lui rend la vie en faisant réellement assister ceux qui l'écoutent à quelques-unes des cérémonies liturgiques, lorsque les théories de prêtres, se déroulant à travers les enceintes qui l'environnent, pénètrent dans l'édifice et suivant les salles successives de plus en plus étroites qui le constituent, s'arrêtent devant le réduit obscur du sanctuaire dont l'officiant franchit le seuil pour se trouver seul en présence du dieu. Temple hospitalier du reste, puisque les divinités égyptiennes s'y confondent avec les déités de l'Olympe et reçoivent ensemble les hommages communs des fidèles qui ne les distinguent plus les unes des autres. En même temps que les hommes, les dieux suivant une politique traditionnelle de la Grèce, comme elle le fut plus tard pour Rome, fusionnèrent, si l'on peut s'exprimer ainsi. On en voit la preuve dans une lettre d'un Ptolémée au gouverneur de la province qui lui recommande un sénateur romain venu en touriste et désireux d'offrir un sacrifice à un animal que dans un sentiment de crainte très justifié les riverains du Nil entouraient d'une vénération particulière, le crocodile. N'avait-on même pas donné le nom de Crocodinopolis à plusieurs cités égyptiennes et les fouilles n'ont-elles pas mis à découvert nombre de ces terribles amphibies momifiés et entourés de bandelettes à l'égal des êtres

humains dont les Egyptiens par respect de la mort protégeaient les dépouilles contre la corruption.

Ce même respect a longtemps protégé les momies de la curiosité des savants. Tout au plus celles que l'on rapportait des bords du Nil en Europe étaient-elles précieusement conservées dans nos musées comme celle que possède celui de Dunkerque, mais bientôt on a voulu se rendre compte des procédés d'embaumement usités sur la terre des Pharaons, on a dépouillé les momies du masque de carton qui leur recouvrait le visage, on a développé avec soin les bandelettes qui leur entouraient les membres. Désagrégés dans l'eau, soumis à un réactif acidulé, on a pu constater que ces cartons de masques dont M. Jouguet montre en projections plusieurs spécimens, étaient formés de lambeaux de papyrus recouverts d'une écriture assez facilement déchiffrable. On a reconnu que c'étaient là de vieux papiers jetés négligeamment au panier, si l'on nous permet cette expression.

Ces papiers de rebut échappés à la griffe du temps par leur transformation en carton, ménagent à l'égyptologie les surprises les plus inattendues. Par exemple M. Jouguet eut la bonne fortune de déchiffrer sur un de ces lambeaux un fragment d'une comédie d'un auteur dont les œuvres sont à peu près perdues, Menandre, et cette trouvaille a pu faire l'objet d'une intéressante communication à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Or, par une étrange vicissitude des choses humaines, il arrive que ces feuillets, sans valeur pour le magistrat de Magdala par exemple, qui avait mission de régler des différents entre les habitants de la petite ville, ou de consigner par quelque acte authentique les droits et les devoirs des particuliers ou encore de prescrire des mesures de police,

prennent à nos yeux, au bout de plusieurs milliers d'années, une importance capitale.

Par là, en effet, nous pénétrons à 2000 ans de distance dans la vie intime des vétérans ou des fellahs de Magdala. Avec la chaleur du savant, qui retrouve comme un écho des sensations éprouvées à l'heure où le papyrus lui dévoilait un monde inconnu, il lit et commente un bail emphythéotique signé devant le magistrat du lieu, puis des procès-verbaux qui par les plaintes mêmes qu'ils formulent, nous font assister aux scènes dont le prétoire du juge était le théâtre. Celui-ci réclame le payement d'une dette à un mauvais débiteur, celui-là a eu avec un locataire une discussion orageuse, deux femmes se sont prises de bec et l'une d'elles n'a rien trouvé de mieux que d'arroser son adversaire du contenu odoriférant d'un vase nocturne.

Ainsi que le montre alors M. Jouguet, les découvertes de la science, la lecture des papyrus et des inscriptions, tous les menus faits que la patience des érudits parvient à remettre en lumière et qui rapprochés les uns des autres permettent de reconstituer l'existence journalière et intime des générations depuis longtemps disparues, viennent confirmer cette assertion que, sous bien des rapports, les conditions générales de la vie antique ressemblaient étonnamment à celles qui continuent à régler la vie moderne.

Il n'y a rien de nouveau sous le soleil, c'est entendu, mais pour s'intéresser à de vieilles choses qui se répètent sous nos yeux, il faut qu'elles soient présentées par un conférencier habile à les faire valoir et qui soit pénétré de son sujet, que l'auditoire suspendu aux lèvres de l'orateur perçoive à peine tout ce qu'une causerie aimable autant que piquante dissimule de labeur, de science et d'érudition.

M. Jouguet est un de ces maîtres rares. Pas un instant,

l'auditoire instruit, séduit et amusé, n'a cessé de prêter à l'orateur l'attention la plus soutenue, d'assister avec un intérêt toujours plus vif à une évocation d'un passé inconnu auquel l'orateur a su rendre avec un art consommé le mouvement et la vie.

C'est ce qu'a fort bien exprimé, aux applaudissements répétés de l'auditoire, le Dr Duriau, lorsqu'il a adressé à l'orateur les remerciements de tous et qu'il a exprimé une fois de plus les sentiments de gratitude de la *Société Dunkerquoise* envers les professeurs de l'Université de Lille pour le bienveillant concours qu'ils apportent à l'œuvre de vulgarisation entreprise par ses conférences.

Conférence du 11 Février 1905

LA RÉNOVATION CATHOLIQUE SOUS LA RESTAURATION

1814-1830

Par M. SAGNAC, Professeur à l'Université de Lille
Membre Correspondant

Suivant une tradition établie les années précédentes, le Dr Duriau avait jugé inutile de présenter M. Sagnac, trop connu et trop favorablement apprécié du public Dunkerquois, toujours empressé à l'entendre.

C'est seulement en le remerciant, que le Président a pu, en quelques mots, montrer tout l'intérêt historique et actuel du sujet traité par le conférencier avec cette sûreté scientifique dans les recherches, et cette critique aisée et impartiale des hommes, des choses et des événements.

Pour comprendre l'histoire de la rénovation catholique de 1814 à 1830, il est nécessaire de penser au Concordat de 1801, devenu loi d'Etat en 1802 et à la renaissance du sentiment religieux qui a suivi le Concordat.

Le sentiment religieux n'avait pas disparu pendant la Révolution malgré la lutte entre le clergé et les révolutionnaires, et l'apparition de nouveaux cultes de la déesse Raison et de l'Etre Suprême institués par Robespierre.

Dans les campagnes, le vieux culte avait subsisté et on avait rencontré des difficultés pour exécuter les lois révolutionnaires.

Dans l'ouest,en Bretagne,en Vendée, dans la Saintonge, dans le midi, dans les pays qui, depuis le XVI^e^ siècle, avaient souffert des luttes religieuses, de la Lozère au bas Languedoc, dans la région de Nîmes et d'Uzès, le sentiment religieux avait survécu. De même y étaient restées attachées les classes aristocratiques qui considéraient la religion comme un appui pour l'ordre social, comme un frein moral.

Le sentiment religieux renaît avec les fêtes qui suivirent le Concordat.

En littérature, paraissent des œuvres imprégnées de ce sentiment. Le Génie du Christianisme, où Chateaubriand étudie l'influence esthétique du Christianisme sur les esprits à travers les âges.

A partir de 1814, quand Louis XVIII rentrait dans les fourgons de l'étranger, il y avait un plan de retour aux Institutions de l'Ancien Régime.

La Charte qui réglait les pouvoirs du roi et de la nation, disait que la liberté des cultes restait le grand principe.

Les cultes reconnus jouissaient de l'égalité sous la protection de la Loi (article 5 de la Charte).

Tous les cultes, libres, étaient mis sur le même pied et avaient droit à une égale protection.

Cependant, disait l'article 6, la religion catholique est la religion de l'Etat, (contrairement à ce qui avait été dit au Concordat de Bonaparte).

C'était prendre modèle sur l'Ancien Régime. Louis XIV

avait fait du catholicisme le seul culte, en chassant les protestants.

Devait-on alors aller dans le sens de l'article 6, avec la religion catholique comme religion d'Etat, ou dans le sens de l'article 5 reconnaissant la liberté et l'égalité à tous les cultes ? Sous la Restauration, le clergé tendit à étendre l'article 6 qui n'était qu'une réserve (*cependant*, disait le texte) dans l'esprit des rédacteurs de la Charte.

Donc, lutte pour transformer la Charte dans le sens de l'ancien régime.

Les deux faits saillants dans le domaine religieux sont la renaissance du sentiment religieux et la réaction politique et sociale qui peuvent conduire la France à la religion d'Etat comme sous l'ancien régime.

Le clergé se rattache à ce double mouvement.

I

A partir de 1814, il se produisit dans le sein de l'Eglise française un mouvement d'idées extraordinaire.

Le clergé cherche à développer le sentiment religieux et à attirer les fidèles par des prédications non plus seulement théologiques mais encore morales. Ce sont les tendances nouvelles qui percent dans le clergé et continuent sous le gouvernement de Juillet.

Mais il y a lutte dans le clergé pour savoir comment les prêtres se comporteront vis-à-vis des fidèles. Seront-ils rigoristes, pour permettre les observances communes, ou indulgents ?

La sévérité est l'ancienne manière du clergé gallican, teinté de jansénisme.

Sous la Restauration, tendance à l'indulgence du pécheur pour l'attirer vers le confessionnal, on prêche la communion fréquente, (contrairement à Arnauld). Une autre partie du clergé voulait la communion moins fréquente, mais plus fervente.

La plupart des prêtres emploient la manière indulgente et luttent contre les prêtres qui emploient la manière rigoriste de l'ancien régime.

Ainsi lutte dans les prédications, lutte dans les pratiques.

On se sert de la morale pour amener les fidèles à la résignation, la religion est considérée comme un appui sérieux pour l'ordre moral.

Donc, le clergé est divisé dans la manière de remplir ses devoirs ; c'est ainsi qu'il apparaît à la fin de la Restauration et du gouvernement de Juillet.

De plus, il se produit un mouvement nouveau : l'Eglise de France, s'est attachée à la dynastie bourbonienne et à un parti politique, celui de l'émigration, revenu en 1814.

Cela n'a rien d'étonnant, car les évêques de l'ancien régime, non employés par Napoléon, qui ont émigré récemment avec Louis XVIII, commandent à l'église de France et ont les plus belles places. Ils sont royalistes ultra, parti arrivé en 1815.

Talleyrand Périgord, La Fare, Cortois de Pressigny, ambassadeur auprès du pape en 1814, etc.

Ainsi se réalise l'alliance du Trône et de l'Autel qui menace de s'opérer par la charte, article 6.

Les évêques émigrés conduisent l'Eglise de France.

Ils essaieront de faire un nouveau concordat en 1817, mais ne réussiront pas.

Le haut et le bas clergé se retrouvent sur un terrain commun: l'alliance du curé avec le châtelain,de l'évêque avec l'aristocratie. Les curés sortis du peuple, les évêques sortis de l'aristocratie se retrouvent, aux yeux du peuple, attachés à la dynastie, à un parti politique.

Il y a un fait nouveau, si l'on considère que depuis la Révolution les Français sont divisés. Français acquis aux idées nouvelles, Français restés fidèles à l'ancien Régime, antagonisme des deux partis qui ont lutté,dans la Restauration où la lutte est plus violente.

Fait capital : alliance du clergé avec la dynastie. C'est le fait le plus important de l'histoire religieuse de la France du XIXe siècle.

Enfin esprit nouveau dans l'Eglise.

Conception nouvelle des rapports de l'Eglise avec la Papauté. Deux théories en présence : Gallicane et ultramontaine. 1° La théorie gallicane.

Le pape, chef incontesté, mais sans pouvoir absolu, sur l'Eglise de France — pape pas infaillible pour Bossuet ; peut se tromper, émettre un dogme pas accepté par son successeur ou par lui-même dans la suite de son pontificat. Au-dessus du Pape, il y a l'autorité du Concile canonique, composé des évêques de la Chrétienté. Le Pape est obligé, pour s'adresser au clergé de France, de passer par l'intermédiaire du gouvernement. Louis XIV était pour cela très strict ; de même sous les autres rois.

Les maximes de la Constituante, adoptées en 1790, les articles organiques annexés au Concordat et devenant loi d'Etat (18 Germinal an X), ne sont que les déclarations de 1682 rédigées par Bossuet.

2° La théorie ultramontaine est que le pape n'a pas de

supérieur, c'est un monarque absolu et dont l'absolutisme ne saurait s'accorder avec les franchises et libertés d'une Eglise particulière. La conséquence est de détruire les articles organiques.

Cette doctrine, qui domine l'histoire de l'Eglise universelle au XIX^e^ siècle, devait aboutir en 1869, au Concile du Vatican qui établit le nouveau dogme de l'infaillibilité.

Cette théorie fut créée par Bonaparte sans le savoir et sans le vouloir. Quand Bonaparte a voulu signer le Concordat avec Pie VII, il rencontra de grandes difficultés avec les deux clergés. Sous la Révolution, le clergé constitutionnel avait accepté les principes nouveaux et la constitution civile du clergé ; l'autre ne les avait pas acceptés (c'était le clergé réfractaire.)

Bonaparte a voulu rétablir la paix dans l'Eglise, mais, comme héritier de la Révolution, il fut obligé d'appeler des évêques constitutionnels et des réfractaires. Sur les 60 créés pour la France d'alors, 50 évêques réfractaires et 10 anciens constitutionnels. Mais pour arriver à ce résultat, il avait fallu faire table rase, obligeant tous les anciens évêques à donner leur démission au pape, fait sans précédent depuis l'origine du Christianisme ; beaucoup refusèrent, plus de la moitié. — Alors se forma le parti nouveau de la petite église (à la Croix Rousse, à Lyon, notamment) — les fidèles pratiquaient sans prêtres ; cette secte existe encore.

Les soixante furent pris dans les démissionnaires ; cet acte a été l'acte originel de l'ultramontanisme de l'Eglise.

Un autre fait est le concordat qui ne donne pas de garantie aux desservants, qui sont révocables, *ad nutum*, par l'évêque, souverain dans son diocèse. Les desservants ont tendu à recourir à Rome contre les évêques.

Un autre fait est la lutte entre les réfractaires et les constitutionnels. Les réfractaires obligeaient même les jeunes à prendre parti. Les constitutionnels étaient fils de la Révolution et de l'Empire, les réfractaires, fidèles à l'ancien régime, sont ultra-royalistes, cherchent à lutter contre le clergé constitutionnel (refus du sacrement d'extrême-onction aux vieux prêtres qui sont partisans de la Constitution Civile du Clergé et aux fidèles qui le suivent). A Lyon il y eut des représailles nombreuses.

Enfin le pouvoir du Saint-Siège augmenta sous Napoléon à la fin de ses malheurs. La puissance de Pie VII grandit. L'ultramontanisme se développa avec Jean-Marie et Félicité de Lamennais, Joseph de Maistre.

En 1817, paraît le premier volume sur l'indifférence en matière de religion, de Lamennais. En 1819, le livre célèbre de Joseph de Maistre sur le Pape. Ces livres ne sont pas conçus de même façon, mais visent au même but. Joseph de Maistre procède par syllogismes ; il pose, en principe, que la religion catholique est universelle ; qui dit universelle dit souveraine absolue, il n'y a pas de puissance universelle qui ne soit gouvernée par un monarque absolu et qui dit souverain absolu dit infaillibilité. Et il rapproche les juges suprêmes de la Cour de Cassation du Pape. De même que les juges suprêmes, le Pape, souverain absolu, est infaillible.

C'est une équation :

Universel = Souverain = Infaillibilité.

Telle est la conclusion de Joseph de Maistre dans son livre sur le Pape.

Le raisonnement de Lamennais est différent, moins net, mais revient au même.

Le mouvement ultramontain devient doctrinal, je ne parle pas de Bonald qui n'a pas joué le rôle de Lamennais et de de Maistre et qui n'a pas émis de théorie de l'infaillibilité pontificale.

L'ultramontanisme va lutter contre le gallicanisme, ancienne conception de Bossuet, qui semble vainqueur en 1827-1828 ;

En 1817, le Concordat n'est pas présenté aux Chambres ;

En 1828, mesures contre les jésuites, ordonnances doublant la victoire ;

Mais déjà le gallicanisme ne vit plus guère, c'est sous l'ultramontanisme que vit le jeune clergé.

On s'éloigne de la conception de l'Eglise de France, de l'Eglise nationale, chère aux hommes des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles.

II

Mais il y a un mouvement à l'intérieur de l'Eglise et en même temps un mouvement de l'Eglise de France sur la Société française.

Le clergé de France a essayé de s'associer à la réaction contre l'œuvre politique et sociale de la Révolution française.

La Révolution a fait la constitution de la société laïque, la laïcisation de la famille, de la propriété, de l'enseignement, de l'assistance, du droit civil et pénal.

Le Clergé français a essayé d'aller dans un sens contraire à la Révolution et à l'Empire. Il s'attaqua d'abord à la propriété.

Le clergé a voulu obtenir des dotations en biens-fonds,

redevenir un corps de propriétaires, influent par ses richesses ; il n'a pu y réussir.

Le clergé pensait avoir une grande influence s'il reprenait les grandes victoires de 1789. Il voulait revenir sur les lois relatives à la famille ; il y a réussi en partie (abolition du divorce), mais il n'a pu reprendre les actes de l'état civil qui lui avaient été enlevés par la loi du 20 septembre 1792.

L'Etat ne considérait pas le mariage comme un sacrement mais comme un contrat civil.

Luttes pour enterrements civils.

Enfin l'Eglise entama la lutte contre la laïcisation du droit civil et pénal, et l'introduction de peines rigoureuses contre ceux qui enfreindraient le dogme. Loi du sacrilège (1825).

Votée à la Chambre des députés cette loi trouva de la résistance à la Chambre des Pairs. « Toute personne qui profane des hosties consacrées, commet un crime puni de mort «, sacrilège simple, non compliqué, dans le droit commun. Royer-Collard, royaliste, disait : « Obligés de croire à la présence réelle, les protestants et les israélites seront obligés de l'admettre ». Cependant la loi fut votée à une grande majorité.

Le clergé essaya aussi de reprendre l'enseignement : la loi de 1808 avait donné à l'université le monopole, sauf dans l'enseignement primaire, réservé aux congrégations de femmes surtout et d'hommes.

Voilà les buts divers du clergé. Voici ses moyens d'action. Ils étaient variés : Missions à partir de 1819 ; il y avait déjà eu des missions au XVII[e] siècle, (Saint-Vincent-de-Paul), et au XVIII[e] (Père Bridaine) ;

mais ce qui était nouveau c'était le caractère de la mission, à la fois politique et religieuse ; soutenue dans chaque ville par le haut commandement (les généraux faisaient communier les officiers en corps), protégée aussi par beaucoup de magistrats, par les évêques, mais pas par tous.

Ces missions avaient des effets différents. Si elles ont eu des bons effets sur le sentiment religieux de la foule, dans l'Ouest elles ont attaqué les protestants, les acquéreurs de biens nationaux et les institutions civiles. A Dijon, où il y avait un préfet libéral, on désirait voir partir les Missions qui était une cause de discordes ; cet exemple n'est pas le seul.

Un autre élément de propagande fut la Congrégation, institution privée qui, en réalité, comprenait deux institutions : l'une religieuse, avec le père Delpuits en 1801 ; l'autre politique, avec Mathieu de Montmorency en 1810, puis fusion avec le père Ronsin, jésuite.

La Congrégation était une association occulte, dont on connaît le nombre des membres pour Paris (environ 900) et les diverses affiliations en province.

Elle avait une grande influence aux armées, où elle fut en lutte avec le duc d'Angoulême. Elle s'était introduite dans l'administration de la nation. Le Directeur des Postes, le Préfet de police, le Directeur à l'Intérieur, étaient des congréganistes. Ceux-ci, qui se reconnaissaient entre eux par des signes, occupaient quelques places politiques importantes.

Voir à ce sujet les mémoires de Carné qui est un royaliste, témoignage précieux et qui combat la thèse de M. de Grandmaison, laquelle d'ailleurs, renferme une bonne part de vérité.

A partir de 1814, il se forma plusieurs associations religieuses, surtout de femmes.

Avec la loi de 1825, il fallait une loi pour établir une congrégation de femmes. La loi de 1825 établissait la capacité, l'étendait au droit de recevoir des legs, faisait des congrégations des personnes civiles; elle donnait aux religieuses le droit d'apporter leur fortune à leur association, avec des restrictions dans l'intérêt des familles; ainsi la fortune apportée ne pouvait pas être supérieure à dix mille francs. A la suite de cette loi, les instructions de Frayssinous, très curieuses, données dans la collection des lois de Duvergier, conseillent aux religieuses d'user du délai de six mois pour tourner la loi. Le Gouvernement faisait une loi en y insérant des petits articles qui permettaient de la violer.

Il se forma aussi des congrégations d'hommes : les Chartreux en 1823. L'autorisation fut donnée malgré la loi de 1790 abolissant les vœux perpétuels.

Un dernier moyen fut la création d'écoles. On fonda des collèges de Jésuites, huit, dont le plus célèbre était celui de Saint-Acheul, près d'Amiens; il y avait beaucoup d'élèves, les études étaient très développées, on y apprenait les langues. Il y avait aussi des Collèges de Jésuites à Aix, Bordeaux, Billom, Belley, etc.

On fonda également des petits séminaires, des collèges mixtes.

Dans les petits séminaires, on faisait l'éducation des futurs jeunes clercs; les évêques, tournant la loi de l'Empereur, cherchaient à en faire des écoles concurrentes de l'Université. On y prenait des externes, peu de futurs prêtres, beaucoup d'aspirants aux professions libérales.

Enfin, il y eut les petites écoles latines des curés avec

un ou deux élèves pour apprendre le latin et bientôt avec tolérance, dix, vingt, trente.

A cette époque l'Université était mal défendue, on s'en est rendu compte, jusqu'à l'ordonnance de 1828, sous le ministère Martignac ; Charles X ferma les écoles des Jésuites, congrégation supprimée en droit depuis le XVIII^e^ siècle ; en même temps, on limitait à 20,000 le nombre des élèves en France des petits séminaires. Toutes choses qui furent violées dès 1828-1829 et sous le gouvernement de Juillet, qui se relâcha.

L'action catholique a été violente de 1814 à 1817-18, très vive. La lutte a été portée au paroxysme de 1825 à 1828.

En 1825, apparaît un parti catholique qui ne se rattache à aucun parti politique, et qui veut rendre le clergé indépendant, en l'affranchissant des entraves du clergé gallican, en supprimant même le salaire, budget des cultes. Lamennais : Dieu et Liberté, dans le journal *l'Avenir*, du 30 Août 1830. Il veut renouveler l'histoire religieuse, accorder la science avec la foi, le dogme et la raison.

Ce parti n'a pas réussi ; il fut condamné par le Pape, il ne pouvait pas réussir parce que Rome suivait depuis 1814 et même 1801 une politique contraire à celle de Lamennais.

Au point de vue mondial le Pape a voulu s'associer aux gouvernements hérétiques, comme aux orthodoxes, par des traités, des concordats.

La papauté se recueille et essaie d'obtenir des traités des Etats Allemands, de la Belgique, de l'Amérique du Sud. L'on arrivera à faire des concordats. C'est à ce moment que Lamennais propose le contraire.

Mais ce n'est pas seulement cette raison, mais aussi la répugnance d'une partie du clergé français. Le clergé

inférieur dans les séminaires avait subi l'infiltration des doctrines ultramontaines, mais le haut clergé, resté légitimiste après 1830, attaché à un parti politique, y était hostile. Montalembert réussira un moment à fonder un parti catholique *indépendant*; il dominera de 1840 à 1848 et 50; mais la loi Falloux qu'il inspirera l'attachera aux partis réactionnaires. L'Empire fera le reste. Le clergé restera attaché aux vieux partis politiques, aux partis de réaction hostiles à la Révolution.

C'est ce qui s'est produit jusqu'à maintenant. Cet état de choses a été fatal à l'Eglise. Léon XIII l'a vu, les catholiques n'ont pas voulu se transformer; les origines de tout cela se trouvent dans la Restauration.

C'est ce qui fait pour l'époque actuelle — caractérisée par la Séparation de l'Eglise et de l'Etat — l'intérêt de cette étude.

LE CONCERT DU 1er MARS 1905

Notre Société qui a entrepris et qui poursuit son œuvre de vulgarisation, s'est attachée plus spécialement cette année au point de vue artistique. Tout en procurant, à ceux de ses membres qui ne suivent pas habituellement ses séances mensuelles une distraction agréable, elle a permis à un compositeur de talent, M. Collery, membre correspondant de la Société, de faire exécuter son œuvre et de la diriger. C'était, en outre, donner aux artistes musiciens un encouragement que de leur faire exécuter une œuvre originale et d'un genre nouveau.

Si l'organisation de ce Concert a coûté quelqu' effort, le succès qu'il a obtenu en a largement récompensé ses organisateurs.

Dès huit heures du soir, les auditeurs occupaient, nombreux, toute la salle Sainte-Cécile, et les derniers venus furent réduits à se presser à la porte. Mais grâce à l'aimable diplomatie des commissaires zélés et dévoués, tout se passa pour le mieux et chacun trouva sa place.

A l'heure dite, M. Jules Collery prenait la baguette et l'orchestre attaquait la Marche en ré majeur de Mendelsohn. Bien dirigé, l'orchestre donna ce qu'on en attendait et les applaudissements ne lui furent pas ménagés après l'exécution de la *Rêverie* de Schumann et du *Menuet* de Pessard. *Petit Entr'acte*, *Aria* et *Babiolette*, de M. Collery, le *Prélude du Déluge* de St-Saëns furent de même un succès.

Mlle Antoinette Marcel, première chanteuse du Théâtre Municipal qui prêtait son gracieux concours sut mettre dans l'Air de *Louise*, la passion et l'enthousiasme qui caractérisent l'héroïne de Charpentier. Sa voix chaude et pure servit à merveille les délicates compositions de M.Collery, *Berceuse*, *Barcarolle* et *Valse*. M. Cabrol 1re basse du Théâtre interpréta avec talent *Pensée d'automne* de Massenet et les *Stances de Lackmé* de Léo Delibes.

Le succès de la partie instrumentale était non moins assuré avec M. Louis Dondeyne qui fit apprécier la *Méditation* pour violon, de M. Collery, et MM. Defaux et Devinck dont le duo pour cor et flûte fut très apprécié.

La deuxième partie du programme avait été entièrement réservée à M. Collery. Le compositeur ne fut pas moins applaudi que le Chef d'orchestre.

La musique de M. Collery est écrite dans un style élégant, la mélodie se déroule harmonieusement en d'heureuses modulations que ne dédaigneraient point les meilleurs maîtres.

Son œuvre principale *Ste-Ulphe*, est à cet égard, fort appréciée. L'heureuse collaboration de MM. Maurice Garret, pour le poème, et René Delassus, pour les dessins, a fourni à M. Collery un sujet très poétique, dont il a su tirer bon parti. Une orchestration large et complète, — encadrée par le récitant, dont M. Meunier a tenu, fort bien, le difficile emploi, — soutient les chœurs et les complète heureusement.

Grâce à l'aimable et gracieux concours des membres de nos diverses sociétés chorales, et de Dames des Cours de Demoiselles de l'école de Musique, les chœurs, complets et homogènes, furent en tous points parfaits.

L'histoire de Ste-Ulphe et de sa rencontre avec le bon Domice étaient accompagnées, à chaque tableau, de projections en couleur des dessins de M. Delassus. Ces très jolies aquarelles, admirablement rendues par la maison Lumière, donnaient un attrait particulier à la merveilleuse aventure de la Sainte.

Enfin Mlle Marcel qui prêtait sa voix à Ste-Ulphe, vint heureusement compléter cet ensemble dont la diversité faisait une difficulté nouvelle, aisément résolue par notre collègue qui se vit prodiguer les applaudissements et les félicitations.

Parmi les artistes qui ont droit à nos remerciements, il en est un que sa modestie, seule, met toujours en dernier, alors que la sympathie du public et la reconnaissance avisée des artistes devraient souvent le mettre au premier rang : nous avons nommé notre collègue M. Emile Bollaert qui mit, avec le dévouement qu'on sait, son précieux talent d'accompagnateur à notre disposition. Il convient que nous l'en remercions ici.

Tel fut ce Concert du 1er Mars, qui obtint un grand succès, et que nous pouvons inscrire avec satisfaction au rang des actes de la Société, car notre Compagnie fit mieux que procurer une agréable soirée à ses membres. Fidèle à la pensée de ses fondateurs, elle a contribué ainsi, pour sa part, à l'encouragement de l'art Musical à Dunkerque.

Nous donnons ci-après le programme de cette fête musicale.

SOCIÉTÉ DUNKERQUOISE

POUR L'ENCOURAGEMENT DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS

Reconnue d'utilité publique

CONCERT

Donné le Mercredi 1er Mars 1905, à 8 heures 1/2 du soir

AVEC LE GRACIEUX CONCOURS DE :

Mlle Antoinette MARCEL, Première Chanteuse du Théâtre Municipal ;

M. CABROL, Première Basse du Théâtre Municipal ;

M. MEUNIER, Jeune Premier du Théâtre Municipal ;

Chœurs d'Hommes (Amateurs) *et de Dames* (Cours des Demoiselles de l'Ecole de Musique de la Ville de Dunkerque), sous la direction de M. Jules COLLERY, Compositeur de Musique, Membre de la *Société Dunkerquoise* ;

MM. Ed. VINCKE, DEFAUX et L. DONDEYNE, Solistes ;

M. Emile BOLLAERT, O A, Pianiste-Accompagnateur.

PROGRAMME

PREMIÈRE PARTIE

1.	Mendelssohn.	*Marche en ré majeur* :	ORCHESTRE.
2.	J. Massenet..	*Pensée d'Automne*...	M. CABROL.
3.	Lefebvre.....	*Idylle* pr Cor et Flûte.	MM. DEFAUX et E. VINCKE.
4.	Charpentier..	Air de *Louise*.....	Mlle A. MARCEL.
5	Schumann...	A) *Réverie*	ORCHESTRE.
	Pessard.....	B) *Menuet*	
6.	Léo Delibes..	*Stances de Lakmé*....	M. CABROL.
7.	St-Saëns.....	*Prélude du Déluge*...	ORCHESTRE.

Soliste : M. L. DONDEYNE.

DEUXIÈME PARTIE

1. Jules Collery. *Petit Entr'Acte*..... ORCHESTRE.
2. Jules Collery { A) *Berceuse*..... B) *Barcarolle*..... C) *Valse*..... } Mlle A. MARCEL.
3. Jules Collery. *Méditation* pr Violon. M. DONDEYNE.
4. Jules Collery { A) *Berceuse* ..... B) *Babiolette*..... } ORCHESTRE.

5. SAINTE-ULPHE

Légende en Sept Parties

Musique de M. J. COLLERY. — Poème de M. GARRET
Dessins de M. R. DELASSUS

Projections en couleurs de la Maison LUMIÈRE, Médaille d'Or de l'Exposition Universelle de 1900

Une Voix... Mlle MARCEL. — *Récitant*.. M. MEUNIER
Chœurs et Orchestre

1. *Prolégomène.*
2. *La Jeunesse d'Ulphe.*
3. *Le Rêve.*
4. *Le Bon Domice.*
5. *Bénédiction.*
6. *Le Miracle des Grenouilles.*
7. *Parfum d'Ames*

Piano à queue de la Maison PLEYEL, gracieusement offert par la Maison BAR.

Projections présentées par M. WEIZSAEKER.

Conférence du 24 Mars 1905

L'IMPÉRATRICE THÉODORA & BYZANCE
AU TEMPS DE JUSTINIEN

Par M. PETIT-DUTAILLIS,

Professeur à l'Université de Lille, Directeur de l'Ecole de Commerce

Comme l'a fort bien dit M. le Président G. Duriau en présentant le conférencier à l'assistance particulièrement nombreuse qui se pressait dans la salle Sainte-Cécile, M. Jouguet dans la dernière réunion avait dévoilé une civilisation peu connue, celle de l'*Egypte au temps des Ptolémées ;* cette fois, M. Petit-Dutaillis va nous faire pénétrer au milieu d'une civilisation qui ne nous est guère plus familière, cette civilisation byzantine qui jeta un si vif éclat et ne fut jamais plus brillante qu'au temps de Justinien.

Le conférencier nous avertit d'abord qu'il ne faudra point chercher dans sa causerie un tableau complet de Byzance au VI^e^ siècle. C'est des côtés bizarres, un peu choquants, de la vie byzantine qu'il aura souvent à parler, et le public risquera parfois d'oublier que Justinien, l'époux de Théodora, a été un très grand prince, un législateur fameux, un conquérant, et que son règne a été une époque de triomphes militaires, d'expansion civilisatrice. Toutefois l'histoire même de Théodora évoquera quelques-unes de ces gloires. Elle a été après tout une reine

remarquable. C'est un personnage très complexe, et il ne faut pas voir en elle seulement une danseuse qui a réussi à se faire épouser.

Théodora était probablement Syrienne d'origine. Elle naquit vers l'an 500 de notre ère. Nous ne sommes renseignés sur sa jeunesse que par l'*Histoire secrète* de Procope. Voici ce qu'il raconte :

Théodora était fille d'Acacios, gardien des ours à l'Hippodrome de Constantinople. Car, selon une tradition très ancienne, le peuple se complaisait aux jeux du cirque, et il y avait à Constantinople un Hippodrome immense, desservi par des centaines d'artistes et d'employés. (Une projection intercalée ici reproduit deux diptyques du VI[e] siècle, où sont figurés des acrobates et des combats d'animaux). Théodora passa son enfance dans ce milieu interlope, et enfin elle monta sur les planches et fit admirer sa beauté dans des tableaux vivants assez scabreux. Elle devint courtisane à la mode. Eprise cependant d'un fonctionnaire nommé Hécibolos, elle le suivit en Afrique ; quand il eut assez d'elle, elle se mit a errer de ville en ville, dans tout l'Orient, et le vertueux Procope déclare que c'était le diable lui-même qui avait fixé l'itinéraire de Théodora, afin que nul lieu du monde n'ignorât son impudicité.

Ce récit de Procope a été contesté d'un bout à l'autre par quelques historiens modernes. On n'a pas manqué de faire remarquer que Procope seul représente Théodora sous les traits d'une ancienne courtisane. Les écrivains byzantins orthodoxes, qui ont fort âprement injurié Théodora à cause de la protection accordée par elle aux hérétiques, n'ont fait aucune allusion à ce passé orageux. Dès lors peut-on croire sur parole Procope, qui, dans son *Histoire*

secrète, s'est fait l'écho des bavardages les plus puérils ? Faut-il admettre que Justinien, n'étant pas encore empereur, ayant une réserve à garder, une opinion publique à ménager, épousa une fille de joie ?

Tout bien pesé cependant, on en arrive à la conclusion que, si Procope a probablement beaucoup brodé, c'est sur une trame de vérité. D'une part en effet, nous savons par le grave Jean d'Ephèse que Théodora avait eu une fille avant de connaître Justinien. D'autre part certains traits de la psychologie de l'impératrice s'accordent fort bien avec les vestiges moraux — ou immoraux — de son passé. Enfin, que, en dehors de Procope, les contemporains aient si facilement passé l'éponge, oublié les aventures de leur basilissa, c'est assurément ce qui peut étonner un moderne, mais c'est ce qui surprendra moins ceux qui ont étudié de près l'histoire byzantine. La rédemption des courtisanes était une vertu pratiquée à Constantinople par les gens de bien, et il n'y a rien d'invraisemblable à ce que les historiens orthodoxes eux-mêmes n'aient pas songé à reprocher à Théodora son passé : sans doute, les uns ont estimé que cela n'avait pas d'importance, puisque la basilissa s'était repentie, et les autres ont pu même, en leur for intérieur, savoir gré à Justinien d'avoir donné l'exemple du sacrifice.

Au reste, lorsque Théodora rencontra Justinien, elle s'était déjà moralement rachetée. Dans ses pérégrinations elle s'était arrêtée en Egypte, et y avait sans doute subi une crise morale ; car plus tard, elle vénéra comme son « père spirituel » le patriarche d'Alexandrie, Timothée, et l'on peut croire qu'elle lui devait sa conversion. Nul pays, d'ailleurs, n'était plus propre que l'Egypte, à provoquer ces brusques retours : sous ce ciel de feu, on passait volon-

tiers de l'extrême volupté à la pénitence extréme. C'était le pays d'élection des ascètes. C'est là que la belle Thaïs fut convertie par le vertueux et infortuné Paphnuce (et le conférencier lit ici les premières pages du roman délicieu sement ironique d'Anatole France, où sont décrites les merveilles de la Thébaïde). On peut former l'hypothèse que le patriarche Timothée, sans en éprouver le même dommage, convertit de même Théodora.

Quoiqu'il en soit, vers l'an 522, Théodora était de retour à Constantinople, vivait sagement dans une modeste petite maison, et filait la laine sur le pas de sa porte.

A cette époque, régnait le bon Justin I, ancien paysan macédonien, qu'une intrigue militaire avait élevé au trône. Il n'avait pas d'enfant, et destinait la couronne à son neveu Justinien, qu'il avait fait soigneusement élever dans les écoles grecques. Justinien était un homme laborieux, ambitieux, mégalomane même, mais en même temps de caractère un peu faible, et en somme capable de se laisser accaparer et dominer par qui savait lui plaire et flatter sa prodigieuse vanité.

Justinien avait une quarantaine d'années lorsqu'il rencontra à Constantinople Théodora devenue sage et restée très élégante et belle. Il s'éprit d'elle, et pour toute sa vie. Il l'épousa, et, en 527, le jour où Justinien succéda à son oncle, elle ceignit le diadème, et revêtue d'un somptueux costume ruisselant de pierreries, elle alla recevoir les acclamations populaires à l'Hippodrome, où jadis elle avait figuré, selon Procope, dans un vêtement beaucoup moins compliqué.

Pour montrer en quel monde de faste et de splendeur Théodora allait vivre désormais, le conférencier fait défiler

en projections la maison de Justinien sur le Bosphore, Ste Sophie, St Apollinaire de Ravenne, l'atrium de la basilique de Parenzo, la chaire d'ivoire de Maximien, enfin les portraits authentiques de Justinien et de Théodora, d'après les mosaïques de Ravenne, les médailles, etc.

La mosaïque de St Vital nous montre une Théodora recueillie et hiératique, bien différente de la voluptueuse et bavarde héroïne du drame de Victorien Sardou, qui a la nostalgie des plaisirs louches, et meurt tragiquement étranglée. Non seulement la Théodora de l'histoire n'est pas morte comme la Théodora de fantaisie incarnée par Sarah Bernhardt, mais elle n'a pas vécu ainsi, du moment, du moins, qu'elle a été impératrice. Procope lui-même, qui recueillait si soigneusement tous les cancans, n'a jamais songé à l'accuser d'avoir trompé Justinien.

N'en concluons pas d'ailleurs que la basilissa fût devenue une quakeresse intransigeante et farouche. Théodora était un personnage assez complexe, et Sardou n'a pas eu tout à fait tort, dans son essai de reconstitution psychologique. Elle avait, pour les autres, la morale assez facile, et nous savons qu'elle favorisa les aventures d'Antonine, femme du pauvre Bélisaire.

Mais elle s'arrêta là, et ne donna point prise elle-même à la médisance. D'abord, elle avait passé l'âge des fredaines, et songeait à son salut. Elle était devenue fort dévote. Elle recevait avec de grands honneurs le grossier et crasseux ermite Marras, qui la rudoyait brutalement. Elle construisit des églises, des monastères, des hôpitaux, des hospices, qui attestent sa piété. Et puis sa volonté de conserver le diadème la gardait de tout faux pas. Loin d'être jamais disgraciée ni même soupçonnée par son mari, la vraie Théodora ne cessa toute sa vie de dominer Justinien.

L'histoire de la sédition Nika, survenue cinq ans après son avènement, nous révèle quel était déjà alors son ascendant. Le conférencier rappelle les phases de cette révolte fameuse, et lit in-extenso le curieux procès-verbal, conservé par le chroniqueur Théophane, des injures qu'échangèrent, au cours de la représentation donnée le 11 janvier 532 à l'Hippodrome, les hérauts du parti des Verts, du parti des Bleus, et de l'empereur lui-même. La révolution véritable qui éclata par la suite à Constantinople affola Justinien. Seule, Théodora garda son sang-froid, et c'est à la suite d'un Conseil où elle jura de s'ensevelir dans la pourpre impériale plutôt que de fuir, que la sédition fut réprimée.

Théodora avait trouvé là l'occasion de prouver qu'elle était de bon conseil, et depuis lors elle régna vraiment conjointement avec Justinien, et peut-être plus réellement que lui. Du pouvoir suprême elle eut toutes les marques extérieures, toute la force effective, tous les profits. Les documents les plus authentiques le prouvent. Entre un ordre de Justinien et un ordre contraire de Théodora, les fonctionnaires n'hésitaient pas : ils obéissaient à l'impératrice.

Comment usa-t-elle de cette puissance? Eut-elle une politique, ou suivit-elle seulement son caprice?

Elle eut une politique ; mais très personnelle, très féminine. Elle se souvint surtout qu'elle était femme, qu'elle avait été faible, misérable et insultée, et qu'elle avait trouvé jadis secours, appui moral, dans le clergé hétérodoxe, monophysite d'Egypte. Elle voulut être très riche, omnipotente, venir en aide à ses amis, à ses anciens soutiens, et protéger son sexe contre l'homme. Elle amassa d'immenses richesses, procura des emplois lucratifs ou de

beaux mariages à ses parents, elle fit promulguer des lois en faveur des comédiennes et pour la répression du proxénétisme.

Elle fut terrible pour ses ennemis. Quiconque osa se placer en travers de sa route fut perdu. Tel fut le ministre Jean de Cappadoce, qu'elle attira dans un véritable guet-apens. Tel fut le pape Silvère, qui désapprouvait la politique tolérante appliquée par l'impératrice à l'égard des hérétiques monophysites : sur l'ordre de Théodora, Bélisaire dut s'emparer de la personne du pape, le dépouiller de ses insignes, et lui faire revêtir de force un habit de moine.

A défaut de monuments du VI[e] siècle pouvant illustrer cette curieuse politique de Théodora, le conférencier nous montre en projections de naïves et amusantes miniatures du manuscrit de Skylides (Bibliothèque de Madrid), qui se rapportent assez bien à certains épisodes de la vie de Justinien et de Théodora : un empereur hué par la foule dans les rues de Constantinople, — un songe —, une conspiration surveillée par des espions.

Théodora mourut le 29 juin 548, d'un cancer. Justinien lui fit de magnifiques funérailles, ne se consola jamais de sa perte, et continua la politique de sa femme. Mais la bonne chance du règne avait fui avec Théodora, et la fin de la longue vie de Justinien fut triste et inglorieuse.

Grâce à des projections bien choisies, commentées avec une érudition sûre d'elle-même, c'est toute une évocation du passé qui est apparue aux yeux de l'assistance. Aussi cette conférence laissera un durable souvenir à tous ceux qui l'ont entendue, car elle a été un charme pour les amateurs du bien dire, une excellente leçon pour ceux qui ont soif d'apprendre et un plaisir pour les amis du pittoresque.

M. le Dr Duriau, avant de lever la séance, s'est fait l'interprète de l'auditoire, en remerciant M. Petit-Dutaillis des trop courts instants qu'il nous a fait passer en compagnie de Théodora et de Justinien, dans ce monde étrange de Byzance qu'il connait si bien ; puis, en terminant, il exprime toute la gratitude de la *Société Dunkerquoise* envers les professeurs de l'Université de Lille, qui mettent tant de zèle et de dévouement à favoriser par leur précieux concours l'œuvre de vulgarisation à laquelle se consacre notre Compagnie.

Conférence du 12 Avril 1905

LE GÉNIE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE SEPTENTRIONALE

Par M. Henri POTEZ,

Docteur ès-Lettres, Membre Correspondant de la Société

La *Société Dunkerquoise* a la bonne fortune de pouvoir reproduire presque *in-extenso* la remarquable conférence de M. Potez, et y tenait d'autant plus qu'elle désirait faire profiter de ce véritable régal littéraire ceux qui n'avaient pu y assister.

Nous sommes certains que M. Potez trouvera près de ses lecteurs le même succès que près de ses auditeurs.

MESDAMES, MESSIEURS,

Lorsqu'un esprit est vraiment de premier ordre, dans l'art ou la littérature, il symbolise toujours fortement la région dont il est sorti. Ne parlons pas de race, si l'on veut : la notion de race est vraiment trop contestée, trop contestable aussi, surtout bien obscure et insaisissable. Mais il n'en est pas moins vrai que les grands écrivains sont profondément de leur pays d'abord, de leur province ensuite.

De leur pays : quoi de plus italien que Dante ? Quoi de plus anglais que Shakespeare ? Quoi de plus allemand que Goethe ? — Et ce sont là les statues qui dominent l'horizon intellectuel de l'Europe. — De leur province : vous savez

combien est caractéristique le geste des écrivains normands. Depuis Malherbe et Corneille jusqu'à Flaubert, ils ont contraint et maîtrisé la langue française, comme le Conquérant, après la grande aventure de Hastings, a taillé une nation dans les hordes anglo-saxonnes. — Quand Paul-Louis Courier, le sourire aux lèvres, commençait un discours en ces termes : « Je suis Tourangeau, Messieurs ; » on entendait bien ce qu'il voulait dire. Vous rappellerai-je la richesse de Rabelais et de Balzac, la magnificence des poètes de la Pléiade, nés sur les bords de la Loire large et puissante, près de ces vergers parfumés où les arbres s'écroulent sous les fruits ? — Comme leurs frères d'Irlande et de Calédonie, Chateaubriand, Brizeux, parfois Lamennais, Renan lui-même à ses heures, expriment l'incurable mélancolie des Celtes, infinie comme les mers changeantes qui grondent sur leurs côtes. Et l'esprit du sud-ouest, de Montaigne, de Montesquieu, vif, net, lumineux comme les pays de Gascogne ? Et la finesse et l'harmonie de l'Ile-de-France, le pays de La Fontaine et de Racine, où les églises romanes et gothiques sont aussi parfaites que le Parthénon ? Et les Bourguignons de haute sève, Bossuet, Buffon, Lamartine, avec leur plénitude, leur opulence, leur sérénité ? Comme ils sont tous de leur pays ! Comme chacun de ces arbres puissants révèle la forêt qui l'a nourri !

Mais, dira-t-on, il est des auteurs dont il est bien difficile de montrer en quoi ils sont de chez eux. Trouvez-vous le Breton dans Alain René Lesage qui est de Sarzeau, dans Duclos qui est de Dinant ? trouvez-vous le Picard dans Voiture ? le trouvez-vous dans Gresset ? Tous les deux pourtant sont d'Amiens. — Non, sans doute, à moins que d'être prévenu, je ne trouve en eux ni le Breton, ni le Picard. Mais c'est que, s'ils peuvent bien être de beaux

esprits, ou même de bons esprits, ils ne sont point du premier rang, ou tout au moins ils n'ont pas atteint à la grande originalité. Entre eux et l'inspiration qui jaillit du terroir, il s'est interposé des modes, une culture, une société. Mais qu'un écrivain puise en lui-même à une certaine profondeur, le génie de la terre natale éclate dans son œuvre.

On pourrait donc écrire une géographie littéraire de la France. Ce serait sans doute une tentative périlleuse. Il y faudrait beaucoup de tact, de justesse, de finesse, de subtilité. Mais, s'il était bien fait, quel livre charmant et superbe ! Les fleurs diverses dont se compose notre bouquet magique, on les respirerait dans le jardin même, le parc ou la forêt où elles ont grandi.

C'est un chapitre de cette géographie, Mesdames et Messieurs, que je voudrais ébaucher ce soir devant vous. Je dis ébaucher, car malgré tant d'heures de lectures et de méditations sur ce sujet. — je m'avoue un septentrional passionné, — je ne ferai que vous proposer mes conclusions, et je ne prétends pas vous les imposer. Je sais que je marche sur un terrain peu sûr, qui vacille et qui tremble. Ne veuillez voir en ceci qu' « un coup d'essai [1] », pour parler comme Montaigne.

Je dois le déclarer tout d'abord, ce n'est pas dans l'âge moderne que le Nord français a marqué sa trace la plus profonde dans notre pensée nationale. — Le moyen-âge a entendu une soixantaine de chansons de geste en dialecte picard. Arras, au temps de Saint Louis, a été véritablement la capitale poétique de la France. Au XVI[e] siècle, les

[1] Je me réserve de développer ces aperçus quand mon information sera plus étendue. J'ai déjà écrit plus longuement, en divers lieux, sur Prévost et Desbordes-Valmore.

Picards, avec Lefèvre d'Etaples, avec Calvin, avec Ramus, avec Lambin, ont étendu la main sur les Saintes Ecritures et les lettres antiques : — « Ceci est à nous. Nous voulons y voir clair. Nous voulons y retrouver, dans son intégrité, la source de toute vie morale, de toute vie réelle, de toute foi profonde. » — Mais la littérature classique et le romantisme ont compté peu d'écrivains remarquables dans nos régions. Nous en avons eu quelques-uns cependant, et c'est sur ceux-là que je voudrais pour quelques instants attirer votre attention. Nous considérerions successivement l'abbé Prévost, d'Hesdin en Artois, le boulonnais Sainte-Beuve, Marceline Desbordes-Valmore et Ximénès Doudan, qui sont deux douaisiens.

I

Antoine-François Prévost est né le 1er Avril 1697, à Hesdin, sur le seuil des Pays-Bas. Hesdin, à deux pas de la Picardie, a cependant une physionomie tout artésienne, avec son haut beffroi et sa bretèche, ses maisons à pas de moineaux et ses eaux serpentantes. Retenons ceci, et n'attachons aucune importance à la domination espagnole qui a pesé sur l'Artois. Il y a quelque cinquante ans on avait la manie de voir partout l'Espagne dans le Nord de la France. Cela flattait le romantisme inconscient des antiquaires. Espagnols les beffrois, que l'on comparait à la Giralda de Séville ; espagnoles les maisons à lignes contournées ; espagnole, la passion de Des Grieux ; espagnol le mysticisme de Desbordes-Valmore. Il a bien fallu en rabattre, et restituer aux Pays-Bas ce qui appartient aux Pays-Bas. Je n'ai pas le temps d'entrer dans cette discussion. Mais je puis vous garantir que la race des Prévost était, dans la région d'Hesdin, florissante et prospère bien

avant que les hidalgos y vinssent promener leur cape et leur épée. Je puis vous garantir que l'illustre abbé n'est pas castillan pour un double. Mais, en revanche, comme il est bien de chez lui !

Un de mes amis me parlait d'un enterrement qui venait d'avoir lieu à Hesdin. Un discours avait tiré des yeux des assistants un déluge de larmes. Il me fit observer qu'à quelques lieues de là, à Montreuil-sur-Mer, en pays picard, cette éloquence funèbre aurait été beaucoup plus froidement accueillie. Il ajouta, en parlant des Hesdinois : « Ils ont encore du sang méridional dans les veines, du sang d'Espagne. » Eh non ! mais du sang wallon. Ces gens de haute et riche sève, de chair fleurie et de sang vigoureux, sont faciles et prompts à l'émotion vive. Et comme ils n'ont pas la réserve ironique des Picards ou des Champenois, ils la manifestent comme ils la sentent. Les suicides passionnels sont très nombreux dans la région du Nord. D'autre part, si vous lisez un écrivain belge de langue française, presque toujours vous aurez lieu d'admirer à quel point il est exempt d'ironie. — L'abbé Prévost est passionné et naïf. Ici je ne vais faire que suivre, en l'interprétant, le dernier et très distingué biographe de Prevost, mon ami Schroeder.

L'abbé Prévost est donc passionné et naïf. Passionné, toute sa vie, toute son œuvre le montrent. Et sa vie et son œuvre mettent également en tout son lustre sa naïveté. Il a des défauts de naïf, « le goût pour les résolutions extrêmes, le manque de mesure et de sang-froid ». A La Haye, mené par ses sens, il « fut le heros d'une aventure galante qui, à l'époque, défraya les gazettes et les nouvelles à la main ». Il avait eu le malheur de rencontrer « une demoiselle de mérite et de naissance »... dont il ne tarda pas à

devenir amoureux. Comme toujours, « il fut dupe de sa propre *naïveté*.» Ce n'était qu'une intrigante de bas étage. « Ravanne nous montre Prevost complètement dominé par sa maîtresse, ayant oublié ses intentions de travail, ses promesses aux libraires, même ses soucis d'argent, enfin tout entier à l'amour, mais à l'amour de l'espèce la plus vile et la plus répugnante. » Plus loin, M. Schoerder ajoute, à propos de cette histoire : « J'inclinerais à croire que... Prevost a été trompé, grugé, rançonné, qu'il n'a jamais eu conscience de son ingénuité... » Lorsqu'il vécut à Chaillot et qu'il fréquenta les salons littéraires à Paris, il sut conquérir beaucoup de sympathies. « Qu'avait-on à lui reprocher, sinon quelque légèreté, une crédulité excessive...? » Le trait revient souvent. Il y a dans notre littérature un autre écrivain qui est remarquable par là, c'est la douaisienne Desbordes-Valmore, qui était si sentimentale et si dénuée de malice, et dont les naïvetés ont si fort égayé M. Jules Lemaître.

A considérer son œuvre, l'impression subsiste. Le doyen de Killerine chevauche la nuit, dans les champs, avec M^lle^ de L. en croupe. Le bon prêtre s'écrie : « Que de réflexions ne fis-je pas sur la bizarrerie d'une aventure aussi opposée à mon inclination qu'à mon caractère ! Un ecclésiastique de ma figure et de mon âge à cheval dans les ténèbres avec une fille de dix-sept ans derrière lui, quelle étrange scène ! » On voit avec quel sourire M. Anatole France pourrait relater ces propos : il est sûr que l'abbé Prevost ne sourcille pas. Du même ton, le doyen raconte comment, pris pour une jeune beauté, il a reçu une grêle de baisers dans un corridor sombre. — Cette naïveté lui a porté bonheur. Pour crayonner Des Grieux comme il l'a fait, il fallait être un peu Des Grieux lui-même. Voltaire avait trop d'esprit pour bien comprendre Shakespeare. Le

trop d'esprit nuit quelquefois. L'ironie, assez souvent, est le masque de la routine. L'abbé Prévost est le premier en France qui eut véritablement le sens de l'œuvre shakespearienne. M. Jusserand, à cet égard, lui avait déjà rendu pleine justice.

L'homme du Nord est laborieux : il ne se retourne guère pour regarder derrière lui quand il a mis les mains à la charrue. Il trace son sillon sans se laisser distraire. Son puissant équilibre physique le rend capable des longues tâches, patiemment continuées. Ce trait est vrai des Picards comme des gens des Pays-Bas. On connaît l'étonnante patience des érudits picards et l'imposant édifice de science élevé par Du Cange, et le labeur immense entassé par Sainte-Beuve. Au milieu des orages de sa vie, Prévost travailla prodigieusement. Il se donne, et il est véridique, pour un homme « qui passe quelquefois des semaines entières dans son cabinet, et qui emploie tous les jours sept ou huit heures à l'étude ». La pile de volumes qu'il a accumulée est aussi majestueuse que celle qu'a bâtie Voltaire. Mais chez lui le jaillissement n'a rien de fiévreux : c'est l'épanchement d'une nappe de lait, *lactea ubertas*. Son œuvre pousse avec sérénité, comme ces grands arbres drus et forts qui érigent leurs troncs droits et gonflés de sève au-dessus de la terre humide et grasse des Flandres.

— Mais il y a dans le portrait une disparate. Cet homme du Nord a quelque chose d'inconsistant, de capricieux et de mobile. Ses compatriotes regardaient peu au-delà de leur foyer. Taine a remarqué qu'ils n'avaient pas, comme les Français de pure race, besoin de distraction, de variété. Ils ont dans l'esprit quelque immobilité : l'immuable les contente. — Sans doute. Mais il faut observer que Prévost est un déraciné. On s'est mépris, et il s'est mépris sur sa

vocation. De là, une incertitude et un flottement dans sa destinée. C'est peut-être son mauvais point de départ, plus que son caractère, qui a produit les vicissitudes de son sort. On remarquera d'ailleurs que, dans les pires conjonctures, il a une extraordinaire faculté de rebondissement, un fond inépuisable d'optimisme. Elisée Reclus observe que les Wallons ont de promptes et exubérantes colères, promptement apaisées, au contraire des Flamands Flamingants qui couvent de longues rancunes. Les bonnes gens qui ont le tempérament de Prévost, s'ils deviennent veufs, sont très capables, dans le premier emportement, de se tuer sur le cercueil de leur femme : mais soyez sûrs que, s'ils ne se tuent pas, ils se remarieront l'année suivante. Ce conteur d'histoires lugubres n'engendrait guère, pour son compte personnel, de mélancolie. « La gaîté naturelle du caractère de Prevost, dit M. Schroeder, forme un contraste curieux avec les imaginations lamentables de ses romans, et plus d'une fois l'on s'étonne qu'un homme d'humeur aussi joyeuse ait pris plaisir à retracer tant de complots, de trahisons, de suicides, d'assassinats. » C'est que son pessimisme est à fleur de peau. Il ne se ronge pas, comme « ce Celte de René ». « Prévost n'a rien de cette irritabilité nerveuse de tout l'organisme, de cette sensibilité exaspérée jusqu'à la folie, qu'on trouve chez un Rousseau, chez un Chateaubriand. Il n'est pas de plus égale humeur, de tempérament mieux équilibré que le sien. Regardez plutôt ses portraits et dites s'il est des traces de réel chagrin sur cette figure large, au sourire lumineux ? L'amour a passé dans son existence et, sauf une fois peut-être, n'y a laissé que de brefs et joyeux souvenirs. Le pessimisme naît, ou bien du sentiment que l'on a d'être inférieur à la tâche que l'on a cru pouvoir accomplir, ou bien du manque de volonté pour mener à bonne fin cette même tâche, ou

bien encore lorsque les instincts naturels de l'homme se trouvent gênés dans leur expansion. Je ne vois pas que Prévost ait jamais fait de bien grands rêves, qu'il ait manqué de volonté dans l'action, ou qu'il ait, en quelque occasion, été obligé de mettre la bride à ses désirs : « ils n'allaient jamais assez haut pour être irréalisables.» C'est parfaitement vu, et d'un œil bien pénétrant. Souffrir de la vie, jouir de la vie, la maudire et être repris par elle, finalement l'aimer de toute sa puissance, tel est le cas de Prévost. On sent de reste qu'il n'est pas un Armoricain comme Chateaubriand, un Alpin comme Rousseau. Il s'agite et se remue, sans avoir l'inquiétude infinie.

Cet écrivain ainsi bâti, naïf, passionné, capable de s'émouvoir et de sangloter, avec de merveilleuses facultés de rebondissement, une singulière aptitude au travail, apparut dans notre littérature au moment même où elle était arrivée à son maximum de dessèchement, de dépouillement, d'abstraction. Le Cartésianisme relevait la tête avec ses prophètes. Bayle et Fontenelle régnaient depuis longtemps. Tout tournait à l'esprit, l'amour avec Marivaux et la législation avec Montesquieu. La tragédie appauvrie, anémique, trainait languissamment sur la scène, sans sève, sans vigueur, sans passion, sans humanité. La langue tendait à n'être plus qu'une notation algébrique. Prévost, bien avant Rousseau et avant Diderot, réintégra parmi nous le don des larmes, et créa le pathétique bourgeois. Il montra qu'il n'est pas besoin qu'un héros porte un chapeau de lauriers pour émouvoir par ses aventures, qu'on peut être touchant en pourpoint et en haut-de-chausses, et que la tragédie court les rues, pour qui sait la voir.

Aussi a-t-il eu sa récompense. Si ses autres ouvrages

sont oubliés, si Claveland et le doyen de Killerine dorment d'un bon sommeil dans les échoppes des brocanteurs et les greniers des vieilles maisons, en revanche il n'est guère d'œuvre plus vivante que Manon Lescaut. Manon est racontée par son amant, et dans quelle langue délicieuse ! Ce pauvre Des Grieux nous communique le frisson de son ivresse et de son rêve. Aussi, il est incroyable combien Manon Lescaut a eu d'amoureux posthumes. La Julie de Rousseau est une prédicante insupportable ; Virginie elle-même sent un peu la romance ; Atala se fige de plus en plus sous le clair de lune théâtral de Prud'hon : Manon Lescaut reste immortellement vivante. Racine ne décrit pas ses héroïnes, et cependant, de loin, elles nous apparaissent comme un groupe de blanches statues. Les phrases de Prévost sont bien simples, bien peu plastiques, aussi peu descriptives, aussi dépouillées de matière que possible, et pourtant Manon est tout entière dans son livre, sa grâce souple, son ingénuité perverse, son odeur et le frisson de ses toilettes. Voilà le grand art, voilà le grand secret. En Manon revit pour nous la Française de la première moitié du XVIII[e] siècle, en une de ces périodes privilégiées où elle a dégagé tout le charme dont elle est capable, — et ce n'est pas peu dire — en ce temps même où un autre homme du Nord, le divin Watteau, la célébrait d'un crayon, d'un pinceau léger et sinueux comme une caresse.

II

Sainte-Beuve est un boulonnais, né d'un père picard, et d'une mère qui était boulonnaise pour une part, anglaise pour l'autre. Peut-être l'origine picarde de son père explique-t-elle le sens et la direction historique de Sainte-Beuve. La race picarde est une race d'action d'abord,

d'histoire ensuite, parce que l'histoire est le reflet de l'action. La Picardie est le pays de Ducange, d'Henri Martin, de MM. Lavisse et Hanotaux, un peu aussi celui de Michelet. Mais d'autre part, la race Boulonnaise est bien moins abstraite et d'aptitude moins exclusivement sociale que la Picardie proprement dite ; elle est moins, en quelque sorte, latinisée et classique. Elle est moins rhétoricienne et moins logique. L'extrême déferlement des races germaniques a multiplié sur cette terre les villages aux noms singuliers, qui se terminent par *hem*. Et vous trouvez cette étrangeté même dans les noms des faubourgs de Boulogne. L'aspect du pays, ses profondes vallées aux talus encombrés de végétations sauvages, ses forêts chevelues et ses aspects changeants, tout y annonce la campagne d'Outre-Manche. — Voilà donc un groupe humain plus propre à saisir le réel dans sa touffue complexité, dans son éternel mouvement, dans ses perpétuelles métamorphoses qu'à en abstraire les éléments, à les dépouiller de leur nature concrète, pour en former des généralisations oratoires ou philosophiques. Pays de poètes, aptes à saisir, à sentir, à exprimer la vie sur toutes ses formes, plutôt que de rhéteurs et de logiciens, dont la France est si bien pourvue par ailleurs.— Et les atavismes anglais de Sainte-Beuve ne pouvaient que renforcer en lui ces dispositions. Vous savez en effet combien nos voisins de Grande-Bretagne se meuvent difficilement dans le domaine des idées, avec quelle subtilité au contraire ils notent les moments successifs, les nuances les plus fugitives de l'éternelle et universelle illusion qui nous entoure ; combien il leur est malaisé de s'élever jusqu'au type ; avec quelle puissance ils caractérisent les individus.

L'aptitude à saisir et à exprimer la vie, ce fut, Mesdames et Messieurs, le don souverain de Sainte-Beuve. Le goût

et le sens profond de la vie, c'est ce qui a fait l'unité de ce caractère duquel on a eu le tort de dénuer toute unité. En effet, à le regarder superficiellement et du dehors, il déconcerte par son aspect protéiforme. Le voilà un jour girondin, un autre catholique, un autre saint-simonien, un autre bonapartiste, tantôt ami du Cénacle et tantôt ennemi ! Est-ce là une âme, un esprit ? Est-ce là un homme ? Oui, Mesdames et Messieurs, c'est une âme, c'est un esprit, c'est un homme.

Sans doute, c'eût été là un fâcheux caractère pour Sainte-Beuve s'il avait dû être un apôtre, un gouvernant, un meneur de foule, — d'une manière générale un homme d'action. Alors il faut s'emprisonner dans des partis-pris, se mettre des œillères, s'imposer des convictions qu'on finit presque toujours par partager. Mais la mission de Sainte-Beuve ici-bas était surtout de comprendre les exemplaires les plus rares et les plus délicats de notre espèce dans les derniers secrets de leur tempérament intellectuel et moral, dans les derniers replis de leur entendement et de leur sensibilité. C'est là une œuvre impossible pour quiconque devient l'esclave d'une secte ou d'un parti ; il ne voit plus les choses que d'un seul côté ; il peut accomplir dans son ordre et dans sa sphère une besogne utile et louable, mais au point de vue de l'esprit, c'est un amputé. Dans les diverses aventures d'opinion que traversa Sainte-Beuve, il ne laissa aucun de ses membres ; il en sortit toujours intact ; bien plus, enrichi d'une nouvelle façon de sentir, enrichi d'un point de vue nouveau.

Encore une fois, ce n'était donc pas une conscience, mais une succession d'états de conscience, sans lien, sans consistance, plus changeante et plus ondoyanie que l'écharpe d'Iris ou les brumes des forêts irlandaises ? — Non, cette

conscience avait son unité. une unité qui dépassait et enveloppait toutes les unités factices autour desquelles ses idées eussent pu se grouper ; je l'ai déjà laissé entendre, c'est le sentiment de la vie. — Sainte-Beuve voyait bien que la vie n'est pas dans les extrêmes, qu'elle est un équilibre entre une multitude d'éléments, dont il ne peut arbitrairement faire prédominer les uns ou les autres, en un mot, qu'elle doit unir et concilier les contradictoires.

Et, pour le dire en passant, cette tendance primordiale explique l'attitude si discutée, et parfois si sévèrement jugée de Sainte-Beuve en politique. Sainte-Beuve avait des doctrines ; il n'avait pas de principes. Il demandait à un gouvernement, n'importe lequel, la plus grande somme de liberté et d'ordre possible au moment où il avait le pouvoir. Il ne s'inquiétait guère de son étiquette ; il le rendait seulement comptable de ses actes. Pour le Français moyen, esprit net, esprit à cloisons étanches, à compartiments tranchés, il faut être guelfe ou gibelin. Sainte-Beuve n'a cure de l'un ni ne l'autre. Il a même parfois, comme Montaigne, la tentation d'être guelfe aux gibelins et gibelin aux guelfes. Le Français moyen déclare à son mandataire: « Je veux savoir ce que vous êtes, et je vous passe ce que vous faites. » Sainte-Beuve serait tenté de lui dire : « Je vous passe ce que vous êtes, mais je veux savoir ce que vous faites.» Je ne soutiens pas qu'il ne se soit pas trompé, et je crois même qu'au moins une fois il s'est lourdement trompé. Mais il n'en subsiste pas moins que ce n'est pas là une politique de principes : c'est une politique de doctrine, disons même une politique de fait. Ici encore ce que nous trouvons, ce n'est pas le désir que tel ou tel idéal triomphe, c'est le besoin que la nation continue d'exister, fasse ses affaires au soleil ; c'est le réalisme puissant de

l'homme du Nord, voisin de l'Angleterre et de la Germanie ; c'est encore, et c'est toujours le sens de la vie.

N'allez pas croire, Mesdames et Messieurs, que je fasse ici, à propos de Sainte-Beuve, l'apologie du scepticisme. C'est un singulier sceptique, en tout cas, que cet homme qui a passé quarante ans dans son cabinet de travail, qui a tout négligé, joies intimes, fortune, honneurs, pour trouver, à travers d'innombrables expériences et lectures, une définition de plus en plus exacte de l'esprit français. Scepticisme, c'est bientôt dit. On a également jeté ce mot à la face d'Ernest Renan. C'est une arme que la sottise a toujours toute prête, pour la lever contre ces hautes intelligences qui la percent à jour.

C'est cet instinct de la vie, si développé en Sainte-Beuve, qui a fait la grandeur de son œuvre critique. Avant lui, des gens d'esprit, de sens, de jugement, s'étaient occupés des écrivains. Ils leur avaient décerné l'applaudissement ou le blâme. Mais comme tout cela restait dans le formel, dans l'abstrait, dans l'idéologie ! Comme dans ces dissertations savantes et doctrinales tout finissait par se ressembler, et par se confondre ! Enfin voici un homme qui a la sensibilité d'un poète, la faculté d'intuition d'un romancier, les scrupules d'un érudit, la tâche et le goût d'un critique. Ainsi armé, il s'empara de la littérature française. J'ai pu constater, Mesdames et Messieurs, dans mes travaux personnels, l'exceptionnelle valeur de ses enquêtes. S'agissait-il d'un poète secondaire, comme Gresset, comme Dorat, comme Parny ? Chez Taine, chez Nisard, je trouvais des jugements portés en bloc, des assertions qui prouvaient que ces illustres critiques n'étaient guère descendus à considérer de près les modestes auteurs à qui ils faisaient l'aumône d'une mention dédaigneuse. Chez Sainte-Beuve

au contraire, je trouvais toujours le détail caractéristique, la petite différence qui fait que Gresset n'est pas Bernis ou que Parny n'est pas Bertin.

Oui, Sainte-Beuve a vraiment fait un « herbier » d'esprits, — une histoire naturelle. — Non point au sens où on a quelquefois voulu l'entendre : il n'a point rigidement classé les exemplaires qu'il a étudiés. Mais il a saisi en eux l'essentiel ; il les a circonscrit d'un trait souple et ferme, subtil et net. — Il a fait mieux encore : il n'a pas immobilisé ses modèles devant l'objectif : il les a représentés dans les attitudes successives qu'ils ont prises devant la vie, dans leur développement, leur *entwickelung*, comme disent les Allemands. Il avoue dans ses *cahiers* : « J'ai l'esprit étendu *successivement*, mais je ne l'ai pas étendu à la *fois*. » De là le sens du détail qui distingue, le sens de la différence spécifique. Voilà pourquoi nos grands ou moyens écrivains qui, lorsqu'ils sont étudiés par un Laharpe, un Marie-Joseph Chénier, un de Feletz, restent de vaines ombres, prennent avec Sainte-Beuve de la consistance, de la réalité, une physionomie définitive. Nous n'apercevons pas toujours, dès l'abord, tout le mérite de ses portraits ; c'est que leur substance a pénétré dans notre atmosphère littéraire ; c'est que, sans même l'avoir lu, nous pensons d'après lui, parce que nous avons été formés par des gens qui l'avaient lu. Régents de collège ou critiques dans les gazettes, nous vivons, nous nous mouvons, nous existons en lui. *In eo vivimus, movemur et sumus*, comme dit saint Paul.

— Mais il n'a fait qu'un recueil de biographies ! — Eh ! Messieurs les idéologues, que lui reprochez-vous là ? Délibérément, dès le début de sa carrière, il a tourné le dos aux généralisations factices. Le 30 mai 1830, il écrivait à

son ami Barbe : « Je tiens très peu aux opinions littéraires, et les opinions littéraires occupent peu de place dans ma vie et mes réflexions. Ce qui m'occupe sérieusement, c'est la vie elle-même. » La vie elle-même ! tenons-nous en là. Ce fut sa devise. Nous avons vu paraître d'autres critiques, subtils certes, hardis et engageants. Ils ont fait servir nos écrivains à leurs démonstrations, à leurs synthèses, à l'édification de leurs palais d'idées. Et nous pourrions leur adresser le compliment impertinent d'Alfred de Musset : « Ce que j'aime en vous, Madame, c'est vous-même. » Nos grands écrivains ne sont que le moellon et les briques dont ils ont construit leurs châteaux !

Vous leur fites, seigneur
En les croquant, beaucoup d'honneur.

On a dit que Sainte-Beuve était un critique romantique. Ceci serait bien plutôt vrai de Chateaubriand qui recherche dans Milton en quoi il diffère du vicomte René de Chateaubriand, ou de Victor Hugo qui cherche en quoi la gloire de Shakespeare annonce et justifie celle de Victor Hugo. Ceci serait bien plutôt vrai encore de la critique de MM. Anatole France et Jules Lemaître qui n'est constituée de leur propre aveu que par les aventures d'un esprit à travers les livres. — Enfin, — et tant pis si mon affirmation sonne comme un paradoxe, ce sont encore des romantiques à leur manière que Nisard et que M. Brunetière, puisqu'après tout ce qu'ils cherchent dans les descriptions qu'ils nous donnent de nos principaux écrivains, c'est l'image qu'ils se sont formée de l'esprit français, c'est leur propre intelligence, c'est même, puisqu'il s'agit de littérature, leur propre sensibilité, — c'est en définitive et en dernière analyse, eux-mêmes !

Et je veux bien que Sainte-Beuve lui aussi ne soit pas

sorti de lui-même. Car enfin, sortir de soi-même, c'est une opération qui, à ma connaissance, n'a pas encore été faite.

On ne peut pas, quand on marche au soleil, se dégager de son ombre. Pourtant Sainte-Beuve, autant qu'il lui a été possible, s'est dépouillé de son « moi » pour entrer dans celui des autres. Il a eu, à un degré que nul n'a égalé, cette vertu qu'on appelle la soumission à l'objet. Il a su, à chaque fois qu'un modèle nouveau se présentait à lui, disposer sa lumière, son chevalet de façon différente, changer de point de vue.

C'est pourquoi il est très grand. Qu'on pense ce qu'on voudra de son caractère, — et personnellement je n'en pense pas trop de bien, — il faut avouer qu'il a été un des grands esprits directeurs du dix-neuvième siècle. Essayez de faire des vers sans qu'il flotte en vous quelques images de Victor Hugo. C'est impossible. Essayez de vous représenter le fourmillement, les convoitises, les luttes de la société moderne sans que Balzac vous hante. C'est impossible. Essayez de songer à notre patrie sans que l'image qu'en a dressée le bon, le grand, le généreux Michelet se présente à vos yeux, c'est encore impossible. Eh bien ! de ces trois hommes-là, Sainte Beuve est le pair et le compagnon. Nous ne pouvons plus voir la littérature française qu'à travers lui. — Et son esprit lui a survécu, car si nous regardons d'un peu près les deux maîtres de chœur de la génération suivante, nous trouvons en Ernest Renan Sainte-Beuve élargi, dont nous le féliciterons, et dans Taine Sainte-Beuve grossi, dont nous aurons moins sujet de le complimenter.

III

Remontons un peu maintenant à l'intérieur des terres,

Marceline Desbordes-Valmore est née à Douai, à la fin du XVIII[e] siècle, auprès et presque à l'ombre de la vieille église Notre-Dame. Elle a bien un peu romancé ses origines ; elle y a mis quelquefois de la Suisse et de l'Espagne. Elle était femme, poète et vivait aux beaux jours du romantisme. Mais la vérité, c'est qu'elle sort d'une famille populaire de Douai, depuis longtemps installée dans le pays. Je n'insisterai pas sur les reflets de Douai que l'on trouve dans son œuvre. Ils sont charmants. Mais j'arrive au principal, à ce qui fait l'objet de cette causerie ; j'indiquerai brièvement l'essence même de son génie.

Desbordes-Valmore, devant la critique, n'a pas eu de chance. Nos meilleurs esprits continuent de la confondre avec Amable Tastu, Anaïs Ségalas, Loïsa Puget et Louise Colet née Revoil. Elle est, pour M. Brunetière, un de ces auteurs qu'il voudrait voir raclés et exterminés de la littérature française. Cela tient un peu à ce que Sainte-Beuve l'a exaltée à dessein, lui a consacré dans son œuvre la valeur d'un gros volume pour faire pièce à ses grands contemporains. Cela tient aussi à ce qu'elle a été dans ces derniers temps l'objet de glorifications singulières et un peu comiques. Elle a été livrée aux snobs. — Mais cela tient aussi, j'en ai grand peur, à ce que nos critiques jugent les poètes en tant qu'écrivains, en tant que penseurs, et non point en tant que poètes. Au fond, derrière leurs éloges de Victor-Hugo, de Lamartine, de Viguy, j'entends toujours sourdement cette parole si française : « Cela est beau comme de la belle prose. »

Or, Emile Montégut, dont l'esprit était si largement cultivé, si ouvert à la beauté étrangère, a déclaré un jour qu'on trouvait dans Desbordes-Valmore la « matière poétique à l'état brut. » Pour que nos critiques goûtent la

poésie, il faut au contraire qu'elle prenne un vêtement, sinon un déguisement assez compliqué. Mais si cette matière poétique est souvent à l'état brut, elle ne l'est pas toujours ; et nous avons dans l'œuvre trop volumineuse de Desbordes-Valmore une cinquantaine de pages qui sont parmi les plus rares et les plus précieuses de notre poésie.

Voyons maintenant quels sont les caractères de son génie. Son attitude devant la nature est très particulière. A le prendre en général, nos poètes, qu'ils exaltent cette nature ou qu'ils la maudissent, ne se sentent point partie d'elle-même ; ils ne sont point comme une vague dans l'océan des choses, comme une pulsation de la vie universelle. Ils sont des spectateurs. La montagne se découpe devant eux. La mer se déroule à leurs pieds. Cela est vrai même de Lamartine qui, d'instinct, est le plus panthéiste d'entre-eux. On trouverait l'extrémité de leur manière, si je puis dire, dans l'œuvre nette, sèche et plastique de Théophile Gauthier et de Leconte de Lisle, qui copient la nature comme un grand objet d'art immobile, comme une énorme ciselure dont ils font jaillir les arêtes vives, les ombres et les lumières. Au contraire, lorsque les poètes anglais nous promènent dans leurs forêts mystérieuses, sur leurs fleuves magiques, dans leurs cavernes de féerie, il semble bien qu'ils se pénètrent des choses et se transforment en elles. Deviennent-ils la nature, ou la nature devient-elle eux-mêmes ? On ne saurait le dire. Mais, dans son déroulement lent et splendide, leur rêverie ondoie, chatoie, se nuance et s'irise. La liberté de leur syntaxe, d'ailleurs, se plie à la souplesse et à la fluidité de leurs sensations. Je ne voudrais pas ranger Desbordes-Valmore parmi eux ; sa poésie n'est point comme la leur, un prisme aux mille teintes subtiles, un changeant arc-en-ciel qui tremble dans la poussière d'une cascade. Mais, comme elle

est extrêmement « impressionnable », elle subit le monde extérieur plus qu'elle ne le regarde. Le commerce qu'elle soutient avec lui engendre des phénomènes affectifs, non représentatifs, souffrances et voluptés à la fois violentes et indistinctes. Comme elle n'a guère d'éducation littéraire, dans sa langue flottante, dont l'indécision amène trop souvent l'incorrection et l'obscurité, elle exprime parfois avec un rare bonheur ce qu'elle devient sous l'influence de l'univers. Le mot si souvent cité d'Henri Amiel : « Un paysage est un état d'âme », est strictement vrai de Desbordes-Valmore. Ou plutôt, chez elle, il n'y a pas de descriptions, pas de tableaux : il n'y a donc pas de paysages : il n'y a que des états d'âme.

Ecoutez ces vers :

Un danger circule à l'ombre
  Au chant de l'oiseau
Qui descend, dès qu'il fait sombre,
  Se plaindre au roseau.
Alors tout ce qui respire
  Se prend à rêver...
Partout les nids et les ailes
  Tremblent doucement...
L'été brûle avec mystère
  Dans les lits en fleurs
Des seuls amants de la terre
  Sans blâme et sans pleurs.

Ou encore ceux-ci, murmurés à l'oreille d'une amie :

Viens ! viens épier l'aube à la lueur humide,
Quand sous ses voiles gris l'aube ouvre l'horizon.
Rien ne bruit là-bas qu'un filet d'eau limpide...
Viens ! on dirait la vie au fonds des bois couchée ;

Pas une aile d'oiseau n'éveille l'air encor ;
Le rossignol se tait quand la lune est cachée ;
Hors toi, sous tes parfums fleur brûlante et penchée,
La nuit enchaîne tout dans un muet accord.

Viens ! les premiers lilas sous l'ombre et la verdure
Soufflent au loin leur nom, leur forme, leurs couleurs ;
La terre ne dort pas, elle ouvre sa ceinture,
Son sourire invisible encense la nature,
Et son hymne au soleil va s'élancer des fleurs.

Je pourrais multiplier ces citations. Ce n'est jamais Théophile Gautier, ce méridional et ce latin, qui eût écrit des vers pareils.

Autre caractère de son génie : bien plus que nos écrivains en général, elle possède le sentiment de l'au-delà. Oh ! pas de dissertations philosophiques à la manière de Musset et de Lamartine, mais une aspiration ardente, un désir, dans la douleur, de franchir les murs d'airain derrière lesquels sont ses chers disparus. Elle a fixé pour jamais, et sans y prendre garde, l'attitude émouvante et solennelle de la femme et de la mère en deuil. Voyez ceci :

Je suis la prière qui passe
Sur la terre où rien n'est à moi...
J'ai touché les deux flancs du monde,
Suspendue au souffle de Dieu.

... Et me voici louant encore
Mon seul avoir, le souvenir,
M'envolant d'aurore en aurore
Vers l'impérissable avenir.

Je vais au désert plein d'eaux vives,
Laver les ailes de mon cœur,

Car je sais qu'il est d'autres rives
Pour ceux qui vous cherchent, Seigneur !

Laissez-moi passer, je suis mère ;
Je vais redemander du sort
Les doux fruits d'une fleur amère,
Mes petits volés par la mort.

Ou ceci encore :

J'irai, j'irai porter ma couronne effeuillée
Au jardin de mon Père où revit toute fleur...

J'irai, j'irai lui dire au moins avec mes larmes :
« Regardez, j'ai souffert... » Il me regardera,
Et sous mes jours changés, sous mes pâleurs sans charmes ;
Parce qu'il est mon Père, il me reconnaîtra.

Il dira : « C'est donc vous, chère âme désolée ?
La terre manque-t'elle à vos pas égarés ?
Chère âme, je suis Dieu : ne soyez plus troublée.
Voici votre maison, voici mon cœur, entrez ! »

Les Saintes Femmes des primitifs flamands, Mesdames et Messieurs, peuvent seules avoir de ces dialogues avec l'infini.

Enfin elle a été encore plus loin dans la profondeur de l'inspiration. Elle a eu, ce qui n'existe guère en France, le sens du chant populaire, de sa mélodie, de son mouvement et de son frémissement intérieur, de son charme obscur et primitif. Le temps me presse trop pour que j'insiste beaucoup sur ce point [1]. Laissez-moi seulement vous citer quelques vers de l'admirable *Fileuse* :

[1] J'ai développé ces idées beaucoup plus longuement dans la *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 15 octobre 1897.

J'appris à chanter en allant à l'école :
Les enfants joyeux aiment tant les chansons !
Ils vont les crier au passereau qui vole ;
Au nuage, au vent ils portent la parole,
Tous légers, tous fiers de savoir des leçons.

La blanche fileuse à son rouet penchée
Ouvrait ma jeune âme avec sa vieille voix,
Lorsque j'écoutais, toute lasse et fâchée,
Toute buissonnière en un saule cachée,
Pour mon avenir ces thèmes d'autrefois.

Elle allait chantant d'une voix affaiblie,
Mêlant la pensée au lin qu'elle allongeait,
Courbée au travail comme un pommier qui plie,
Oubliant son corps d'où l'âme se délie,
Moi, j'ai retenu tout ce qu'elle songeait :

— « Ne passez jamais devant l'humble chapelle
Sans y rafraîchir les rayons de vos yeux.
Pour vous éclairer c'est Dieu qui vous appelle,
Son nom dit le monde à l'enfant qui l'épèle,
Et c'est sans mourir une visite aux cieux.

« Ce nom comme un jeu mûrira vos pensées,
Semblable au soleil qui mûrit les blés d'or ;
Vous en formerez des gerbes enlacées,
Pour les mettre un jour sous vos têtes lassées,
Comme un faible oiseau qui chante et qui s'endort... »

Entendez-vous l'incantation de la vieille fée, et les notes magiques qui viennent de son mystérieux royaume, et les images cueillies le long du grand chemin, à l'orée des vergers et des champs en fleurs. Donnons-nous encore la joie de lire quelques stances :

Voyez-vous passer dans sa tristesse amère
Une femme seule et lente à son chemin,
Regardez-la bien, et dites : « C'est ma mère,
Ma mère qui souffre ! » — honorez sa misère
Et soutenez-la du cœur et de la main.

Enfin faites tant et si souvent l'aumône,
Qu'à ce doux travail ardemment occupé,
Quand vous vieillirez, — tout vieillit, Dieu l'ordonne, —
Quelque ange en passant vous touche et vous moissonne,
Comme un lys d'argent pour la Vierge coupé.

Les ramiers s'en vont où l'été les emmène,
L'eau court après l'eau qui court sans s'égarer.
Le chêne grandit sous le bras du grand chêne,
L'homme revient seul où son cœur le ramène,
Où les vieux tombeaux l'attirent pour pleurer.

Certains vers font revivre nos sensations des premières années dans leur fraîcheur et leur lumière. Ici ce sont des parties encore plus lointaines de nos âmes qui s'émeuvent, des souvenirs d'avant la vie. Peut-être nos aïeux obscurs se réveillent en nous, confusément. . Par ce côté, Desbordes-Valmore est une grande initiatrice. Elle dépasse le romantisme auquel elle appartient si peu, et elle atteint la poésie nouvelle. Paul Verlaine, Maeterlinck, bien d'autres encore, se souviendront d'elle.

IV

Je me vois obligé, à mon grand regret, de réduire l'autre écrivain Douaisien, Ximénès Doudan, à la portion congrue. Cet épistolier, le premier du XIX^e^ siècle, avait infiniment d'esprit et de finesse. Mais, — et c'est son signe distinctif, sa marque d'origine, le côté par lequel il est de chez nous, —

il a autre chose encore. Coleridge disait un jour de Swift : « C'est un Rabelais dans le sec — *in the dry*. » Je dirais volontiers de Doudan, c'est un Voltaire ou un Mérimée dans de la couleur et de la poésie. Il échappe à l'abstraction où se tient généralement le Français. Il est du pays des bons peintres, de celui qui a vu naître jadis Jehan Bellegambe, et naguère Adrien Demont et Henri Duhem. Et le cristal de son esprit se colore et s'irise.

Schérer l'a très bien vu, — Schérer qui quelquefois ne se trompait pas à moitié, mais quelquefois aussi a des divinations si pénétrantes. Schérer, si bon germanisant, avait le sens des littératures comparées, des diverses nuances qui distinguent les tempéraments ethniques, et ici il voit bien qu'il n'a pas affaire à un Français de l'Ile-de-France ou de la Champagne. Le Français a le goût des notions claires, avant tout ; on lui reproche même de simplifier arbitrairement celles qui sont obscures. Ecoutez ce que dit Schérer de Doudan, et la citation qu'il en fait :

« Doudan revient sans cesse, comme à un thème favori, à la défense des nuances, des idées demi-obscures qui lui semblent être une richesse, de l'imagination qui entrevoit ces idées, de la poésie qui en est proprement le langage. Chose curieuse, il a l'intelligence précise, rigoureuse même, sa façon de dire est d'une netteté et d'une fermeté incontestables, et avec cela il a besoin des espaces sans limites où la pensée devine plus qu'elle ne voit. On n'a qu'à ouvrir sa correspondance pour y trouver toutes sortes de remarques aussi profondes que fines sur ce sujet : « Il y a des moments où j'aime autant un grand gâchis qu'une précision étroite. J'aime autant de grands marais troubles et profonds par places que ces deux verres d'eau claire que le génie français lance en l'air avec une certaine force, se

flattant d'aller aussi haut que la nature des choses... Il y a longtemps que je pense que celui qui n'aurait que des idées claires serait assurément un sot. Les notions les plus précieuses que recèle l'intelligence humaine sont tout au fond de la scène et dans un demi-jour, et c'est autour de ces idées confuses dont la liaison nous échappe que tournent les idées claires pour s'étendre, se développer et s'élever... »

Voyez encore comment Doudan juge la poésie : « Les poètes sont sur les confins des idées claires et du grand inintelligible. Ils ont déjà quelque chose de la langue mystérieuse des beaux-arts, qui fait voir trente-six mille chandelles. Or ces trente-six mille chandelles sont le rayonnement lointain des vérités que notre intelligence ne peut pas aborder de front ; mais quand on regarde de côté, on surprend de petits fils d'or qui joignent le connu à l'inconnu, et l'on peut quelquefois en faire profiter le connu. »

Et dans ce monde lointain, obscur, mystérieux, — le même où Desbordes-Valmore, ivre de douleur et d'espoir, se précipitait, il transporte ses habitudes concrètes ; je dirais, si le mot n'était un peu lourd, qu'il « matérialise » les idées sans en altérer l'essence.

V

Il est temps, Mesdames et Messieurs, de conclure. Les quatre esprits dont je viens de vous parler sont sans doute bien différents les uns des autres. Mais ils ont tous une tendance commune ; c'est qu'ils s'échappent, dans les parties les plus originales de leur génie, hors de cette zone moyenne, faiblement réaliste et faiblement métaphysique, où se tient d'ordinaire l'esprit français. Ils restent en deçà, pour garder à la vie sa réalité intense, son caractère, ses

particuliarités. Sainte-Beuve se refuse aux généralisations oratoires pour serrer de plus près le modèle vivant. Prévost se refuse aux salons où Gil Blas intrigue, où les personnages de Marivaux subtilisent, pour retrouver les secrets de la passion et de l'émotion. Desbordes-Valmore et Doudan, par delà la sphère où règnent l'éloquence et la logique, se précipitent et s'égarent volontiers dans le mystère, dans l'infini, sur cette mer ténébreuse dont les derniers flots expirent au seuil même de notre vie. Et par là même, ils méritent d'attirer notre attention. Carlyle a dit : « La marque distinctive d'un héros, — entendez par là un esprit supérieur, — c'est qu'à travers les apparences des choses, il voit les choses elles-mêmes. » Tels, Mesdames et Messieurs, nos compatriotes. Tel est le haut enseignement qui jaillit de leurs livres : « Laissez les discours, théories, résidus abstraits ; d'autres s'en occuperont mieux que vous ; plus que des sociables, des logiciens et des rhéteurs, vous êtes des méditatifs, des réalistes à la fois et des idéalistes, c'est-à-dire des septentrionaux. Regardez la nature et la vie, elles sont en vous et proches de vous. Regardez aussi le mystère ; il est à la fois ineffable et obsédant ; il est à la fois hors de toute portée humaine, et près de vous, en vous-même. Développez-vous, non en surface, mais en profondeur. Continuez à faire plus de besogne que de bruit. Il s'en trouvera toujours assez d'autres pour faire le contraire. Et vous aurez votre heure. »

Cela est si vrai, Mesdames et Messieurs, que dans ces immenses plaines qui se déroulent tout autour de nous, enveloppées de mélancolie, de souvenirs et de légendes, dans ces campagnes où résonne l'étrange et chantante langue des Flamands germaniques, et qui s'allongent vers les grandes villes mystiques de l'Occident, une merveilleuse fleur de songe en ce moment s'épanouit. Et ceux qui

nous la révèlent se servent de notre langue française. La Belgique littéraire prendra peut-être, au vingtième siècle, l'importance qu'a eue au dix-huitième, le lac Léman de Rousseau et de Mme de Staël. Et je n'hésite pas à saluer en Emile Verhaeren le plus grand poète et en Maurice Maeterlinck le plus grand penseur de la génération à laquelle j'appartiens. Si vous exceptez leurs œuvres, elle n'a engendré jusqu'à présent qu'une assez confuse littérature. Eux, ils nous ont rendu le grand souffle lyrique et le sens du mystère et de l'infini.

Henri Potez.

Conférence du 6 Mai 1905

LA SCULPTURE FRANÇAISE AU XIII^e^ SIÈCLE

Par M. GASTON BRIÈRE.

L'annonce d'une conférence de M. Gaston Brière dont, les années précédentes, on avait déjà apprécié la rare compétence et l'érudition servies par un remarquable talent de parole, réunissait, le samedi 6 mai à la salle Ste-Cécile un très nombreux auditoire. Pendant près de deux heures on a écouté sans se lasser une intéressante leçon d'art, tandis que les yeux éblouis de tant de chefs-d'œuvre subissaient le charme d'abondantes projections, commentaire perpétuel des explications de l'orateur.

Jugeant superflus devant ce public, qu'il connaissait et dont il était connu, les préliminaires oratoires, familiers aux conférenciers, M. Brière est entré *ex abrupto* dans le vif de son sujet. Les beautés de l'art gothique, a-t-il dit, n'ont été découvertes ou appréciées que depuis cent ans. Jusque-là tout ce qui constitue, en un ensemble grandiose, la majorité de nos cathédrales, telles que celles de Chartres, de Paris, d'Amiens ou de Bourges, passait aux yeux de tous, prélats ou laïques, comme des œuvres de barbarie. Il a fallu pour ouvrir les yeux que Chateaubriand leur consacrât quelques pages du Génie du Christianisme et que, avant les artistes, les littérateurs séduits par le Moyen-Age, cherchent à la suite de Victor Hugo en un roman

célèbre, à découvrir sous ces masses de pierres comme une trace des sentiments qui faisaient vibrer, il y a quelques siècles, le cœur des artistes et l'âme des foules. Mais alors le voile s'est déchiré et grâce à Viollet-le-Duc, aux P. P. Cahier et Martin, à Rio, à Courajod et à Ruskin, qui ont trouvé dans les manuscrits l'explication du symbolisme médiéval, on a eu la clef de cet art gothique; alors le domaine artistique de la France s'est tout à coup accru de richesses incomparables trop longtemps négligées et oubliées par ceux qui ne concevaient d'autre idéal que celui que la Renaissance leur avait appris à connaître.

L'art gothique a succédé dans notre pays vers le XII^e^ siècle à la période artistique dite romane et a duré en s'affinant et en se maniérant aussi vers la fin, jusqu'aux approches du XVI^e^ siècle où le style dit Renaissance le supplanta. Mais ce fut au XIII^e^ siècle qu'il atteignit sa perfection. C'est à cette époque de plein épanouissement que M. Brière se propose d'étudier spécialement l'un des éléments qui a le plus contribué à son éclat — la sculpture.

En quoi consistait la sculpture dans nos églises de style roman? On y trouve au point de vue ornemental quelques rinceaux fort simples, des enroulements de feuillages et de fruits qui offrent en somme peu de variété et la statuaire consiste presque uniquement en statues au type conventionnel et hiératique auxquelles l'artiste condamné à l'impuissance par l'inexpérience de son ciseau ne parvient à donner ni individualité ni personnalité. On sent que cet art des X^e^ et XI^e^ siècles, formé de ressouvenirs inconscients venus de Rome ou de Byzance en passant par les catacombes, n'a pas encore la pleine conscience de lui-même.

Il la prendra bientôt lorsque les maîtres ès-œuvres afin de rapprocher de Dieu les temples de prières élèvent hardiment vers le ciel les voûtes ogivales de nos cathédrales. Celles-ci se peuplent de statues, le ciseau du sculpteur domine la nature et tous ces personnages deviennent pour ainsi dire vivants, ils reflètent les idées, les aspirations, les sentiments de ceux qui les ont connus.

Pourtant ainsi que le remarque très justement M. Brière, ce sculpteur inconnu qui laissera un chef-d'œuvre et dont personne ne saura le nom se sent enserré de tous côtés par des règles, des traditions, des obligations dont il ne cherchera pas à s'affranchir. Il est condamné à ne rompre jamais les grandes lignes marquées par le maître ès-œuvres qui dirige la construction de l'édifice, il lui faudra mettre toujours entre les mains de chaque saint l'attribut même qui le désigne à première vue aux yeux des fidèles. S^{t} Pierre porte toujours des clefs, S^{t} Marc ne serait pas S^{t} Marc s'il n'était accompagné de son lion ailé, S^{t} Denys doit inévitablement tenir sa tête dans ses mains, un docteur ne serait plus un docteur s'il n'avait un livre, un évêque une crosse, un roi un sceptre, une reine une couronne royale.

Néanmoins dans le XIII^{e} siècle il n'est pas un de ces personnages, quel qu'il soit, qui n'eût sa physionomie propre, son individualité. Par leur costume, par leur visage, ce ne seront ni des apôtres, ni des saints, mais des portraits d'êtres vivants du XIII^{e} siècle que le sculpteur a vus, voit et connaît au moment même où il manie son ciseau ; un charpentier voisin deviendra S^{t} Joseph, un chevalier du voisinage revêtu de son armure aura inconsciemment posé pour S^{t} Georges. Mais il convient de remarquer que l'artiste du Moyen-Age gothique, sur-

tout dans la période la plus brillante, s'appliquera moins à rechercher la ressemblance parfaite de son modèle qu'à saisir les caractères généraux de cette physionomie humaine pour mettre en lumière les traits correspondant le mieux à la pensée qu'il se propose de traduire.

Les projections ont été ici d'un grand secours à M. Brière pour rendre en quelque sorte tangibles les explications qu'il développait ; c'est ainsi que le S[t] Firmin de la cathédrale d'Amiens nous fait voir l'air digne et noble d'un évêque ; que la Vierge placée au trumeau d'une des portes de la même église montre, si on la compare à la vierge sculptée dans un autre trumeau à la cathédrale de Chartres, combien au cours du siècle l'inspiration s'est modifiée. Toutes deux portent Jésus mais ici c'est une grande dame, une mère qui contemple son fils avec orgueil, là c'est une sainte qui adore son Dieu. Et que dire alors du Dieu d'Amiens si justement célèbre. Il n'est pas possible d'imprimer à une figure humaine idéalisée un caractère plus intime de calme et de mansuétude, de grandeur et de majesté.

Nous aurions plaisir à suivre ici dans tous leurs détails les commentaires si complets, si nets et si précis dont M. Brière a accompagné chacune des projections qui ont passé sous les yeux des auditeurs, mais leurs développements même nous obligent à nous restreindre, puisque nous n'avons d'autre but que de donner un résumé de cette attachante causerie.

Les artistes du XIII[e] siècle qui puisaient dans leur imagination et dans l'intensité de leur foi religieuse l'inspiration qui guidait leur ciseau, lorsqu'ils sculptaient le Dieu d'Amiens, la Vierge de Chartres ou le S[t] Firmin, descendaient souvent des régions de l'idéal pour graver

sur la pierre des scènes bibliques ou évangéliques, mais dont les personnages reproduisaient des types d'hommes de leur temps.

Les sculpteurs s'efforçaient de traduire des épisodes empruntés à la Bible, plus souvent à l'évangile, aux vies de Saints et surtout aux évangiles apocryphes et à la légende dorée où Jacques de Voragine a recueilli tant de pieuses traditions. Certaines d'entre-elles étaient classiques, par exemple la Visitation de la Vierge à Ste Elisabeth ; mais voyez ce groupe à la cathédrale de Reims, les deux femmes sont deux contemporaines de l'artiste et portent les vêtements du temps, seul le Christ est revêtu d'un costume traditionnel, car Dieu le père lui-même porte presque toujours des ornements.

Il en résulte que les statues de nos cathédrales sont une mine inépuisable pour quiconque veut étudier avec précision et dans sa variété le costume français dans toutes les classes de la société aux XIIe et XIIIe siècles. Paysans, artisans, bourgeois, nobles ou chevaliers, revivent aux flancs des porches de nos cathédrales comme le semeur et le moisonneur de Notre-Dame de Paris, les prélats et les moines de la cathédrale de Chartres, les marchands drapiers de la cathédrale de Reims. Cette exactitude minutieuse et si précieuse pour nous se retrouve jusque dans les plus petits détails. Tel docteur porte un livre et la reliure qui recouvre cet évangile ou ce traité de droit canon est la reproduction exacte avec ses fermoirs ou ses fleurons d'un volume réel que le sculpteur d'images avait sous les yeux, sans lui nous ne saurions pas si bien ce qu'était l'aspect extérieur d'un livre au Moyen-Age.

Ce sont là de minimes observations infiniment intéres-

santes, mais dont il n'est possible de tirer une conclusion évidente qu'en rapprochant les uns des autres un nombre considérable d'exemples et de témoignages. M. Brière s'est acquitté de cette tâche difficile avec une érudition très informée, servie par une parole chaleureuse qui sait mettre en lumière le point pittoresque de la question traitée et le faire valoir. Il s'applique à tirer la conséquence de ses explications précédentes en exposant comment les tailleurs d'images concevaient les grandes œuvres de sculpture, en disposaient les scènes et en groupaient les personnages.

Dans les ébrasements ou le long des pieds droits des portails de nos cathédrales gothiques, tout un peuple de statues fait cortège au Christ, à la Vierge, à un Saint, généralement le patron de l'église; aux tympans de ces mêmes portails, coupés en plusieurs frises superposées, les artistes ont représenté des ensembles de haut relief comprenant parfois des centaines de personnages ou bien des scènes traditionnelles : le jugement dernier, des épisodes de la vie du Sauveur, de la Vierge, ou d'un saint, par groupe superposés dans le sens de la hauteur et juxtaposés dans celui de la largeur. Il y a là des chefs-d'œuvre de vérité, de naturel, et de mouvement.

A l'aide des merveilleuses projections qu'il commente, M. Brière présente à l'auditoire un certain nombre de ces tableaux de pierres. Rappelons seulement deux d'entre eux qui se voient, au-dessus de deux des portails de Notre-Dame de Paris, l'un le martyr de S^t Etienne, l'autre la Mort de la Vierge.

Voici d'abord le saint qui se livre à la prédication ; on le saisit; on le conduit devant le juge qui le condamne ;

on le lapide, puis ses disciples recueillent son corps et le déposent dans son tombeau, tandis qu'à la partie supérieure, Dieu accueille au ciel l'âme du martyr. L'attitude du juge qui écoute le saint est merveilleuse de naturel, les mouvements des païens qui l'assaillent de pierres sont plein de vie, tel par exemple, celui de ses bourreaux, qui relève dans sa ceinture le pan de sa tunique pour mieux accomplir son métier d'assassin. Il y a un contraste saisissant entre la sérénité du visage de la victime et l'expression de rage bestiale qui anime les traits convulsés des enragés qui l'entourent. Elle fait opposition au calme recueilli de la mise au tombeau. Là, tandis que des disciples soulèvent le cadavre au-dessus du sépulcre où ils vont le déposer, un prêtre flanqué d'un acolyte porteur de la croix et de l'encensoir, lit dans un livre les dernières prières. Voici un exemple caractéristique du naturalisme et de la conscience artistique des tailleurs d'images.

Nous assistons ici à un enterrement au XIII^e^ siècle.

Il y a entre cet épisode final et la mort de la Vierge une certaine analogie de composition dans quelques-unes de leurs parties, mais ici les visages plus calmes, plus idéalisés, offrent tous un caractère de grandeur et de sérénité qui ne se lit point dans l'admirable martyre de S^t^ Etienne.

La partie inférieure du tympan est occupée par une suite de trois rois et de trois docteurs qui déroulent des phylactères : ce sont les prophètes qui ont prédit la venue du Christ. Sur la frise centrale, des anges déposent au tombeau la Vierge étendue sur son linceul et entourée des apôtres dans les attitudes les plus variées, tandis qu'au sommet du tympan, le Christ somptueusement vêtu, la tête ceinte d'une mitre, bénit sa mère assise à ses côtés ; un ange la couronne d'un diadème, et latéralement deux

anges porteurs de flambeaux d'église, éclairent cette scène par deux cierges. Tout le groupe, soigneusement pondéré et symétriquement disposé, offre un caractère de majestueuse grandeur.

C'est là de l'art, du grand art, bien national et bien français. M. Brière insiste particulièrement sur ce point et comme c'est en invoquant le témoignage même des faits qu'on peut le prouver, c'est en cherchant la preuve dans des détails qu'il la démontre.

Lorsqu'il leur a fallu chercher des motifs d'ornementation pour décorer les voussures ou les chapitaux des colonnes, les sculpteurs les ont empruntés au sol natal même, aux fleurs et aux feuillages qui poussaient autour d'eux, aux modestes plantes qu'ils foulaient à leurs pieds et ils ont reproduit leurs modèles avec une telle perfection que dans les pierres sculptées de nos cathédrales, les naturalistes retrouvent facilement le lys, la rose ou la marguerite.

Le XIII^e^ siècle marque un splendide épanouissement de l'art national et pourtant ces humbles tailleurs d'images qui ont produit des merveilles sont restés inconnus. Ils se sont répandus au dehors et l'étranger doit à des artistes français, ou tout au moins à leurs inspirations et à leurs modèles, les grandes cathédrales d'Angleterre et d'Allemagne.

Mais hélas ! ces monuments grandioses ont été trop souvent mutilés, ils ont subi, outre les ravages inévitables du temps, la rage iconoclaste de la Réforme, le mépris de la Renaissance, l'indifférence dédaigneuse du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle, le fanatisme anti-religieux de la Révolution. D'autres périls les menacent peut-être encore, et l'un des plus évidents, est cette faculté qui est laissée aux amateurs

d'art millionnaires d'acquérir à beaux deniers comptant des édifices caractéristiques qu'ils se proposent de démolir pièce à pièce, comme dernièrement, la Maison des Menuisiers de Reims qu'ils se proposent de réédifier au-delà de nos frontières, sinon au-delà des mers. Deux mesures de préservation s'imposent. D'abord la rédaction d'un inventaire précis et complet des richesses artistiques de la France, puis à l'exemple de ce qui a été fait en Italie, en Grèce, en Egypte même, une loi qui prohibe absolument la sortie de notre territoire d'une portion précieuse de l'héritage ancestral.

M. le Dr Duriau, Président, en termes chaleureux, a adressé à M. Brière les remerciements de l'auditoire, puis, après avoir annoncé que cette causerie terminait la série des réunions de 1904-1905, il a annoncé qu'elles reprendraient vers le mois de Novembre prochain et seraient accompagnées d'auditions musicales.

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

de 1905

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

de 1905

PROCÈS-VERBAUX

DES SÉANCES DE 1905

SÉANCE DU 15 JANVIER 1905

La séance est ouverte à 11 h. 1/2 dans la salle de la Bibliothèque Communale sous la présidence du Dr G. Duriau, président.

Sont présents : MM. Bouchet, Debacker, vice-présidents ; Isoré, trésorier ; Minet, archiviste-adjoint ; Mlles Decourtray, Dubois ; MM. Achard, Belle, Bion, Boivin, Caroulle, Dieuset, Ch. Duriau, Garnuchon, Goetghebeur, Jannin, Ladureau, Lefebvre, H. Lemaire, Massiet du Biest, Dr Monteuuis, Quilliet, Dr Reumaux, Simon, Vaillant, Vézien, Bollaert, secrétaire-adjoint.

S'étaient excusés : MM. H. Terquem, secrétaire-général et Lancry, archiviste.

Lecture du procès-verbal.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Correspondance.

En l'absence du Secrétaire-Général, M. le Président donne lecture de la correspondance qui comprend :

Une carte d'une Société Archéologique du Tarn-et-Garonne,

présentant en latin ses souhaits de nouvel an à la *Société Dunkerquoise*.

Une lettre de démission de M. Bugault, quittant Dunkerque.

Une lettre de démission de M. Ravinet. Une démarche sera faite auprès de notre collègue pour tenter de le faire revenir sur sa décision.

Dons d'ouvrages.

La Société a reçu de M. Majoux trois brochures intitulées :

1° *Le procès de Panama.*

2° *Notes diplomatiques sur la rébellion de Panama.*

3° *Protestations de la Colombie contre le traité entre Panama et les Etats-Unis.*

Remerciements.

Des remerciements seront adressés à M. Majoux, et ses dons seront mis en bonne place dans la bibliothèque de la Société.

Allocution du Président.

Le Président prend ensuite la parole et prononce l'allocution suivante :

« Messieurs et Chers Collègues,

« Vous avez bien voulu encore cette année accorder votre confiance au Bureau sortant. Il m'a chargé de vous en exprimer sa gratitude, et de vous assurer que vous pouvez compter sur lui comme il compte sur vous. Deux de ses anciens membres ont décliné le renouvellement de leur mandat.

« M. Barbé, vice-président, dont vous avez apprécié la parfaite courtoisie, nous a donné comme cause de son désistement le peu de temps qu'il compte encore rester à Dunkerque. Nous le voyons quitter le Bureau avec regret, et nous le remercions d'avoir bien voulu nous prêter pendant plusieurs années l'autorité de son nom et de sa haute situation.

« M. Charles Lefebvre qui depuis 1895 avait assumé les lourdes fonctions de trésorier, a cru qu'il avait droit à sa retraite et malgré toutes nos démarches a désiré prendre un repos bien

mérité. Nous n'avons eu qu'à nous incliner devant cette résolution formelle, mais nous ne pouvons pas le laisser quitter le Bureau sans lui dire bien haut toute la reconnaissance de la *Société Dunkerquoise*. C'est en effet une situation fort difficile qu'avait acceptée en 1895 notre trésorier; nos finances à cette époque étaient loin d'être prospères et il fallait un dévouement sans bornes à l'œuvre commune pour accepter ce poste. Grâce à une gestion habile et prudente, grâce à un désintéressement peu commun, M. Charles Lefebvre parvint en maintes circonstances, à sauver la situation financière bien souvent précaire. Aujourd'hui où l'avenir est sans nuages, notre trésorier a cru qu'il avait accompli sa mission, et il rentre dans le rang, après avoir défendu le Trésor pendant dix ans avec une âpreté et un dévouement que la *Société Dunkerquoise* ne voudra et ne pourra jamais oublier, et dont elle me charge de le remercier du fond du cœur.

« Votre vote a désigné pour remplacer ces deux membres du Bureau M. Emile Debacker et M. Fernand Isoré.

« Permettez-moi, Messieurs, de vous féliciter de votre choix. En effet M. Debacker, qui pendant onze ans a rempli avec autorité les fonctions de Secrétaire des Séances, et pendant deux ans, celles de Secrétaire Général et qui pendant toute cette période de temps fut le bras droit de notre regretté Président, Frédéric Duriau, était un de nos membres les plus préparés à la Vice-Présidence. Au courant des besoins, des tendances, des aspirations de la *Société Dunkerquoise*, M. Debacker, était tout désigné pour la diriger.

« Quant à notre collègue, M. Isoré, il a par devers lui le succès financier de l'Exposition d'Art Rétrospectif dont il fut le dévoué et intelligent trésorier. Aussi son arrivée au pouvoir nous fait-elle présager encore de beaux jours pour notre Trésor. Et maintenant que je vous ai exprimé les regrets bien sincères provoqués par le départ de nos collègues, que je vous ai dit tout le bien que tous

ici nous pensons de leurs successeurs, permettez-moi de retenir quelques instants encore votre bienveillante attention. Nous examinerons ensemble le chemin parcouru en 1904, ce qui nous permettra d'établir notre programme pour 1905.

« Nos concours ont été comme chaque année très suivis. je n'en veux pour preuve que l'envoi très fourni de poésies dont quelques unes étaient de belle allure, le concours de nouvelles, qui l'année dernière était plutôt maigre, a produit lui aussi de fort bonnes choses.

« La peinture a été représentée par des toiles de valeur et nous avons eu le grand plaisir de couronner un artiste de grand talent, M. Médéric Bottin, qui a obtenu cette année à Lille le prix Wicart avec bourse d'études à Rome.

« Le Concours anti-alcoolique et pédagogique a donné des résultats merveilleux chez les maîtres et chez les élèves, et si les sujets que nous avons récompensés font encore douter et sourire les sceptiques, ils nous montrent au moins un grand développement intellèctuel chez les concurrents. Si nous n'obtenons que ce résultat, il est assez considérable pour nous en féliciter.

« Nous avions espéré en mettant au concours pendant deux années consécutives *l'histoire de la Course à Dunkerque*, et en attribuant au meilleur ouvrage un prix de valeur, pouvoir éditer une page inédite de l'histoire glorieuse de notre ville. Le résultat a été malheureusement négatif, nous le regrettons sincèrement.

« Nos concours de lecture, de diction et de dialogue, modifiés aussi suivant l'avis de notre Société, avaient comme toujours attiré un très grand nombre de concurrents parmi les élèves de l'enseignement primaire. Une ombre s'était appesantie sur ces concours à la suite de l'indifférence des élèves du Collège Jean-Bart. Espérons que ce malentendu se dissipera en 1905, si nous croyons les promesses formelles qui nous ont été faites. Cette partie de notre programme ayant pour but l'encouragement des

Sciences, des Lettres et des Arts, a été, comme vous le voyez accomplie à souhait. Mais il était de notre devoir d'en poursuivre une autre partie, la vulgarisation. Ici encore le succès a dépassé nos espérances.

« Rappelez-vous les conférences faites à la Salle Sainte-Cécile, conférences où tour à tour nous avons permis au grand public de s'initier à toutes les nouveautés scientifiques, de faire son éducation artistique ou économique, de connaître les grandes légendes, d'apprendre les grands faits de notre histoire locale et d'applaudir aux chefs-d'œuvre de nos poètes, de nos littérateurs. Nos conférenciers avaient répondu pleinement à notre désir et nous étions arrivés à leur faire partager notre enthousiasme pour cette marche en avant : nous leur en sommes profondément reconnaissants.

« Mais, Messieurs, en pouvait-il être autrement, quand on parcourt les ordres du jour toujours si chargés de nos séances, quand on se rend compte de la variété et de l'intérêt de nos communications, quand on constate la présence assidue d'un nombre sans cesse croissant d'auditeurs à nos séances et quand on analyse les œuvres de nos collaborateurs qui ont encore nécessité en 1904 la publication de deux volumes de Mémoires. Aussi le nombre de nos membres continue-t-il sa marche ascensionnelle. Nous nous maintenons toujours au-dessus du chiffre de 200, puisse ce nombre durer encore longtemps, il nous permet d'être forts et puissants et de nous consoler des rares démissions et des départs.

« Vous le voyez, Messieurs, nous pouvons considérer avec satisfaction le chemin parcouru pendant l'année qui vient de s'écouler, surtout lorsque vous saurez qu'aucun deuil n'est venu nous attrister.

« Vous résumer l'œuvre de 1904, c'est vous faire le programme de 1905. Nous continuerons l'encouragement ainsi que notre

œuvre de vulgarisation. Désireux de corser encore cette tendance nous ferons paraître cette année un travail inédit qui aura le plus grand retentissement dans les milieux savants français et étrangers. J'ai nommé les *Cahiers de la Flandre Maritime en 1789*. Deux maîtres de l'Université de Lille, nos Membres Correspondants, MM. Sagnac et de S[t] Léger, ont bien voulu nous offrir leur science et leur talent pour la publication de cette œuvre inédite qui donnera un lustre de plus à notre vieille Académie en la faisant connaître et apprécier dans tous les milieux savants. Il ne me reste plus en terminant qu'à vous remercier, mes chers collègues, du dévouement et de l'intérêt que vous portez tous aux travaux de la *Société Dunkerquoise*. Continuez-nous cette traditionnelle confiance et nous ferons tous nos efforts pour faire encore mieux.

« Je déclare le Bureau installé pour 1905 et invite MM. Debacker et Isoré à venir y prendre place. »

Félicitations. Après ce discours vivement applaudi, le Président adresse ses félicitations à M. Gaillard, récemment promu Officier d'Académie, à M. Vancauwenberghe, qui a obtenu la médaille d'or de l'Assistance Publique, à M. Collery, qui vient d'être nommé membre de la *Société des Auteurs et Compositeurs de Musique*.

Condoléances. Il présente ses sincères compliments de condoléances à MM. Waeterloot et Geysen, qui viennent d'être cruellement frappés dans leurs affections.

Puis il propose d'élire Membre honoraire M. Salmon, récemment nommé sous-préfet de Dunkerque. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Conférences. Le Président termine en annonçant que deux conférences seront faites ; l'une le 27 Janvier par M. Jouguet, professeur à l'Université de Lille ; la seconde le 4 Février, par M. Sagnac.

Enfin, dans le courant du moins de Février, aura lieu l'audition de l'œuvre d'un de nos membres, M. Collery, *la Légende de S[te]-Ulphe*.

Une commission chargée de l'organisation de ce concert est immédiatement nommée. Elle se compose de MM. Darcq, H. Lemaire, Isoré, Vollaeys, Weus, G. Bollaert.

Projet de Budget.

Au nom de M. Ch. Lefebvre, trésorier démissionnaire, M. le Président dépose sur le bureau un projet de budget pour l'année 1905. Ce projet sera renvoyé à la Commission des Finances.

Formation des Commissions.

Il est procédé à la formation des Commissions pour l'année 1905. Sont nommés :

Histoire et Lettres. — MM. Boivin, Bouchet, Caroulle, E. Debacker, Félizet, Fournier, Guilbert, d'Hooghe, A. Jannin, H. Lefebvre, Minet, Simon, Vaillant, M. Vancauwenberghe, Watteau.

Sciences. — MM. Barbé, Bion, Crevelle, Cleenewerck, M. Dufour, Duval, Fesquet, Lancry, de Lesdain, P. Terquem, Vaneste, Vézien.

Musique. — MM. Barbé, Caroulle, E. Coolen, A. Dumont, Ch. Duriau, Herpreck, Ladureau, Lano, Néerman, Weus.

Peinture, Sculpture, Architecture. — MM. Broutta, Calot, E. Debacker, Detraux, Gontier, Lecocq, Lesage, J. Morel, Pannier, Potier, de Swarte, Van Moë.

Pédagogie. — Mlles Decourtray, Deltour, Hary ; MM. Caroulle, Lancry, Lhôte, Massiet du Biest, Ruyssen, Vaillant.

Impression. — MM. Bouchet, Ch. Duriau, Geysen, Ladureau, H. Lefebvre, Ruyssen.

Finances. — MM. Isoré, Lesage, Liénard.

Nouvelles candidatures.

Six nouvelles candidatures sont annoncées, conformément au règlement elles resteront affichées pendant un mois dans la salle des séances.

Distribution du 40e volume.

Le 40e volume des Mémoires (année 1904) est distribué aux membres présents.

Concours.

L'ordre du jour appelle la proposition des sujets de concours pour 1905.

Proposition du Dr Lancry.

Le Président donne lecture d'une lettre du Dr Lancry, relativement à la création d'un concours de chansons.

Après quelques échanges de vue entre plusieurs membres, le projet du concours de chansons est adopté et renvoyé à la commission des Lettres qui aura mission de *ne classer que les envois où l'auteur n'aura pas dépassé, dans le genre choisi, les convenances que la Société est obligée d'admettre.*

Proposition de M. Minet.

Sur la proposition de M. Minet, la Société vote également la création d'un concours d'Histoire économique de l'Inscription Maritime.

Ce projet est renvoyé à la commission d'Economie Politique.

Après avoir décidé la suppression des concours de peinture et de l'*Histoire de la Course à Dunkerque*, l'assemblée maintient les autres concours avec les conditions qu'ils comportaient précédemment.

Lecture de M. Bossaut.

Au nom de M. Bossaut, excusé, M. Simon donne lecture de quelques nouvelles pages que l'auteur a écrites sur la vie universitaire en Allemagne et où, après un tableau très fouillé des brasseries où se réunissent les étudiants, M. Bossaut cite de nombreuses anecdotes de la vie universitaire de Bismarck.

Communication du Dr Monteuuis.

Le Dr Monteuuis entretient ensuite l'Assemblée du lait caillé, élixir de longue vie, le retour à la nature, l'épuisement nécessité par la vie fiévreuse actuelle, aggravée par un régime ordinairement carné et par un usage constant et parfois abusif des excitants de toutes sortes, le moyen de résister à cet épuisement par le retour à la vie naturelle, tel est le plan de la conférence dont les détails nombreux et précis ont valu à l'auteur les applaudissements de l'auditoire.

La séance est levée à 1 h. 1/4.

SÉANCE DU 12 FÉVRIER 1905

La séance est ouverte à 11 h. 1/2, dans la salle de la Bibliothèque Communale sous la présidence du Dr G. Duriau, président.

Sont présents : MM. Bouchet et Debacker, vice-présidents ; H. Terquem, secrétaire-général ; Lancry, archiviste ; MM. Bion, Caroulle, Catrice, de Saint-Léger, Dieuset, Ch. Duriau, Fesquet, Goetghebeur, Hayman, Jannin, Ladureau, Ch. Lefebvre, H. Lefebvre, H. Lemaire, L. Lemaire, Massiet du Biest, Rolland, Sagnac, Simon, Vaillant, Vézien, Vollaeys, Bollaert, secrétaire adjoint.

Lecture du procès-verbal.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Correspondance.

Il est donné lecture de la correspondance qui comprend :

Une lettre de M. Gaillard, remerciant la Société des félicitations qui lui ont été adressées à l'occasion de sa nomination d'Officier d'Académie.

Une lettre de M. Geysen, remerciant des compliments de condoléances qu'il a reçus au nom de la Société.

Une lettre par laquelle M. Salmon, Sous-Préfet de Dunkerque, remercie la Société de l'avoir nommé Membre honoraire.

Une carte de remerciements de M. J. Collery, pour les félicitations qui lui ont été envoyées lors de la dernière distinction dont il a été l'objet.

Un imprimé faisant part de la mort de M. J. Cambier, négociant, maire d'Auchy.

Allocution du Président.

Une circulaire de l'Académie de Màcon, invitant la Société à participer aux concours qu'elle organise à l'occasion de son jubilé centenaire en 1905. A cette circulaire est joint le programme des concours. Ce programme a été distribué aux membres présents.

Une lettre de la librairie A. Colin demandant la liste des adresses actuelles des Membres de la Société.

Cette liste sera adressée à la maison A. Colin.

Le Président prend ensuite la parole en ces termes :

« Mes Chers Collègues,

« Vous avez tous appris avec le plus grand plaisir, j'en suis sûr, la nomination de notre Vice-Président au grade d'Officier de l'Instruction Publique.

« Et tous comme moi vous vous êtes dit qu'on rendait justice au travailleur puissant, à l'érudit qu'est notre ami Bouchet. Peu d'hommes, en effet, ont produit autant d'œuvres remarquables marquées au coin d'un sens critique très étendu, d'une science rigoureuse, d'une audition parfaite. Toute sa vie a été et est de labeur et c'est dans un travail acharné qu'il a toujours cherché ses distractions.

« Depuis plusieurs années, M. Bouchet a bien voulu présider à notre Direction et c'est à ce titre que le Gouvernement de la République l'a décoré, j'en suis fier et heureux pour notre Société qu'il a ainsi honorée.

« Mon cher Ami, je vous dis en mon nom personnel et au nom de la *Société Dunkerquoise*, toute notre admiration pour votre œuvre si féconde et tout le bonheur que nous ressentons en voyant qu'elle a su être appréciée comme elle le méritait, en haut lieu. »

Allocution de M. Bouchet.

M. Bouchet, vivement ému, remercie le Président de son aimable discours, ajoutant que les appuis que lui a prodigués la

Société Dunkerquoise ont toujours été pour lui un précieux encouragement.

M. Bouchet termine par les paroles suivantes :

« Mesdames, Messieurs,

« Depuis notre dernière séance, le malheur s'est abattu sur un foyer autour duquel se groupaient souvent, près de notre vénéré doyen, avec notre secrétaire-général, son frère, M. Maurice Terquem, son neveu, M. Paul Collet, de même que notre Président, M. le Dr Gustave Duriau. Là se trouvaient réunies trois générations de membres restées, depuis sa fondation, les soutiens constants de la *Société Dunkerquoise*.

« Celle qui faisait la joie de ce foyer patriarcal, cette épouse, cette mère, cette aïeule, entourée de respect et d'amour, cette femme de cœur et de haute intelligence, dont je dirai seulement pour la louer *Transiit Benefaciendo*, a été ravie à l'affection des siens.

« Le cortège imposant qui a accompagné Mme Paul Terquem à sa dernière demeure a montré combien ce deuil de famille trouvait d'écho dans la Cité. La *Société Dunkerquoise* s'y est associée plus intimement par l'envoi d'une couronne et le Bureau, certain d'être, en cette douloureuse circonstance, l'interprète de la Compagnie toute entière, a adressé au dernier de ses fondateurs une lettre ainsi conçue :

« Monsieur et vénéré Président,

« Il est vrai que les témoignages de respect et de sympathie sont impuissants à soulager les grandes douleurs ; néanmoins ceux des membres du Bureau de la *Société Dunkerquoise* qui ne vous sont pas attachés par les liens du sang manqueraient aux sentiments qu'ils vous ont voués si, assurés d'être les interprètes de notre Compagnie, ils ne venaient vous dire, à vous notre doyen, à notre cher Secrétaire-général et à tous les vôtres, com-

bien votre famille intellectuelle s'associe au deuil cruel qui vous frappe aujourd'hui dans vos plus chères affections.

« Permettez-nous donc, Monsieur et vénéré Président, de vous adresser, avec l'assurance de nos sentiments respectueux, l'hommage de nos douloureuses condoléances.

« En réponse, j'ai reçu de M. Henri Terquem, la lettre suivante :

« Messieurs et chers Collègues,

« Mon père me charge de vous remercier du précieux témoignage de sympathie que vous lui avez donné. Il n'a pas oublié qu'il y a deux ans, dans des circonstances joyeuses, vous vous étiez associés à la fête du cinquantenaire de son mariage et il retrouve aujourd'hui dans sa tristesse la même affection pour l'entourer.

« Je me joins à lui pour vous témoigner toute notre gratitude. Parmi les marques de sympathies qui nous ont été prodiguées la vôtre nous est particulièrement précieuse et vous pouvez être assurés qu'elle nous a touchés profondément.

« Veuillez agréer, je vous prie, mes chers collègues, l'assurance de mes sentiments bien reconnaissants.

« Henri TERQUEM.

« Je n'ajouterai rien à ce qui précède, sinon que lorsque viennent les jours d'épreuves, les cœurs se rapprochent et que désormais les liens qui unissent la *Société Dunkerquoise* à son vénéré Président se reserreront encore. »

Remerciements. Condoléances.

Le Président, après avoir remercié la *Société Dunkerquoise*, au nom de sa famille, des témoignages si précieux qu'elle lui a adressés à l'occasion du deuil cruel qui vient de l'éprouver, se fait l'interprète de tous en adressant ses sincères compliments de condoléance à M. Guillain qui vient de perdre sa mère.

Conférence de M. Jouguet.

Puis il rappelle que la série des Conférences a commencé avec

M. Jouguet, professeur à l'Université de Lille, qui est venu parler d'une *Petite ville d'Egypte à l'époque Grecque et Romaine.*

Au nom de tous, il lui adresse ses félicitations et ses remerciements et propose de le nommer membre correspondant de la Société.

Cette proposition a été votée par acclamations.

Conférence de M. Sagnac.

Depuis cette conférence, M. Sagnac, est venu parler de la *Rénovation Catholique sous la Restauration.*

Le Président se fait l'interprète de tous en lui adressant ses félicitations.

Réception d'un nouveau membre.

Le Président termine en présentant ses souhaits de bienvenue à M. Hayman, qui assiste pour la première fois à la séance,

Rapport de la commission des finances

et donne lecture du rapport de la Commission des finances sur le compte de gestion de 1904.

Félicitations. Remerciements.

Sur la proposition de la commission, des remerciements et des félicitations sont votés à M. Ch. Lefebvre pour l'exactitude et la façon parfaite dont ses écritures sont tenues et établies.

Concert du 1er Mars. Rapport sur les travaux de la commission.

La parole est donnée à M. Vollaeys, secrétaire de la commission d'organisation du concert du 1er Mars, pour la lecture de son rapport.

Le concert aura lieu le 1er Mars à la salle Sainte-Cécile, et sera composé de 2 parties. Une 1re partie composée des œuvres des maîtres et une 2e partie où sera donnée exclusivement l'audition d'œuvres de M. Collery, membre de la Société. Le Concert sera terminé par la *Légende de Ste-Ulphe*, oratorio de M. Collery, avec récitant-solo, chœurs d'hommes, de femmes, projections en couleurs de la maison Lumière.

Les premiers artistes du théâtre ont bien voulu prêter leur concours à cette fête qui s'annonce déjà comme une grande manifestation artistique.

Chaque sociétaire recevra trois cartes et pourra retenir sa place moyennant la somme de un franc par place.

Les conclusions de ce rapport sont immédiatement approuvées.

Elections. Il est procédé à l'élection de nouveaux membres.

Sont nommés membres titulaires résidants : MM. Lapert, agent de la Compagnie des Chargeurs Réunis ; Jubault, officier, chef du Pilotage, chevalier de la Légion d'Honneur ; F. Debaecker, négociant ; M. Coolen, agent général d'Assurances, G. Deconinck, huissier-audiencier au Tribunal de Commerce ; Boutaric, vétérinaire départemental.

Candidatures. Trois nouvelles candidatures sont annoncées, conformément au règlement elles resteront affichées pendant un mois dans la salle des séances.

Communication de M. Sagnac. La parole est donnée à M. Sagnac qui entretient la Société de l'organisation du travail historique en France, et notamment dans le Nord.

Un fait remarquable, dit le conférencier est la tendance, qui se généralise de plus en plus vers la collaboration. Pour les études historiques comme pour d'autres, les savants se rapprochent et se communiquent le résultat de leurs études, et c'est ainsi qu'on en est arrivé à la formation de Congrès des études historiques ; chacun y apporte son contingent de documents et ainsi en faisant un travail plus complet, on évite de travailler en même temps, et en s'ignorant mutuellement sur le même sujet..

Ces Congrès sont de deux sortes : internationaux et nationaux. Le 6e Congrès International a été tenu à Rome il y a deux ans et a donné lieu à la publication de 16 volumes de Mémoires.

Il y a aussi les Congrès Nationaux qui se tiennent tous les deux ans à Paris, et tous les deux ans dans une grande ville de France.

Le point le plus intéressant de la question est l'examen des instruments de travail. Quels sont-ils actuellement ?

D'abord les revues, comme la Revue de Synthèse historique, des bulletins qui paraissent régulièrement, ainsi les bulletins de Flandre publiés par M. de Saint Léger qui donnent l'état des études historiques dans la région, et qui paraissent chaque année au nombre de huit à dix.

Comme autre instrument de travail, il y a les groupes qui se forment pour la recherche et l'étude des faits historiques, et dont certains se placent sous la protection de l'Etat.

En somme, la grande constatation générale qui s'impose, c'est que l'on ne travaille plus seul ; c'est un renouvellement des études historiques.

Dans le Nord, on trouve une vérification de cette constatation, les particuliers font généralement partie d'une Société et d'autre part l'Université de Lille tente de grouper les efforts ; c'est ainsi qu'en collaboration avec l'Université de Nancy elle fait paraître quatre fois par an les Annales du Nord-Est.

Une Société, comme la *Société Dnnkerquoise*, peut et doit se tenir en rapport avec les Universités ; elle peut instituer des conférences et publier le plus souvent possible des documents originaux ; elle peut grouper ses travaux sur une même époque et désigner plusieurs membres pour l'étude de ces travaux.

Communication de M. de St-Léger

M. de Saint-Léger rappelle qu'une tentative de fédération des sociétés régionales a été faite il y a quelques années ; chaque année il devait y avoir dans le Nord un Congrès d'histoire régionale, mais jusqu'ici les projets ne sont pas encore devenus des faits. M. de Saint-Léger se demande s'il serait impossible à la *Société Dunkerquoise* de prendre la tête du mouvement et d'organiser un Congrès des Sciences historiques pour la Flandre en général.

Discussion. Projet d'un Congrès des Sciences Historiques.

Après un échange de vues entre MM. Sagnac, de Saint-Léger, Lancry, Duriau et Bouchet, le principe d'un Congrès des Sciences historiques est voté, et les dispositions générales suivantes sont prises.

Un congrès international des sciences historiques (Région du Nord de la France et de la Belgique), s'ouvrira à Dunkerque en Juillet 1907. Il sera institué par la *Société Dunkerquoise* sous le haut patronage de la ville de Dunkerque, de la Chambre de Commerce et de l'Université de Lille dont le concours sera demandé.

Ce Congrès comportera la distribution suivante des travaux :

A. — Organisation du Travail historique (Archives, Bibliothèques, Revues, Sociétés, Académies, Universités, Groupes, etc.)

B. — Histoire générale : 1° Moyen Age ; 2° Histoire moderne.

C. — Archéologie. — Histoire de l'art français et flamand.

D. — Histoire des Littératures et Philologie.

E. — Histoire du Droit et Institutions.

F. — Histoire Sociale et Economique (Assistance publique, Hygiène, Enseignement, Classes sociales).

Une Commission spéciale dite du Congrès sera nommée à la prochaine séance.

L'heure avancée empêche d'épuiser l'ordre du jour.

La séance est levée à 1 heure 1/4.

SÉANCE DU 5 MARS 1905

La séance est ouverte à 11 h. 1/2, dans la salle de la Bibliothèque communale sous la présidence du Dr G. Duriau, président.

Sont présents : MM. Bouchet et Debacker, vice-présidents ; Lancry, archiviste ; Isoré, trésorier ; Minet, archiviste-adjoint ; Mlle Dubois ; MM. Bion, Boivin, Caroulle, Deconinck, Jannin, Ladureau, Massiet du Biest, H. Lefebvre, H. Lemaire, Oury, Pauwels, Quilliet, Vaillant, Vézien, Bollaert, secrétaire-adjoint.

Lecture du procès-verbal.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Correspondance.

En l'absence du secrétaire-général excusé, le Président donne lecture de la correspondance qui comprend :

Des lettres de MM. Boutaric, Jouguet et Lapert, remerciant la Société de les avoir comptés au nombre de ses membres.

Une lettre de M. Guillain, remerciant des marques de sympathie qui lui ont été témoignées à la mort de sa mère.

Une lettre du Comité du 75e anniversaire de Fustel de Coulanges, invitant notre Compagnie à s'associer à la séance commémorative tenue en l'honneur du 75e anniversaire de Fustel de Coulanges.

Une lettre de l'Académie d'Arras demandant que le Congrès régional des Sociétés Savantes ait lieu à Dunkerque en 1905 et que la *Société Dunkerquoise* en prenne la haute direction, à laquelle il a été répondu qu'en ressentant tout l'honneur qu'on

lui faisait, la *Société Dunkerquoise* ne pouvait accepter cette mission, ayant organisé un congrès régional des sciences historiques pour 1907.

Allocution du Président.

Le Président adresse ensuite au nom de tous, ses compliments de condoléances à M. Hutter, qui a perdu son père ; ses félicitations à M. Falciny, qui vient de recevoir l'ordre du Nicham Iftikar et présente ses souhaits de bienvenue à M. G. Deconinck qui assiste pour la première fois à la séance.

En quelques mots, il rappelle le grand succès remporté par le concert du 1er Mars, adressant ses félicitations aux artistes et ses remerciements à tous ceux qui l'ont aidé dans l'organisation de cette solennité musicale, MM. G. Bollaert, Collery, Darcq, Isoré, Henri Lemaire, Vollaeys, F. Weus.

Il termine en présentant le tableau de la *Société Dunkerquoise* en 1905, et adresse au nom de tous à son auteur, M. Vermeulen, ses plus vives félicitations.

Elections.

L'ordre du jour appelle l'élection de nouveaux membres.

Sont nommés Membres titulaires résidants : MM. Lemercier, représentant de la maison Louis Dreyfus ; E. Derudder, fondé de pouvoirs de la maison Carlier ; Membre titulaire non résidant, Mlle Crunel, professeur de piano à Rosendael.

Candidatures.

Deux nouvelles candidatures sont annoncées, conformément au règlement elles resteront affichées pendant un mois dans la salle des séances.

Programmes des concours.

La Société prend ensuite connaissance des programmes des Concours pour 1905. En particulier, il est donné lecture du programme du Concours de sciences économiques et sociales dont le libellé sera envoyé à toutes les Facultés de Droit et aux Commissaires et Administrateurs de la Marine susceptibles de s'intéresser aux sujets des concours.

Congrès des Sciences Historiques.

Relativement au Congrès des Sciences Historiques qui se tiendra en 1907, le Président communique deux lettres par lesquelles

M. le Président de la Chambre de Commerce et M. le Maire de Dunkerque autorisent la Société à placer sous leur patronage ce Congrès international.

Nomination de Commission.

Il est immédiatement procédé à la nomination d'une Commission générale chargée de l'organisation de ce Congrès. Elle se compose de MM. Vancauwenberghe, Dr Reumaux fils, Vollaeys, P. Collet, Ch. Duriau, B. Morel, Boivin, Weus, Dr Duriau, Bouchet, E. Debacker, H. Terquem, Dr Lancry, Isoré, Minet, G. Bollaert.

A sa prochaine réunion, cette commission d'étude générale se divisera en sous-commissions chargées d'étudier les divers points de détail de l'organisation.

Lect de M. J

M. Jannin a la parole et donne lecture d'un chapitre d'une étude intitulée *Essai sur la Commune de Steene*, où il s'applique principalement, à l'aide de nombreux documents, à rechercher l'origine du nom de cette commune.

L'heure trop avancée n'a pas permis d'épuiser l'ordre du jour.

La séance est levée à 1 heure.

SÉANCE DU 9 AVRIL 1905

La séance est ouverte à 11 heures 1/2 dans la salle de la Bibliothèque Communale sous la présidence du Dr G. Duriau, président.

Sont présents : MM. Bouchet et Debacker, vice-présidents ; H. Terquem, secrétaire-général ; Isoré, trésorier ; Lancry, archiviste ; Minet, archiviste adjoint ; Mlles Crunel et Decourtray ; MM. Bion, P. Collet, Deck, Dubuisson, Goetghebeur, A. Jannin, H. Lemaire, Lemercier, Oury, Simon, Vaillant, Vézien, Bollaert, secrétaire-adjoint.

Excusé : M. Vollaeys

Lecture du procès-verbal.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Correspondance.

Il est donné lecture de la correspondance qui comprend :

Une lettre de la Société Française d'Archéologie, invitant la *Société Dunkerquoise* à participer au congrès qu'elle organise cette année, et lui adressant d'autre part le programme de ce congrès.

Une lettre par laquelle M. le Principal du Collège Jean-Bart assure la Société de son appui moral pour le concours de lecture et diction, et l'informe des efforts qu'il a faits auprès des élèves pour augmenter chez eux la popularité de ce concours.

Une lettre de M. J. Collery, remerciant chaleureusement la Société de l'appui qu'elle lui a prêté en organisant le concert du 1er Mars 1905.

Relativement au même concert, une carte de M. Garet, avoué

à la Cour d'appel d'Amiens, collaborateur de M. Collery, remerciant notre Société d'avoir fait exécuter l'oratorio *Ste-Ulphe*, dont il a écrit le livret.

De l'Association Chorale la *Jeune France*, un accusé de réception de la lettre adressée par notre Compagnie en remerciement du concours prêté par plusieurs de ses membres au concert du 1er Mars.

Du Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, un accusé de réception du 40e volume des Mémoires de notre Compagnie.

Allocution du Président.

Le Président prend la parole. Après avoir souhaité la bienvenue à Mlle Crunel, MM. M. Coolen et Le Mercier, qui assistent pour la première fois à la séance, il annonce la mort du Dr Van Merris, médecin principal des armées, dont un ouvrage *La Scrofule aux Bains de Mer*, inséré dans le 23e volume de nos Mémoires, a été couronné par l'Académie de Médecine.

Il rappelle ensuite le succès dernièrement remporté par M. J. Trystram, nommé Sénateur du Nord et lui présente, au nom de tous, ses plus vives félicitations.

D'autre part, M. Desmazières venant de perdre son père, le Président se fait l'interprète de tous en lui adressant ses sincères compliments de condoléances.

Il apprend ensuite aux membres présents qu'un anonyme s'intéressant à l'œuvre des conférences, lui a adressé une somme de cent francs. La Société se joindra à son Président pour lui adresser ses remerciements les plus chaleureux.

Election d'un membre correspondant

Il rappelle enfin le succès remporté par la dernière conférence faite par M. Petit-Dutaillis sur Théodora et Byzance. Sur sa proposition, M. Petit-Dutaillis est nommé Membre Correspondant de la Société.

Après avoir félicité notre collègue, M. J. Collery, récemment

nommé directeur de la Musique Communale de Bourbourg. M. le Président termine en annonçant que le Mercredi 12 Avril, une Conférence sera faite salle Ste-Cécile par M. Potez sur *Le Genie littéraire de la France Septentrionale dans les temps modernes.*

Conférence.

Il est procédé à la nomination du Jury du Concours de lecture.

Jury du concours de lecture.

Sont nommés : Mlles Decourtray et Dubois ; MM. Caroulle, P. Collet, Crevelle, Deck, Dubois, Ch. Duriau, Geysen, Ladureau H. Lemaire, Minet, Morael, H. Terquem, Vaillant, Vollaeys, Weus.

Elections.

L'ordre du jour appelle l'élection de nouveaux membres.

Sont nommés membres titulaires résidants, MM. A. Mascart, architecte ; Maire, avoué.

Nouvelle candidature.

Une nouvelle candidature est annoncée, conformément au règlement elle restera affichée pendant un mois dans la salle des séances.

Congrès des Sciences Historiques.

M. H. Terquem rend compte des travaux de la commission d'organisation du Congrès des Sciences historiques qui doit se tenir à Dunkerque en 1907.

La commission a élaboré un projet dont elle soumet l'approbation à la Société.

La Ville et la Chambre de Commerce ont autorisé la société à placer ce Congrès sous leur haut patronage, et la commission compte obtenir l'adhésion d'une haute personnalité au titre de président d'honneur.

Le congrès se diviserait en cinq sections :

Section 1. — Histoire générale (Moyen-Age et temps modernes).

2. — Philologie et histoire des littératures.

3. — Antiquités et histoire de l'Art (Numismatique, etc.)

4. — Histoire religieuse, intellectuelle et morale (costumes, mœurs, Folklore, etc.)

5. — Géographie et sciences sociales (histoire du droit, de l'économie sociale, de l'hygiène sociale, de l'enseignement, de l'assistance).

M. Terquem donne ensuite lecture de la liste des personnes auxquelles on demandera de faire partie du Comité d'honneur et propose pour la mise en marche du Congrès de procéder de la façon suivante :

Une lettre serait adressée dès maintenant aux membres des Sociétés Savantes du Nord, de la Belgique ainsi qu'aux savants s'intéressant tout particulièrement aux questions du domaine des sciences historiques pour leur demander de soumettre à la Société les questions qu'ils désireraient voir discuter au Congrès. Dès que les réponses seraient parvenues la Société les examinerait, y ajouterait les questions qu'elle jugerait utile de proposer et le programme complet du Congrès serait alors répandu dans le monde savant. On demanderait aux adhérents futurs d'envoyer les Mémoires en réponse aux questions pour la fin de 1906, et ces Mémoires, imprimés par la *Société Dunkerquoise* seraient envoyés au moins trois mois avant le Congrès aux congressistes qui arriveraient ainsi aux séances avec la possibilité de discuter les travaux. De cette façon les séances du Congrès ne manquerait pas d'avoir un intérêt beaucoup plus considérable que dans les congrès dans lesquels les communications n'étant pas connues d'avance aucune discussion sérieuse n'est possible.

Ce mode de travail un peu nouveau dans des congrès de ce genre donnerait une plus grande portée scientifique au Congrès de Dunkerque.

Après une discussion à laquelle prennent part MM. Lancry, Minet et les membres du Bureau ces propositions sont adoptées.

Communication du Dr Lancry

Le Dr Lancry fait une communication orale sur les *ferments métalliques*, découverte biologique qui semble de même ordre général que celle du radium et des métaux radiants décou-

verts par M. et Mme Curie et qui ont été si bien exposés à la *Société Dunkerquoise* par M. Fesquet.

Il expose ce qu'on appelle *l'état colloïdal* des corps, où la matière se trouve dans un état intermédiaire entre l'état atomique moléculaire des chimistes et l'état d'extrême pulvérulence. Cet état colloïdal de la matière ne peut être obtenu que dans un liquide qui sert de véhicule.

Or, la matière métallique à l'état colloïdal se comporte en thérapeutique, ainsi que l'a constaté l'éminent professeur Albert Robin d'une manière véritablement paradoxale, puisqu'elle semble agir à peu près comme les ferments, d'où le nom de *ferments métalliques*, accouplement de mots qui semblent jurer de se trouver ensemble.

Alors que, dans toute la médecine actuelle, tout médicament agit toujours en proportion de la quantité prescrite, le métal à l'état colloïdal agirait d'une manière à peu près indépendante de sa dose, et son action serait extrêmement active, principalement en augmentant les oxydations organiques, ce fait est révélé expérimentalement et chimiquement par une augmentation de l'urée dans les liquides excrémentiels.

Ces découvertes sont établies par le professeur Albert Robin qui estime que les ferments métalliques augmenteraient ainsi la résistance de l'organisme à l'envahissement des maladies et des microbes, et tout particulièrement de la pneumonie.

Il s'agit évidemment d'une découverte récente et sur les conséquences de laquelle on ne peut pas encore se prononcer. Il va de soi qu'il n'y a là rien de commun avec l'homéopathie proprement dite, dont la caractéristique est une action exclusivement mentale, et dont le principal avantage est de protéger le malade contre l'abus des préparations pharmaceutiques nouvelles, inexpérimentées ou mal étudiées. Mais, au point de vue de la philosophie scientifique, l'action des ferments métalliques est

extrêmement curieuse, elle arrive à mettre en doute ce qui était jusqu'à présent considéré comme un axiome : l'absolue inhérence de la force à la matière.

Cette communication a très vivement intéressé la Soci té et le Président, en remerciant le Dr Lancry, exprime le désir que son travail soit rédigé pour être conservé dans les Mémoires de la Société.

L'heure trop avancée n'a pas permis d'épuiser l'ordre du jour.

La séance est levée à midi 3/4.

SÉANCE DU 5 MAI 1905

La séance est ouverte à 8 heure 1/2 dans la salle de la Bibliothèque Communale sous la présidence du Dr G. Duriau, président.

Sont présents : MM. Bouchet et Debacker, vice-présidents ; H. Terquem. secrétaire général ; Dr Lancry, archiviste ; Minet, archiviste-adjoint ; MM. Belle, Bion, Caroulle, P. Collet, d'Hooghe, Dr Duval, Fesquet, Mascart, Massiet du Biest, Simon, Vaillant, Dr Vézien, Vollaeys, Weus, Bollaert, secrétaire adjoint.

Lecture du procès-verbal.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Correspondance.

Il est donné lecture de la correspondance qui comprend :

Une lettre de la Société d'Histoire et d'Archéologie du Vimeu demandant échange de publications.

Une lettre de M. Trystram, sénateur, remerciant des félicitations qui lui ont été adressées et une lettre de M. Desmazières remerciant de la part que la Société a prise à son deuil.

Une circulaire de la Société Académique de Saint-Quentin informant la *Société Dunkerquoise* de la publication du *Mystère de Saint-Quentin* par M. H. Chatelain.

Un imprimé de la Société d'Emulation de Cambrai donnant le programme des concours qu'elle organise pour 1905.

La correspondance comprend en outre de nombreuses lettres relatives au Congrès des Sciences Historiques organisé pour 1907,

par lesquelles des personnalités universitaires françaises et étrangères assurent à la *Société Dunkerquoise* leur actif et bienveillant appui. C'est un précieux encouragement pour une œuvre dont le projet seul avait été accueilli à Dunkerque par les sympathies les plus marquées.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un nouveau membre.

Élection d'un nouveau membre.

Est nommé membre titulaire résidant, M. Edmond Bled, comptable à la Cie des Bateaux à vapeur du Nord.

Huit nouvelles candidatures sont annoncées, conformément au règlement elles resteront affichées pendant un mois dans la salle des séances.

Nouvelles candidatures.

Le Président prend la parole.

Allocution du Président.

Après avoir souhaité la bienvenue à M. Mascart qui assiste pour la première fois à la séance, il présente ses félicitations à M. Caioulle, récemment nommé Officier d'Académie. Puis il rappelle le succès remporté dernièrement par la conférence de M. Potez, et propose de nommer ce dernier membre correspondant, ainsi que M. Raoul Blanchart, dont la thèse de doctorat sur la *Géographie de la Flandre maritime*, sera éditée par la *Société Dunkerquoise*.

Il termine en annonçant que plusieurs membres de la Société, musiciens amateurs, lui ont proposé l'organisation de concerts périodiques de musique de chambre.

Après une discussion à laquelle prennent part MM. Bouchet, Collet, d'Hooghe, Lancry, Minet, H. Terquem, Vézien, Vollaeys, la création de ces concerts par des sociétaires actifs et honoraires a été votée par acclamations et en ces termes :

Projet de concerts.

1° Instituer sous le patronage de la *Société Dunkerquoise* une Section d'études musicales, composée d'amateurs faisant partie de la Société, sous la direction artistique de M. E. Théry, membre de la Société.

2° La Société prêtera sa salle de séances pour toutes les répétitions et mettra à la disposition des artistes un piano qu'elle louera.

3° Elle donnera des auditions à la salle Sainte-Cécile, à sa séance solennelle et après chacune de ses conférences, soit environ huit fois par an, les frais de location de salle et de publicité étant à la charge de la *Société Dunkerquoise*.

4° Elle pourra une fois par an, avec le concours de la section musicale essayer d'organiser une grande manifestation artistique, audition d'une œuvre musicale, concert, etc.

5° Elle admettra comme membres honoraires les musiciens indispensables à l'exécution des œuvres et dans l'impossibilité de payer les cotisations.

C'est une heureuse initiative de vulgarisation en même temps qu'une hardie tentative artistique dont la réussite ne fait pas doute.

C'est égalemeut la solution du problème que se pose M. Vollaeys à propos du Concert du 1er Mars ; la question est ainsi résolue avant d'être posée : le magnifique succès remporté par ce concert incitait la Société à renouveler une tentative dont le succès avait été si flatteur pour elle, et les concerts qui se donneront après chaque conférence ne feront que suivre l'impulsion donnée.

Lecture de M. Lavagne.

Au nom de M. Lavagne, membre correspondant de la Société, le secrétaire-général donne lecture de l'étude qu'il a écrite sur les *Rapports des Banques et de l'Epargne en France*.

L'influence des banques sur l'épargne en général et en particulier l'influence exercée en France sur les placements par les banques bourgeoises, tel est le thème sur lequel M. Lavagne a écrit une étude très fouillée dans les recherches et abondante en détails curieux.

Lecture de M. d'Hooghe.

M. d'Hooghe donne lecture d'une nouvelle très amusante, contée avec beaucoup d'esprit, et inspirée par deux épisodes vé-

cus du monde du Palais. Les membres présents ne lui ont pas ménagé leurs applaudissements.

Communication du Dr Lancry.

Le Dr Lancry demande la parole et lit un extrait d'un travail en publication dans la Normandie médicale sur la judicieuse disposition des rues pour la facile construction des maisons hygiéniques salubres avec jardin. Ce travail intitulé : *Jardins ouvriers et Astyologie* sera présenté au Congrès de l'Alliance d'hygiène sociale qui se tiendra à Montpellier à la fin du mois.

Cette communication a vivement intéressé la Société et le Président se fait l'interprète de tous en adressant au Dr Lancry ses vives félicitations. Il rappelle que quelques jours auparavant, le *New-York Hérald* avait consacré, à propos d'une thèse de doctorat de M. Schœpelynck sur les Jardins ouvriers, inspirée par le Dr Lancry, un long article très documenté sur cette œuvre et dans les termes les plus élogieux pour le Dr Lancry.

L'heure trop avancée n'a pas permis d'épuiser l'ordre du jour. La séance est levée à 10 heures 1/2.

SÉANCE DU 2 JUIN 1905

La séance est ouverte à 8 heures 1/2, dans la salle de la Bibliothèque Communale sous la présidence du Dr G. Duriau, président.

Sont présents : MM. Bouchet, vice-président ; H. Terquem, secrétaire-général ; Dr Lancry, archiviste ; Minet, archiviste-adjoint ; MM. Bled, Caroulle, P. Collet, Dieuset, Dubuisson, Fesquet, Geysen, Jubault, H. Lefebvre, Mascart, Oury, Vaillant, Vézien, Bollaert, secrétaire-adjoint.

S'était excusé : M. Debacker, vice-président.

Lecture du procès-verbal.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Correspondance.

Il est donné lecture de la correspondance qui comprend :

Une lettre de M. Laurent Lemaire, remerciant au nom de sa famille et au sien la *Société Dunkerquoise* de la couronne qu'elle a envoyée aux obsèques de son frère, M. Emile Lemaire.

Deux lettres de remerciements de MM. Potez et Blanchard, récemment nommés membres correspondants.

Une lettre de M. Mouraux, membre honoraire, priant la Société de lui prêter son concours et son appui pour la publication d'un *Folk Lore* de la Flandre qu'il compte faire paraitre.

La Société consultée acquiesce à cette demande, et fera publier pour ce travail un appel qui sera adressé dans toutes les communes aux ecclésiastiques, aux médecins, aux instituteurs.

Une demande d'échange avec la Revue Littéraire de Paris et de Champagne qui est adoptée.

Allocution du Président.

Le Président prend la parole, il adresse ses compliments de condoléances au nom de tous et au sien, aux familles Lemaire et Lebleu qui viennent d'être cruellement éprouvées dans leurs affections ; il rappelle les qualités de notre collègue, M. Emile Lemaire et adresse un souvenir ému à sa mémoire.

Il a le regret d'annoncer que M. Massiet du Biest quitte Dunkerque ; en le félicitant de sa nomination comme Conseiller à la Cour de Douai, il ne peut cacher le grand vide que son départ laissera parmi ses collègues qui ont toujours su apprécier l'intérêt qu'il a sans cesse porté aux travaux de la Société dont il fut un membre assidu et écouté, et espère qu'il restera membre titulaire non résidant, continuant ainsi à prendre part à tous nos travaux.

Il est heureux d'annoncer le succès obtenu par MM. Henri Terquem et Cuvellier, admis tous deux au Salon du Photo-Club de Paris ; cette distinction n'étonnera aucun des membres, qui ont apprécié depuis longtemps le véritable talent de ces deux collègues. Il rappele ensuite le succès obtenu par M. Brière avec sa conférence, si étudiée et si complète par ses projections sur *la Sculpture au XIII^e^ siècle*.

Il termine en présentant ses souhaits de bienvenue à MM. Bled et Jubault qui assistent pour la première fois à la séance, et en remerciant M. Lefebvre, Principal du Collège Jean-Bart, qui a envoyé cette année environ quarante élèves aux concours de lecture diction et dialogue, organisés par la *Société Dunkerquoise*.

Concours de lecture diction et dialogue

La parole est donnée à M. Minet pour rendre compte de ces concours qui ont réuni 200 concurrents et concurrentes dont 49 jeunes gens de l'enseignement secondaire, 32 de l'enseignement primaire et 119 jeunes filles. M. Minet transmet les propositions de la Commission concernant les récompenses à

accorder aux lauréats des différentes sections. Ces propositions sont adoptées.

Communication du Dr Lancry.

Le Dr Lancry demande la parole, il rappelle l'importance des travaux de MM. David et Duriau sur la désinfection des navires, et est heureux d'annoncer à la Société qu'ils ont eu le grand honneur d'être appelés à faire partie d'une commission internationale franco-italienne, convoquée à Paris le mois dernier, et se composant de professeurs et de savants français et italiens. Il demande à la Société de s'associer aux félicitations qu'il adresse à MM. David et Duriau, le Président ne songeant jamais qu'à féliciter ses collègues et oubliant toujours de parler de ses propres travaux.

L'Assemblée accueille ces paroles par des applaudissements. Le Président remercie le Dr Lancry en son nom et au nom de M. David et est heureux que ces travaux qu'il a bien voulu rappeler aient été publiés pour la première fois à la *Société Dunkerquoise*.

Elections.

Il est procédé a l'élection de nouveaux membres. Sont nommés membres titulaires résidants : MM. Beirnaert, docteur en droit ; Dezairs, armateur ; Dryburgh, agent général d'assurances ; Vigreux, clerc d'avoué ; Jockelson, négociant ; Ackein, négociant ; Lefèvre, directeur des Magasins Généraux ; Daniel Deckmyn, agent général d'assurances.

Nouvelle candidature.

Une nouvelle candidature est annoncée, conformément au règlement elle restera affichée pendant un mois dans le local des séances.

Communication de M. Fesquet.

Dans une étude très documentée, M. Fesquet expose les moyens actuels d'éclairage électrique, les changements que l'on y apporte constamment et donne un aperçu des améliorations que les progrès continuels de la Science rendent probables dans cette application de l'électricité.

Cette communication est vivement applaudie.

Lecture de M. Blanchard.

M. H. Terquem donne lecture d'une étude de M. Blanchard sur la digue de Sangatte.

L'auteur fait l'historique de la digue, montrant les moyens successivement employés pour résister à l'envahissement des eaux.

A la suite de cette communication, plusieurs membres rappellent les différentes inondations provoquées par la rupture des digues de Saint-Pol-sur-Mer.

Cette étude traitant d'un sujet éminemment propre à intéresser une population maritime, a remporté les suffrages de tous les assistants.

L'heure trop avancée n'a pas permis d'épuiser l'ordre du jour. La séance est levée à 10 heures.

SÉANCE DU 7 JUILLET 1905

La séance est ouverte à 8 heures 1/2, à l'Amphithéâtre de Physique du Collège Jean-Bart, sous la présidence du Dr G. Duriau, président.

Sont présents : M. Minet, archiviste-adjoint ; Mlle Dubois ; MM. Ackein, Belle, Bled, P. Collet, Dubois, Dieuset, Dubuisson, Fesquet, Geysen, Lefebvre, Lebleu, Mascart, Oury, Reumaux, Rolland, Simon, Vaillant, Bollaert, secrétaire-adjoint.

S'étaient excusés : MM. Bouchet, H. Terquem et Lancry.

Lecture du procès-verbal.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Correspondance.

Il est donné lecture de la correspondance qui comprend :

Une lettre de Monsieur le Ministre de l'Instruction Publique informant notre collègue, M. le sénateur Trystram qu'il consent, sur sa demande, à accepter la Présidence d'honneur du Congrès des Sciences historiques de 1907. Le Président remercie M. Trystram d'avoir bien voulu se faire le porte-parole de la *Société Dunkerquoise* et estime que cette présidence est un sûr garant de succès pour l'œuvre entreprise.

Des lettres par lesquelles les Présidents des Sociétés académiques de Valenciennes, Roubaix, Boulogne-sur-Mer, Arras, envoient leur adhésion au Congrès.

Une lettre de M. le Principal du Collège Jean-Bart demandant que la Société veuille bien accorder, comme elle le fait chaque

année, un prix aux élèves du Collège Jean-Bart. Cette demande est agréée.

Des lettres de remerciements des familles Debacker, Delpierre, Jannin, Lemaire et Lebleu, à l'occasion des marques de condoléance qui leur ont été récemment adressées.

Une lettre de M. Massiet du Biest acceptant de rester membre titulaire non résidant.

Allocution du Président.

Le Président prend la parole. Après avoir remercié M. Lefebvre, Principal du Collège, d'avoir bien voulu mettre à la disposition de la *Société Dunkerquoise* l'amphithéâtre de Physique ainsi que les instruments dont il dispose il a le regret d'annoncer que la Société vient de perdre un nouveau membre, M. Delpierre ; il se fait l'interprète de tous pour adresser à la famille de M. Delpierre, ainsi qu'à MM. Debacker et Jannin, qui viennent d'être cruellement frappés dans leurs affections, ses sincères compliments de condoléances.

Il annonce ensuite le départ de trois membres de la Société : M. Barbé, ancien vice-président, nommé Ingénieur en chef au Ministère de la Marine, M. Hayman, nommé Directeur de la Succursale du Crédit Lyonnais à Nancy, M. Boivin, nommé juge de Paix à Lille. En les félicitant de l'avancement qu'ils viennent d'obtenir, le Président exprime le regret causé à la Société par leur départ.

Il espère qu'ils voudront bien conserver avec elle des rapports fréquents et qu'ils se rappelleront en quelle haute estime elle les tenait.

Il termine en adressant ses souhaits de bienvenue à M. Ackein, qui assiste pour la première fois à la séance.

Election.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un nouveau membre. M. Boone, Conducteur des Ponts et Chaussées, est nommé membre titulaire résidant.

Nouvelles candidatures.

Quatre nouvelles candidatures sont annoncées ; conformément au règlement elles resteront affichées pendant un mois dans la salle des séances.

Communication de M. Fesquet.

M. Fesquet montre par les curieuses expériences de la machine de Tesla et des tubes de Geissler les rapports étroits qui unissent l'électricité à l'optique, démontrant quant aux vibrations électriques l'existence des nœuds et des centres déjà prouvée en acoustique.

La conférence de M. Fesquet qui s'est terminée par une série d'expériences brillantes a montré clairement combien sont analogues en réalité des phénomènes tels que ceux du son, de l'électricité et de la lumière, si différents à première vue. Elle a eu le mérite de dégager nettement la tendance actuelle de la science qui est de ramener la multiplicité à l'unité et de faire sortir du chaos apparent des phénomènes, l'unité de l'énergie.

Il ne faut toutefois pas oublier, et M. Fesquet a fait ressortir ce point, qu'une grande partie des théories modernes repose sur l'hypothèse et ne sont par suite pas définitives. Elles sont à la merci de découvertes nouvelles, contraires à l'ordre de choses qui semblent établies, et l'on n'a pas oublié l'émotion produite par la découverte récente du radium dont la propriété remarquable de produire de l'énergie sans paraître en recevoir tendait à rien moins qu'à renverser le principe si fécond de la conservation de l'énergie sur lequel est bâti l'ensemble de la physique actuelle.

Cette conférence, écoutée avec beaucoup d'attention a obtenu le succès le plus vif, et le Président s'est fait l'interprète de tous en adressant ses sincères remerciements à M. Fesquet qui a toujours mis à la disposition de la *Société Dunkerquoise* son érudition si complète, et son talent de conférencier.

La séance est levée à 10 heures 1/2.

SÉANCE DU 11 AOUT 1905

La séance est ouverte à 8 heures 1/2 dans la salle de la Bibliothèque Communale sous la présidence du Dr G. Duriau, président.

Sont présents : MM. Bouchet, vice-président ; H. Terquem, secrétaire-général ; Lancry, archiviste ; Minet, archiviste-adjoint, MM. Ackein, Bion, Bled, Boone, Caroulle, Clenewerck, P. Collet, Crevelle, d'Hooghe, Félizet, Geysen, Lefebvre, Lemaire, Ruyssen, de Saint-Léger, Simon, Vézien, Bollaert, secrétaire-adjoint.

Lecture du procès-verbal

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Correspondance.

Il est donné lecture de la correspondance qui comprend :

Une lettre par laquelle le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, informe la Société que le 44e Congrès des Sociétés Savantes se tiendra à la Sorbonne en Avril 1906. A cette lettre est joint le programme du Congrès.

Une lettre de l'Académie de Mâcon faisant part de la célébration de son centenaire qui aura lieu en Septembre 1906 et priant la *Société Dunkerquoise* de participer à cette solennité en s'y faisant représenter par des délégués.

Des lettres de démission de M. Delcourt, directeur de la Banque de France, qui quitte Dunkerque et de M. Maurice Duchateau.

Allocution du Président

Le Président prend la parole.

Après avoir présenté ses souhaits de bienvenue à M. Boone qui assiste pour la première fois à la séance, il adresse au om de la

Société et au sien ses félicitations à MM. Lécuyer, nommé chevalier de la Légion d'honneur; Potez, membre correspondant, nommé officier de l'Instruction publique; Dreyfus et Mouraux, nommés officiers d'Académie.

Il rappelle que M. Beirnaert a obtenu à la Faculté de Droit de Paris un prix pour sa thèse de doctorat, et que M. Sagnac, membre correspondant, professeur adjoint à la Faculté des Lettres de Lille, vient d'être nommé professeur d'histoire moderne à cette même faculté. Les membres présents se joindront à leur président pour leur présenter leurs plus vives félicitations.

Condoléances. Il présente lec sincères compliments de condoléances de la Société à M. Charles Lefebvre, ancien trésorier, qui vient d'avoir la douleur de perdre sa mère.

Elections. Il est procédé à l'élection de nouveaux membres. Sont nommés membres titutaires résidants: MM. Silvain Dreyfus, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées; M. Hulleu, docteur en médecine, ancien interne des Hôpitaux de Paris; L. Merveille, docteur en médecine; H. Lepers, Industriel.

Distribution du 41e volume des Mémoires. Le 41e volume des Mémoires de la Société est ensuite distribué aux membres présents.

Lecture. Ce qu'est le bal des Quat'-z-Arts, la foule qu'on y rencontre et qui s'y rencontre, la diversité et le nombre des groupes qui s'y croisent, tel est le tableau tracé par un membre correspondant de la Société, et que M. Félizet a encore mis en relief par son talent de lecteur.

Lecture de M. Félizet. M. Félizet donne ensuite lecture d'un drame lyrique en deux actes qu'il vient de composer.

Un musicien artiste devenu jaloux de son élève et lui donnant à choisir entre sa fille qu'il aime et la renonciation à son art, voilà le thème que l'auteur a traité avec talent et qui lui a fourni l'occasion de développer en vers brillants, en tirades choisies, la

psychologie de ses personnages. Au succès dû à la composition s'ajoute encore l'attrait que M. Félizet a donné à sa pièce par sa déclamation impeccable qui lui a valu de chaleureux et répétés applaudissements.

Lecture de M. d'Hooghe.

Enfin M. d'Hooghe clôt la séance par la lecture d'une nouvelle inspirée d'événements récents, et qu'il a intitulée *La Majesté de la Mort*.

L'œuvre de M. D'Hooghe ne justifie son titre que par ironie. Il n'y a souvent rien de tel que la réalité pour ne pas être toujours vraisemblable.

C'est un des mérites de M. d'Hooghe que de l'avoir prouvé avec exemple à l'appui.

Et comme toujours la nouvelle de M. d'Hooghe a soulevé les applaudissements chaleureux de toute l'assemblée.

La séance est levée à 10 heures 20.

SÉANCE DU 8 SEPTEMBRE 1905

La séance est ouverte à 8 heures 1/2 dans la salle de la Bibliothèque Communale sous la présidence du Dr G. Duriau, président.

Sont présents : MM. Bouchet et Debacker, vice-présidents ; H. Terquem, secrétaire-général ; Lancry, archiviste ; Minet archiviste-adjoint ; MM. Ackein, Bion, Beirnaert, Bled, Boone, Calot, Caroulle, Cleenewerck, Deck, Dubuisson, Geysen, Lefebvre, Lemaire, Merveille, Bollaert, secrétaire-adjoint.

Lecture du procès-verbal.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Correspondance.

Il est donné lecture de la correspondance qui comprend :

Une lettre de M. Charles Lefebvre, remerciant la Société des condoléances qu'elle lui a adressées à la mort de sa mère.

Une lettre de M. Dreyfus, accusant réception de sa lettre de nomination de sociétaire.

Deux lettres de MM. Lécuyer et Potez, remerciant des félicitations qui leur ont été adressées.

Une lettre de l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique annonçant la séance solennelle qu'elle organise pour célébrer le soixante-quinzième anniversaire de l'indépendance de la Belgique, et invitant la *Société Dunkerquoise* à s'y faire représenter.

Une lettre de démission de M. Bufquin, directeur de l'Agence de la Société Générale, quittant Dunkerque.

Dons d'ouvrages.

La Société a en outre reçu, en hommage de leurs auteurs, un volume de nouvelles, *les Contes de la Province*, par M. Louis Lhommeau, et une thèse de doctorat en droit, l'*Assistance en Mer*, par M. Lucien Beirnaert.

Des remerciements seront adressés aux auteurs dont les volumes seront mis en bonne place dans la bibliothèque de la Société.

Allocution du Président.

Le Président prend la parole.

Il adresse tous les vœux de la Société à M. J. Morel, dont le fils vient d'être victime d'un terrible accident, puis il annonce la mort d'un membre de la Société, M. Minvielle ; les membres présents se joindront à leur président pour adresser à sa famille leurs vives condoléances.

Après avoir adressé à M. Guilbert, qui vient d'être nommé officier d'Académie ses sincères félicitations, le Président souhaite la bienvenue au Dr Merveille et à M. Beirnaert, qui assistent pour la première fois à la séance.

Il termine en présentant à la Société le 1er volume *des Cahiers de la Flandre Maritime en 1789* publiés sous les auspices de la *Société Dunkerquoise* par MM. de Saint-Léger et Sagnac, membres correspondants.

Allocution de M. Bouchet.

A ce propos, M. Bouchet demande la parole et prononce l'allocution suivante :

« Vous pouvez feuilleter dès maintenant le tome Ier des *Cahiers de la Flandre Maritime en 1789* qui vient de vous être distribué. Je n'insisterai pas sur ce fait, peu négligeable pourtant, que la publication de ce volume fournit une preuve évidente de l'activité intellectuelle de notre Compagnie. Depuis moins d'une année vous avez reçu, en Janvier et en Juillet, deux volumes de *Mémoires* ; aujourd'hui voici le premier volume des *Cahiers* et, sans doute, l'année 1905 ne s'achèvera pas sans qu'un autre travail

historiques et scientifique de notre collègue M. Raoul Blanchard sur *La Flandre* vienne enrichir nos collections.

« La réunion des *Cahiers*, telle qu'elle est disposée et présentée par MM. de Saint-Léger et Sagnac, est un ouvrage sur l'importance duquel on ne saurait trop insister.

« En m'exprimant de la sorte, je cède à un sentiment de satisfaction bien excusable et que vous partagerez car si la *Société Dunkerquoise* peut être fière de sa dernière moisson, elle doit, plus encore, se réjouir d'avoir provoqué par un acte d'intelligente initiative, la mise au jour de documents qui jettent une vive lumière sur la situation matérielle de la Flandre Maritime, sur l'état moral, social et intellectuel de ceux qui l'habitaient à l'aurore des temps nouveaux.

« Certes, il serait prématuré de tirer, dès à présent, des conclusions fermes d'une enquête dont tous les éléments ne sont pas encore entre nos mains et dont MM. Sagnac et de Saint-Leger n'ont pu qu'indiquer sommairement les bases dans une *Introduction* magistrale. Pourtant je me permettrai d'attirer votre attention sur une réflexion générale que m'a suggérée la lecture rapide de leur travail

« En étudiant les *Cahiers de Doléances* provoqués par la prochaine réunion des Etats-Généraux, historiens et hommes politiques ont, peut-être, été trop enclins à porter presque exclusivement leur attention sur les articles de ces *Cahiers* qui visent les grandes réformes financières, administratives et sociales, c'est-à-dire qu'ils ont, de préférence, étudié les *Cahiers* des grands centres, libellés par des hommes de lois, des bourgeois imbus des belles théories sociales de l'*Encyclopédie*. Mais, à côté des grands centres, les moindres agglomérations rurales ont, par toutes les provinces, rédigé également leurs *Cahiers*. Variables suivant les régions, ces *Doléances* des ruraux ont pourtant une valeur inestimable : celle de constater tout unanimement, sans phrases, avec le simple bon

sens, des faits réels et de leur donner une solution pratique, car ces fermiers, ces paysans illettrés et dont beaucoup ne savaient pas signer leur nom. qui se sont réunis à la *Maison de la Loy* ou à l'église pour se conformer aux intentions bienveillantes du roi ont exprimé leurs vœux en toute franchise et en toute loyauté.

« De là l'intérêt capital et l'originalité véritable des *Cahiers de Doléances* de nos agglomérations rurales. N'auraient-ils, en outre, que ce mérite, on peut dire qu'ils suffisent presque à prouver à eux seuls que le moindre de nos villages possède un passé, mérite d'avoir une histoire écrite et qui reste. C'est un point qui ne saurait rester indifférent à la *Société Dunkerquoise*, appliquée depuis tant d'années à doter d'une monographie spéciale chacune des communes de notre arrondissement.

« De cette remarque particulière, on peut s'élever sans peine à une donnée générale. L'histoire de la Révolution ou, pour mieux dire, le point de départ de cette histoire sera seulement déterminé exactement quand la totalité des *Cahiers de Doléances* aura vu le jour par toute la France. L'œuvre est immense, mais elle n'effraye pas les travailleurs ; elle se poursuit et elle s'achèvera, mais la *Société Dunkerquoise*, aura l'honneur d'avoir pris, sinon l'initiative de ce mouvement, d'avoir, à tout le moins, la première, si je ne me trompe, constitué un recueil qui, selon l'heureuse expression de MM. de Saint-Léger et Sagnac, est une « sorte de déclaration des droits des bourgeois, des paysans et des ouvriers flamands en 1789 ».

« Nous devons, et ce n'est que justice, adresser les plus chaleureux remerciements à nos deux confrères pour avoir si bien répondu aux vœux de la *Société Dunkerquoise* ; si l'initiative de l'entreprise revient à notre Compagnie, tout le mérite de l'exécution leur appartient ; il n'est pas possible, dans une lourde tâche poursuivie en collaboration, d'associer plus de soin à plus de savoir et de sagacité critique.

« Nous pouvons à cet égard attendre en toute confiance l'appréciation compétente des historiens et des érudits ; ils ne nous contrediront pas. »

Séance Solennelle. Fixation de la date.

Conformément à l'ordre du jour, le Président invite les membres présents à fixer la date de la Séance Solennelle. Celle-ci est fixée au Dimanche 29 Octobre.

Candidature.

Après la présentation d'une nouvelle candidature, qui suivant le règlement restera affichée pendant un mois dans le local des séances, M. H. Terquem donne, au nom des rapporteurs des différentes commissions la liste des récompenses proposées pour les meilleurs envois aux concours. Les propositions des rapporteurs sont ratifiées par l'assemblée.

Communication du Dr Lancry.

Le Dr Lancry donne lecture d'un manuscrit relatif aux Jardins Ouvriers qui lui a été demandé par les Annales d'hygiène publique que dirige M. le professeur Brouardel.

Dans ce travail, l'auteur affirme que toutes les œuvres de bienfaisance et de philanthropie actuelles constituent des remèdes individuels, mais nullement des remèdes sociaux s'adressant à la collectivité française. Le remède véritablement social et par conséquent véritablement effectif serait la généralisation de la *dot terrienne* telle qu'elle existe à Fort-Mardyck. Il expose combien cette réforme radicale, loin d'être onéreuse, serait vraiment avantageuse, non seulement au point de vue de l'hygiène, mais encore au point de vue économique et social. Ce travail intitulé *le jardin ouvrier et la dot terrienne comme moyen de régénérer la race française* a été suivi avec beaucoup d'attention, et a valu à son auteur les félicitations sincères des membres présents.

Lecture de M. d'Hooghe.

M. Terquem clôt la séance par la lecture, au nom de M. d'Hooghe absent, d'une Nouvelle intitulée : *Le Testament du Sénateur Mouton*. Comme toujours cette nouvelle pétillante de verve, d'esprit, de situations originales, écrite avec beaucoup de talent, a obtenu le plus grand succès, et a soulevé à plusieurs reprises des salves

d'applaudissements parmi les membres présents, reconnaissants des moments agréables, toujours trop courts que leur fait passer M. d'Hooghe.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 10 heures 1/2.

SÉANCE DU 6 OCTOBRE 1905

La séance est ouverte à 8 heures 3/4, dans la salle de la Bibliothèque Communale, sous la présidence de M. E. Bouchet, vice-président.

Sont présents : MM. E. Debacker, vice-président ; Minet, archiviste-adjoint ; Ackein, Bion, Bled, Boone, Caroulle, E. Collet, P. Collet, Dubuisson, Fesquet, Geysen, H. Lefebvre, de Saint-Léger, Simon, Vaillant. Bollaert, secrétaire-adjoint.

S'étaient excusés : MM. G. Duriau, président et H. Terquem, secrétaire-général.

Lecture du procès-verbal.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Correspondance.

Il est donné lecture de la correspondance qui comprend :

Une lettre de remerciements de M. Aulard, président de la Société de l'Histoire de la Révolution française, ainsi conçue :

Les Essarts par Alloue (Charente), le 29 Septembre 1905.

Monsieur le Président,

Je vous remercie vivement de l'aimable attention que vous avez eue de m'envoyer un exemplaire du tome 1er des *Cahiers de la Flandre Maritime*.

J'ai été très sensible à l'honneur que vous m'avez fait en faisant imprimer mon nom en tête de cet exemplaire.

Je vais avoir plaisir et profit à lire cette importante publication.

Veuillez agréer, etc.

Une lettre de l'Académie Royale flamande de Gand informant la *Société Dunkerquoise* qu'elle a décidé de participer par l'envoi de délégués au Congrès des Sciences historiques de 1907, et sollicitant des renseignements complémentaires.

Une lettre de M. Jean Minvieille remerciant des compliments de condoléances adressées à sa famille à l'occasion de la mort de son père.

Une lettre de M. le Maire avisant la Société que la Musique Communale a décidé de prêter son gracieux concours à la séance publique du 29 Octobre.

Félicitations

Au nom de la Société, le Président présente des félicitations à MM. Georges Vancauwenberghe et Falciny qui ont obtenu des médailles d'or à l'Exposition de Liège.

Condoléances.

Il adresse des compliments de condoléances à M. Félix Coquelle, frappé dans ses plus chères affections par la mort de M. Léonard Danel.

Rapports sur les concours

M. Emile Bouchet donne lecture du rapport relatif au concours d'histoire qui doit être lu à la séance publique.

Au nom de M. Morael, le secrétaire donne lecture du rapport sur le concours ayant pour sujet l'histoire économique de l'Inscription Maritime.

Election.

Il est procédé à l'élection d'un nouveau membre.

M. Gory, commis des douanes, est nommé membre titulaire résidant.

Candidature

Une nouvelle candidature est annoncée, conformément au règlement elle restera affichée pendant un mois dans la salle des séances.

Lecture.

Au nom de M. le Dr Duriau et au sien, M. Emile Bouchet donne communication de quelques pages de *L'Année Terrible à Dunkerque*, qui se rapportent surtout aux journées des 4, 5 et 6 Septem-

bre 1870. Cette lecture écoutée avec l'attention la plus soutenue, intéresse vivement l'assistance et éveille des souvenirs qui provoquent quelques remarques de MM. E. Debacker et Minet.

La séance est levée à 10 heures.

SÉANCE DU 5 NOVEMBRE 1905

La séance est ouverte à 11 heures 1/2, dans la salle de la Bibliothèque Communale sous la présidence du Dr G. Duriau, président.

Sont présents : MM. Bouchet, vice-président; H. Terquem, secrétaire-général ; Dr Lancry, archiviste ; Minet, archiviste-adjoint ; Mlle Dubois ; MM. Bion, Bled, Boone, Caroulle, Catrice, Crevelle, M. Deck, Dieuset, Dreyfus, Dubuisson, Geysen, Gory, Isoré, Ladureau, H. Lefebvre, L. Lemaire, Majoux, Dr Merveille, A. Ruyssen, de Saint-Léger, Simon, Vaillant, Vézien.

Lecture du procès-verbal.

Les procès-verbaux de la dernière séance et de la séance solennelle sont lus et adoptés.

Correspondance.

Il est donné communication de la correspondance particulièrement importante en raison des nombreuses lettres reçues concernant l'organisation du Congrès. La plus grande partie des Sociétés et des savants auxquels la *Société Dunkerquoise* s'était adressée pour leur demander une collaboration active dans la rédaction du programme ont répondu avec le plus flatteur empressement.

Ce sont notamment : l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique, qui par une autre lettre, remercie chaleureusement des félicitations envoyées pour la séance solennelle qui a eu lieu à l'occasion du 75e anniversaire de l'indépendance de la Belgique ; le Doyen de la Faculté des Lettres de Lille ; M. A. Gravet,

d'Avesnes ; le Président de la Société archéologique du Vimeu, l'abbé Lemire, député ; le Cercle Archéologique du Pays de Waes ; la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut ; M. de Villenoisy, de Paris ; la Société d'Emulation de Cambrai ; la Société des Bibliophiles Belges de Mons, etc. Ces réponses seront classées et le programme définitif élaboré pour la fin de l'année.

Projet d'Exposition

Une lettre de M. F. Benoit, professeur d'histoire de l'Art à la faculté de Lille, retient plus particulièrement l'attention de la Société. L'éminent professeur, en promettant son concours le plus actif, demande s'il ne serait pas possible de joindre au Congrès une exposition rétrospective limitée à quelques objets bien définis et bien authentiqués, exposition de peu d'importance comme nombre d'objets, mais d'un intérêt scientifique considérable.

M. Benoit faisant porter son désideratum sur une période s'étendant du XIII[e] au XVI[e] siècle, M. Minet fait observer qu'on trouvera à Dunkerque peu d'objets de cette époque. M. de Saint-Léger suppose que dans la pensée de M. Benoit celui-ci demande surtout à la Société si elle voudrait entreprendre cette exposition au point de vue financier ; il pense que son collègue de la Faculté de Lille serait à même par les relations dont il dispose de se procurer les œuvres d'art nécessaires.

M. de Saint-Léger rappelle la querelle qui s'est élevée à l'occasion de l'exposition des Primitifs flamands à Bruges et de l'Exposition des Primitifs français à Paris ; à l'occasion de chacune d'elles, on a voulu donner d'un côté les Flamands, de l'autre les Français comme précurseurs. Il suppose que ceux que l'histoire de l'Art intéresse voudraient profiter du Congrès de Dunkerque pour vider cette querelle des primitifs Flamands et Français.

Après une discussion à laquelle prennent part outre les membres du Bureau, MM. Minet, Lancry et de Saint-Léger, il est décidé

qu'une commission composée des membres du Bureau et des organisateurs de l'exposition d'Art rétrospectif étudiera cette question, et qu'on demandera à M. Benoit de venir exposer en séance extraordinaire aux membres de la Société ce qu'il croit possible de faire. Une conférence du savant professeur mettra la Société à même de décider ce qu'elle peut tenter.

Il est donné lecture d'une lettre du Baron Wémaere qui a envoyé une brochure sur des poteries trouvées à La Panne, et indiquant qu'on en trouve de même genre à Ghyvelde et Bray-Dunes. Le Président fait connaître qu'en effet il en a été trouvé dans les fouilles du Sanatorium, et que la Société demandera à M. Vancauwenberghe l'autorisation de les photographier et de les étudier. M. de Saint-Léger fait part de remarques personnelles curieuses sur la formation des terrains aux abords de Zuydcoote, et indique dans quelles conditions il a trouvé divers débris de poteries.

Demandes d'échanges.

Deux demandes d'échanges de publications sont parvenues à la Société, d'une part de la Revue Mabillon, et d'autre part du Cercle historique et archéologique de Courtrai. L'Assemblée consultée décide de faire droit à ces demandes.

M. Chamard, professeur à l'Ecole Normale supérieure, membre correspondant de la Société, écrit pour proposer à la Société de s'affilier à la Société des Textes Français. L'assemblée consultée regrette de ne pouvoir accepter, l'usage étant de ne pas prendre de charges de ce genre. Les membres présents prennent connaissance du règlement de cette Société très intéressante à laquelle ils peuvent adhérer individuellement.

Le Secrétaire-général clôt la lecture de la correspondance en communiquant une lettre de M. Lavisse remerciant de l'envoi des *Cahiers de la Flandre Maritime*. Cette lettre, aussi aimable et élogieuse pour la Société que pour MM. de Saint-Léger et Sagnac sera insérée in-extenso.

Le Nouvion en Thiérache (Aisne), 26 Octobre 1905.

Messieurs,

Je suis bien en retard pour vous remercier d'avoir bien voulu m'envoyer un exemplaire des *Cahiers de la Flandre Maritime*, et d'avoir fait à mon nom l'honneur de l'imprimer à la première page du volume. Veuillez m'excuser ; j'ai été accablé de travail et d'affaires.

Votre publication est fort intéressante. Elle fait honneur à mes deux collègues, Sagnac et Saint-Léger, et à votre *Société Dunkerquoise*, qui donne un si bon exemple. S'il était suivi par toutes les Sociétés Savantes provinciales, nous verrions plus clair dans notre histoire de France, où demeurent tant d'obscurités.

Veuillez agréer, Messieurs, avec mes remerciements, l'hommage de mes sentiments les plus distingués.

E. LAVISSE.

Condoléances. Le Président fait part de la perte que la Société a faite en la personne de M. Lucien Jannin ; il se fait l'interprète de la Société en envoyant ses condoléances à la famille de M. Jannin et notamment à M. Albert Jannin, si cruellement éprouvé par deux fois.

Une délégation a assisté aux obsèques et une couronne a été déposée sur la tombe au nom de la Société.

Félicitations. Il signale ensuite à la Société que M. Calmette, le distingué directeur de l'Institut Pasteur de Lille, membre honoraire de la Société, vient de se voir attribuer par l'Académie des Sciences morales et politiques, le prix Audiffred, et le félicite de cette haute distinction. L'assemblée décide qu'un extrait du procès-verbal contenant les vives félicitations de la Société sera envoyé à M. Calmette.

Le Président souhaite la bienvenue à M. Dreyfus, ingénieur des Ponts et Chaussées, et à M. Gory qui assistent pour la première

fois à la séance. Il annonce qu'une conférence faite par M. Sagnac aura lieu le 18 novembre et aura pour sujet la question si actuelle *France et Allemagne*.

Concours pour 1906.

Il rappelle ensuite qu'à la séance de décembre devront être arrêtés les sujets de concours pour 1906 ; il prie les membres de la Société qui auraient des sujets à proposer de vouloir bien les préparer ; il signale que le Bureau aurait l'intention de proposer notamment la composition d'un dessin pour en-tête de lettres et diplômes de la Société, ainsi que d'un coin pour médailles.

Après diverses observations, il est décidé que la discussion sur ce point sera reprise a la prochaine séance.

Lecture.

Au nom de M. Lavagne absent, M. Simon veut bien lire une étude intitulée *José Maria de Hérédia*.

L'auteur qui semble avoir vécu dans l'intimité du poète nous montre l'homme tel que le voyaient ceux qui fréquentaient son cabinet de la bibliothèque de l'Arsenal ou son petit jardin. Il raconte des anecdotes, des mots familiers qui font connaître l'homme autrement que par ses œuvres. Cette étude très fine et très observée est unanimement appréciée, et le Président exprime le vœu qu'une seconde partie étudiant l'œuvre poétique vienne compléter cette lecture.

L'heure trop avancée oblige à remettre à une prochaine séance la lecture de M. Bossaut.

La séance est levée à midi 3/4.

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 1905

La séance est ouverte à 11 heures 1/2 dans la salle de la Bibliothèque Communale sous la présidence du Dr G. Duriau, président.

Sont présents : MM. Bouchet, vice-président ; H. Terquem, secrétaire général ; Dr Lancry, archiviste ; Mlle Dubois ; MM. Ackein, Bion, Bled, Boone, Caroulle, Cleenewerck, Dieuset, Dubuisson. Ch. Duriau, Dreyfus, Geysen, Dr Hulleu, Isoré, Ladureau, H. Lefebvre, L. Lefebvre, Lemaire, Oury, Quilliet, Reumaux, Rossignol, Ruyssen, Simon, Vaillant, Vézien, Bollaert, secrétaire-adjoint.

S'étaient excusés : Mlle Decourtray, MM. P. Collet, Morael et Gory.

Lecture du procès-verbal.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Correspondance.

Il est donné lecture de la correspondance qui comprend :

Une lettre du Dr Calmette, remerciant la Société des félicitations qu'elle lui a adressées à l'occasion de l'attribution par l'Académie du prix Audiffred.

Une lettre de M. A. Jannin et de Mme L. Jannin remerciant des condoléances qui leur ont été offertes.

Une lettre de M. Gard, administrateur des cours de l'Union syndicale de la Métallurgie, remerciant la *Société Dunkerquoise* du prix qu'elle a donné à ses élèves.

Une lettre de M. G. Vancauwenberghe autorisant la Société à faire photographier les objets recueillis dans les fouilles de Zuydcoote.

M. Geysen, membre de la Société, accepte de se charger de cette opération.

Deux lettres du Cercle Archéologique du Pays de Waes et de M. Cortyl de Bailleul confirmant leur collaboration au Congrès des Sciences historiques organisé par la *Société Dunkerquoise* pour 1907.

Une lettre de démission de M^lle^ Hary.

Hommage à la Société.

La Société a en outre reçu, en hommage de son auteur, M. Defrance, une étude sur les volontaires du Nord et du Pas-de-Calais dans la Défense Nationale.

Projet d'exposition de Primitifs en 1907.

Le Président prend la parole. Il annonce qu'il a reçu une nouvelle lettre de M. Benoît, Professeur à la Faculté des Lettres de Lille, relative à l'exposition des Primitifs qu'il avait préconisée dans une correspondance antérieure.

M. Benoît, qui avait été invité à venir exposer ses idées à ce sujet devant la Société, exprime la crainte de se montrer trop persuasif et d'entraîner à une entreprise sans examen approfondi.

M. le Président pense que l'Assemblée pourrait peut-être voter la question en principe, sauf à en examiner les détails d'exécution ultérieurement, d'accord avec M. Benoît et la Commission.

Il est procédé au vote de principe suivant, dont les termes ont été approuvés à l'unanimité.

La Société admet le principe d'une exposition rétrospective dont la date correspondra à celle du Congrès des Sciences historiques de 1907.

Félicitations.

Le Président adresse ensuite ses félicitations à M. Malo-Lefebvre récemment décoré de l'ordre de S^t^-Michel.

Il rappelle le succès remporté par les conférences de MM. Sagnac et Dumont, ainsi que l'enthousiasme provoqué par la première audition de la section musicale de la Société ; à ce sujet, il propose de nommer membre honoraire M. Deconinck, violoncelliste, qui a prêté un concours dévoué à la section musicale.

Election d'un membre honoraire.

Après avoir adressé ses souhaits de bienvenue au Dr Hulleu, qui assiste pour la première fois à la séance, le Président termine en citant un article élogieux du *Progrès du Nord*, écrit par M. G. Lefebvre, professeur au lycée de Tourcoing, et rendant compte de la publication des *Cahiers de la Flandre Maritime*. La Société vote des remerciements à l'auteur de cet article particulièrement flatteur pour elle.

Réception d'un nouveau membre.

Compte-rendu des *Cahiers de la Flandre*.

Elections.

Il est procédé à l'élection de nouveaux membres.

Sont nommés membre titulaire résidant : M. C. Lévi, commandant breveté au 110e de ligne, chevalier de la Légion d'honneur, membre titulaire non résidant : M. R. Salomé, licencié ès-lettres à Paris.

Candidatures.

Six nouvelles candidatures sont annoncées, conformément au règlement elles resteront affichées pendant un mois dans la salle des séances.

Election du Bureau.

Il est procédé à l'élection du Bureau qui donne les résultats suivants :

M. le Dr Duriau, président.

MM. E. Bouchet et E. Debacker, vice-présidents.

M. H. Terquem, secrétaire-général.

M. G. Bollaert, secrétaire-adjoint.

M. le Dr Lancry, archiviste.

M. Isoré, trésorier.

M. Minet, archiviste-adjoint.

Après une allocution du Président remerciant la Société des

marques de confiance dont elle honore les membres du Bureau, il est procédé à l'examen des programmes de concours pour 1906.

Concours pour 1906.

La Société décide de maintenir dans les mêmes conditions que l'année précédente les concours prose, poésie et chansons populaires.

Le concours d'histoire (monographie d'une commune) sera également maintenu, mais MM. de Saint-Léger et Bouchet se chargeront d'étudier un programme précisant la façon dont le sujet doit être traité.

Le concours de sciences économiques comprendra deux sujets : Histoire économique du Port de Dunkerque pendant le XIXe siècle et sera clos en 1907 ; il est décidé que le 1er et le 2e prix pourront être cumulés au cas ou un mémoire remarquable obtiendrait la première place.

La Société maintient pour le concours de 1906 « L'Enseignement professionnel et l'apprentissage. » aux mêmes conditions qu'en l'année 1905.

Le Dr Lancry propose de mettre au concours une histoire de la Caisse des Invalides de la Marine comme complément au sujet traité cette année sur l'inscription maritime. La Société adopte en principe la proposition et prie son auteur de la libeller pour qu'une discussion utile puisse avoir lieu à la prochaine séance.

Les concours de lecture, diction et dialogue, feront l'objet d'un programme distinct.

Le Dr Duriau, au nom de M. Gontier et au sien, propose de mettre au concours un sujet d'architecture.

Il donne lecture d'un projet d'étude élaboré par eux pour l'établissement d'un collège universitaire pour garçons.

Après une discussion à laquelle prennent part, outre les membres du Bureau, MM. Ladureau, Dreyfus et Lancry, la proposition est adoptée avec deux modifications.

Un prix de mille francs que le jury pourra partager sera attribué au projet couronné.

A propos du concours d'architecture, le Dr Lancry émet l'idée d'un concours portant sur les questions suivantes :

1° Plans et devis d'une maison ouvrière pour servir d'indication aux Sociétés d'habitations créées ou à créer dans l'arrondissement de Dunkerque.

2° Tracé et plan d'une cité-jardin dans l'une des communes ou des sections de la banlieue de Dunkerque.

Après une discussion à laquelle prennent part MM. Bouchet, H. Terquem et plusieurs membres, la Société, vu l'heure avancée, remet l'examen de cette proposition à la prochaine séance, priant son auteur de libeller un projet de programme.

La suite de l'ordre du jour est renvoyée à une prochaine séance, en tête de laquelle sera lue la communication de M. Bossaut, déjà deux fois remise.

La séance est levée à 1 heure.

PROGRAMME

DES

CONCOURS POUR 1906

I. — LITTÉRATURE

A. — Prose.

Une nouvelle, sujet libre (*maximum 200 lignes*).

Prix : Une Médaille d'or de 100 francs. Médailles de vermeil, argent et bronze

B. — Poésie.

Une Poésie, sujet libre (*maximum 200 vers*).

Prix : Une Médaille d'or de 100 francs. Médailles de vermeil, argent et bronze.

C. — Chanson populaire.

La chanson ne dépassera pas 6 à 8 strophes.

La musique pourra être originale ou celle d'un air connu.

La chanson ne sera ni politique ni licencieuse, elle sera populaire et écrite en français *à l'exclusion du patois*.

Avant examen de la valeur des envois le Jury éliminera ceux qui ne rempliraient pas ces conditions ; il décidera également, s'il y a lieu, l'interprétation des chansons couronnées à la Séance Solennelle.

Prix : Une Médaille d'or de 100 francs. Médailles de vermeil, argent et bronze.

II. — HISTOIRE

Monographie d'une Commune de l'Arrondissement de Dunkerque. — La Société a déjà récompensé les monographies des communes d'Armbouts-Cappel, Drincham, Hondschoote, Ledringhem, Petite-Synthe, Saint-Pierrebrouck, Spycker, Volckerinckhove, Watten, West-Cappel, Wormhoudt et Wylder. Elle accueillerait de préférence l'histoire d'une commune dont la monographie n'a pas encore été couronnée.

Prix : Une Médaille d'or de 200 francs. Médailles de vermeil, argent et bronze.

Ce Concours fera l'objet d'un programme détaillé qui sera envoyé à ceux qui en feront la demande.

III. — SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

1° Histoire économique du Port de Dunkerque pendant le XIX^e^ siècle. — Effets de l'évolution de l'Industrie maritime à Dunkerque.

Prix : Un prix de 300 francs et des médailles de vermeil, argent et bronze. *Un prix de 100 francs offert par la Chambre de Commerce sera attribué comme 2^e^ prix.*

Le mémoire ayant remporté le 1^er^ prix sera en outre imprimé aux frais de la Société. Le Jury pourra décider l'attribution des deux prix au mémoire ayant obtenu la première place.

Ce Concours sera clos en 1907.

2° L'Enseignement Professionnel et l'Apprentissage

Les concurrents n'auront pas à envisager l'enseignement supérieur technique, ni l'enseignement technique des écoles nationales,

mais seulement l'enseignement professionnel d'ordre primaire destiné à remplacer l'apprentissage proprement dit.

Sous cette réserve les concurrents auront la plus grande latitude pour traiter le sujet sous le point de vue qui leur conviendra.

Les mémoires ne devront pas dépasser une centaine de pages d'impression in 8°.

Prix : Une Médaille d'or de 100 francs. Médailles de vermeil, argent et bronze.

Le Mémoire ayant remporté le 1er prix sera en outre imprimé aux frais de la Société.

IV. — ARCHITECTURE

Un Collège Universitaire pour Garçons

Prix : Mille francs, et des Médailles de vermeil, argent et bronze.

Un programme détaillé de ce Concours sera envoyé à ceux qui en feront la demande.

V. — LECTURE, DÉCLAMATION, DIALOGUE

Le programme de ce Concours sera publié séparément.

VI. — QUESTIONS LAISSÉES AU CHOIX DES CONCURRENTS

La Société distribuera des médailles d'encouragement aux auteurs des travaux qui lui seront soumis en dehors des questions indiquées au programme ci-dessus et qui lui paraîtront dignes de récompenses.

Les sujets qui n'auraient pas été récompensés en 1905 pourront être maintenus au Concours de 1906.

PROGRAMME SPÉCIAL DU CONCOURS D'ARCHITECTURE

Un Collège Universitaire pour Garçons

PROGRAMME

Le Collège est supposé devoir s'ériger aux confins de la Ville de Dunkerque sur un terrain indéterminé dont l'un des côtés est en bordure d'une large avenue, pourvue de canalisations d'égout, d'eau de source et d'électricité.

Il devra recevoir 600 élèves au minimum, dont 200 internes.

Le projet devra répondre non seulement aux instructions Ministérielles qui régissent la matière, mais encore aux dernières formules de l'hygiène scolaire. Ainsi il sera institué des pavillons entourés de vastes cours et jardins et non un bloc de bâtiments plus ou moins troué de cours. Des galeries pourront relier les pavillons entre eux et avec les services généraux. Certaines des cours et pelouses devront pouvoir suffire aux sports modernes tels que le tennis, le foot-ball et les jeux athlétiques.

Des préaux couverts permettront les récréations en cas de mauvais temps, ces préaux pourront recevoir les appareils de gymnastique.

Seuls le Principal, le Surveillant-Général, les Surveillants, le Concierge et les Domestiques seront logés dans l'établissement. Le logement du Principal devra être aménagé pour un fonctionnaire marié, ayant de la famille et devant recevoir. Les dortoirs seront pour les trois quarts des internes du type communément adopté en France, pour l'autre quart, supposé formé d'élèves de nationalité étrangère, on distribuera les dortoirs par chambres

séparées ainsi que cela se pratique dans les collèges d'Outre-Manche. De même il sera affecté des classes spéciales à cette catégorie d'étudiants. Le quartier des internes étrangers pourra donc être tout à fait séparé.

A l'entrée et à proximité de la loge du Concierge se trouvera un hall suffisamment spacieux permettant aux parents d'attendre la sortie des élèves.

Le Bâtiment d'Administration, en outre des services de l'économat, devra comprendre un cabinet de travail pour le Principal, un autre pour le Surveillant-Général, une salle de réunion du Conseil d'Administration pouvant servir de bibliothèque pour les Professeurs ainsi que de salle de réunion pour ces derniers, un parloir et les antichambres.

Les locaux d'études et de classes seront de dimensions réglementaires.

On attachera la plus grande importance à l'orientation et à l'éclairage.

En outre des locaux des études et des classes on aménagera un amphithéâtre et une vaste salle pour conférences, distribution de prix, fêtes scolaires, etc.

Les réfectoires seront accompagnés de lavabos, les cuisines seront fournies des derniers perfectionnements sous tous rapports; leurs dépendances pourront comprendre une buanderie et un séchoir. La lingerie, le magasin de réserve du matériel seront accompagnés d'un service de désinfection sommaire.

L'infirmerie comprendra en outre de la salle commune, au moins quatre chambres d'isolement, bains et lavabos spéciaux, une chambre d'infirmier, cabinet de médecin et salle de visite.

Chaque pavillon sera pourvu de lavabos et W. C. installés conformément aux dernières prescriptions de l'hygiène avec fosses septiques automatiques reliées à l'égout. Enfin il sera

installé un service complet d'hydrothérapie (bains, douches, piscine, etc).

Le chauffage se fera par calorifère à vapeur avec toutes les conditions de sécurité, d'hygiène et d'économie.

Toute latitude est laissée aux concurrents pour la présentation des projets. Toutefois, à valeur égale, mais seulement à valeur égale, on tiendrait compte de la forme, par exemple du charme d'un rendu.

Les concurrents fourniront :

Un plan général (masse et abords) à 0,002 pour 1 mètre, les plans, coupes et d'élévation des bâtiments à 0,005 par façade, à 0,01 par mètre, un détail partiel de façade à 0,005 par mètre.

Un devis descriptif très sommaire avec évaluation approximative de la dépense générale. — On accordera la préférence à un parti simple, sobre de décoration et bien en rapport avec la destination de l'établissement plutôt qu'à des recherches de compositions décoratives.

Bien que la question dépense soit secondaire en l'espèce, il sera tenu compte tant de la sincérité du devis que des dispositions économiques.

On devra employer comme maçonnerie la brique de la région (dimensions 0,220 × 0,105 × 0,065, couleurs disponibles : rouge, jaune, blanc) avec peu de pierre et modérément d'émaux.

Il sera attribué aux sujets classés : un premier prix d'une valeur de mille francs ainsi que des médailles en vermeil, argent et bronze.

Le Jury aura la faculté de diviser au besoin le premier prix.

Les projets primés resteront en principe la propriété de la *Société Dunkerquoise*, les autres devront être retirés par leurs auteurs dans le mois qui suivra la distribution des récompenses.

Toutefois au cas où la construction d'un collège serait décidée, la Société ferait toutes démarches utiles et userait de son influence pour faire confier la construction à l'auteur du projet ayant remporté le 1er prix.

Au cas où un concours serait ouvert pour cette construction, les concurrents pourraient reprendre leurs projets pour les présenter à ce concours.

Les envois devront parvenir franco au local de la Société, 2, rue Benjamin-Morel, à Dunkerque, avant le 15 Août 1906.

Ils porteront seulement une devise qui sera répétée sur une enveloppe contenant le nom et l'adresse des concurrents.

Le concours est ouvert aux architectes et élèves de toute nationalité.

Le Jury sera composé exclusivement de membres de l'Université, d'hygiénistes et d'architectes faisant partie de la Société.

La Société se réserve de ne pas décerner de prix au cas où les envois seraient jugés de valeur insuffisante.

La distribution des récompenses aura lieu à la Séance Solennelle de la Société dans le courant de 1906.

PROGRAMME SPÉCIAL DU CONCOURS D'HISTOIRE

Monographies des Communes

PROGRAMME GÉNÉRAL

La *Société Dunkerquoise* a jugé à propos de réunir ici une série d'indications susceptibles d'entrer dans des monographies communales, mais elle laisse à ses futurs lauréats la plus entière liberté dans la disposition des matières, qui peuvent varier selon les localités et les renseignements rencontrés. Elle n'a voulu qu'attirer l'attention sur certaines questions qu'il serait important de connaître.

INTRODUCTION. — Indiquer dans cette partie du travail les principales sources auxquelles on a puisé des renseignements, par exemple la statistique archéologique du département du Nord (Bulletin de la Commission historique du Nord), les Mémoires de la *Société Dunkerquoise*, les publications du Comité Flamand de France, les Chroniqueurs qui ont parlé de la région, surtout les archives (archives communales, paroissiales, des notaires) collections particulières (monnaies, médailles, tableaux, livres, papiers de famille, etc.)

Indiquer dans les archives communales la date du plus ancien document, les principales séries de documents : (registres des actes de baptême, de mariage, de décès ; registres d'impositions et de droits divers ; comptes du village, de la table des pauvres, délibérations de l'échevinage et du conseil municipal, justice de l'échevinage et des seigneurs, voirie, etc...)

1° Description générale de la Commune dont l'histoire fait l'objet de la Monographie.

2° Les origines. — Epoques préhistorique, gauloise, gallo-romaine et franque.

Trouvailles faites dans la localité : silex taillés ou polis, objets en bronze et en fer, armes, monnaies, poteries, traces de voies romaines, d'habitations, sépultures.

Des fouilles ont-elles été faites, leurs dates et leurs résultats.

3° Moyen-âge. — Le nom de la localité : formes diverses de ce nom rencontrées dans les textes. — L'église paroissiale et les chapelles. Tradition religieuse : pèlerinages, processions, ducasses. Description de ce qui subsiste de l'église du moyen-âge. — Le ou les châteaux seigneuriaux, ce qui en subsiste. — La seigneurie principale, les autres seigneuries s'il y en a. — L'organisation judiciaire et administrative dans la localité. La localité a-t-elle obtenu des chartes ou privilèges. — La maison communale, comment se rendait la justice, comment se faisait l'administration.

Situation économique et sociale. — Catégories d'habitants. Etendue du domaine et des concessions de terres faites par les seigneurs, redevances seigneuriales. — Renseignements sur la culture, sur l'industrie, sur la vie, etc., etc.

Raconter les principaux événements de l'Histoire politique, civile ou religieuse, qui se sont passés dans la localité : batailles, sièges, incendies, famines, fondation de couvents, organisation religieuse, etc.

Personnages notables : Seigneurs, Chroniqueurs, Jurisconsultes, Abbés, etc.

4° Temps modernes, jusqu'à la Révolution française.

(A). — La domination espagnole (XVI[e] siècle à la moitié du XVII[e] siècle).

Etudier les transformations survenues pendant la période espagnole au point de vue judiciaire et administratif.

Y a-t-il eu des troubles à l'époque de la Réforme ?

Situation sociale et économique.

Raconter, comme précédemment, les principaux événements dont la localité a été le théâtre à cette période.

(B). — La domination française (2[e] moitié du XVII[e] siècle à 1789).

Etudier les transformations survenues pendant cette période.

Voir surtout : 1° l'organisation judiciaire et l'organisation administrative. Les assemblées paroissiales ;

2° Les impositions royales et provinciales, les frais de la châtellenie et de la localité, noms des différents impôts levés, l'assiette et la perception de ces impôts. Exempts et privilégiés.

Ressources de la localité : propriétés communales, droits divers.

3° La Milice.

4° L'Agriculture. — Les cultures ; les pratiques agricoles. Prix des denrées ; leur circulation (marchés). Y a-t-il exportation de grains ? Condition de la classe agricole. Situation de la propriété (étendue des domaines, leur morcellement, les possesseurs et les locataires (spécifier s'ils sont seigneurs, ecclésiastiques ou laics, bourgeois des villes, paysans, artisans). Mutations de propriété, grandes familles rurales, les campagnards riches.

5° Industries locales.

6° Le Commerce. — Débouchés, routes et canaux, péages, etc.

5° **Epoque contemporaine.** — (A) *LA RÉVOLUTION.*

Les cahiers de doléances des habitants en 1789.— Evénements

survenus dans la localité pendant la Révolution. — Rôle des seigneurs, des ecclésiastiques, des bourgeois des paysans, des ouvriers. Comités, sociétés, clubs. — Abolition des droits seigneuriaux, — la vente des biens nationaux, — les luttes religieuses : curés constitutionnels ou réfractaires. Comment le culte s'est-il exercé après la suppression du budget des cultes (1794)? Fêtes civiles de la commune. — La vie sociale et économique pendant cette période (1° mouvement de la population ; 2° prix des denrées, salaires, valeur des assignats ; 3° la conscription).

(B). — *Depuis l'Empire jusqu'à nos jours.*

L'administration municipale, les impôts. — Le culte. — Conscription et service militaire, les réfractaires. — L'instruction publique. — L'assistance publique. — Travaux publics et communaux. — La population d'après les recensements. — Tableau du développement économique et la situation actuelle : agriculture, industrie et commerce. L'esprit public sous les divers régimes du XIX^{e} siècle.

Nota. — Relever avec soin toutes les indications de prix des denrées, des terres, du montant des salaires, etc., que vous rencontrerez, en ayant soin d'indiquer l'endroit où le renseignement a été puisé et la date exacte du document.

LISTE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

Bureau pour 1906

MM. Le Maire de Dunkerque, Président d'honneur.
P. Terquem, ✻, I ✪, Président honoraire.
G. Duriau, ✪, Président.
E. Bouchet, I ✪, ✠ } Vice-Présidents.
E. Debacker, ✻, ✪ }
H. Terquem, I ✪, Secrétaire-Général.
G. Bollaert, Secrétaire-Adjoint.
F. Isoré, Trésorier.
G. Langry, Bibliothécaire-Archiviste.
Minet-Tresca, ✪, Bibliothécaire-Archiviste-Adjoint.

Membres titulaires résidants

MM.

1851 Terquem (Paul). ✻, I ✪, professeur d'hydrographie en retraite, ancien adjoint au maire, *membre fondateur de la Société.*

1878 Vaneste (Louis), I ✪, pharmacien de 1re classe.

Vézien (Ernest), O ✻, médecin principal en retraite.

1880 Debacker (Emile), ✻, ✪, conducteur principal des Ponts et Chaussées en retraite.

Lecocq (Jules), ✪, architecte de la Ville.

1881 Dutoit (Albert), négociant, administrateur du Mont-de-Piété.

1882 Calot, I ✪, professeur de dessin, directeur des Ecoles Académiques.

1882 DEGRAVIER (Edouard), agent-voyer-principal en retraite.
DETRAUX (Alfred), ✱, ✪, ✠, négociant, consul de Russie, membre de la Chambre de Commerce.
REUMAUX (Tobie), docteur en médecine, médecin des épidémies.
SHELLEY (Henri), artiste peintre.
VANCAUWENBERGHE (Georges), ✱, ingénieur civil, maire de Saint Pol-sur-Mer, conseiller général.

1883 MONTEUUIS (Isidore), avoué, juge suppléant, administrateur des Hospices.
MOREL (Benjamin), courtier maritime, agent de change, consul des Etats-Unis, adjoint au Maire.

1885 DURIAU (Gustave), ✪, docteur en médecine, directeur du Service Sanitaire, médecin des hôpitaux.

1886 BROUTTA (Charles), entreposeur des tabacs en retraite.
NÉERMAN (Louis-Adolphe), I ✪, directeur de l'école de musique, chef de la musique communale.
RUYSSEN (Georges), docteur en médecine, chirurgien en chef de l'hôpital civil.

1887 ROCHE (Alfred), I ✪, directeur du service de l'octroi.

1888 FOURNIER (Adolphe), commissaire-priseur.

1889 COLLET (Charles), ingénieur de la Chambre de Commerce.

1890 MOREL (Jean), architecte.

1891 BREYNAERT (Louis), docteur en médecine.
DURIAU (Charles), courtier maritime, agent de change.
L'HOTE (Edouard), I ✪, inspecteur primaire.
MALO-LEFEBVRE, ✱, ✪, ✠, capitaine de frégate.

1892 MINET-TRESCA (Alfred), ✪, licencié en droit, imprimeur breveté.

1893 ALIBERT (Denis), courtier maritime.
ALLEMÈS (Albert), licencié en droit, notaire.
HERPRECK (Victor), négociant, compositeur de musique.

1893 JANNIN (Albert), ✪, négociant, juge suppléant au Tribunal de Commerce.

LEFEBVRE (Henry), ✪, propriétaire, administrateur du Bureau de Bienfaisance.

PARISIS (Léon), courtier maritime, agent de change.

1894 D'ARRAS (Gustave), propriétaire.

LEFEBVRE (Charles), ✪, pharmacien de 1re classe.

1895 BOUCHET (Emile), ✪ ✻, hommes de Lettres, membre de la Commission Historique.

COQUELLE (Félix), ✪ ✠ ✠, négociant, consul du Pérou, juge au Tribunal de Commerce.

HUSSON, pharmacien de 1re classe.

HUYGHE, docteur en médecine.

LEFEBVRE (Jules), I ✪, principal du collège Jean-Bart.

1896 BELLE (André), brasseur.

DUTOIT (Georges), négociant.

HAMOIR (Ernest), agent général d'Assurances.

LEROY, ✪, agent voyer d'arrondissement.

MOREL (Frédéric), ingénieur de la Cie des Bateaux à Vapeur du Nord.

TERQUEM (Henri), I ✪, avocat, docteur en droit, administrateur des Hospices.

TRYSTRAM (Jean), ✻, C ✠, Sénateur, président de la Chambre de Commerce.

TRYSTRAM (Jean) fils, industriel.

TRYSTRAM (Louis), industriel.

VAILLANT (Gustave), ✪, directeur d'Ecole primaire.

1897 DIEUSET (Alfred), chef du service de la Voirie municipale.

LAHAUSSOIS, ingénieur des Ponts et Chaussées.

1898 CAROULLE, directeur d'Ecole primaire.

COUHÉ, ✪, président du Tribunal civil, docteur en droit.

DESMAZIÈRES, greffier en chef du Tribunal civil.

DUCHATEAU (Maurice), O ✠ ✠, courtier maritime.

1898 DUMONT (Alfred), ✻, C ✠, avocat, maire de Dunkerque.
FOCKENBERGHE, capitaine au long-cours, armateur, administrateur des Hospices.
GEERAERT, docteur en médecine, maire de Malo-les-Bains.
GUILLEMAIN, I ✪ C ✠, inspecteur principal du Chemin de fer du Nord.
LANCRY (Gustave), docteur en médecine, ancien interne des hopitaux de Paris.
LEFEBVRE (Pierre), pharmacien.
VOLLAEYS (Maurice), avocat.
ZIÉGLER (Albert), constructeur-mécanicien.
1899 BALÉDENT, instituteur.
BARAS, pharmacien.
BELLAIS (Alexis), négociant-armateur.
BÉRODE, ✪, négociant.
BÉTHUNE, propriétaire.
BULTHEEL, avocat.
COLLET (Charles), I ✪ ✠ ✠, négociant, Vice-Président de la Chambre de Commerce.
DELPIERRE, négociant, agent maritime.
DEMEULENAERE, docteur en médecine, pharmacien de 1re classe.
DESFARGES (Gérard), négociant, juge au tribunal de Commerce.
DUFOUR (Maurice), ingénieur des Arts et Manufactures.
GONTIER (Arthur), architecte agréé.
ISORÉ (Ferdinand), greffier de justice de Paix.
LEDUC, entrepreneur de transports, juge suppléant au Tribunal de Commerce.
MONBORNE (Alexandre), chef de bureau à la Cie des Bateaux à vapeur du Nord.
SELIGMANN (Edward), agent maritime.
SMAGGHE, pharmacien de 1re classe.

1899 SUYWENS, ancien huissier-audiencier au Tribunal de Commerce.
VANHAMME (Désiré), Ω, O ✱, directeur de la Cie des Bateaux à vapeur du Nord.
WAETERLOOT (E.), négociant.
WEUS (Fernand), négociant.
1900 CABOUR (Charles), agent de change, juge au Tribunal de Commerce.
CATRICE, négociant, juge suppléant au Tribunal de Commerce.
DE CHATEAUNEUF, Ω, percepteur des contributions directes.
DE LESDAIN, licencié ès-sciences, docteur en médecine.
CLEENEWERCK, sous-ingénieur des Ponts et Chaussées.
CREVELLE, ✱, médecin-vétérinaire en retraite, inspecteur du Service de l'Abattoir.
FRENO (Charles), pharmacien de 1re classe.
GEYSEN, propriétaire.
GOETGHEBEUR, huissier.
LADUREAU (Georges), C ✱, ancien président du Tribunal de Commerce.
LEMAIRE (Laurent), agent général d'Assurances.
MADELAINE (Paul), entrepreneur de Travaux publics.
MARCHAND (Paul), industriel.
MORAEL (Georges), ancien bâtonnier de l'Ordre des Avocats.
NOSTEN, licencié en droit, avoué.
OBELLIANNE (Maurice), licencié en droit, négociant.
QUILLIET, pharmacien de 1re classe.
RUYSSEN (Anthime), licencié en droit, secrétaire des Hospices.
WATTEAU, contrôleur des Contributions Directes.
1901 BALLÉDENT, licencié en Droit, commissaire-priseur.
BION, propriétaire.
BOURDEL, directeur du Slip-Way.

1901 COLLET (Ernest), négociant.
DALINVAL (Edmond), négociant-armateur.
DECK, négociant-armateur.
DELTOUR (Mlle), O, directrice d'Ecole communale.
GUINGUET, négociant.
LAVERGNE (Edouard), industriel, juge suppléant au Tribunal de Commerce.
LÉCUYER, ✻, directeur des Douanes.
LEMAIRE (Emile), négociant.
MARCHAND (Maurice), industriel.
MAUROIS (Alfred), lieutenant de vaisseau.
MAUROIS (Georges), négociant.
OURY (Paul), inspecteur divisionnaire des Douanes.
PANNIER, négociant, ancien professeur de dessin.
RUELLE, ancien contrôleur principal des Contributions directes, percepteur de Petite-Synthe.
SCHÆFFER, sous-directeur des Contributions Indirectes.
TRESCA (Henri), malteur.
WOUSSEN (Lesti), ✠, négociant, membre de la Chambre de Commerce.
COLLET (Paul), négociant.
1902 COOLEN (Eugène), négociant.
DECK (Fernand), négociant-armateur.
DECKMYN (Ernest), docteur en médecine.
DECOURTRAY (Mlle), directrice d'Ecole communale.
DUVAL, docteur en médecine.
LEBLEU (Léopold), docteur en droit, notaire.
LECAT, médecin vétérinaire.
LECOMTE (Edouard), entrepreneur de Travaux publics.
LÉGLISE, propriétaire.
MORAEL (Gaston), avoué, docteur en droit.
PAUWELS (Gustave), négociant.
SCHEFFER, agent général d'Assurances.

1902 Van Tricht, négociant.
1903 Bollaert (Georges), affréteur de navires.
Cuvellier, pharmacien.
Darcq, secrétaire en chef de la Mairie.
Dubois (Mlle), directrice d'Institution de demoiselles.
Dubuisson (E.), ingénieur des Arts et Manufactures.
Duflos, brasseur.
Falciny, ✪, photographe-éditeur.
Fiévet, docteur en médecine.
Goetghebeur (Gustave), secrétaire du Parquet.
Lecouffe (Pierre), brasseur.
Lizot, avocat.
Poupet, directeur du Comptoir National d'Escompte.
Reumaux (Emmanuel), docteur en médecine.
Rossignol, receveur principal des Douanes.
1904 Achard (Louis), expert-chef du bureau Véritas.
Dumont (Georges), ✠, avoué.
Garnuchot (Emile), expert au bureau Véritas.
Lemaire (Henri), agent général d'Assurances, administrateur du Bureau de Bienfaisance.
Majoux (Georges), directeur de l'Agence Maritime de Denain, Consul de Bolivie et Colombie, Vice-Consul de Portugal.
Marix, industriel, ancien élève de l'Ecole Polytechnique.
Merlen, armateur, directeur de la Société de Remorquage.
Montecuis, docteur en médecine.
Wullens (Jules), commis principal des douanes.
1905 Ackein (J.), négociant.
Beirnaert (L.), avocat, docteur en droit.
Bled (Ed.), comptable à la Cie des Bateaux à vapeur du Nord.
Boone, conducteur des Ponts et Chaussées.
Boutaric, ✠, vétérinaire départemental.

1905 COOLEN (M.), agent général d'Assurances.
DE BAECKER (F.), négociant.
DECKMYN (D.), agent général d'Assurances.
DECONNINCK, huissier-audiencier au Tribunal de Commerce.
DERUDDER (E.), négociant.
DEZAIRS, armateur.
DREYFUS (S.), ✻, O, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées.
DRYBURGH, agent général d'Assurances.
GORY (F.), commis des Douanes.
HULLEU (M.), docteur en médecine, ancien interne des Hôpitaux de Paris.
JOCKELSON, négociant.
JUBAULT, ✻, I O, lieutenant de vaisseau en retraite, officier chef du Pilotage.
LAPERT, agent de la Cie des Chargeurs Réunis.
LEFEBVRE (H.), directeur des Magasins Généraux.
LEMAIRE (H.), administrateur du Bureau de Bienfaisance.
LEPERS (H.), négociant.
LÉVI, ✻, commandant breveté au 110e de ligne.
MAIRE (P.), avoué près le Tribunal Civil.
MERVEILLE (L.), docteur en médecine.
VIGREUX, clerc de notaire.

Membres titulaires non résidants

1881 LIÉNARD, homme de Lettres à Rosendael.
1886 COOLEN, O ✻, médecin-vétérinaire à Rosendael.
1891 DEMAN (Eugène), receveur des Finances à Abbeville (Somme).
1895 CHAMPION (Alfred), O, homme de Lettres à Paris.
1896 D'HOOGHE (Edouard), O, avocat à la Cour d'Appel de Douai.

1897 MASSIET DU BIEST, C ✠, conseiller à la Cour d'Appel d'Amiens.

1899 DE SWARTE, ✻, I ✪, ancien trésorier payeur général du Nord à Paris.

1900 DELBECQ, docteur en médecine à Gravelines.

HOCQUETTE, directeur de l'usine à gaz, à Coudekerque-Branche.

LEFRANC-CLAISSE, négociant, juge au Tribunal de Commerce à Valenciennes.

POTIER, architecte départemental à Malo-les-Bains.

REED, agent maritime, à Malo-les-Bains.

TERQUEM (Maurice), courtier en marchandises à Paris.

TRYSTRAM (Paul), ingénieur à Spycker.

1901 BEYAERT, médecin à Loon-Plage.

BOLLAERT (Aloys), filateur à Téteghem.

ROBYN (Albert), avocat-agréé à Roubaix.

DEMEY, licencié en droit.

GAILLARD, ✪, secrétaire de la Société des Chantiers de France à Malo-les-Bains.

HURTREEL, négociant à Bourbourg.

HUTTER, ingénieur civil, membre de la Chambre de Commerce, à Malo-les-Bains.

1902 BARBION, industriel, membre de la Chambre de Commerce à Steene.

BERQUET (Marcel), docteur en médecine à Calais.

FÉLIZET (Georges), avocat à la Cour d'Appel de Paris.

GUILBERT (Gaston), propriétaire à Malo-les-Bains et Lille.

LECOMTE (Léonce), entrepreneur de Travaux publics, à Rosendael.

SIMON, commis attaché à la Direction des Douanes à Malo-les-Bains.

TRYSTRAM (Emile), docteur en droit, avocat à la Cour d'Appel de Paris.

1903 COLAS (Charles), commis des Douanes Françaises à Tunis.
DEWACHTER (Jules), négociant à Lille.
1903 DEWACHTER (Louis), négociant à Lille.
GERLACHE (Jean), entrepreneur de travaux publics à Bruxelles.
GOVARE (Paul), docteur en droit, avocat à la Cour d'Appel de Paris.
HANNON, huissier à Calais.
ODOUL (Le Colonel), O ✻, à Wormhout.
QUAGEBEUR, pharmacien de 1re classe à Petite-Synthe.
1904 CHIMOT (Mlle), Q, directrice de l'Ecole Communale de Rosendael.
CUVELLIER (Albert), propriétaire à Rosendael.
LAVAGNE (Jean), à Paris.
LORY (Paul), professeur à l'école primaire supérieure de Tourcoing.
MONIER, docteur en médecine à Coudekerque-Branche.
SIS, docteur en médecine à Loon.
1905 CRUNEL (Mlle), professeur de piano à Rosendael.
SALOMÉ (R.), licencié ès-lettres à Paris.

Membres Honoraires

MM.

BECQ (Elisée), ✻, Q, préfet du Cher.
BERTHIER, ✻, médecin-major de 1re classe à l'Hôpital militaire d'Amélie-les-Bains.
BOLLAERT père, I Q, professeur de musique.
BOLLAERT (Emile), professeur de musique.
BONNAIRE, Q, O ✠, professeur au collège Jean-Bart.
BOONE, I Q, professeur de philosophie au collège Jean-Bart en retraite, à Marquise.
BOSSAUT, Q, bibliothécaire de la Chambre de Commerce.

Bouchon, I ✪, licencié ès-sciences mathématiques, professeur de physique au collège Jean-Bart.

Boutique, I ✪, ✠ secrétaire général de la Société Photographique du Nord, à Douai.

Brunet, ✪, licencié ès-lettres, professeur au collège Jean-Bart.

Calmette, O ✻, directeur de l'Institut Pasteur de Lille.

Calvet (Casimir), professeur au lycée Michelet à Vanves (Seine).

Caspers (Henri), compositeur de musique à Nogent-sur-Marne (Seine).

Claeys (Léon), sénateur, conseiller général, maire de Bergues.

Cogniart, ✪, professeur de dessin au collège Jean-Bart.

Collery, professeur de musique, compositeur, à Bourbourg.

Davaine, ✪, président du tribunal civil de Cherbourg.

David, ✪, chimiste en chef du Ministère des Finances à Dunkerque.

Delaage de Bellefaye, ✪, directeur des Douanes à Brest.

Dodanthun, bibliothécaire en chef de la Ville, à Dunkerque.

Douau (Max), ✪, ingénieur des Arts et Manufactures, ancien vice-président de la Société, directeur de l'exploitation du port de Lisbonne.

Dubois, ✪, professeur au collège Jean-Bart.

Duhot (Charles), compositeur de musique, à Douai.

Epinay, ✪, ancien secrétaire-général de la Société, professeur d'histoire au lycée de Valenciennes, en retraite.

Fesquet, ✪, ancien élève de l'Ecole Normale supérieure, professeur au collège Jean-Bart.

GÉRARD, ancien secrétaire-général de la Société, professeur.

GIARD, ✻, I ✪, professeur à la Sorbonne (faculté des Sciences).

GILBRIN (Henri), procureur de la République à Mantes.

GOSSELET, O ✻, I ✪ ✠ ✠, doyen honoraire de la Faculté des Sciences de Lille.

GUILLAIN (F.-A.), C ✻, G C ✠ ✠, député, ancien Ministre des Colonies, inspecteur général des Ponts et Chaussées, directeur honoraire au ministère des Travaux Publics, conseiller général du Nord.

HERBART (Léon), ✻, ✪, C ✻, ancien président de la Chambre de Commerce.

ISAMBERT (N.), ✻, médecin principal de 1re classe, ancien vice-président de la Société.

KREMP, ✪, licencié ès-lettres, professeur d'histoire au collège Jean-Bart.

LE DÉSERT (Ernest), ✪, ancien professeur au collège Jean-Bart.

MAILLOT (Jules), ✪, ancien sous-préfet de Dunkerque.

MANOUVRIEZ, ✪, secrétaire en chef de la Sous-Préfecture.

MAREC (Claude), ✪, professeur au collège Jean-Bart.

MOURAUX, professeur au collège Jean-Bart.

NANCEY, ✠, O ✹, C ✠, I ✪, Préfet honoraire, receveur particulier des finances à Fontenay-le-Comte.

PERRIER (Louis), ingénieur en chef des travaux du canal de Suez, à Ismaïlia.

PETYT (Alfred), ✻, ✪, banquier, ancien président de la Chambre de Commerce, conseiller général du Nord.

PICHON (René), ✻, I ✪, directeur de l'Asile de Vaucluse.

PONCELET, vice-président de la Société d'Agriculture, des Sciences et des Arts de Douai.

ROLLAND, ✪, licencié ès-lettres, professeur au collège Jean-Bart.

SIMON (Lucien), professeur au collège Jean-Bart.

SCHMITT, I ✪, professeur au collège Jean-Bart.

THÉRY (Eugène), I ✪, professeur de musique, directeur de la société chorale *La Jeune France.*

TRYSTRAM (Jean-Baptiste), ancien sénateur, président honoraire de la Chambre de Commerce de Dunkerque.

VALLEREY (Jules), ✻, ✪, professeur d'hydrographie à Marseille, ancien président de la Société.

VAN MERRIS (Camille), ✻, médecin principal à l'hôpital Saint-Martin, à Paris.

Membres correspondants

MM.

ARDAILLON, ✻, I ✪, recteur de l'Académie de Besançon.

BRIÈRE, I ✪, Conservateur adjoint du Château de Versailles.

CARON, archiviste paléographe, archiviste aux Archives Nationales.

CHAMARD, I ✪, professeur à l'Université de Paris.

CHARLES (Emile), O ✻, I ✪, recteur de l'Académie de Lyon, correspondant de l'Institut.

DECARDEMOY (Jules), ingénieur des Arts et Manufactures, ingénieur en chef des Travaux maritimes du gouvernement chilien à Santiago (Chili).

DE SAINT-LÉGER (Alexandre), ✪, docteur es-lettres, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Lille.

DESMYTTÈRE (Aimé), ✻, ancien maire de Cassel.

DE SOLANG (le comte Aimé), ✪, président du Comité historique de l'Ouest, à Angers.

D'INGRANDE (Edmond), compositeur de musique à Paris.
DODANTHUN (A.), docteur en droit, secrétaire général de l'*Union Faulconnier*.
FAIDHERBE, docteur en médecine à Roubaix.
LAVAGNE (Paul), homme de lettres, Paris.
LEBRUN, agrégé de l'Université, professeur au collège de Lunéville.
LECESNE (Edmond), ✻, I Q, ancien vice-président du Conseil de Préfecture à Arras.
LE CHOLLEUX, Q, directeur de la *Revue Septentrionale* à Paris.
LEDIEU (Alcius), bibliothécaire de la Ville à Abbeville.
L'HERMITE, Q, archiviste départemental de la Sarthe, Le Mans.
MASCART, ✻, ingénieur des Ponts et Chaussées à Paris.
MERGHELYNCK, Q, ✠, archéologue à Ypres (Belgique).
MÉTIN, I Q, professeur à l'Université de Paris.
PAILLOT, I Q, ✻✻, professeur à l'Université de Lille.
PÉROT fils, banquier à Lille.
PETIT-DUTAILLIS, professeur à la Faculté des Lettres de Lille.
POTEZ (H.), professeur à la Faculté des Lettres de Lille.
RISLER, professeur de harpe au Conservatoire de Lille.
SAGNAC, Q, professeur à l'Université de Lille.
WAELES, avocat à Godesberg s/Rhin.

SOCIÉTÉS AVEC LESQUELLES CORRESPOND LA SOCIÉTÉ DUNKERQUOISE

1° EN FRANCE

Abbeville (Somme), Société d'Emulation.
Agen (Lot-et-Garonne), Société d'Agriculture, Sciences et Arts.

Aix (Bouches-du-Rhône), Académie des Sciences, Agriculture, Arts et Belles-Lettres.
Amiens (Somme), Société des Antiquaires de la Picardie.
Amiens (Somme), Société Industrielle.
Angoulême (Charente), Société Historique et Archéologique de la Charente.
Arras (Pas-de-Calais), Académie.
Auxerre (Yonne), Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne.
Béziers (Hérault), Société Archéologique.
Blois (Loir-et-Cher), Société des Sciences et Lettres.
Bordeaux (Gironde), Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts.
Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), Société Académique.
Brest (Finistère), Société Académique.
Caen (Calvados), Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres.
— Société Française d'Archéologie.
— Société des Antiquaires de Normandie.
Cambrai (Nord), Société d'Emulation.
Châlons (Marne), Société d'Agriculture, Commerce et Arts du département de la Marne.
Chartres (Eure-et-Loir), Société d'Archéologie du département d'Eure-et-Loir.
Dijon (Côte-d'Or), Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres.
Douai (Nord), Société centrale d'Agriculture, Sciences et Arts du département du Nord.
— Union géographique.
Dunkerque (Nord), Union Faulconnier, Société historique.
— Chambre de Commerce.
Epinal (Vosges), Société d'Emulation du département des Vosges.

Grenoble (Isère), Académie Delphinale.
Guéret (Creuse), Société des Sciences naturelles.
Le Hâvre (Seine-Inférieure), Société Hâvraise d'études diverses.
Le Mans (Sarthe), Société d'Agriculture, Sciences et Arts.
Lille (Nord), Société industrielle du Nord de la France.
— Société géologique du Nord.
— Société régionale d'horticulture.
— Société des Architectes.
— Bulletin scientifique du département du Nord.
— Université.
Lille et Dunkerque (Nord), Comité flamand de France.
Lyon (Rhône), Annales du Musée Guimet.
— Revue de l'Histoire des Religions.
Mâcon (Saône-et-Loire), Académie des Sciences, Arts, Belles-Lettres et Agriculture.
Marseille (Bouches-du-Rhône), Société de Statistique.
Montauban (Tarn-et-Garonne), Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts.
— — Société Archéologique de Tarn-et-Garonne.
Nantes (Loire-Inférieure), Société Académique de la Loire-Inférieure.
Nîmes (Gard), Académie du Gard.
— Société d'étude des Sciences naturelles.
Niort (Deux-Sèvres), Société centrale d'Agriculture des Deux-Sèvres.
Orléans (Loiret), Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts.
Paris, Société des Antiquaires de France.
— Société Française de Numismatique et d'Archéologie.

Paris Société Géologique de France.
— Société d'Anthropologie.
— Société Philomathique.
— Comité des travaux historiques.
— Revue des Sociétés Savantes.
— Université de France à la Sorbonne.
Poligny (Jura), Société d'Agriculture, Sciences et Arts.
Reims (Marne), Académie nationale.
Rodez (Aveyron), Société des Sciences, Lettres et Arts de l'Aveyron.
Roubaix (Nord), Société d'Emulation.
Rouen (Seine-Inférieure), Société libre d'Emulation du commerce et de l'Industrie de la Seine-Inférieure.
— — Société Industrielle.
Saint-Omer (Pas-de-Calais), Société des Antiquaires de la Morinie.
Sens (Yonne), Société Archéologique.
Soissons (Aisne), Société Archéologique, Historique et Scientifique.
Toulouse (Haute-Garonne), Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres.
— — Société des Sciences naturelles.
— — Société Académique franco-hispano-portugaise.
Troyes (Aube), Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Aube.
Valenciennes (Nord), Société d'Agriculture, Sciences et Arts.
Vannes (Morbihan), Société Archéologique du Morbihan.
Versailles (Seine-et-Oise), Société des Sciences Morales, des Lettres et des Arts de Seine-et-Oise.

Vesoul (Haute-Saône), Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Haute-Saône.

2° EN ALSACE-LORRAINE

Strasbourg, Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace.

3° A L'ÉTRANGER

Amsterdam (Pays-Bas), Académie des Sciences.
Anvers (Belgique), Académie d'Archéologie de Belgique.
Bruxelles (Belgique), Académie Royale de Belgique.
Gand (Belgique), Société d'Histoire et d'Archéologie.
— Messager des Sciences historiques de Belgique.
Leyde (Pays-Bas), Société Néerlandaise des Lettres.
Liège (Belgique), Société libre d'Emulation.
— Institut Archéologique Liégeois.
Madrid (Espagne), Académie Royale d'Histoire.
Manchester (Angleterre), Société Philosophique et Littéraire.
Rio-de-Janeiro (Brésil), Bulletin Astronomique et Météorologique de l'Observatoire impérial de Rio-de-Janeiro.
Stockholm (Suède), Société Académique, Histoire et Antiquités.
Tournai (Belgique), Société Historique et Littéraire.
Washinhton (Etats-Unis), Smithsonian Institut.

LISTE DES OUVRAGES REÇUS

pendant l'année 1905

Actes de l'Académie Nationale des Sciences, Belles Lettres et Arts de Bordeaux. — 3e série. 65e année. 1903. — Un volume broché. Paris 1903.

Annales de la Société Académique de Nantes et du Département de la Loire-Inférieure. — Volume V de la 8e série. — Un volume broché. Nantes 1905.

Annales de la Société d'Emulation du Département des Vosges. LXXXIe année, 1905. — Un volume broché. Paris 1905.

Annuaire de la Société Philotechnique. — Année 1904. — Tome LXIII. — Un volume broché. Paris 1905.

Annuaire de l'Académie de Mâcon.— Société des Arts, Sciences, Belles-Lettres et Agriculture de Saône et Loire. — 3e série. Tome VIII. — Un volume broché. Mâcon 1903.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie.— Année 1904. 4e Trimestre. — Un volume broché. Amiens 1905.

Bulletin de la Société libre d'Emulation du Commerce et de l'Industrie de la Seine-Inférieure. — Exercice 1904. — Un volume broché. Rouen 1905.

Bulletin Archéologique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques. — Années 1904, 3e livraison. 1905 1re livraison. — Deux volumes brochés. Paris 1905.

Bulletin et Mémoires de la Société Nationale des Antiquaires de

France. — 7e série. Tome IV. Mémoires 1903 et 1904. — Deux volumes brochés. Paris 1905.

Bulletin de la Société Philomatique de Paris. — 9e année Tome VI. 1904. — Un volume broché. Paris 1904.

Bulletin de l'Académie Delphinale.— 4e série. Tome XVIII. 1904. — Un volume broché. Grenoble 1905.

Bulletin de la Société Archéologique de Sens. — Tome XXI. 1er fascicule. Année 1904. — Un volume broché. Sens 1904.

Bulletin et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris. — 1904. Ve série. Tome V. Fascicules 3, 4, 5, 6.— 1905. Ve série. Tome VI. Fascicules 1 et 2. — Six volumes brochés. Paris 1904-1905.

Bulletin Archéologique de la Société de Tarn-et-Garonne.— Tome XXXII. Année 1904. 1er, 2e, 3e et 4e trimestres. — Quatre volumes brochés. Montauban 1904.

Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie.— 54e année. 213e et 214e livraisons. Tome XI. Années 1904-1905. — Deux brochures. Saint-Omer 1905.

Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts du Département de la Haute-Saône. — 4e série, no 4. — Un volume broché. Vesoul 1904.

Bulletin de la Société d'Etude des Sciences Naturelles de Nimes. — Années 1903-1904. Tome XXXI et XXXII. — Deux volumes brochés. Nimes 1904-1905.

Bulletin Historique et Philologique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques. — Année 1904. Nos 1, 2, 3 et 4. — Deux volumes brochés. Paris 1905.

Bulletin de l'Union Géographique du Nord de la France. — Tomes XXX et XXXI. 1er et 2e trimestres. — Deux volumes brochés. Douai 1905.

Bulletin de la Société Industrielle du Nord de la France. — 32e année. 3e trimestre 1904. 33e année. Nos 128 à 130. 2e trimestre 1905. — Trois volumes brochés. Lille 1905.

Bulletin mensuel de la Société d'Histoire et d'Archéologie du Vimeu. — Année 1905. Nos 1 à 4, 5 et 6. — Deux brochures. Saint-Valery-sur-Somme 1905.

Bulletin trimestriel de la Société d'Histoire Naturelle de Toulouse. — Tome 39. No 2. 1905. — Une brochure. Toulouse 1905.

Bulletin de la Société de Géographie de Dunkerque. — No 29. 7 Septembre 1905. — Un volume broché. Dunkerque 1905.

Bulletin de l'Union Faulconnier. — Tome VIII. Fascicules 1, 2 et 3. — Trois volumes brochés. Dunkerque 1905.

Bulletin de la Société Les Amis des Sciences et Arts de Rochechouart. — Tome XIV. Nos I à IV, V, VI. — Deux brochures, Rochechouart 1904-1905.

Bulletin de la Commission historique du Département du Nord. — Tome XXVI. — Un volume broché. Lille 1904.

Bulletin de la Société Industrielle de Rouen. — 33e année. Nos 1, 2, 3 et 4. Janvier, Février à Juin, Juillet et Août 1905. — Quatre brochures. Rouen 1905.

Bulletin de la Société Académique de Brest. — 2e série. Tome XXIX. 1903-1904. — Un volume broché. Brest 1904.

Bulletin de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure. — Tome XIII. 2e livraison. — Un volume. Rouen 1905.

Bulletin et Mémoires de la Société Archéologique et Historique de la Charente. — Années 1903-04. 7e série. — Un volume broché. Angoulême 1905.

Bulletin trimestriel de la Société d'Histoire Naturelle et des Sciences Biologiques et Energétiques de Toulouse. — Tome XXXVIII. 1905. No 1. — Une brochure. Toulouse 1905.

Bulletin de la Société Botanique des Deux-Sèvres pour l'étude de la Flore régionale. — 1904. 16e Bulletin. — Un volume broché. Niort 1905.

Bulletin de la Société Industrielle d'Amiens. — Tomes 42 et 43. N° VI. Septembre, Décembre 1904. N^os 1, 2 et 3. Janvier a Juin 1905. — Trois brochures. Amiens 1904-1905.

Bulletin de la Société des Sciences Historiques et Naturelles de l'Yonne. — Année 1904. 58e volume. 8e de la 4e série. — Un volume broché. Auxerre 1905.

Cartulaire de la Chartreuse du Val de Saint-Aldegonde, près Saint-Omer par Justin, De Pas, Société des Antiquaires de la Morinie. — Un volume Grand in-4° avec planches.— Saint-Omer 1905.

Cartulaire du Chapitre de Sens par l'abbé Chartraire, Société Archéologique de Sens. — Un volume broché. Sens 1904.

Compte-rendu du Congrès des Sociétés Savantes de Paris et des Départements. — Section des Sciences.— Un volume broché. Paris 1904.

Compte-rendu du 48e Exercice. — Société de Secours des Amis des Sciences. — Une brochure. Paris 1905.

Comité des Travaux Historiques et Scientifiques. — Liste des Membres et des Sociétés Savantes de Paris et des Départements. — Une brochure. Paris 1905.

Journal des Architectes du Département du Nord. — 15e annee. Janvier à Juin, Juillet, Septembre, Octobre et Novembre. — Dix brochures. Lille 1905.

Journal de la Société Régionale d'Horticulture du Nord de la France. — Palais Rameau. — Décembre 1904. Janvier à Septembre 1905. — Douze brochures. Lille 1904-05.

Journal « *Maître Jacques* », de la Société d'Agriculture du Départe-

ment des Deux-Sèvres. — Décembre 1904, Février, Mars à Octobre 1905. — Neuf brochures. Niort 1904-05.

Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts du Département du Nord. — 3e série. Tome VIII. 1900-1901-1902. — Un volume broché. Douai 1904.

Mémoires de l'Académie Nationale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen et Tables décennales. — (1894 à 1903). — Un volume broché. Caen 1904.

Mémoires de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du Département de la Marne. — 2e série. Tomes VI et VII. 1902-03-04. — Deux volumes. Châlons-sur-Marne 1905.

Mémoires de la Société Académique d'Agriculture Sciences, Arts et Belles-Lettres du Département de l'Aube. — Tome XI. 3e série. Année 1904. — Un volume broché. Troyes 1905.

Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans.— Tomes IV et V, 2e série 1904, 1re série 1905. — Deux volumes brochés. Orléans 1904 et 1905.

Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse.— 10e série. Tome IV.— Un volume broché. Toulouse 1904.

Mémoires de la Société des Sciences Naturelles et Archéologiques de la Creuse. — 2e série. Tome IX. 2e partie. — Un volume broché. Guéret 1904.

Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon. — 4e série. Tome IX. Années 1903-1904. — Un volume broché. Dijon 1905.

Mémoires et Documents de la Société des Antiquaires de France. — Publication trimestrielle. Fascicule supplémentaire. — Un volume broché. Paris 1904.

Mémoires de la Société d'Emulation de Cambrai. — Tome LVIII

et Séance publique du 20 Décembre 1903. — Un volume broché. Cambrai 1904.

Mémoires de l'Académie de Nîmes. — VII^e série. Tome XXVII. Année 1904. — Un volume broché. Nîmes 1905.

Recueil des publications de la Société Havraise d'Etudes diverses. — 70^e et 71^e année. — 1903. 1^er, 2^e, 3^e et 4^e trimestres. 1904. 1^er trimestre. — Cinq volumes brochés. Le Hâvre 1903-1904.

Recueil de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Tarn-et-Garonne. — 2^e série. Tome XX. Année 1904. — Un volume broché. Montauban 1905.

Revue Septentrionale. — 11^e année. — Paris 1905.

Revue Mabillon. — Archives de la France monastique. — 1^re année, n° 1. — Un volume broché. Paris 1905.

Revue Littéraire de Paris et de Champagne. — 3^e année. Tome II. N^os 22 à 25, 27, 28, 31 et 32. — Sept brochures.

Revue de l'Histoire des Religions (Musée Guimet). — 26^e année. Tome LI et LII. Janvier à Août 1905. — Quatre volumes brochés. Paris 1905.

Regester des Evêques de Thérouanne. — 500-553 par l'abbé O. Bled. Tome 1. 3^e fascicule. — Un volume grand in-4^e. Saint-Omer 1904.

Répertoire des Travaux de la Société de Statistique de Marseille. — 1904. Tome XLVI. — Un volume broché. Valence 1905.

Travaux de l'Académie Nationale de Reims. — Années 1902-03, 1903-04. Tome 1^er. — Deux volumes. Reims 1903-1905.

Table Alphabétique Générale des Travaux de l'Ancienne Académie de Châlons et des Mémoires de la Société d'Agriculture, Commerce et Arts du Département de la Marne. — Un volume broché. Châlons 1904.

Publications Étrangères

Annuaire de l'Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique. — 1905. 71e année. — Un volume broché. Bruxelles 1905.

Annales de la Société d'Emulation pour l'étude de l'Histoire et des Antiquités de la Flandre. Revue trimestrielle. — 1er, 2e, 3e fascicules, Février, Mai et Août 1905. — Trois volumes bro chés. Bruges 1905.

Annales de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand. — Tome VI. 1er fascicule. — Un volume broché. Gand 1905.

Bulletin de l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique. — 1905. Nos 1, 2, 3 et 4. — Quatre volumes. Anvers 1905.

Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand. — 1904, 12e année, No 9. 13e année, 1905, Nos 2, 3, 4, 5 et 6. — Cinq brochures. Gand 1904-1905.

Bulletin de la Classe des Lettres et des Sciences Morales et Politiques et de la Classe des Beaux-Arts, de l'Académie Royale de Belgique. — 1904, No 12. 1905, Nos 1, 2, 3, 4 et 5.— Six brochures. Bruxelles 1904-1905.

Bulletin de la Classe des Sciences, de la même Académie.— 1904, No 12. 1905. Nos 1, 2, 3, 4 et 5. — Deux volumes et quatre brochures. Gand 1904 1905.

Cercle Historique et Archéologique de Courtrai. — 1re année, 1re livraison, 1903. 2e, 4e, 5e et 6e livraisons. 1903-1904. — 2e année, 1re, 2e, 3e, 4e, 5e et 6e livraisons, 1904-1905. — Dix brochures. Courtrai 1904-1905.

Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle de Colmar.— Nouvelle série. Tome VII. Années 1903-1904. — Un volume broché.

Inventaire Archéologique de Gand, Catalogue descriptif des Mo-

numents, Œuvres d'Arts et Documents antérieurs à 1830, publié par la Société d'Histoire et d'Archéologie. — Fascicule XXXVIII. — Une brochure. Gand, Juillet 1905.

Mémoirs and Proceedings of the Manchester Literary and Philosophical Society. — Vol. 49. Part 1-2-3, 1904-05. — Trois volumes brochés.

Boletin de la Réal Académia de la Historia. — Tomo XLVI. Guaderno VI. Janvier à Septembre 1905. — Huit volumes brochés. Madrid 1905.

Boletin de la Réal Sociedad Geografica. — Tomo XLVII. 1er trimestre 1905. — Un volume broché. Madrid 1905.

Han de lingen en Mededeelingen van de Maatschappij der Nederlandsche Letter Kunde te Leiden. — Over het Jaar 1903-1904. — Un volume cartonné. Leiden 1904.

Levensberichten der Afgestorven Medeleden van de Maatschappij der Nederlandsche Letter Kunde te Leiden. — Billage tot de Handelingen van 1903-1904. — Un volume cartonné. Leiden 1904.

Verslag van de Gewone Vergaderingen des Wis-en Natuurkundige Afdeeling, Koninklijke Akadémie van Wetens chappen te Amsterdam. — Mei-Novembre 1903. Mei-Novembre 1904. Décember 1904. Avril 1905. — Trois volumes brochés. Amsterdam 1903-1904-1905.

Jaarboek van de (même Académie), 1904. — Un volume broché. Amsterdam, Janvier 1905.

Proceedings of the Section of Sciences (même Académie). — Volume VII. 1st Part, 2nd Part.— Deux volumes brochés. Amsterdam, Décembre 1904, July 1905.

Beschrijving van Eenige Nieuwe Grondboringen V door Dr. J. Lorié (Met twee platen). Met ééne plaat en ééne houtsnede in

den tekst). — Deux volumes brochés. Académie d'Amsterdam April 1904. Maart 1905.

Onderzockingen Over Vrije Woordassociatie door. Dr. L. Bouman. (Tweede Sectie). — Deel XII. N° 1. Académie d'Amsterdam, Mei 1905.

Die Lix Romana Canonice Compta Romischer Recht un früh mittelalterlichen Italien in Systematischer Darstellung von Max Conrat (Cohn). — Deel VI, N° 1. — Un volume broché. Amsterdam 1904.

Fanum Apollinis Accedunt Septem Poemata Laudata, Carmen Praemio Aureo Ornatum in Certamine Poetico Hoeufftiano. — Un volume broché. Amsterdam 1905.

Das Auf Kommen der Sage von Brabon Silvius dem brabantischen Schwanritter von J. F. D. Blote. — Deel V, N° 4. — Un volume broché. Amsterdam, Februaire 1904

Sectarianism and religions persecution in China, a page in the history of religions by J. J. M. De Groot. — In two volumes. Vol. II, Deel IV, N° 2.— Un volume broché. Amsterdam, April 1904.

De Aantallen Kwadratische hyperriumten in de Ruimte van Vijf Afmetingen door Dr. A. Toxopeus. — Deel IX, N° 1. — Une brochure. Amsterdam 1905.

Klinisch biologische Studiën over het mechanisme der Infectiezeckten Eerste gedeelte, Pneumonie door R. P. Van Calcar. — Deel X, N° 6. — Un volume broché. Amsterdam 1905.

Catalogue raisonné des Champignons des Pays-Bas par C. A. J. A. Oudemans. — Deel XI. — Un volume broché. Amsterdam, Juin 1905.

Boletin Semestrial dos Rezultados Obtidos na estaçao Central no Morro de Santo Antonio.— Ministerio de Marinha, Repartiçao da Carta maritima de Brazil, Directoria de Météorologia. —

N° 13. Abril à Septembro de 1903. — Un volume broché. Rio-de-Janeiro 1904.

Boletin das Observaçoës Météorologicas à O h m. de Greenwich (9 h 07 m a. t m. do Rio) edos rezultados magnéticos obtidos no mez de 1904. Année IX, N° 4. — Publicado em Novembro de 1904. N° 5 à 11, 1905. — Neuf brochures. Rio-de-Janeiro 1904.

Boletin Mensual del Observatorio Meteorologico Magnetico Central de Mexico. — Mes de Septiembre 1902. — Un volume broché. Mexico 1902.

Publications diverses

Chambre de Commerce de Dunkerque. — Situation Commerciale et Industrielle de la Circonscription, Statistique Maritime et Commerciale des Ports de Dunkerque et de Gravelines, 1904. — Un volume broché. Dunkerque 1905.

Dénaturation de l'Acide Pyroligneux rectifié par l'Acide formique. — Rapport par M. Emile Blondel au nom du Comité de Chimie. — Société Industrielle de Rouen. — 33e année. Extrait du Bulletin. — Une brochure. Rouen 1905.

Congrès des Sociétés Savantes à Alger. — Discours prononcés à la Séance Générale du Congrès. — Une brochure. Paris, Imprimerie Nationale 1905.

Procès-Verbaux des Séances de la Société française de Numismatique, 1904. — Une brochure.

La Pomme. — Société Littéraire et Artistique, fondée en 1877 entre Bretons et Normands. — Bulletin mensuel, n° 159, Mai 1905. — Une brochure.

L'Assistance en mer. — Etude théorique et pratique par Lucien Beirnaert, Avocat, Docteur en Droit, Membre titulaire résidant de la Société. — Un volume broché, Dunkerque 1904. — Hommage de l'Auteur.

Les Volontaires du Nord et du Pas-de-Calais, dans la Défense Nationale, 1791-1795, par M. Defrance. — Une brochure. Lille 1905. — Don de l'Auteur.

1. Les Etudes de l'Age Glyptique.
2. Classification des Sédiments formés dans les Cavernes pendant l'Age du Renne.
3. Gravure du Mas d'Azil et Statuettes de Menton.
4. Les Causes des grandes extensions Glacières aux temps Pléistocènes.
5. La Collection Piette au Musée de Saint-Germain par Salomon Reinach.
6. Conséquences des Mouvements Sismiques des Régions polaires.
7. Notions complémentaires sur l'Asylien.
8. Notice sur M. Edouard Piette, auteur des sept ouvrages ci-dessus et offerts par lui à la *Société Dunkerquoise*.

Mémoire sur la Guerre de Flandre de 1302 à 1304, par M. le baron de Maere d'Aertrycke. — Un volume broché. Bruges 1905. — Hommage de l'Auteur.

TABLE DES MATIÈRES

DU XLIIe VOLUME

Mémoires et Œuvres des Membres de la Société

L'année Terrible à Dunkerque, par MM. Bouchet et le Dr Duriau.....

Voyage à Liège, impressions et souvenirs, par M. Bossaut .....

Influence de l'Inscription Maritime sur la puissance navale de la France, par M. Cangardel. Mémoire couronné à l Concours des Sciences économiques et sociales en 1905.

Actes de la Société

Séance Solennelle du 29 Octobre 1905..... III

Allocution du Dr Duriau, président..... V

Rapport de M. Henri Terquem, secrétaire-général, sur les travaux de la Société..... VII

TABLE DES MATIÈRES

DU XLIIe VOLUME

Mémoires et Œuvres des Membres de la Société

L'année Terrible à Dunkerque, par MM. Bouchet et le Dr Duriau..... 5

Voyage à Liège, impressions et souvenirs, par M. Bossaut 537

Influence de l'Inscription Maritime sur la puissance navale de la France, par M. Cangardel. Mémoire couronné au Concours des Sciences économiques et sociales en 1905. 567

Actes de la Société

Séance Solennelle du 29 Octobre 1905..... III

Allocution du Dr Duriau, président..... V

Rapport de M. Henri Terquem, secrétaire-général, sur les travaux de la Société..... VII

Rapport de M. Bouchet, sur le concours d'Histoire..... XVIII

Rapport de M. Ed. d'Hooghe, sur le concours de Poésie, de Nouvelles et de Chansons.... XXIII

Rapport de M. G. Morael, sur le concours de Sciences économiques et sociales..... XXV

Rapport de M. Minet, sur les concours de Lecture, de Diction et de Dialogue..... XXX

Palmarès XXXV

Conférences

Conférence de M. Jouguet. — *Une petite ville d'Egypte à l'époque Grecque et Romaine*. XLIII

Conférence de M. Sagnac. — *La Rénovation catholique sous la Restauration* (1814-1830). LI

Le Concert du 1er Mars 1905..... LXIV

Conférence de M. Petit-Dutaillis. — *L'Impératrice Théodora et Byzance au temps de Justinien*..... LXIX

Conférence de M. Henri Potez. — *Le génie littéraire de la France septentrionale*.... LXXVII

Conférence de M. G. Brière. — *La Sculpture Française au XIIIe siècle* CV

Procès-verbaux des séances de 1905

Séance du 15 Janvier..... CXVII

— 12 Février..... CXXV

Séance du 5 Mars..... CXXXIII
— 9 Avril CXXXVI
— 5 Mai..... CXLII
— 2 Juin CXLVI
— 7 Juillet CL
— 11 Août CLIII
— 8 Septembre..... CLVI
— 6 Octobre..... CLXII
— 5 Novembre..... CLXV
— 3 Décembre CLXX

Programme des Concours pour 1908

I — Littérature. — A. *Prose.* — B. *Poésie.* — C. *Chanson populaire* CLXXV

II — Histoire. — *Monographie d'une commune de l'arrondissement* CLXXVI

III — Sciences économiques et sociales. — 1° *Histoire économique du Port de Dunkerque pendant le XIX^e siècle* ; 2° *L'Enseignemant professionnel et l'apprentissage*..... CLXXVI

IV — Architecture. — *Un collège universitaire pour garçons*..... CLXXVII

V — Lecture, Déclamation, Dialogue..... CLXXVII

VI — Questions laissées au choix des concurrents..... CLXXVII

Programme spécial du Concours d'Architecture CLXXVIII

Programme spécial du Concours d'Histoire.... CLXXXII

Liste des Membres de la Société

Bureau pour 1906 CLXXXVII
Membres titulaires résidants CLXXXVII
— titulaires non résidants CXCIV
— honoraires CXCVI
— correspondants CXCIX

Sociétés Correspondantes

1° En France CC
2° En Alsace-Lorraine CCIV
3° A l'Etranger CCIV

Liste des ouvrages reçus pendant l'année 1905 CCV
Table des Matières CCVII

Imprimerie Dunkerquoise, 34, rue de Soubise

Widener Library
3 2044 083 460 832